

Université Paris II – Panthéon-Assas

école doctorale de droit international, droit européen, relations internationales, et droit comparé (ED9)

Thèse de doctorat en science politique
soutenue le 24 novembre 2021

« Définissez “être aviateur” ? »

Identités professionnelles militaires et processus décisionnels : une analyse multiniveaux à partir du cas français.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Camille Trotoux

Sous la direction de Jean-Vincent Holeindre (Paris II) et Christophe Pajon (CREA)

Membres du jury :

Sébastien Jakubowski (rapporteur) – Professeur à l’université de Lille

Jean Joana (rapporteur) – Professeur à l’université de Montpellier 1

Delphine Deschaux-Dutard – Maître de conférence à l’université de Grenoble

Nina Leonhard – Directrice de recherche au Centre d’études en histoire militaire et sciences sociales de la Bundeswehr (Potsdam)

Pascal Vennesson – Professeur à l’université de Paris II, RSIS (Singapour)

Anne Muxel – Directrice de recherche CEVIPOF/Sciences Po

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Christophe Pajon et Jean-Vincent Holeindre, les directeurs de cette thèse pour leur bienveillance, leur rigueur et leur exigence mais également pour la liberté intellectuelle dont j'ai pu disposer tout au long de ce travail.

Je remercie vivement les collègues du Centre de recherche de l'École de l'air qui m'ont accompagnée lors de mes trois premières années de thèse. Merci au lieutenant-colonel Viaud pour nos échanges toujours riches, pour la confiance qu'il m'a accordée et les opportunités qu'il m'a laissé saisir. Bien évidemment mes pensées les plus chaleureuses et les plus amicales vont vers mes collègues doctorants, et désormais docteurs pour certains, Yves, David, Guillaume et Émilien, qui m'ont épaulée et qui ont toujours répondu présents à mes sollicitations qu'elles soient d'ordre historique, méthodologique ou « mixologique ». Également, merci à Anne-Lise pour sa générosité, à Colin pour sa tranquillité, à Ludovic pour sa disponibilité, à Vincent pour son esprit sportif, à Cyril pour sa « bonne humeur », à Pierre pour son humeur, à Grégory pour sa nonchalance.

Je souhaite également remercier les équipes de l'IRSEM pour leur bienveillance et le temps qui m'a été offert pour terminer le plus sereinement possible cette thèse. Merci à Anne, à Camille, à Léa, à Amélie et à Florian. Une pensée pour Emmanuel, compagnon des derniers jours.

Il m'est impossible de ne pas citer mes camarades de *pomodoros* : Chloé, Tiphaine, Damien, Anne-Laure, Arthur, Aurélien et Marguerite, qui ont lutté à mes côtés contre la procrastination. Ils m'ont offert un espace de travail mais également, et surtout, de solidarité quand la météo n'était pas au beau fixe...

J'ai également une pensée particulière envers ma famille et mes proches qui ont su faire un usage limité de la fameuse question : « Alors la thèse ? Ça avance ? », tout en me soutenant et en m'encourageant continuellement.

Pour n'oublier personne, merci à Jean-Christophe pour ses relectures, à Polo, à Paola, à Jean-François, et à toutes les personnes qui m'ont aidée dans l'élaboration de ce travail et qui m'ont accordé un peu de leur temps. Un mot également aux sociologues du militaire qui ont été pour moi une source d'inspiration et d'admiration. Un grand merci pour leur travail et leur implication.

Enfin, à C. sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Résumé :

La thèse examine l'influence des identités professionnelles sur les processus décisionnels dans la politique militaire, à partir d'une étude sur le personnel militaire de l'armée de l'air. Elle analyse la profession d'aviateur, a priori homogène, à partir d'un cadre théorique interactionniste. Celle-ci est traversée par des phénomènes de concurrence entre différents segments qui partagent une identité construite dont celui, dominant, des pilotes. De plus, au vu des multiples corps et spécialités, de la division du travail et de sa perception par les acteurs, la définition d'une identité professionnelle unique est complexe. Toutefois, des marqueurs communs peuvent être identifiés : rapports à la militarité, au milieu, aux systèmes d'armes, etc. Ensuite, la thèse s'appuie sur une approche institutionnaliste centrée sur les acteurs afin d'atteindre un double objectif. Il s'agit d'abord de compléter la démonstration avec une conversion des variables prédéfinies et de nouvelles composantes (normes, orientations et préférences des acteurs). Puis, de proposer une solution théorique multiscalaire qui fasse le lien entre les acteurs individuels et collectifs d'une politique publique. L'identité professionnelle, envisagée comme variable explicative « transcendante » (Scharpf) à toutes les autres, devient un facteur influençant les processus décisionnels des acteurs. Toutefois, le poids de cette variable identitaire est fonction du contexte : bien que, au sein de l'armée de l'air, les pilotes occupent la plupart des postes à hautes responsabilités, leur influence semble se diluer dans l'espace interarmées.

Descripteurs :

Politique de défense, sociologie militaire, identités professionnelles militaires, processus décisionnels, armée de l'air, interactionnisme, institutionnalisme centré sur les acteurs

Title and Abstract:

“Define ‘being an airman’”

Professional military identity and decision-making: a multilevel analysis based on the French case.

This thesis examines the influence of professional identities on decision-making processes in defence policy, based on the study of military personnel in the Air Force. It analyses the profession of airman, a priori homogeneous, from an interactionist theoretical framework. This profession is crossed by competition phenomena between different segments that share a constructed identity, including the dominant one of pilots. Moreover, in view of the multiple bodies and specialties, the division of labor and its perception by the actors, the definition of a single professional identity is complex. However, common markers can be identified: relationships to militarism, to the environment, to weapon systems, etc. Secondly, the thesis relies on an institutionalist approach focused on the actors in order to achieve a double objective. First, to complete the demonstration with a conversion of the predefined variables and new components (norms, orientations and preferences of the actors). Second, to propose a multiscale theoretical solution that links individual and collective actors in a public policy. Professional identity, considered as an explanatory variable “transcending” (Scharpf) all others, becomes a factor influencing the decision-making processes of the actors. However, the weight of this identity variable depends on the context. Thus, while within the Air Force, pilots occupy most of the high responsibility positions, their influence seems to be diluted in the joint space.

Keywords:

Defence policy, Sociology of the Military, military professional identities, Decision-Making Process, French Air Force, Interactionism, Actor-centered Institutionalism

Avant-propos : usage de « je » et citations

La subjectivité n'est jamais totalement et parfaitement suspendue, tout savoir est situé, plus encore, sans doute, lors d'une enquête sur son propre milieu professionnel. Comment écrire sur ce que l'on connaît directement ? La frontière entre l'individu épistémique et l'individu empirique est parfois floue. Si ce problème relève de l'épistémologie,¹ on ne peut nier qu'il relève également de la mise en œuvre d'une écriture, d'une stratégie stylistique.

Traditionnellement, dans l'écriture scientifique, l'emploi du « je » n'est pas chose aisée ; l'usage du « nous » lui est préféré en ce qu'il serait garant de l'objectivité de l'écriture et de la recherche. Pourtant la présence du « je » en sciences sociales est exponentielle. Modernité de l'écriture, constitution d'une épistémologie alternative, quête d'une posture plus morale ou validation épistémologique² ? À mon sens le pronom personnel de la première personne du pluriel masque l'individualité du chercheur. Faire le choix du régime de la subjectivité n'est pas un infondé scientifique. Aussi, la difficulté ne réside pas tant dans l'exercice de l'écriture en lui-même que dans la capacité à justifier cette préférence.

L'usage du « je » est « le résultat d'une co-construction entre le dévoilement de la réalité sociale et le rapport du chercheur à son sujet »³. Il reconnaît au chercheur toute sa place dans le processus de construction des savoirs et lui permet de « se rendre présent dans le texte »⁴, « de donner une âme aux sciences sociales [afin de] déboucher sur des expériences nouvelles au sein desquelles le moi pouvait jouer tout son rôle »⁵. Si je recours à quelques reprises au « nous » c'est moins par oubli ou par

¹ Voir notamment l'*incipit* de *Homo Academicus* : « En prenant pour objet un monde social dans lequel on est pris, on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire dramatisée, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la rupture avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture. » in BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, 302 p., p. 11.

² OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Le “je” méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terre », *Revue française de sociologie*, 2000, vol. 41, n°3, pp. 417 – 445.

³ MOUMMI Akhesa, « De l'usage du “je” dans l'écriture scientifique », 20 octobre 2020 [en ligne]. Disponible sur <https://laicites.hypotheses.org/340>, consulté le 24 juin 2021.

⁴ MULLER Caroline, *Au plus près des âmes et des corps. Une histoire intime des catholiques au XIXème siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 372 p., p. 22.

⁵ PROCHASSON Christophe, « Les jeux du “je” : aperçus sur la subjectivité de l'historien », *Sociétés et représentations*, 2002, vol. 1, n°13, pp. 207 – 226, p. 222.

erreur que pour éveiller l'attention du lecteur que je souhaite à mes côtés à chaque instant.

Écrire l'enquête, analyser le terrain et ses données à la première personne du singulier « c'est sous-titrer ce qui est advenu, ce que nos hôtes et les événements qui nous ont liés ont tatoué en nous de significations en ce que nous avons été "affectés" »⁶.

Enfin, plusieurs types de citations se manifestent au cours du manuscrit. Toutes sont insérées entre guillemets. Les citations qui ne sont pas en italiques sont issues de mon terrain. Ce sont soit des extraits de carnet de terrain, soit les *verbatim* des entretiens. Des bandeaux noirs ont pu être insérés au cœur de ces citations pour assurer l'anonymat des personnes interviewées lorsque des éléments pouvaient permettre leur identification (dates, grades, noms d'unités, etc.). Les données sont également susceptibles de faire l'objet d'une mise en forme particulière (tableaux, alignement centré et marges élargies) lorsque j'ai souhaité en souligner certains aspects, les mettre en cohérence ou en perspective les unes avec les autres.

⁶ BENSALBAN, « Les dessous des mots », *Sensibilités*, 2016, n°2, pp. 163 – 173, p. 165.

Principales abréviations

AGES : Association pour les études sur la guerre et la stratégie

AID : Agence innovation de défense

AFS : Association française de sociologie

ALAT : aviation légère de l'armée de terre

ALSR : avion léger de surveillance et de renseignement

ATO : Air Tasking Order

ATPL : Airline Transport Pilot Licence (licence de pilote de ligne)

BAP : base aérienne projetée

BACE : brigade aérienne du contrôle de l'espace

BPC : bateau de projection et de commandement

C2 : Command and Control

CAOC : Combined Air Operations Centre

CASPOA : centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes

CDC : centre de détection et de contrôle

CDEC : Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

CEMA : chef d'état-major des armées

CEMAA : chef d'état-major de l'armée de l'air

CEMAAE : chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace (anciennement CEMAA)

CEMAT : chef d'état-major de l'armée de terre

CFAA : centre de formation à l'appui aérien

CICDA : centre d'instruction de contrôle et de la défense aérienne

CNOA : centre national des opérations aériennes

CO : centre des opérations

COS : Commandement des opérations spéciales / *Chief of Staff*

CPCO : centre de planification et de conduite des opérations

CPOIA : centre de planification des opérations interarmées

CREA : Centre de recherches de l'École de l'air (anciennement CReA – Centre de recherche de l'armée de l'air)

DGAC : Direction générale de l'aviation civile

DGRIS : Direction générale des relations internationales et de la stratégie (anciennement DAS – Délégation aux affaires stratégiques)

DRHAA : Direction des ressources humaines de l’armée de l’air

ESCA : escadron des services de la circulation aérienne

EFR : effet final recherché

EM : état-major

EMA : École militaire de l’air

EMSOME : état-major spécialisé pour l’outre-mer et l’étranger

ENAC : École nationale de l’aviation civile

EOPN : élève-officier du personnel navigant

EPMS : entraînement physique militaire et sportif

EPS : études prospectives et stratégiques

FAS : forces aériennes stratégiques

FOST : force océanique stratégique

FREMM : frégate multi-missions

GSBdD : groupement de soutien des bases de défense

IRSEM : Institut de recherche stratégique de l’École militaire

JFAC : Joint Force Air Command

JFAC-AFCO : Joint Force Air Command Afrique centrale et de l’Ouest

JTAC : Joint Terminal Attack Controller

OMRP : opérations de maintien ou de rétablissement de la paix

OP : observation participante

OPEX : opération extérieure

ONU : Organisation des Nations-Unies

OTAN : Organisation du traité de l’Atlantique Nord

PID : Positive Identification

PO : participation observante

PR : Personnel Recovery / Président de la République

RCH : Red Card Holder

RETEX : retour d’expérience

RIM : réunion interministérielle

RH : ressources humaines

ROE : *Rules of Engagement*

ROZ : *Restrictive Operational Zone*

RPS : risques psycho-sociaux

RT : réseau thématique

SIC : systèmes d'informations et de communications

SNLE : sous-marin nucléaire lanceur d'engins

TA : tableau d'avancement

TF : *Task Force*

VAM : voie aérienne militaire

VTC : vidéoconférence

Table des matières

<i>Thèse de Doctorat / octobre 2021</i>	1
INTRODUCTION GENERALE	22
<i>Genèse du choix du sujet</i>	22
<i>Espace définitionnel et ancrage disciplinaire : un travail à la croisée des chemins</i>	23
<i>Opérationnalisation de la recherche : hypothèses de travail et cadre théorique</i>	34
<i>Architecture de la thèse</i>	37
PROLEGOMENES METHODOLOGIQUES	40
<i>1. Dans, par, pour le terrain : sociologue et officier, quelle légitimité ?</i>	40
1.1. Chercheur <i>insider</i> : de la schizophrénie à la démarche épistémologique	41
1.1.1. La neutralité de l'engagement du sociologue (1) & (2).....	42
1.1.2. La légitimité de la sociologie militaire dans la communauté des sociologues (3)	47
1.1.3. Rapports au, et exigences du terrain (4)	50
1.1.1.1. Accès au terrain, au réseau, à certaines données	50
1.1.1.2. Connaissance et apprentissage des protocoles : acculturation	52
1.1.1.3. Gestion des méfiances et enjeux de confiance	53
1.1.1.4. Identifier et prendre en compte les rapports de domination	56
1.2. Une spécificité de l'objet militaire ?	60
1.3. Conduite de la recherche : contraintes matérielles et scientifiques	62
<i>2. Les méthodes, le terrain, les données et leur analyse</i>	64
2.1. Observer, participer, décrire et retranscrire : les différentes pièces d'un même puzzle.....	64
2.1.1. Observation participante et participation observante : vrai débat ou exercice de style ?	66
2.1.1.1. L'observation participante : une immersion totale du chercheur	66
2.1.1.2. La participation observante : la conscience d'une recherche émotionnellement engagée	68
2.1.1.3. Une ethnopraxie a posteriori	69
2.1.2. « Action » et « réflexion » : une complémentarité fructueuse	70
2.1.1.1. Prise de notes et carnets de bord : du souhaite à la réalité	70
2.1.1.2. Pour un enrichissement réciproque des outils et des disciplines.....	72
2.2. Les entretiens comme l'un des matériaux principaux de l'enquête	74
2.2.1. L'enquête par entretiens : de l'outil sociologique au potentiel heuristique en analyse des	74
politiques publiques	74
2.2.2. Préparation, stratégies et analyses	76
2.2.2.1. Déroulé et guide des entretiens semi-directifs	76
2.2.2.2. Quelques éléments sur la campagne d'entretiens	77
2.2.3. Enjeux de l'analyse secondaire de données qualitatives	80
2.3. Autres types de données	83
<i>Conclusions de chapitre</i>	88

1^{ÈRE} PARTIE : SOCIOLOGIE DES ACTEURS	90
CHAPITRE 1 : LES ACTEURS MILITAIRES AU SEIN DE PROCESSUS DYNAMIQUES	
D'IDENTIFICATION	92
1. <i>Monde militaire versus monde civil : de l'opposition à la perméabilité</i>	92
1.1. Au-delà de l'institution totale	92
1.1.1. Le monde militaire, un espace clos ?	93
1.1.2. L'organisation stricte et explicite de la vie quotidienne	95
1.1.3. Du profane au sacré, la phase de socialisation initiale	96
1.2. Les enjeux de la professionnalisation des armées	99
1.3. De la spécificité militaire	103
2. <i>L'apparition de « cultures d'armées », premier symptôme d'hétérogénéité d'un ensemble a priori homogène</i>	108
2.1. Les « cultures d'armées » : une réalité au vocabulaire trompeur	108
2.1.1. La culture : insuffisance conceptuelle d'une notion-valise	108
2.1.2. Une « culture » exprimée dans les faits et dans la littérature	111
2.1.2.1. L'usage dans les discours des praticiens	111
2.1.2.2. L'usage dans la littérature sur les forces armées	113
2.1.2.3. La « culture stratégique » : une variable explicative ?	117
2.2. Simplifier : valeur heuristique ou risque d'amalgame ?	120
2.3. Les valeurs : du signifié au signifiant	124
<i>Conclusions de chapitre</i>	128
CHAPITRE 2 : L'IDENTITE DYNAMIQUE ET INTERACTIVE DE L'AVIATEUR. CONSTRUCTION DE PREFERENCES IDENTITAIRES COLLECTIVES	130
1. <i>L'identité institutionnelle</i>	130
1.1. La quête identitaire de l'armée de l'air	130
1.2. Les enjeux contemporains d'une légitimation de l'identité de l'aviateur : entre discours et statistiques	136
1.2.1. Une quête identitaire moins aboutie qu'il n'y paraît	136
1.2.1.1. Un réveil doctrinal difficile mais nécessaire	136
1.2.1.2. La succession de « plans stratégiques » : l'illusion d'une stabilité identitaire	139
1.2.2. Les premiers contours d'une réalité complexe	143
1.2.2.1. Propositions de définition	144
1.2.2.2. Photographie démographique et gageure de la féminisation	145
1.3. Une identité transmise : la socialisation professionnelle	149
2. <i>Les briques identitaires des aviateurs : résultats d'une enquête sociologique</i>	152
2.1. Image de l'armée de l'air, identité de l'aviateur : une superposition des variables ?	154
2.2. Un discours identitaire accusé	159
2.2.1. « Technicien », « spécialiste », « expert » : trois synonymes pour désigner une même réalité	159
2.2.2. Militarité, professionnalité et opérationnalité : hiérarchisation des briques identitaires	162
2.2.2.1. « Être militaire ou ne pas être militaire, telle est la question »	162

2.2.2.2. La « professionnalité » : une caractéristique des aviateurs ?.....	166
2.2.2.3. L'opérationnalité : un curseur variable	170
2.2.3 Le commandement : rapport grade/compétences.....	171
<i>Conclusions de chapitre.....</i>	<i>175</i>
CHAPITRE 3 : REVELER LES IDENTITES ORGANISEES DE LA COMMUNAUTE DES AVIATEURS :	
SEGMENTATION ET HIERARCHISATION	176
<i>1. Une identité professionnelle multiple et segmentée</i>	<i>176</i>
1.1. Corps et spécialités au sein des « officiers aviateurs ».....	176
1.1.1. Point de définition de la profession.....	176
1.1.2. Catégorisation fonctionnelle explicite de l'organisation « armée de l'air ».....	178
1.1.2.1. Le fonctionnalisme : approche classique de la profession militaire	178
1.1.2.2. Éléments de catégorisation structurelle de l'armée de l'air.....	179
1.1.3 Au-delà du fonctionnalisme, les théories interactionnistes de la sociologie des professions .	182
1.2. L'affirmation d'identités organisées et les premières manifestations de tensions.....	184
1.2.1. Les « mécanos » : une confraternité concurrentielle.....	186
1.2.2. Les contrôleurs aériens : illustration des enjeux de la définition des activités de travail	188
<i>2. « Je vole donc je suis » : hiérarchisation symbolique et effets de domination.....</i>	<i>193</i>
2.1. L'éloignement ou la proximité avec le champ de bataille comme source de prestige	193
2.1.1. Les aéronefs : centres géographiques de l'opérationnalité de l'armée de l'air ?	193
2.1.2. « Porter le feu » : point de convergence pour des segments dominants ?	196
2.1.3 Les expressions de la domination du segment des pilotes	199
2.2. Une compétition segmentaire inégale pour l'accès aux positions dominantes	204
2.2.1. Pour « réussir » : contrevenir le moins possible à la règle ?.....	204
2.2.2. Le pilote : chef polyvalent pas excellence ?	208
2.2.2.1. Lorsque le corps d'appartenance semble supplanter les critères de compétences	208
2.2.2.2. L'omniprésence des pilotes au sommet de la pyramide : quelques données statistiques	211
<i>Conclusions de chapitre.....</i>	<i>215</i>
CONCLUSIONS PARTIELLES.....	216
2^{ÈME} PARTIE : INSTITUTIONS ET ACTEURS COLLECTIFS.....	218
CHAPITRE 4 : PENSER LES ACTEURS ET LES INSTITUTIONS DANS LA (CO)PRODUCTION	
D'EFFETS OBSERVABLES	220
<i>1. Les approches par les institutions</i>	<i>221</i>
1.1. Les institutions comme construit social organisé	221
1.1.1. La sociologie des organisations et le renouveau de l'analyse de l'action publique : l'apport des démarches inductives	221
1.1.2. La dialectique entre « institution » et « organisation » : de la déstabilisation à la recomposition.....	225
1.2. (Ré)organisation du travail, technologies et enjeu pour les perceptions des professions.....	228
1.2.1 La prise en compte par les acteurs et par les institutions des effets des techniques	228

1.2.2 Impacts sur les rapports entre organisations et identités professionnelles	232
2. « Acteur(s) » : théories et débats des cadres d'analyse	234
2.1. Agent ou acteur ? Les enjeux de la liberté d'action des individus.....	234
2.1.1. L'agent : acteur passif du collectif.....	234
2.1.2. Rendre intelligible les comportements des acteurs grâce au sens qu'ils accordent à leurs actions	235
2.1.3 L'interactionnisme et l'acteur agissant.....	237
2.2. La typologie scharpfienne des acteurs	238
2.2.1. L'institutionnalisme centré sur les acteurs : quelques éléments de compréhension.....	239
2.2.2. Une approche des acteurs selon leurs degrés d'intégration	241
2.2.2.1. Les acteurs individuels	241
2.2.2.2. Les acteurs composites	242
<i>Conclusions de chapitre</i>	251
CHAPITRE 5 : LES FACTEURS DE REGULATION ET LEURS (RE)INTERPRETATION PAR LES ACTEURS	252
1. <i>Les normes institutionnelles ou « règles formelles » scharpfennes et leurs espaces d'interprétation par les acteurs</i>	253
1.1. Normalisation et formalisation des savoir-faire (procédures) et des savoir-être (comportements)	254
1.1.1. Les doctrines et les textes réglementaires	255
1.1.2. L'organisation des théâtres	261
1.2. Espaces de pouvoir et d'interprétation des normes par les acteurs	264
1.2.1 Détenion de savoirs et de compétences : les enjeux d'accès aux ressources d'action.....	264
1.2.2 Les cadres d'expériences des acteurs : variable d'interprétation des règles formelles.....	266
2. <i>L'influence des variables indépendantes sur les attentes normatives et les orientations cognitives des acteurs</i>	269
2.1. Les autres dimensions du contexte d'action	270
2.1.1. Un paramètre herméneutique : le contexte professionnel.....	270
2.1.1.1. L'environnement physique : le « milieu » en tant que contexte de l'action.....	270
2.1.1.2. Des interactions différentes selon la proximité avec le contexte opérationnel	272
2.1.2. Mieux comprendre les attitudes et les décisions des acteurs individuels	278
2.1.2.1. Associer les individus à leurs unités de références et à leurs rôles sociaux pour déchiffrer leurs comportements	278
2.1.2.2. Quand les cadres d'expériences infléchissent la perception du réel	281
2.2. Connaissance de l'environnement et des autres acteurs : les principes de causalités qui président à les rendre intelligibles	284
2.2.1. Multiplier les normes pour réduire l'incertitude : l'exemple des enjeux informationnels	286
2.2.2. La méconnaissance de l'autre et de ses process : aux origines des stéréotypes ?	288
2.2.2.1. Adapter son comportement et son langage	289
2.2.2.2. Dévoiler et faire connaître ses propres pratiques	291
<i>Conclusions de chapitre</i>	296

CHAPITRE 6 : MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DES PREFERENCES DES ACTEURS

CORPORATIFS À L'ECHELLE DE LA POLITIQUE DE DEFENSE FRANÇAISE	298
<i>1. Modalités d'interactions et préférences : pour une réintroduction des acteurs corporatifs au-delà des orientations cognitives</i>	298
1.1. Intérêts et identité : les aspects motivationnels de l'orientation de l'action	299
1.1.1. Faire le lien entre acteurs individuels et acteurs corporatifs : les intérêts	299
1.1.2. Les institutions comptent, mais les identités corporatives plus encore	302
1.2. Les modalités d'interactions des acteurs : plusieurs outils d'analyse	306
1.2.1. Les constellations d'acteurs : caractérisation et illustrations	307
1.2.2. Conceptualiser les différents types d'interactions et les combiner aux constellations : les constellations d'interactions	310
1.2.3. D'autres outils pour l'étude des interactions (découplage, agrégation, règle d'abstraction décroissante) : le besoin de simplifier	313
<i>2. La place des militaires dans les processus décisionnels en politique publique de défense</i>	315
2.1. La dilution des aviateurs dans l'espace interarmées : retours sur les enjeux de carrière	315
2.1.1. L'interarmées : un passage obligé à l'importance relative	316
2.1.2. « Mais où est-donc passée l'armée de l'air ? »	320
2.1.2.1. Des statistiques qui interrogent	321
2.1.2.2. Une (simple) raison démographique ?	322
2.1.2.3. Une conversion des capitaux insuffisante ?	323
2.2. Les relations politico-militaires : le poids des militaires sur la politique de défense française	328
2.2.1. La place et le rôle (institutionnalisés) de la haute hiérarchie militaire dans la sphère politico-stratégique	328
2.2.2. Les politiques d'armement : cas d'étude classique pour l'analyse des relations politico-militaires	334
2.2.3. Porter la voix des militaires auprès du politique : enjeu des ressources d'action	336
2.2.2.1. Maîtriser les normes et les codes civils pour les militaires de la sphère politico-stratégique	338
2.2.2.2. De la proximité organisationnelle au dialogue	344
<i>Conclusions de chapitre</i>	348
CONCLUSIONS GENERALES	350
<i>Retours sur la démarche de recherche</i>	350
<i>Réponses aux hypothèses et apports de la thèse</i>	351
<i>Pistes de réflexions et perspectives de recherches</i>	353
BIBLIOGRAPHIE	356
SOURCES	392
TABLE DES ANNEXES	408

TABLE DES FIGURES..... 427

« Il arrive souvent que le processus de rédaction fasse émerger des questions inédites. Coucher sur le papier ce qu'on sait et ce qu'on en pense peut conduire à une forme de rationalisation de la pensée scientifique : à elle seule, l'écriture n'engendre pas de connaissances scientifiques, mais elle peut être une étape utile sur la voie qui y mène, en donnant au savoir l'occasion de s'organiser ».⁷

⁷ KLEIN Étienne, *Le pays qu'habitait Albert Einstein*, Paris, Actes Sud, 2016, 256 p., p. 163.

INTRODUCTION GENERALE

ITINERAIRE DE CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE

Genèse du choix du sujet

Mon statut d'officier sous-contrat de l'armée de l'air⁸ a influencé le choix du sujet de cette thèse, ainsi que la conduite de la recherche. Si la seconde sera l'objet de développements approfondis dans le chapitre suivant, la question de la définition des motifs étudiés sera abordée dès à présent.

En portant un regard critique sur mon expérience au sein de l'armée de l'air, je me rends compte qu'un sentiment de différenciation des « autres militaires », c'est-à-dire de l'armée de terre ou de la marine, est apparu très tôt. Sans que cela ne soit formulé officiellement, les comparaisons, les sous-entendus ou les remarques mordantes étaient courantes. « Mais c'est quoi cette armée ? » s'interrogeaient amèrement deux camarades de promotion qui avaient auparavant effectué un temps de formation et/ou de réserve chez les « terriens »⁹. Dès les premiers temps de ma formation militaire j'ai donc pu m'apercevoir que le militaire-aviateur était, *a priori*, différent du militaire-terrien et cela n'avait pas l'air d'être quelque chose de positif. Déjà les questionnements se bousculaient : qu'est-ce qu'être militaire ? Le serais-je moins que d'autres ? Pourquoi et comment les aviateurs seraient-ils différents ? Ces interrogations, reconstruites *a posteriori*, côtoyaient des revendications collectives mal formulées qui s'apparentaient plutôt à une forme de dénigrement, « nous, au moins, nous n'étions pas agneugneu¹⁰ ». Ces dynamiques de comparaison étaient favorisées par un effet de groupe. Contrairement à ce que je pensais, elles ne s'arrêtaient pas aux frontières de notre espace partagé d'élèves-officiers.

⁸ L'armée de l'air est devenue « armée de l'air et de l'espace » en septembre 2020. Par convention d'écriture j'utiliserai l'expression « armée de l'air ».

⁹ Tout au long de la rédaction les termes indigènes de « terriens », « marins » ou « aviateurs » seront utilisés pour qualifier le personnel appartenant respectivement à l'armée de terre, à la marine nationale et à l'armée de l'air françaises.

¹⁰ Dans le langage indigène « agneugneu » fait référence à un trait de caractère de l'armée de terre qui serait moins ou peu « intellectuelle » et surtout de la « biffe », c'est-à-dire à l'arme d'infanterie. Plus précisément cela renvoie au soldat engagé volontaire de spécialité « 0.0 », dit « GV » ou grenadier-voltigeur. Cette expression, « la biffe », est utilisée au sein de l'armée de l'air pour qualifier parfois sans différenciation l'ensemble du personnel de l'armée de terre. Parallèlement, un sous-officier de la cavalerie soulignera que *lui* n'est pas un « biffin ».

Typiquement, le titre de cette thèse, « Définissez “être aviateur” ? », est extrait des propos que l’un de mes enquêtés m’a tenu, et il renvoie, au fond, à ma démarche de caractérisation de l’identité de l’aviateur, complexe et hétérogène.

D’autre part, en faisant un travail de reconstruction du processus qui m’a amenée à intégrer l’armée de l’air, je ne peux me cacher à moi-même que j’avais déjà des préjugés sur les différentes armées, tout au moins que je faisais déjà une différence entre l’armée de l’air et l’armée de terre. En effet, que ce soit par des récits familiaux relatant des années de service militaire, par les images subliminales des campagnes de recrutement auquel mon esprit a été confronté, ou encore par les échanges avec mes camarades de l’université (dont bon nombre avaient de la famille, essentiellement le père, officier de l’armée de terre, ou bien envisageaient une carrière au sein de l’armée de terre), je m’étais forgé une idée assez précise, mais homogène, du métier de militaire. Ce dernier était sportif, rustique et évoluait dans un environnement potentiellement dangereux et ultra-masculin. Oui, Saint Cyr fut une option mais assez rapidement elle fut balayée par la découverte de l’armée de l’air lors d’un stage « Commission armées-jeunesse » au Centre d’études stratégiques aériennes (CESA). Un nouveau monde s’ouvrait alors à moi : une armée plus féminisée (je ne peux nier que ce facteur a pesé dans ma décision), plus « ouverte d’esprit ».

Ainsi, au sortir de ma formation, c’est à partir de l’intuition selon laquelle « les militaires ne constituent pas un ensemble homogène » qu’a débuté ma recherche doctorale. L’idée était de circonscrire, au départ, les cultures puis les identités professionnelles militaires. Cet effort d’abornement ne semblait cependant pas devoir être une fin en soi. Il convenait d’évaluer si ces identités professionnelles avaient un éventuel impact sur les pratiques des acteurs. Les contours d’un second objet se sont alors dessinés plus précisément : les processus décisionnels en politique de défense.

Espace définitionnel et ancrage disciplinaire : un travail à la croisée des chemins

En guise de propos introductifs je vais revenir succinctement sur la définition des termes et les approches théoriques qui se sont présentées dans un premier temps. Initialement mon souhait était d’étudier la prise de décision dans le contexte de trois

opérations extérieures¹¹ (OPEX) menées par les forces armées françaises : *Harmattan, Chammal, Serval*.¹² Rapidement ce projet s'est avéré trop ambitieux. Le caractère récent des opérations compliquait l'accès au terrain et aux acteurs, et impliquait que de nombreuses données allaient se trouver placées sous le sceau du secret ce qui diminuait l'intérêt de la démonstration scientifique. De plus, dans la mesure où le type de profil recherché pour les entretiens limitait déjà le nombre d'individus qui pouvaient correspondre aux besoins de la recherche, réduire encore la population, en ne conservant que les personnels ayant participé à l'une des trois opérations, devenait problématique. D'autre part, la connaissance des processus décisionnels en politique de défense, et une meilleure compréhension des dynamiques entre les acteurs militaires, ont nécessité une approche plus globale avant de s'intéresser à des cas en particulier.

Il convient tout d'abord de substituer l'expression de « processus décisionnel(s) » au terme de « décision(s) ». En effet, ce dernier réduit l'analyse au choix, à un moment *t*, entre deux alternatives. Or la décision politique ne doit pas être comprise comme une circonstance unique, ou du moins unitaire. La notion de processus décisionnel, quant à elle, « *peut être défini[e] comme le processus par lequel des choix publics sont opérés, des options sélectionnées et mises en œuvre* »¹³. Elle permet de porter l'attention sur les dimensions temporelle et collective de la

¹¹ Selon l'article L4123-12 du Code de la Défense une OPEX est « *une opération mobilisant des capacités militaires, se déroulant à l'extérieur du territoire français ou des eaux territoriales françaises, quels que soient son objet, sa durée ou son ampleur, y compris les actions numériques, la libération d'otages, l'évacuation de ressortissants ou la police en haute mer* » [en ligne]. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/coeds/article_lc/LEGIARTI000037200938/, consulté le 12 juin 2021. Les opérations extérieures ont fait l'objet de nombreux ouvrages généraux ou spécifiques, d'analyse ou de témoignages (sans exhaustivité) : FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS Éditions, 2020, 335 p. ; MARILL Jean-Marc, CHAPLEAU Philippe (dir.), *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française de 1963 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2018, 451 p. ; FORGET Michel, *Nos forces aériennes en OPEX : un demi-siècle d'interventions extérieures*, Paris, Economica, 2013, 208 p. ; CHAMPCHESNEL (de) Hélène (dir.), *OPEX : des vies pour la France. Une histoire des opérations extérieures depuis 1963*, Saint-Jean-sur-Mayenne, Historien-Conseil, 2019, 456 p. ; LAFAYE Christophe, *L'Armée française en Afghanistan : le génie au combat, 2001 – 2021*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 502 p. ; MICHELIN Jean, *Jonquille. Afghanistan*, 2012, Paris, Gallimard, 2017, 368 p.

¹² L'opération *Harmattan* est la contribution française à l'intervention militaire de 2011 en Libye. Elle a commencé le 19 mars 2011 et s'est terminée le 31 octobre de la même année. L'opération *Chammal* est le nom donné à la participation des forces armées françaises au sein de la coalition internationale de lutte contre l'État islamique en Syrie et en Irak. Elle a toujours lieu et a été déclenchée en septembre 2014. L'opération *Serval* est l'opération menée au Mali par les armées française entre janvier 2013 et août 2014 lors de l'apparition du nouveau dispositif *Barkhane*.

¹³ IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France : sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 338 p., pp. 22 – 23.

décision. Cette substitution est le fait de l'analyse décisionnelle, une démarche de recherche qui « *accorde la priorité aux processus internes, qu'ils soient politiques, bureaucratiques ou cognitifs* »¹⁴. L'objectif est double, il s'agit de saisir les multiples logiques sociales qui participent de ces processus, ainsi que de comprendre pourquoi et comment ont été effectués les choix publics. La décision publique est appréhendée « *comme un champ de forces où s'affrontent des intérêts divergents, où s'investissent des acteurs divers, se confrontent des rationalités multiples, se conjuguent des logiques sociales hétérogènes* ». Enfin, l'analyse décisionnelle « *place les acteurs au cœur de sa réflexion et accorde une place significative au rôle des idées et des institutions dans la fabrication de la décision publique* »¹⁵. Elle cherche à démêler l'écheveau de la décision à partir des différentes arènes, en décryptant les stratégies des différents acteurs, en mesurant la force des contraintes structurelles et le contexte institutionnel qui affectent les acteurs et qui définissent les matrices de jeu dans lesquelles les processus décisionnels sont élaborés. L'analyse empirique est privilégiée et l'importance de la démarche inductive est soulignée. Toutefois, cette approche, dans l'analyse des politiques publiques comme en relations internationales, tend à l'identification voire à la création de « phases », d'étapes au sein des processus décisionnels. Cependant, la décision, qu'elle soit militaire ou non, est souvent évanescence, dissoute dans l'action collective. L'étude de la prise de décision implique un travail heuristique de déconstruction des processus qui produisent la décision. L'enjeu étant de comprendre le contenu d'une politique à partir des modalités de son élaboration. Il ne s'agit pas d'étudier une décision mais de chercher à identifier et à en expliquer les tendances. Il faut savoir se prémunir des interprétations *ex post* et des explications *a posteriori*, et ne pas confondre but et aboutissement.

Ensuite, il s'agit d'interroger la nature de la politique de défense. Toute sa complexité, en tant que politique publique, se trouve dans sa dualité. « *Elle appartient à la politique internationale, à l'équilibre des puissances, à la guerre et aux alliances, mais également à la politique intérieure, aux groupes d'intérêt, aux*

¹⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹⁵ *Ibid.* Voir aussi COHEN Samy, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère » in SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les nouvelles Relations internationales : pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 409 p., pp. 75 – 101. ; GENIEYS William, *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS Éditions, 2004, 168 p.

partis politiques et aux rivalités organisationnelles »¹⁶. En tant que politique adoptée par les États pour préparer, prévenir ou entreprendre la guerre^{17, 18} elle est un objet qui requiert, certes, une attention particulière à la stratégie et aux conflits armés, mais également à des domaines qui englobent des moyens humains, technologiques, financiers, etc. Le concept de « politique publique » désigne les interventions d'une autorité investie de la puissance publique et de la légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire.¹⁹ Il s'agit d'« *un phénomène social et politique spécifique, empiriquement fondé et analytiquement construit* »²⁰. Ainsi, une politique publique prend la forme d'un programme spécifique porté par une autorité gouvernementale qui agit selon des pratiques matérielles (exemple : construction et entretien d'infrastructures) ou immatérielles (exemple : campagne de communication institutionnelle). L'autorité publique est présumée y jouer un rôle central mais elle n'agit pas seule. Des tiers interviennent (administrations, associations, autorités publiques, etc.) qui ont leurs propres logiques ou leurs propres priorités, qui disposent d'autonomie et dont l'intervention peut perturber ou infléchir le cours des choses. De plus, les gouvernants ne développent pas les mêmes approches qui n'engendrent pas les mêmes conséquences. Les politiques publiques « *consolident ou modifient les enjeux, les ressources et les contraintes des acteurs et de l'action politique* »²¹. Leur analyse ne peut donc être réduite à une explication globalisante ou homogénéisante.

Concernant l'analyse de la prise de décision, les spécialistes des politiques publiques se sont tournés vers une tentative de segmentation des processus

¹⁶ VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XXème siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 210 p., p. 34.

¹⁷ Dans le contexte actuel « la guerre » est entendue au sens générique « d'opérations militaires ». Cela peut s'expliquer par le déclin du modèle classique de la guerre qui voit deux entités souveraines s'affronter, au profit du développement de la guerre asymétrique. L'argument de la frilosité du politique à utiliser le terme de « guerre » à cause de l'intolérance de l'opinion publique à l'usage de ce mot peut aujourd'hui être nuancé, notamment au regard de la « militarisation » des discours et des pratiques du Gouvernement français. Ainsi en 2020 et 2021 « la guerre » a été déclarée à la *Covid-19* et les Conseils de défense sont devenus « sanitaires ».

¹⁸ WALT Stephen, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, 1991, vol. 35, n°2, pp. 211 – 239.

¹⁹ GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, « Tome 4. Les politiques publiques », Paris, Presses universitaires de France, 1985, 558 p.

²⁰ THOENIG Jean-Claude, « Politique publique » in BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2019 (5^{ème} éd.), 848 p., pp. 462 – 468, p. 462.

²¹ *Ibid.*, p. 468.

décisionnels, afin notamment de cibler les niveaux d'analyse adéquats. Ainsi, on retrouve des idées comme la (supposée) rationalité des décisions publiques, ou des modèles, comme la grille séquentielle de Jones qui est sans doute le plus connu. Cette segmentation classique en six phases (cadrage, mise à l'ordre du jour, examen des options, décision, mise en œuvre, évaluation) trouve sa valeur heuristique dans la simplification qu'elle offre des processus de décision. Cependant, le même reproche peut leur être fait qu'à l'analyse décisionnelle : les processus ne sont ni linéaires, ni véritablement cycliques, voire chaotiques. En réalité, les différentes étapes se chevauchent, plus qu'elles ne se succèdent, de façon aléatoire. Majoritairement macro-analytiques, ces théories offrent surtout des outils pour l'étude sur le long terme (dix ans ou plus) des politiques publiques. Certaines présentent des atouts comme *l'advocacy coalition framework*²² mais cette dernière, par exemple, n'accorde que très peu de place à l'apprentissage des acteurs qui les conduit à changer et à faire évoluer leurs systèmes de croyance et leurs préférences.

La politique de défense peut également être définie comme une politique publique internationale, c'est-à-dire comme « *l'ensemble des programmes d'action revendiqués par des autorités publiques ayant pour objet de produire des effets dépassant le cadre d'un territoire stato-national* »²³. Dans ce cadre, « *analyser la guerre avec les yeux du spécialiste des politiques publiques revient dès lors à s'intéresser à la manière dont l'État fait la guerre et déploie son action militaire dans le cadre d'un conflit armé* »²⁴. Selon ces perspectives, le dialogue entre analyse des politiques publiques et relations internationales²⁵ se déploie majoritairement autour des dynamiques d'eupéanisation, d'internationalisation et de transnationalisation de l'action publique. Ce rapprochement, récent mais fécond, a soulevé trois problèmes fondamentaux : « *celui de la nature de la décision, celui du poids des variables intérieures par rapport à celui des variables extérieures, celui du rapport à la réalité et de l'intervention des concepts et idées forgés par les*

²² SABATIER Paul A., « Advocacy coalition framework (ACF) » in BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, op. cit., pp. 46 – 53.

²³ PETITVILLE Franck, SMITH Andy, « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, 2006, vol. 56, n°3, pp. 357 – 366, p. 362.

²⁴ JOANA Jean, « Faire la guerre : les politiques publiques, l'État et les conflits armés », *Critique internationale*, 2016, vol. 72, n°3, pp. 127 – 145, p. 128.

²⁵ SMITH Andy, « L'analyse des politiques publiques » in BALZACQ Thierry, RAMEL Frédéric (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Sciences Po les Presses, 2013, 1 228 p., pp. 439 – 465.

acteurs »²⁶. Il a permis un réexamen des objets classiques des relations internationales (politiques de défense, organisations internationales, constitution des intérêts nationaux). Cependant, comme l'indique Jean Joana, « *l'étude de la guerre et des conflits armés a échappé à ces rapprochements* »²⁷.

Du point de vue des théories de la politique étrangère et des relations internationales, deux sous-champs de la science politique, les travaux se sont majoritairement intéressés aux États en tant qu'acteurs unitaires et aux décideurs politiques en tant qu'acteurs rationnels.²⁸ Certaines contributions ont renouvelé le champ de l'analyse de la décision en politique étrangère²⁹ et se sont intéressées à la psychologie individuelle, aux perceptions, aux décisions de groupe, aux processus bureaucratiques, aux attributs nationaux, culturels et idéologiques, aux comparaisons entre pays, etc. Ces approches convergent vers la même idée : il est impossible d'expliquer le changement sur la scène internationale par les seules variables systémiques. Elles mettent l'accent sur ce qui différencie les acteurs des États (but, motivations, perceptions) et non pas sur ce qui les rapproche. Cela a pour conséquence de rendre la construction d'un cadre d'analyse intégré impossible.³⁰

²⁶ KESSLER Marie-Christine, « La politique étrangère comme politique publique » in CHARILLON Frédéric, (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 438 p., pp. 167 – 192, p. 176.

²⁷ JOANA Jean, « Faire la guerre : les politiques publiques, l'État et les conflits armés », *art. cit.*, p. 127.

²⁸ Trois documents m'ont largement guidée au cours de ces errements théoriques : MORIN Jean-François, *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013, 319 p. ; DAVID Charles-Philippe, *Au sein de la Maison Blanche : la formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'université de Laval, 2004, 737 p. ; REDD Steven B., MINTZ Alex, « Policy Perspectives on National Security and Foreign Policy Decision Making » in *The Policy Studies Journal*, 2013, vol. 41, n°1, pp. 11 – 37. Également pour les Relations Internationales se référer à BATTISTELLA Dario, BARANETS Élie, CORNUT Jérémie, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019 (6^{ème} éd.), 800 p. ; BALZAC Thierry, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Paris, Science Po les Presses, 2016, 506 p.

²⁹ Parmi elles, l'analyse de la politique étrangère (ou *Foreign Policy Analysis*) dont les études « *sont multifactorielles, multiniveaux, interdisciplinaires, intégratives, centrées sur l'agent en général mais pouvant s'appliquer à un acteur en particulier* » in DAVID Charles Philippe, *Au sein de la Maison-Blanche, op. cit.*, p., 38. Voir HOUGHON David P., « Reinvigorating the Study of Foreign Policy Decision Making: Toward a Constructivist Approach », *Foreign Policy Analysis*, 2007, vol. 3, n°1, pp. 24 – 45 ; HUDSON Valerie M., *Foreign Policy Analysis*, Maryland, Rowman & Littlefield, 2014 (2^{ème} éd.), 257 p. Également l'approche décisionnelle de la politique étrangère ou *Foreign Policy Decision-Making* à partir des travaux de Richard Snyder et de ses collègues : SNYDER Richard C., BRUCK Howard W., SAPIN Burton M., *Foreign Policy Decision-Making: an Approach to the Study of International Politics*, New York, The Free Press of Glencoe, 1962, 274 p. ; SNYDER Richard C., BRUCK Howard W., SAPIN Burton, HUDSON Valerie M., CHOLLET Derek H., GOLDGEIER James M. (dir.), *Foreign Policy Decision Making (revisited)*, New York, Palgrave Macmillan, 2002, 186 p.

³⁰ Sans exhaustivité, et avec pour seul but de les mentionner afin d'éviter une mise en catalogue de l'ensemble des théories, des modèles et des approches qui ont été envisagés comme cadre théorique de cette thèse : modèle poliheuristique (MINTZ Alex, « How Do Leaders Make Decisions? A Poliheuristic

Le dernier élément de ma démonstration, sans doute l'un des plus importants, concerne les acteurs. Sans ces derniers, pas de décisions, pas d'interactions. Il existe une diversité des acteurs et des intérêts en présence au sein de l'État qui, bien qu'appartenant au même champ politico-administratif n'en sont pas moins concurrents. L'acteur militaire, en particulier, a suscité de nombreux travaux sociologiques « *mêlant les perspectives théoriques et pratiques, sociographiques et dynamiques* » et dont « *l'analyse couvre toutes les catégories de personnels, appelés, engagés, sous-officiers, officiers, officiers-généraux, quels que soient leur statut et l'arme qu'ils servent* »³¹. Il est possible de relever plusieurs secteurs d'investigation comme le recrutement et les motivations à l'engagement des officiers³², ou les trajectoires de carrières notamment des sous-officiers³³. Classiquement, les officiers constituent l'ensemble professionnel le plus étudié en sociologie militaire. L'identité

Perspective », *Journal of Conflict Resolution*, 2004, vol. 48, n°1, pp. 3 – 13 ; KINNE Brandon J., « Decision Making in Autocratic Regimes: A Poliheuristic Perspective », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 114 – 128 ; SANDAL Nukhet A. (*et all.*), « Poliheuristic Theory and Crises Decision Making: A Comparative Analysis of Turkey with China », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 2011, vol. 44, n°1, pp. 27 – 57 ; REDD Steven B., « The Influence of Advisers and Decision Strategies on Foreign Policy Choices: President Clinton's Decision to Use Force in Kosovo », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 129 – 150) ; rationalité limitée (SIMON Herbert A., *Models of Man Social and Rational*, New York, John Wiley, 1957, 287 p. ; SIMON Herbert, *Administration et processus de décision*, Paris, Economica, 1983, 321 p.) ; modèle organisationnel et bureaucratique (ALLISON Graham, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Brown & Company, 1971, 338 p. revu et corrigé dans ALLISON Graham T., ZELIKOW Philip D., *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crises*, New York, Longman, 1999 (2^{ème} éd.), 416 p.) ; modèle de l'acteur rationnel (promu par la réflexion sur la dissuasion de SCHELLING Thomas, *Stratégie du conflit*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 312 p.) ; biais cognitifs (JERVIS Robert, « Hypotheses on Misperception », *World Politics*, 1968, vol. 20, n°3, pp. 454 – 479 ; JERVIS Robert, *Perception and Misperception in International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 2017 (2^{ème} éd.), 445 p.) ; jeux à deux niveaux (PUTNAM Robert, « Diplomacy and Domestic Policy. The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, 1988, vol. 42, n°3, pp. 427 – 460) ; *Groupthink* et *Polythink* (JANIS Irving L., *Groupthinking : Psychological Studies of Policy Decisions and Fiascoes*, Boston, Houghton Mifflin, 1982 (2^{ème} éd.), 349 p. ; MINTZ Alex, SAUL Mishal, NADAV Morag, « Victims of Polythink? The Israeli Delegation to Camp David 2000 », étude pour les Nations-Unies, Yale University, 2005) ; *Applied Decisions Analysis* (MINTZ Alex, « Applied Decision Analysis: Using Poliheuristic Theory to Explain and Predict Foreign Policy and National Security Decisions », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 94 – 98) ; approches utilitariste, perceptuelle et sociétale ; raisonnement analogique et mécanismes cognitifs ; modèle cybernétique ; théorie des perspectives ; etc.

³¹ MARTIN Michel Louis, « Prometteur ou marginal ? Le champ de la sociologie militaire en France », *Champs de Mars*, Paris, 1999, vol. 2, n°6, pp. 5 – 30, p. 19.

³² THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, 374 p. ; PAJON Christophe, « La construction d'une vocation d'officier de l'air. Représentations sociales et sélection des élèves de l'École de l'air », *Annales de l'université Toulouse 1 Capitole*, LI/2009.

³³ Entre autres : THOMAS Hubert Jean-Pierre, « Hypothèses pour une étude de mobilité sociale auprès des sous-officiers », *Revue française de science politique*, 1972, vol. 22, n°1, pp. 55 – 72 ; SCHWEISGUTH Étienne, SINEAU Mariette, SUBILEAU Françoise, *Techniciens en uniforme. Les sous-officiers de l'armée de l'air et de la marine*, Paris, Les Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1979, 294 p.

militaire représente également un objet d'étude en soi pour les sociologues du militaire. Il en existe une pluralité d'acceptions qui reflète les différentes perspectives sociologiques selon les faits étudiés (mécanismes de socialisation, relations professionnelles, processus de professionnalisation³⁴, etc.), selon les échelles (individuelle ou collective) et selon les contextes (national, multinational, sur le territoire national, en opération extérieure, etc.). Néanmoins, les études menées sur les acteurs militaires ont tendance, dans la continuité de la tradition structuro-fonctionnaliste, à les homogénéiser³⁵ et/ou à traiter essentiellement de l'armée de terre³⁶. D'autre part, les analyses, même récentes, des acteurs militaires ne se penchent que peu sur l'articulation des problématiques des identités professionnelles avec l'évaluation des politiques publiques,³⁷ ce qui est regrettable compte tenu des nombreuses illustrations du rôle accordé aux préférences, aux orientations, aux valeurs ou encore aux cadres d'expérience des militaires dans l'analyse des politiques publiques. Un acteur en particulier retiendra mon attention : l'aviateur, entendu comme le personnel militaire qui est fonctionnellement et/ou organiquement rattaché à l'armée de l'air.

Malgré un nombre conséquent de théories et d'approches, aucune ne permettait d'articuler mes objets de recherche entre eux. Ces éléments introductifs n'ont pour but que de dévoiler les premières étapes de la recherche (observations, définitions provisoires)³⁸, avant de poursuivre avec l'opérationnalisation et les hypothèses de travail. Un point doit toutefois être préalablement abordé, relatif à l'ancrage disciplinaire de ma recherche. En effet, au regard des contours de mes objets d'étude il est aisé de se rendre compte de la difficulté à circonscrire mes recherches à la seule discipline de la science politique. Mon travail d'analyse est fondé sur l'expérience et

³⁴ GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p.

³⁵ En faisant l'amalgame ou en utilisant indifféremment « l'armée » et « armée de terre » pour renvoyer à une réalité complexe, multiple que forment *les armées*. Certains font amende honorable en soulignant et justifiant un intérêt exclusif pour telle ou telle catégorie de personnel de telle ou telle armée. D'autres ne semblent pas avoir saisi l'ampleur de la réalité.

³⁶ Exemples parmi d'autres : PORTERET Vincent (dir.), *La défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, 2007, 239 p. ; COTON Christel, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, 2017, 283 p.

³⁷ PAJON Christophe, « Identité(s) militaire(s) et Relations Internationales : éléments d'un dialogue » [en ligne], *Dynamiques internationales*, décembre 2015, n°11. Disponible sur, <https://dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2016/02/Pajon-DI-11.pdf>, consulté le 12 octobre 2020.

³⁸ GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001 (11^{ème} éd.), 1 019 p. Voir en particulier « Les étapes de la recherche », pp. 378 – 393.

les opinions des militaires interrogés au cours des entretiens mais également sur mes multiples observations. La sociologie y occupe donc une large place tant concernant les aspects d'accès et de traitement du terrain que le choix du cadre théorique. La difficulté à mobiliser une théorie plus qu'une autre est l'expression à la fois d'un positionnement à la croisée de disciplines (sociologie/science politique), et à la fois du dilemme classique entre holisme et individualisme. Ce phénomène d'interpénétration n'est que le reflet de la construction d'un sous-champ universitaire à la croisée des chemins, véritable « laboratoire disciplinaire »³⁹ : la sociologie militaire.

La sociologie militaire entretient des liens des étroits avec un vaste ensemble d'approches qui, à défaut d'une structure de référence, se reconnaît sous le vocable anglophone de « *war studies* »⁴⁰. Ce qui fait la richesse, mais qui contribue sans doute à fragiliser la position des études de défense comme champ scientifique reconnu en France, c'est la diversité des disciplines qui s'en saisissent : de la science politique à la philosophie, en passant par la sociologie, l'anthropologie ou encore le droit, les sciences de gestion, la géographie, l'économie et l'histoire.⁴¹ Au sein de cet ensemble, se trouve la sociologie militaire – vocable commode mais équivoque – dont l'évolution en France est discontinue⁴² mais qui voit maintenant s'épanouir et se succéder les générations de chercheurs. Sans revenir sur les facteurs d'affaiblissement de la sociologie militaire en France au cours des années 2000⁴³, on peut désormais

³⁹ Expression empruntée à LORIGA Sabina, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise aux XVIIIème siècle*, Paris, les Belles Lettres, 2007, 308 p.

⁴⁰ Contrairement au contexte français, il existe dans les pays anglo-saxons une reconnaissance scientifique et quasi disciplinaire des *War Studies* comme en témoigne le « *Department of War Studies* » du King's College. Voir <https://kcl.ac.uk/warstudies>. HOLEINDRE Jean-Vincent, « Des *Strategic Studies* aux *War Studies* : la structuration d'un champ d'études » in TAILLAT Stéphane, HENROTIN Joseph, SCHMITT Olivier, *Guerre et stratégie*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, 536 p., pp. 499 – 512.

⁴¹ Chacune de ces disciplines recouvre à son tour un certain nombre de sous-champs disciplinaires qui s'y sont à leur tour intéressés comme l'analyse des politiques publiques ou les relations internationales pour les sciences politiques, la sociologie des organisations, des professions ou de la reconnaissance pour la sociologie.

⁴² Pour une histoire de la sociologie militaire française voir BARDIÈS Laure, *Deux siècles de sociologie militaire en France (1815 – 1991) : sociologie d'une sociologie*, 952 p. Thèse : sociologie : Toulouse : 2008. Voir également : BOËNE Bernard, *Les sciences sociales la guerre et l'armée*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014, 277 p. ; MARTIN Michel Louis, « Prometteur ou marginal ? Le champ de la sociologie militaire en France », *art. cit.* ; JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel, « Introduction. À l'aube du XX^{ème} siècle, comment l'institution militaire s'adapte-t-elle à son nouvel environnement ? » in JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p., pp. 9 – 27.

⁴³ Voir HOLEINDRE Jean-Vincent, « La société au miroir des armées. Pour la sociologie militaire » in *ibid.*, pp. 221 – 225.

noter son accroissement à travers le développement de programmes⁴⁴ et d'événements⁴⁵ dédiés à sa redynamisation en tant que champ d'études à part entière.

En réalité les débats autour, et au sein, de la sociologie militaire se polarisent du côté des limites de son champ d'expertise. Elle aussi, à l'image des *War Studies*, des politiques publiques ou des relations internationales, constitue un espace où se côtoient de nombreuses disciplines des sciences sociales (sensiblement les mêmes). Tout cela ne contribue pas à un éclaircissement de sa position au sein des études de défense mais plutôt à accentuer le flou toujours plus prenant des frontières de ce qu'est la « sociologie militaire », alors simple « raccourci qui renvoie aux travaux des sciences sociales consacrés à la chose militaire »⁴⁶. Au milieu de ce kaléidoscope, il est difficile de nier l'influence prépondérante de la science politique. Celle-ci s'explique en partie par l'orientation durable que Raymond Aron donnera aux études sur les armées en les inscrivant dans le champ des études politiques. « *Le contexte de l'étude sociologique des guerres et des armées va orienter la sociologie militaire dans un ensemble de théories extérieures [...], la lier aux sciences juridiques et aux sciences politiques normatives [...] et l'éloigner d'une sociologie générale empiriste* ». ⁴⁷ Dès lors les études sur les armées seront pensées au travers des concepts de guerre, de paix, du conflit, de la légitimité ou de la rationalité de la

⁴⁴ Le Ministère des Armées est particulièrement actif au travers de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) ou de l'Agence innovation de Défense (AID). Des campagnes de bourses doctorales et d'allocations de post-doctorat sont tenues chaque année. Voir : IRSEM, « Le soutien financier » [en ligne]. Disponible sur <https://www.irsem.fr/jeunes-chercheurs/soutien-financier.html#RIS2020>, consulté le 08 octobre 2020. Un soutien académique bénéficie également à la « Relève stratégique » qui correspond à un vivier de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, traitant des questions de sécurité et défense. Voir : IRSEM, « Relève stratégique » [en ligne]. Disponible sur <https://www.irsem.fr/jeunes-chercheurs/releve-strategique.html>, consulté le 08 octobre 2020. Le label « Centres d'excellence » a également été attribué à plusieurs universités. « *Ce label vise à contribuer au développement et à la régénération du vivier des chercheurs français en matière d'étude de défense dans le cadre du Pacte enseignement supérieur* ». Voir : DGRIS, « Cérémonie de lancement des labels "Centre d'excellence" du ministère des Armées » [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/labels-centre-d-excellence>, consulté le 08 octobre 2020.

⁴⁵ Le colloque international qui s'est tenu en décembre 2018 à Paris illustre cette volonté de redynamiser la visibilité du champ. Voir : IRSEM, « La sociologie militaire : un état des lieux » [en ligne], colloque international, 12 et 13 décembre 2018, Paris. Disponible <https://www.irsem.fr/agenda-enhancer/agenda/colloque-international-du-12-et-13-decembre-2018.html>, consulté le 08 octobre 2020.

⁴⁶ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire. Armées, guerre et paix*, Paris, Armand Colin, 2000, 280 p., p. 8.

⁴⁷ THURA Mathias, « Armer le lecteur : Pour une relecture de la sociologie militaire française à partir de ses conditions institutionnelles de production » [en ligne], *Dynamiques internationales*, 2015, n°11. Disponible sur <https://dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2016/02/Thura-DI-11.pdf>, consulté le 08 octobre 2020.

violence d'État, du pouvoir⁴⁸, des rapports de puissance/de domination, de la force, de la justice ou de la justesse des guerres, du *jus in bello* et du *jus ad bellum*, etc. Ainsi, jusque récemment, des ouvrages identifiés comme de sociologie militaire témoignent de cette influence des schèmes politistes qui guident les analyses des armées.⁴⁹

D'un autre côté un noyau de chercheurs s'est construit autour de problématiques relevant davantage de la sociologie. Une communauté de recherche s'est développée avec le « réseau thématique 08 : sociologie du militaire : sécurité, armées et société » de l'association française de sociologie (AFS), le « groupe de travail 05 : forces armées et sociétés » de l'association internationale des sociologues de langue française (AISLF), et le groupe de travail « institution militaire : action, cultures, société » de l'association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES). Leurs travaux s'intéressent aux rapports qui s'établissent entre les militaires et la société et interrogent des thématiques qui relèvent de la formation des militaires, de leurs métiers, de la professionnalisation, de la féminisation, etc. Finalement, leur portage est plutôt la « sociologie *du* militaire » que la « sociologie militaire ». Mes recherches s'inscrivent davantage dans cette autre dynamique. Elles se positionnent dans un courant de « déspecialisation » de la sociologie militaire qui veut que le terrain militaire n'est pas plus spécifique qu'un autre. S'il dispose de ses propres caractéristiques il doit pouvoir être étudié à la lumière des concepts de sociologie générale. L'héritage de la tradition structuro-fonctionnaliste des études sociologiques des forces armées doit être dépassé (mais pas désavoué) pour tendre à une « *normalisation* »⁵⁰ de la sociologie militaire.

⁴⁸ Concernant les tensions qui se cristallisent entre science politique et sociologie autour de la notion de pouvoir dans le champ de la sociologie militaire, voir PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, 160 p. Habilitation à diriger des recherches : Science politique : Toulouse : 2011, p. 13 – 14.

⁴⁹ Même l'ouvrage issu des actes du colloque de 2018 sur l'état des lieux de la sociologie militaire, présente des développements qui s'inscrivent davantage dans une approche par les *War Studies* et la science politique que par la sociologie : JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p. De même pour le manuel classique de Theodore Caplow et de Pascal Vennesson qui traite des armées, de la guerre puis de la paix mais qui ne s'appesantit pas sur des considérations véritablement sociologiques : CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire : armées, guerre et paix, op. cit.*

⁵⁰ KUHN Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2018, 337 p.

Opérationnalisation de la recherche : hypothèses de travail et cadre théorique

Le travail en présence s'inscrit dans une approche par le bas (*bottom-up*) qui part d'une sociologie des acteurs pour aller vers la production d'une politique publique. Deux éléments principaux prennent place tout au long de la démonstration : la variable identitaire et le contexte interarmées. L'identité de l'aviateur ne peut être définie qu'en relation avec d'autres identités militaires. En effet, pour exister, les différentes formes de l'identité (vécue, perçue, projetée) doivent être confrontées à une altérité. Cette dernière est présente dans un environnement professionnel où les membres de chaque composante se fréquentent : l'interarmées. Dans cet espace, des contractions identitaires ont lieu, qui relèvent d'enjeux différents en fonctions des niveaux d'analyse. C'est notamment à la lumière de ce second élément que je déduirai les différentes logiques de construction et d'expression des préférences des acteurs individuels puis collectifs.

L'hypothèse principale de mes recherches repose sur la validation ou l'invalidation de l'existence d'un facteur identitaire professionnel idiosyncratique qui influencerait les comportements des acteurs dans le cadre des processus décisionnels de la politique de défense française. Autrement dit, il s'agit de savoir si un terrien, un marin et un aviateur réfléchissent de la même manière et d'identifier, le cas échéant, les variables indépendantes qui modulent d'éventuelles différences. Lorsque j'expose mes objets de recherche à des militaires, il leur faut, en général, à peine quelques secondes pour me faire part de leur avis qui tient en substance en ces quelques mots : « bien sûr que non, on ne réfléchit pas pareil ». L'ambition de ce travail est de chercher à isoler les variables explicatives de ces différences. Pour cela, et à partir de mon hypothèse principale, je décline plusieurs hypothèses de travail et quelques questions subsidiaires :

- Hypothèse n°1 : postuler l'existence de trois identités professionnelles propres à chacune des composantes armées, c'est conjecturer la possibilité de déconstruire la réalité identitaire partagée ou vécue différemment par les uns et par les autres. Le point de comparaison sera l'identité de l'aviateur entendue comme différenciable et différenciée de celle du marin et du terrien.

- Hypothèse n°2 : L'identité est une variable construite. Elle est relationnelle/interactionnelle, plurielle/contingente, historique/héritée.
- Hypothèse n°3 : l'identité de l'aviateur ne forme pas un tout homogène. À partir de l'observation du réel (la prépondérance des pilotes au sein de l'organisation armée de l'air) il est possible de supposer l'existence de concurrences internes entre différents corps de métier au sein d'un même ensemble social.
- Hypothèse n°4 : les acteurs et les institutions se coconstruisent. Variables internes (filtres institutionnels, rationalités bureaucratiques, intérêts organisationnels) et variables identitaires (perceptions et préférences des acteurs) interagissent et ont des effets sur le réel (dans le cas traité : la politique de défense française).

En clair, il conviendra de comprendre comment – selon quelles modalités, à travers quel(s) jeu(x) d'acteurs et quelle temporalité – s'opèrent les décisions. Cette problématique appelle à d'autres questionnements : comment définir l'identité de l'aviateur ? dans quelle mesure ce facteur identitaire entre-t-il en interaction avec les structures institutionnelles, organisationnelles, bureaucratiques, dans le cadre des processus décisionnels ? et comment évaluer l'importance – relative ou non – qu'il y revêt ? « *La problématique décisionnelle est par définition une analyse multifactorielle, qui s'efforce de déterminer et de pondérer les facteurs qui influent dans la formation du choix public. Démêler l'enchevêtrement de ces facteurs et tenter de les hiérarchiser est une entreprise délicate* »⁵¹. Pourtant, l'analyse « *doit bien déboucher un jour ou l'autre sur une tentative de pondération des facteurs. C'est un risque normal à prendre que de proposer que tel facteur soit considéré comme "dominant". Mais cela ne saurait se faire au prix d'une impasse sur tous les autres* »⁵². Une hiérarchisation des facteurs influençant les processus décisionnels est-elle possible ? Quels en sont les critères d'évaluation ?

Les réponses à ces hypothèses et à ces questionnements s'appuieront sur l'approche interactionniste de la sociologie des professions et sur une heuristique de recherche issue de l'école allemande de l'analyse des politiques publiques. Plusieurs modèles ont d'abord été mis en concurrence. Premièrement, le champ qui, avec

⁵¹ IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France, op. cit.*, p. 32.

⁵² OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La violence faite aux données » *Enquête*, 1996, n°3, pp. 31 – 59, p. 42 – 43

l'*habitus* et les espèces de capital, forment l'épistémologie bourdieusienne. Le champ est une partie de l'espace social ayant acquis un degré d'autonomie suffisant pour reproduire elle-même (*autos*) la croyance dans le bienfondé de son *nomos* (principe fondateur). Il est structuré comme un système relationnel et différentiel où chaque agent occupe une position selon une gradation de plus ou moins dominant/dominé. Cette position est liée à un capital accumulé et à une légitimité spécifique : lorsqu'un agent entre dans un champ il entre dans une lutte généralisée pour le monopole de la définition légitime du *nomos* de ce champ. Pour autant, le champ ne détermine pas les pratiques. Il correspond plutôt à un niveau médiateur qui exerce sur les pratiques un effet de réfraction en tant de système de contraintes objectives et importées. Il est possible pour un agent d'évoluer dans plusieurs champs à la fois, Bourdieu parle de multipositionnalité, cela a pour conséquence l'importation de pratiques et de logiques exogènes au champ.⁵³ Le cadre analytique de Bourdieu était particulièrement attrayant pour l'analyse des objets d'intérêt. Toutefois je n'en ai conservé qu'une portion congrue, celle du capital. Cet emploi est la conséquence du rôle désormais largement attribué et endossé aux concepts bourdieusiens qui remplissent leurs fonctions de signifiés et de signifiants comme aucun autre.⁵⁴ En outre, l'usage que j'en fais s'inscrit dans la description et dans l'analyse des rapports de domination autour de la légitimité et de la violence symbolique, et fait écho à la filiation wébérienne de ce monstre de la sociologie française.⁵⁵

Par la suite ce sont les configurations éliassiennes qui ont été considérées. Le terme de « configuration » a pour dessein de supprimer la connotation inhérente à de nombreux termes traditionnels et selon laquelle les individus et les sociétés sont substantiellement différents. Ces deux concepts ne diffèrent que pour un observateur dont le regard se concentrerait un instant sur les individus qui forment le groupe puis sur le groupe que forment les individus. Selon Elias, il faut préférer l'étude des groupes humains en tant que configuration à la polarisation individu/société. L'intérêt

⁵³ « Dans un champ, des agents et des institutions sont en lutte, avec des forces différentes et selon les règles constituées de cet espace de jeu, pour s'approprier les profits spécifiques qui sont en jeu dans ce champ. Ceux qui dominent le champ ont les moyens de le faire fonctionner à leur profit ; mais ils doivent compter avec la résistance des dominés » in BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, les Éditions de Minuit, 1980, 476 p., p. 111 – 112.

⁵⁴ Le sens commun a pris le dessus malgré une origine scientifique extrêmement lourde.

⁵⁵ FABIANI Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, 2016, 309 p., p.118 – 119.

de cette approche se trouve dans la dynamique d'interactions des acteurs et dans son approche globale dont l'horizon va au-delà de l'opposition holisme *versus* individualisme. Néanmoins elle ne permet pas de déconstruire les facteurs constitutifs de la variable identitaire.

Finalement, je me suis intéressée au modèle de Fritz W. Scharpf : l'institutionnalisme centré sur les acteurs. Cette heuristique de recherche offre une certaine souplesse dans l'introduction de concepts extérieurs, comme par exemple des capitaux bourdieusiens. Elle propose un éclatement des acteurs qui permet d'isoler les variables (cognitives, motivationnelles et institutionnelles) qui modulent leurs comportements. L'institutionnalisme centré sur les acteurs fait également le lien entre acteurs individuels et acteurs collectifs grâce à une approche multiniveaux essentielle dans le cadre de ma démonstration. De plus, il permet de caractériser les interactions des acteurs. Tous ces éléments (ce que l'on sait des acteurs, comment ils interagissent) sont exprimés et organisés grâce au concept de « constellation ».

L'ensemble constitué par ces hypothèses de recherche ainsi que par le double cadre théorique interactionniste et scharpfien suivra une démonstration en sept temps.

Architecture de la thèse

Le chapitre liminaire est dédié à la méthodologie du travail de recherche. Il interroge les rapports que j'ai entretenus avec mon terrain en tant que « militaire-chercheuse ». L'objectif est moins d'atteindre une neutralité axiologique qu'une transparence épistémologique. L'une des difficultés majeures est de réussir à éclaircir ce qui relève d'une volonté scientifique de ce qui est le fait d'une adaptation continue au terrain, aux acteurs, aux opportunités.

Ensuite, la dynamique de la recherche s'inscrit dans une sociologie des acteurs (PARTIE 1). La première étape prend chair dans la déconstruction de la perméabilité et de l'homogénéité apparente du monde militaire (chapitre 1), pour continuer de descendre en granularité en identifiant des marqueurs identitaires propres à l'armée de l'air (chapitre 2), jusqu'à l'éclatement de l'identité de l'aviateur en segments hiérarchisés (chapitre 3). Le risque de cette démarche est de mettre en cause la possibilité d'une mise en sens du réel car par la déconstruction il y a reproduction fidèle du réel, sans réduction d'échelle, mais aussi sans qualité heuristique. Afin

d'éviter de sombrer dans approches micro-empiriques, il faut effectuer le cheminement inverse et produire une taxonomie, démarche propre à une logique scientifique traditionnelle de l'ordonnance du réel.

Une fois l'hétérogénéité des armées, mais surtout de l'armée de l'air, démontrée, l'objectif est de poursuivre la démonstration selon une logique d'interactions et de co-construction des acteurs et des institutions (PARTIE 2). Un premier temps sera dédié à la clarification des termes d'institution/organisation, puis de celui d'acteur avec une mise en perspective scharpfienne (chapitre 4). En tant que réduction de la complexité des phénomènes étudiés, la typologie sert aussi à fixer des frontières entre les groupes de phénomènes les plus similaires et à mettre en évidence la continuité entre les acteurs individuels et les acteurs collectifs. L'identification des facteurs de régulation et leurs réinterprétations par les acteurs seront abordées (chapitre 5), avant, enfin, une mise en perspective de l'ensemble des connaissances dont on disposera sur les acteurs et les constellations d'interactions pour évaluer la mise en œuvre des préférences et des orientations des acteurs dans le cadre de la politique de défense française (chapitre 6).

PROLEGOMENES METHODOLOGIQUES

OBSERVER, INTERROGER, PARTICIPER : A LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE

« Si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme l'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le monde de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes ; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs. »⁵⁶

Le but de ce chapitre est de présenter au lecteur les clefs de compréhension quant aux rapports que j'ai entretenus, en tant que chercheuse, à mon terrain, et d'en éclaircir les enjeux épistémologiques. Au-delà de la présentation des contraintes qui ont pu être les miennes, je m'attacherai également à exposer la méthodologie du travail de recherches en revenant sur le traitement et l'analyse des données.

1. Dans, par, pour le terrain : sociologue et officier, quelle légitimité ?

Questionner la conduite de la recherche, c'est s'interroger sur le rapport du chercheur à sa position et à son terrain, et sur leurs influences réciproques. Cet examen est multiple, à la fois éthique, moral, épistémologique, ontologique, et interdimensionnel au sens où il renvoie à différents espaces – ici l'institution militaire en tant que terrain et en tant qu'employeur, et la communauté universitaire – au sein desquels évolue sans discontinuer le chercheur. Cette position janusienne peut avoir comme conséquence de fragiliser la légitimité du chercheur en fonction de la position adoptée : *« Pourquoi faire confiance à un officier qui est aussi universitaire, et qui finalement ne serait ni l'un ni l'autre ? »⁵⁷*. Ainsi, lors d'échanges avec des militaires,

⁵⁶ ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Pocket, 1999, 258 p., p. 28 – 29.

⁵⁷ PORTE Rémy, « Officier d'active et historien est-il indispensable d'être schizophrène ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 27, n°2, pp. 59 – 66, p. 60.

ceux-ci ont eu tendance à me considérer comme une universitaire⁵⁸ ; d'autre part, le risque de compromission de la recherche au regard des liens étroits entretenus avec l'institution rendrait suspect le chercheur aux yeux de ses camarades universitaires.

1.1. Chercheur *insider* : de la schizophrénie à la démarche épistémologique

L'expression de « *chercheur embarqué* »⁵⁹ (je parlerai plus particulièrement de sociologue) renvoie à une réalité : celle du chercheur qui est inséré dans un réseau étroit de normes professionnelles et qui doit articuler deux registres, l'un scientifique et l'autre lié à son environnement de travail (et d'étude), en l'occurrence militaire. Une acculturation de ce terme peut d'ailleurs être soulignée par l'usage qu'il en est fait dans certains articles scientifiques : « *enrégimenté* »⁶⁰, qui fait référence au régiment de l'armée de terre ; « *cockpitisé* »⁶¹, qui renvoie à l'armée de l'air.

Le sociologue embarqué n'est pas nécessairement militaire. Il est tout à fait possible qu'il soit civil. Le terme d'*insider* sera emprunté à Christophe Pajon et Clément Martin qui ont construit cette terminologie à partir des travaux d'Howard Becker et notamment de son concept d'*outsider*⁶². « *Par un effet miroir [à la définition de l'outsider], le sociologue insider, dans un contexte militaire, apparaît alors comme un individu ayant une disposition hypercorrective* »⁶³. Dans le cas qui est le mien, officier sous contrat de l'armée de l'air et chercheuse, je parlerais même

⁵⁸ « [...] l'universitaire que tu es » - carnet de terrain : discussion informelle avec un officier supérieur de l'armée de l'air, Paris, le 18 octobre 2018.

⁵⁹ Cette terminologie fait écho, à l'origine, aux « journalistes embarqués » de la guerre en Irak.

⁶⁰ PAJON Christophe, « Le sociologue enrégimenté : méthodes des sciences sociales en terrain militaire » in GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, op. cit., pp. 45 – 55.

⁶¹ MARTIN Clément, PAJON Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'*insiders* ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol 27, n°2, pp. 23 – 30, p. 23. Notons dès à présent une première apparition d'un phénomène que nous étudierons plus largement *infra* : la domination symbolique d'un segment de la profession des aviateurs, celui des pilotes qui sont bien les seuls à évoluer au sein du cockpit de l'avion.

⁶² « *Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme un étranger au groupe [outsider]* » in HOWARD Becker S., *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 247 p., p. 25.

⁶³ MARTIN Clément, PAJON Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'*insiders* ? », art. cit., p. 24.

de « chercheur-indigène »⁶⁴ ou d'« indigénisation » du chercheur,⁶⁵ en ce sens que je suis engagée *dans* mais aussi *par* mon terrain.⁶⁶ La réflexion épistémologique engendrée se cristallise autour des problématiques (classiques) recensées par Bernard Boëne⁶⁷ et qui se concentrent autour (1) de la neutralité de l'engagement du sociologue à l'égard de l'institution qui le rémunère ; (2) de la demande institutionnelle de disposer d'experts qui disposeraient de conseils pouvant être rapidement mis en œuvre ; (3) de la légitimité de ce type de sociologie dans la communauté des sociologues ; (4) de la manière dont le chercheur exerce son métier par apport aux exigences de discrétion du terrain⁶⁸. Chacun de ces axes mérite de plus amples développements notamment en vertu du fait que le chercheur-indigène serait encore plus « cockpitisé » que le sociologue *insider*.

1.1.1. La neutralité de l'engagement du sociologue (1) & (2)

Le travail d'enquête du sociologue-indigène serait remis en cause par une forme d'aveuglement, voire de conversion à l'institution qu'il étudie (1). Le premier argument tient dans le simple fait que la rémunération par l'institution, ici militaire, du chercheur, orienterait sa recherche selon un sentiment de redevance. Cette idée ne serait-elle véritablement applicable qu'au cas du chercheur *insider* en sociologie militaire ? Serait-elle moins valable dans d'autres institutions ?

Le statut de chercheur au sein du Ministère des Armées⁶⁹, plus particulièrement au sein de l'armée de l'air, s'est articulé tout au long de mes années

⁶⁴ En écho au « sociologue indigène » d'Olivier Schwartz in SCHWARTZ Olivier, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », préface de ANDERSON Nels, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, 319 p.

⁶⁵ Je me situe ici dans la même perspective qu'André Thiéblemont qui s'inscrit explicitement dans une démarche ethnographique. Faire le choix d'enquêter sur son propre milieu est une pratique relativement courante en sociologie. Voir notamment HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, 420 p. ; ANDERSON Nels, *Le Hobo, sociologie du sans-abri, op. cit.* ; RENAHY Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010, 284 p. Les travaux en ethnologie sont nombreux, pour n'en citer que quelques-uns voir le dossier spécial de la revue *Genèses*, « Implications ethnographiques », 2013, vol. 1, n°90, 176 p. ; GHASARIAN Christian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002, 248 p. et la contribution de ABÉLÈS Marc, « Le terrain et le sous-terrain » in *ibid.*, pp. 35 – 43.

⁶⁶ Le terme de « *in-service research* » est parfois employé.

⁶⁷ BOËNE Bernard, « Les décisions américaines en matière de défense : comment les sociologues y contribuent », *Revue française de sociologie*, 1983, vol. 24, n°2, pp. 203 – 226.

⁶⁸ Que ce soit expliqué par des raisons de concurrence industrielle ou parce que les personnes ne souhaitent pas se mettre en difficulté (enjeux liés aux carrières ou aux rapports avec la hiérarchie).

⁶⁹ Ci-après dénommé « le Ministère ».

de recherches⁷⁰ autour d'un discours des ressources humaines (RH) qui n'incitait pas à une forme de subordination. En effet, le sens, l'utilité et l'intérêt du travail de chercheur sont rarement soulignés et sont souvent l'objet d'incompréhensions pour les gestionnaires militaires, « l'armée de l'air ne sait pas quoi faire d'un profil comme le vôtre, lieutenant » me suis-je entendue dire une première fois. Symptôme de ce décalage : les spécialités « 37.10 » et « 37.40 », au sein desquelles sont identifiés les « officiers enseignants-chercheurs », regroupent respectivement les fonctions d'encadrement⁷¹, d'enseignement, et de moniteur d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS) ; de communication. De plus, en fonction de son lieu d'affectation l'officier enseignant-chercheur a longtemps vu sa valeur être indexée au nombre d'heures de cours dispensées ou au nombre de stagiaires encadrés, d'événements organisés.

Pour autant, un élément vient provoquer des tensions épistémologiques relatives à la neutralité du chercheur : la création d'un sentiment d'attachement⁷² envers des individus ou envers l'institution en elle-même – soulignons d'ailleurs ici que cela pouvait être subodoré dès le choix fait de porter l'uniforme, de s'engager.⁷³ Si la création de liens affectifs interpersonnels n'a, à mes yeux, pas d'impact sur ma recherche en dehors d'une motivation à soutenir mes travaux par respect et loyauté pour les personnes auprès de qui je me suis engagée, l'attachement à l'institution est, lui, plus délicat dans l'identification de ses conséquences. Ce sentiment je l'ai expérimenté lors de mon déploiement opérationnel. Après plusieurs semaines passées au cœur d'un détachement d'environ 190 individus essentiellement issus de l'armée de terre⁷⁴, une émotion très intense m'a traversée lorsqu'une patrouille de *Mirage 2000* a effectué un *show of presence*⁷⁵ au-dessus du camp, mélange de nostalgie,

⁷⁰ Un léger vent contraire s'est fait sentir sur la dernière année de thèse notamment avec, par exemple, le changement de statuts de l'École de l'air et la nouvelle place accordée à son centre de recherche.

⁷¹ Qui regroupe l'ensemble des moniteurs, des instructeurs ou des responsables de promotions d'élèves dans l'ensemble des écoles de l'armée de l'air.

⁷² FANCELLO Sandra, « Travailler sans affinités : l'ethnologue chez les "convertis" », *Journal des anthropologues*, 2008, pp. 65 – 90.

⁷³ Cela fait écho à l'autocontrôle ou autocensure dont je parlais précédemment.

⁷⁴ Sur 190 personnels (en moyenne) nous étions 3 aviateurs.

⁷⁵ Consiste à manifester la présence des armées françaises par un passage en altitude d'aéronefs au-dessus des troupes.

d'absence et de fierté.⁷⁶ Une fois conscientisé à mon retour en France, je ne savais que faire de cet épisode ni qu'en penser. Étais-je « vendue » ? Incapable de discernement ? Comment évaluer l'impact de cet attachement ? Était-il présent depuis le début ou a-t-il été largement accentué par le contexte de la mission ? Il est possible d'imaginer que mon appartenance à telle armée vienne biaiser ma démonstration. Je prendrais alors le rôle d'un militaire-sociologue qui chercherait à défendre la position de son « ancrage »⁷⁷ face aux autres.

Tout comme une volonté de plaire (pour s'assurer le bon déroulement de sa carrière) ou de convenir aux attentes (parfois rêvées) de l'institution pourrait également venir influencer la conduite et les résultats de la recherche par le truchement d'omissions ou d'atténuation des données, des expériences et des résultats. Or s'assurer une belle carrière en ayant commencé par la recherche n'est pas des plus judicieux. Il faudra donc que le chercheur déploie d'autres canaux, d'autres intermédiaires pour y arriver.

D'autre part, le chercheur est souvent perçu, par raccourci heuristique (étant donné que la recherche, le doctorat ne correspondent à rien de connu dans les grilles de lecture de « l'institution »⁷⁸), comme un « expert » qui serait à disposition des décideurs dans leur quête d'aide à la décision (2). Le risque est de voir le chercheur « *modifier ses interprétations ou conclure sur des faits sélectionnés selon d'autres critères que ceux de la rigueur scientifique* »⁷⁹ parce qu'il aurait fait siennes des préoccupations qui lui sont normalement étrangères. L'autre écueil est d'assister à l'éloignement du chercheur en sciences sociales des canons universitaires pour se rapprocher de ceux d'un technicien, ce qui peut être encouragé par l'institution puisqu'elle y voit, elle, selon une approche empirique, un gain concret avec parfois des produits finis tangibles.

⁷⁶ Concernant ces questions émotionnelles et le rapport au terrain voir notamment la journée d'étude IRSEM, journée d'étude « Revenir du combat – revenir du terrain sensible » [en ligne], 14 octobre 2020. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=QQ83yW4Uvck>, consulté le 18 mai 2021.

⁷⁷ Terme indigène faisant référence à l'armée d'appartenance : « ancrage air », « ancrage terre », « ancrage marine » - couramment employé en espace interarmées comme les groupements de soutien des bases de défense (GSBdD).

⁷⁸ Le terme est utilisé comme marqueur d'appartenance à cette même institution. Son usage (avec ou sans guillemets) ne doit pas sous-entendre un manque de distance par rapport à l'objet.

⁷⁹ BOËNE Bernard, « Les décisions américaines en matière de défense : comment les sociologues y contribuent », *art. cit.*, p. 218.

Le désintéressement ou la méconnaissance des RH vis-à-vis du doctorat, des compétences et des capacités qu'il permet de développer peut être envisagé selon deux perspectives. D'abord, cela permet au chercheur de disposer d'une marge de manœuvre conséquente quant aux sujets abordés ou aux prises de position défendues dans sa recherche. Seuls les sujets dits « sensibles », c'est-à-dire relevant d'une habilitation de confidentialité, ont tendance à faire l'objet d'une attention particulière. Cela évacue également toute forme de question concernant d'éventuelles pressions que le chercheur pourrait recevoir de sa hiérarchie. À aucun moment je n'ai été mise en garde quant à une nécessaire relecture institutionnelle ou relativement à une autorisation de publication des résultats de ma recherche. Cela n'empêche pas le risque de voir apparaître un phénomène d'autocontrôle, voire d'autocensure, reflet d'une adhésion aux intérêts de l'employeur mais, également, d'une crainte de sanctions. Par ailleurs, cette intériorisation des contraintes peut conduire à un allègement du contrôle des cadres (universitaires et militaires) qui estiment pouvoir « faire confiance » car j'ai attesté d'un sens des responsabilités et d'une allégeance aux intérêts fondamentaux de l'organisation qui m'emploie.

Dans un autre ordre d'idées, cette insensibilité à la recherche ne permet pas au chercheur d'envisager une carrière, disons au sens universitaire du terme, au sein de l'institution ; très vite il est demandé au jeune officier de « choisir entre la recherche ou l'armée ». Ce discours crée une forme de dissonance interne chez le chercheur qui fait largement écho à ce que Hughes appelle le passage à travers le miroir, le dédoublement de soi et l'identification à un rôle professionnel. Regarder le monde à l'envers en passant de la culture profane à la culture professionnelle implique une coexistence de ces deux cultures qui doivent interagir sans se neutraliser ou se détruire, ce qui ne se fait pas sans crise. Cette conversion identitaire implique en effet le renoncement à certaines identités sans que de nouvelles ne soient installées.

À ces changements s'ajoute la confrontation, en l'occurrence ici douloureuse entre la réalité de la profession, de l'institution et l'image que la personne s'en était lentement faite au fil des années. Ces aspects créent un espace où le chercheur junior, jeune officier, doit prendre la mesure des choix qu'il ou elle va devoir faire : la voix de la recherche au détriment d'un engagement opérationnel (alors même que ce dernier a pu être facteur dans la décision de présenter sa candidature au poste

d'*officier* enseignant-chercheur, « faire de la recherche oui, mais pas à l'université ») ou bien la profession d'*officier* aux dépens du doctorat (abandon, réalisation de la thèse en « temps masqué »⁸⁰, conduite rapide et bâcler des recherches)⁸¹. Il semblerait donc qu'il ne soit pas, ou difficilement possible, de réussir à conjuguer « l'être militaire » et « l'être chercheur ». Pour autant, dans le cas qui fut le mien je réussis, jusqu'à aujourd'hui du moins, à conjuguer les deux avec notamment l'aboutissement de cette thèse et un déploiement en opération extérieure. Cependant, encore à l'heure actuelle il m'est extrêmement compliqué d'envisager une carrière de chercheuse sur le long terme au sein des forces armées.

Ces phénomènes ne sont pas intrinsèques à l'indigénisation du chercheur et ils renvoient à des débats non spécifiques sur l'éthique du sociologue et sur sa relation à l'institution qui lui ordonne et le paie. Il s'agit donc moins de savoir si un statut est plus favorable que l'autre à la bonne réalisation de l'enquête, que d'un cheminement intellectuel et personnel qui met le sociologue « à l'épreuve de lui-même »⁸² au regard de ces questionnements moraux et éthiques. Questionner la croyance en la neutralité axiologique wébérienne du chercheur, homme savant comme machine à objectiver⁸³, comme observateur sans passion ou comme « *sociologue sans qualités* »⁸⁴ c'est interroger une démarche toute entière construite sur l'engagement du chercheur qui s'appuie sur son implication directe, « à la première personne », qui fait que « *le principal medium de l'enquête est ainsi l'expérience incarnée* »⁸⁵ de celui-ci. Il s'agit donc de relativiser cette neutralité axiologique sans pour autant remettre en question fondamentalement la scientificité des résultats de la recherche. Ensuite, c'est au chercheur de faire l'effort de nourrir la sociologie plus que de renvoyer à l'institution l'image qu'elle a d'elle-même. Cette confession ne doit pas

⁸⁰ Expression indigène qui renvoie à un travail effectué, au profit de l'institution, mais en dehors des heures de travail habituelles (soit parce qu'il s'agit d'une tâche qui ne relève pas de la fiche de poste – comme pour un officier cadre de promotions d'élèves qui réalise sa thèse « en plus » ; soit parce que le temps accordé au travail de doctorat est inexistant – malgré cette fois-ci une fiche de poste en adéquation).

⁸¹ Aucune obligation de résultat n'est mentionnée dans l'engagement à servir (sorte de contrat de travail) du contractuel.

⁸² FANCELLO Sandra, « Travailler sans affinités : l'ethnologue chez les “convertis” », *art. cit.*, p. 73.

⁸³ DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 p.

⁸⁴ NAUDIER Delphine, SIMONET Maud, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagement*, Paris, La Découverte, 2011, 251 p.

⁸⁵ CEFAÏ Daniel cité in ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'Miel Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 87, n°3, pp. 155 – 173, p. 156.

être lue comme un manque de loyauté à l'égard de l'institution mais plutôt, selon une interprétation plus ambitieuse, comme une quête de réhabilitation de la sociologie militaire.

1.1.2. La légitimité de la sociologie militaire dans la communauté des sociologues (3)

Comme vu en introduction, la sociologie militaire est un espace où se côtoient de nombreuses disciplines des sciences sociales. C'est également un champ qui s'est construit à partir de son terrain comme en témoigne la création du réseau thématique (RT) 08 « Sociologie du militaire – Sécurité, armées, société » au sein de l'Association française de sociologie (AFS). La volonté affichée par la génération de chercheurs qui s'affirmera au cours des années 2000⁸⁶ est de faire de la sociologie *du* militaire à partir de la sociologie des organisations et des identités. Elle souligne l'intention de favoriser la reconnaissance de cette thématique au sein de la discipline de la Sociologie et d'encourager les échanges avec d'autres réseaux, afin de faire comprendre à tous l'intérêt que peuvent représenter les recherches sur le milieu militaire.

En effet, la sociologie militaire semblait alors frappée « *d'insularité théorique* »⁸⁷, c'est-à-dire que, si les concepts de sociologie générale trouvent leur application dans les études des forces armées, il semble que l'inverse ne fonctionne pas. La sociologie militaire va jusqu'à former ses propres concepts de « spécificité », de « banalisation », de « relations civilo-militaires »⁸⁸ dont le caractère fortement descriptif les rend peu transmissibles. Dès lors, il ne s'agit donc plus de ghettoïser la sociologie militaire mais de « *considérer le monde militaire comme révélateur sinon comme amplificateur de phénomènes sociaux de portée très générale* » et de « *mettre en exergue les particularités de l'investigation scientifique en milieu militaire et les*

⁸⁶ Sébastien Jakubowski, Christophe Pajon, François Gresle, Jean-François Léger, Éric Letonturier, André Thiéblemont, etc.

⁸⁷ PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 408 p., 1991, p. 50.

⁸⁸ Selon moi : la « spécificité » militaire n'a rien de spécifique (j'aurai l'occasion d'y revenir) ; la « banalisation » est la conséquence d'une professionnalisation réussie ; les « relations civilo-militaires » ne sont pas un concept mais une portion congrue d'un terrain s'inscrivant dans la sociologie des élites ou des études sur les hauts fonctionnaires de l'État.

apports que ce dernier est susceptible d'offrir ». ⁸⁹ En d'autres mots, « *si l'on veut vraiment sortir la sociologie militaire de sa marginalité, il faut que celle-ci ne soit pas seulement considérée comme une science appliquée* », il faut « *qu'elle se rapproche de sa référence originelle en montrant en quoi l'exploration de ce domaine peut se révéler riche d'enseignements pour la sociologie proprement dite, tant sur le plan théorique que méthodologique* » ⁹⁰, un appel mainte fois répété. Bref, il s'agit de sortir le monde des forces armées de sa mythique, et mystique, « *spécificité* ».

Derrière l'examen de la posture du sociologue embarqué, relativement à sa dépendance à l'égard de l'institution ou à la perception de celui-ci comme *insider* par les enquêtés et par les pairs, se retrouvent des problématiques séculaires quant à la rupture initiale avec les prénotions et quant à la recherche contractuelle et ponctuelle dans le champ de la sociologie de manière générale mais également en analyse des politiques publiques. « *La reconnaissance que l'activité de recherche est balisée en pratique par les multiples engagements du chercheur, son rapport au monde et à son objet est ancienne* » ⁹¹. La sociologie militaire s'inscrit dans cette tradition. Il faut également prendre en compte l'évolution du métier de chercheur, peu importe la discipline, avec les commandes publiques et privées, les financements fléchés, la recherche appliquée, les partenariats public-privé. ⁹²

Ensuite, le réseau RT-08 se définit par un terrain quand les autres sont construits autour d'objets et/ou de problématiques. ⁹³ Ce rapport au terrain est une autre explication de la richesse disciplinaire qui existe au sein de la sociologie militaire. Néanmoins, l'affirmation d'une forte singularité empirique engendre deux conséquences néfastes. La première est de prendre le risque de n'être qu'une pâle copie du discours corporatiste des militaires. Ce risque peut, ou est, en partie renforcé

⁸⁹ GRESLE François, « Préface » in GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 pp., p. 9 – 12, p. 9.

⁹⁰ GRESLE François, « Présentation », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 637 – 645, p. 645.

⁹¹ ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'Miel Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 87, n°3, pp. 155-173, p. 156.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Par exemple, l'objet du « militaire » aurait pu être un terrain parmi d'autres du RT-01 « Savoirs, travail, professions » ou bien du RT-04 « Sociologie de l'éducation et de la formation ».

par les liens institutionnels⁹⁴ qu'entretient la sociologie militaire avec le ministère de la Défense puis des Armées. Ce contexte a des effets sur le contenu des savoirs sociologiques qui sont produits sur l'institution. Aujourd'hui, il serait encore illusoire de penser que la sociologie militaire soit stratégiquement autonome et indépendante du Ministère. Les soutiens financiers et académiques déployés par l'institution sont nombreux, à cela s'ajoute nombre d'études dites « de prospective et stratégiques » (EPS) d'origine institutionnelle qui sont traitées par les centres de recherches ministériels : « *les sociologues sont interrogés par les militaires sur des thématiques qui suscitent l'intérêt des militaires, et leurs enquêtes s'engendrent à partir de cette demande* »⁹⁵. Il ne faut pas pour autant considérer que cette sociologie soit totalement contrôlée par l'objet-sujet militaire. D'autant plus que ces soutiens permettent à la sociologie militaire de maintenir une masse critique de chercheurs dans le domaine et de faciliter les accès au terrain⁹⁶.

La seconde conséquence liée à la singularité empirique et institutionnelle de la sociologie militaire consiste en un renforcement du sentiment de prévention des universitaires à l'égard de la chose militaire et de la communauté épistémique qui s'évertue à l'étudier, au regard du caractère potentiellement partial et connivent de la recherche sur les forces armées. La marginalité de la sociologie militaire évoquée un peu plus haut a eu comme conséquence à ses débuts une division du travail entre des sociologues militaires ayant de réelles difficultés à être reconnus dans le monde de la recherche, et les sociologues légitimes recrutés parce que reconnus comme tels, investissant ponctuellement le terrain de la sociologie militaire. En 2020, le degré de reconnaissance sociale ou d'occupation de la scène intellectuelle de la sociologie militaire est nettement plus important qu'à la fin des années 1990⁹⁷. Cela se traduit notamment par la place importante qui est accordée aux enseignements universitaires qui se sont multipliés, par l'influence des auteurs ainsi que par la légitimité de plus en

⁹⁴ Concernant l'histoire des rapports entre la sociologie militaire et les institutions voir THURA Mathias, « Armer le lecteur : Pour une relecture de la sociologie militaire française à partir de ses conditions institutionnelles de production », *art. cit.*

⁹⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁹⁶ Les chercheurs, politistes ou sociologues, qui ne sont pas *insiders* rencontrent en effet des difficultés non négligeables pour leurs recherches sur le monde de la défense (accès et autorisation de visites, obtention d'agrément, accords pour la tenue d'entretiens avec le personnel, règles de confidentialité, etc.). Voir notamment DESCHAUX-DUTARD Delphine (dir.), *Research Methods in Defence Studies. A Multidisciplinary Overview*, Oxon, Routledge, 2021, 223 p.

⁹⁷ MARTIN Michel Louis, « Prometteur ou marginal ? Le champ de la sociologie militaire en France », *art. cit.*

plus affirmée de la sociologie des forces armées comme entreprise scientifique (multiplication des laboratoires et centres de recherches, nombre croissant de thèses de doctorats, etc.) le tout dans un contexte national et international favorable à la multiplication des études de défense.

Paradoxalement, alors que la sociologie militaire s'est, en grande partie, construite à partir de son terrain, l'accès à celui-ci s'avère complexe et ce malgré les liens institutionnels qui peuvent exister.

1.1.3. Rapports au, et exigences du terrain (4)

Qu'il soit embarqué ou indigénisé, le sociologue personnel de la défense bénéficie d'opportunités, comme il subit des sujétions liées à sa position, dans le cadre des accès à son terrain. Il est pris dans un jeu de contraintes qui lui impose certains rôles qu'il est affecté d'endosser sauf à être marginalisé, ou à voir son terrain se (re)fermer. Des différences de degrés peuvent être observées en fonction qu'il porte l'uniforme ou non. Au-delà de ces coûts/bénéfices, de véritables enjeux se font jour dans la relation entretenue avec le terrain.

1.1.1.1. Accès au terrain, au réseau, à certaines données

Il apparaît souvent difficile aux sociologues d'accéder aux données et aux individus sans accord préalable de la hiérarchie militaire, voire ministérielle. Cependant une fois la recommandation obtenue, l'ouverture du terrain est facilitée et l'accueil est souvent sympathique même s'il faudra au chercheur renouveler sa bonne foi et son souci de ne pas nuire à l'institution. En effet, malgré la « stampelisation »⁹⁸ du chercheur par l'institution, le contenu de l'exercice intellectuel peut, par les questions soulevées et les réponses ou recommandations qui y sont apportées, être rejeté – parfois par les commanditaires eux-mêmes. Ce fut le cas d'une collègue qui, après un long travail d'investigation, a vu ses conclusions être refusées par l'instigateur du rapport car celles-ci ne lui convenaient pas. Elle n'a eu aucun moyen de valoriser ses recherches.

En tant qu'*insider*, le chercheur peut avoir accès à certaines sources comme la littérature grise ou des bases de données à l'instar de l'intranet des armées. Si les accès restent réglementés, par l'obtention d'agrèments ou d'habilitation de

⁹⁸ Expression indigène pour « validé » par la hiérarchie ou l'institution. De l'anglais « *stamped* » qui signifie « estampillé ».

confidentialité, il est possible pour le sociologue de tomber sur de véritables mines d'informations. Ce fut mon cas en 2018 avec la publication par la direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRHAA) de l'annuaire des officiers. Tableau *Excel* regroupant l'ensemble des officiers aviateurs, il contient, entre autres, le genre, les appartenances de corps, les spécialités et les années de passages au grade supérieur. Cet annuaire de gestion m'a permis de réaliser des statistiques descriptives au profit d'une étude sur la segmentation de la profession d'officier au sein de l'armée de l'air et les enjeux de carrière.⁹⁹ Le bureau de la DRHAA avait d'ailleurs très aimablement consenti à fournir les annuaires des années précédentes (jusqu'en 2012, date à partir de laquelle les données ont été informatisées). Des mises en contact peuvent aussi être proposées à l'enquêteur comme, lorsqu'à l'issue d'un entretien avec un commandant de base aérienne, celui-ci m'a proposé de me mettre en contact avec le chef de l'escadron de chasse « 2/4 La Fayette ». J'ai ainsi pu avoir accès à des personnels pour des entretiens tout en menant une observation non-participante.¹⁰⁰

Lorsque le sociologue porte l'uniforme il voit également s'ouvrir à lui des espaces inaccessibles au chercheur civil. C'est le cas par exemple de stages qui sont réservés parce que ne disposant que de très peu de places (à peine le nombre suffisant pour pouvoir former l'ensemble des militaires désignés pour remplir la mission rattachée) ou bien nécessitant un niveau d'habilitation spécifique.¹⁰¹ À cet égard, ma participation à l'une de ces formations a été facilitée par deux éléments : mon statut de militaire et mon appartenance au Centre de recherche de l'armée de l'air, puisque l'un des chercheurs était en bonne relation avec les organisateurs du stage. La mission opérationnelle, c'est-à-dire la participation à une opération intérieure ou extérieure – *Sentinelles* ou *Barkhane* pas exemple – est également difficile voire impossible

⁹⁹ TROTOUX Camille, « Carrière(s) de pilote(s) : hiérarchisation et différenciation professionnelles », *La sociologie militaire : un état des lieux*, colloque international, 12 – 13 décembre 2018, Paris.

¹⁰⁰ Concernant les méthodes utilisées voir « Prolégomènes méthodologiques/2. Les méthodes, les terrain, les données et leur analyse ».

¹⁰¹ Ce fut mon cas pour le stage interarmées (présence de marins) et interalliés de formation et d'exercice à la gestion de l'espace aérien en opération extérieure réalisé sur la bases aériennes de Lyon Mont Verdun en 2018.

d'accès au chercheur civil¹⁰². Chacun de ces moments a été l'occasion de « recrutements » pour la campagne d'entretiens.

1.1.1.2. Connaissance et apprentissage des protocoles : acculturation

Si l'accès au terrain est indispensable dans le cadre de l'étude, il ne faut pas oublier que « *les connaissances préalablement acquises [sont] d'une utilité incontestable ; en fait, c'est souvent grâce à elles que l'on peut engager les conversations par lesquelles début le travail de terrain* »¹⁰³. En effet, la pré-connaissance du monde militaire et l'apprentissage des codes protocolaires constituent des avantages non négligeables. Pour ma part, j'ai vécu toute une période (longue de trois mois) d'acculturation à l'armée de l'air au cours de laquelle nous avons eu des enseignements tels que « la correspondance militaire », « grades et hiérarchie », « rendre compte », etc. Ainsi la connaissance de ce véritable « *code cryptologique inaccessible au non-initié* »¹⁰⁴ que forment les grades, les signes distinctifs sur les uniformes, les formules de politesse, le respect de certains espaces sacralisés (comme la place d'armes), sont autant de codes que j'ai intériorisés et qui ont, avec le recul, grandement simplifié l'enquête.

Ces savoir-être sont accessibles au chercheur civil si celui-ci veut bien faire l'effort de les appréhender et de les mettre en œuvre. Le sociologue *insider* en « *ne transgressant pas les normes militaires [...] serait observé et évalué par un sujet militaire "rassuré". L'insider, bénéficiant d'une forme de cooptation, serait considéré comme un pair, ou un allié* »¹⁰⁵. En revanche, il apparaît que les enquêtés pardonneraient plus facilement une erreur à un enquêteur « extérieur », plutôt qu'à celui embarqué qui pourra se voir disqualifier par sa méconnaissance des protocoles. Une multiplication des impairs (un non-respect des savoir-être, des pratiques de correspondance ou encore un contournement – parfois involontaire – de la hiérarchie)

¹⁰² PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*, 580 p. Thèse : Sociologie : Paris 1 : 2006.

¹⁰³ HUGHES Everett, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, 344 p., p. 268.

¹⁰⁴ THIÉBLEMONT André, « Le double langage du galon dans l'armée de terre », *Mots*, 1997, n°51, pp. 103 – 110, p. 103.

¹⁰⁵ MARTIN Clément, PAJON Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'*insiders* ? », *art. cit.*, p. 24.

peut avoir comme conséquence de voir se refermer les portes des bureaux, ce qui n'est évidemment pas souhaitable dans le cadre d'une enquête sociologique que l'on soit chercheur embarqué ou indigénisé.

Dans ce contexte, le dévoilement de ses propres connaissances ou une naïveté feinte, deux outils à la disposition du chercheur, forment un véritable enjeu dans le déroulé des entretiens ou des visites. Le tout, pour le chercheur, est de réussir à savoir quel rôle adopter en fonction de l'interlocuteur et des objectifs de l'action menée à son rencontre dans le cadre de l'enquête. Plus le sociologue aura une connaissance fine du milieu et plus il verra son capital culturel développé, plus il sera en mesure de réduire les éventuelles méfiances pouvant se profiler.

1.1.1.3. Gestion des méfiances et enjeux de confiance

« Dans l'évaluation des éléments de preuve, nous devons aussi tenir compte du rôle attribué à l'observateur par les membres du groupe. De la définition de ce rôle attribué à l'observateur découleront les effets sur ce qu'ils lui diront ou lui laisseront voir. (...) En revanche, si tout le monde sait qu'il est chercheur, il doit apprendre quelles définitions du rôle lui sont attribuées par les membres du groupe, et il doit surtout savoir si l'on a cru bon de lui dissimuler certaines informations ou certains événements. Sachant cela, il pourra interpréter plus justement les éléments dont il dispose. »¹⁰⁶

L'un des enjeux principaux de mon travail consiste en la réussite de l'enquête. Elle est conditionnée par le bon déroulé de la campagne d'entretiens et des différents moments d'observation et/ou de participation. Ainsi la multiplication des interviews menées tout au long du doctorat est le fruit d'un travail relationnel et interpersonnel continu. Ce processus est largement dépendant des réseaux des interviewés auxquels je demandais s'ils connaissaient des personnes susceptibles de répondre à mes questions. Deux options se présentent alors : soit, suite à l'entretien, et si le personnel avait en effet quelques noms dans son chapeau, un mail était envoyé pour une demande de mise en contact ; soit le personnel se chargeait lui-même de me mettre en

¹⁰⁶ BECKER Howard, « Inférence et preuve en observation participante. Sur la fiabilité des données et la validités des hypothèses » in CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, 615 p., pp. 350 – 362, p. 356.

relation avec l'une de ses connaissances. La recommandation dépendait de la perception du chercheur par les enquêtés qui est donc primordiale. Une troisième option était possible : l'interviewé pouvait aussi ne pas s'impliquer ni lui ni son réseau plus avant dans la recherche. Tout dépend de la perception qu'il avait de l'enquêteur ainsi que de la pertinence et de l'intérêt, à ses yeux, des thématiques de recherche.¹⁰⁷

Le chercheur civil est identifiable parce qu'il ne porte pas l'uniforme et parce qu'il ne dispose pas de grade permettant de le situer dans un rapport hiérarchique militaire. Sa perception dans le milieu militaire peut être péjorative en ce qu'il se rapproche, pour les enquêtés, d'un *outsider* et donc du monde civil qui a pu être un objet de confrontation dans la construction de la vocation militaire des individus. La sociologie de soi a en effet tendance à susciter la méfiance et l'on voit apparaître alors une crainte des résultats ou d'une exploitation médiatique qui pourrait en être fait.¹⁰⁸

S'il existe une mauvaise perception du chercheur civil, le militaire sociologue n'est pas nécessairement mieux loti. En effet, il est parfois compliqué de justifier de sa présence ou de faire comprendre l'intérêt des travaux de recherches qui sont menés. Les interlocuteurs ont du mal à imaginer que l'institution puisse payer « des gens à rien faire », tout ça n'étant qu'« une vague fumisterie » – pour ne citer que quelques-unes des réflexions entendues.¹⁰⁹ Le statut du chercheur interpelle et il peut provoquer des « états de crispation et par conséquent de blocages »¹¹⁰. Les acteurs étudiés ne saisissent pas toujours l'objectivation que tente de mettre en place l'observateur. Ils peuvent le voir comme un espion à la solde de la hiérarchie plutôt que comme un « scientifique », statut qui ne représente d'ailleurs pas grande chose à leurs yeux.¹¹¹

¹⁰⁷ C'était également le cas en ce qui concerne certaines opportunités de visites d'unités.

¹⁰⁸ Comme ce fut le cas par exemple concernant les questions de harcèlement dans les classes préparatoires militaires. Voir l'intervention du sociologue Claude Weber sur <https://www.liberation.fr/france/2018/03/22/claude-weber-la-question-du-maintien-des-classes-prepa-militaires-se-pose-1638208> et le traitement médiatique du sujet par *Libération* sur <https://www.liberation.fr/Saint-Cyr,10944>.

¹⁰⁹ J'inviterai le lecteur à faire ici le parallèle avec les éléments cités *supra* concernant la méconnaissance du rôle du militaire-chercheur par les RH.

¹¹⁰ BRUNETEAUX Patrick, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *Genèses*, 1995, n°19, p. 108-121, p. 118.

¹¹¹ Surtout en sciences humaines puisque bien souvent le terme de « scientifique » renvoie à l'image que l'on a des sciences dites « dure » c'est-à-dire de l'ingénieur, médicale, etc.

Dans les deux cas, il faut tenir compte du rôle attribué à l'observateur par les membres du groupe. « *De la définition de ce rôle [...] découleront les effets sur ce qu'ils lui diront ou lui laisseront voir* »¹¹². Il y a là un enjeu dans l'évaluation des éléments de la preuve en fonction de ce que l'on a cru bon d'omettre ou de dissimuler au chercheur tel que défini par les membres du groupe. Cette vigilance à l'égard du sociologue peut avoir pour effet que l'enquêté se contente de « réciter » un discours lissé qui correspond aux éléments de langage politiquement correct de l'institution. Il pratique alors la « langue de bois » ou l'autocensure. Ce risque est partagé par les chercheurs civils embarqués et les chercheurs militaires indigènes. L'uniforme ne garantit rien ; il faut adopter des stratégies de gestion des méfiances¹¹³ en interprétant d'éventuelles remarques comme des tests, en prenant des positions plus ou moins forcées, ou encore en réitérant sa volonté d'anonymisation des entretiens. Le tout dans un objectif de mise en confiance.

Dans le contexte de la recherche présentée ici, j'ai joué sur les différentes composantes de mon identité pour m'adapter aux interactions. L'accent était mis soit sur le contenu de la recherche, soit sur mon « appartenance à l'armée de l'air » qui devenait un levier dans la confrontation, au sens de mise en évidence des rapports de ressemblance ou de différence, des identités et des cultures militaires, notamment lors de mon déploiement opérationnel. L'une des stratégies que j'ai adoptée lors de cette mission extérieure, a été de faire le choix de ne pas me présenter comme « officier-chercheur » mais comme « instructeur ». Ce terme, je le savais, allait avoir un meilleur écho (que celui de chercheur ou d'enseignant) aux oreilles des personnes qui constituaient à ce moment-là mon environnement quotidien (et observé). Ce n'est que petit à petit, une fois qu'une forme de confiance, ou en tout cas de légitimité quant à ma présence, s'est installée que je me suis ouverte sur mes activités de recherches. L'usage de ces stratégies n'est cependant pas complètement libre du fait des besoins, des attentes et de représentations des partenaires qui s'imposent. D'autres types de méfiances m'ont amené à adopter d'autres stratégies. Ces attitudes de prévention tenaient de rapports de domination.

¹¹² BECKER Howard S., « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », *art. cit.*, p. 355.

¹¹³ BRUNETEAUX Patrick, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *art. cit.*, p. 119.

1.1.1.4. Identifier et prendre en compte les rapports de domination

Que ce soit lors de ma participation observante, des entretiens ou des visites d'unités, tous ces moments ont été le théâtre de rapports de domination qui ne peuvent être appréhendés qu'en passant par l'expérience et par un retour réflexif sur cette dernière.¹¹⁴

« Si le sociologue civil appartenant au personnel de la Défense, et donc à un ordre de domination distinct, peut jouir d'une certaine liberté dans le développement de ses stratégies d'entretien, la posture du sociologue en uniforme est plus complexe »¹¹⁵. Concernant ma position : je me trouve être contractuelle, officier subalterne, de l'armée de l'air, chercheuse et femme. Comme le dit Emmanuelle Prévot dans sa thèse : « J'étais donc à l'extérieur et à l'intérieur, chercheur et militaire, surtout chercheur et femme »¹¹⁶. Chacune de ces caractéristiques a été, est, l'objet à un moment ou à un autre, de violence symbolique symptomatique d'une lutte entre capitaux.

La première forme de domination éprouvée est rationnelle ou légale.¹¹⁷ « Elle se caractérise par la bureaucratie et par la rationalisation des relations personnelles » et elle se déploie dans « des sociétés qui comportent un système de règles valable pour tous les membres du groupe et qui est appliqué, conformément à des principes qui peuvent être connus de tous »¹¹⁸. Sans ouvrir le débat sur l'existence, la forme ou la place d'une « société militaire »¹¹⁹, il est possible de considérer les forces armées comme un groupe social au sein duquel s'exerce ce type d'autorité. Sans être égalitaire, les échelles de fonctions et de responsabilités y sont fondamentales et soulignent l'égalité des hommes et des femmes devant les règles auxquelles ils et elles doivent obéir. L'accent y est mis sur les règles, plus que sur les personnes ou les mœurs, l'organisation y règne en maître et tend, par sa nature, à

¹¹⁴ BACHIR Myriam (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 326 p.

¹¹⁵ MARTIN Clément, PAJON Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'insiders ? », *art. cit.*, p. 26.

¹¹⁶ PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire*, *op. cit.*, p. 129.

¹¹⁷ WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Pocket, 2003, 410 p.

¹¹⁸ NISBET Robert, *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 (5^{ème} éd.), 409 p., p. 181.

¹¹⁹ GRESLE François, « La "société militaire" », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 777 – 798.

augmenter sa propre rationalité en réduisant l'importance de la parenté, de l'amitié, de tout autre facteur au profit de la fonction, de l'autorité, de la hiérarchie et de l'obéissance qui sont conçues comme conséquences de l'application de la raison organisationnelle.¹²⁰

Cette première forme de domination s'est exercée dans le contexte des relations que j'ai pu avoir avec les interviewés au travers du respect des grades, des protocoles et des savoir-être. En effet, en tant qu'officier subalterne je me devais, lors d'entretiens avec des officiers supérieurs ou généraux, de me conformer aux différentes règles (correspondance militaire, présentation réglementaire, etc.) ainsi qu'aux attitudes et aux comportements qui étaient attendus de moi. Finalement, je me devais de correspondre à une forme d'*habitus* bourdieusien, c'est-à-dire à un ensemble de dispositions, de schèmes d'action ou de perception acquis à travers mon expérience sociale – au sein de l'institution. Cette forme de domination est « *un système de dispositions durables et transposables* » qui se définissent « *en dehors de tout calcul, par rapport à des potentialités objectives, immédiatement inscrites dans le présent, choses à faire ou à ne pas faire, à dire ou à ne pas dire* » et qui n'agissent « *que sous condition de rencontrer des agents conditionnés à les reconnaître* »¹²¹.

Ces régularités inhérentes à une condition arbitraire, au sens de Mauss¹²², apparaissent comme nécessaires voire naturelles, sans être essentialistes, du fait qu'elles sont au principe des schèmes de perception et d'appréciation au travers desquels elles sont appréhendées au sein de l'institution militaire. Cette forme de domination rationnelle wébérienne je l'avais intériorisée et elle s'exerçait, certes lors de l'enquête, mais également dans mon quotidien.¹²³ Si elle mérite d'être mentionnée, c'est moins pour le folklore que pour le décalage que cela pouvait créer entre mon statut de chercheur et celui de militaire, décalage que je n'ai saisi que tardivement.

Une autre forme de domination s'est présentée à moi : celle de la domination traditionnelle issue d'une routinisation charismatique attachée à des fonctions. En

¹²⁰ NISBET Robert, *La tradition sociologique*, op. cit., p. 181.

¹²¹ BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, 477 p., p. 88 – 89.

¹²² C'est-à-dire « *œuvre de volonté collective, et qui dit volonté humaine dit choix entre différentes options possibles* » Marcel MAUSS in DEWITTE Jacques, « Ni hasard, ni nécessité. La contingence des phénomènes sociaux selon Marcel », *Revue du MAUSS*, 2002, vol. 10, n°1, pp. 241 – 272, p. 243.

¹²³ Symptôme d'une forme de radicalisation de l'*habitus* qui n'est pas sans lien avec la réflexion à mener sur la participation observante réalisée dans le cadre des recherches. Sans autre forme de débat, je me permets cependant de préciser que cette affection (au sens « être affecté par son terrain ») a pu m'amener à penser tuer dans l'œuf ma carrière universitaire.

effet, dans le cadre de certains des entretiens, le statut et le rôle de l'interviewé ont largement modulé ma croyance en leur ancienneté elle-même investie, à mes yeux, « *d'une sagesse inhérente et inattaquable* »¹²⁴. Ce fut le cas lors de mes rencontres avec des généraux ayant commandé la Légion étrangère ou le *Charles de Gaulle*. Ces rapports sociaux, s'ils ont été vécus comme tels à l'instant de la conduite des entretiens, ne semblent pas avoir eu de conséquences néfastes sur le contenu de l'enquête au regard de la trame du guide d'entretiens qui a été respectée. Aussi s'apparentent-ils à des épiphénomènes de la recherche. En revanche, ils témoignent d'une forme de conversion, c'est-à-dire d'une intégration volontaire dont le processus est engendré et renforcé par des périodes d'immersion du chercheur au sein de son terrain.¹²⁵

En dehors de ces rapports de dominations, liés à l'autorité et au rapport que j'entretiens avec elle de par ma profession d'officier ou à titre individuel, des tensions d'autres genres sont apparues. Ainsi, j'ai vu des cultures d'armées se confronter. Ces affrontements ont essentiellement eu lieu dans le cadre de ma préparation et de ma projection en opération. Sans approfondir plus avant ces éléments, qui seront l'objet de développements ultérieurs, il m'a été donné de vivre (de subir ?) une forme de lutte des capitaux (notamment du capital symbolique) par une différenciation effectuée au travers d'un degré de militarité entre l'armée de terre et « l'armée du vent » ou « des bisounours ». Cette forme de domination je l'ai expérimentée, et le risque, en tant que chercheuse, est de l'essentialiser, ou pire, de devenir paranoïaque au point d'en faire une étude à charge. Tout un pan des enjeux épistémologiques de ma recherche se résume donc à cette mince ligne de vie qui devait me maintenir à l'écart des prénotions et de la *doxa* comme le conseille la sociologie explicative, pour m'empêcher de concevoir la sociologie que je produisais comme héroïque.

L'une de mes stratégies a consisté en un effort permanent d'objectivation. Il ne s'agissait pas de prendre les remarques ou les sous-entendus pour ma personne mais plutôt de les envisager comme des interactions entre des personnels issus d'armées différentes. La solution a souvent été de rentrer dans le jeu des interlocuteurs en leur

¹²⁴ NISBET Robert, *La tradition sociologique, op. cit.*, p. 180 – 181.

¹²⁵ PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire, op. cit.*, p. 115 – 116.

faisant comprendre par mon discours que je n'étais pas dupe des remarques qui m'étaient adressées. Le degré de militarité a également été vecteur de tensions à propos de mon statut de contractuelle : je n'étais « pas vraiment militaire », on s'était contenté de me « peindre en bleu », je n'avais, au fond, rien d'une combattante.

Enfin, *last but not least*, dans un milieu majoritairement masculin, où les *a priori* sur les femmes, leurs capacités, leurs compétences, sont encore tenaces, les rapports hommes/femmes sont à prendre en compte à la fois relativement à ma position de chercheuse mais également dans l'étude de la différenciation des armées que nous verrons plus tard. Le milieu militaire est très largement composé d'hommes, même dans l'armée au taux de féminisation le plus élevé (près de 23% pour l'armée de l'air). Lors de ma projection à *Barkhane*, nous étions six « féminines » pour environ 190 hommes. Tout au long de mon terrain, le rapport de certains interlocuteurs à mon identité genrée a produit des scènes proches du comique comme lorsqu'un capitaine chargé de me faire visiter un lieu m'a interpellée par un « mademoiselle » au lieu d'un « lieutenant » réglementaire, ou encore lorsqu'un sous-officier me faisait part de son fantasme sur les bottes des personnels féminins de l'armée de l'air, ou bien quand un autre me posait, sous forme de *runing-gag*, la sempiternelle mais désormais classique question « mais vous êtes la secrétaire de qui ? ». Il ne semble pourtant pas que cela soit le cas pour des chercheurs hommes.¹²⁶ Ainsi l'effet de genre joue dans la relation enquêteur-enquêté oscillant entre registre paternel ou *a contrario* séducteur, entre curiosité, complaisance ou faire-valoir.¹²⁷

L'ensemble de ces rapports de domination, au-delà du folklore qu'ils peuvent évoquer, viennent sous-tendre un ensemble de questionnements ontologiques et épistémologiques. Si l'intériorisation de ces formes d'interactions a sans doute été effective au début, elle a été, au cours de l'avancée des recherches, dévoilée,

¹²⁶ Claude Weber souligne que son « appartenance au genre masculin, qui constitue une part identitaire fondamentale au sein des armées, a naturellement constitué un atout certain, que ce soit en terme de participation à diverses pratiques tels les rites de libation comme droit d'entrée et favorisant [son] acceptation, ou encore au niveau des échanges verbaux, où les références et les appels à la virilité restent monnaie courante ». WEBER Claude, *Diversité et unité. Contribution à une déclinaison des identités militaires : les formes projetées, vécues et représentées*, 491 p. Thèse : Ethnologie : Strasbourg 2 : 2000, p. 203.

¹²⁷ Les femmes, qu'elles soient civiles ou militaires, se voient régulièrement opposer des arguments ou des attitudes sexistes. Voir notamment : DESCHAUX-DUTARD Delphine, « Stratégie qualitative et défense : l'entretien comme interaction sociale en milieu militaire », *Champs de Mars*, Paris, 2015, n°27, pp. 42 – 49 ; PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire*, op. cit. ; HOEFFLER Catherine, « Genre, travail de terrain et accès au secret dans le domaine de la défense et de l'armement », *Cultures & Conflits*, 2020, vol. 2, n°118, pp. 71- 87.

interrogée et mise en perspective. Cette prise de distance a permis, non pas d'extraire ou de nier l'importance de ces rapports dans le déroulé de mes recherches, mais de tenter de les objectiver pour les comprendre, comprendre leurs implications et les intégrer dans mes données. Ainsi l'effet catalyseur qui semblait avoir lieu autour de ma situation est venu nourrir, sans le supplanter, mon terrain dans le cadre de l'explication d'un réel donné : la définition des identités professionnelles militaires et l'influence de leurs contractions sur les processus décisionnels.

1.2. Une spécificité de l'objet militaire ?

Neutralité, légitimité, rapports au terrain, analyse des données et souci de la confidentialité, autant de thématiques qui sont devenues des réflexions épistémologiques classiques de la sociologie militaire. Les références sont nombreuses,¹²⁸ des numéros spéciaux de revues ont même été édités¹²⁹. La majeure partie de ces travaux affirme que l'étude du fait militaire est « spécifique », qu'interroger les militaires est « spécifique » et que l'institution, muette de réputation, est un animal fuyant qui ne se laisserait pas ou peu approcher. Or c'est cette même spécificité qui participe de l'insularité de la sociologie militaire dont il a déjà été question. Je m'intéresserai ici à *l'objet*. Il est possible, et souhaitable, de relever l'existence de parallèles dans les méthodes d'investigation développées dans des secteurs d'activités dits « sensibles » comme le nucléaire (civil) ou les forces intérieures¹³⁰ (police, gendarmerie). Ces terrains peuvent, eux aussi, être difficiles d'accès et le sociologue peut y être confronté à une fermeture physique et mentale.

« [...] il y a dans le cas précis de l'industrie du nucléaire, comme dans le cas de l'armée qu'on a eu l'occasion d'éprouver ou de la police,

¹²⁸ Pour n'ajouter qu'eux aux sources déjà citées : CHAUVANCY François, *Chercheurs et militaires au service des armées*, [hors ligne], 10 février 2013. Consulté le 03 avril 2017 ; DAHO Grégory, « Faire parler les généraux. Retour sur quelques usages des techniques d'entretien en milieu militaire » [en ligne], *Revue d'Interrogations ?*, 2016. Disponible sur http://www.revue-interrogations.org/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=499, consulté le 31 mars 2017 ; DESCHAUX-BEAUME Delphine, « Enquêter en milieu militaire. Stratégie qualitative et conduite d'entretiens dans le domaine de la défense » [en ligne], *Res Militaris*, 2011, vol. 1, n°2. Disponible sur www.resmilitaris.net/index.php?ID=1013783, consulté le 18 mai 2017 ; IRSEM, « Comment les armées se laissent-elles saisir par les sciences sociales et quel(s) type(s) de résistances sont-elles susceptibles d'opposer à la démarche scientifique ? », colloque, février 2013.

¹²⁹ LAFAYE Christophe, PAYA Y PASTOR Alicia, THURA Mathias (dir.), *La pratiques des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale ?*, *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 27, n°2, 87 p.

¹³⁰ BRUNETEAUX Patrick, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *art. cit.*,

une double tension, implicite, dans toute interaction d'un homme de l'institution avec un "extérieur". D'une part, au nom du caractère stratégique de certaines informations, les salariés sont engagés au secret vis-à-vis de leur employeur, ce qui les amène à une attitude de réserve. D'autre part, le principe même d'une industrie nucléaire civile et a fortiori militaire ne faisant pas l'objet d'un consensus politique, pas plus que s'impose à tous l'entretien par la Nation, sous les formes actuelles, d'une armée ou d'une police pour le maintien de l'ordre international, le monde est coupé très nettement, sans demi-mesure, dans l'esprit d'un travailleur du nucléaire, entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont hostiles. »¹³¹

« En termes d'enquête, le terrain militaire implique de nombreux traits méthodologiques qui sont finalement proches des autres terrains : la gestion des méfiances, la prise en compte de la culture institutionnelle et les contraintes liées à l'échantillonnage »¹³². Les techniques d'enquête ne diffèrent pas fondamentalement de ce qui a cours en sociologie. Certes l'un des traits caractéristiques du milieu institutionnel militaire réside dans le fait qu'il s'agit d'un « milieu clos », fermé par nécessité fonctionnelle et par tradition. Il implique un investissement idoine de la part du chercheur qu'il soit civil *outsider*, civil *insider* ou militaire. Néanmoins cet investissement, marqué de séries d'épreuves, est similaire (du moins en termes de temps et de coût d'entrée) à celui que doivent fournir les sociologues¹³³ du carcéral ou des groupes armés combattants non-étatiques. Son caractère totalisant, au sens le moins restrictif de Goffman¹³⁴, ne lui est pas proprement unique et est une

¹³¹ FOURNIER Pierre, « Des observations sous surveillance », *Genèses*, 1996, n°24, pp. 103 – 119, p. 105.

¹³² AUFFRET Yves, *Relations Internationales et cyberspace, théories et acteurs asymétriques. Étude pragmatique de la sécurité de l'information par l'analyse de discours*, 564 p. Thèse : Science politique : Rennes : 2019, p. 108.

¹³³ Ainsi que les ethnologues ou les anthropologues. Voir par exemple WACQUANT Loïc, *Corps et âme, carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, 2000, Antigone, 268 p.

¹³⁴ Goffman définit l'idéal-type de la notion d'institution totale comme « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » in GOFFMAN Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, 1968, Éditions de Minuit, 450 p., p. 41. Cependant il en proposera une seconde définition qui se concentre sur une idée force : l'emprise plus ou moins exacerbée de l'institution sur ses membres.

caractéristique que l'on peut retrouver dans les milieux hospitaliers, scolaires¹³⁵, religieux¹³⁶, tous, objets d'études sociologiques. Quelle définition accorder au terme de « spécificité » alors ? À partir de quand, de combien de cas similaires, il ne s'agit plus d'être spécifique ? Autant de questions qui tendent à reconsidérer cet aspect des études du milieu militaire. L'intention n'est pas de gommer ou d'ignorer les particularités de l'objet (sensibilité, difficultés d'accès) mais plutôt de souligner l'intérêt qu'il y a à le tirer de son insularité pour favoriser son intégration au sein de la sociologie générale.

1.3. Conduite de la recherche : contraintes matérielles et scientifiques

Examiner la conduite de la recherche sous l'angle des contraintes matérielles et scientifiques revient à s'interroger sur la contrainte qui s'entend comme exigence extérieure ou comme obstacle qu'il a fallu contourner pour construire la recherche.

Tout d'abord le recrutement en tant qu'officier sous contrat, s'il a été largement positif quant à son impact sur l'accès au terrain, a eu un coût en termes de temps assez important. D'abord le recrutement, de la parution de la fiche de poste à l'arrivée en formation, s'est étendu d'avril à novembre 2016. Les étapes sont nombreuses et, au sortir de l'université en juillet de la même année, leur succession n'a pas permis que le parcours universitaire échappe à une année blanche durant laquelle je n'ai pas été inscrite en études supérieures. Ensuite, du point de vue de la formation militaire, les trois mois qu'elle dura ne permirent pas d'élaborer un projet de thèse ou le début d'une recherche étant donné l'investissement personnel physique et mental qu'une telle formation sollicitait.

En termes d'accès aux ressources universitaires, c'est-à-dire à dire aux ouvrages et aux revues à caractère scientifique, les possibilités étaient extrêmement limitées. En effet, l'École de l'air, située à Salon de Provence, dispose d'une médiathèque qui incarne davantage le rôle d'un espace de médiation culturelle que de bibliothèque universitaire. Le prêt interbibliothèques y est impossible pour d'obscures raisons. De plus, l'importance qui y est accordée aux sciences dites « de l'ingénieur » laissait peu de place aux références en sciences sociales ; le peu d'entre elles qui

¹³⁵ VIENNE Philippe, « De l'institution totale à l'institution scolaire. La grille de lecture goffmanienne d'une ethnographie scolaire dans l'enseignement professionnel », *La matière et l'esprit*, 2005, n°2, pp. 63 – 81.

¹³⁶ FANCELLO Sandra, « Travailler sans affinités : l'ethnologue chez les "convertis" », *art. cit.*

étaient intéressantes, relevaient de la discipline historique ou commençaient à sérieusement dater. Ces contraintes matérielles impactant les ressources à disposition du chercheur sont également des contraintes scientifiques au sens où elles ont sans doute parfois favorisé la lecture de telles idées au détriment d'autres, en raison de leur accessibilité. Les ressources en ligne, comme le site hal.archives-ouvertes.fr, perse.fr, journal.openedition.org, ou encore celui de l'université du Québec à Chicoutimi (classiques.uqac.ca), furent salutaires, voire salvatrices. L'accès offert par l'inscription en doctorat à des sites comme cairn.fr ou jstor.org furent également une béquille largement appréciable. Ces palliatifs permettant de limiter les aller-retour dans les bibliothèques universitaires les plus proches et les mieux achalandées en ce qui concernait mes objets de recherche (Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille université).

Pour ce qui est du quotidien, il a fallu, comme pour tout doctorant, une bonne dose d'organisation afin de réussir à combiner et à m'organiser avec les trois rôles qui étaient les miens : chercheuse, militaire, enseignante. S'agissant des enseignements, ils recouvraient à la fois des heures de cours magistraux en amphithéâtre sur la politique de défense française ou une préparation à l'exercice du grand oral, des heures d'encadrement de mémoires (collectifs et individuels), ainsi que la participation à des jurys de soutenance ou d'examens finaux. Globalement, la recherche s'insérait dans des espaces temporels plus ou moins longs en termes de disponibilité, entre les heures d'enseignement et les temps d'astreinte militaire qui étaient définis par des entités extérieures au centre de recherche (bureau plan pour l'enseignement, cellule du service intérieur pour les astreintes). Cette dynamique a été modifiée lors de ma mutation à l'été 2020 du Centre de recherche de l'École de l'air à l'Institut de recherche de l'École militaire à Paris. La part allouée aux heures d'enseignement s'est évanouie pour être redistribuée au temps de la recherche dans le cadre de l'écriture du manuscrit. Parallèlement une plus grande production (en termes quantitatifs) a été demandée sans que cela ne vienne entacher la bienveillance de la direction qui a tenu à me préserver au maximum pour que je puisse achever le processus d'écriture. De même, la part induite par l'appartenance à l'institution militaire (astreintes et/ou obligations diverses et variées) s'est approchée de zéro.

Les contraintes matérielles ne sont pas déconnectées des contraintes scientifiques, aussi viennent-elles, à tour de rôle, s'impacter mutuellement. En ce qui concerne la légitimité de la recherche j'ai déjà évoqué spécifiquement les rapports de la sociologie militaire à la sociologie générale ainsi que ceux du chercheur-indigène à son terrain. Les questions concernant les données seront l'objet des développements suivants.

2. Les méthodes, le terrain, les données et leur analyse

Après être revenu sur ma position et mon statut de chercheuse-indigène, sur les conséquences épistémologiques et éthiques que cela a pu avoir sur ma recherche, il convient de porter un regard réflexif sur les méthodes adoptées, et sur le traitement du terrain et des données. Ainsi, dans le prolongement des éléments développés jusqu'ici, et aux fins de faire une sociologie *du* militaire selon la tradition sociologique, les techniques d'enquête qui ont eu cours durant mes années de recherche ne diffèrent pas de celles de la sociologie générale. Les méthodes qui ont été retenues sont ainsi venues nourrir une démarche d'analyse des politiques publiques par le prisme des identités professionnelles, concept profondément sociologique. Le recours aux méthodes issues de la Sociologie au profit de la Science politique et de l'analyse des politiques publiques doit permettre un enrichissement considérable de la discipline notamment par la possibilité offerte « *de collecter des données inaccessibles autrement* »¹³⁷.

2.1. Observer, participer, décrire et retranscrire : les différentes pièces d'un même puzzle

Les méthodes d'observation et de description sont essentiellement issues du monde de l'anthropologie. Cependant, « *l'anthropologie peut apporter à la sociologie, les éléments de vérification et de comparaison sur les facteurs en cause* »¹³⁸. Aussi, faut-il y voir les possibilités d'une fructueuse collaboration plutôt que des relations équivoques. D'autre part, « *l'observation fait partie intégrante de la "boîte à outils" méthodologique* » de la Science politique et elle « *peut s'avérer très*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 155.

¹³⁸ GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales, op. cit.*, p. 205.

pertinent[e] dans certains contextes de recherche ». Malheureusement elle y est « *largement négligé[e]* ». ¹³⁹ Observer en participant, participer en observant ; décrire des données de terrain et les transformer, en fonction de l'objet d'étude, en théorie ; quelle épistémologie de la connaissance pratique pour les travaux présentés ?

« [...] *la description en sociologie semble plus compliquée qu'il n'y paraît au premier abord. Elle se révèle un véritable chiasme épistémologique. En effet, elle met en jeu la connaissance sociologique dont témoigne, par sa définition, l'objet d'étude et la connaissance routinière des acteurs par laquelle les informations et observations se présentent sous leur "forme de vie", c'est-à-dire selon le sens pratique qui se forme par leur action. En somme, la description jette un pont entre ces deux connaissances qui rendent possible la construction de l'explication sociologique.* » ¹⁴⁰

La sociologie et son entreprise de manière plus globale (fournir une explication propre à constituer une nouvelle connaissance qui relève de la science) ne se dissout pas dans la description. Cependant, « *la description met en relief les virtualités de l'objet d'étude pour l'explication que doit fournir la sociologie* » ¹⁴¹. Elle est en quelque sorte la *démonstration*. À l'instar de toute science, l'enjeu consiste à transposer le sens pratique des informations et des observations sous la forme théorique de l'explication. Il faut donc observer pour théoriser afin d'expliquer. Pour ce faire, la description doit prendre acte de cette « *forme de vie* » en perçant à jour la connaissance de la pratique constitutive des informations et des observations recueillies à titre de données de terrain. Il s'agit par la description de comprendre cette connaissance en en produisant une théorie de la connaissance pratique. Cette même théorie qui vient déconstruire le sens pratique des informations et des observations pour les reconstruire sous la forme de l'objet d'étude propice à l'explication. Finalement, cette théorie est une épistémologie de la connaissance pratique – à la base de toute connaissance scientifique.

¹³⁹ COMAN Ramona, CRESPIY Amandine, LOUAULT Frédéric, MORIN Jean-Frédéric, PILET Jean-Benoît, VAN HAUTE Émilie, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Paris, De Boeck Supérieur, 2016, 221 p., p. 179.

¹⁴⁰ HAMEL Jacques, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 1997, 285 p., p. 138.

¹⁴¹ *Ibid.*

2.1.1. Observation participante et participation observante : vrai débat ou exercice de style ?

Au sein de la terminologie spécifique aux enquêtes de terrain, deux notions sont régulièrement mobilisées : la participation observante (PO) et l'observation participante (OP).¹⁴² Si elles semblent être utilisées de manière indifférente, les objectifs sont pourtant contrastés : « *souligner un investissement particulièrement prolongé sur le terrain, suggérer la prépondérance de la participation sur l'observation, signaler le passage de la "participation pure" à l'observation par une "conversion à la recherche", etc.* »¹⁴³.

2.1.1.1. L'observation participante : une immersion totale du chercheur

L'observation participante est aujourd'hui entendue majoritairement comme une technique de recherche où le sociologue observe une collectivité sociale dont il est lui-même membre.¹⁴⁴ L'observateur participant serait davantage passif alors le participant observateur serait plutôt actif.¹⁴⁵ Cela implique donc une immersion totale dans son terrain au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité. Ces éléments viennent se calquer sur les problématiques épistémologiques soulevées par la question du sociologue-indigène ou du militaire-sociologue du militaire. Néanmoins, en termes de terrain et de production de données, les avantages sont clairs : « *cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empirique* »¹⁴⁶.

¹⁴² Concernant un rappel historique des terminologies « observation *in situ* », « observation participante » voire CHAPOULIE Jean-Michel, « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1984, vol. 25, n°4, pp. 582 – 608.

¹⁴³ SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 2007, vol. 27, n°1, pp. 127 – 140, p. 127.

¹⁴⁴ PLATT Jennifer, « The Development of the "Participant Observation" Method in Sociology: Myth and History », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 1983, n°19, pp. 379 – 393.

¹⁴⁵ PYE Michael cité in SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *art. cit.*, p. 132.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 128.

Il existe plusieurs formes d'OP : clandestine, souterraine, infiltrée, ou bien ouverte, déclarée et transparente. Dans mon cas, mon statut de chercheur s'intéressant à l'institution militaire n'a jamais été dissimulé – à une exception qui n'avait pour but que de me permettre de me « faire une place », de légitimer ma présence au sein d'un déploiement de forces en opération extérieure. Certes cela a pu avoir pour effet de générer des changements sensibles et artificiels des comportements des acteurs étudiés¹⁴⁷. À partir de là, il est nécessaire « *d'accepter et d'exploiter la subjectivité de l'observateur, d'accepter le fait que sa présence influence le cours de l'événement observé aussi radicalement que "l'observation" influence ("perturbe") le comportement de l'électron* »¹⁴⁸ ; mais cette démarche a pour avantage non négligeable de ne pas soulever de problèmes d'ordre éthique. Ensuite, une différenciation se fait en fonction de la part attribuée à l'observation (le chercheur est témoin) et celle accordée à l'interaction (le chercheur est co-acteur). Les contradictions pratiques d'une telle démarche semblent évidentes et, encore une fois, renvoient à une partie des développements précédents. « *D'un côté le chercheur qui se distancie voit son objet "lui glisser des mains" ; de l'autre, celui qui accepte une participation de près doit gérer les "risques de la subjectivation"* ». Sans doute le meilleur compromis possible est d'émanciper la démarche¹⁴⁹ pour trouver « *un équilibre subtil entre le détachement et la participation* »¹⁵⁰ – être observateur et participant à temps partiel, « *c'est-à-dire participant en public, observateur en privé* ». ¹⁵¹ Cette démarche est, sans conteste, celle qui fut la mienne. Au-delà d'une prise de note et d'un référencement des expériences vécues, j'ai eu la chance et l'opportunité de pouvoir discuter au quotidien avec les chercheurs-seniors de mon centre de recherche (donc « en privé ») des données qui remontaient du terrain ce qui m'a permis de maintenir une distance avec mon objet d'étude ainsi que d'éviter (autant que faire ce peu) les biais de confirmation.

¹⁴⁷ Que ce soit dans une dissimulation ou *a contrario* dans un grossissement des traits, quitte pour certains à tomber dans la caricature.

¹⁴⁸ DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁴⁹ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, *op. cit.*

¹⁵⁰ DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité » [en ligne], *Champ pénal*, 2005, vol. 11. Disponible sur <https://journals.openedition.org/champpenal/79>, consulté le 27 octobre 2020.

¹⁵¹ SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *art. cit.*, p.129.

2.1.1.2. *La participation observante : la conscience d'une recherche émotionnellement engagée*

La notion de PO quant à elle semble être une figure de style qui cherche à mettre l'accent sur un investissement plus important, particulièrement prolongé, au sein d'un groupe, d'une communauté ou d'une organisation ; ce qui participe de l'usage indifférencié des deux termes d'OP et de PO. Une nuance peut être apportée si l'on considère, à la manière de Brewer¹⁵², que ce qui caractérise la participation observante c'est l'utilisation d'un rôle existant pour engager une recherche dans un environnement familier (cas de l'employé devenu chercheur par exemple). Or, ce mode d'entrée sur un terrain constitue le point de départ de nombreuses recherches menées par OP.¹⁵³ Ce qui en fait un élément insuffisamment convaincant pour recourir à une terminologie alternative. En revanche, en avançant qu'il est nécessaire de dépasser les contradictions inhérentes à l'OP (incompatibilité d'être simultanément et objectivement participant et observateur) aux fins d'embrasser globalement les intersubjectivités du *fieldwork* ethnographique, des auteurs comme Tedlock permettent aux chercheurs d'utiliser leurs compétences sociales quotidiennes simultanément pour observer et pour expérimenter les interactions, les leurs comme celles des autres, au sein de configuration sociales diverses.¹⁵⁴ « *La solution est davantage du côté de la prise de conscience des effets de l'enquête que de la tentative de la minimiser [...] On tient pour allant de soi que l'observateur altère ce qu'il observe, mais ces altérations font partie de l'objet d'étude [...] Le travail de terrain est donc nécessairement de nature interactionnelle [...]* »¹⁵⁵. Ces approches doivent permettre de dépasser le fantasme de chercheurs alternativement, émotionnellement engagés comme participants, puis froidement observateurs, dépassionnés, des vies d'autrui. Trois critères principaux peuvent être retenus pour leur application (et implication) en science politique : une relation consciemment vécue à un terrain d'enquête, un accompagnement dans la durée des phénomènes (dimension processuelle) et une transcription des phénomènes observés.

¹⁵² BREWER John D., *Ethnography*, Buckingham, Open University Press, 2000, 211 p.

¹⁵³ BECKER Howard, *Outsiders : étude d'une sociologie de la déviance*, op. cit. ; DALTON Melville, *Men who manage*, New York, Wiley, 1959, 318 p.

¹⁵⁴ TEDLOCK Barbara citée in SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », art. cit., p. 131.

¹⁵⁵ EMERSON Robert, « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes » in CÉFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, op. cit., pp. 398 – 424.

2.1.1.3. Une ethnopraxie a posteriori

La participation, lorsqu'elle est privilégiée à l'observation, dans le cadre d'activités extraordinaires, c'est-à-dire fort éloignées de l'univers culturel des scientifiques, réclame un investissement conséquent et coûteux en temps et moralement. Cependant, l'examen aussi intense que possible du terrain rend « *en cas de succès, la qualité des données obtenues [...] difficilement égalable par d'autres moyens méthodologiques* »¹⁵⁶. L'objectif de la présence sur le terrain est moins de décrypter un système social de l'intérieur, que de comprendre ce que c'est qu'être acteur de ce terrain. En ce sens la PO est synonyme de ce que Loïc Wacquant appelle l'ethnopraxie et qu'il théorise dans son étude sur les ghettos noirs de Woodlane.¹⁵⁷ Relevant par moments de l'ethnographie, ma démarche s'est inscrite dans une dynamique partant d'une d'acculturation et allant vers une incorporation de normes, de valeurs et de systèmes de contraintes, confirmant des principes de la sociologie du corps, comme la saisie corporelle de gestes et de comportements qui ont lieu dans des rapports sociaux spécifiques. J'ai adopté le langage ainsi que les savoirs vernaculaires (lors de la formation militaire), tout comme les savoir-faire professionnels, les codes vestimentaires (port de l'uniforme) et les rites indigènes (cérémonies, salut réglementaire, etc.). En intégrant et en respectant l'orthopraxie de l'univers professionnel des enquêtés, cela permet d'éviter autant que possible les allusions ou les sous-entendus des enquêtés, synonymes de rappel à l'ordre suite à un comportement jugé comme déviant. Cependant, à la différence des travaux en ethnologie, la méthode dont il est question ici, l'ethnopraxie, a été utilisée *de fait*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été choisie consciemment. C'est en faisant un effort de réflexivité sur ma recherche que je me suis rendue compte que cette situation a été conditionnée par mon statut de chercheur-officier et qu'elle n'est pas la résultante d'un choix méthodologique intentionnel.

¹⁵⁶ SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *art. cit.*, p. 134.

¹⁵⁷ WACQUANT Loïc, *Corps et âme, carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, *op. cit.*

2.1.2. « Action » et « réflexion » : une complémentarité fructueuse

2.1.1.1. *Prise de notes et carnets de bord : du souhaité à la réalité*

Quand les observations et les interactions sont consignées, immédiatement ou *a posteriori*, elles se transforment en données et en *corpus*. Le *corpus* n'est pas à prendre au sens d'archives (en ce qu'il fait référence à des événements passés consignés) mais prend la forme d'un carnet de terrain.

Largement impliquée dans l'action j'ai tenu, au cours de mes trois années de terrain¹⁵⁸, plusieurs carnets. Le premier consiste en un répertoire de moments, d'anecdotes vécus au quotidien. Il retranscrit ainsi les discussions autour du café, lors de la pause méridienne, ou encore lors de conférences, de journées d'étude et de tables rondes. J'y observe les rapports entre personnels de différentes armées, armes ou spécialités. Suite à mon déploiement aux côtés de l'armée de terre, j'ai créé des liens d'amitié avec certains personnels que j'ai continué de fréquenter à mon retour. J'ai pu ainsi observer de plus près leur quotidien et leurs comportements à mon égard (officier, armée de l'air).

Ce carnet rassemble également les éléments de langage et les observations que j'ai pu faire à l'occasion de rendez-vous administratifs (comme la signature d'un contrat par exemple) ou lors d'enseignements. Ces derniers sont particulièrement intéressants notamment durant l'encadrement ou la direction de mémoires des élèves de l'École de l'air. Cet exercice permet d'avoir des échanges avec de jeunes officiers en formation qui pour certains sont d'anciens sous-officiers. Leurs expériences, qu'ils ont volontiers partagées avec moi, sont venues alimenter ma réflexion sur l'hétérogénéité des armées, et de l'armée de l'air en particulier, qui me paraissait toujours plus importante. Les liens entretenus avec les promotions d'élèves se créent par la transmission de savoirs lors de cours magistraux mais également lors de la réalisation de missions communes comme l'encadrement et l'intégration des nouvelles promotions d'officiers sous contrat. Ces relations m'ont permis d'établir une confiance, parfois même de créer une forme d'intérêt pour mes objets de recherche, ce qui a favorisé le partage d'expériences vécues. J'ai par exemple pu

¹⁵⁸ Arbitrairement définies de fin 2016 à mi-2020 car l'année universitaire 2020-2021 aura été dédiée au processus d'écriture. Cependant, le terrain prend-il vraiment fin quand il *est* le quotidien du chercheur-indigène ?

débriefer une sous-lieutenant partie une semaine en Italie, en interalliés, réaliser un stage sur « *Leadership and agility in complex environments* ».

J'ai également tenu des carnets de bord lors de mes visites d'unité, souvent à l'occasion d'entretiens individuels comme une sur la base aérienne d'Avord ou sur celle de Istres. Une partie de mes observations retranscrites concerne également des stages réalisés en France dans le cadre du cursus d'officier ou bien en prévision de ma participation à *Barkhane*.

L'implication du chercheur peut, bien sûr éclipser sa lucidité. Les données ne sont pas, dans une illusion positiviste, des morceaux de réel conservés tels quels, ni de pures constructions de l'esprit du chercheur, cette fois-ci selon un aveuglement subjectiviste. « *Les observations du chercheur sont structurées par ce qu'il recherche, pas son langage, sa problématique, sa formation, sa personnalité* »¹⁵⁹. Il ne s'agit pas du coloriage d'un dessin préalablement tracé mais d'une épreuve du réel auquel une curiosité préprogrammée est soumise. La prise de notes, la collecte d'informations peuvent en pâtir,¹⁶⁰ comme ce fut mon cas notamment lors de ma participation à l'opération extérieure *Barkhane*. Lors de cet épisode j'ai d'abord été accaparée par la réalisation de la mission, l'acclimatation au milieu et à mon nouvel environnement professionnel. Ma prise de note n'a donc pas été aussi rigoureuse que ce que j'avais imaginé avant le départ, ni que ce que j'aurais souhaité *a posteriori*.¹⁶¹ Toutefois, dans le cas où ces observations et ces interactions ne sont pas retranscrites par écrits ou enregistrées, elles jouent quand même un rôle de l'ordre de l'imprégnation qui est tout aussi important. Elles permettent de développer « *dans l'action une mémoire spécifique, plus riche que celle inscrite sur carnet ou bande magnétique* »¹⁶².

¹⁵⁹ DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, *L'enquête sociologie-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, Bibliothèque numérique de l'Université du Québec à Chicoutimi, 114 p., p. 67.

¹⁶⁰ ROCHER Guy, « Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres » in LÉVESQUE Georges-Henri, ROCHER Guy (dir.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 369 – 383 ; BLONDEAU Cécile, « La boucherie : un lieu d'innocence ? » [en ligne], *ethnographiques.org*, 2002, n°2. Disponible sur <https://www.ethnographiques.org/2002/Blondeau>.

¹⁶¹ Voir TROTOUX Camille, « Militaire et chercheuse : les enjeux du retour du terrain sensible », *Revue Défense nationale*, 2021, n°840, pp. 16 – 20.

¹⁶² BLONDEAU Cécile, « La boucherie : un lieu d'innocence ? », *art. cit.*

2.1.1.2. *Pour un enrichissement réciproque des outils et des disciplines*

Plus généralement, l'enjeu pour le chercheur dans le cadre de l'observation est donc de réussir à observer ce à quoi il n'est pas préparé et d'être en mesure de produire les données qui pourraient l'obliger à relire et modifier ses propres hypothèses – alors même que l'on sait à quel point est forte la propension à se laisser happer par un biais cognitif simplificateur qui encouragerait à ne découvrir que ce à quoi l'on s'attend.

La dichotomie traditionnelle entre le besoin d'action et la réflexion intellectuelle doit être effacée au profit d'un enrichissement réciproque entre l'observation et l'action d'un côté et la symbolisation de cette action de l'autre.¹⁶³ Cela doit concourir à une interpénétration des disciplines par les biais des méthodes employées. L'observation et la description, issues pour rappel de l'anthropologie, sont des outils à la disposition de la sociologie mais également de la science politique. Elles peuvent « *contribuer à une meilleure compréhension du contexte d'un phénomène politique, à une analyse fine et dynamique des comportements politiques, ou encore à mettre en lumière les rapports de force entre les différents acteurs qui interviennent dans les processus* »¹⁶⁴. Toutes deux peuvent être utilisées principalement ou en complément d'autres outils méthodologiques. Dans mon cas elles seront complétées par une campagne d'entretiens, par un accès à la littérature grise, une analyse de sources ouvertes ainsi que par des données issues de correspondances.

Les apports de l'observation peuvent être particulièrement pertinents en politiques publiques. En effet, leur usage vient éclairer l'analyse des comportements individuels et des interactions entre individus dans des groupes sociaux ou politiques. Il permet également « *de mieux saisir le contexte d'un phénomène politique, d'analyser les fluctuations des comportements politiques, de mieux comprendre les logiques du processus décisionnels, ainsi que la formulation et les conditions de mise*

¹⁶³ VERRIER Christian, *Journal de grève. Gare du Nord. 24 novembre – 18 décembre 1995* [en ligne]. Disponible sur www.barbier-rd.nom.fr/journal-greve.html.

¹⁶⁴ COMAN Ramona, CRESPIY Amandine, LOUAULT Frédéric, MORIN Jean-Frédéric, PILET Jean-Benoît, VAN HAUTE Émilie, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données, op. cit.*, p. 179.

en œuvre d'une politique publique »¹⁶⁵. L'observation permet une approche plus compréhensive, plus fine car au plus près des processus politiques. Certains auteurs en recensent cinq grands avantages : la mise en relations de différentes dimensions des comportements politiques en confrontant les aspects formels et informels par exemple, en considérant les évolutions de comportements dans le temps, selon les rôles et les configurations ; le recueil de données en contexte ; une multitude de données de différents types (verbales et non non-verbales par exemple) ; l'ouverture de nouvelles pistes de recherche qui n'avaient pas été envisagées lors de l'élaboration de l'objet de recherche ; un moyen privilégié à d'autres outils méthodologique (accès à des documents, des archives, des enquêtés, etc.).¹⁶⁶

Finalement, la participation observante en tant que matériau disponible en dehors des plus classiques questionnaires ou entretiens par exemple, vient redimensionner l'analyse de ces entretiens qui peuvent être expéditifs ou bien le produit d'un discours lissé, politiquement correct. Elle offre une grille de lecture pour la *doxa* et le discours politique institutionnel dont les acteurs sont les principaux vecteurs. Aussi, elle remet en cause les approches excessivement rationnelles des politiques publiques. S'il me faut trancher sur ma propre expérience de terrain, il me semble que j'ai davantage recouru à une participation observante, entendue comme une acception finalement rétrécie de la notion d'observation participante. Ainsi, au regard des stages, des visites, des déploiements, j'ai réalisé des PO en interalliés et en interarmées une fois, en interarmées quatre fois et en inter-armée de l'air une fois.

« *La sociologie [...] vise à étudier une catégorie de phénomènes, à les expliquer, isolés de leur contexte. Elle découpe son projet d'enquête et mêle dans ses recherches ses propres documents, obtenus par interview, observation directe, etc. aux documents, par exemple statistiques [...]* »¹⁶⁷. Ainsi, en plus des outils d'observation et d'action offerts par l'ethnologie ou par l'anthropologie, j'ai eu recours à une méthode plus classique de la sociologie et largement acceptée en science politique : les entretiens.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 182.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 183 – 184.

¹⁶⁷ GRAWITZ Madeleine, *Les méthodes en sciences sociales, op. cit.*, p. 205.

2.2. Les entretiens comme l'un des matériaux principaux de l'enquête

2.2.1. *L'enquête par entretiens : de l'outil sociologique au potentiel heuristique en analyse des politiques publiques*

L'entretien, en ce qu'il est interlocutoire et non pas simple prélèvement d'informations, est un parcours, une « *improvisation réglée* »¹⁶⁸. Chaque entretien est le lieu d'une situation singulière susceptible de produire des effets de connaissance particuliers. Pour produire ces effets, il demande des ajustements qui constituent à proprement parler, la technique de l'entretien. Contrairement au questionnaire, l'entretien nécessite d'intégrer la situation interactionnelle, au risque de manquer son objectif. C'est cette interaction et sa portée heuristique qui font l'originalité de l'entretien dans les sciences sociales. Le point de vue de l'acteur, son expérience vécue, sa logique, sa rationalité ont une place de premier plan.

Plus wébérien que durkheimien, l'usage qui a été fait de l'entretien dans ces travaux s'inscrit dans la sociologie compréhensive. Ainsi, l'activité est-elle comprise comme un « *comportement compréhensible* »¹⁶⁹ par le sens, subjectif et intersubjectif, que lui attachent les acteurs. La subjectivité dont il est question ici ne vise pas l'essence singulière de l'individu mais l'acteur dans les contraintes de la situation et dans les interactions avec autrui. L'enquête par entretiens aide alors à mettre en évidence les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés).

Les pensées construites constituent l'un des objets privilégiés de l'enquête par entretiens. On en trouve différentes acceptions et définitions. Regroupées sous l'appellation « idéologies » elles concernent l'« *organisation d'opinions, d'attitudes et de valeurs, une façon d'envisager l'homme et la société* »¹⁷⁰, elles sont « *un ensemble organisé de représentations* », « *une certaine vision du monde* », « *un cadre de références* »¹⁷¹. L'idéologie est un savoir que les individus d'une société ou d'un groupe social donnés élaborent. C'est une interprétation qui se construit en relation étroite avec le social et qui devient pour eux une vérité en acte. Ce savoir

¹⁶⁸ BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, op. cit., p. 134.

¹⁶⁹ WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, 539 p., p. 13 – 14.

¹⁷⁰ ADORNO Theodor (dir.) cité in BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015, 126 p., p. 23.

¹⁷¹ RAYMOND Henri, HAUMONT Nicole, *Les pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, 2001, 168 p.

idéologique, en plus d'être tenu pour vrai, est censé distinguer le bon du mauvais, le bien du mal. La représentation peut alors être considérée comme appartenant au réel. Les pensées construites font système.

Mener des entretiens est une pratique qui prend tout son sens lorsque l'on souhaite analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être témoins ou acteurs ; lorsque l'on veut mettre en évidence des systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. « *La valeur heuristique de l'entretien tient donc à ce qu'il saisit la représentation articulée à son contexte expérientiel et l'inscrit dans un réseau de signification. Il ne s'agit pas alors seulement de faire décrire, mais de faire parler sur* »¹⁷².

Parmi les différents types d'enquêtes, celui sur les représentations et les pratiques vise la connaissance d'un système pratique, c'est-à-dire des pratiques elles-mêmes et de ce qui les relie (idéologies, symboles, etc.). Il nécessite la production de discours modaux et référentiels ou narratifs, c'est-à-dire qui décrivent l'état des choses. Les résultats de cette méthode, ainsi que sa légitimité ne sont plus remis en cause en Science politique. « *Les entretiens avec des acteurs impliqués dans des processus politiques peuvent permettre une meilleure compréhension de phénomènes politiques tels que les logiques d'engagement et de participation, les prises de décisions [...] etc.* ». Particulièrement pertinent en analyse des politiques publiques et en sociologie de l'action publique¹⁷³, l'entretien permet en effet de cartographier les acteurs, leurs réseaux, leurs rôles au sein des groupes mais aussi leurs valeurs, leurs croyances et leurs représentations.¹⁷⁴ L'enjeu méthodologique est de recueillir des informations tout en réfléchissant au sens que les acteurs donnent à leurs comportements et aux processus auxquels ils prennent part.

« Dans l'approche cognitive de l'action publique, il s'agit de comprendre les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. Elles sont le produit de croyances communes aux

¹⁷² BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien*, op. cit., p. 25.

¹⁷³ PINSON Gilles, SALA PALA Valérie, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n°5, pp. 555 – 597.

¹⁷⁴ ¹⁷⁴ COMAN Ramona, CRESPIY Amandine, LOUAULT Frédéric, MORIN Jean-Frédéric, PILET Jean-Benoît, VAN HAUTE Émilie, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, op. cit., p. 107.

acteurs publics et privés concernés, croyances au prisme desquelles ces acteurs “envisagent les problèmes publics et conçoivent les réponses adaptées à cette perception des problèmes”¹⁷⁵. Même si l’analyse documentaire est indispensable, “c’est dans l’interview que l’on peut faire émerger les éléments essentiels des structures de sens que constituent les référentiels d’action collective et les référentiels d’action publique”¹⁷⁶. Les entretiens avec les responsables, de l’ordre de la cinquantaine, sont ainsi la clé de voûte de ce programme de recherche¹⁷⁷. »¹⁷⁸

2.2.2. Préparation, stratégies et analyses

2.2.2.1. Déroulé et guide des entretiens semi-directifs

L’approche retenue dans le cadre des présents travaux relève d’une stratégie qualitative qui permet une prise directe avec la réalité sociale que je cherche à expliciter.¹⁷⁹ Premièrement un guide d’entretien a été rédigé pour une campagne exploratoire. L’objectif était de tester les premières hypothèses et faire apparaître les pièces du puzzle de la recherche. Par la suite, le guide a subi quelques modifications mineures avant de servir pour une campagne généralisée. Les entretiens ont tous été réalisés selon le type dit « semi-directif ». S’ils reposent sur une grille de questions préalablement définie, leur structure leur octroie une souplesse qui permet de les adapter en fonction des interactions avec l’enquêté. Ainsi, le chercheur guide les échanges et oriente les discussions mais l’enquêté dispose d’une importante marge de manœuvre pour organiser et développer ses réponses. C’est un procédé largement usité pour comprendre les logiques de la prise de décision.

¹⁷⁵ SUREL Yves, « L’intégration européenne vue par l’approche cognitive et normative des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°2, pp. 235 – 264, p. 235.

¹⁷⁶ MULLER Pierre, « Interviewer les médiateurs : hauts fonctionnaires et élites professionnelles dans les secteurs de l’agriculture et de l’aéronautique » in COHEN Samy (dir.), *L’art d’interviewer les dirigeants*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 277 p., pp. 67 – 84, p. 68.

¹⁷⁷ Le « Que sais-je ? » sur les politiques publiques de Pierre Muller, publié en 1990 et plusieurs fois réédité, comporte un chapitre sur « les éléments pour une stratégie de recherche » (p. 87 – 95), dans lequel les « entretiens avec les acteurs de la décision » constituent la huitième des dix étapes d’une démarche de recherche.

¹⁷⁸ BONGRAND Philippe, LABORIER Pascale, « L’entretien dans l’analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 55, n°1, pp. 73 – 111, p. 96.

¹⁷⁹ MARMOZ Louis, « L’outil, l’objet et le sujet : les entretiens de recherche, entre le secret et la connaissance » in MARMOZ Louis (dir.), *L’entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L’Harmattan, 2001, 253 p., pp. 11 – 68.

Le guide d'entretien qui a servi à l'enquête regroupe une vingtaine de questions en comptant les relances ainsi que les questions de validation. L'ensemble est divisé arbitrairement en trois thèmes : la carrière, les postes de commandement et enfin l'identité de l'aviateur.¹⁸⁰ Les premières questions (« Pouvez-vous me décrire votre carrière depuis votre engagement ? », « Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir militaire ? Pourquoi avoir choisi l'armée de l'air ? », « Quelle est votre fonction actuelle ? ») avaient un double objectif. Il s'agit d'une part d'amener les acteurs à parler d'eux afin de saisir divers éléments concernant la manière dont ils se qualifiaient (aviateur et militaire, pilote avant aviateur, militaire avant tout, etc.). L'idée est de mettre en évidence, si elle existe, une hiérarchie symbolique des valeurs accordées à différents rôles professionnels. Ensuite, en les faisant parler de leur travail je cherchais à saisir les éventuels arrangements internes, les possibles relations entre les services. L'idée globale qui accompagnait ces objectifs était de désamorcer le discours officiel, politisé et policé en ouvrant l'entretien sur des sujets qui tiennent à cœur à l'enquêté. Les questions qui suivent devaient me permettre de faire parler l'enquêté de ses postes de commandement en interarmées et/ou en interne-armée de l'air et si possible de le faire partager des expériences de prise de décision. Enfin, la dernière partie de l'entretien consistait en une tentative de recueil des représentations des uns et des autres par rapport à la figure de l'aviateur. Pour clore l'entretien, une question était posée sur d'éventuelles choses qui auraient manqué au cours de l'entretien alors que l'enquêté aurait pensé être interrogé dessus.

2.2.2.2. *Quelques éléments sur la campagne d'entretiens*

2.2.2.2.1 La retranscription

Lorsque les entretiens ont été enregistrés, leur retranscription s'est faite en totalité. La copie par écrit des enregistrements a été réalisée avec le logiciel de bureautique *Word*. Dans le but d'être la plus efficace possible et de minimiser le coût en temps de la retranscription, j'ai eu recours à la « dictée » offerte par la version en ligne du pack *Microsoft 365*.

¹⁸⁰ Voir annexe 1 « Guide d'entretien », p. 409.

Le logiciel *Sonal*¹⁸¹ a également été utilisé pour diviser les bandes-son des entretiens. Chaque élément borné est alors associé à des thèmes (identité, interarmées, prise de décision, carrière, etc.) eux-mêmes associés à des couleurs, qui servent à décrire le contenu des échanges. La grille thématique construite par mes soins dans le logiciel cadre donc avec les différents sujets du guide d'entretien. Au-delà du fait que cela rend le produit fini ludique, cet outil de colorisation des entretiens¹⁸² permet de saisir d'un simple regard toutes les nuances des propos de l'enquêté et d'identifier rapidement les passages intéressants dans le cadre d'une démonstration liée à un objet en particulier.¹⁸³ *Sonal* permet différents types d'analyses : lexicographique, chronométrique, conversationnelle, etc. L'analyse chronométrique permet d'étudier les temps de parole consacrés aux différentes thématiques du *corpus*. En analysant le temps passé sur chaque sujet, elle répond à la question de savoir qui parle de quoi, et pendant combien de temps ? Ces informations peuvent être précieuses pour déceler ou confirmer de grandes tendances dans la propension des différents types de répondants à parler de différents sujets. Bien qu'exprimés sous forme de chiffres, les résultats de l'analyse chronométrique ne doivent pas jouir d'une présomption d'objectivité disproportionnée. Le recours à un codage sert plus à tester des schémas interprétatifs ou à interroger ses propres pratiques, qu'à démontrer quoi que ce soit de manière irréfutable. Il faut bien comprendre que l'encodage thématique, lorsqu'il est l'objet d'une analyse compréhensive basée sur la relecture ou la réécoute des extraits retenus, représente un moindre risque d'abus interprétatif que l'analyse globale des temps de parole qui est proposée ici. Donc, même si la quantification présente une efficacité synthétique séduisante, il faut tenir compte du fait que son objet premier (un temps de parole consacré à un thème) doit être étudié avec mesure. L'analyse offerte par le logiciel *Sonal* est aussi, et surtout, qualitative. Elle permet d'effectuer des focales en recourant à une forme textuelle singulière (grossissement du texte dans une fenêtre de lecture par exemple). Des superpositions d'encodages pour un seul entretien sont également possibles. Sans compter la recherche de mots clefs,

¹⁸¹ Voir ALBER Alex, « Sonal. Une nouvelle méthode pour retranscrire et analyser les entretiens » [en ligne]. Disponible sur <https://sonal.hypotheses.org/>, consulté le 09 novembre 2020.

¹⁸² Voir annexe 2 « "Coloration" des entretiens avec le logiciel *Sonal* », p. 411.

¹⁸³ SMANIOTTO Alessia, « Sonal : Un mur (couleur) d'entretiens : Alex Alber présente son logiciel SONAL » [en ligne], 31 mars 2011. Disponible sur <https://mastersociologie.hypotheses.org/1196>, consulté le 09 novembre 2020.

l'exportation des résultats d'une synthèse, etc. L'un des obstacles qui s'est présenté dans l'utilisation de *Sonal* est lié à son téléchargement et à son utilisation qui ne sont possibles que sous licence *Windows* car développé en VB et donc incompatible avec *Macintosh*, système d'exploitation qui est le mien.

2.2.2.2.2 L'échantillon

L'ensemble des entretiens en source primaire a été anonymisé. Les noms et prénoms des interviewés ont été effacés ainsi que tous les éléments permettant d'identifier le personnel (noms et années des promotions des écoles, les intitulés des postes lorsqu'ils sont associés à une date, etc.). En tout une vingtaine d'entretiens en source primaire a été réalisée lors de la campagne qui s'est déroulée entre mars 2018 et avril 2019 pour quasiment 17 heures d'enregistrement. Si le nombre d'entretiens peut paraître insuffisant, un effet de saturation¹⁸⁴ a été obtenu. De même la triangulation¹⁸⁵ des données est venue consolider les résultats des données.

L'échantillon de personnels interviewés (en source primaire) est ci-après reproduit sous forme de tableau récapitulatif :

Grade Armée	Officiers subalternes	Officiers supérieurs	Officiers généraux
(T)	0	1	1
(A)	4	10	1
(M) ¹⁸⁶	0	1	1

Figure 1 : tableau récapitulatif de l'échantillon de la campagne d'entretiens

Au regard des objets de recherches le profil des personnels retenus dans le cadre de la campagne d'entretiens devait répondre à certaines caractéristiques. Dans l'idéal le personnel devait avoir eu à prendre des décisions, ou à assister à une prise

¹⁸⁴ Il s'agit du point où, dans une recherche, toute donnée nouvelle n'apporte aucun élément inédit à la compréhension du phénomène à l'étude. SAVOIE-ZAJC Lorraine, « Saturation » in MUCCHIELI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996, 280 p., pp. 109 – 111.

¹⁸⁵ Stratégie de recherche qui consiste à combiner les données issues de plusieurs instruments, compensant ainsi les biais propres à chacun. Par ricochet, la triangulation permet d'assurer la validité (justesse et stabilité) des analyses effectuées. SAVOIE-ZAJC Lorraine, « Triangulation (technique de validation par) » in MUCCHIELI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, op. cit., pp. 261 – 262.

¹⁸⁶ (T) : armée de terre, (A) : armée de l'air, (M) : marine nationale.

de décision soit dans un milieu air-air soit dans un milieu interarmées, à un niveau tactico-opératif ou stratégique, au cours de la planification ou de la conduite des opérations. Il est difficile de trouver des profils recoupant l'ensemble de ces critères et acceptant d'échanger dans le cadre d'une enquête sociologique. Pour la plupart, les enquêtés recouvrent une partie des éléments précités mais pas l'intégralité. L'échantillonnage a consisté en la réalisation d'une première liste de personnes à contacter avec l'appui de ma hiérarchie (et de son réseau) dans un environnement proche (GSBdD Istres-Salon de Provence). Puis au fur et à mesure du déroulé de la campagne, mon réseau s'est élargi et le nombre d'enquêté a cru au gré des entretiens et des mises en contact. Les formations et les stages auxquels j'ai participé ont également été le lieu de réalisation d'entretiens plus ou moins formels qui pour certains n'ont cependant pas fait l'objet d'enregistrement et donc n'ont pu être retranscrits dans leur intégralité.

Ces entretiens sont issus d'une campagne réalisée par mes soins. Cependant un certain nombre d'entretiens qui sont venus nourrir mes réflexions sur les perceptions des identités professionnelles, ainsi que sur les jeux de concurrence qui peuvent se jouer entre elles, est issu d'enquêtes précédentes réalisées par Christophe Pajon. Le tableau suivant fait le point sur ces entretiens qualitatifs utilisés en analyse secondaire :

Grade	Sous-officiers	Officiers
Armée		
(T)	2	1
(A)	7	8
(M)	1	1
Gendarmerie	0	1
Armées étrangères	0	2

Figure 2 : tableau récapitulatif de l'échantillon des entretiens traités en analyse secondaire

2.2.3 Enjeux de l'analyse secondaire de données qualitatives

L'analyse secondaire de données qualitatives ou « *secondary analysis of qualitative data* » s'est développée dans les sciences sociales depuis la fin des années 1990. Cette méthode peut être définie comme l'usage de données collectées lors

d'une étude précédente aux fins de poursuivre des objectifs de recherche différents de ceux de l'œuvre originale.¹⁸⁷ Cette approche a été l'objet de débats méthodologiques et épistémologiques en Grande-Bretagne et aux États-Unis mais reste très peu développée en France et complètement absente des études de défense. La connaissance de « l'analyse secondaire » m'a été offerte par Delphine Deschaux-Dutard à l'occasion d'un travail de contribution à un ouvrage de méthodologie. Elle est la seule, avec Laurent Borzillo, à avoir introduit cette méthode et les questionnements conséquents pour les *War Studies* en France.¹⁸⁸

Au regard de la littérature anglo-saxonne et toujours selon les politistes Deschaux-Dutard et Borzillo, la « ré-analyse » de données existantes a pour principal objectif de permettre de gagner du temps et de l'argent en réinvestiguant une base de données produite à l'occasion d'une ou de plusieurs études originales, à partir d'une question de recherche qui diffère de celles de ces enquêtes initiales. Cette réutilisation des données peut être faite soit par le chercheur lui-même ou par un autre chercheur. Les données dont il est question ici concernent les entretiens semi-directifs (enregistrés ou retranscrits), les notes d'entretiens, les cahiers de terrain, ainsi que les réponses à des questionnaires. Parmi les cinq types d'analyses proposés par Janet Heaton¹⁸⁹, l'analyse amplifiée (« *amplified analysis* ») et l'analyse assortie (« *assorted analysis* ») sont particulièrement intéressantes pour mes travaux. La première analyse consiste en une méthode qui associe des données de plusieurs études primaires afin de recueillir un plus large échantillon. L'examen en seconde main des enquêtes menées par Christophe Pajon à l'École de guerre, au sein de groupements de soutien de base de défense (GSBdD), ainsi que dans un centre de formation interarmées et interalliés, s'inscrit tout à fait dans cette volonté d'élargir la base de données.¹⁹⁰ Tout comme la réutilisation d'entretiens réalisés par moi-même lors d'une étude qualitative antérieure à mes travaux de thèse. Ensuite, la seconde méthode dite « *assorted* » combine l'analyse secondaire des données qualitatives primaires et des données

¹⁸⁷ HEATON Janet, *Secondary Analysis of Qualitative Data: Social Research Update* [en ligne], 1998, Working Paper n°22, Université de Surrey. Disponible sur <https://sru.soc.surrey.ac.uk/SRU22.html>, consulté le 10 novembre 2020.

¹⁸⁸ DESCHAUX-DUTARD Delphine, BORZILLO Laurent, « Secondary analysis of qualitative data in defence studies. Methodological opportunities and challenges » in DESCHAUX-DUTARD Delphine (dir.), *Research Methods in Defence Studies. A Multidisciplinary Overview*, Oxon, Routledge, 2020, 223 p., pp. 60 – 75.

¹⁸⁹ HEATON Janet, *Reworking Qualitative Data*, Londres, SAGE, 2004, 176 p., p. 38.

¹⁹⁰ L'investigation de ces entretiens nous a permis d'avoir une banque de données de 42 entretiens.

qualitatives produites cette fois par le second chercheur. En effet, les entretiens menés lors des études primaires viennent compléter ceux tenus lors de la campagne d'entretien réalisée par mes soins dans le cadre de mon doctorat.

Au-delà de l'économie de ressources (matérielles, temporelles, financières), l'analyse secondaire des données qualitatives permet également une plus grande cumulativité scientifique en réexaminant les données existantes et en les complétant avec de nouvelles données et/ou de nouvelles perspectives théoriques ou épistémologiques. Cette méthode peut même aider à développer des approches multidisciplinaires lorsque l'analyse secondaire est appliquée à des données produites dans un contexte scientifique spécifique avec un objectif différent.¹⁹¹ Les auteurs ont ainsi identifié cinq raisons d'accorder sa chance à l'analyse secondaire de données qualitatives primaires dans les études de défense. D'abord l'accès au terrain et aux personnels dont la régularité des mutations rend parfois difficile la relation enquêteur-enquêté. Ensuite, le recours à des entretiens permet parfois de contourner les obstacles liés à la classification des archives dont aurait besoin le chercheur. Quand la donnée existe déjà cela épargne au second chercheur d'éventuels tracasseries administratives. Troisièmement, l'avantage est évident lorsque l'enquêté est décédé. Mais cela permet également de cartographier les acteurs ou bien encore offre la possibilité d'une comparaison diachronique. Le quatrième avantage est lié au terrain militaire en lui-même. Nous avons précédemment abordé les questions relatives aux difficultés rencontrées par le chercheur pour accéder et étudier son terrain. Rappelons simplement ici l'enjeu des perceptions des enquêtés vis-à-vis de l'enquêteur, ce qu'une analyse secondaire a le mérite d'épargner au second chercheur. Enfin, cette méthode permet d'augmenter le nombre de sources et permet au chercheur secondaire de mieux croiser et confronter ses sources en ajoutant de nouvelles données qualitatives aux données déjà existantes. Cet objectif de cumulativité et de fertilisation croisée n'est pas spécifique aux études de défense mais est particulièrement intéressant pour ce champ.¹⁹²

Bien évidemment ce type de méthode implique certaines précautions de la part du chercheur et peut lui opposer certains défis. Sans entrer plus avant dans les détails

¹⁹¹ DESCHAUX-DUTARD Delphine, BORZILLO Laurent, « Secondary analysis of qualitative data in defence studies. Methodological opportunities and challenges », *art. cit.*, p. 63.

¹⁹² *Ibid.*, p. 63 – 64.

de la question de l'archivage et de la classification des bases de données,¹⁹³ le premier d'entre eux est sans doute le manque de connexion au terrain qui est particulièrement importante lorsque l'on travaille sur les organisations de défense ou les représentations des acteurs, au risque d'une interprétation erronée. Dans mon cas, plusieurs facteurs sont venus apporter des solutions aux problèmes épistémologiques : j'ai eu accès à l'intégralité des enregistrements, j'ai pu échanger avec le chercheur « primaire » et j'avais moi-même accès au terrain. L'autre interrogation concerne l'anonymisation des entretiens primaires en analyse secondaire. Préalablement masquées par le chercheur à l'origine des études initiales, les informations ont été maintenues secrètes quant à l'identification des acteurs interviewés. Toutefois, l'accès au chercheur primaire, ne m'a pas privée d'informations me permettant d'identifier les acteurs et donc de mieux les situer dans le terrain afin de garantir la meilleure réinterprétation possible.

L'analyse secondaire de données qualitatives primaires est une méthode prometteuse pour les études de défense qui devrait être considérée comme une option méthodologique légitime offerte aux chercheurs. Cependant, parce que l'enquête par entretiens ne doit pas être pensée comme un outil isolé qui se suffit à lui-même, elle vient compléter dans un premier temps l'observation puis être implémentée à son tour par l'analyse d'autres types de données. Le tout dans un souci de renforcement du potentiel heuristique de l'ensemble méthodologique retenu dans le cadre de ces travaux de recherche.

2.3. Autres types de données

Du fait de ma position de chercheuse-indigène j'ai pu avoir un accès privilégié à tout un ensemble de productions classiquement appelé « littérature grise ». Cette littérature rassemble des documents destinés au fonctionnement interne de l'institution comme des doctrines¹⁹⁴, des textes officiels diffusés sur les sites intranet du Ministère, des trois armées ou des différents services et directions. Des études internes réalisées par les centres de recherches institutionnels ont également fait partie de ce *corpus*. Environ quinze études appliquées, rapports, notes réalisés au

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Sont comptabilisées huit doctrines différentes : AAP-06 2015 ; AAP-15 2013 ; AJP-3.3 2016 ; [SEP]DIA-5(B) 2013 ; DIA-3(A) 2014 ; CIA-01(A) 2013 ; DIA-01(A) 2014 ; PIA-5(B) 2014 .

profit de l'institution par les chercheurs du CReA entre 2006 et 2017 en font partie et portent sur les objets suivants : le C2¹⁹⁵, l'expérience opérationnelle, l'identité, les centres tactiques (*Air Warfare Center*), les compétences, le commandement et le management, la culture professionnelle, les motivations à l'engagement, la socialisation, les valeurs et les traditions, ainsi que le premier jet^[1] d'un manuscrit de thèse sur la socialisation à l'École de l'Air.

D'autre part j'ai également pris en compte un certain nombre de publications accessibles au public, la plupart du temps des revues comme *Le Piège*, *Air actualités* ou *Penser les ailes françaises* pour l'armée de l'air, *TIM* pour l'armée de terre, *Cols bleus* pour la marine nationale ou encore la *Revue de défense nationale* (RDN) pour le Ministère. Ces dernières constituent une partie de ce que je qualifierais de *doxa*, c'est-à-dire un ensemble d'opinions et de présupposés généralement admis sur lequel se fonde la communication de l'institution. Si aucune analyse discursive n'a été effectuée à partir de ces sources, elles ont cependant été de bons moyens de s'imprégner des différentes cultures d'armées. À ces différentes sources j'ajouterais également les divers (et récents) retours d'expérience (« RETEX » en langage indigène) ou témoignages partagés publiquement par des officiers dans le cadre d'ouvrages de vulgarisation sur les forces armées.¹⁹⁶

Sans que cela ne soit considéré comme de la littérature grise ou de la *doxa*, sans que cela ne soit non plus qualifié de données primaires qualitatives, j'ai eu à ma disposition différents travaux réalisés par les élèves de l'École de l'air dans le cadre de la rédaction de mémoires. Tous sont en libre consultation à la médiathèque de l'École. Certains ont été réalisés sous ma direction d'autres non. Ces travaux rassemblent diverses données comme des statistiques, des questionnaires, des entretiens. Si je les mentionne ici c'est parce qu'ils ont pu avoir un intérêt particulier pour mes recherches. Soit qu'ils ont eu des apports dans le cadre de la campagne d'entretiens exploratoire, soit qu'ils ont permis d'éclairer des faits par l'approche statistique. J'en retiendrais plus particulièrement deux. Le premier date de 2014 et porte sur la « communauté des aviateurs et forces spéciales : les unités aériennes au

¹⁹⁵ *Command and Control*.

¹⁹⁶ FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE-VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, op. cit.

sein du Commandement des opérations spéciales ». Le second date de 2019 et s'interroge sur « le recrutement des pilotes à distance dans l'armée de l'air ».

D'autres formes de témoignages ou de partages d'opinions ont également pu être recensés par le biais de sources ouvertes que sont les sites internet comme *LinkedIn* ou les forums et blogs d'actualités de défense souvent tenus par d'anciens militaires. En effet, à l'occasion de commentaires publics sur des sujets d'actualités des forces armées j'ai pu relever des échanges par écrans interposés qui sont venus révéler, cristalliser les perceptions des acteurs. Évidemment des précautions sont à prendre relativement à ce type de sources en fonction de la possible modération des propriétaires de sites et de blogs, ce qui peut induire une surreprésentation de certaines opinions.

Certaines des données sont également issues de correspondances par échanges de mails, *via* des réseaux numériques internes (*Yammer*, *Moodle*) avec des élèves de l'École de l'air, ou par messagerie personnelle (*WhatsApp*). Ce fut notamment le cas suite à mon intervention au colloque international de décembre 2018 sur les carrières au sein de l'armée de l'air. Ainsi une élève-officier m'a-t-elle fait part de débats au sein de la promotion dont l'objet était, finalement, les rapports de domination entre les segments de la profession d'officier-aviateur. Toujours à la suite de ce même colloque, j'ai reçu un mail d'un personnel réserviste à l'armée de l'air particulièrement intéressé par les questions de sociologie militaire. Il m'a fait part de son expérience et m'a ainsi raconté par écrit diverses anecdotes relatives à la position des pilotes au sein de l'ensemble de l'armée de l'air. Il ne s'agit pas de prendre pour argent comptant ces témoignages ou ces propos sur des pratiques vécues par les acteurs, mais plutôt de les observer dans leur contexte afin de leur accorder la place qui leur revient sans surestimer leur valeur heuristique en ce qu'ils expriment des avis. En revanche, ils peuvent être symptomatiques de tensions préalablement observées ou bien venir éclairer des hypothèses de recherche sous un jour nouveau.

Enfin, certaines de mes données sont issues de notes tenues lors de journées d'études, de groupes de travail, de colloques ou encore de conférences auxquels j'ai pu assister ou participer en tant qu'intervenante. Parmi ces événements scientifiques l'on retrouve :

- 2017 – 2018 : séminaire « Jeunes chercheurs » de l'IRSEM, École militaire – Paris ;
- 13 – 14 décembre 2017 : colloque annuel de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES), « Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ? », université Paris 1, Centre Panthéon – Paris ;
- 15 décembre 2017 : master class de Pascal Vennesson au séminaire « Jeunes chercheurs » de l'IRSEM, École militaire – Paris ;
- 18 décembre 2017 : colloque de l'armée de l'air, « L'héroïsme à l'ère de l'intelligence artificielle », École militaire – Paris¹⁹⁷ ;
- 19 décembre 2017 : conférence « Comment décident les généraux ? » avec la participation des professeurs Pascal Vennesson et Jean-Vincent Holeindre, de l'ancien chef d'état-major des armées Bentégeat¹⁹⁸, École militaire – Paris ;
- avril 2018 : réunion de travail sur le *leadership*, CREA – Salon de Provence ;
- avril 2018 : réunion de travail sur l'aide à la prise de décision, CREA – Salon de Provence ;
- 12 juin 2018 : séminaire ARES (Armées, Recherche, Entreprise, Santé), « Sens de l'action », École de l'air – Salon de Provence ;
- 28 novembre 2018 : colloque État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), « L'interculturalité au prisme des actions militaires », École militaire – Paris ;
- 29 novembre 2018 : 5^{ème} colloque annuel de l'armée de l'air, « Anticiper, oser, créer. Des enjeux transverses dans un monde en mouvement »¹⁹⁹, université de Paris 1 – Paris ;
- 12 – 13 décembre 2018 : colloque international, IRSEM, « La sociologie militaire : un état des lieux », École militaire – Paris ;

¹⁹⁷ Armée de l'air, 4^{ème} colloque annuel, « L'héroïsme à l'ère de l'intelligence artificielle », Paris, 18 décembre 2017. Voir <https://www.defense.gouv.fr/fre/air/actus-air/l-armee-de-l-air-organise-un-colloque-sur-le-theme-l-heroisme-a-l-ere-de-l-intelligence-artificielle>.

¹⁹⁸ BENTÉGEAT Henri (général d'armée 2S), VENNESSON Pascal, « Comment décident les généraux ? », Paris, 19 décembre 2017. Voir <https://www.defense.gouv.fr/fre/actualites/la-vie-du-ministere/conference-du-mardi-19-decembre-2017-comment-les-generaux-decident>.

¹⁹⁹ Armée de l'air, 5^{ème} colloque annuel, « Anticiper, oser, créer. Des enjeux transverses dans un monde en mouvement », Paris, université de Paris 1, 29 novembre 2018. Voir <https://www.defense.gouv.fr/actualites/communaute-defense/colloque-anticiper-oser-creer-des-enjeux-transverses-dans-un-monde-en-mouvement>.

- 01^{er} et 02 octobre 2020 : journée d'étude des « Jeunes chercheurs » de l'IRSEM, « La notion de « culture » et l'étude du fait guerrier », visioconférence²⁰⁰ ;
- 14 octobre 2020 : journée d'études, IRSEM, « Revenir du combat – Revenir du terrain sensible »²⁰¹, visioconférence²⁰² ;
- 02 décembre 2020 : séminaire, « Virtual book launch – *Methods in defence studies* », Centre d'études sur la sécurité internationale et la coopération européenne (CESICE), Université Grenoble Alpes, visioconférence ;
- 10 décembre 2020 : séminaire de recherche interne, IRSEM, intervention de Joël Zaffran, présentation de travaux sur l'engagement des jeunes dans l'armée, visioconférence ;
- 08 mars 2021 : conférence « La féminisation des armées : progrès sociétal ou enjeu opérationnel ? », Institut des relations internationales et stratégiques, visioconférence ;
- 06 – 09 juillet 2021 : 9^{ème} congrès de l'association française de sociologie « Changer ? », visioconférence.

Ces événements furent à la fois des moments d'échanges scientifiques mais également des occasions d'observer les interactions entre acteurs civils et militaires, entre différentes armées, entre personnels de la même armée, et même de voir des scissions se dessiner entre pratiquant et scientifiques – scissions qui, à mon sens, ne devraient pas tendre à une rupture entre deux mondes (qui se fait parfois durement sentir) mais s'effacer au profit de travaux collaboratifs à visée scientifique. L'ensemble de ces éléments apparaîtront dans ce travail sous la forme de notes de terrain, à l'image de celles tirées des carnets de notes de mon quotidien, de mes stages/formations, ou de mes missions.

²⁰⁰ IRSEM, journée d'étude des Jeunes chercheurs, « La notion de « culture » et l'étude du fait guerrier », visioconférence, 1^{er} et 2 octobre 2020. Voir <https://www.irsem.fr/agenda-enhancer/agenda/visio-conference-journee-d-etude-des-jeunes-chercheurs-de-l-irsem.html>.

²⁰¹ IRSEM, journée d'études « Revenir du combat – Revenir du terrain sensible », visioconférence, 14 octobre 2020. Voir <https://www.irsem.fr/agenda-enhancer/agenda/video-conference-revenir-du-combat-revenir-du-terrain-sensible.html>.

²⁰² N.B. : l'année 2019 a été une année de préparation opérationnelle et déploiement en mission à l'étranger. Le calendrier des événements scientifiques de l'année 2020 a été particulièrement impacté par la crise sanitaire de la Covid-19.

Conclusions de chapitre

Ce chapitre avait pour ambition de donner au lecteur les clefs de lecture des rapports entre le chercheur et son terrain. En plus de répondre aux questions de neutralité de l'engagement et de légitimité du sociologue-indigène, l'objectif était, en outre, de partager les réflexions épistémologiques de la recherche, sans prétendre apporter une solution systématique à chacun des problèmes qui a pu être soulevé. Néanmoins il apparaît assez clairement que l'épistémè desdits travaux est à la fois abductive et qualitative. La logique de raisonnement qui les soutient suppose donc un va-et-vient permanent entre la théorie et l'observation, l'expérimentation de la réalité empirique. Le terrain, ses données, son analyse y occupent une place tout à fait importante. Les liens que j'ai entretenus avec ce dernier ont été, globalement, positifs voire très positifs. Je n'ai pas eu de difficultés insurmontables pour accéder aux personnes ou aux lieux. J'ai également eu la chance de bénéficier de la bienveillance de la part de ma hiérarchie directe qui m'a soutenue dans toutes mes demandes.

Les méthodes utilisées sont majoritairement issues de la sociologie. Cependant, toute une partie de ma démarche ethnographique a été construite *a posteriori* contrairement aux entretiens qui avaient été envisagés et préparés *a priori*. En effet, mon intégration aux corps de officiers de l'armée de l'air a engagé une ethnopraxie que je n'ai conscientisée qu'en développant les aspects ontologiques et épistémologiques de ma recherche.

La nécessité de prendre en compte la diversité des acteurs, leurs représentations et les éléments de contexte a des conséquences importantes sur le plan empirique comme sur le plan théorique. Sur le premier, elle conduit à adopter une stratégie de recherche permettant de multiplier les points de vue sur le processus décisionnel afin d'en retracer le plus finement possible les différentes étapes (*process tracing*). Il apparaît donc nécessaire, non seulement d'effectuer des entretiens avec un certain nombre d'acteurs (jusqu'à obtenir un effet de saturation) afin d'appréhender leurs logiques d'action, leurs perceptions du contexte et leur participation à la décision, mais aussi de recueillir de la documentation primaire facilitant la reconstitution du processus décisionnel (comptes rendus de réunions, échanges de notes et de courriers entre acteurs, projets, documents de travail interne, prises de

position publiques, articles de presse, etc.), voire de faire de l'observation directe ou participante. L'observation présente l'avantage d'être une méthode qui appréhende le processus décisionnel en train de s'effectuer et non pas après coup, ce qui est le cas pour l'entretien et le recueil de documentation. Elle permet, de ce fait, d'éviter les biais liés aux reconstitutions *a posteriori* par les acteurs, et liés à l'illusion rétrospective spontanément pratiquée par le chercheur qui, en quelque sorte, connaît la fin du processus (en tous cas des éléments d'aboutissement). Toutefois, l'observation est loin d'être toujours possible à pratiquer et, surtout, elle ne peut être une méthode suffisante du fait de la dispersion tant spatiale que temporelle du processus décisionnel. L'observation ne permet pas plus que les autres outils méthodologiques d'appréhender l'ensemble du processus décisionnel. C'est pour cela que seule la combinaison des outils (triangulation) permet d'en approcher la complexité et de corriger, au moins en partie, les biais de chacun d'entre eux. Le cumul de l'ensemble des sources me permet de présenter une base de données d'une cinquantaine d'entretiens qualitatifs, toutes armées confondues, en première et en seconde analyse de données ; une petite dizaine de document doctrinaires, ainsi qu'une quinzaine d'études et de rapports issus de la littérature grise connexe aux objets de recherche dont il est ici question ; des notes de terrains résultants d'une douzaine d'observations. L'ensemble de ce *corpus* sera analysé et mis en perspective avec les théories de la sociologie des professions et de l'analyse des politiques publiques afin d'apporter des éléments de réponses à la question de savoir si les identités professionnelles des militaires français sont modulées, si oui comment ? par quoi ?, et si elles viennent influencer les processus décisionnels en matière de politique militaire²⁰³.

²⁰³ Pour Samuel Huntington la « politique militaire » (*military security policy*) concerne les moyens qu'un État met en œuvre pour réduire ou neutraliser les menaces exercées par des forces armées opérant depuis l'extérieur. L'efficacité d'une politique militaire se mesure selon l'impératif de sécurité de l'État, tout en préservant l'impératif de respect des institutions, des valeurs et des groupes sociaux autour desquels se structure la société. On trouve une autre définition chez Jean Joana avec une politique militaire *stricto sensu* qui concerne plus spécifiquement la dimension organisationnelle du personnel des forces armées. Cette seconde interprétation correspond davantage à ma démarche car elle n'est pas tournée vers la menace extérieure mais concerne une dimension plus « interne » de la politique de défense.

1^{ÈRE} PARTIE :

SOCIOLOGIE DES ACTEURS

AFFIRMER LA DIVERSITÉ DU MONDE MILITAIRE

Le terme d'« acteur », emprunté à la sociologie des organisations, induit l'idée d'un engagement délibéré, conscient et plus ou moins rationnel dans la production de l'action. « *Les acteurs, tout en étant déterminés par le cadre institutionnel et leurs dispositions sociales, n'en gardent pas moins la possibilité d'adopter des comportements stratégiques, qui constituent alors un objet d'étude à part entière* »²⁰⁴. Dans le cadre d'une politique publique le chercheur croise une myriade d'acteurs (individuels ou collectifs) dont les comportements sont contingents à un ensemble de facteurs précis. Une variable en particulier occupera les prochains développements, celle de l'identité professionnelle des acteurs militaires.

Travailler sur les professions met en lumière trois enjeux fondamentaux qui sont politique, éthique-culturel et économique. En effet, les professions représentent des formes historiques d'organisation sociale, de catégorisation et de division des activités de travail. Elles constituent des enjeux politiques inséparables des rapports entre États et individus.²⁰⁵ Ce sont également des formes d'accomplissement de soi, des cadres d'identification subjective et d'expression de valeur ayant des significations culturelles. Enfin les professions prennent la forme de coalitions d'acteurs qui défendent leurs intérêts pour assurer et pour maintenir une fermeture du marché du travail, un monopole de leurs activités et une reconnaissance de leur expertise entre autres.²⁰⁶

Le monde militaire a souvent été l'objet d'analyses structuro-fonctionnalistes homogénéisantes qui le cantonnaient à une spécificité absolue. Les processus de différenciation des mondes militaire et civil ne sont peut-être plus aussi évidents à l'heure actuelle. De fait, les dynamiques relèveraient d'avantage du rapprochement que de

²⁰⁴ EVRARD Aurélien, GOURGUES Guillaume, RIBÉMONT Thomas, « Acteurs » in BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, op. cit., pp. 29 – 36, p. 30.

²⁰⁵ On parle classiquement, depuis les travaux de Durkheim, de « groupes intermédiaires ».

²⁰⁶ DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 2015 (4^{ème} éd.), 378 p., p. 14 – 15.

l'éloignement des deux sphères. Si la société militaire constitue pour le sens commun un ensemble uniforme et cohérent, il semble que cette perception soit erronée. En réalité, chacune des trois composantes auxquelles appartiennent les militaires possède ses propres caractéristiques « culturelles » (chapitre 1). Au sein de ces ensembles se distinguent des identités professionnelles complexes. Celle des aviateurs fera cas d'étude. Elle sera l'opportunité de déconstruire une quête identitaire propre à une organisation militaire, l'armée de l'air (chapitre 2), mais également de révéler grâce à l'école interactionniste de la sociologie des professions, des identités organisées et partagées qui ne sont pas sans effet notamment de hiérarchisation et de domination (chapitre 3).

CHAPITRE 1 : LES ACTEURS MILITAIRES AU SEIN DE PROCESSUS DYNAMIQUES D'IDENTIFICATION

Le sens commun use largement de raccourcis langagiers pour parler des militaires. Le plus souvent opposé au monde civil, le monde militaire recouvre une réalité complexe et hétérogène connue seulement des militaires eux-mêmes et de certains spécialistes des études sur les forces armées. Ce premier chapitre aura pour objet de proposer une relecture de la « spécificité » du monde militaire au profit d'un rapprochement avec la société civile (section 1). Il exposera également les premiers indices de l'enquête sociologique en faveur de perceptions et d'expériences existentielles hétérogènes (section 2).

1. Monde militaire *versus* monde civil : de l'opposition à la perméabilité

1.1. Au-delà de l'institution totale

Les mondes civil et militaire ont couramment été mis en opposition, parfois même ils ont été pensés comme strictement séparés l'un de l'autre. Les armées peuvent être définies comme une institution sociologique, au sens durkheimien c'est-à-dire comme toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité.²⁰⁷ En tant qu'institution, elles constituent une fabrique d'universel construite à partir des volontés des individus impliquant une croyance en une fiction sociologique (comme croire à l'égalité, au mérite, à la justice) et une soumission volontaire à une discipline. Cette institutionnalisation se fonde également sur un programme institutionnel qui éduque et qui autonomise.

²⁰⁷ « Dans un texte fameux [Les règles de la méthode sociologique], Durkheim a donné de l'institution une définition très "fustélienne" [Numa Denis Fustel de Coulanges] : "On peut, sans dénaturer le sens de cette expression appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : les sciences des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement" [...] le mot d'institution recouvre un spectre très large de pratiques sociales diversement "cristallisées". En font partie les formes juridiques, certes, mais aussi les conventions qui ont cours sur l'ensemble d'un territoire, comme par exemple les divisions du temps, ainsi que nombre de pratiques coutumières, telles les formules orales transmises de génération en génération. Il s'agit toujours de "manière d'agir" qui ont peu à peu "creusé leur lit", se sont consolidées en "manière d'être" et finissent par opposer une "résistance" aux actions individuelles. » in HÉRAN François, « L'institution démotivée. De Fustel de la Coulanges à Durkheim et au-delà », *Revue française de sociologie*, 1987, vol. 28, n°1, pp. 67 – 97, p. 70.

Le concept goffmanien d'institution totalitaire²⁰⁸ a été régulièrement utilisé dans la recherche sur le milieu militaire.²⁰⁹ « *On peut définir une institution totalitaire (total institution) comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* »²¹⁰. Ces institutions accaparent une part du temps et des intérêts de leurs membres à un degré beaucoup plus contraignant que d'autres types d'institutions. Elles fournissent un univers spécifique qui englobe ceux qui en font partie. Ce caractère enveloppant s'exprime, entre autres, par les barrières dressées à l'encontre des échanges sociaux avec l'extérieur. Ces obstacles peuvent être matérialisés par des murs hauts, des barbelés, sur lesquels on peut trouver des panneaux du type « *Terrain militaire. Défense d'entrer* », mais également par des lieux éloignés des centres urbains avec peu, voire pas, de moyens de transport collectif à proximité.

Parmi les cinq groupes d'institutions totalitaires identifiés par Erving Goffman, le quatrième est particulièrement intéressant dans le cadre de notre étude. Il regroupe « *les institutions qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires* »²¹¹. L'auteur cite pour exemples les casernes, les navires, les internats, les camps de travail, les forts coloniaux. Aujourd'hui les armées disposent d'un vaste dispositif humain, matériel et financier qui doit leur permettre de réaliser leurs missions – protection du territoire national, des citoyens et des intérêts de la France – en temps de guerre comme en temps de paix. Missions qui légitiment l'existence de l'institution militaire.

1.1.1. Le monde militaire, un espace clos ?

Parmi les propriétés fondamentales des institutions totalitaires, on retrouve la rupture entre les trois champs d'activités principaux de l'individu moderne : le repos/la résidence, la distraction ou les loisirs, et le travail. Ainsi, placés sous une seule et même

²⁰⁸ J'utilise sans distinction totale(s) ou totalitaire(s) dans le cadre de ma démonstration. Pour autant, la traduction française de « *total* » par « *totalitaire* » insiste sur le caractère contraignant de l'institution, les barrières qu'elle dresse, les techniques de mortification qu'elle met en place.

²⁰⁹ Cela a été particulièrement le cas en Europe dans les années qui ont suivi 1968, après que les mouvements étudiants eurent eu une large tendance à soumettre toutes les institutions à la critique radicale.

²¹⁰ GOFFMAN Erving, *Asiles*, Paris, Les Éditions Minuit, 1968, 449 p., p. 41.

²¹¹ *Ibid.*, p. 46.

autorité, tous les aspects de l'existence s'inscrivent dans un même cadre. C'est une chose qui s'applique au cas des militaires du rang pour l'ensemble des trois armées françaises. Ainsi la majorité d'entre eux travaille dans un espace délimité par des « barrières » et des contrôles aux entrées et aux sorties. Les individus ne quittent que très peu cet espace où ils doivent se restaurer le midi (passage de badge bien souvent obligatoire pour « l'état des rationnaires »²¹²). Les militaires du rang par exemple ne peuvent le quitter qu'à condition de respecter certaines conditions comme un couvre-feu. Ces mêmes militaires du rang y disposent également de chambres – collectives dans les régiments de l'armée de terre, individuelles sur les bases aériennes, sauf en école. Tous disposent d'espaces pour se retrouver en dehors du travail et pour se détendre (« popotes », foyers, salles de sport). Cependant, cet argument du cadre spatial clos de l'institution totale trouve des exceptions : par exemple, les officiers et les sous-officiers disposent d'une liberté plus importante pour quitter cet espace, certains vivent avec leur famille à l'extérieur.²¹³ Le cas échéant, ils disposent de chambres individuelles sur demande pour faciliter leur logement lorsque, à la suite d'une mutation, ils sont loin de leurs proches.²¹⁴ De plus, cette caractéristique de coupure avec le monde extérieur a été considérablement affaiblie avec la fin de la conscription, puisqu'aujourd'hui « *une très large part des militaires vivent à l'extérieur, et arrivent sur le lieu de service comme le font les employés civils* »²¹⁵. Le choix de vivre sur une enceinte militaire est plus conditionné par des problématiques financières (difficultés à trouver des logements accessibles en termes de prix, impossibilité de prendre en charge deux loyers après une mutation loin de la cellule familiale, épargne, etc.) que par une réelle obligation de vivre sur place. En regardant au-delà de ces barrières, il est intéressant

²¹² Tout militaire est compté comme se restaurant à « l'ordinaire » ou « mess » (cantine collective) afin de garantir un nombre de repas conforme au nombre de personnes présentes.

²¹³ C'est également le cas pour les militaires du rang qui ont la possibilité de vivre à l'extérieur des enceintes militaires tout en conservant leur chambre à l'intérieur.

²¹⁴ En langage indigène on parle de « célibat géographique ».

²¹⁵ BOËNE Bernard, « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 647 – 693, p. 678. « *L'ancien isolement géographique et social des armées a contribué à durcir ce style de vie particulier. Mais les temps ont changé, et des évolutions se manifestent dans les modalités d'intégration sociale des militaires. Le premier trait du style de vie ancien était l'absence de séparation du domicile et du lieu de service, ce qui éloignait la communauté militaire, les cadres et leurs familles, du schéma dominant dans la société industrielle, et lui évitait les tensions inhérentes à ce schéma. L'expansion des armées a affaibli la cohésion de cette communauté : les installations existantes ne sont pas assez grandes pour accueillir tout le monde, et nombre de familles vivent maintenant dans le civil.* » in BOËNE Bernard, « Classiques des sciences sociales dans le champ militaire. Morris Janowitz », *Res Militaris* [en ligne], 2010, vol. 1, n°1. Disponible sur <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1013316>, consulté le 10 décembre 2020.

d'examiner la cohérence successive qui existe entre les différents contextes traversés par l'acteur.

1.1.2. L'organisation stricte et explicite de la vie quotidienne

Tous les besoins de l'individu sont pris en charge selon un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique.²¹⁶ Au sein d'une entreprise militaire, il est possible de trouver une antenne médicale (infirmiers, médecins généralistes et certains spécialistes comme les dentistes, voire des kinésithérapeutes), un bureau d'assistance sociale et d'aide à la famille, des représentants de mutuelles spécialisées. Les vêtements (uniformes, tenues réglementaires de sport) sont fournis par l'organisation, ainsi que l'équipement nécessaire à la réalisation de la mission. Un encadrement sportif est à disposition ainsi que les infrastructures idoines. Ensuite, « *chaque phase de l'activité quotidienne se déroule [...] en relation de promiscuité totale avec un grand nombre d'autres personnes, soumises aux mêmes traitements et aux mêmes obligations* » et toutes ces activités sont réglées selon un programme strict.²¹⁷ Les journées des militaires sont marquées, peu importe le grade ou l'armée, par des moments déterminés à l'avance, imposés par un système hiérarchique et explicite de règlements. Ainsi, les unités de l'armée de terre se retrouvent tous les matins au « rassemblement » et terminent la journée par « les ordres ». Cela a pour but de garantir le bon déroulement, l'avancement des missions, et la continuité des ordres entre le commandement et les échelons subordonnés. Au sein de l'armée de l'air, les missions d'entraînement ou de formation, et les missions opérationnelles des pilotes par exemple, sont prévues à l'avance et font l'objet de briefings et de débriefings systématiques. L'ensemble de ces activités est « *regroupé en un plan unique et rationnel, consciemment conçu pour répondre au but officiel de l'institution* »²¹⁸, dans le cas des armées « *assurer la protection du territoire, de la population et des intérêts français* » ainsi que les engagements de la France dans le cadre d'accords et de traités internationaux et les missions de service public²¹⁹.

²¹⁶ GOFFMAN Erving, *Asiles, op. cit.*, p. 48.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ Ministère des Armées, « Le rôle du ministère des Armées » [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/ministere/le-role-du-ministere-des-armees>, consulté le 23 octobre 2020.

Certes ces différents traits caractéristiques des institutions totalitaires semblent se superposer au fonctionnement des armées. Néanmoins, le caractère homogénéisant de l'idéal-type de Goffman ne permet pas de rendre compte d'une réalité bien plus complexe. Le rythme des journées, l'alternance des briefings-débriefings, les passations de consignes, etc., n'existent pas dans 100% des unités et des différences s'observent entre chaque armée. Par exemple, les unités de l'armée de terre vont tenir des cérémonies des couleurs hebdomadaires alors que l'armée de l'air aura tendance à opter pour un rythme mensuel. Il est également plus rare de retrouver les rassemblements matinaux chez les aviateurs alors que « dans l'armée de terre on va commencer [la journée] par le rapport [...] et ça dans l'armée de l'air ça se fait pas ou très très peu »²²⁰. Il semble donc difficile de faire « *des armées* », « *une armée* » qui serait *une* institution totalitaire.

1.1.3. Du profane au sacré, la phase de socialisation initiale

En revanche, un élément commun aux trois armées se retrouve dans la rupture qui est faite entre le monde d'avant, celui de l'espace civil, et le monde d'après, celui de l'institution, il y a un changement d'ordre culturel. Sans approfondir pour le moment les problématiques liées à la définition et à l'existence d'une ou de culture(s) d'armée(s), notons tout de même que le reclus goffmanien, dans notre cas la recrue militaire, entre dans l'institution avec une culture importée héritée des socialisations primaires et secondaires vécues jusqu'à lors. Ce bagage culturel est mis à mal par différentes techniques lors de l'arrivée du reclus. Dans le cas des officiers de l'armée de l'air, un premier temps d'isolement est observé. Cet isolement est vécu en groupe avec le reste de la promotion. Selon les cursus, ces moments d'isolement sont plus ou moins longs et certains se déroulent dans des « camps de toiles », c'est-à-dire en tentes. Les reclus peuvent être privés de repères temporels (retrait des montres et des téléphones) et ne disposent plus ou très peu d'espaces de solitude puisque l'intégralité des activités s'effectue en groupe.²²¹ La fracture qui apparaît entre le monde d'avant et celui d'après peut être verbalisée par l'utilisation de certaines expressions comme

²²⁰ Entretien secondaire réalisé avec d'un sous-officier de l'armée de l'air en avril 2012.

²²¹ Expérience vécue lors de la formation initiale ou d'encadrement de promotions mais que l'on retrouve dans d'autres études, voir par exemple PINTO Louis, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n°3, pp. 18 – 40 ; RICKS Thomas, *Making the Corps*, New York, Scribner, 1997, 320 p.

lors d'exercices réalisés à l'extérieur par températures négatives : « le froid est une sensation de civil » – valable également pour la fatigue. Cela a pour but « *d'assurer une rupture profonde avec les rôles antérieurs et de faire mesurer l'ampleur de la dépossession du statut ancien* »²²². Il ne s'agit plus d'être civil mais de devenir militaire, cela implique de prendre conscience d'un certain nombre de choses comme une nouvelle *hexis*. Ce processus de dichotomie symbolique est propre des institutions qui s'appuient sur l'opposition entre le sacré (l'intérieur) et le profane (l'extérieur).²²³ Cette différenciation offre aux membres de l'institution la possibilité de distinguer ce qui relève du bien ou du mal, du juste ou de l'injuste. Ce qui implique que les institutions élaborent une représentation et une façon de penser le monde dominant en développant un sentiment d'appartenance à la communauté par des cultes, par des rites, par des célébrations, etc. Ainsi la phase de socialisation initiale est sans doute le moment qui se rapproche le plus de l'institution totale typique goffmanienne, même si dans le cas de l'institution militaire, l'obéissance aux normes imposées est librement consentie. Le modèle total n'y est donc que partiellement vérifié.

Au regard de la professionnalisation et du volontariat, les armées ne sont plus une organisation d'enfermement, ce qui « *ne signifie toutefois pas que tous les caractères de l'institution totales se sont éteints* »²²⁴. Finalement, ce qui est attendu d'un militaire « *c'est plutôt l'obéissance à l'autorité* » que « *la conformation à un modèle de penser et la soumission absolue et totale* »²²⁵. En outre, le concept de *total institution* de Goffman peut être pertinent dans certains cas et surtout, après l'identification précise du processus, du groupe et/ou du contexte étudiés. Si l'auteur lui-même précise qu'aucun des traits décrits ne s'applique aux seules institutions totales et qu'aucun ne se trouve partagé au même titre par chacune, il a pourtant pour ambition de circonscrire un profil général, un idéal-type de ces institutions à partir des cinq formes qu'il a identifiées. Or l'homogénéisation induite ne rend pas compte de la réalité des situations vécues au sein des forces armées qui sont, et j'y reviendrai

²²² GOFFMAN Erving, *Asiles*, *op. cit.*, p. 55.

²²³ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Classiques Garnier, 2015, 825 p.

²²⁴ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française. Conséquences sur l'autorité*, Paris, 2007, L'Harmattan, 306 p., p. 37.

²²⁵ SAGLIO Jean, « Le modèle militaire et la représentation des salariés dans le système français de relations professionnelles » in BERNIER Colette (dir.), *Formation, relations professionnelles et syndicalisme à l'heure de la société monde*, Paris, L'Harmattan, 2002, 254 p., pp. 169 – 184, p. 134.

plus tard, particulièrement hétérogènes. Jean Saglio, pourtant partisan de l'application de l'approche goffmanienne aux armées, précise par exemple que les marins militaires connaissent une dimension de l'institution totale que les autres militaires ne connaissent pas.²²⁶ De plus, cette classification laisse entendre une faiblesse dans les relations entre l'institution militaire et une société dite globale alors même qu'une logique d'amendement consensuelle du principe d'institution totale²²⁷ a été observée depuis la fin de la conscription obligatoire.²²⁸ D'une part, le passage à une armée d'engagés souligne l'idée précédemment évoquée d'un contrat d'engagement auquel la recrue adhère librement et volontairement. D'autre part, le modèle de Goffman accentue la césure entre sociétés militaire et civile. Giuseppe Caforio prend le contre-pied de cette approche et affirme, dans la dynamique développée par Charles Moskos, que l'institution militaire peut et doit être comprise comme un organisme pluriel, hétérogène, qui abrite tradition et modernité.²²⁹

Selon la même logique que celle adoptée dans les préambules méthodologiques, il apparaît néfaste d'un point de vue épistémologique de faire de l'institution militaire un objet d'étude extraordinaire qui s'inscrirait dans une sorte de sociologie tératologique comparative des institutions dites totalitaires (hôpitaux, prisons, etc.). La comparaison devrait tendre à se faire non pas par les différences mais par les similitudes (gestion RH, introduction de nouvelles technologies, division du travail, etc.) avec le monde civil, ce qui est d'autant plus valable dans le contexte de la professionnalisation des armées.

²²⁶ SAGLIO Jean, « La tradition pour accommoder la contrainte. Vie collective sur un bateau de guerre », *Séminaire Vies collectives de l'École de Paris*, 15 janvier 1998.

²²⁷ COSER Lewis, *Greedy Institutions: Patterns of undivided commitment*, Londres, Pitman, 1974, 166 p. ; DAVIES Christie, « Goffman's Concept of Total Institution: Criticism and Revision », *Human Studies*, 1989, n°12, pp. 77 – 85.

²²⁸ Pour Charles Moskos par exemple, le pouvoir explicatif de l'institution totale ne pouvait survivre à la fin de la conscription obligatoire dans les pays occidentaux. MOSKOS Charles, « Institutional/Occupational Trends in Armed Forces: an Update », *Armed Forces and Society*, 1977, vol. 4, n°1, pp. 41 – 50. Voir aussi CAFORIO Giuseppe, « Some Historical Notes » in CAFORIO Giuseppe (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Plenum Publishers, 2003, pp. 7 – 26.

²²⁹ « a sectional view of the armed forces in transformation does notamnt present a homogeneous institution, but a pluralistic organism where sectors with marked characteristics of assimilation to civil society coexist with sectors that preserve a more traditional military habitus » in CAFORIO Giuseppe, « Some Historical Notes », *op. cit.*, p. 21.

1.2. Les enjeux de la professionnalisation des armées²³⁰

Les débats sur l'évolution des armées de masse vers des armées professionnelles ont lieu depuis les années 1950 dans les pays occidentaux. Par le questionnement des particularités de l'activité militaire, de ses transformations contemporaines, de sa place au sein de la société, et des rapports que ceux qui l'exercent entretiennent avec les autres groupes sociaux, ces discussions forment un ensemble de sujets récurrents de la sociologie militaire. De nombreuses grilles d'inspiration commune ont ainsi émergé. Toutes convergent vers une opposition entre « combattants » et « technocrates ».

Ainsi, la réflexion de Morris Janowitz²³¹ se cristallise autour de représentations différentes du métier des armes et interroge entre autres la place des armées dans la société. S'y déploie une dichotomie idéologico-fonctionnelle entre la figure du « leader héroïque » (*heroic leader*) et celle du *manager*.²³² Selon Janowitz le premier prendrait le dessus sur le second du fait de la « technicisation » du combat et de la bureaucratisation du fonctionnement des armées. Ainsi il fait transparaître un mimétisme entre les armées américaines et les grandes entreprises. Cette théorie sera confirmée dans le cas français par Michel Louis Martin.²³³ Morris Janowitz développe deux idées. L'une fait référence aux « *forces en soi* » (*forces in being*) c'est-à-dire des forces de projection, des armées ramassées toujours sur le pied de guerre qui font un usage important de technologies sophistiquées. Le modèle actuel des armées françaises y fait écho : les effectifs ont été drastiquement réduits depuis la suspension du service militaire, les armées ont en charge des missions dites « permanentes », et les systèmes mis en œuvre sont hautement technologiques.²³⁴ L'autre s'intéresse à

²³⁰ Les développements relatifs aux enjeux de la professionnalisation des armées auraient pu être traités plus tard, notamment dans le cadre des questions portant sur la division du travail, les rapports entre institution et organisation. C'était d'ailleurs mon choix initial. Il m'a semblé finalement plus pertinent de traiter de ce sujet ici car il permet de souligner la perméabilité entre monde civil et monde militaire.

²³¹ JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier: a Social and Political Portrait*, Glencoe, Free Press, 1960, 464 p.

²³² L'approche de Janowitz est grandement influencée par la typologie wébérienne de l'autorité légitime.

²³³ MARTIN Michel Louis, *Warriors to Managers: the French Military Establishment since 1945*, Chapel Hill, University of California Press, 1981, 424 p.

²³⁴ Par exemple pour l'armée de l'air les effectifs sont passés de quasiment 80 000 personnels en 1995 à 42 000 en 2015, pour 22 bases aériennes contre 44 en 1995. Les missions de permanence sont prégnantes pour la marine et l'armée de l'air avec notamment le nucléaire mais également des missions de police (de la mer et du ciel). Enfin le SCAF (système de combat aérien du futur) est un bon exemple du niveau de technologie des systèmes d'armes contemporains.

l'émergence de « *forces armées constabulaires* » (*constabulary forces*)²³⁵ dont les membres ont été progressivement conduits à jouer un rôle de gardiens de la paix internationale, en recourant le moins possible à l'usage de la force.²³⁶

Par la suite, Charles Moskos élabore une trame complémentaire qui met l'accent sur les motivations à l'engagement et sur les représentations de la carrière des armes. À partir de ces variables il cherche à déterminer dans quelles mesures l'engagement dans la carrière militaire participe toujours d'une vocation et résiste à une « banalisation » qui est liée à la redéfinition des missions et des moyens que les armées ont dû mettre en œuvre dans le contexte de la guerre froide.²³⁷ Il pose la question éclairante de savoir si être militaire est un métier comme un autre.²³⁸ Ce phénomène de banalisation fait référence à une évolution des principes et des valeurs autour desquels les organisations militaires se construisent. Moskos distingue aussi deux aspects, ceux dits « institutionnels » et les autres dits « occupationnels » (à entendre au sens de « *occupation* » en anglais, c'est-à-dire les emplois peu qualifiés, des « *jobs* »). Ce modèle « I/O » s'intéresse aux perspectives impersonnelles de la carrière plutôt qu'à des profils incarnés, comme chez Janowitz, ce qui facilite son utilisation pour décrire des variables plus ou moins institutionnelles ou occupationnelles. Cette démarche est partagée par Guiseppe Caforio avec le modèle de comparaison « divergent/convergent ».²³⁹

Que l'analyse s'attache aux personnes selon une approche incarnée, ou aux caractéristiques organisationnelles des armées, la polarisation des débats se fait autour de la dichotomie entre un absolu militaire et un absolu civil. La question essentielle posée par ces modèles est celle de la singularité (ou spécificité) du métier de militaire autour de l'implication dans le combat.²⁴⁰ Hubert Jean-Pierre Thomas

²³⁵ Dans les pays anglo-saxons, le *constable* est l'agent de police. Par cet usage sémantique, Janowitz opère un rapprochement entre les fonctions des forces armées et celles des forces de police.

²³⁶ Exemple type : les casques bleus de l'ONU.

²³⁷ MOSKOS Charles, « La banalisation de l'institution militaire. L'armée américaine : du modèle institutionnel au modèle industriel », in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, op. cit., pp. 39 – 48

²³⁸ MOSKOS Charles C., WOOD Frank R., *The Military. More Than Just a Job?*, Washington, Pergamon-Brassey's, 1988, 305 p.

²³⁹ CAFORIO Guiseppe (dir.), *The European Cadet. Professional Socialization in Military Academies: a Cross National Study*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1998, 160 p.

²⁴⁰ Une problématique présente tout au long de ma démonstration : voir notamment « Chapitre 1/1.3. De la spécificité militaire », « Chapitre 2/2.2.2 Militarité, professionnalité et opérationnalité : hiérarchisation des

reprendra à son compte cette division en distinguant deux « sous-systèmes », l'un « opérationnel » dédié au combat avec les implications idéologiques que suppose l'action guerrière, et l'autre « organisationnel » qui fait office de gestionnaires des ressources et de relais auprès du monde civil.²⁴¹

Fabrice Hamelin développe lui aussi sa grille d'analyse en discernant le combattant du technocrate, chacun obéissant à un référentiel spécifique : « opérationnel » pour le premier, « technocratique » pour le second.²⁴² Son principal apport, qui exprime une ligne de démarcation, est de considérer que la dilution de la spécificité militaire provient moins d'une contamination scientifique qui repose sur une technicisation de la guerre que d'un besoin de constituer une élite militaire susceptible de dialoguer de manière équilibrée avec les élites civiles dans le contexte d'une diplomatie interministérielle.²⁴³

Il n'en reste pas moins que « *la complexification et la technicisation accrues des moyens matériels ou organisationnels dont ils [les militaires] disposent favorisent également une civilianisation des tâches qu'ils effectuent. De plus en plus de militaires consacrent l'essentiel de leur temps à des activités qui ne sont guère différentes de celles qui sont effectuées par les techniciens ou les managers des organisations civiles. Par ailleurs, le développement de tâches non combattantes dans les armées favorise également leur prise en charge directe par des civils* »²⁴⁴. Pour ne donner que deux exemples : aujourd'hui l'organe principal de communication des armées, la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOD), est *managé* par un civil. Son adjoint est un personnel militaire, « pour faire bonne figure ». Cette répartition des rôles n'est pas sans poser de problèmes ou au moins des difficultés de compréhension. « Ils ont du mal à accorder leurs violons »²⁴⁵. D'autre part, l'École de l'air, à la suite de la réforme de 2019 – 2020, est devenue un

briques identitaires ». MARTIN Michel Louis, « From Periphery to Center: Women in the French Military », *Armed Forces and Society*, 1982, vol. 8, n°2, 303 – 333.

²⁴¹ THOMAS Huber Jean-Pierre, « Fonction militaire et système d'hommes » in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, op. cit., pp. 49 – 66.

²⁴² HAMELIN Fabrice, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », *Revue française de science politique*, 2003, vol. 53, n°3, pp. 435 – 463.

²⁴³ Ce point a été souligné à plusieurs reprises par les principaux intéressés lors des entretiens. J'aurai l'occasion d'y revenir au cours du chapitre 6.

²⁴⁴ JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, op. cit., p.108.

²⁴⁵ Carnet de terrain : échanges informels avec un officier subordonné en date de septembre 2020.

EPSCP-GE²⁴⁶ et a développé en son sein trois directions : celle de la scolarité, celle de l'enseignement et de la recherche, et celle de la formation militaire. Sur les trois, seule celle en charge de la formation militaire est commandée par un officier supérieur, les deux autres ont à leur tête du personnel civil (dont un chercheur pour l'enseignement et la recherche). Dans sa comparaison européenne des écoles de formation des officiers, Alex Alber évoque, malgré « *des freins observables dans l'académisation des cursus de formation initiale des officiers* »²⁴⁷ et des projets pédagogiques « *centré[s] sur la transmission des éléments institutionnels de l'engagement, c'est-à-dire l'éthique spécifique du combattant* », un recul constant de ce modèle qui, sous l'effet notamment de la professionnalisation, accroît la pression gestionnaire sur les armées et qui favorise, finalement, les processus d'académisation. Dans le cas de l'École de l'air, les débats sur une « civilianisation » de la formation des élèves-officiers ont été houleux et ont largement divisé les cadres de l'école, alors même que la polarisation de la diplomation autour du cursus « ingénieur » (notamment pour les PN) et la demande sans cesse renouvelée des promotions « *d'aller sur le terrain* » témoignent d'une autre forme de civilianisation déjà bien ancrée.

Entendons-nous bien, la « civilianisation » peut être entendue selon deux acceptions : la première consiste en une hausse du nombre de civils dans les rangs²⁴⁸ ; la seconde correspond à une adaptation par les militaires de leurs comportements et de leurs habitudes par rapport aux normes civiles. Elle peut être vue comme une « fonctionnarisation » du métier de militaire qui a des conséquences, notamment sur le rapport au temps et à l'ennui, et qui crée une insatisfaction latente.²⁴⁹ Surtout cette fonctionnarisation n'est pas vécue de la même manière que l'on soit déployé dans les unités de combat dont l'organisation du travail est cyclique (formations/entraînements, déploiements, absence d'activité spécifique) ou en état-major, dans les bureaux, où l'activité quotidienne consiste à réaliser un certain

²⁴⁶ Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – Grand établissement.

²⁴⁷ ALBER Alex, *La formation initiale des officiers : une comparaison européenne*, 344 p. Thèse : Sociologie : Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : 2007, p. 233.

²⁴⁸ LETONTURIER Éric, « Des civils chez les militaires. Civilianisation de l'armée et culture militaire » in PORTERET Vincent, *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, op. cit., pp. 73 – 88.

²⁴⁹ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 258 et suiv.

nombre de tâches bureautiques sur des journées semblables à celles d'administratifs d'autres organisations ou d'autres bureaucraties.

La banalisation enclenche un processus de redéfinition de l'existence et donc de la légitimité des institutions. L'institution s'appuie sur le sacré, sur la légitimité sur et la vocation. L'organisation met en avant la rationalité, l'efficacité et les compétences. Ces dernières décennies les réformes au sein du Ministère se sont inscrites dans des logiques de politique publique d'adaptation doctrinale, budgétaire et organisationnelles. Ce fut le cas lors de la réforme des armées françaises en 1996²⁵⁰ mais également plus récemment avec la mise en place des bases de défense et des groupements de soutien des bases de défense (GSBdD) selon la dynamique de la révision générale des politiques publiques lancée en 2007.²⁵¹ Ces réformes successives ont des effets sur les activités de travail et donc en partie sur les identités professionnelles. Elles interrogent la singularité du métier de militaire.

1.3. De la spécificité militaire

Aborder la question de la spécificité militaire, c'est faire écho aux problématiques classiques de la sociologie militaire.²⁵² S'il a semblé pertinent d'évoquer ici les débats d'intérêt, c'est moins par peur de se voir reprocher une omission que par volonté de mise en perspective de la spécificité militaire au regard

²⁵⁰ « *Je fais une réforme qui conduit la France à avoir [...] une armée professionnelle* ». Le 22 février 1996 le président de la République Jacques Chirac fait part de sa décision de passer d'une armée de conscription, également appelée « mixte » à une armée professionnelle ou dite « de métier ». La réforme est globale : structures, Hommes, équipements, forces conventionnelles et forces nucléaires, l'ensemble des dispositifs est concerné. Elle est également autoritaire car impulsée par l'exécutif. Voir « Intervention télévisée de M. Jacques Chirac, président de la République, sur la professionnalisation de l'armée, la restructuration de l'industrie d'armement et la prochaine suppression du service national », Paris, le 22 février 1996, [en ligne] <https://www.elysee.fr/jacques-chirac/1996/02/22/intervention-televisee-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-professionnalisation-de-larmee-la-restructuration-de-lindustrie-darmement-et-la-prochaine-suppression-du-service-national-paris-le-22-fevrier-1996>. Voir le brillant et incontournable IRONDELLE Bastien, *La réformes des armées en France*, Paris, 2011, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 338 p.

²⁵¹ L'exemple des ETSA étudié au chapitre 3 est une illustration de ces réformes à l'échelle de l'armée de l'air.

²⁵² Cf. Chapitre « Prolégomènes méthodologiques ». Pour rappel, la (supposée) spécificité de la sociologie militaire doit être, à mon sens, mise de côté au profit d'une meilleure intégration du champ dans la sociologie en général. Pour une synthèse argumentative construite autour des principales difficultés soulevées par le concept de spécificité militaire voir BARDIÈS Laure, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n°2, pp. 273 – 295.

de mes travaux sur l'identité militaire.²⁵³ J'épargnerai au lecteur un fastidieux exposé chronologique desdits débats – de plus de quarante ans ! Néanmoins je reviendrai plus avant sur les enjeux de la qualification (notion ? concept ? idée ? variable ?) de la spécificité militaire et sur la valeur sociologique et heuristique qu'il convient de lui accorder.

Ce thème a été introduit en France sous la plume de Pierre Dabezies²⁵⁴ puis il a été principalement porté par Bernard Boëne²⁵⁵. Émanant pour une large part des réflexions des sociologues du militaire américains sur la civilianisation, la professionnalisation et/ou la banalisation des armées, l'idée de spécificité militaire interroge la propension des armées à l'éloignement culturel, idéologique et fonctionnel de la société civile, elle-même prise comme un tout cohérent. La dynamique sous-jacente est adossée à un processus d'analyse des évolutions de la spécificité militaire qui tend à son amenuisement.²⁵⁶ C'est par exemple la thèse soutenue par Janowitz qui, en ce sens, s'oppose à Huntington qui considère la spécificité militaire comme idéalement absolue.

Parmi les facteurs de la spécificité militaire définis par Bernard Boëne l'on retrouve : une motivation psychologique à poursuivre le combat, quels que soient les risques personnels encourus ; un style de vie spécifique car il s'agit d'une profession touchant à la vie et à la mort et qui suppose une disponibilité de tous les instants ; et d'autres facteurs comme les traditions, les liens d'allégeance, l'honneur militaire, la cohésion, les valeurs, le charisme des chefs.²⁵⁷ Selon cette approche étendue de la spécificité militaire, on est en droit de s'interroger sur la frontière entre spécificité et condition militaire, d'autant plus que les éléments tels que la disponibilité de tous les

²⁵³ Concernant les rapports entre spécificité militaire, le métier militaire et l'armée de terre voir PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire*, op. cit.

²⁵⁴ DABEZIES Pierre, « La spécificité militaire : esquisse d'une approche globale de l'armée », *Arès*, 1980, pp. 77 – 105.

²⁵⁵ Dont bon nombre de productions scientifiques sont dédiées entièrement ou pour partie à la question de la spécificité militaire. Voir notamment : BOËNE Bernard (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990, 284 p. ; BOËNE Bernard, *Les sciences sociales, la guerre et l'armée*, op. cit. ; BOËNE Bernard, « La représentation des armées et ses enjeux », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n°2, pp. 351 – 381 ; etc.

²⁵⁶ La professionnalisation, en tant que rationalisation de l'action militaire, « il s'agit d'une transformation et du retrait de l'État, ensuite, par des mesures d'éloignement social et symbolique avec l'État, de coopération agrandie avec les organisations publiques et/ou privées, un recentrage partiel des missions, une politique de conformation avec la fonction publique : c'est-à-dire un affaiblissement de la spécificité militaire » in JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 27.

²⁵⁷ BOËNE Bernard, « Classiques des sciences sociales dans le champ militaire. Morris Janowitz », art. cit.

instants, les traditions, les valeurs, la cohésion sont des caractéristiques que l'on retrouve dans d'autres professions²⁵⁸ et qui ne sont donc pas « spécifiques » au métier de militaire. Sans doute est-il judicieux de préférer identifier des différences de degré plutôt que de nature. Pour autant, on ne peut pas non plus ignorer les particularités du métier de militaire comme des droits et des obligations différents de la société civile.²⁵⁹

Néanmoins, l'idée d'une profession qui « touche à la vie et à la mort » va déterminer pour une large part ce que représente la notion de spécificité militaire. Cette particularité, que je qualifierai de fondamentale et non d'essentielle (au risque d'être qualifiée d'essentialiste), est très clairement définie par le *Code de la défense*²⁶⁰ qui régit et regroupe l'ensemble des dispositifs législatifs et réglementaires sur la Défense nationale. Si le *Code de la défense* parle de recevoir la mort, la spécificité du métier militaire s'articule, certes autour du « être tué » mais également du « tuer » en situation de combat. C'est ce que partageait avec moi un officier supérieur de l'armée de l'air à propos des éléments qui constitueraient l'identité militaire : « L'expérience traumatique. [...] La confrontation avec la mort quel qu'elle soit, soit l'avoir donnée, soit l'avoir reçue ». Dans la suite de ses propos il souligne que c'est « ce qui nous [les militaires] distingue profondément de la prise de décision managériale »²⁶¹. C'est donc ce qui distinguerait intrinsèquement les militaires des civils.

Il serait erroné d'imaginer que cette spécificité militaire, construite autour du « tuer ou être tué », soit perçue et vécue de la même manière au sein des armées

²⁵⁸ Dans les professions médicales ou paramédicales la disponibilité du personnel est un enjeu important, je pense notamment aux gardes et aux astreintes que peuvent effectuer les pompiers ou les infirmières et infirmiers. Chez les sportifs de haut niveau (lorsque le sport est érigé en profession) la cohésion, les valeurs sont également des facteurs très présents.

²⁵⁹ Définis au « TITRE II : droits et obligations » du *Code de la défense*, [en ligne]. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071307/LEGISCTA000006120662/#LEGISCTA000006120661. On retrouve par exemple l'incompatibilité de l'exercice du droit de grève avec l'état militaire ; l'interdiction pour tout militaire d'adhérer à des groupements ou à des associations à caractère politique ; l'expression publique d'opinions ou de croyances philosophiques, religieuses ou politiques.

²⁶⁰ Ainsi l'état militaire exige, selon le *Code de la défense*, « en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême [...] ». Voir « article L4111-1 » [en ligne]. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071307/LEGISCTA000006120662/#LEGISCTA000006120661.

²⁶¹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

françaises.²⁶² Cette idée transparait dans la suite des propos de l'officier préalablement cité : « c'est quelque chose qui est un facteur commun [la confrontation avec la mort] des trois armées mais probablement un ressenti qui est différent en fonction des modes d'action ». Il est alors intéressant de se poser la question de savoir si une armée perçue comme « technique »/« de techniciens » (j'y reviendrai) comme l'armée de l'air ou la marine, qui voit ses combattants ne former qu'une infime part de ses effectifs et dont la majorité du personnel est loin du danger du théâtre d'opérations, entretient le même rapport à la mort. Dans des armées où le *manager* prend peu à peu la place du *leader* héroïque,²⁶³ quelle place est accordée à « l'esprit de sacrifice » ?

Selon Fabrice Hamelin « *l'hypothèse d'une spécificité de l'institution militaire liée à sa fonction de combat est non seulement stérilisante mais historiquement fausse. La spécificité militaire est un produit historique et institutionnel, comme le montre l'étude particulière de la formation des officiers du génie* »²⁶⁴. En effet, les transformations de la société et les évolutions technologiques sont autant de facteurs susceptibles de réduire la spécificité de la profession militaire. Par exemple, par ricochet de ce que l'on a appelé la révolution dans les affaires militaires, ou *Revolution in Militaries Affairs*, américaine dans les années 1990,²⁶⁵ mais également par l'apparition de *game changers* tel l'usage de drones (tout type confondu) interroge légitimement le rapport du militaire à la mort, notamment lorsqu'il se retrouve à distance du théâtre d'opérations et qu'il peut tuer sans se mettre en danger, donc sans lui-même prendre le risque d'être tué.²⁶⁶

Il convient selon moi de réduire ce qui constitue la spécificité à sa portion congrue (le rapport à la mort) et de l'appréhender comme une variable dépendante pour permettre la meilleure connaissance possible des forces armées en les analysant

²⁶² SCHWEISGUTH Étienne, « Les attitudes envers le métier de militaire chez les sous-officiers de l'armée de l'air, *Revue française de sociologie*, 1975, vol. 16, n°4, pp. 485 – 515.

²⁶³ JANOWITZ Morris, *The Soldier and the State*, *op. cit.*

²⁶⁴ HAMELIN Fabrice, *La spécificité militaire, une construction institutionnelle : le cas de la formation des officiers du génie aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, 603 p. Thèse : Science politique : Paris, Institution d'études politiques : 2000, p. 582.

²⁶⁵ Cette doctrine a développé l'idée de « guerres zéro mort ». HASSNER Pierre, « Guerre sans morts ou morts sans guerre ? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo », *Critique internationale*, 1999, vol. 4, pp. 6 – 13 ; DUMOULIN André, « Le “zéro-mort” : entre le slogan et le concept », *Revue internationale et stratégique*, 2001, vol. 4, n°44, pp. 17 – 26.

²⁶⁶ Il est intéressant de noter que le syndrome post traumatique, aussi connu sous le nom de *PTSD*, n'avait pas été anticipé chez les premiers opérateurs de drones armés américains.

avec l'ensemble des outils offerts par la sociologie et/ou par les sciences politiques. Ainsi, que l'analyse soit fonctionnelle, sociale ou politique, la spécificité militaire ne doit y occuper que la place qui lui revient, c'est-à-dire une variable dépendante historiquement et institutionnellement construite dont le poids diffère d'une armée à l'autre, d'une spécialité à l'autre, etc. Au temps où les armées de métier sont devenues la norme en France, et où les systèmes d'hommes ont évolué dans leurs rapports au monde du travail, à la technologie, à la place des femmes, ou encore aux problématiques sociales de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, l'hypothèse janowitzienne d'un amenuisement de la spécificité militaire semble se confirmer. Qu'on la revendique comme un concept ou qu'elle soit camouflée derrière l'idée d'un professionnalisme radical²⁶⁷, elle n'en est pas moins essentialiste. De plus, bien que s'inscrivant dans la tradition fonctionnaliste de la sociologie, elle n'est pas généralisable et fait partie de ces concepts et de ces notions qui participent de l'insularité de la sociologie militaire.

Questionner la spécificité, c'est évaluer l'éloignement ou plutôt le *rapprochement* culturel, idéologique et fonctionnel des armées avec le monde civil. La spécificité n'est qu'une composante de l'identité, elle ne doit pas s'y substituer. L'argument est de recourir à la spécificité militaire comme une variable dépendante constitutive de l'identité plutôt que comme un concept explicatif *per se*. Au cours du présent manuscrit je parlerai de « militarité »²⁶⁸, de « l'être militaire » aux fins de dépasser le débat sur la spécificité militaire et d'appréhender le poids de cette variable dans l'équation des identités professionnelles militaires. En écartant l'approche essentialiste et son analyse stérile, je m'éloigne également du risque d'exclure les militaires des analyses des institutions et de la société. J'évite le raisonnement circulaire au sein duquel une proposition A, le métier de militaire est spécifique dans l'absolu, utilise pour sa justification une proposition B dans le même temps que la justification de la proposition B nécessite la vérité de la proposition A,

²⁶⁷ BOËNE Bernard (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan, op. cit.* Cette idée trouverait sa place quelque part au milieu entre les modèles *institutional* (I) et *occupational* (O) de Charles Moskos. Selon cette approche, en étant ultra professionnels les militaires seraient apolitiques ce qui permettrait leur contrôle objectif, au sens d'Huntington.

²⁶⁸ Voir les travaux de PAVEAU Marie-Anne, « Paroles de militaires : les libres réflexions sur la défense dans la revue *Armées d'aujourd'hui* 1986 – 1996 », *Mots/Les langages politiques*, 1997, n°51, pp. 58 – 75 ; PAVEAU Marie-Anne, « Les frontières discursives de la militarité », *Langage et société*, 2000, n°94, pp. 45 – 74.

la spécificité militaire est due au métier de militaire. Un tel argument peut constituer une forme de sophisme, c'est-à-dire un raisonnement erroné volontairement trompeur, ou alors une erreur de raisonnement logique involontaire lorsque son auteur n'a pas décelé la boucle (paralogisme). La spécificité militaire n'est plus une explication, mais une forme de postulat.

En écho aux conclusions sur les institutions totales, il conviendrait d'étudier non plus les différences fondamentales mais les similitudes entre mondes civil et militaire. Oui le milieu militaire est un milieu par moment à part, oui le métier de militaire recouvre une spécificité en ce que les activités peuvent être accomplies en condition de combat, mais ils ne sont pas plus spécifiques que certains autres (prisons, hôpitaux, nucléaire civil, enseignement, etc.). Sans tomber dans le relativisme absolu, chaque terrain demande une adaptation des règles sociologiques mais toujours selon une marge de manœuvre restreinte, définie pour ne pas déroger aux canons scientifiques. De plus, « *une armée n'est pas un isolat* »²⁶⁹, elle entretient des liens avec la société ne serait-ce que parce que les militaires sont des civils et qu'ils le redeviendront.

2. L'apparition de « cultures d'armées », premier symptôme d'hétérogénéité d'un ensemble *a priori* homogène

2.1. Les « cultures d'armées » : une réalité au vocabulaire trompeur

2.1.1. La culture : insuffisance conceptuelle d'une notion-valise

La disparité du monde militaire se manifeste, entre autres, au travers de « cultures d'armées », expression entendue à de multiples reprises lors des entretiens et que l'on peut retrouver dans une partie de la littérature de sociologie militaire. Si ces usages renvoient à une réalité, il ne semble pourtant pas que la notion de culture soit la plus à même d'apporter un éclairage heuristique pertinent sur l'hétérogénéité du monde militaire.

²⁶⁹ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire, op ; cit.*, p. 33.

Sans en faire l'historicité²⁷⁰ le terme de « culture » trouve son origine en ethnologie avec les travaux d'Edward B. Tylor²⁷¹. Depuis, les débats n'ont cessé de se multiplier tant sur la définition, que sur l'opérationnalisation ou sur les classifications de ce qu'est ou de ce que serait la culture. Reconnue comme difficilement définissable et étudiable, la culture a pourtant fait l'objet de nombreux travaux de politistes, de sociologues, d'anthropologues, mais également de psychologues et de gestionnaires. Ces débats se renouvellent et s'enrichissent constamment sans pour autant aboutir sur une définition commune de la culture.²⁷² En 1952 déjà, Kroeber et Kluckhohn²⁷³ dénombrent plus d'une centaine de définitions. Sur le fond, ces discussions semblent surtout poser des questions liées aux origines, aux fonctions, aux frontières, et au caractère unique/partagé/harmonieux ou ambiguë de la culture. Le seul consensus se fait sur la complexité et sur la richesse de la notion²⁷⁴. Peut-être peut-on retenir la théorie de la culture d'Edgard Morin qui englobe diverses acceptions : culture cultivée, culture et nature, culture ethnologique, valeurs, style de vie, etc.²⁷⁵ La culture serait une sorte de cabinet d'artefacts, non pas au sens d'« artefacts culturels » de l'école adaptationniste de l'anthropologie culturelle²⁷⁶, mais plutôt dans une perspective interactionniste où la culture s'érige en foyer de ressources pour les constructions identitaires des acteurs. Elle constitue un vivier de significations élaborées et partagées où le sujet peut chercher et trouver des repères utiles à l'édification de sens attribuable à son être, à sa pratique, et à son identité.

²⁷⁰ Voir VINSONNEAU Geneviève, « Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu », *Carrefours de l'éducation*, 2002, vol. 2, n°14, pp. 2 – 20. L'approche synthétique et historique de Geneviève Vinsonneau est utile. En revanche, je ne m'inscris pas dans sa dynamique « pro-culture » qui va jusqu'à soutenir le développement d'une « identité-culturelle ».

²⁷¹ La « culture, ou civilisation, prise dans son sens ethnographique large est ce tout complexe qui comprend la connaissance, la croyance, l'art, la moral, le droit, la coutume et toutes les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société ». TYLOR Edward B., *Primitive Culture* cité in DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert (dir.), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989, 644 p., p. 514.

²⁷² Pour une revue de littérature sur la notion de culture et une typologie de ses définitions voir le travail de ESSID Yousra, *Construction d'un projet de développement de logiciel en Tunisie : comment puiser des ressources de la culture nationale pour improviser*, 495 p. Thèse : Administration : Montréal : 2014.

²⁷³ KROEBER Alfred L., KLUCKHOHN Clyde, *Culture: a Critical Review of Concepts and Definitions*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, 448 p.

²⁷⁴ Contrairement à Yousra Assid et à de nombreux autres auteurs et autrices, je m'astreindra à parler de notion et non de concept de culture.

²⁷⁵ MORIN Edgard, *Sociologie*, Paris, Fayard, 466 p., 1984, p. 151 – 163.

²⁷⁶ C'est-à-dire rassemblant les composantes explicites, conscientes et extériorisées de la culture. Il s'agit de regarder les aspects observables (tout ce que l'on peut voir, entendre, sentir comme le langage, les comportements, l'architecture, les habits, la technologie, les mythes et les histoires).

La notion de culture n'est pas dénuée d'intérêt pour mettre en œuvre des éléments de compréhension du monde réel, en revanche elle ne permet pas de disposer d'une grille de lecture assez fine pour l'étude précise de la segmentation d'une profession et de son éventuelle influence dans les processus décisionnels.²⁷⁷ Il convient de chercher à dépasser l'idée que « tout est dans tout et réciproquement ». Finalement, la notion de culture ne me permet pas d'opérationnaliser mes objets de recherche car elle n'offre pas les outils adéquats pour une étude précise de la construction des préférences identitaires des acteurs militaires et du poids à leur accorder dans les processus décisionnels. Son autre défaut est contenu dans son caractère statique qui neutralise toute tentative d'approche dynamique – et donc interactionniste. Finalement, il s'agirait seulement de décrire de manière ethnographique pour tout expliquer en supposant implicitement son caractère intangible voire « éternel », reproduisant alors les discours institutionnels.

Tout comme pour le terme de culture, évoquer celui d'« identité »²⁷⁸ semble relever du sens commun tant il est d'emploi courant. Son usage parfois hasardeux est dû à sa polysémie. Pourtant l'identité permet d'appréhender la complexité des relations sociales mieux que la culture. Goffman²⁷⁹ développe l'identité sociale, l'identité personnelle, l'identité pour soi ; Durkheim privilégie l'axe temporel et distingue les identités individuelle et sociale ; Bourdieu théorise l'habitus ; etc.²⁸⁰ L'identité est finalement comprise comme un phénomène social²⁸¹, une articulation entre deux transactions, l'une interne à l'individu et l'autre externe, c'est-à-dire entre l'individu et les institutions avec lesquelles il entre en interaction. Il faudra tenir pour dit que l'identité n'est jamais donnée, qu'elle est toujours construite et qu'elle se reconstruit selon des certitudes plus ou moins grandes et plus ou moins durables. Elle est « *le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et*

²⁷⁷ À cet égard la notion de sentiment d'appartenance, au sens de l'adoption de traits culturels pour manifester son appartenance, a également été envisagée sans qu'elle ait été retenue.

²⁷⁸ Pour une approche synthétique de l'histoire de l'identité voir BAUDRY Robinson, JUCHS Jean-Philippe, « Définir l'identité », *Hypothèses*, 2007, vol. 1, n°10, pp. 155 – 167. Pour une approche de l'identité comme catégorie analytique voir BURBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001, vol. 4, n°139, pp. 66 – 85.

²⁷⁹ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les Édition de Minuit, 1973, 251 p.

²⁸⁰ DUBAR Claude, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, 1992, vol. 33, n°4, pp. 505 – 529.

²⁸¹ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2018, 341 p., p. 273.

objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions »²⁸². Plus particulièrement, l'identité professionnelle se situera au cœur des présents travaux. Elle ne se confond pas avec l'identité sociale même si elle entretient des rapports étroits avec elle. L'identité professionnelle renvoie au domaine de l'emploi et des activités économiques alors que l'identité sociale concerne le statut social.²⁸³ L'usage du terme d'identité (professionnelle) permet de désigner les configurations des pratiques, de représentations et d'attitudes mises en évidence par l'enquête de terrain.

2.1.2. Une « culture » exprimée dans les faits et dans la littérature

2.1.2.1. L'usage dans les discours des praticiens

L'inadéquation entre la notion de culture et la dynamique de la démonstration ne doit pas venir occulter plusieurs choses. D'abord, l'usage dans les discours des militaires des expressions de « culture militaire » ou de « cultures d'armées ». La culture militaire correspondrait aux idées et aux croyances à propos de comment mener la guerre²⁸⁴. Son usage dans les discours des militaires remonte aux années 1980 alors que la culture s'était diffusée dans les milieux sociaux et professionnels les plus divers.²⁸⁵ Cet attrait pour le mouvement culturaliste est, certes inégalement marqué selon les armées, cependant il y a convergence autour de certains aspects. Selon André Thiéblemont, « le fait culturel militaire » regroupe les rapports du militaire à l'espace, au temps, à la violence, au politique et au sacré. Il contient également des expressions, des productions physiques, gestuelles, langagières, matérielles, mythiques, symboliques ou rituelles sous-tendues par des modes d'existence et des rapports au monde.²⁸⁶ En termes de pratiques, il s'agirait, tout d'abord, d'une signalétique de différenciations sociales et culturelles, c'est-à-dire ce

²⁸² DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2015 (5^{ème} éd.), 251 p., p. 105.

²⁸³ DUBAR Claude, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *art. cit.*, p. 523.

²⁸⁴ MACMILLAN Alan, « Strategic Culture and National Ways in Warfare: The British Case », *RUSI Journal*, 1995, vol. 140, n°5, pp. 33 – 38, p. 33 ; LEGRO Jeffrey, « Culture and Preferences in the International Cooperation Two-Step », *American Political Science Review*, 1996, vol. 90, n°1, pp. 118 – 137.

²⁸⁵ CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2001, 122 p., p. 113.

²⁸⁶ THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 339 p., p. 3.

qui s'offre à l'observation, au travers des uniformes et de leur diversité, des objets-signes affichés, portés et diffusés, des rites cérémoniaux, des fêtes publiques.²⁸⁷ Cependant, ces paraîtres publics, symboliques et rituels qui se voient ou se donnent à voir, « théâtralisent la scène militaire tout en développant des effets de masques : ils captent le regard et le fixent sur des apparences ».²⁸⁸ Ce qui est intéressant de souligner c'est que l'usage de la notion de culture, notamment fortement repris dans l'armée de terre, se développe par réaction à la thématique des années 1970 qui voulait que « l'armée est une entreprise comme une autre », pour lui opposer, dans une logique de réaffirmation de valeurs, de défense d'intérêts corporatistes ou encore de légitimation d'une existence perçue comme menacée, l'idée d'une spécificité militaire. Cela participe de la résurgence du caractère ontologiquement et radicalement autre de l'objet militaire dans les sciences sociales.

Cela étant dit, la culture devient « *un lieu commun du langage militaire* ».²⁸⁹ Les données issues de ma campagne d'entretiens viennent souligner cette réalité. Chez les militaires interrogés ce terme est revenu régulièrement. Par exemple, en réponse à une question sur l'éventuelle influence d'un passage par les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sur la carrière, un officier me répond que « ça joue sur la culture » en précisant que cela « permet d'avoir une culture interarmées avant la culture d'armée »²⁹⁰. Il n'est pas le seul à utiliser ce mot. Un autre me parle de « notre culture »²⁹¹ ; un autre encore d'évoquer « la variété de cultures »²⁹² au sein des armées françaises ; une capitaine, évoquant une tradition issue de l'armée de terre, me dit qu'il s'agit là d'« une culture à part entière »²⁹³, etc.²⁹⁴ Ces éléments viennent corroborer l'idée de fractionnement, d'hétérogénéité. En reprenant les caractéristiques qui définiraient, selon les acteurs, ce que représente la

²⁸⁷ THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public » *in ibid.*, pp. 163 – 210.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 163 – 164.

²⁸⁹ THIÉBLEMONT André, « Approche théorique de la notion de culture militaire » *in* GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire, op. cit.*, pp. 15 – 26, p. 17.

²⁹⁰ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

²⁹¹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

²⁹² Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

²⁹³ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 24 avril 2019.

²⁹⁴ Mais encore : « la culture du terrien » ; « la culture d'entreprise marine » ; « chacun a une culture différente [...] pour l'armée de terre c'est très différent » ; « nous, aviateurs, on a une culture », « c'est une culture à part entière que l'armée de terre a et que nous n'avons pas », « il y a une proximité qui n'existe peut-être pas dans les autres cultures marine et terre ».

culture militaire, on s'aperçoit qu'ils soulignent des lignes de clivage entre les armées. Il y aurait une culture de milieu selon que l'on évolue dans la troisième dimension, dans l'espace maritime ou sur terre ; la vision de l'opérationnel ne serait pas la même car il existerait des différences d'approches en fonction des cultures d'armées ; les traditions diffèrent d'une composante à l'autre, chacune disposant de sa propre histoire. Ces données me permettent donc d'affirmer, contrairement à ce que laisserait penser au premier abord la notion de culture militaire, que des différences existent entre les armées.

Cette utilisation du terme de culture renvoie, selon moi, à un raccourci heuristique qui peut être expliqué par l'idée que « *despite its complexity, most people will have a notion of what culture is* »²⁹⁵. Ce qui n'est pas sans faire écho aux propos très justes d'André Thiéblemont précités. Finalement tout un chacun dispose d'une vague notion de ce représente la culture. Cela est d'autant plus flagrant lorsque je demande aux interviewés de faire un effort de définition de ce qu'elle représenterait selon eux. Les propositions recouvrent un large spectre de caractéristiques allant des savoir-être aux traditions, en passant par l'histoire/le temps, les habitudes/les modes de vie, les équipements et les moyens/les capacités, etc. L'identification de ces éléments comme raccourcis heuristiques permet d'éclairer un phénomène de superposition de la culture et de l'identité *professionnelle* dans les discours des acteurs. Pour preuve, certains parlent même d'« identité culturelle »²⁹⁶, ce qui montre à quel point la frontière entre identité et culture peut être floue pour le néophyte. Or, ce qu'il est important de comprendre à ce stade, c'est bien que culture et identité ne sont pas synonymes.

2.1.2.2. *L'usage dans la littérature sur les forces armées*

Or, ce terme de « culture », ce « *mot piège [...] [ce] mot mythe qui semble porter en lui une grande vérité* »²⁹⁷ sera souvent utilisé dans la littérature sur les

²⁹⁵ SOETERS Joseph, WINSLOW Donna J., WEIBULL Alise, « Military Culture » in CAFORIO Giuseppe (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, op. cit., pp. 237 – 254, p. 238.

²⁹⁶ Au cours des entretiens, deux personnes ont même utilisé l'expression d'« identité culturelle » : « ça fait partie de notre *identité culturelle* » (entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019), « on ne s'oppose pas du tout à la volonté d'*identité culturelle* qu'on a au sein de nos armées respectives » (entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en avril 2012). Voir VINSONNEAU Geneviève, « Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu », art. cit.

²⁹⁷ MORIN Edgar, *Sociologie*, op. cit., p. 147

forces armées. Comme l'explique André Thiéblemont, mais également Christophe Pajon ou encore Pascal Vennesson²⁹⁸, l'usage spontané de la notion de culture dans l'étude du militaire sans un examen rigoureux de l'émergence du mouvement, de la position des acteurs, des conditions sociales de son expression, entraîne un « *brouillage conceptuel* »²⁹⁹ dont l'une des conséquences est de faire de la culture militaire un « *ensemble folklorique rassemblant traditions vestimentaires, tics de langage et cérémonies publiques* »³⁰⁰.

Dans la littérature de sociologie militaire française, la culture militaire fait l'objet de multiples définitions :

- Selon André Thiéblemont la marine et l'armée de l'air disposent respectivement d'un principe fédérateur qu'est l'espace (respectivement maritime et aérien) alors que l'armée de terre se présente comme une constellation de cultures plus ou moins rayonnantes, plus ou moins puissantes.³⁰¹ Les cultures militaires sont des systèmes qui font communiquer des conditions d'existence (une expérience existentielle) et des savoirs constitués (problème épistémologique de la connaissance des savoirs). Ces cultures peuvent se subdiviser sans que les processus de différenciation culturelle soient linéaires. En effet ces dernières se structurent à partir de différenciations institutionnelles qui procèdent par séparation, par diversification et par captation des techniques, ou encore par diversifications fonctionnelles et par arborescences ;
- Chez Winslow la culture militaire est acquise (comportements, valeurs enseignés), commune, fondée sur des symboles, capable de s'adapter à des situations nouvelles³⁰² ;

²⁹⁸ VENNESSON Pascal, « La culture militaire existe-t-elle ? », *La lettre du C2SD*, 2000, n°11. Pascal Vennesson nuance tout de même le propos en rappelant que cela ne doit pas détourner la notion de culture de son usage scientifique.

²⁹⁹ CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, *op. cit.*, p. 98.

³⁰⁰ PAJON Christophe, « Identités militaires et relations internationales », *art. cit.*, p. 1.

³⁰¹ THIÉBLEMONT André, « Approche théorique de la notion de culture militaire », *art. cit.* Voir aussi BENOÎT Christian, « La symbolique de l'armée de terre : de l'usage à la réglementation de l'usage » in THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, *op. cit.*, pp. 51 – 84.

³⁰² WINSLOW Donna, *Le régiment aéroporté du Canada en Somalie. Une enquête sociologie-culturelle. Étude préparée pour la Commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, 1997, 54 p.

- Saïd Haddad regroupe sous cette expression la langue, les rites, les cérémonies, les symboles, l'esprit de corps, les mythes, la technologie, le combat, le rapport à la mort³⁰³ ;
- Enfin chez Moricot et Dubey la culture n'est pas considérée comme formant un ensemble plus ou moins décoratif de traditions, d'habitudes, de rituels (entendus comme des éléments stables ou solidifiés se rapportant à la vie du groupe). Elle est considérée comme « *la manière dont les hommes se rapportent à l'espace et au temps et les aménagent* »³⁰⁴. Cette compréhension de la culture se veut transversale et a pour fin de pallier le risque de faire de celle-ci un élément périphérique, sans lien direct avec la situation de travail.³⁰⁵

Certains chercheurs se saisissent de la culture militaire pour en faire un objet d'étude et examinent son influence sur le réel. Par exemple, la démonstration de Joseph Soeters, de Donna Winslow et d'Alise Weibull se construit autour d'une définition de la notion de culture caractérisée comme une façon commune de percevoir son environnement, en lien avec des valeurs, avec des convictions, avec des idées, avec des normes et avec des interprétations qui sont considérées comme acquises. Cette culture est partagée par des collectivités de gens comme les nations, les régions, les organisations, les écoles, les religions, les familles.³⁰⁶ Leur définition s'adosse à deux autres. La première est celle d'Alvesson et Billing : « *We use the concept of culture to characterize a set of meanings, ideas and symbols that are shared by the members of a collective and that have evolved over time* »³⁰⁷. La seconde est celle de Hofstede : « *culture is the collective programming in the mind, which distinguishes the members of one group or category of people from an other* »³⁰⁸. À partir de cette culture intégratrice comprenant les manières communes de voir à tous, ils proposent de distinguer en son sein des subcultures propres aux

³⁰³ HADDAD Saïd, « La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation : quelques pistes de réflexion » in GRESLE François, *Sociologie du milieu militaire*, op. cit., pp. 27 – 45.

³⁰⁴ MORICOT Caroline, DUBEY Gérard, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions » in GRESLE François, *Sociologie du milieu militaire*, op. cit., pp. 137 – 154.

³⁰⁵ D'autres chercheurs se sont penchés sur cette question : Claude Weber, Christophe Pajon, Pascal Vennesson, etc.

³⁰⁶ SOETERS Joseph, WINSLOW Donna, WEIBULL Alise, « Military Culture », op. cit., p. 238.

³⁰⁷ ALVESSON Mats, BILLING Yvonne Due, *Understanding Gender and Organizations*, Thousand Oaks, Sage, 2009 (2^{ème} éd.), 266 p., p. 103.

³⁰⁸ HOFSTEDE Geert, *Cultures and Organizations: Software of the Mind*, Londres, McGraw-Hill, 1991, 279 p., p. 5.

différents corps (ils font référence ici aux officiers, sous-officiers, militaires du rang) et aux différentes composantes (terre, air, mer), et des microcultures propres à des unités ou à des groupes de tailles plus réduites. Cette approche séduit par sa vision hétérogène de l'institution mais en faisant le choix de se saisir de la notion de culture, les auteurs appréhendent un système de normes qu'ils construisent autour des modes de vie et des rapports du personnel à la hiérarchie et à la discipline. Sous-entendant qu'ils cherchent à analyser la culture professionnelle des militaires et ses différentes réalités, ils n'interrogent finalement que les valeurs épistémologiques d'une culture sans s'appesantir sur les savoirs et sur les savoir-faire avec lesquels les membres d'une profession travaillent,³⁰⁹ qu'ils partagent et qu'ils organisent.

Chiara Ruffa recourt également à la « *military culture* » pour expliquer le comportement des acteurs militaires. Elle argumente dans son ouvrage que l'un des facteurs principaux qui influencent le comportement des acteurs militaires sur le terrain est « *the military culture of their home army* ». Cette culture militaire, elle la définit comme un ensemble de croyances, d'attitudes et de valeurs issues de processus de socialisation, qui est intégré par les armées au point où cela les guide dans la façon qu'elles ont de manager leur personnel, d'interpréter les objectifs tactiques et opératifs, et même comment elles apprennent et s'adaptent.³¹⁰ Cette approche semble particulièrement excitante pour analyser mes objets d'études. Cependant, plusieurs points viennent s'achopper à ma démonstration. Tout d'abord, Chiara Ruffa s'intéresse dans son ouvrage aux opérations de maintien et de rétablissement de la paix (OMRP) au Liban et en Afghanistan, donc en dehors du territoire des nations étudiées (France et Italie) et dans un cadre interalliés (ONU et OTAN). Or je m'attacherai, de mon côté à mettre en parallèle l'influence des espaces sur l'expression des identités professionnelles dans un cadre essentiellement franco-français. En effet, je me suis rendue compte au fur et à mesure de la compilation de mes données que les identités professionnelles ne s'exprimaient ni qu'elles se positionnaient les unes par rapport aux autres de la même manière en fonction que l'on se situe en temps de paix sur le territoire national ou en temps de conflit sur un

³⁰⁹ Sur les enjeux du concept de culture professionnelle voir CHAMPY Florent, *Nouvelle théorie sociologiques des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 284 p., p. 43 et suiv.

³¹⁰ RUFFA Chiara, *Military Cultures in Peace and Stability Operations. Afghanistan and Lebanon*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2018, 195 p., p. 3.

théâtre d'opérations. De plus, alors même que la définition et l'utilisation qu'elle fait de la notion de culture militaire est englobante, elle s'intéresse ici à l'« *army* », c'est-à-dire en réalité à l'armée de terre qui est la principale composante (si ce n'est la seule) déployée lors d'OMRP. Elle même précise que, si elle se focalise sur la culture de l'armée de terre, c'est entre autres parce que chaque service présente des caractéristiques spécifiques ainsi que des trajectoires historiques propres qui forment des croyances spécifiques fortement intégrées.³¹¹ Ses propos m'incitent donc à penser qu'un outil plus adapté, et apte à répondre à ce niveau de granularité, sera bénéfique à l'étude de la construction et de la contraction des préférences identitaires dans le cadre des processus décisionnels en politique militaire.³¹² La culture militaire « *demeure imprécise et fragile lorsqu'elle est entendue en un sens large elle s'apparente à une macro-détermination peu spécifiée. Quand elle est précisément définie et opérationnalisée, elle est difficile à distinguer de l'idéologie, de l'histoire de l'État, des organisations voire des institutions* »³¹³.

2.1.2.3. La « culture stratégique » : une variable explicative ?

Concomitamment à la culture militaire, apparaît l'expression de « culture stratégique » qui est une combinaison idiosyncratique d'un cadre géographique, d'une histoire et d'une culture politique qui façonne les convictions d'emploi de la force armée. Elle relève donc des niveaux politiques et stratégiques. Apparue au cours des années 1970, l'idée selon laquelle il existe des styles particuliers ou des styles nationaux en matière de stratégie est pourtant bien plus ancienne. On la retrouve chez Xénophon, Machiavel ou plus récemment chez l'amiral Mahan qui fait écho aux « caractères nationaux » de faire la guerre³¹⁴ ainsi que chez Liddell Hart qui

³¹¹ Elle fait référence à la production de « cultures d'armes » qui sont différentes en fonction du type de l'arme (au sens de l'armée de terre), c'est-à-dire qu'elle soit de mêlée, d'appui ou de soutien. Nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque nous aborderons les travaux de Christel Coton.

³¹² Parmi les auteurs qui ont utilisé la notion de culture militaire on peut citer : KIER Elizabeth, « Culture and Military Doctrine: France Between the Wars », *International Security*, 1995, vol. 19, n°4, pp. 65 – 73 ; MEYER Eric G., « The Importance of Understanding Military Culture », *Academic Psychiatry*, 2015, n°39, pp. 416 – 418.

³¹³ VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^{ème} siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 210 p., p. 33.

³¹⁴ MAHAN Alfred T., *The Influence of Sea Power Upon History. 1660 – 1783*, Londres, Bison Book Ltd, 1980, 256 p.

popularise l'expression de « *style dans la conduite de la guerre* »³¹⁵. Ces approches majoritairement historiques vont par la suite être complétées par des travaux issus des sciences politiques et sociales. Finalement en 1977 Jack Snyder définit la culture stratégique comme « *un ensemble semi-permanent de croyances, attitudes et tendances comportementales partagées par les élites, et socialisé au sein d'un mode de pensée caractéristique* »³¹⁶. Cette définition largement acceptée par la communauté porte pourtant en elle une dimension tautologique puisqu'elle ne permet pas de faire une distinction entre les comportements et les idées. Les travaux ultérieurs mobiliseront une très large palette de disciplines, de sous-champs disciplinaires, d'outils et de courants théoriques ou méthodologiques, etc. Vaste catalogue dépourvu de hiérarchisation.

Les études sur les cultures stratégiques ont classiquement porté sur des ensembles nationaux limités (États-Unis, URSS, France, Chine, etc.). Le tout consistait à « *repérer des particularités qui opèrent au sein d'un État dans son ensemble (culture politique, idéologie, situation géopolitique, etc.) afin de mettre en évidence des préférences stratégiques (par exemple des inclinaisons offensive ou défensive, directe ou indirecte, militariste ou neutraliste)* »³¹⁷. Des approches se sont également intéressées à d'éventuelles cultures organisationnelles et bureaucratiques. De là certains travaux ont porté sur l'existence de normes et de discours influençant les choix stratégiques. À cela s'ajoutent les représentations de la guerre, qu'elles soient le produit de l'État ou non. Cet ensemble côtoie également les représentations internationales et transnationales.³¹⁸

³¹⁵ LIDDELL HART Basil H., *The British Way in Warfare. Adaptability and Mobility*, New York, Penguin, 1942, 223 p.

³¹⁶ SNYDER Jack, *The Soviet Strategic Culture. Implications for Limited Nuclear Operations*, Santa Monica, RAND Corporation, 1977, cité in SCHMITT Olivier, « Opérations extérieures et "culture stratégiques" françaises » in FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, *Les opérations extérieures de la France*, *op. cit.*, pp. 41 – 56.

³¹⁷ WASINSKI Christophe, « La notion de culture stratégique dans les études stratégiques », *op. cit.*, p. 140.

³¹⁸ FARRELL Theo, « Transnational Norms and Military Development. Constructing Ireland's Professional Army », *European Journal of International Relations*, 2001, vol. 2, n°1, pp. 63 – 102 ; FARRELL Theo, TERRY Terriff (dir.), *The Sources of Military Change. Culture, Politics, Technology*, Londres/Boulder, Lynne Rienner, 2002, 301 p. ; LÉONARD Sarah, BLAZACQ Thierry, « L'impact de la révolution dans les affaires militaires sur la "culture stratégique" de l'OTAN » in BALZACQ Thierry, NÈVE (de) Bastien (dir.), *La Révolution dans les affaires militaires*, Paris, Economica, 2003, 215 p., pp. 157 – 185 ; BIAVA Alessia Biava, « The Emergence of a Strategic Culture Within the Common Security and Defense Policy », *European Foreign Affairs Review*, 2011, vol. 16, n°1, pp. 41 – 48.

Si « *les travaux produits sous le label culturaliste ont permis de décrypter les discours, les normes et les représentations qui circulent à de multiples niveaux : interpersonnel, bureaucratique, étatiques, sociétal, transnationale ou international* »³¹⁹, ils ne forment pas un tout disciplinairement ou méthodologiquement cohérent. Sans doute cela fait leur richesse mais la notion de culture stratégique fait rarement l'objet d'une définition précise ou de discussions sur ses limites et ses potentialités ; le plus souvent elle est considérée comme une variable indépendante.³²⁰ La culture stratégique est un fait social dynamique soumis à des transformations et à des changements en fonction des contextes socio-politiques et historiques. « *La plupart des travaux mobilisant le concept de culture stratégique échouent à distinguer entre différents niveaux d'analyse, à savoir les préférences en faveur de l'emploi de la force et les modalités de l'application de celle-ci* »³²¹. Finalement, dans une perspective d'analyse, le vocable de culture doit être éclaté en plusieurs composantes (narratifs, identités professionnelles, dispositions institutionnelles, pratiques, etc.).

Cela étant dit, la culture stratégique peut servir à éclairer quelques points d'ordre général sur le cas français. La culture stratégique française est dite « continentale », c'est-à-dire tournée vers le continent, d'où étaient le plus susceptible d'arriver les ennemis. Si cette perception géopolitique commence à dater, son héritage est encore bien présent aujourd'hui. Les travaux sur la politique étrangère ont ainsi fait ressortir un narratif dominant autour de la « grandeur », entendu comme le qualificatif d'un rôle que la France endosse ou qu'elle doit endosser sur la scène internationale. « Patrie des droits de l'homme », « exception française », la France n'est pas une nation comme les autres. « *Ce narratif irrigue les préférences pour l'emploi de la force, les décideurs politiques français étant très peu réticents à recourir aux armées dans l'accomplissement de leurs objectifs de politique étrangère* »³²². Cette facilité est rendue possible grâce aux dispositions institutionnelles en place dans le pays. La place de l'exécutif et le contrôle

³¹⁹ WASINSKI Christophe, « La notion de culture stratégique dans les études stratégiques », in TAILLAT Stéphane, HENROTIN Joseph, SCHMITT Olivier (dir.), *Guerre et stratégie*, op. cit., pp. 131 – 147, p. 133. Voir également p. 146.

³²⁰ SCHMITT Olivier, « Opérations extérieures et “culture stratégiques” françaises », art. cit., p. 47.

³²¹ *Ibid.*, p. 48.

³²² *Ibid.*, p. 50 – 51.

parlementaire minimal permet de déployer des forces rapidement. Ces caractéristiques ne sont pas sans influencer les perceptions des militaires qui ont tendance à louer la rapidité de la chaîne de commandement, leurs capacités à déployer hommes et matériels, etc.

Dans la littérature, le niveau politico-stratégique est largement documenté. En revanche, le niveau tactico-opératif l'est beaucoup moins. De même, si les matériaux permettant de traiter des identités militaires et de leurs narratifs sont nombreux (magazines institutionnels, littérature grise, publication de récits de guerre), les travaux scientifiques sur ces thématiques sont très peu nombreux. Les pratiques et les routines organisationnelles sont mieux documentées mais les savoirs encore fragmentés.

2.2. Simplifier : valeur heuristique ou risque d'amalgame ?

Malgré son insuffisance pour mes recherches, la culture, en tant qu'élément de langage des discours sur et par les militaires, est le témoin de l'hétérogénéité du monde militaire.³²³ Si la littérature (scientifique ou vulgarisatrice) sur les armées ou sur le Ministère est prolifique, elle a tendance à contribuer à cette vision englobante d'un monde uniforme. Par exemple, il est (très, trop ?) courant de voir l'expression « l'armée » être largement utilisée au détriment de celle de « les armées » qui, ainsi accordée au pluriel, se rapproche de la réalité. C'est le cas par exemple de l'ouvrage pourtant classique et indispensable de Pascal Vennesson et de Theodore Caplow, qui se propose de présenter « *l'armée comme organisation* ». ³²⁴ Ce choix sémantique a pour conséquence de produire certains raccourcis ou certaines simplifications réductrices, à l'image du tableau récapitulatif des grades et des unités de commandement proposé dans l'ouvrage :

³²³ Cela peut paraître paradoxal puisque la notion de culture tend à faire du réel un rassemblement informe d'*hexis*. C'est bien là un indice qui me permet d'affirmer (1) qu'il y a une superposition entre culture et identité professionnelle et (2) qu'il est nécessaire de recourir à d'autres concepts pour analyser mes objets d'étude.

³²⁴ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire, op. cit.*, p. 7 – 9.

Grade	Unité de commandement
Caporal/Quartier maître	Équipe feu
Sergent/Maître	Équipe, groupe ou escouade
Lieutenant/Enseigne de vaisseau	Section
Capitaine/Lieutenant de vaisseau	Compagnie
Commandant/Capitaine de corvette	Bataillon/Escadron
Lieutenant-colonel/Capitaine de frégate	Bataillon/Escadron
Colonel/Capitaine de vaisseau	Régiment/Base
Générale de brigade/Contre-amiral	Brigade
Général de division/Vice-amiral	Division
Générale de corps d'armée/Vice-amiral d'escadre	Corps d'armée
Général d'armée/Amiral	Armée

Figure 3 : grades

Source : CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire*, op. cit., p. 17.

Plusieurs choses. Tout d'abord seuls certains grades apparaissent, il manque par exemple ceux de 1^{ère} classe, de caporal-chef pour les militaires du rang³²⁵ (même si l'on reconnaîtra que les militaires du rang ne sont pas en charge d'une unité de commandement), et ceux de sergent-chef, d'adjudant, d'adjudant-chef ou de major chez les sous-officiers. Ensuite, sont présentées les équivalences entre les appellations armée de terre/armée de l'air et celles de la marine. Cependant, il existe également certaines différences au sein même de l'armée de terre. Ainsi dans la cavalerie, le caporal est un brigadier, le caporal-chef un brigadier-chef, le sergent un maréchal des logis et le sergent-chef un maréchal des logis-chef. D'autre part, les unités de commandement rattachées aux grades ne recouvrent pas la même réalité au sein des différentes armées. Un sergent au sein de l'armée de l'air ne sera pas nécessairement amené à avoir un temps de commandement : « *Nous au sein de l'armée de l'air, le sergent c'est le dernier maillon de la chaîne, moi en tant que sergent j'ai jamais fait d'encadrement réellement* »³²⁶. Ou encore des officiers supérieurs de la marine qui commandent des bâtiments et non des bases ou des régiments. Rien n'est aussi simple qu'il n'y paraît... Et il est tout à fait légitime et

³²⁵ Il convient de préciser que l'expression « militaires du rang » est issue du vocabulaire de l'armée de terre. L'armée de l'air parle, elle, de « militaires techniciens de l'air » et la marine de « matelots ».

³²⁶ Entretien secondaire réalisé auprès d'une sous-officier de l'armée de l'air le 04 avril 2012.

concevable que, par souci de simplification – et non de simplisme – les auteurs, dans leur volonté de « *propose[r] une connaissance élémentaire mais indispensable [...] aux étudiants et aux citoyens* »³²⁷, aient fait des choix afin de faciliter la lecture et la compréhension des armées françaises.

Néanmoins, lorsqu'elle n'homogénéise pas la réalité, cette littérature concourt à favoriser les amalgames. La plupart du temps, lorsque le terme « armée » est utilisé au singulier il fait référence à l'armée de terre. La confusion se fait alors entre cette dernière et « les autres » (armées), « le reste du monde ». C'est le cas par exemple de l'ouvrage de Christel Coton³²⁸ qui fait abstraction des réalités adjacentes que sont l'armée de l'air et la marine et qui, dans sa manière d'appréhender et de présenter les choses, laisse sous-entendre que ses conclusions s'appliquent à l'ensemble des officiers français, toutes armées confondues. On trouve également d'autres exemples dans des ouvrages comme celui dirigé par Vincent Porteret dont l'intégralité de la première partie porte sur « les officiers de l'armée de terre en France » alors que le titre évoquait une approche plus globale : *La Défense. Acteurs, légitimités, missions : perspectives sociologiques*.³²⁹ Ce fait est encore plus frappant dans le *Cultures et logiques militaires* d'André Thiéblemont qui consacre l'intégralité de son ouvrage à l'armée de terre.³³⁰ Cette erreur, ou plutôt cette imprécision, se retrouve également dans le discours de certains militaires qui parlent « *de l'armée* » en référence à l'armée de terre, alors qu'eux-mêmes sont membres d'une des composantes.³³¹ Ce double phénomène d'homogénéisation et de surreprésentation de l'armée de terre donne l'impression d'un ensemble cohérent ce qui, et je m'efforcerai de le démontrer au lecteur, n'est pas représentatif de la réalité. Il existe des contre-exemples qui viennent relativiser mes propos. On trouve des études sur l'armée de l'air et sur la marine dans certains ouvrages ou articles dont certains font même état de

³²⁷ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire*, op. cit., p. 7.

³²⁸ COTON Christel, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, 2017, Marseille, Agone, 283 p.

³²⁹ PORTERET Vincent (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimités, missions : perspectives sociologiques*, op. cit. Notons tout de même la présence d'un chapitre sur les commandos de l'armée de l'air.

³³⁰ THIÉBLEMONT André, *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

³³¹ D'autres utilisent les termes « des militaires » pour parler des membres de l'armée de terre. Il y aurait donc d'un côté les militaires de l'armée de terre et de l'autre, les aviateurs et les marins qui ne feraient pas parti « des militaires ».

l'hétérogénéité du milieu militaire.³³² Mes travaux s'inscriront résolument dans cette voie.

Il convient de commencer par aborder les représentations de ce que serait cette réalité plus complexe. Tout d'abord, elle se matérialise par une organisation qui regroupe différents services et différentes directions interdépendants mais autonomes :



Figure 4 : « Organigramme simplifié du ministère des Armées »
Source : Ministère des armées³³³

Au sein de chacune de ces entités nous retrouvons une multitude de services (service de santé des armées, services des essences, service du commissariat des armées, etc.) et de directions (direction générale de l'armement, direction du renseignement militaire, direction de la sécurité aéronautique, direction des relations internationales et de la stratégie, etc.). La multiplication des entités, qu'elles soient

³³² GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, op. cit. ; SCHWEISGUTH Étienne, « L'institution militaire et son système de valeurs », art. cit. ; SCHWEISGUTH Étienne, SINEAU Mariette, SUBILEAU Françoise, *Techniciens en uniforme. Les sous-officiers de l'armée de l'air et de la marine*, op. cit. ; VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XXème siècle*, op. cit.

³³³ Ministère des armées, « Organigramme simplifié du ministère des Armées », [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/ministere/organisation-du-ministere-des-armees/organisation-du-ministere-des-armees/organigramme-simplifie-du-ministere-des-armees/organigramme-simplifie-du-ministere-des-armees>, consulté le 13 janvier 2021.

fonctionnelles ou organiques, n'est pas en soi la preuve d'une hétérogénéité. Cela n'implique pas systématiquement des lignes de clivage ou de rupture. Au mieux cela peut représenter un indice. La question est donc de savoir si cette mosaïque est l'expression d'une division structuro-fonctionnelle formant un ensemble homogène ou si elle reflète une réalité complexe et hétérogène ?

Alors que « *l'institution militaire se présente volontiers comme un tout homogène et hiérarchisé* »³³⁴, « *les organisations militaires se caractérisent [...] par une forte hétérogénéité culturelle* »³³⁵. En effet, les paraîtres publics, symboliques et rituels précités, sont « *très fortement réglementés ou codifiés [...] donnent trop souvent à voir l'utopie d'un ordre monolithique, imperturbable et sans états d'âme* »³³⁶. Par exemple, un œil novice pourrait penser que les uniformes des militaires sont tous les mêmes sans distinction, alors qu'un œil plus avisé est capable d'y déceler : le grade et l'armée d'appartenance bien sûr, mais également le service ou le corps de rattachement, la spécialité, l'arme – parfois l'arme d'origine, qui n'est pas la même que celle où l'individu exerce son activité –, si la personne a effectué des missions sur le théâtre national ou à l'extérieur des frontières, lesquelles exactement et où, etc.

2.3. Les valeurs : du signifié au signifiant

À côté des manifestations visibles du fait culturel militaire évoqué précédemment comme un ensemble folklorique, on retrouve des assomptions inconscientes qui sous-tendent les actions et les comportements des individus. Elles sont envisagées comme les règles culturelles qui permettent de donner du sens aux manifestations et d'assurer leur cohérence. Les valeurs renvoient aux conceptions du désirable en vigueur au sein d'un groupe social.³³⁷ Elles ont une direction, c'est-à-dire un sens donné qui permet de les qualifier de bien ou de mal dans un contexte donné. Elles ont donc une influence sur l'acteur qui choisit une situation plutôt qu'une autre en fonction de ces conceptions et de cette direction. Ces valeurs ne peuvent exister

³³⁴ JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, op. cit., p. 127.

³³⁵ *Ibid.*, p. 129.

³³⁶ THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, op. cit., p. 164.

³³⁷ KLUCKHOHN Clyde, « Values and Values Orientations in the Theory of Action. An Exploration in Definition and Classification » in PARSONS Talcott, SHILS Edward (dir.), *Toward a General Theory of Action*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, 506 p., pp. 388 – 433.

que si elles sont mises en acte à travers le comportement des individus, elles sont incorporées (*embodied*). L'institution militaire, en ce qu'elle a longtemps été considérée comme « *une institution hors du commun, peu comparable de ce point de vue avec les autres grandes organisations bureaucratiques* »³³⁸, a également été perçue comme ayant des valeurs à part, avec une tendance au conservatisme plus forte (notamment chez les officiers) que dans d'autres espaces sociaux. Samuel Huntington définit comme valeurs militaires des idéaux-types tels que la loyauté, le devoir, le contrôle de soi et le dévouement, qui feraient du militaire professionnel un conservateur par essence.³³⁹ Bengt Abrahamsson avance pour sa part, l'idée que « *les militaires sont conservateurs en partie parce que les attitudes et les valeurs qui font partie du syndrome conservateur facilitent l'adaptation au rôle professionnel* », alors qu'« *une confiance élevée en la raison humaine [...] et une vision optimiste des relations internationales tendent à être incompatibles avec l'accomplissement des tâches professionnelles* »³⁴⁰. Son approche est analogue à celle de Huntington (lui-même inspiré par l'œuvre de Burke) de par sa conception pessimiste de l'homme, « *par nature égoïste et violent* », à « *la recherche de pouvoir, de la richesse ou de la sécurité, il est forcément conduit à faire la guerre* ». L'existence de la profession militaire répond à cette nécessité belliqueuse, et porte la responsabilité de la victoire. Cette mission implique coopération, discipline et prééminence des besoins du groupe sur ceux des individus.³⁴¹ En essentialisant des idéaux-typiques de la profession et de l'esprit militaires, Huntington et Abrahamsson vont en réalité idéaliser une image de l'officier américain pour le premier, et suédois pour le second. Surtout on objectera à Abrahamsson son ethnocentrisme en ce que l'acceptation du recours à la violence n'engage aucunement une adhésion à une idéologie conservatrice.³⁴²

Morris Janowitz soutient également l'idée d'une prépondérance du conservatisme chez les officiers mais selon une approche fonctionnaliste et non essentialiste. Cependant il ne donne aucune explication, l'interprétant comme une

³³⁸ SCHWEISGUTH Étienne, « L'institution militaire et son système de valeurs », *Revue française de sociologie*, 1978, vol. 19, n°3, pp. 373 – 390, p. 373.

³³⁹ HUNTINGTON Samuel P., *The Soldier and the State: the Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Londres, Harvard University Press, 1985, 534 p.

³⁴⁰ ABRAHAMSSON Bengt, *Military Professionalization and Political Power*, Londres, Sage Publications, 1972, 184 p., p. 106.

³⁴¹ JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, *op. cit.*, p. 121.

³⁴² Pour une critique détaillée des approches de Samuel Huntington et de Bengt Abrahamsson voir SCHWEISGUTH Étienne, « L'institution militaire et son système de valeurs », *art. cit.*

banale réaction corporative. Sa description des armées américaines est irénique. Néanmoins, il nuance ses propos en rappelant que l'élargissement des recrutements a pour conséquence de rapprocher les opinions des officiers de celles présentes au sein de la société, tout en développant un esprit critique chez les membres de l'institution.³⁴³ Cette interpénétration entre les valeurs politiques auxquelles adhèrent les militaires et celles diffusées au sein de la société est au cœur de la démonstration de Raoul Girardet qui relativise fortement l'idée d'une société militaire figée autour de valeurs qui lui seraient propres.³⁴⁴

L'approche d'Étienne Schweisguth s'inscrit dans la tradition d'une spécificité idiosyncratique des armées. Sa distinction entre « *système symbolique* » et « *système de valeurs* » de l'institution militaire permet de ne pas mésestimer les différences de perceptions dont les valeurs peuvent également faire l'objet au sein même des armées. Le système symbolique contient le système de valeurs *stricto sensu* auquel viennent s'ajouter des éléments institutionnels reliés à ce même système de valeurs. Ces éléments peuvent prendre la forme d'objets (drapeau, uniformes, etc.), de règles écrites ou non, de pratiques. Il relève d'un discours justificateur, valable pour toutes les institutions, mais également normatif en ce que les institutions cherchent à imposer des normes à leurs membres afin d'établir leur emprise sur ces derniers. Le système symbolique est « *l'ensemble des opinions que l'institution exige de ses membres* » et non un agrégat des opinions de tous les membres ou de leur majorité ou une moyenne de ces opinions.³⁴⁵ Malgré les moyens dont dispose l'institution militaire pour assurer l'identification de son personnel à ce système symbolique, la formation des systèmes de valeurs débouche sur des résultats hétérogènes. D'abord il concerne plus les officiers que les autres catégories de personnel et ce malgré une baisse de prestige du statut d'officier. D'autre part, l'accroissement de fonctions techniques contribue à accentuer l'inadéquation de ce système.³⁴⁶ Selon la même logique, Joseph Soeters, Donna Winslow et Alise Weibull ont montré que l'existence de valeurs communes au sein d'une organisation n'excluait pas que celles-ci fassent

³⁴³ JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier*, op. cit., p. 233 et suiv.

³⁴⁴ GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

³⁴⁵ SCHEISGUTH Étienne, « L'institution militaire et son système de valeurs », art. cit., p. 385.

³⁴⁶ SCHWEISGUTH Étienne, SINEAU Mariette, SUBILEAU Françoise, *Techniciens en uniforme. Les sous-officiers de l'armée de l'air et de la marine*, op. cit.

l'objet d'usages et d'interprétations contradictoires pas ses différents membres.³⁴⁷ À propos des valeurs, laissons « le mot de la fin » à Jean Joana : *« ni simple prolongement des conceptions sociales ou politiques présentes au sein de la société, ni résultat d'un processus de production strictement endogène, les valeurs auxquelles les militaires s'identifient apparaissent mouvantes. Loin de se réduire à quelques prescriptions institutionnelles, elles témoignent au contraire du travail de redéfinition perpétuelle dont ces dernières sont susceptibles de faire l'objet, dans lequel sont impliqués les membres des forces armées ainsi que les acteurs politiques et sociaux avec lesquels ils sont en contact. Ces redéfinitions ont d'autant plus de chances d'advenir que la société militaire apparaît divisée. »*³⁴⁸

Les valeurs ne constitueront pas le cœur de la recherche proposée. Il est toutefois difficile d'en faire abstraction. Aussi, ces quelques développements axiologiques mériteraient-ils d'être approfondis lors de travaux ultérieurs. La valeur peut apparaître ici comme un concept qui serait en soi signifié. Il serait pourtant plus juste de dire qu'une valeur correspond à un processus de valorisation, ou plus précisément à l'attribution d'une valence positive à un ou des comportements qui se verront ensuite qualifiés de « valeur » (sous-entendue positive). La « valeur » permettra ensuite au groupe et à l'individu de considérer la nature appropriée ou non d'un ensemble de comportements ou d'attitudes : courage, solidarité, exemplarité, abnégation, etc. Cette logique sera plus utile à mes travaux.

³⁴⁷ SOETERS Joseph, WINSLOW Donna J., WEIBULL Alise, « Military Culture », *op. cit.*

³⁴⁸ JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, *op. cit.*, p. 126 – 127.

Conclusions de chapitre

En m'inscrivant dans le courant qui défend une idée de la perméabilité des mondes civil et militaire, tout en prenant mes distances avec la notion de spécificité militaire, je souhaite proposer au lecteur une première image un peu plus nette des contours de ce que représentent les acteurs militaires. Ces mêmes acteurs qui, sous-couvert d'une apparente homogénéité, s'inscrivent en réalité dans des systèmes symboliques dont les différences sont plus question de degré que de nature. J'ai la conviction que l'approche structuro-fonctionnelle homogénéisante de la sociologie militaire n'est pas la solution théorique à ma démonstration. Les premiers marqueurs de l'hétérogénéité « culturelle » des armées françaises sont les prémisses d'une réalité qu'il conviendra d'approcher par l'identité professionnelle dont je questionnerai le poids à lui accorder dans la production des décisions en politique militaire. Afin de poursuivre notre cheminement, je propose au lecteur un cas d'étude, celui de l'aviateur, au travers de la construction de préférences identitaires et de la segmentation de sa profession.

CHAPITRE 2 : L'IDENTITE DYNAMIQUE ET INTERACTIVE DE L'AVIATEUR. CONSTRUCTION DE PREFERENCES IDENTITAIRES COLLECTIVES

Culture et identité sont liées mais elles peuvent être prises indépendamment comme un outil d'analyse du réel. Au chapitre précédent, j'ai évoqué en quoi la notion de culture n'était pas appropriée pour l'étude que je souhaite menée. Je lui ai opposé le concept d'identité. Pour rappel, considérant l'identité sociale comme une articulation entre « *une transaction interne à l'individu et une transaction externe entre l'individu et les institutions avec lesquelles il entre en interaction* »³⁴⁹, j'aborderai l'identité de l'aviateur selon une approche interactionniste des transactions externes. Il ne s'agit pas juste d'exposer l'hétérogénéité des armées françaises, mais également d'identifier les facteurs qui, en influençant une identité professionnelle (en l'occurrence celle de l'aviateur), pourraient influencer les processus décisionnels à une échelle plus globale que celle de l'individu. Les questions sont alors nombreuses : qui sont les aviateurs ? Que partagent-ils ? Comment se distinguent-ils des terriens et des marins ? Je vais tenter de répondre à ces interrogations en déconstruisant l'identité de l'aviateur selon trois postulats, la considérant comme historique/héritée (section 1), contingente/relationnelle et subjective (section 2).

1. L'identité institutionnelle

1.1. La quête identitaire de l'armée de l'air

Chercher à définir qui est l'aviateur, c'est d'abord se pencher sur la réalité historique que représente l'armée de l'air. Cette première assertion contient d'ailleurs une première hypothèse de ce que je considère³⁵⁰ être l'aviateur : un personnel³⁵¹

³⁴⁹ DUBAR Claude, *La socialisation*, op. cit., p. 103.

³⁵⁰ Je reviendrai sur les différentes acceptions que peut recouvrir le terme « aviateurs » au fur et à mesure des développements.

³⁵¹ Je précise ici que l'étude se cantonnera au personnel militaire même si dans le *Bilan social des armées* le personnel civil fait partie intégrante des ressources humaines du Ministère et de ses différentes composantes. Cf. <https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/ressources-humaines/bilan-social>.

appartenant à l'armée de l'air française. L'armée de l'air en tant qu'institution³⁵² ne peut être correctement comprise sans tenir compte des processus historiques à l'intérieur desquels elle s'est formée.³⁵³

L'armée de l'air est née de la loi du 2 juillet 1934 qui applique le décret du 1^{er} avril 1933 et qui instaure une composante aérienne indépendante ainsi que des commandements opérationnels. Des symboles qui vont devenir propres aux aviateurs apparaissent alors tels l'uniforme bleu louise ou le poignard qui symbolise chez les officiers et les sous-officiers supérieurs le commandement. L'aviation militaire n'est cependant pas apparue *ex nihilo*.³⁵⁴ Ainsi, historiquement, les premiers aviateurs regroupent toutes les personnes qui s'intéressent à l'aviation comme certains industriels de l'automobile, des parlementaires, des banquiers, ou bien encore des aristocrates, etc. Néanmoins cette activité sportive, réservée à de très fortunés privilégiés, a rapidement suscité l'intérêt des militaires. En effet, l'aéronautique³⁵⁵ va dès 1906 être insérée dans les armées³⁵⁶ et très vite son utilité est reconnue. En revanche les pratiques qui s'organisent autour des avions³⁵⁷ exacerbent les incompréhensions de la marine et de l'armée de terre face à l'institutionnalisation d'une nouvelle armée tournée vers la troisième dimension. En effet, ce milieu homogène est susceptible d'unifier l'ensemble des moyens mis en œuvre dans cet élément. Aussi l'aéroplane des débuts n'est-il envisagé que comme une nouvelle arme au même titre qu'un canon ou une mitrailleuse. Jusqu'en 1914 l'usage militaire des avions est monopolisé par les officiers de l'artillerie et du génie – donc de l'armée de terre. Ces deux corps d'officiers cultivent chacun leur propre perspective de

³⁵² Selon une approche interactionniste.

³⁵³ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*

³⁵⁴ Concernant ces rappels historiques, je me suis largement appuyée sur l'œuvre fondatrice de Patrick Facon : FACON Patrick, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La documentation française, 2009, 558 p. ; FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, Paris, La documentation française, 2020, 487 p.

³⁵⁵ Sur décision du ministre de la Guerre en 1909, le terme aéronautique désigne la science de la navigation aérienne qui s'était développée jusque-là essentiellement dans le monde civil.

³⁵⁶ Les frères Wright, ayant réussi à motoriser leur appareil, ont recherché des mécènes pour développer leur prototype. Cependant, devant l'importance des sommes à engager aucune souscription n'a abouti. C'est finalement le ministre de la Guerre Étienne qui, se déclarant intéressé, entame des pourparlers financiers et techniques avec les Wright qui se solderont par l'intégration des premiers appareils dans les armées françaises.

³⁵⁷ « Tout aéroplane qui aura satisfait aux conditions des épreuves réglementaires militaires s'appellera avion » in VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^{ème} siècle*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1997, 210 p., p. 48.

l'aviation.³⁵⁸ Malgré de nombreuses rivalités (techniques, organisationnelles, etc.), « *entre 1909 et 1914, 657 pilotes militaires ont été formés et le ministère de la Guerre a acquis 1 250 avions* »³⁵⁹.

Avec la Grande Guerre, émerge une identité professionnelle et sociale des aviateurs militaires entendus ici comme « *les pilotes de chasse, les combattants qui mettent en œuvre l'une des technologies les plus modernes de l'époque* »³⁶⁰. Ces derniers reprendront à leur compte le mythe de la chevalerie³⁶¹ perpétué jusqu'alors dans la cavalerie³⁶². « *Les aviateurs se présentent comme les gardiens d'une orthodoxie militaire oubliée, celle de l'héroïsme, de la volonté et du courage individuel. Alors que triomphent les machines, les organisations, les masses de combattants, le pilote de monoplace exalte son expérience, son sang-froid et son habileté professionnelle* ». Cette description de Pascal Vennesson sonne encore très justement aujourd'hui. Comme nous le verrons, la place du pilote, et encore plus du pilote de chasse, est prépondérante et la caractéristique de la professionnalité est un enjeu très actuel dans la définition par les acteurs eux-mêmes de l'identité de l'aviateur.³⁶³ Ce discours symbolique et mythique est intriqué dans un ensemble discursif plus large comprenant un discours doctrinal et un discours technicien.³⁶⁴ Le premier renvoie essentiellement aux moyens intellectuels et aux réflexions stratégiques des aviateurs. Le deuxième insiste sur le caractère technique (détention de savoir-faire particuliers) de l'arme aérienne qui est toujours une caractéristique contemporaine de l'identité de l'aviateur. Tous les trois sous-tendent la même

³⁵⁸ Ils ne partagent ni le même espace aérien, ni les mêmes appareils, ni les mêmes pilotes. Les officiers du génie privilégient « la reconnaissance stratégique » obtenue grâce à des appareils pouvant parcourir au minimum 100km à une hauteur de 1 000 mètres d'altitude, alors que les artilleurs ont besoin d'aéroplanes pour contrôler les tirs et rechercher des objectifs ce qui implique des vols courts et sans hauteur.

³⁵⁹ VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air*, op. cit., p. 57.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 59.

³⁶¹ Tout un ensemble de récits hagiographiques soutient ce mythe, notamment au sujet de grandes figures comme Guynemer. Le mythe du pilote de chasse surgit dans les années 1950 – 1960 avec l'émergence de la défense aérienne et des avions de chasse à réaction. PITARD-BOUET Jean-Christophe (commandant), « L'air, un espace de puissance à conquérir », *Penser les ailes françaises*, 2016, n°34, pp. 166 – 177.

³⁶² Les cavaliers constitueront une large part du recrutement des pilotes, aux côtés des artilleurs et des fantassins. *Ibid.*, p. 60 – 62.

³⁶³ Lors de la première guerre mondiale les forces armées françaises connaissent une métamorphose qui s'opère en un temps réduit. L'émergence de la guerre totale mais surtout du combat industriel va obliger les armées françaises à se moderniser à grande échelle. Cette guerre industrielle est en opposition avec le mythe chevaleresque défendu jusqu'alors. Ainsi la mitrailleuse, l'obus explosif, etc., se heurte à la grandeur du combat individuel. Voir notamment GOYA Michel, *La chair et l'acier : l'armée française et l'invention de la guerre moderne*, Paris, Le grand livre du mois, 2004, 479 p.

³⁶⁴ FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, op. cit., p. 27 – 31.

logique, à savoir, pour l'armée de l'air, l'affirmation de son existence et la reconnaissance de ses spécificités à l'intérieur du système de forces français. Cette course à la reconnaissance est l'un des piliers de la quête identitaire de l'armée de l'air qui s'exprime notamment au travers d'une volonté marquée de différenciation. L'historien peut reconstituer le cheminement de cette quête autour de cinq grandes étapes définies notamment par Patrick Facon.

La première étape, je l'ai évoquée, correspond à la première guerre mondiale. Outre l'apparition du discours mythique, elle est également l'occasion d'une prise de conscience identitaire à la suite des problématiques d'emploi de l'arme aérienne induites.

La deuxième renvoie à l'institutionnalisation³⁶⁵ de l'aviation en tant qu'armée organisée autonome. Lors du processus de différenciation institutionnelle³⁶⁶ « *la constitution de l'armée de l'air a été fortement influencée par les préférences et les styles d'actions hérités des institutions militaires existantes* »³⁶⁷. Ainsi des filtres institutionnels comme le centralisme des organisations qui avaient cours, le primat de la coopération et du consensus, la mise en œuvre de l'aviation militaire lors de la première guerre mondiale, ont été décisifs. « *Ils ont altéré les intérêts, l'identité et les buts des aviateurs militaires* »³⁶⁸. En institutionnalisant l'armée de l'air, les pratiques ont été cristallisées. Or toute institutionnalisation est précédée de processus d'accoutumance. Il s'agit de considérer que « *toute activité humaine est sujette à l'habitation* », c'est-à-dire à un processus permettant la reproduction d'une action de la même manière et avec la même économie d'effort. Ainsi, l'institutionnalisation se manifeste « *chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles* », où chaque typification est une institution³⁶⁹.³⁷⁰ Ces processus aboutissent à de nouvelles formes organisationnelles. Ils consacrent de nouveaux acteurs légitimes et régulent les flux d'entrée et de sortie, établissent un registre de

³⁶⁵ Ici le terme d'« institutionnalisation » renvoie aux rapports entretenus entre l'armée de l'air en tant que proto-organisation et l'État.

³⁶⁶ Concernant la genèse de l'institutionnalisation de l'armée de l'air, voir le travail majeur de VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'armée de l'air, 1890 – 1934*, 672 p. Thèse : Science politique : Paris : 1992.

³⁶⁷ Pascal VENNESSON, *Les chevaliers du ciel*, op. cit., p. 31.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 32.

³⁶⁹ Le concept d'institution ici défini par Peter Berger et Thomas Luckmann est plus étendu que celui qui prévaut en sociologie contemporaine.

³⁷⁰ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 112.

compétences et de pouvoirs attachés à des rôles, à des croyances, à une mémoire collective, et à des mécanismes de transmission des savoirs.³⁷¹ Un rapprochement avec les « *idées, intérêts, institutions* »³⁷² néo-institutionnalistes permet également de s'intéresser de manière systématique à plusieurs dimensions habituellement séparées de l'analyse et « *à rester attentif à la pluralité des dimensions possibles de l'analyse et à la diversité [...] des causes possibles dans l'étude de l'action publique* »³⁷³. Dans le cas de l'armée de l'air, le regroupement d'acteurs hétérogènes s'échinant à faire de l'aviation militaire un outil indépendant par la typification de savoir-faire particuliers (notamment une mission : le bombardement lointain³⁷⁴) a favorisé son institutionnalisation par processus de différenciation.³⁷⁵ L'enjeu principal est de se distinguer des autres armées. Ce processus de revendication d'une mission spécifique doit permettre de donner une importance particulière et une dignité nouvelle en distinguant un groupe de spécialistes des autres militaires.³⁷⁶

La dynamique de l'institutionnalisation s'inscrit dans une histoire partagée par les acteurs. Avec l'acquisition de l'historicité, les institutions gagnent en objectivité³⁷⁷, c'est-à-dire qu'elles sont vécues³⁷⁸ en tant que réalité propre qui affronte l'individu comme un fait extérieur et coercitif.³⁷⁸ Elles deviennent des « faits sociaux » au sens durkheimien, elles atteignent la choséité.³⁷⁹ Or l'institutionnalisation de l'armée de l'air ne constitue pas un aboutissement mais le début de quelque chose. Sa naissance, conditionnée par la définition d'une altérité est,

³⁷¹ Nous retrouverons ces caractéristiques lorsque sera abordé la profession en tant que concept sociologique.

³⁷² PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les "trois I" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, pp. 7 – 32.

³⁷³ *Ibid.*, p. 8.

³⁷⁴ Issu des théories de Giulio Douhet. Voir notamment DOUHET Giulio, *La maîtrise de l'air*, Paris, Economica, 2007, 438 p.

³⁷⁵ Je l'aborderai ultérieurement, mais je précise déjà, en citant Pascal Vennesson que « *l'institutionnalisation de l'armée de l'air, souligne-t-il, ne suppose pas seulement l'accumulation des personnels, la mise côte à côte d'acteurs hétérogènes, réunis pour une cause d'allure semblable. Cela ne suffirait pas à provoquer une dynamique d'autonomisation. Il faut que réussisse, au moins pour une partie, une création mythique. La croyance en une homologie entre le système de l'occupation professionnelle des chasseurs aériens et un système de tempérament sans équivalent dans l'univers militaire doit trouver une consécration.* » in VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'armée de l'air, 1890 – 1934*, op. cit.

³⁷⁶ Ce phénomène a été explicité par l'approche interactionniste des professions médicales proposée par Rue Bucher et Anselm Strauss dans leur incontournable « Professions in Process ». BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *American Journal of Sociology*, 1961, vol. 66, n°4, pp. 325 – 334.

³⁷⁷ Cette objectivité, si elle apparaît massivement à l'individu, est produite et construite par ce même individu. On parle alors de relation dialectique entre le producteur, l'homme, et le produit, le monde social. L'un et l'autre s'influencent mutuellement, à tour de rôle.

³⁷⁸ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 117.

³⁷⁹ De cette objectivation découlent des mécanismes spécifiques de contrôles.

tel un caillou jeté au milieu d'un lac, l'épicentre de la propagation d'ondulations dont les répercussions se font sentir encore jusque tard.

La troisième étape de cette quête historique d'identité est une conséquence de la défaite de 1940.³⁸⁰ Le choc frappe l'armée de l'air de plein fouet. Elle figure parmi les responsables désignés de la catastrophe. Près de disparaître, l'aviation militaire n'existe plus *de facto*, elle est subordonnée au commandement des forces terrestres et aériennes. Il faut attendre le rapprochement avec les forces du général de Gaulle pour sortir l'armée de l'air de l'emprise des forces terrestres. Deux ans et demi lui sont nécessaires pour retrouver une bonne part de son identité et pour croire de nouveau en l'avenir.

Cependant avec la fin de la seconde guerre mondiale et avec l'avènement de la guerre froide, un phénomène de réduction des effectifs et des budgets militaires impacte l'aviation qui est réduite à portion congrue. De plus, alors que les aviateurs se rêvaient maîtres incontestés de la supériorité aérienne et du bombardement stratégique, ils voient ces deux pôles de leur quête de différenciation identitaire confisqués au profit des Alliés. En effet, « *point de bombardiers lourds ou d'avions de défense aérienne modernes. Le général Juin ne leur concède que les missions d'occupation en Allemagne ou au profit de l'ONU et la défense de l'Union française à travers les tâches de police où leur travail consistera à appuyer les forces terrestres* »³⁸¹. Les aviateurs font face, sans baisser les bras. Ils obtiennent un réarmement et un rapprochement avec les aviations européennes et américaines.³⁸²

Enfin la dernière étape de cette construction identitaire faite dans et par la différenciation, se renforce avec l'entrée dans l'ère nucléaire. Avec cette spécialité l'armée de l'air française entre dans un club très fermé des armes aériennes dotées d'un outil à caractère stratégique.³⁸³ Encore aujourd'hui l'armée de l'air est, avec la marine nationale, porteuse du feu nucléaire.

La construction identitaire est un processus long et difficile, les aviateurs n'y échappent pas. Issus des rangs de l'armée de terre, ils ont mis en œuvre de nouvelles

³⁸⁰ FACON Patrick, *L'armée de l'air dans la tourmente. La bataille de France, 1939 – 1940*, Paris, Economica, 2005, 305 p.

³⁸¹ FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, op. cit., p. 43.

³⁸² *Ibid.*, p. 344 – 361.

³⁸³ Jusqu'en 1995 et la redéfinition des missions du CEMA, c'est le CEMAA qui était en charge des questions nucléaires. Cela lui permettait d'avoir un accès direct à la présidence de la République. Le chef d'état-major de la marine devait passer par le CEMAA pour parler avec l'exécutif à propos de ce sujet.

pratiques (observation, transport, bombardement par les airs) grâce à une innovation majeure : l'avion. De ces pratiques disruptives ont émergé progressivement des préférences identitaires. En dissonance avec les normes jusque-là en vigueur, elles ont cherché à s'en émanciper. Pour ce faire, les aviateurs ont cultivé des spécificités à l'aviation militaire comme le rapport à la troisième dimension, les missions, la technicité et une certaine professionnalité. L'enjeu majeur de cette émancipation nécessaire à la naissance puis à la reconnaissance d'une armée de l'air autonome réside dans ces processus de différenciation. Pour exister il faut se démarquer des autres, circonscrire et étendre sa différence par la spécification des missions. Ce phénomène de différenciation est-il encore, à l'heure des opérations interarmées, un marqueur de l'identité de l'aviateur ? Comment, alors qu'il est issu de l'interarmes, l'aviateur interagit-il aujourd'hui dans l'interarmées ?

1.2. Les enjeux contemporains d'une légitimation de l'identité de l'aviateur : entre discours et statistiques

1.2.1. Une quête identitaire moins aboutie qu'il n'y paraît

1.2.1.1. Un réveil doctrinal difficile mais nécessaire

Dans son habilitation à diriger des recherches Patrick Facon souligne que l'armée de l'air a vécu des périodes d'institutionnalisation puis de « *désinstitutionnalisation* »³⁸⁴, que cette indépendance institutionnelle n'a été stratégiquement concrétisée qu'à la mise en œuvre de la frappe nucléaire, et enfin que l'institutionnalisation technique et symbolique est venue confirmer ce statut nouveau au sein du système militaire français. L'historien sous-entend que la quête identitaire des aviateurs a/est abouti³⁸⁵, avant de conclure sur le caractère mouvant de l'identité. Il s'interroge sur les répertoires de légitimité sur lesquels l'armée de l'air peut fonder à la fois son action et son identité à l'orée du vingt-et-unième siècle, c'est-à-dire au sortir de la guerre froide. Historiquement, l'apparition de « *nouveaux types de segments militarisés* »³⁸⁶ (dissuasion nucléaire, espace et renseignement, forces aéroterrestres, forces aéromaritimes, cohérence et soutien, préparation de l'avenir)

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 78.

³⁸⁵ « *La quête identitaire des aviateurs n'aurait eu aucune chance d'aboutir [...] si elle n'avait bénéficié d'un soutien de leur part [les décideurs politiques]* », *ibid.*, p. 79.

³⁸⁶ FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, *op. cit.*, p. 82.

tend à gommer la répartition traditionnelle des missions entre les armées sans effacer complètement les réflexes et les particularismes d'armées qui demeurent encore puissants et prompts à se réveiller quand le besoin se fait sentir. Plus encore, ces nouveaux segments constituent de nouveaux espaces, certes de conflictualité, mais surtout d'institutionnalisation. La question peut être remise au goût du jour en interrogeant la place du cyber dans les armées française, l'évolution d'une armée de l'air vers une armée de l'air et de l'espace³⁸⁷, l'impact de ses capacités de projection de plus en plus grandes, ou encore les interactions de niveaux stratégique et politique dans le cadre interarmées de la politique de défense. Certes l'armée de l'air est une armée jeune³⁸⁸ (87 ans en 2021 tout de même) mais elle n'en est pas moins autonome et indépendante. En affirmant que « *l'armée de l'air est devenue invisible à force d'exister* »³⁸⁹ Pascal Vennesson témoigne de l'institutionnalisation réussie de la composante aérienne. En effet, cette affirmation souligne que son existence fait partie de la normalité ; elle est une réalité quotidienne. En ce sens elle a atteint la choseité durkheimienne.

Dans une perspective interactionniste, l'analyse de l'ordre institutionnel implique l'examen de la connaissance qu'en ont ses membres. On y trouve les ressorts théoriques, mais ceux-ci apparaissent à des moments particuliers de l'histoire institutionnelle. Il convient de se pencher également sur la connaissance préthéorique qui est « *la somme totale de ce que "tout le monde sait" sur le monde social, un assemblage de maximes, de morales, de sagesse proverbiale, de valeurs et de croyances, de mythes, etc.* »³⁹⁰. Cette « *connaissance-recette* »³⁹¹ fournit les règles de conduite institutionnellement appropriées et valorisées. Elle est la dynamique motrice de la conduite institutionnalisée. Elle est transmise de génération en génération par la socialisation en tant que vérité objective, et intégrée en tant que réalité subjective. Ces contraintes socialement construites que sont les institutions offrent la possibilité de mieux appréhender les comportements des individus et des organisations. Ainsi

³⁸⁷ Sur les enjeux de la dimension spatiale (qui n'est pas nouvelle) voir la préface du général Jean Rannou in LUTTWAK Edward, *La renaissance de la puissance aérienne stratégique*, Paris, Economica, 1998, 156 p., p. 6 – 7.

³⁸⁸ Par rapport à l'armée de terre (1445) et à la marine nationale (1624 – Marine royale) françaises.

³⁸⁹ VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'armée de l'air, 1890 – 1934*, op. cit., p. 14.

³⁹⁰ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 127.

³⁹¹ SCHÜTZ Alfred, LUCKMANN Thomas, *The Structures of the Life-World*, vol. 1, Evanston, Northwestern University Press, 1973, 339 p., p. 107.

ces règles formelles et informelles, ces pratiques enracinées et ces cartes mentales pèsent dans la détermination des dynamiques de la sphère politique. Pour résumer, l'analyse de la connaissance qu'ont les acteurs des institutions au sein desquelles et avec lesquelles ils évoluent (et qu'ils participent de faire évoluer) est primordiale pour la compréhension de leurs comportements. Dans le cas de l'armée de l'air, alors que l'on pourrait considérer son institutionnalisation aboutie, on remarque deux choses. La première c'est l'absence jusque tard de doctrine ; la seconde correspond à différents moments où l'armée de l'air, ou du moins ses chefs d'état-major ont lancé des travaux sur l'identité de l'aviateur.

« Lors de la création de l'armée de l'air en France [...] on s'épuise en vain à chercher une doctrine militaire cohérente qui serait le lexique de l'institutionnalisation. Elle n'existe qu'à l'état d'ébauche [...] L'armée de l'air ne s'est pas constituée en France à partir d'une doctrine cohérente et articulée. L'idée même de doctrine a été rejetée et le corpus de textes sur les usages militaires de l'avion, qu'il est difficile d'appeler une doctrine, a été l'expression de compromis entre différentes missions, différents groupes, différents types d'avions »³⁹².

Les prémisses d'une charte doctrinale existent avec l'« *Instruction provisoire sur l'emploi des forces aériennes* »³⁹³ puis avec l'« *Instruction générale sur l'emploi des forces aériennes en temps de paix* » de 1947. Il faudra attendre 2008 pour que l'armée de l'air se dote de son premier concept stratégique.³⁹⁴ En effet, jamais en 75 ans, la composante aérienne française n'avait jugé utile de théoriser les enjeux et les emplois de la troisième dimension et d'en définir sa vision³⁹⁵ ; cela alors même que la

³⁹² VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air*, op. cit., p. 34.

³⁹³ Publiée au début de l'année 1947 sans l'aval de l'état-major de la défense nationale par des aviateurs exaspérés par les conclusions de la commission Guyot.

³⁹⁴ SIRPA air, « Concept de l'armée de l'air », 2008, [en ligne] disponible sur https://www.traditions-air.fr/texte/documents_pdf/Concept_Armée_Air.pdf ; BIHAN Benoist, « Un concept pour l'armée de l'air », 30 septembre 2008, [en ligne] disponible sur <https://www.laplumelesabre.com/2008/09/30/un-concept-pour-l-armee-de-l-air/>, consulté le 02 mars 2021.

³⁹⁵ Lors d'un entretien avec l'une des anciennes plumes de deux chefs d'état-major des armées, j'ai eu un échange sur cette question de la réflexion stratégique. Après qu'il m'a parlé de la très éphémère « CESAM » (cellule d'étude de stratégie aérienne militaire) je lui demande si « [...] l'armée de l'air a réussi à occuper cette place qu'elle voulait se donner dans la réflexion stratégique ? » Sa réponse : « Non, l'armée de l'air n'a pas réussi malheureusement. Pour plein de raisons. On pourra en reparler mais malheureusement non... ». Dans la poursuite des échanges il a déploré le manque d'intérêt de certains chefs pour la recherche et la réflexion – alors même que ces derniers étaient à des postes intrinsèquement liés à ces domaines : « il y a un ancien chef donc je ne donnerais pas le nom qui a dit « mais moi de toute façon la recherche ça ne m'apporte rien ». Donc le mec qui dit « la recherche ça ne m'intéresse pas » [...] ça ne va pas marcher. Il faut que le chef y croie. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air réalisé le 12 février 2019.

formalisation des caractéristiques et des grands principes d'utilisation de l'arme aérienne assure la mise en cohérence des expériences et des expertises.³⁹⁶ Certes le mot « doctrine » n'est pas utilisé mais ce document de 24 pages témoigne d'un exercice réflexif intense autour de ses missions et de son identité en tant que composante de l'interarmées. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer la publication d'un tel document. D'abord l'armée de l'air a subi la réduction la plus sévère en termes de format à la suite des orientations du *Livre blanc* alors en vigueur. Ensuite, le débat doctrinal français était jusque-là surtout dû au Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF) de l'armée de terre.³⁹⁷ Aussi, le chef d'état-major de l'armée de l'air alors en poste, le général Abrial, invite-t-il à la critique constructive dans son éditorial afin d'impliquer les aviateurs mais également leurs partenaires (civils, interarmées, interalliés) dans cette réflexion qui n'est pas figée.

1.2.1.2. La succession de « plans stratégiques » : l'illusion d'une stabilité identitaire

Volontairement tourné exclusivement vers la troisième dimension (3D) le document aborde les ressources et les capacités de l'armée de l'air de manière globale. Il les inscrit d'emblée et intelligemment dans une dimension politique et interarmées. Toutefois, le dernier point abordé qui m'intéresse tout particulièrement est « l'aviateur de demain ».³⁹⁸ La figure de l'aviateur qui y est dépeinte trouve ses origines dans l'histoire. « Combattant », avec « la même bravoure et le même engagement que ses grands anciens » l'aviateur de la fin des années 2000 devra également disposer des « moyens intellectuels et moraux nécessaires pour s'adapter individuellement aux conditions variées du combat ». Dans ce Concept, l'armée de l'air fait appel au discours mythique abordé précédemment. L'engagement

³⁹⁶ PENA Louis, « Doctrine générale de l'armée de l'air et emploi de l'arme aérienne », *Stratégie*, 2013, vol. 1, n°102, pp. 395 – 407. Dès tentatives ont eu lieu dès 1998 mais aucune n'a jamais aboutie.

³⁹⁷ On notera toutefois que le Centre d'étude stratégique aérospatial (CESA) constitue un organe doctrinal de sa création 1945) jusque dans les années 1960. Par la suite différents organes ont été en charge de l'écriture de la doctrine mais ils ne constituaient pas un organisme spécifique. Voir notamment PITARD-BOUET Jean-Christophe, « Le CESA de 1945 à 1950 : renouvellement de l'enseignement supérieur aérien », *Revue historique des armées*, 2002, n°228, pp. 59 – 66.

³⁹⁸ Dans les différents plans stratégiques dont il va être question dans les paragraphes suivants, il n'est pas question exclusivement de l'identité de l'aviateur (qui y occupe une place plus ou moins importante) mais surtout de la caractérisation des ressources et des capacités de l'armée de l'air. En revanche ces caractéristiques ont un impact sur les perceptions des aviateurs sur leur identité.

et la logique de service restent les maîtres mots de ce qui fait l'aviateur. La quête identitaire semble toujours d'actualité.

En 2014, le nouveau chef d'état-major de l'armée de l'air, le général d'armée aérienne Mercier présente le « plan stratégique » *Unis pour faire face* par le biais d'un numéro spécial du magazine *Air Actualités*³⁹⁹. Il reprend ces deux « valeurs fondatrices de l'identité de l'aviateur » que sont le service et l'excellence adossées à deux autres valeurs, le respect et l'intégrité. Le tout forme l'acronyme RISE. Ces quatre lettres sont une des premières choses que l'on nous apprend lorsque l'on arrive en formation militaire initiale. Moi-même j'ai dû apprendre ce quartet et réciter les laïus qui y étaient associés.⁴⁰⁰ Si ce RISE fait date, il s'avère que le bien-fondé de ce choix est de plus en plus remis en cause. En effet, en quoi ces quatre qualités seraient-elles propres à l'aviateur ? Ne peuvent-elles pas correspondre aux soldats de l'armée de terre ou aux marins ? Voire à d'autres professions du service public ? Finalement, « RISE c'était commun à tout le monde. Le seul truc sympa de RISE, mais qui n'est pas assez connu, c'est que [...] c'est un acronyme anglais "rise". Je pense qu'il y a pas mal de gens qui ne comprennent pas le double sens du "lève-toi", "shine" quoi. Oui on a ces qualités mais les vendre en tant que spécifiques à l'armée de l'air, non » me confiait en entretien un aviateur officier supérieur.⁴⁰¹ Lors de ma participation à un groupe de travail au profit de l'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, j'ai pu constater à quel point les problématiques liées à l'usage de cet acronyme « RISE » étaient délicates. Si les membres du groupe étaient tous d'accord pour dire qu'il ne renvoyait à rien de spécifique aux aviateurs et qu'il était relativement vide de sens, aucun n'a su proposer autre chose. Surtout, ils étaient d'accord pour dire qu'il se trouve suffisamment ancré dans l'imaginaire collectif des aviateurs pour ne pas prendre le risque de le remplacer. La solution intermédiaire

³⁹⁹ SIRPA Air, « Unis pour "Faire face". Plan stratégique », *Air Actualités*, hors série, 2014. Il s'agit d'un magazine mensuel édité par l'organe de communication de l'armée de l'air dont la diffusion est essentiellement faite en interne.

⁴⁰⁰ Voir annexe 3 « Organigramme simplifié de l'armée de l'air », p. 412.

⁴⁰¹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019 à sur la base aérienne d'Avord. Autre exemple : « aujourd'hui, on n'a pas défini notre identité. Si je demande à un aviateur "c'est quoi ton identité ?" il me sort les quatre valeurs RISE. Mais c'est n'est pas ça son identité. J'ai été en interarmées et c'est les valeurs de tous les autres militaires ! » - entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018. Cette conclusion m'a été confirmée lors d'un échange téléphonique en mars 2021 avec un officier de l'armée de l'air qui a partagé avec moi l'information que « sur la trentaine [d'aviateurs au sein de la promotion] que nous sommes, hormis une ou deux voix dissonantes, on est tous d'accord pour dire qu'on ne se reconnaît pas dedans [RISE] ».

proposée et retenue a consisté en une réécriture des propos associés à chacun des quatre substantifs.

Ce plan *Unis pour faire face*, lancé en 2013, a pour ambition « *de tracer une voie, de fixer une feuille de route, pour construire une armée de l'air opérationnelle, modernisée, partenaire, portée par ses aviateurs* »⁴⁰². Et pourtant... Les rappels historiques précédents ont démontré que l'armée de l'air a toujours été « portée par ses aviateurs » notamment lors des processus d'institutionnalisation qui sont largement dus à ses capacités opérationnelles ; elle a toujours connu des changements techniques qui ont parfois eu des conséquences majeures sur son organisation. Elle se modernise au fur et à mesure. Enfin, dans un contexte interarmées et interalliés systématique depuis plusieurs années on peut s'interroger là encore sur la pertinence de souligner « partenaire ». Cette *doxa* sera reprise trois ans plus tard autour du plan *Unis pour faire face acte II*⁴⁰³. La lecture qui peut en être faite m'amène à m'interroger sur le besoin de l'armée de l'air de justifier de son existence et de ses missions au travers d'une vision stratégique réchauffée et d'une identité relativement creuse. Les ambitions avancées ne sont en réalité qu'une vulgarisation des différents documents stratégiques du Ministère⁴⁰⁴ à l'attention des aviateurs en mélangeant des éléments de langage des discours institutionnels internes (à destination des membres des forces armées) et externes (à vocation communicationnelle vers l'extérieur, le monde civil).

Un renouveau sera proposé en 2018/2019 avec la publication du *Plan de vol*⁴⁰⁵ « *le nouveau plan stratégique* » de l'armée de l'air qui a pour objectifs de donner « *le sens des évolutions à réaliser dans les prochaines années pour que l'armée de l'air conserve toujours son temps d'avance et permettre à la France de tenir son rang* »⁴⁰⁶. Plusieurs critiques peuvent être adressées à cette énième tentative de définition de l'« *ADN de l'aviateur* ». Tout d'abord, les variables « armée de l'air » et « aviateur » sont confondues. La première est caractérisée comme « *puissante, audacieuse, agile*

⁴⁰² DICOD, « Plan stratégique Unis pour faire face », 24 juin 2015 [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/english/actualites/la-vie-du-ministere/plan-strategique-unis-pour-faire-face>.

⁴⁰³ Voir annexe 4 « RISE », p. 413.

⁴⁰⁴ Tels que le *Livre blanc de la sécurité et de la défense nationales* ou bien les lois de programmation militaire.

⁴⁰⁵ Voir annexe 5 « Plan stratégique “Unis pour faire face II” », p. 414.

⁴⁰⁶ « Plan de vol. Le CEMAA dévoile le nouveau plan stratégique de l'armée de l'air », 15 mai 2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/air/defis/plan-strategique-2018/plan-de-vol-le-cemaa-devoile-le-nouveau-plan-strategique-de-l-armee-de-l-air>, consulté le 02 mars 2021.

et connectée » alors que le second est « *agile, précis, audacieux et passionné* ». Les deux variables sont ici mélangées et brouillent les contours de ce que serait l'identité de l'aviateur. De plus, ce *Plan de vol* en est un au sens propre du terme. En effet, sa charte graphique s'inspire de l'outil de travail des pilotes, qui le rend difficilement lisible par le personnel qui travaille loin du personnel navigant et des aéronefs.

L'établissement d'une doctrine tardive et ce cycle apparemment perpétuel de questionnements identitaires interrogent. D'une part les différentes propositions institutionnelles portent essentiellement sur les valeurs de l'aviateur. Or une identité ne se définit pas exclusivement selon ces variables. Il est curieux également de noter que « *l'identité ne devient une préoccupation et un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi, lorsque le sens commun n'est plus donné à l'avance et que des acteurs en place n'arrivent plus à s'accorder sur la signification des situations et des rôles qu'ils sont censés y tenir* »⁴⁰⁷. Cette hypothèse proposée par Pollack trouve un écho tout particulier dans les propos tenus par le général d'armée aérienne Denis Mercier en 2013, alors qu'il est CEMAA : « *Au cours des différentes visites que j'ai pu mener sur nos bases aériennes, j'ai constaté que certains d'entre nous craignaient que l'identité de l'aviateur, partie du fondement de la motivation des individus et de l'attractivité de l'institution, ne perde de sa substance dans un contexte de profondes restructurations avec une réduction importante des effectifs et une évolution des organisations vers des environnements pluriculturels (à terme, 35% des aviateurs seront affectés dans des organismes hors de l'armée de l'air). Les remontées des acteurs du dialogue me confirment cette inquiétude (...) Afin de renforcer notre identité d'aviateur quel que soit notre lieu d'affectation et promouvoir une fois par an les valeurs de l'Armée de l'Air, j'ai décidé de faire célébrer chaque année la naissance de l'Armée de l'Air* »^{408 409}.

Que peuvent nous révéler ces errements ? Il est encore trop tôt pour apporter une réponse précise. Cependant, je peux déjà poser ici quelques hypothèses. Peut-être

⁴⁰⁷ Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 395 p., 1990, p. 10.

⁴⁰⁸ Extrait du discours prononcé par le Général Mercier le 26 mars 2013. Disponible sur l'intranet des armées.

⁴⁰⁹ C'est une impression similaire, vécue par un lieutenant-colonel du major général de l'armée de l'air et de l'espace, qui a conduit à la création de groupe de travail précité sur l'identité, les valeurs et les traditions de l'aviateur.

que les souvenirs d'une institutionnalisation difficile ou la peur d'une dissolution⁴¹⁰ dans un contexte interarmées,⁴¹¹ encourageait l'armée de l'air (en tout cas ses hautes autorités) à entamer des réflexions sur la justification de son existence et de ses caractéristiques propres (spécifiques ?).

L'armée de l'air est la plus jeune des trois composantes du système de forces français. Son avènement constitue un début et non pas un aboutissement. Les bouleversements ont été nombreux (stratégiques, techniques et sociologiques), et il a fallu construire une identité de l'aviateur au fur et à mesure (de façon plus ou moins consciente). Des trois composantes elle est sans doute la plus mouvante. Dernier exemple en date, elle est désormais l'armée de l'air et de l'espace. Une chose est sûre, son assise institutionnelle est incontestée et incontestable. Cependant, les évolutions des techniques de pointe (information, espace, cyber) amènent les aviateurs à inventer de nouveaux répertoires de légitimité. « *L'apaisement et la normalité n'empêchent en effet ni les interrogations, ni les remises en question* »⁴¹².

1.2.2. Les premiers contours d'une réalité complexe

Ces quelques indices disséminés dans les productions institutionnelles ne nous permettent pas d'appréhender la réalité complexe que recouvre la question : « qui est l'aviateur ? ».

⁴¹⁰ Au début des années 2000 notamment tu avais des officiers supérieurs du CID qui écrivaient sur l'inutilité de l'armée de l'air avec le tampon de l'enseignement militaire supérieur.

⁴¹¹ Au cours de ma courte carrière j'ai eu l'occasion d'entendre à plusieurs reprises un discours qui tenait d'une intégration de l'armée de l'air par l'armée de terre. Certains individus parlaient même d'« OPA » (opération publique d'achat) au profit de l'armée de terre. Quelques événements ont pu inciter ces prises de position comme lors de l'acquisition par l'armée de terre d'avions légers de surveillance et de reconnaissance (ALSR). C'est également quelque chose qui a pu revenir lors des entretiens : « Si on se limite à ça [se définir par les avions] on va devenir une composante des autres armées : l'aéroterrestre, l'aéromaritime », entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018 ; « [...] à un moment donné je me suis dit : mais ça y est, on va retourner comme une branche de l'armée de terre », entretien réalisé avec un officier subordonné de l'armée de l'air le 27 février ; « Est-ce qu'il y a besoin de parler de l'identité de l'aviateur ? Je ne sais pas. Il y a cette peur qui est une peur logique des minorités de disparaître mais l'armée de l'air ce n'est pas une minorité on était 90 000, aujourd'hui on est 40 000 mais on n'est pas une minorité. Je sais que l'armée de l'air s'est construite contre les autres pour son émancipation, comme dans tous les autres pays et je sais que certains ont peur d'un retour en arrière », entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 28 mars 2012 ; « L'intégration dans l'armée de terre, oui, on a l'impression de se faire manger tout doucement » entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en 2012. Bien sûr il n'en est pas question dans les plus hautes instances décisionnaires mais dans une approche *bottom-up* il est difficile d'occulter ces signaux faibles.

⁴¹² FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, op. cit., p. 20.

1.2.2.1. Propositions de définition

Comme préalablement précisé, l'usage du terme « aviateur »⁴¹³ renvoie au personnel militaire, hommes et femmes, appartenant à la composante aérienne des forces armées françaises. Pourtant d'autres hypothèses se sont présentées à moi au début de mes recherches. En outre, il était tout à fait possible de considérer que le groupe « aviateurs » soit constitué soit de toutes les personnes volant à bord d'un aéronef, civil comme militaire, ou soit, de manière plus restreinte, de l'ensemble des militaires, peu importe leur armée d'appartenance, dont la fonction est liée à la mise en œuvre d'un aéronef.⁴¹⁴ On peut également envisager les aviateurs comme un groupe encore plus restreint qui comptabilise les spécialités dites « embarquées » comme les pilotes, les navigateurs, certains mécaniciens ou logisticiens. Enfin, pourquoi ne pas considérer uniquement le « personnel navigant », soit les pilotes et les navigateurs, comme les seuls aviateurs.

Ce qui est prégnant pour l'ensemble de ces définitions, c'est la cristallisation autour du vol, ici dans le cadre français, mais que l'on pourrait élargir à une perception internationale. En effet, l'idée selon laquelle la communauté des aviateurs, au sens de techniciens du vol, s'épanouirait au-delà frontières de la France est parfois un sujet de discussions. « Il y a plus de proximité entre un terrien américain et un terrien français qu'entre un terrien français et un aviateur français... ! Et ça, ça doit nous faire réfléchir. Il y a plus de proximité entre deux marins étrangers qu'entre un marin et un aviateur du même pays. Il faut que ça nous interroge quand même ! »⁴¹⁵. Assurément cela doit questionner, questionner sur l'identification de la communauté des aviateurs mais également sur les rapports que ces derniers entretiennent avec leurs camarades des autres composantes.

⁴¹³ Dans le cadre du groupe de travail sur l'identité, les valeurs et les traditions de l'aviateur une proposition a été faite, celle d'écrire « Aviateurs » pour parler des militaires de l'armée de l'air, et « aviateurs » pour désigner toute personne s'intéressant à l'aéronautique de manière générale.

⁴¹⁴ Dans ce groupe on retrouverait les pilotes et les navigateurs de l'armée de l'air, mais également de l'armée de terre avec le personnel de l'ALAT et des ALSR, ou encore de la marine avec le groupe aéronaval ou les équipages de l'avion de patrouille maritime *Atlantique 2*. Cette convergence créée par l'appartenance à un milieu est bien illustrée par les propos suivants : « Il y a des gens de l'ALAT qui sont plus proches de nous [pilotes de l'armée de l'air] que de l'armée de terre », entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁴¹⁵ Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air réalisé le 18 octobre 2018 à Paris. Voir également PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, 160 p. Habilitation à diriger des recherches : Science politique : Toulouse : 2011.

Ces hypothèses peuvent être éclairées grâce à l'interactionnisme. Choisisant de caractériser les différents groupes comme des confraternités, c'est-à-dire des groupes de collègues caractérisés par un contrôle de l'accès au métier, des attitudes, le développement d'une mission unique ainsi que d'associations formelles ou informelles,⁴¹⁶ il est possible d'y voir apparaître des « alliances » qui mettent alors en évidence « *le fait qu'une partie d'une profession peut avoir davantage en commun avec certains éléments d'une profession voisine qu'avec ses propres collègues* »⁴¹⁷. Pour reprendre les exemples précités : les relations entre les pilotes de l'ALAT et les pilotes de l'armée de l'air pourraient faire l'objet d'alliances, ou bien encore les pilotes de nationalités différentes qui engagent des relations étroites entre métiers voisins apparentés. Mais cela relèverait d'une application dans le sens commun d'une conception fonctionnaliste.

Finalement, au regard de mes objets d'étude, l'influence des constructions identitaires sur les processus décisionnels en politique militaire, il m'a semblé plus pertinent de recourir à la définition incluant l'ensemble des individus qui relèvent du statut de militaire et qui sont au service de l'armée de l'air française. D'une part, je m'intéresse à l'organisation, et d'autre part cette définition correspond à ce qui est admis dans le langage indigène.

1.2.2.2. Photographie démographique et gageure de la féminisation

Selon l'approche gestionnaire du dernier bilan social des armées⁴¹⁸ l'armée de l'air comptabilise 40 456 militaires en prenant en compte tous les grades et toutes les spécialités, soit 15,1% des effectifs militaires totaux des trois armées françaises.⁴¹⁹ Ses effectifs sont répartis ainsi : 6 534 officiers, 23 710 sous-officiers, 9 998 militaires techniciens de l'air, et 214 volontaires.⁴²⁰

⁴¹⁶ GROSS Edward, *Work and Society*, New York, Corwell, 1958, 652 p., p. 223 – 235.

⁴¹⁷ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, 319 p., p. 76 – 77.

⁴¹⁸ Cette approche répartit les effectifs selon l'organisme qui gère le personnel. Les gestionnaires ont la charge du recrutement, de l'avancement, des mutations et des départs. Elle « *est privilégiée pour le personnel militaire dans la mesure où elle constitue un marqueur important de son identité à travers son armée, son corps et la cohérence de son parcours professionnel. De plus, chaque armée emploie environ 70% du personnel militaire qu'elle gère.* » in Ministère des armées, *Bilan social 2019 et rapport du situation comparée*, Tulle, Service du commissariat des armées, 2019, 376 p., p. 9.

⁴¹⁹ En équivalent temps plein travaillé (ETPT). À titre de comparatif : l'armée de terre compte 114 677 individus militaires pour 42,8% et la marine nationale 34 676 pour 12,9%, *ibid.*, p. 14 et suiv.

⁴²⁰ *Ibid.*

Une des particularités de l'armée de l'air qu'il est difficile de mettre de côté tant sa communication est mise en avant, c'est son taux de féminisation.⁴²¹ Toujours selon le bilan social des armées 2019, le taux moyen de féminisation des armées françaises est de 16,1% avec 23,6% pour l'armée de l'air.⁴²² En se penchant plus précisément sur la répartition du personnel militaire par catégorie et par sexe, on se rend compte que ce taux de féminisation, qui est effectivement le plus élevé, doit être nuancé. En effet, sur 6 534 officiers seuls 997 sont des femmes. Chez les sous-officiers elles sont 4 987 pour 18 723 hommes, et chez les militaires techniciens de l'air on compte 3 430 femmes pour 6 568 hommes.⁴²³ Derrière cet affichage, ce taux élevé cache en réalité des phénomènes de ségrégation verticale et/ou de division sexuelle et sexuée du travail⁴²⁴ avec les postes de soutien (secrétariat, communication, ressources humaines, etc.) affectés majoritairement aux femmes et les spécialités combattantes aux hommes.⁴²⁵ Souvent l'argument de la force physique est avancé. Pourtant, comme a pu en témoigner une officier navigant de l'armée de l'air, s'il s'agit d'être en bonne santé, la force physique n'est pas systématiquement nécessaire, même pour être pilote.⁴²⁶

Malgré tout, des signes encourageants peuvent être perçus, notamment la promotion du général Dominique Arbiol, première femme⁴²⁷ au poste de commandant de la base aérienne de Salon-de-Provence et de directrice générale de l'École de

⁴²¹ À l'occasion d'une interview réalisée en ma qualité de lieutenant, aviatrice, lors de la première édition de *La fabrique défense*, j'ai pu me rendre compte de l'importance que revêtait ce « vecteur d'influence ». Le sujet visait à traiter en quelques minutes de la thématique des femmes dans les armées au profit d'une radio nationale. Les seuls éléments de langage que l'on a souhaité vérifier que je maîtrisais concernaient le taux de féminisation de l'armée de l'air. L'on a également largement insisté sur l'enjeu de répéter que « l'armée de l'air est l'armée la plus féminisée ».

⁴²² 16,1% pour l'armée de terre et 14,8% pour la marine. Ministère des armées, *Bilan social 2019 et rapport du situation comparée*, op. cit., p. 10.

⁴²³ Par gestionnaire en ETPT. *Ibid.*, p. 18.

⁴²⁴ Ce phénomène a été largement étudié dans la société civile. Pour ne citer qu'un exemple : KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARÉ Hélène, SÉNOTIER Danièle, *Les infirmières et leur coordination*, Boulogne, Lamarre, 1992, 192 p.

⁴²⁵ PAJON Christophe, « Les femmes dans l'armée de l'air : exception ou modèle ? » in WEBER Claude (dir.), *Les femmes militaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 273 p., pp. 125 – 142, p. 126.

⁴²⁶ « La féminisation des armées : progrès sociétal ou enjeu opérationnel ? », visioconférence, Institut des relations internationales et stratégiques, 8 mars 2021. J'ai moi-même rencontré et côtoyé des élèves-pilotes qui ne détenaient pas un capital physique des plus impressionnants et qui aujourd'hui exercent la profession de pilotes.

⁴²⁷ Des trois armées, l'armée de l'air a connu la première femme officier général.

l'air.⁴²⁸ De plus, les femmes peuvent exercer l'ensemble des métiers proposés par l'armée de l'air.⁴²⁹ En matière salariale l'égalité est de mise comme pour l'ensemble du ministère des Armées, ce qui s'explique assez simplement par une grille de rémunération établie en fonction des grades. Les conditions de recrutement, les formations, les perspectives de carrières et d'avancement sont elles aussi identiques entre hommes et femmes. Cette dynamique s'inscrit dans une politique plus large développée durant le mandat de madame Florence Parly, ministre des Armées.⁴³⁰

Néanmoins, le processus de féminisation des forces armées ne peut se résumer à l'examen de la levée progressive des verrous juridiques, à celui d'une analyse quantitative ou à celui de la gestion des perturbations⁴³¹ et des adaptations induites par l'arrivée des femmes dans la profession militaire.⁴³² Il est toujours compliqué d'affirmer aujourd'hui que « *la place des femmes dans les forces armées n'est plus un problème ni même une question ; leur rôle est désormais reconnu* » comme le déclarait le haut comité d'évaluation de la condition militaire en 2013⁴³³. En effet, malgré un discours ministériel attaché à la défense de la place des femmes dans les

⁴²⁸ On pourra néanmoins s'interroger sur ce qui a le plus fait parler entre le fait qu'elle soit une femme ou bien qu'elle soit issue du corps des officiers mécaniciens dont très peu ont commandé l'EA contrairement au personnel navigant.

⁴²⁹ Ce n'était pas le cas dans la marine jusque récemment puisque les premiers officiers féminins à bord d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) ont embarqué à bord du *Vigilant* en 2018. Le monde des sous-marins a été ouvert aux femmes par une décision datant de 2014. Voir *Mer et Marine*, « Les premières femmes de la sous-marine française », 19 juillet 2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.meretmarine.com/fr/content/les-premieres-femmes-de-la-sous-marine-francaise>, consulté le 9 mars 2021.

⁴³⁰ Sur ce point, deux politiques majeures ont été mises en œuvre au sein du Ministère : le plan mixité et le plan famille. Voir respectivement : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/article/le-plan-mixite-d-ministere-des-armees-y-aller-y-rester-y-evoluer> et <https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/plan-d-accompagnement-des-familles/le-plan-famille/le-plan-famille>. Une précision cependant : lorsque le Ministère parle de « mixité » il fait également référence à la diversité des statuts, des recrutements, d'appartenance à des minorités visibles. Le genre ne constitue qu'une partie du plan. De plus, l'usage du mot « genre » est officieusement proscrit (censuré) au profit de ceux « mixité » ou de « diversité ».

⁴³¹ TROMPETTE Pascale, « Métier militaire et identité féminine : à bord de la frégate Montcalm », *Les Champs de Mars*, 2000, n°7, pp. 5 – 29.

⁴³² PAJON Christophe, « Les femmes dans l'armée de l'air exception ou modèle ? », *op. cit.*, p. 126.

⁴³³ HAUT COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA CONDITION MILITAIRE, 7^{ème} rapport : *Les femmes dans les forces armées françaises*, juin 2013, p. 6. Ce rapport est le seul du HCECM qui porte sur les femmes. Aucune mise à jour n'a été faite depuis – peu étonnant lorsque l'on considère qu'il n'y a pas de problème. *A contrario*, les thèmes des pensions, de la mobilité (fonctionnelle, géographique, reconversion) ont été abordés à plusieurs reprises. On peut supposer, au regard de la date (2013) que cette publication fait suite à la loi de 2012 sur l'égalité professionnelle. En 2021 cependant une certaine émulation semble émaner de la société civile sur ces questions femmes – armées. Pour preuve les sollicitations de collègues pour des directions de thèses, les participants très nombreux aux conférences en ligne sur ces thématiques, etc. Bien sur cela est à mettre en lien avec l'actualité des dernières années et le renouveau des mouvements féministes, ainsi qu'avec des événements comme l'anniversaire de la résolution 1325 de l'ONU mais sans que soit occulté l'intérêt que les individus (militaires comme civils, hommes comme femmes) portent à ces sujets. BOUTRON Camille, *Le ministère des Armées face à l'agenda Femmes, paix et sécurité*, étude de l'IRSEM, 2021, n°82, 51 p.

armées, certains considèrent encore que les femmes ne sont pas des militaires aussi capables que les autres. Si l'on suit la logique du syllogisme, et que l'on considère les femmes comme étant « moins militaires » alors une armée plus féminisée serait une armée moins militaire.⁴³⁴ Selon de nombreuses études en sociologie des professions, l'organisation du travail et les dispositifs de gestion de l'emploi sont sexués et contribuent de l'absence ou du manque de reconnaissance du travail des femmes. Cette dévalorisation touche plus globalement l'image de la profession.⁴³⁵ Même si les perceptions du rôle des femmes dans la société et dans les armées changent, notamment avec le renouvellement des générations, il est possible de voir dans le taux de féminisation de l'armée de l'air une justification à l'argument qui voudrait que c'est une armée « moins militaire » (par rapport à l'armée de terre).

Aussi passionnantes soient-elles, ces réflexions sur la féminisation de l'armée de l'air et des armées en général ne peuvent occuper plus de place dans mon travail.⁴³⁶ Néanmoins ces éléments sont intéressants car le pourcentage de femmes au sein de l'armée de l'air constitue une partie de l'identité professionnelle de l'aviateur. Si les femmes sont si nombreuses, c'est peut-être aussi parce que la représentation sociale de la composante la rend plus attractive aux yeux des candidates au métier de militaire et que l'identité féminine y engendrerait moins de tensions.⁴³⁷ Sans oublier qu'historiquement les femmes ont largement contribué à la naissance de l'aviation. De nombreuses aviatrices ont exercé leur passion durant et entre les deux guerres mondiales.

⁴³⁴ MARTIN Michel Louis, « From Periphery to Center : Women in the French Military », *Armed Forces and Society*, art. cit.

⁴³⁵ Entre autres : DELPHY Christine, *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, 1998, Syllepse, 262 p. ; KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, Paris, 1985, Le Sycomore, 141 p.

⁴³⁶ Sur le sujet des femmes dans les armées voir notamment : WEBER Claude (dir.), *Les femmes militaires*, op. cit. ; PAJON Christophe, « Les femmes, des militaires comme les autres ? », *The Conversation* [en ligne], 2016. Disponible sur <https://theconversation.cil/les-femmes-des-militaires-comme-les-autres-52616> ; PAJON Christophe, « Corps et armes : les risques du métier et les femmes militaires » [en ligne]. Disponible sur <https://www.researchgate.net/Christophe-Pajon> ; PRÉVOT Emmanuelle, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du Genre*, 2010, n°48, pp. 81 – 101 ; BOUTRON Camille, « Femmes, genre(s), armées. Émergence de nouvelles problématiques » in JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *La sociologie militaire : héritages et nouvelles perspectives*, op. cit., pp. 67 – 86.

⁴³⁷ PAJON Christophe, « Les femmes dans l'armée de l'air : exception ou modèle ? », op. cit.

1.3. Une identité transmise : la socialisation professionnelle

La construction biographique d'une identité professionnelle implique nécessairement que les individus entrent dans des relations de travail, dans des jeux d'acteurs⁴³⁸. Ainsi, Renaud Sainsaulieu définit l'identité professionnelle comme suit : « *façon dont les différents groupes au travail s'identifient aux pairs, aux chefs, aux autres groupes, l'identité au travail est fondée sur des représentations collectives distinctes, construisant des acteurs du système social d'entreprise* »⁴³⁹. L'identité est alors ancrée dans l'expérience relationnelle et sociale du pouvoir et fait des rapports de travail le lieu où s'expérimente l'affrontement des désirs de reconnaissance⁴⁴⁰ dans un contexte d'accès inégal, mouvant et complexe au pouvoir. Ainsi l'identité devient un processus relationnel d'investissement de soi. Il s'agit donc d'une transaction objectivement constatable dans l'analyse des situations de travail et des systèmes sociaux d'entreprise.

Il existe quelques travaux relatifs à la socialisation des officiers de l'armée de l'air⁴⁴¹, population dont il est essentiellement question dans la présente recherche, toutefois on ne peut que regretter l'absence d'un travail plus long, de thèse par exemple, sur cette question cruciale. L'objet des prochains développements n'est pas tant de pallier ce manque mais, plus modestement, de souligner le caractère hérité, transmis d'une identité collective.

L'identité d'un individu se développe tout au long de sa vie. Image de soi pour soi et pour autrui, l'individu ne se construit jamais seul. À un mécanisme de socialisation primaire lors de l'enfance, succèdent différentes étapes qui représentent autant de socialisations secondaires. L'insertion professionnelle, l'entrée sur le marché du travail en représente une. La socialisation professionnelle vient compléter l'identité par l'adoption de normes comportementales, de valeurs, d'attitudes liées ou

⁴³⁸ Au sens du « *drama of work* » d'Everett Hughes.

⁴³⁹ SAINSAULIEU Renaud in DUBAR Claude, *op. cit.*, p. 115.

⁴⁴⁰ HONNETH Alex, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, 2004, vol. 1, n°23, p. 133 – 136.

⁴⁴¹ MARTIN Clément, PAJON Christophe, « Max Weber, le charisme routinisé et l'armée de l'air. L'éducation charismatique au sein d'une école d'officiers », *L'année sociologique*, 2011, vol. 2, n°61, pp. 383 – 405 ; BATAZZI Claudine, DELAYE Richard, « Les représentations du sacré chez les élèves-officiers de l'armée de l'air. Entre mutations et permanence de la notion d'engagement », *Questions de communication*, 2013, n°23, pp. 101 – 120 ; BRYON-PORTET Céline, « Les pratiques rituelles de l'École de l'air. Les dispositifs symboliques et leurs enjeux en termes de transmission et de communication durant la période de formation militaire », *Communication et organisation*, 2011, n°40, pp. 141 – 162.

attribuées à un métier ou à un environnement de travail. Chaque militaire, peu importe son grade, connaît une période de formation dans l'une des écoles des trois armées. Ce temps dédié à l'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être spécifiques constitue une incorporation des manières de penser et d'agir d'un groupe, de sa vision du monde, de ses postures corporelles, de ses croyances et de son rapport à l'avenir. « *L'individu se socialise en intériorisant des valeurs, des normes, des dispositions qui en font un être socialement identifiable* »⁴⁴². Dans le cas des officiers de l'armée de l'air, cette période se déroule à Salon de Provence sur la « base aérienne 701 » sur une période plus ou moins longue en fonction des types de recrutement. Pour l'institution, le processus relève d'un double enjeu : celui de voir entrer des jeunes gens civils et de les voir sortir « militaires », et celui d'en faire des aviateurs, soit un type de militaires particulier. À l'École de l'air, la présence de certains symboles et de certaines personnalités (notamment les « AS » des deux guerres mondiales), trahit à la fois la volonté de transmettre une image spécifique de la figure de l'officier, mais également une mise en avant de la figure du pilote. Cela s'exprime dans le contenu et dans le contenant, c'est-à-dire dans les espaces au sein desquels évoluent les élèves (avec une forte distinction entre le profane et le sacré qui relève du fait religieux selon le sens que lui accorde Durkheim), mais également dans le fond, à travers les connaissances (notamment historiques) qui sont délivrées. De nombreux rites et cérémonies participent de la socialisation des élèves-officiers, de leur intégration au sein du groupe des « officiers aviateurs ». On peut citer d'éventuelles libations comme avec le baptême du « passage dans le vent des hélices » qui se déroule face à des avions dont les moteurs sont en marche, le champagne y tenant lieu de liquide purificateur dont seront arrosés les jeunes officiers en herbe. Il faut préciser qu'une dimension historique très forte existe lors des différentes étapes socialisatrices. Il s'agit de perpétuer la mémoire des anciens, de leur rendre hommage, d'assurer une continuité entre l'armée de l'air « d'avant » et celle « du futur ».

En ce qui concerne les officiers de carrière, la première année est marquée par une socialisation anticipatrice, c'est-à-dire par un processus selon lequel un individu apprend et intériorise les valeurs d'un groupe de référence auquel il désire appartenir. Cette socialisation l'aide à « *se hisser dans ce groupe* » et devrait « *faciliter son*

⁴⁴² DUBAR Claude, *La socialisation, op. cit.*, p. 79.

adaptation au sein du groupe ». ⁴⁴³ L'une des manifestations les plus visibles de la construction, ou de la poursuite de la construction, d'une identité professionnelle est celle de l'adoption d'une hiérarchie informelle des statuts, des spécialités (voire à l'intérieur des spécialités – défense aérienne, transport, hélicoptère, etc.) et des corps d'appartenance. Selon les données issues de la participation observante, ces distinctions se réaliseraient par le partage ou non d'une certaine conception du métier, en intégrant de manière plus ou moins manifeste sa dimension militaire.

Cette notion de socialisation anticipatrice est également reliée à celle de frustration relative : *« c'est parce qu'il se compare aux membres d'un autre groupe que l'individu se sent frustré par rapport à eux et qu'il se met à vouloir leur ressembler pour, peut-être un jour, se faire reconnaître membre »* ⁴⁴⁴. D'un point de vue fonctionnel, quatre conséquences se font jour : l'institution offre des possibilités de mobilité ascendante et la cohésion du groupe fait alors place à la compétition entre les membres qui finissent par partager les normes et les valeurs du groupe dominant que certains parviendront à intégrer ; l'institution ne permet pas la mobilité et favorise une frustration collective au sein du groupe d'appartenance ; les membres du groupe partagent un mixte de valeurs entre celles dominantes et celles partagées par le groupe de base, en combinant solidarité et compétition ; une segmentation du groupe apparaît entre ceux qui adhèrent aux valeurs dominantes, ceux qui les combinent avec les valeurs du groupe dominé, ceux qui s'identifient aux valeurs dominantes et qui tentent de susciter une action collective, et ceux qui sombrent dans l'anomie après avoir intériorisé leur impossibilité de mobilité.

Cette ébauche de travail sur la socialisation à l'École de l'air n'a pas vocation à être exhaustive mais simplement à souligner la dimension héritée et intégrée de l'identité professionnelle des aviateurs, en particulier des officiers. Des approfondissements empiriques mais également théoriques seraient encore nécessaires.

⁴⁴³ MERTON Robert K., « Contributions to the Theory of Reference Group Behavior » in MERTON Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 514 p., pp. 202 – 236.

⁴⁴⁴ DUBAR Claude, *La socialisation*, op. cit., p. 59.

2. Les briques identitaires des aviateurs : résultats d'une enquête sociologique

« Il faut qu'on retrouve une légitimité, pour retrouver une légitimité il faut savoir ce que l'on défend, c'est : qu'elle est notre identité. Si on n'a pas d'identité on ne sera pas reconnu par les autres. »⁴⁴⁵

Comme évoqué antérieurement, il existe une identité partagée, historiquement et institutionnellement construite de l'armée de l'air. À l'heure actuelle, elle a surtout une vocation communicationnelle en interne (vers la communauté des aviateurs, à travers par exemple le magazine *Air Actualités* ou la diffusion de vecteurs de communications particuliers) et en externe (recrutement, positionnement vis-à-vis des autres composantes). Ces éléments dévoilent le sens que souhaitent donner les états-majors successifs de l'armée de l'air au contenant « identité de l'aviateur » mais ils ne sont pas toujours (en réalité rarement) le fruit d'enquêtes menées auprès des premiers concernés. Il y a une forte tendance à la production institutionnelle « hors sol ». Je vais donc maintenant m'intéresser aux marqueurs qui ressortent de l'enquête sociologique menée dans le cadre de mes travaux ainsi que des sources secondaires issues de travaux antérieurs.⁴⁴⁶

Selon une approche interactionniste, il s'agit de considérer que « *la personne elle-même [est] la mieux placée pour décrire et analyser son travail* ». ⁴⁴⁷ C'est ainsi que l'on réussira le mieux à inventorier une série de traits objectifs (apparence physique, attitudes et comportements, langage) et subjectifs (représentations) qui s'inscrivent dans un système d'identification en permettant à l'individu ou au groupe de se reconnaître dans la description de ces caractéristiques. ⁴⁴⁸ Pour rappel, l'identité est difficile à circonscrire du fait de son caractère polysémique et de ses nombreuses connotations. Néanmoins du fait que je m'intéresse à un groupe professionnel, je retiendrai que celle-ci est dynamique, plurielle et cumulative. La pluralité de l'identité renvoie à une définition interne « *qui correspond au sentiment d'être et de faire de l'individu ou du groupe, ce qu'il a envie de faire, l'image qu'il se donne en*

⁴⁴⁵ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁴⁴⁶ Cf. chapitre « Prolégomènes méthodologiques ».

⁴⁴⁷ DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, op. cit., p. 99.

⁴⁴⁸ WEBER Claude, *Diversité et unité. Contribution à une déclinaison des identités militaires : les formes projetées, vécues et représentées*, op. cit.

fonction de son histoire et des valeurs qu'il défend, fonctions de sa situation actuelle » – nous en avons aperçu quelques éléments – et une définition externe, c'est-à-dire « *ce que doit être et faire l'individu ou le groupe, ce qu'on attend de lui dans le cadre des identités collectives, l'image que les autres lui renvoient* ». ⁴⁴⁹ Cette construction identitaire groupale devrait faire émerger une certaine convergence des réponses de la part de ses membres puisque « *certaines caractéristiques fondamentales, les bases de son émergence et de son origine (légitimité, rôles et fonctions, mentalité, valeurs)* ^[450] et l'organisation même de ce collectif imprègnent inévitablement l'ensemble des personnels de la communauté en question » ⁴⁵¹.

Ainsi l'identité définie par le sujet lui-même peut être subjective (croyance intime en ce qu'il est), éprouvée (sentiment), affirmée (il l'énonce), de façade (le sujet ne dévoile que certains aspects de ce qu'il est), présentée (il la présente à autrui) ou encore négative représentée (le sujet présente totalement ou partiellement ce qu'il ne veut pas être). Elle est nécessairement construite dans l'altérité que ce soit par opposition, par comparaison, ou par réaction à l'identité d'autrui. Dans le cas de mes objets d'étude, l'interarmées est le lieu par excellence d'expression de ces contractions. En ce sens l'identité est dynamique et contradictoire. Elle est également contingente des identités qui lui sont attribuées, qu'elles soient inférées (la personne énonce ce qu'elle croit sur l'identité du sujet), perçues (la personne énonce ce que le sujet est concrètement pour elle), prescrites (la personne partage ce qu'elle voudrait que le sujet soit), attribuées (la personne énonce ce que le sujet doit être au regard de caractéristiques banales d'identification). ⁴⁵² « *Le concept d'identité recouvre ce champ des rapports humains où le sujet s'efforce d'opérer une synthèse entre les forces internes et les forces externes de son action, entre ce qu'il est pour lui et ce qu'il est pour les autres* » ⁴⁵³. Et « *la question centrale pour le sociologue abordant un*

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ Dans sa thèse Claude Weber retient également la « culture » que je mets volontairement de côté suite aux développements précédents. En revanche je retiendrais l'histoire de la construction institutionnelle comme élément caractéristique.

⁴⁵¹ WEBER Claude, *Diversité et unité. Contribution à une déclinaison des identités militaires*, op. cit., p. 25.

⁴⁵² L'identité peut également être légale, c'est-à-dire recouvrant l'ensemble des caractéristiques suffisantes pour définir un sujet par rapport aux lois d'une société.

⁴⁵³ SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998 (3^{ème} éd.), 477 p., p. 319.

terrain quelconque, devient celle de la manière dont ces acteurs s'identifient les uns les autres »⁴⁵⁴.

Toutes ces formes identitaires constituent en réalité un système de dépendance réciproque dynamique. En effet, les marqueurs de l'identité se modifient continuellement à mesure que l'individu ou le groupe évolue, ou qu'il expérimente (activités, interactions). Il est difficilement envisageable de séparer identité individuelle et identité collective. Selon l'approche eliassienne, il convient de dépasser la polarisation individus/groupes en supprimant la connotation selon laquelle les individus et les sociétés sont substantiellement différents, pour lui préférer l'étude des groupes humains en tant que configurations.⁴⁵⁵ Cela étant dit, je présenterai donc les différentes composantes de l'identité de l'aviateur à partir des interactions verbales des individus pour les mettre en relief avec les perceptions extérieures. Il conviendra de mettre en lumière les contractions identitaires qui viennent se cristalliser autour de ces indicateurs, avant d'évoquer d'éventuelles conséquences sur les processus décisionnels.

2.1. Image de l'armée de l'air, identité de l'aviateur : une superposition des variables ?

Chacune des armées françaises se caractérise par son intégration dans un milieu. Cela peut paraître un truisme, pourtant les conséquences qu'une telle affirmation peut avoir sur les interactions entre les composantes à propos des identités mais également de la manière dont les gens vont aborder les situations, les évaluer et donc prendre leurs décisions, ne peuvent être négligées. Ainsi, à l'armée de terre le milieu terrestre, les hommes à pied et les véhicules roulants⁴⁵⁶ ; à la marine la mer et les océans, les bâtiments maritimes ; à l'armée de l'air la troisième dimension et les aéronefs. Et pourtant, comme toujours, ce n'est pas si simple. Le milieu aérien vient en effet « chapeauter » les deux autres milieux, c'est d'ailleurs un fait qui a posé problème lors de la lutte pour la différenciation institutionnelle de la

⁴⁵⁴ DUBAR Claude, *La socialisation, op. cit.*, p. 11.

⁴⁵⁵ ELIAS Norbert, DUNNING Éric, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 392 p.

⁴⁵⁶ Peu importe pour le moment qu'ils soient blindés ou non, à roues ou chenillés, etc.

composante aérienne.⁴⁵⁷ De manière très concrète, on ne peut nier l'existence d'avions et d'hélicoptères au sein de la marine comme de l'armée de terre alors que l'inverse (des bateaux ou des chars à l'armée de l'air⁴⁵⁸) n'est pas vrai.

La troisième dimension implique la mise en œuvre de systèmes d'armes – et donc de techniques – que sont les avions de tout type (combat, transport, renseignement, surveillance et contrôle, ravitaillement) et les hélicoptères (transport, recherche, sauvetage, de combat, de défense aérienne). Ces aéronefs ont permis à l'armée de l'air de développer des capacités dites « socles » comme la projection et l'intervention immédiate⁴⁵⁹ qui sont intrinsèques à leurs performances. La possibilité de survoler les montagnes et les océans, la vitesse offerte par les vecteurs, leur ubiquité et leur réversibilité, c'est-à-dire dont l'action peut être interrompue à tout moment, structurent les schémas mentaux des aviateurs – surtout du personnel navigant – car ils sont mis en avant dès la socialisation à l'institution. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire au cours de ma formation que l'armée de l'air était la seule composante à pouvoir déclencher une opération et envoyer ses forces (sous-entendu ses avions) sur un théâtre en quelques heures seulement ?⁴⁶⁰ « L'arme aérienne elle est là au début de la crise, elle est là pendant la crise, elle est là à la fin de la crise. On projette les autres armées de manière rapide, attention les autres aussi soit par route soit par bateau, mais à l'autre bout du monde en 24 heures ? Y a qu'un seul moyen... On est aussi une arme d'entrée en premier. On a un territoire qui est défendu, première chose que l'on va envoyer ? Outre les forces spéciales... mais sur un créneau qui est limité par définition, c'est l'arme aérienne. C'est la puissance aérienne »⁴⁶¹. L'écrasement du temps et de l'espace permet à l'armée de l'air de détenir des capacités de projection rapides et substantielles.

Le milieu dans lequel évolue l'armée de l'air connaît une logique de flux particulière, sans obstacles géographiques. « On est dans un espace-temps où l'on

⁴⁵⁷ À ce propos, l'ALAT peut être vue comme l'expression d'une frustration des terriens, dépossédés de leur aviation lors de la création de l'armée de l'air. Voir FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, op. cit., p. 23.

⁴⁵⁸ Quelques exceptions (il fallait s'en douter) : il est possible de voir les commandos de l'armée de l'air s'entraîner à bord de VIB pour « véhicules d'intervention blindés » qui correspondent exactement aux fameux VAB, « véhicules de l'avant blindés » de l'armée de terre. Seule une variation sémantique les différencie (sans tenir compte des nombreuses versions).

⁴⁵⁹ Avec le *Command and Control*, le renseignement, et la formation et l'entraînement.

⁴⁶⁰ L'opération *Harmattan* en est un parfait exemple.

⁴⁶¹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

peut faire des bascules d'effort, réversibilité, tous les critères de la troisième dimension »⁴⁶². En effet, l'espace et le temps sont deux données intimement imbriquées (surtout dans le cas de l'armée de l'air). « On est une armée du temps réel [...] c'est-à-dire de l'ubiquité, du départ sous extrêmement bref délai et cela nourri votre manière de penser, de décider. On est l'arme qui est la... alors là pour les pilotes de chasse ou de transport par exemple, on est l'arme dont la précision se compte en secondes. On tire à la seconde près, à plus ou moins X secondes. On largue les parachutistes dans un créneau horaire qui est très très restreint. On se ménage toujours des portes de sortie en tout cas, des portes d'optimisation de notre plan de vol pour pouvoir rattraper le temps si jamais on le perd. On est l'arme des contingences. »⁴⁶³

La relativité du temps prend là aussi tout son sens : parcourir une centaine de kilomètres en convoi de véhicules blindés au milieu du désert ne peut pas prendre aussi peu de temps qu'un avion de chasse. Or cette différence de temporalité peut être la source d'incompréhensions. Un officier supérieur de l'armée de l'air, pilote de transport, me confiait : « Qu'est-ce qui fait qu'ils [les terriens] ne me comprennent pas ? Je pense en secondes, ils pensent en heures. Un largage réussi c'est un largage à la seconde près. Une fois que je les ai largués sur 500 mètres ils sont dispersés, ils posent, ils replient dans un coin, "en direction de mon bras, repliés, regroupement dans l'ordre des colonnes, comptez-vous et puis appui-feu présent, transmission présent, déballage des trucs, tests, c'est bon tout fonctionne." Une heure, leur intervalle tactique c'est une heure. Eux, le bond c'est 12 kilomètres et 12 kilomètres dans l'armée de terre c'est déjà un énorme bond, c'est la cavalerie légère. Les Leclerc ils ne feront jamais 12 kilomètres c'est les petits VBL^[464], au taquet, avec l'appui éclaireur... 12 kilomètres c'est deux minutes pour nous, il n'y a pas de frontière. C'est l'échelle de temps aussi qui fait qu'on n'est pas compris ». Comme il me l'expliquait dans la suite de ses propos, ce tempo est conditionné à la logique de milieu qui rend les choses possibles/impossibles, homogènes ou non : « La représentation spatiale, la logique du milieu. Un biffin la colline il ne voit pas de l'autre côté donc il ne peut pas décider... Pour s'éclairer il a besoin de choses en plus il va envoyer des trucs ou à

⁴⁶² Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁴⁶³ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

⁴⁶⁴ Véhicules blindés légers.

l'inverse il va considérer des options mais pour lui il existe l'impossibilité... comme une chaîne de montagne, c'est impossible. Il résonne en "possible pas possible". Un aviateur tout est fluide, tout est atteignable, tout est complètement homogène, perméable, continu, commun à tous et surtout dans une échelle de temps et de distance qui fait que c'est instantané. Donc en fait nous il n'y a pas de choses impossibles, il y a juste des choses plus dures ». ⁴⁶⁵ Cet exemple est assez révélateur de tout ce que j'ai pu recueillir à propos de la logique de milieu. On y perçoit bien les différents que cela peut induire chez les gens en termes de perceptions et d'analyse de la situation.

Selon une autre approche, cette fois-ci « terrienne », il semblerait que des choses finalement « impossibles » s'imposent à l'armée de l'air : « On [les terriens] est dilués dans le terrain quand on est dans des pays centre Europe. Il y a des talwegs, des montagnes. Il n'y a pas de liaisons radio on ne peut plus communiquer. À côté de ça, ça paraît inconcevable pour un aviateur de ne plus avoir de contact radio. "Si je n'ai pas de radio je ne décolle pas". En fait c'est un peu, ça je suis caricatural mais la manœuvre aérienne, surtout de nos jours, ne se conçoit plus sans liaisons de données tactiques. "On n'a pas la L16 c'est no-go". L'armée de terre, elle, part sur le terrain : "c'est bon t'as bien compris ?" On a le droit de poser des questions au chef mais après "feu, tu vas, ta ton compartiment de terrain, tu vas faire ta guerre, tu me raconteras après" »⁴⁶⁶. En définitive, ce qui ressort ici c'est l'ambiguïté de la technologie intrinsèque aux aéronefs. L'exemple de la nécessité des liaisons de communication vient contrebalancer en partie les avantages offerts par la vitesse et l'allonge des systèmes d'arme.

Ces quelques marqueurs (vitesse, ubiquité, projection, rapports au temps et à l'espace) viennent influencer l'identité de l'aviateur. On retrouve dans les propos des intéressés une part du discours institutionnel qui est venu brouiller la frontière entre la variable aviateur et la variable armée de l'air. Pour être tout à fait précise, ces indicateurs viennent influencer une partie des identités professionnelles présentes au sein de l'ensemble constitué par les aviateurs. Ces effets des systèmes d'armes entrent en interactions essentiellement avec les professions proches des vecteurs aériens. Ce qu'il faut comprendre ici, en plus de l'hétérogénéité de l'identité de

⁴⁶⁵ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019.

⁴⁶⁶ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de terre le 26 février 2019.

l'aviateur, c'est l'apparition d'un phénomène de domination de certaines professions qui cristallisent – par leur proximité avec l'avion – des caractéristiques identitaires qui rejaillissent sur l'ensemble de la communauté des aviateurs.⁴⁶⁷ Considérant que certaines capacités des systèmes viennent façonner une part des identités professionnelles par socialisation, formation, détention de savoir-faire, nous touchons à l'un des nœuds de la démonstration en cours ici. Il semblerait en effet, que ces briques identitaires et leurs acquisitions pour certains aient un impact sur la façon dont les individus prennent des décisions. Ainsi, plusieurs personnes ont témoigné que :

- « notre ADN [de pilote] il est différent des autres et que le fait d'être dans un milieu comme ça qui nous permet de faire des bascules d'effort, d'être agiles, de pouvoir être réversibles, fait que les prises de décision elles vont être différentes de celles des autres »⁴⁶⁸ ;
- « Oui, oui évidemment sa [à l'aviateur] prise de décision est très particulière puisqu'elle est teintée, elle est vue à travers ses lunettes à lui, ses lunettes d'aviateur. C'est-à-dire très techno, où il va tout de suite penser élongation, soutien, lui il voit le théâtre à l'échelle du continent presque... »
- « Il y a notamment le facteur temps que l'on peut superposer à la notion d'espace. Le spatio-temporel. Quand j'étais à l'École de guerre, j'ai volé pour découvrir l'armée de l'air en Fouga ou je ne sais pas quoi. On est partis de Dijon on est allé à Orléans, descendu à Limoges et retourné à Dijon et en me posant je me suis dit “merde, ça d'habitude c'est ce que je fais en un mois et demi de vacances !” [...] Et ça, ça illustre cette capacité pour l'aviateur [comprendre le pilote] de penser à Mach 1 et c'est vrai que mes camarades aviateurs avec qui j'ai bossé... il y a une capacité, une rapidité de prise de décisions qui est assez commune chez les copains aviateurs »⁴⁶⁹.

Cette technologisation de l'armée de l'air est une autre caractéristique qui apparaît dans le discours des aviateurs. Elle a également d'autres répercussions comme par exemple la place importante occupée par la sécurité aéronautique. « Le

⁴⁶⁷ La théorie de l'identité sociale explique ce phénomène en partant du principe que les individus cherchent à atteindre ou à maintenir une identité sociale positive. En s'identifiant à un endogroupe qui est valorisé ils améliorent l'estime et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

⁴⁶⁸ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁴⁶⁹ Entretien réalisé avec un officier général de la marine le 28 novembre 2018.

domaine aéronautique, il est très normé : les règles de navigabilité, la sûreté des vols, les règles d'espacement, tout ça, c'est normé. C'est un monde, comme la sécurité est importante, c'est un monde qui est très normé »⁴⁷⁰. Les spécialités qui sont fortement touchées par ce facteur sont surtout les pilotes, les contrôleurs et les mécaniciens. Finalement, « ce n'est pas naturel d'être en l'air. On ne peut pas être en l'air s'il n'y a pas un minimum de techniques. C'est pour cela que c'est un peu lié et que l'on ne peut pas dissocier les deux [milieu et technicité] pour nous [aviateurs], pour notre milieu [la 3D] ».

2.2. Un discours identitaire accusé

2.2.1. « Technicien », « spécialiste », « expert » : trois synonymes pour désigner une même réalité

D'après l'enquête de terrain, les aviateurs ont une tendance marquée à s'identifier comme des « techniciens ». Les termes de « spécialistes » ou d'« experts » sont également employés lors des entretiens ou dans toute autre forme d'interaction sociale.⁴⁷¹ L'emploi de ces qualificatifs est en partie dû aux éléments expliqués précédemment, c'est-à-dire qu'il est lié à la « haute technicité » déployée au travers des aéronefs. Cette caractéristique technique du discours identitaire est une émanation du discours historique identifié par Patrick Facon. Elle définit finalement les contours d'une communauté qui s'organise autour de savoir-faire qu'elle estime nécessaires à la mise en action de ses systèmes d'armes. Ce marqueur de l'identité des aviateurs semble confirmé par les perceptions que le personnel d'autres armées peut en avoir. Ainsi, un officier général de la marine m'a dit constater que « [s]es camarades de l'armée de l'air sont extrêmement bons pour tout ce qui est technique parce qu'ils ont un métier qui est très technique, où il faut, une fois qu'ils sont en l'air dans la mission, où il faut être très rapide »⁴⁷². De même pour un gendarme qui affirme que « l'armée de l'air on les voit plus comme des techniciens, ils s'occupent de leurs avions, ils ont leur effet à produire sur le terrain, le transport »⁴⁷³. On voit cependant ici apparaître un biais de perception qui a tendance à identifier l'aviateur

⁴⁷⁰ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁴⁷¹ Cf. encadré « Une armée de spécialistes ».

⁴⁷² Entretien réalisé avec un officier général de la marine nationale le 17 décembre 2018.

⁴⁷³ Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de la gendarmerie nationale le 27 mars 2012.

comme étant celui qui vole, celui qui produit l'effet à partir du système d'arme, ce qui a pour conséquence d'occulter toute une partie du personnel de l'armée de l'air.

Cette définition de la composante aérienne comme une « armée technique » a également été étudiée par trois chercheurs dans le cadre d'une étude comparative des sous-officiers de la marine et de l'armée de l'air.⁴⁷⁴ La diffusion d'une telle caractéristique professionnelle, en interne et en externe, n'est pas sans conséquence. Ainsi elle interroge le recrutement (niveaux de diplomation et catégories socio-professionnelles), la fidélisation au sein de l'institution et la mobilité (reconversion vers le monde civil). Ce discours technique vient également se heurter à celui qui se cristallise autour de la militarité notamment dans la dynamique de différenciation de l'armée de l'air par rapport à l'armée de terre.

Il semblerait que ce discours, fortement ancré et entretenu au sein de l'armée de l'air, vienne soutenir, expliquer (justifier ?) d'autres rapports que les aviateurs entretiennent avec leur militarité. En réalité, le discours est constitué de différentes strates qui s'alimentent les unes les autres. La technologie des systèmes d'armes demande un degré relativement élevé d'expertise ; cette expertise engendrerait une forme de professionnalité à part (de celle du terrien par exemple) qui justifierait d'un degré de militarité moindre dans un contexte où l'opérationnalité ne recouvre pas la même réalité que pour l'armée de terre (qui en serait le modèle dominant).

⁴⁷⁴ SCHWEISGUTH Étienne, SINEAU Mariette, SUBILEAU Françoise, *Techniciens en uniforme, op. cit.* Autre référence pour l'armée de l'air : SURUBARU Alina, « Techniciens avec et sans uniforme. Les carrières professionnelles des sous-officiers de l'armée de l'air », 8^{ème} congrès de l'Association française de sociologie, août 2019, Aix en Provence.

« Une armée de spécialistes »

Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 octobre 2018 : « [...] il y a un vrai savoir-faire, un savoir-faire effectivement qui tourne autour de la technicité en grande partie parce qu'on manipule beaucoup de technologies quel que soit son métier. »

Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018 : « On a souvent la réputation d'une armée technique parce que finalement tous les aviateurs sont des spécialistes. »

Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 février 2019 : « dans l'armée de l'air souvent les gens revendiquent leur spécialité. Et c'est vrai que les gens sont très techniques. » ; « on [les aviateurs] est des techniciens. »

Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019 : « On a essentiellement des officiers dans l'armée de l'air qui sont des spécialistes techniques, qui sont des scientifiques »

Entretien secondaire avec un officier subalterne de l'armée de l'air en juin 2012 : « Dans l'armée de l'air on a la culture de la spécialité. »

Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 28 mars 2012 : « Nous on est des techniciens. »

Entretien secondaire réalisé avec un officier issu des rangs en 2012 : À la question « Et ce serait quoi ses caractéristiques à l'aviateur ? », l'interviewé répond « il est technicien avant d'être militaire ».

Carnet de terrain – 25 juin 2020 à l'occasion d'un cours de sport à destination des cadres de la base aérienne de Salon de Provence : Une annonce est faite à propos de la course mensuelle, le « cross de masse ». L'encadrement nous fait part « d'arrangements » car les gens ont une tendance à attendre devant la salle de musculation au lieu de participer à cette course « normalement obligatoire » (on remarquera ce bel oxymore). En effet, ces derniers souhaitent savoir à quelle heure ouvre la salle « parce que moi j'aime pas courir ». L'instructeur fait alors une comparaison avec l'armée de terre : « Ils n'ont pas le choix ». Toujours le même de dire : « Ici on m'a dit on est une armée de spécialistes, on n'est pas des fantassins, on court pas ».

2.2.2. *Militarité, professionnalité et opérationnalité : hiérarchisation des briques identitaires*

2.2.2.1. « Être militaire ou ne pas être militaire, telle est la question »

S'il y a bien un terme qui anime les débats et les discussions au sein des armées françaises, c'est (paradoxalement) celui de « militaire(s) » ! « Sommes-nous tous militaires ? Si non, qui l'est et qui ne l'est pas ou moins ? Qui définit la norme de l'être militaire, si norme il y a ? L'aviateur est-il un militaire comme les autres ? » Autant d'interrogations qui parfois suscitent l'indifférence, d'autres fois échauffent les sangs. Prenons donc un instant pour nous pencher sur cette notion de militarité.

Je ne reviendrai pas sur la question du « tuer ou être tué » déjà évoquée précédemment.⁴⁷⁵ En revanche, je ferai un rapide tour d'horizon des définitions de la militarité qui ont pu être avancées par les chercheurs, avant d'en proposer une relecture à partir de mes données. Une première approche consiste à prendre comme point de départ le statut des militaires et à considérer la militarité comme « l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés au statut militaire »⁴⁷⁶. Partant de ce principe, certaines études déclinent différents registres comme l'acceptation de la mission (le service en tant que subordination politique et rationalité ultime, l'action comme finalité du service), le sens de la collectivité (caractérisation de la nature des relations dans le groupe professionnel, on parlera de « cohésion »), et le sens du devoir (la disponibilité).⁴⁷⁷ On retrouve ces idées chez d'autres auteurs.⁴⁷⁸ Certains chercheurs construisent la militarité autour d'un « sentiment militaire »⁴⁷⁹ qui pourrait se définir comme « une éthique de vie ouvertement acceptée par les différents membres du

⁴⁷⁵ Cf. chapitre 1.

⁴⁷⁶ PAVEAU Anne, « Paroles de militaires : les « libres réflexions sur la défense » dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986 – 1996 », *Mots*, 1997, n°51, pp. 58 – 74, p. 59. Cette définition est reprise par de nombreux chercheurs et chercheuses : COTON Christel, *Officiers : des classes en lutte sous l'uniforme*, *op. cit.* ; THIÉBLEMONT André, « Approche critique de la notion de culture militaire », *op. cit.*

⁴⁷⁷ BRUN Christian, PRÉVÔT Emmanuelle, *Spécificité de l'expérience opérationnelle et gestion des difficultés sur le terrain : quels enseignements pour les OPEX ? L'exemple des commandos de l'air. Rapport d'étape*, Centre de recherche de l'armée de l'air, 2006, 74 p., p. 40 – 43.

⁴⁷⁸ GODART Patrick, « Est-ce que l'officier du XXI^{ème} siècle est réellement en mesure de pouvoir penser autrement ? », *Stratégique*, 2016, vol. 2, n°112, pp. 21 – 34.

⁴⁷⁹ TEXIER Mélanie, « Identités et langues à la légion étrangère », *Res Militaris* [enligne], 2011, vol. 1, n°3. Disponible sur <http://resmilitaris.net>, consulté le 12 février 2021.

corps militaire »⁴⁸⁰. Cette hypothèse renvoie à la problématique de l'identité militaire dans un monde débelléicisé qui n'est pas innée mais qui se construit, qui se transmet et qui relève de nécessités tactiques (précision et brièveté du langage par exemple), sociales (identité de groupe) et qui exclut celui qui n'est pas initié.⁴⁸¹ Ce « sentiment » peut également être appréhendé selon un processus de mise en acte de valeurs ou de pratiques fortement valorisées au sein de l'institution. « *En d'autres termes, il existerait un classement spontané des individus comme des unités [et des armées] autour de leur degré de "militarité"*^[482] ». ⁴⁸³ Au niveau individuel, le jugement par ses pairs renvoie tout à la fois à un jugement sur ses compétences techniques (savoir-faire), que sur son savoir-être (sans être exhaustive, disponible, adaptable, réactif, etc.). Il existe une représentation sociale partagée dominante, « modale », qui permet d'émettre ce jugement. Toutefois, même si elle représente un modèle dominant, son respect ou plutôt la nécessité de son respect, pourra être exigée et revendiquée à différents titres selon les spécialités.

Parce qu'ils sont techniciens, les aviateurs seraient « peut-être un petit peu moins militaires » alors que « l'armée de terre est plus attachée que l'armée de l'air au côté militaire versus spécialiste »⁴⁸⁴. Cette réputation trouverait son origine dans des *habitus* en décalage avec une norme statique qui serait établie à partir du modèle de l'armée de terre. Ce glissement peut s'exprimer à travers plusieurs choses. La tenue. L'uniforme est un symbole fort qui permet de distinguer aisément le militaire. Son interprétation dans la façon de le porter peut engager des processus de distanciation entre armées. Ainsi, il est parfois reproché à l'armée de l'air de ne pas ou peu porter la coiffe (une note de service a d'ailleurs réintroduit le port obligatoire du calot dans le contexte de l'interarmistation), de s'octroyer une forme de confort par le port de la polaire par temps froid – ce qui serait signe d'une moindre rusticité. Au sujet de cette capacité à être plus ou moins rustique un officier supérieur de l'armée de l'air m'a un jour raconté l'anecdote suivante : « au début de l'opération *Serval* les conditions de vie étaient dures et particulièrement compliquées pour les aviateurs. Par

⁴⁸⁰ CARBONNELLE Yvan (lieutenant-colonel), « Militarité statutaire versus esprit militaire : l'exemple de la police nationale israélienne », Collège interarmées de défense, 2009, p. 3.

⁴⁸¹ THIÉBLEMONT André, *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

⁴⁸² Les auteurs reprennent à leur compte la définition donnée par Marie-Anne Paveau.

⁴⁸³ BRUN Christian, PAJON Christophe, *Métiers de l'armée de l'air et « réservoir » de force pour la projection. Le cas des sous-officiers*, Centre de recherche de l'armée de l'air, 2010, 94 p., p. 8.

⁴⁸⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 février 2019.

exemple il n'y avait pas de clim. Or sans clim la récupération physique et physiologique se fait moins bien. Pour l'armée de l'air cela impliquait donc une récupération médiocre des pilotes. Il s'est avéré après coup que c'était dû à une note du général Mercier^[485] qui souhaitait que les aviateurs soient soumis à des conditions rudes afin de prouver leur rusticité ». Quand je pose la question de savoir à qui était adressé ce « besoin de preuves », il me répond « à l'armée de terre bien sûr ! »⁴⁸⁶. Plus flagrant encore le port de « la tenue bleue »,⁴⁸⁷ c'est-à-dire chemise et pantalon ou jupe, comme tenue de travail en lieu et place du treillis qui est la tenue de travail cette fois-ci réglementaire de l'armée de terre.⁴⁸⁸

Il est également souvent reproché aux aviateurs de « se faire la bise ». Il faut savoir que chez les militaires le salut réglementaire fait office de « bonjour ». C'est une marque de respect envers la hiérarchie mais également de fraternité. Il s'avère qu'à l'armée de l'air il existe une propension à lui préférer la bise entre collègues, parfois même entre subordonnés et supérieurs. Ce type de comportements lui a collé des étiquettes telles que « l'armée des bisous » ou « des bisounours »⁴⁸⁹.

Si ces quelques exemples expriment une différenciation de l'armée de l'air à l'encontre de l'armée de terre, certains comportements s'inscrivent davantage dans une forme d'imitation⁴⁹⁰ de la militarité selon le modèle de l'armée de terre. L'aviateur souhaite, dans ce genre de cas, démontrer qu'il est lui aussi capable de se comporter « comme un militaire ». Si j'ai moi-même pu mettre en place des stratégies pour porter des garanties de ma militarité (et donc de ma légitimité) lors de mon

⁴⁸⁵ Alors chef d'état-major de l'armée de l'air.

⁴⁸⁶ Carnet de terrain : discussion informelle, 23 janvier 2019 à Salon de Provence.

⁴⁸⁷ Le port de la tenue est l'objet de quolibets depuis la première guerre mondiale où les aviateurs portaient déjà leurs tenues de façon négligente (calot de travers par exemple).

⁴⁸⁸ En effet le treillis est la tenue portée au combat ou en exercice et comme à l'armée de terre le personnel est « combattant » avant tout, le treillis est leur tenue de travail quotidienne. On remarquera que depuis quelques années, la tenue « terre de France » (chemise, pantalon/jupe) est obligatoire en état-major seulement.

⁴⁸⁹ Sobriquet qui m'a suivi pendant toute la réalisation de mon déploiement en opérations extérieures.

⁴⁹⁰ Robert K. Merton pose la question de savoir pourquoi certains individus vont parfois se référer à un groupe social de référence (*out-group*) plutôt qu'à leur groupe d'appartenance (*in-group*). Il esquisse une réponse grâce à l'idée d'une socialisation anticipatrice entendue comme processus par lequel un individu apprend et intériorise les valeurs d'un groupe auquel il désire appartenir. MERTON Robert K., LAZARSFELD Paul F., *Studies in the Scope and Method of « the American Soldier »*, Glencoe, The Free Press, 1950, 255 p. Cette notion est également reliée à celle de frustration relative : « c'est parce qu'il se compare aux membres d'un autre groupe que l'individu se sent frustré par rapport à eux et qu'il se met à vouloir leur ressembler pour, peut-être un jour, se faire reconnaître membre » in DUBAR Claude, *La socialisation, op. cit.*, p. 59.

déploiement, le récit que me fait une capitaine de son expérience en Afghanistan est révélateur :

« De ce que j’ai pu observer en interarmées, les aviateurs qui étaient en place dans ces structures, bien souvent étaient des personnes qui ont été responsables de redorer l’image qui pouvait être véhiculée par leur condition d’origine... Quand on est aviateur, j’ai presque envie de dire qu’on part avec un désavantage parce qu’on est aviateur et que l’on doit prouver qu’on est capable de. Expérience vécue en Afghanistan : on a subi un attentat. On n’était que des aviateurs au niveau du commandement. En plus on était deux féminines donc concours de circonstances, féminines et aviateurs... loi du cumul ! On avait deux terriens qui étaient dans le bureau en attente d’entretien^[491] quand l’attentat a eu lieu. Il y a eu une explosion massive. Il a fallu réagir très très rapidement entre la perception des armes, la FRAG^[492], la mise à l’abri du général etc., il s’est passé très peu de temps. Et le fait de donner des ordres en disant “à plat ventre”, “coucher”, “pas bouger”, etc., moi j’étais capitaine, la secrétaire qui était avec moi était adjudant. Le général on l’a attrapé, c’est moi qui l’ai descendu dans la zone protégée, et on l’a enfermé là-bas pour qu’il y reste et qu’il dirige les opérations depuis le point central et tout ça s’est passé très très rapidement. À l’issue, quand tout s’est calmé quelques jours plus tard les terriens sont venus nous voir en disant “bah on a été surpris parce que pour des aviateurs en fait vous tenez la route”. Et là on s’est dit “mais ça veut dire quoi ça ? Ça veut dire que, parce qu’on est aviateurs, on n’est pas militaires ?” Et effectivement dans leur esprit un aviateur ne pouvait pas être un combattant de terrain. Or là c’était une attaque au sol et ils n’avaient rien [équipement] à portée, ils étaient dépendants de ce qu’on pouvait faire pour eux. Et ils ont été surpris de voir qu’on avait les bonnes réactions et qu’on savait mettre en œuvre l’armement et conserver, réagir comme n’importe quel autre militaire, et qu’on était capables de. Mais c’était quand même flagrant,

⁴⁹¹ Le personnel interviewé était assistant militaire du général commandant les troupes françaises en Afghanistan.

⁴⁹² Nom donné au gilet pare-balles.

sur cette expérience-là, de voir que les terriens étaient là “Ah bah pour des aviateurs en fait vous savez vous démerder”, “Bah oui parce qu'en fait on est militaires...”. »⁴⁹³

Ces discours d'altérité-ipséité expriment moins une différence de nature que de degrés. Tout dépend de là où l'on place le curseur de la militarité. Or c'est cette militarité (ce sens du combat, cette proximité au danger⁴⁹⁴ et au risque notamment) qui vient établir une échelle de prestige entre l'armée de terre et les autres composantes, notamment l'armée de l'air. Finalement, « *ces exemples suggèrent que les membres d'une profession [entendue ici comme militaire] n'accordent pas seulement une importance variable aux activités auxiliaires mais qu'ils ont aussi des conceptions différentes de ce qui constitue le centre de leur vie professionnelle – l'acte professionnel qui en est le plus caractéristique* »⁴⁹⁵.

En outre, les aviateurs restent des militaires, c'est-à-dire des membres des forces armées ayant signé un contrat d'engagement et soumis au *Code de la défense*. Ces quelques différences de comportements au quotidien, de savoir-être (dits « militaires ») sont des signaux faibles qui attirent l'attention sur autre chose : le rapport au combat. Il faut en réalité se poser la question, non pas de savoir si l'un est plus militaire que l'autre, mais plutôt quelle définition et quelle perception du combat et du combattant sont en vigueur dans chacune des composantes. Dans le cas de l'armée de l'air, une figure apparaît à côté (en opposition) de celle du combattant, le « professionnel ».

2.2.2.2. La « professionnalité » : une caractéristique des aviateurs ?

Les aviateurs se défendent de ces comportements qui seraient déviant⁴⁹⁶. Une des logiques qui est mise en œuvre consiste à arguer qu'en tant que « spécialistes », ils sont « professionnels avant tout », ce qui expliquerait qu'ils n'aient pas le même rapport à la militarité. À savoir que selon eux celle-ci est caractérisée par une appétence pour le sport, un maintien en conditions opérationnelles par des entraînements « *sur le terrain* », une journée rythmée par les rassemblements (matin et soir), etc. Le témoignage suivant est assez révélateur de cette polarisation :

⁴⁹³ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

⁴⁹⁴ Renvoi aux questions de la guerre à distance, de la géographie de l'opérationnalité.

⁴⁹⁵ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, op. cit., p.72.

⁴⁹⁶ Selon l'approche d'Howard Becker.

« Bah en fait ce qu'ils [les terriens] ont du mal à comprendre c'est que nous on est professionnels avant tout et que notre but c'est de faire voler les avions. Et ils ont énormément de mal à comprendre que nous notre travail, c'est d'être dans un bureau, derrière un bureau et de tout mettre en œuvre pour que les avions volent et que des fois le sport c'est pas trop ça. Eux ils font des marches cohésion de 10 ou 15 kilomètres tous les mois et il a fallu leur expliquer notre parcours, l'armée de l'air. C'est ça... Et une fois qu'ils ont compris ça c'est plus facile pour eux mais au début on était... "mais c'est pas des militaires". Non mais nous on est professionnels et vous votre base c'est le terrain après vous êtes dispatchés parce qu'on a quelqu'un de transmissions, des troupes de marine, etc. "Tu fais le boulot de secrétaire mais tu es "terrain" ". Nous c'est l'inverse : on entre, on est conditionné pour être derrière un bureau et puis c'est tout quoi. Il faut faire comprendre cette différence et montrer qu'on n'est pas de mauvaise foi : on fait leur marche, on va au sport, on va courir avec eux, montrer qu'il n'y a pas de soucis et tout va bien. »⁴⁹⁷

Cette perception⁴⁹⁸ peut être mise en parallèle avec le ressenti d'officiers quant au comportement de leurs subordonnés.⁴⁹⁹

La « professionnalité » de l'aviateur apparaît comme une des caractéristiques de son identité et une conséquence de la spécialisation des métiers au sein de l'armée de l'air.⁵⁰⁰ Cette caractéristique de division du travail traduit la réalité du fonctionnement d'une organisation construite sur un principe de rationalité de type bureaucratique. Toutefois, lorsqu'il est utilisé par les praticiens, il faut entendre le terme « professionnel » en sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire comme référence à une fonction, une compétence reconnue au sein d'une organisation.⁵⁰¹ « Être

⁴⁹⁷ Entretien secondaire réalisé avec un militaire technicien de l'air le 04 avril 2021.

⁴⁹⁸ D'autres exemples : « cette image de l'aviateur qui effectivement est plus technicien et militaire à mi-temps, qui est militaire non pratiquant », entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air, en 2012 ; « L'armée de terre, elle, avant d'être un spécialiste on est un soldat ce qui est vrai aussi pour l'armée de l'air dans les textes mais souvent les gens revendiquent d'abord leur côté spécialistes » entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 février 2019.

⁴⁹⁹ Voir encadré « Être un professionnel ».

⁵⁰⁰ Voir l'étude du cas des sous-officiers de l'armée de terre de PAJON Christophe, THIÉBLEMONT André, RACAUD Yves, *Le métier de sous-officiers dans l'armée de terre aujourd'hui*, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 2004, n°60, 302 p. et notamment pp. 116 – 136.

⁵⁰¹ DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, op. cit., p. 12.

professionnel » serait synonyme de prioriser la mission en tant que mise en acte d'une fiche de poste développant des compétences particulières dans une spécialité (communication, ressources humaines, mécanique des vecteurs, etc.) par rapport à une *hexis* dite « *militaire* »⁵⁰² qui favoriserait certains comportements avant la réalisation de la mission précédemment explicitée.

Tout l'enjeu se trouve dans la présentation et la représentation par l'individu de son rôle, à partir de laquelle il est possible de déduire la valorisation et l'acceptation qu'il tire de son activité. Deux types d'individus peuvent être distingués : les « institués » et les « organisés ». Les premiers « *se créent une identité professionnelle autour du métier militaire. Pour eux, la réalité de militaire donne un sens à leur engagement, à l'exercice quotidien de la profession et leur permet d'englober dans un tout unique et homogène tous les membres de la communauté qui partagent les mêmes agréments (uniformes) ou les mêmes valeurs supposées* ». Les seconds « *sont moins attachés, dans l'affichage de leur identité professionnelle, à la condition militaire. Pour eux, l'identité professionnelle se crée par l'activité quotidienne qu'ils exercent, c'est-à-dire par leur spécialité* »⁵⁰³. Selon cette discrimination, il semblerait que la part des « organisés » soit plus importante au sein de l'armée de l'air que celle des « institués ». Cela étant dit, la distinction n'est pas toujours très nette dans les propos des individus (on peut d'ailleurs émettre l'hypothèse d'un biais d'expression dû aux entretiens). Ces deux profils peuvent tour à tour se substituer l'un à l'autre, ou ne constituer qu'une orientation des perceptions de l'identité professionnelle. Des dynamiques similaires (spécialisation/militarité, institués/organisés) se retrouvent chez les membres de l'armée de terre.⁵⁰⁴

Les rapports entre « professionnalité » et « militarité » sont dynamiques. Les discours évoluent et déplacent les contours des répertoires de légitimité. Par exemple, on constate un glissement du discours au sein de l'armée de l'air à la suite de la vague d'attentats qui est survenue à partir de 2013. Il s'agissait désormais de recruter et de former des militaires avant qu'ils ne soient des spécialistes : « Faut se poser la question. Quand on a dit "Sentinelle, faut que tous les aviateurs soient des militaires" »

⁵⁰² TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », *Terrains et travaux*, 2015, vol. 2, n°27, pp. 99 – 115.

⁵⁰³ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 267.

⁵⁰⁴ *Ibid.* ; PAJON Christophe, THIÉBLEMONT André, RACAUD Yves, *Le métier de sous-officiers dans l'armée de terre aujourd'hui*, op. cit.

bah non... Pendant des générations on a formé des militaires, des aviateurs sous-officiers, militaires du rang qui n'étaient pas des combattants. On leur disait "Vous êtes des techniciens" et on les a recrutés là-dessus. Et du jour au lendemain on leur dit "Vous êtes aussi des militaires" là y a un switch, on a changé de paradigme. Ils ont été amenés à porter le feu, d'ailleurs il y en a pour qui ça a été un problème. Et ça on ne l'a pas pris en compte, le commandement ne l'a pas pris en compte. [...] Voilà y a eu un point de rupture dans l'armée de l'air où en fait on a un corps de techniciens qui est passé corps de militaires »⁵⁰⁵. Ce changement sémantique affecte également le personnel en service pouvant provoquer des dissonances internes.

« Être un professionnel »

Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en 2012 :

« Mais pour moi un bon militaire c'est celui à qui quand je lui demande de partir au combat, quand je vais lui demander de tirer sa bombe ici il va le faire mais ça va être nickel et après le soir s'il a sa cravate de travers ben moi en ce qui me concerne... quand j'ai commandé des gars en mission de guerre je préfère que le gars soit un peu fou fou le soir et puis le lendemain qu'il soit opérationnel et qu'il fasse bien son boulot plutôt que le mec qui est tout le temps au garde-à-vous et qui finalement... moi j'aurais tendance à dire seul le résultat compte. Après effectivement faut pas se moquer du monde mais pour moi quand je commande un groupe je préfère que ce soit sans la forme mais que ça fonctionne plutôt que l'inverse. »

Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 05 mars 2019 :

« [...] comme les gens sont des techniciens on n'est pas là pour faire de l'endoctrinement de ouf pour les faire courir toute la journée, les faire marcher au pas. Mais pour apprendre une compétence technique aussi bien du secrétaire qui fait les ordres de mission, que du marqueur, que du sous-officier de guerre électronique... Moi s'il ne me dit pas « Bonjour mon capitaine » et qu'il n'est pas au garde-à-vous, qu'il arrive avec un quart d'heure de retard je m'en fou mais en revanche s'il met, s'il me prépare bien mon petit boîtier de contre-mesure électronique et quand je vais aller chez les méchants et que je meurs pas quand il y a un tir dessus ça me fait beaucoup plus plaisir plutôt qu'il arrive à 8h tous les matins, beaucoup plus. »

⁵⁰⁵ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

2.2.2.3. *L'opérationnalité : un curseur variable*

Enfin, comme suggéré précédemment, le degré de militarité va s'exprimer dans le rapport des individus au risque et au combat. L'opérationnalité apparaît alors comme une forme déclinée de la militarité, plus centrée sur les finalités fonctionnelles. L'individu, mais également l'armée entendue comme composante et institution (au sens interactionniste), sera alors jugé plus ou moins « opérationnel(le) » selon l'image construite de la spécialité, qui sera plus ou moins « porteuse » de l'opérationnalité, et donc d'une forme de militarité. Plus une spécialité ou une armée incarne pour elle, mais aussi dans l'évaluation des autres, ce complexe de valeurs et de normes professionnelles, plus elle est dotée d'un fort capital symbolique. Il s'agit là aussi d'un nouvel espace où s'exprime la relation ambiguë d'imitation et de répulsion qu'entretient l'armée de l'air avec l'armée de terre. Les enjeux se cristallisent autour de qui porte le feu.⁵⁰⁶ Au sein de la composante aérienne on va retrouver deux catégories de personnes dites « combattantes » : les pilotes⁵⁰⁷ et les commandos parachutistes de l'air.⁵⁰⁸ À l'armée de terre, parce qu'ils sont combattants avant tout, les individus sont potentiellement tous porteurs du feu. La proportion de « combattants » est alors beaucoup plus importante au sein de cette composante.

Toutefois, selon une approche plus granulaire, on se rend compte que porter le feu ne suffit pas. Une autre distinction apparaît alors : elle est liée à la prise de risque. En effet, pour beaucoup, le pilote qui est « là-haut », « à l'abri » des tirs ennemis ne pourrait revendiquer d'être un combattant au même degré que le fantassin qui voit l'ennemi de ses propres yeux. Si les terriens se targuent de cette approche du combat tactique, les aviateurs, notamment les pilotes, récusent cet argument en affirmant que « quand les gens, notamment le terrien, quand ils caricaturent, quand ils ne connaissent pas, le terrien il me dit : "moi je suis le seul à être en contact et le pilote il voit ça de loin dans son avion" bah non, le pilote il voit mieux que le terrien. Le gars il a les contacts à la radio, il a les coordonnées, il tire. Le pilote il voit qui c'est qu'il va tuer paradoxalement. Contrairement à ce que pense le terrien. Mis à part les

⁵⁰⁶ Cette dichotomie se retrouve aussi au sein de l'armée de terre entre les armes de soutien et celles de mêlées. Voir COTON Christel, *Officiers : des classes en lutte sous l'uniforme*, op. cit.

⁵⁰⁷ Essentiellement de chasse en ce qu'ils délivrent de l'armement. Peut se retrouver chez certains hélicoptéristes, moins chez les transporteurs.

⁵⁰⁸ CPA 10, 20 et 30. Le 10 et le 30 font partie du commandement des opérations spéciales.

commandos, le pilote lui il voit tout le temps ce qu'il fait, qui il va tuer »⁵⁰⁹. Ces propos font écho à la définition de la spécificité militaire dans ce qu'elle a de plus attaché à la mise en danger (de mort) de la personne.

2.2.3 Le commandement : rapport grade/compétences

Ce rapport à la militarité vient également s'articuler autour de la question du commandement. Il est fréquent d'entendre dire qu'à l'armée de l'air s'exerce un « management familial »⁵¹⁰, que cette dernière a la « réputation d'être plus cool »⁵¹¹. Un nouvel espace se crée ici pour voir s'opposer différentes approches de ce que doit ou devrait être l'acte de commander. Ce débat qui vient interroger les liens entre *leader* et *manager* est un classique des sciences sociales du militaire. Ainsi Janowitz définit trois figures : celle du *heroic leader*, celle du *military manager* et enfin celle du *military technologist*. Le premier correspond au meneur d'hommes animé d'un esprit martial traditionnel, à la recherche de la gloire. À cause du développement des techniques celui-ci serait supplanté par le *military manager* dont la valeur de référence est la recherche rationnelle d'efficacité. Le dernier renvoie à la figure de l'ingénieur, du technicien des armements.⁵¹² À partir de la théorie janowitzienne, et dans un contexte de professionnalisation des armées, différentes grilles de lecture vont se développer.⁵¹³ Toutes s'articulent autour de deux éléments : opérationnel *versus* organisationnel, qui s'étendent *via* deux référentiels, le premier lié au combat et le second à la technocratie.⁵¹⁴ Certains indices permettent de dire qu'au sein de l'armée de l'air, il est plus aisé de trouver des *managers* qui s'inscrivent dans des relations hiérarchiques plus horizontales. Il n'est pas question de remettre en cause la hiérarchie des grades qui est respectée de la même façon d'une armée à l'autre. Néanmoins, les interactions entre les différentes positions sont caractérisées par des comportements qui peuvent différer de l'un idéal-type qui serait issu du modèle de l'armée de terre (qui se rapprocherait plus de celui du *heroic*

⁵⁰⁹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

⁵¹⁰ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

⁵¹¹ Entretien réalisé avec un officier subalterne, personnel non navigant, réalisé le 25 avril 2019 à Salon de Provence.

⁵¹² JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier: a Social and Political Portrait*, op. cit.

⁵¹³ Toutes évoquées dans le chapitre 1 à propos des « enjeux de la professionnalisation ».

⁵¹⁴ MARTIN Michel Louis, *Warriors to Managers : The French Military Establishment Since 1945*, op. cit. ; HAMELIN Fabrice, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », art. cit.

leader). Un élément est particulièrement parlant. Il est courant dans l'armée de l'air, d'entendre dire que « la fonction prime sur le grade ». ⁵¹⁵ Cela signifie qu'à grade inférieur, celui qui détient la compétence peut légitimement s'opposer ou questionner une décision de son commandement. Il est intéressant de noter que c'est un trait que l'on retrouve dans la marine qui se caractérise elle aussi par un haut niveau technique. ⁵¹⁶

Cette marque du « commandement par compétences » a des implications sur l'organisation de l'armée de l'air. La responsabilisation des militaires techniciens de l'air est plus importante que celle des militaires du rang de l'armée de terre, de même pour les sous-officiers ⁵¹⁷. « On va lui apprendre à faire des tâches techniques qui, si elles sont mal conduites, va conduire à l'échec de la mission globale... et si un avion ne décolle pas, si une patrouille qui ne décolle pas, les conséquences pour les mecs au sol peuvent être même politiquement immenses » ⁵¹⁸. À plusieurs reprises une explication a été proposée par les interviewés, qui est liée au niveau de recrutement, par exemple : « ils n'ont pas la même population à gérer. Moi je n'ai que des gens qui sont qualifiés, j'ai des BAC+2, je suis peut-être la moins qualifiée [alors qu'il s'agit de la capitaine commandant l'unité] je n'ai que le BAC moi. [...] Moi tous mes jeunes qui rentrent, ils ont fait la fac » ⁵¹⁹.

Toutes ces caractéristiques forment des espaces où s'affrontent différentes interprétations de ce que devrait être la militarité selon les uns ou les autres. En réalité, il s'agit plus d'une différence de degré plus que de nature dans les rapports qu'entretiennent les individus, en tant qu'acteurs au sein de communautés, avec une norme institutionnalisée par interactionnisme. En d'autres termes, la militarité est une notion dynamique, vécue différemment selon l'armée d'appartenance qui n'est pas

⁵¹⁵ Cf. encadré « La fonction prime sur le grade ».

⁵¹⁶ « Tout le monde évolue dans le même sens etc. Et puis il y a toujours cette notion de... comment dire ? De chaîne de maillons de responsabilité où très fortement la fonction prime sur le grade. On est organisés pour faire du quart en passerelle, au « central opérations », à la machine. Celui qui a la responsabilité du bateau c'est le chef de quart en passerelle et si ce type-là est un enseigne de vaisseau, voire un officier marinier premier maître ou maître principal équivalent d'adjudant ou d'adjudant-chef puisqu'il y en a qui sont spécialistes là-dedans, et ben il aura autorité, il pourra donner des véto sur ce que souhaite faire le lieutenant de vaisseau de quart au central opérations ou à la machine. Du même que le gars à la machine pourra dire non au chef de quart s'il estime que ce qui lui est demandé, sauf manœuvre d'urgence dûment signalée, sort du schéma. » Entretien réalisé avec un officier général de la marine le 28 novembre 2018.

⁵¹⁷ En revanche dans l'armée de terre un sous-officier aura plus vite plus de responsabilités en termes d'hommes à commander que dans l'armée de l'air.

⁵¹⁸ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

⁵¹⁹ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

l'apanage de l'une ou de l'autre des composantes. S'il existe une prégnance de l'idéal-type du militaire selon l'armée de terre cela peut s'expliquer par des raisons démographiques ou historiques. Une autre explication peut être apportée. Le modèle de la militarité hérité de l'armée de terre peut être considéré comme un produit de l'activité professionnelle qui, plutôt que d'être la preuve d'un consensus interne et d'une homogénéité, reflète le pouvoir du groupe « armée de terre », en réalité expression d'une unité de façade à destination de l'extérieur.⁵²⁰ Or ce standard de l'être militaire ne peut être appréhendé comme une norme valable pour tous, en tout temps et en tout lieu – surtout au regard de l'évolution des conflits ainsi que des modèles d'armées.

⁵²⁰ BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*, p. 332.

« La fonction prime sur le grade »

Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019 :

« Dans l'armée de l'air on nous apprend tout petit que la fonction prime sur le grade donc. Même un militaire technicien de l'air on est capable de le comprendre et de l'écouter s'il nous dit que ce n'est pas possible. S'il y a des opérations en cours de pompier, des trucs qu'on connaît pas... le mec me dit « vous passez pas », ben je passe pas parce que c'est un spécialiste qui me dit non. »

Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 05 mars 2019 :

« Après est-ce qu'on a une identité spécifique nous à l'armée de l'air ? Je dirais oui aussi parce qu'on est technicien et qu'il y a quelque chose qui est important c'est que la fonction prime sur le grade ce qui fait que moi sous-lieutenant [REDACTED], chef navigateur je pouvais former le capitaine qui arrivait en escadron et qui m'appelait « mon lieutenant », ce qui est complètement délirant dans l'armée de terre. »

Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en 2012 :

« Le problème que l'on a dans l'armée de l'air c'est qu'on dit souvent que la fonction prime sur le grade. Quand on est jeune pilote quand on arrive lieutenant on va voler avec un sous-lieutenant voire un aspirant qui lui est qualifié donc on sera sous ses ordres en vol bien qu'on est plus gradé. Cela ça n'existe que dans l'armée de l'air ça n'existe pas dans l'armée de terre. On a l'habitude de travailler comme ça depuis tout petit et après quand on arrive dans la fonction un peu plus élevée on a toujours l'habitude de bosser comme ça. Moi je suis commandant mais ça me dérange pas d'aller me mettre sous les ordres d'un capitaine qui sera plus qualifié que moi dans tel ou tel domaine. Ça l'armée de terre ils ne le comprennent pas : un commandant de l'armée de terre ne concevra jamais de pouvoir se faire commander par un capitaine, pour lui c'est pas possible faut qu'il soit au moins à grade équivalent voir au-dessus. [...] C'est une commodité que l'on a à l'armée de l'air c'est bien pratique. »

Conclusions de chapitre

Les professions sont ce que les individus en font. Travailler à partir de leurs perceptions des activités de travail est essentiel. Cette démarche considère toute activité comme relationnelle et interactive. C'est parce que les aviateurs sont en contact et qu'ils entrent en interactions avec des modèles professionnels différents qu'ils peuvent se penser en tant qu'aviateurs, avec leurs propres particularités. La définition par les individus des marqueurs de leur identité professionnelle militaire peut être considérée comme la mise en œuvre d'un ressort de légitimité entre les différentes composantes. Certaines valeurs sont partagées par tous les militaires, en tout cas affirmées comme telles. « Combattant », « opérationnalité », « commandement » sont autant de marqueurs *a priori* intrinsèques aux militaires, du moins imaginés comme tels par le profane. Pourtant, celles-ci peuvent être appréhendées, composées, mises en acte selon des modalités différentes. Dans le cas de l'aviateur, ces modulations conduisent à une singularisation de son identité par une mise en tension avec un idéal-type mythifié de l'armée de terre ainsi qu'à une évolution des répertoires de légitimité. En effet, le cyber et l'espace sont deux milieux que l'armée de l'air va tenter d'investir. Si pour le premier elle ne se démarquera pas spécifiquement, ce n'est pas le cas du second puisqu'elle a récemment changé de nom pour devenir l'armée de l'air et de l'espace.

Il semble qu'à travers l'illustration d'un exercice permanent de différenciation de l'armée de l'air, l'hétérogénéité *des armées* a été démontrée. Néanmoins avec un niveau de granularité supplémentaire, il est également possible d'affirmer que l'identité professionnelle de l'aviateur est une identité segmentée où s'exercent des rapports de dominations entre différentes professions.

CHAPITRE 3 : REVELER LES IDENTITES ORGANISEES DE LA COMMUNAUTE DES AVIATEURS : SEGMENTATION ET HIERARCHISATION

En postulant l'existence d'une identité professionnelle propre à l'armée de l'air, il est intéressant de constater qu'elle est elle-même constituée d'un nuancier identitaire malgré un socle *a priori* commun. Ces différences se font autour de la qualification et de la spécialisation du travail dans l'organisation « armée de l'air ». Toutefois, comme évoqué précédemment, toutes les spécialités ne sont pas égales en termes de prestige. Des rapprochements se font jour qui ne correspondent pas toujours à des proximités de formations ou de compétences partagées. Cette polarisation, là encore, s'organise autour de registres relevant de l'opérationnalité et de la militarité. Grâce au prestige mais également à l'entretien de capitaux, certains segments en viennent à exercer une prépondérance sur la profession. J'examinerai d'abord les différents aspects de la segmentation professionnelle des officiers aviateurs et ses dynamiques (section 1), avant d'aborder les facteurs explicatifs de la domination d'un segment incarnant l'élite et la figure du *leadership* légitime au sein de la composante aérienne (section 2). Il s'agira en outre de mettre en lumière la boucle de causalité qui existerait entre elles et l'accès aux positions dominantes.

1. Une identité professionnelle multiple et segmentée⁵²¹

1.1. Corps et spécialités au sein des « officiers aviateurs »

1.1.1. Point de définition de la profession

Sans faire un état approfondi des débats historiques en sociologie autour de la « profession », je me permettrais simplement de faire quelques rappels. La polysémie

⁵²¹ Les développements suivants s'inscrivent dans la continuité d'un travail réalisé dans le cadre d'une participation au colloque « Sociologie militaire : en état des lieux » (IRSEM, décembre 2018) et d'un chapitre écrit à quatre mains pour un ouvrage collectif : PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air. Segmentation d'une profession et espace interarmées » in JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *La sociologie militaire : héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p., pp. 153 – 176.

du terme a plusieurs origines. Outre le fait qu'elle recouvre une réalité langagière⁵²² peu encline à l'utilisation conceptuelle, la profession est un objet issu de la *Sociology of the Professions* anglo-saxonne⁵²³ qui décline les vocables *profession*, *occupation*, *expertise* ou encore *competence* et dont les traductions françaises possèdent des sens différents, ce qui peut engendrer des malentendus ou des contresens. Par exemple, il n'existe aucun terme en sociologie française qui recouvre parfaitement le contenu de la *profession* anglo-saxonne.⁵²⁴ On peut néanmoins retenir quatre significations fonction du champ sémantique et des usages :

- « *La profession (sens 1) est une déclaration qui s'énonce publiquement et qui comme la vocation, est liée à des croyances idéologico-religieuses* ». Ici elle est le produit de l'utilisation du terme latin *professio* en Moyen-Âge pour désigner la profession de foi.
- « *La profession (sens 2) est le travail que l'on fait, l'emploi que l'on occupe, dès lors qu'il permet d'en vivre grâce à un revenu* ». Il s'agit de l'occupation par laquelle on gagne sa vie.
- « *La profession (sens 3) est donc l'ensemble des personnes désignées et se désignant par le même nom de métier au sens large d'activité semblable* ». Dans ce cas le sens du terme se rapproche de celui de corporation ou de groupe professionnel désignant l'ensemble de ceux qui ont le même nom de métier ou le même statut professionnel.
- « *La profession (sens 4) est une fonction, une compétence reconnue au sein d'une organisation : le terme « reconnaissance » est au cœur de ce dernier univers de signification récemment remis à l'ordre du jour par le discours politique* ». Cette quatrième proposition sémantique prend en compte les usages de l'adjectif « professionnel » car « *n'est pas seulement professionnel celui qui se déclare tel (sens 1 : certains peuvent ne pas être reconnus comme tels), ni celui qui occupe un emploi (sens 2 : cf. le politicien ou le joueur de*

⁵²² Ou *folk concept*. Voir BECKER Howard S., « The Nature of a Profession », *Sixty First Yearbook of the National Society for the Study of Education. Part II*, Chicago, 1962, University of Chicago Press, p. 27 – 47.

⁵²³ La sociologie des professions apparaîtra tardivement en France – dans les années 1980. Avant cette décennie elle était avant tout intégrée dans les études marxistes sur les classes sociales.

⁵²⁴ Des propositions ont été faites comme « professions libérales », « professions savantes », « professions établies », « organisées » ou encore « libérales et savantes » sans réussite.

*boules professionnel) ni celui qui est membre d'un groupe ayant le même nom de métier (sens 3) ».*⁵²⁵

La quatrième définition est particulièrement intéressante pour mon cas d'étude. En effet, en se saisissant de l'adjectif elle vient éclairer une partie du discours tenu par les aviateurs. D'autre part, en prenant en compte le facteur de la reconnaissance d'une fonction et de compétences, elle ne ferme pas la porte à une approche interactionniste qui tente de mettre en lumière les concurrences entre les groupes professionnels au sein d'une même profession.

1.1.2. Catégorisation fonctionnelle explicite de l'organisation « armée de l'air »

1.1.2.1. Le fonctionnalisme : approche classique de la profession militaire

L'interactionnisme est un cadre d'analyse qui n'a que peu intéressé les sociologues du militaire. En effet, les études, et notamment sur la profession d'officiers, ont longtemps été dominées par des approches d'inspiration structuro-fonctionnaliste parsonienne. Elles sont également marquées par l'héritage de deux grandes figures dont il a déjà été question : Morris Janowitz et Charles Moskos, dont les travaux caractérisent la profession militaire comme étant la somme d'une expertise technique qui leur est propre, d'une formation académique spécifique et de valeurs professionnelles partagées.⁵²⁶

De manière générale, pour le fonctionnalisme, « *une profession est pour l'essentiel une communauté relativement homogène dont les membres partagent identité, valeurs, définition des rôles et intérêts* »⁵²⁷. Ses théoriciens⁵²⁸ s'intéressent à la *fonction* des professions. En ce sens ils sont apparentés aux traditions durkheimienne et wébérienne qui convergent, malgré des conceptions différentes des

⁵²⁵ L'ensemble des définitions proposées et leurs explications sont issues de l'introduction de l'ouvrage de DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, op. cit., p. 9 – 14.

⁵²⁶ JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier*, op. cit. ; MOSKOS Charles, « All-Volunteer Military: Calling, Profession or Occupation? », *Parameters*, 2010, vol. 40, n°4, pp. 23 – 31. Cette définition prend racine dans la théorie fonctionnaliste de Carr-Saunders et Wilson selon qui « *les professions impliquent une technique intellectuelle spécialisée, acquise au moyen d'une formation prolongée et formalisée et permettant de rendre un service efficace à la communauté* » in CARR-SAUNDERS Alexander M., WILSON Paul A., *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 1933, p. 284.

⁵²⁷ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, op. cit., p. 68.

⁵²⁸ Dont les fondateurs et principaux chercheurs sont Talcott Parsons, Alexander Morris Carr-Saunders, Paul Alexander Wilson, William Goode, Robert Merton, Harold Wilensky.

professions, vers l'idée que celles-ci doivent être vues au travers de leur fonction sociale manifeste ou latente⁵²⁹.⁵³⁰ Le courant fonctionnaliste « *produit une vision des sociétés où l'ordre et l'harmonie dominant, les entités qui les composent étant liées par des relations fonctionnelles* »⁵³¹. Les groupes sociaux, dont font partie les professions, y « *régulent le comportement de leurs membres de façon suffisamment efficace pour que leurs actions concourent au maintien du système social auquel ils appartiennent* ».⁵³²

Trois propositions interdépendantes traversent le fonctionnalisme. La première hypothèse est celle de la spécificité des professions, c'est-à-dire d'un usage restreint du terme, conforme au sens anglais qui exclut du champ de recherche les petits métiers. Ensuite, la maîtrise de savoirs techniques constitue la pierre angulaire des professions car, par ces nécessités techniques et fonctionnelles, elle justifie de la délimitation des domaines d'intervention des professions. Enfin ses auteurs insistent sur l'unité des professions et des pratiques de leurs membres.

1.1.2.2. *Éléments de catégorisation structurelle de l'armée de l'air*

En abordant l'organisation armée de l'air par le prisme du fonctionnalisme, on se rend compte que l'ensemble des individus qui la constitue est réparti en fonction de grades, de « corps d'appartenance » et de spécialités. Au sein de la composante aérienne il existe trois corps différents :

- les officiers de l'air aussi rassemblés sous le vocable de « personnel navigant » ou « PN » en langage indigène, composés des pilotes et des navigateurs officiers des systèmes d'arme (NOSA),
- le personnel des systèmes d'armes également appelé « mécaniciens » ou « mécanos »,
- le personnel des bases, encore appelés « basiers ».

⁵²⁹ MERTON Robert K., READER George G., KENDALL Patricia L., *The Student-Physician: Introductory studies in the sociology of medical education*, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 360 p.

⁵³⁰ C'est-à-dire leur contribution au bien social : intégration et régulation sociale pour Durkheim, service de la science pour la profession de savant étudiée par Weber. Paradoxalement, les professions sont assez absentes de l'œuvre de Weber qui s'intéresse surtout aux phénomènes qui les englobent sans s'y limiter. On trouvera néanmoins un passage sur la fermeture des marchés d'*Économie et société* particulièrement intéressant, ainsi que des analyses de cas sur les métiers de savant et d'homme politique. WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003, 206 p. ; WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, 653 p.

⁵³¹ CHAMPY Florent, *La sociologie des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 272 p., p. 17.

⁵³² *Ibid.*, p. 17.

Les deux dernières catégories rassemblent le « personnel non navigant »⁵³³ et concernent l'ensemble des grades (je m'intéresserai cependant uniquement aux officiers) contrairement aux PN qui ne regroupent que des officiers.⁵³⁴ Chacun de ces ensembles est identifiable par des éléments de distinction portés sur les tenues des uns et des autres. Ainsi, les officiers de l'air (les PN) voient leurs plaquettes nominatives gravées sur un fond rouge, alors que celles des mécaniciens sont violettes et que les basiers se sont vu attribuer la couleur bleue. De même, sur les tenues de cérémonies les broderies ne sont pas identiques en fonction du corps d'appartenance.⁵³⁵ La place de chacun dans la division du travail et dans les hiérarchies symboliques est presque toujours visible et lisible.

Ces éléments de catégorisation structurelle du personnel permettent de révéler une première forme d'hétérogénéité de la composante aérienne. Celle-ci est accentuée par l'existence de spécialités. Ainsi, sur le site de recrutement de l'armée de l'air, 15 « familles métiers » sont répertoriées.⁵³⁶ Elles correspondent à des spécialités et des sous-spécialités qui sont répertoriées par les ressources humaines en fonction de codes.⁵³⁷ À partir de ces éléments, on comprend à quel point la réalité de l'armée de l'air est à la fois riche et complexe.⁵³⁸

⁵³³ On notera que cette définition négative est en elle-même révélatrice d'une première hiérarchisation qui place les « PN » au-dessus des PNN à la fois littéralement (en haut dans les airs et en bas sur terre) et symboliquement dans les représentations qui y sont associées comme nous allons le voir.

⁵³⁴ Historiquement les pilotes pouvaient être de n'importe quel grade. Une transformation a été engagée à partir des années 1980 où l'on observe une fermeture de la profession aux seuls officiers. L'explication reste floue. La diminution drastique du nombre d'avions de combat (d'un millier à environ 200) pourrait être une hypothèse.

⁵³⁵ Le pilote est doté de l'étoile, le mécanicien d'une roue crantée et le basier de « rien ». L'étoile sur l'insigne du pilote peut être mise en parallèle avec la hiérarchie artistique : les plus douées des danseuses sont des étoiles », ou encore avec la mythologie antique (PITARD-BOUET Jean-Christophe (commandant), « L'air, un espace de puissance à conquérir », *art. cit.* Voir annexe 6 « Plan stratégique "Plan de vol" », p. 416.

⁵³⁶ « Espace, pilote/navigateur, sécurité protection, renseignement, opérations aériennes, mécanique, infrastructure, logistique, transport, hôtellerie-restauration, administration – ressources humaines, communication, sport et santé. » Voir Site du recrutement de l'armée de l'air et de l'espace, « Nos métiers » [en ligne]. Disponible sur <https://devenir-aviateur.fr/devenir/nos-metiers>, consulté le 8 mars 2021. En terme de communication, les éléments de langage de l'armée de l'air indique qu'il existe « 50 métiers » au sein de la composante.

⁵³⁷ Exemple de la spécialité « 37.10 » qui regroupe le personnel des métiers de l'enseignement, de l'encadrement et les éducateurs physiques et sportifs.

⁵³⁸ J'essaie ici de présenter au lecteur l'image la plus complète possible. Cependant, des exceptions existent. Les différentes catégories ne sont pas imperméables. Il existe par exemple des sous-officiers « mecnav », pour « mécaniciens navigants », qui font partie intégrante des équipages de certains escadrons de transport ou de ravitaillement en vol.

Corps		Spécialités	
Officiers de l'air	Pilotes	Chasse	Personnels navigants « PN »
		Transport	
		Hélicoptère	
		Drones	
	Navigateurs officiers systèmes d'armes	Chasse Transport	
Officiers des systèmes d'armes	Mécaniciens « Mécanos »	Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA)	Personnels non navigants « PNN »
		Bureau interface des soutiens et maîtrise de l'activité (BISMA)	
		Systèmes d'information et communication (SIC)	
		Etc.	
Officiers des bases	« Basiers »	Contrôleurs aériens	
		Fusiliers-commandos	
		Pompiers	
		Ressources humaines	
		Renseignement	
		Communicants	
		Etc.	

Figure 5 : « Corps d'appartenance des officiers et spécialités au sein de l'armée de l'air »

Source : PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 157.

Néanmoins, cette approche fonctionnaliste est essentiellement déterministe⁵³⁹ et homogénéisante. Elle s'intéresse quasi exclusivement aux mécanismes de cohésion et aux structures sociales des professions. Il a donc tendance à négliger des aspects significatifs des professions et de la vie professionnelle. Il ne permet pas non plus de saisir une juste appréciation des conflits ou des différences d'intérêts au sein d'une même profession et tend à méconnaître leurs répercussions sur les membres des professions et sur les changements internes à celles-ci. Dans le cas qui est le mien, cette approche n'offre pas les moyens d'analyser les tensions qui peuvent apparaître entre les différentes lignes de clivage représentées par les spécialités. En occultant ces différences, le fonctionnalisme prend le risque de reproduire le discours des acteurs. En outre, le fonctionnalisme peut être considéré comme un système théorique intégré fournissant peu d'outils opératoires aux recherches empiriques.⁵⁴⁰ Certes, le

⁵³⁹ L'appartenance à une profession détermine des comportements prévisibles et fonctionnels qui justifient les protections dont les professions bénéficient.

⁵⁴⁰ De ce point de vue, l'interactionnisme développe la *grounded theory* ou théorie fondée, dont la démarche consiste à élaborer les théories à partir des données, notamment par la comparaison ; alors qu'il est reproché au fonctionnalisme de partir de principes théoriques pour les vérifier ou en déduire de nouvelles propositions. GLASER Barney, STRAUSS Anselm, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldin Pub, 1967, 271 p.

structuro-fonctionnalisme laisse la place à une certaine diversité et à une certaine différenciation, à l'existence de membres hétérodoxes, voire à des conflits. Toutefois, la profession y est définie par un noyau central dont les écarts par rapport à celui-ci ne constituent que des ruptures temporaires.

1.1.3 Au-delà du fonctionnalisme, les théories interactionnistes de la sociologie des professions

C'est à partir de ces critiques du fonctionnalisme que va apparaître l'approche interactionniste⁵⁴¹ de la seconde École de Chicago.⁵⁴² Cette théorie de l'action collective (j'aurais l'occasion d'y revenir) se développe à partir des travaux de George Herbert Mead sur l'identité.⁵⁴³ Il n'y a interactionnisme que parce qu'il y a interactions. L'accent est porté sur le changement : les phénomènes sociaux sont caractérisés par des processus, ils sont donc soumis à des changements permanents et ne peuvent être réduits à des structures (au sens fonctionnaliste), ou à des forces, ou à des facteurs que la sociologie aurait pour but de découvrir.⁵⁴⁴ Les acteurs sont ici envisagés comme détenant des capacités d'invention et d'apprentissage qui les rendent moins prévisibles que dans la théorie fonctionnaliste ; ce qui explique l'importance accordée au changement et aux dynamiques des conflits inter- et intra-professionnels. Cette approche résolument constructiviste rompt avec la vision naturaliste des phénomènes sociaux tout en en faisant ressortir leurs contingences.

Il ne s'agit pas d'ignorer l'intérêt des études structurelles de la profession de militaire, notamment d'officier, mais d'opérer un glissement du regard pour aller au-delà de la description des institutions, du personnel, des organisations professionnelles, des politiques de recrutement, des codes de déontologie, etc. L'enjeu est également de reconnaître la diversité qui caractérise la profession et les mouvements qui accompagnent la division du travail. L'interactionnisme, loin donc des conceptions fonctionnalistes homogénéisantes, permet de mettre en évidence une conception des professions « *comme agrégation de segments poursuivant des*

⁵⁴¹ D'autres sociologies critiques apparaissent également comme les courants néowébériens et néomarxistes.

⁵⁴² Qui porte aussi le nom d'interactionnisme symbolique et qui s'est constituée autour de Everett Hughes, Herbert Blumer et toute une génération de chercheurs.

⁵⁴³ MEAD George H., *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1934, 400 p. et sa traduction par Daniel Céfaï et Louis Quéré : MEAD George H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 434 p.

⁵⁴⁴ HUGHES Everett, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, 344 p., p. 48.

objectifs divers, plus ou moins subtilement maintenus sous une appellation commune à une période particulière de l'histoire »⁵⁴⁵. En effet, selon cette approche « *les identités, ainsi que les valeurs et les intérêts sont multiples et ne se réduisent pas à une simple différenciation ou variation. Ils tendent à être structurés et partagés ; des coalitions se développent et prospèrent en s'opposant à d'autres* »⁵⁴⁶. Ces groupements qui émergent au sein d'une profession, Strauss et Bucher les nomment « *segments* ». Au regard des éléments structurels développés *supra*, et selon l'interactionnisme, corps et spécialités ne constituent pas à proprement parler des segments. Bucher et Strauss eux-mêmes mettent en garde quant à l'écueil qui consisterait à faire correspondre « *spécialités* » et « *segments* ». ⁵⁴⁷ En effet, la reconnaissance d'un segment au sein d'une profession implique l'observation d'identités organisées. Or toutes les spécialités ne voient pas se développer en leur sein de telles identités. Au moins expriment-elles des lignes de clivage. En revanche, plusieurs segments peuvent coexister au sein d'une même spécialité ou *a contrario*, plusieurs spécialités (ou groupes de spécialités) peuvent constituer un seul et unique segment.

Des travaux sur les identités militaires différenciées existent⁵⁴⁸ mais aucun ne se saisit de l'approche interactionniste. Or cette perspective appliquée au monde militaire permet de relativiser le caractère monolithique des armées. Elle invite à tenir compte des dynamiques professionnelles qui les traversent, des phénomènes de concurrence entre et au sein des différentes composantes comme nous allons le voir dans le cas de l'armée de l'air. Elle offre notamment des clefs pour comprendre les logiques qui contribuent à façonner les trajectoires professionnelles des officiers. Ces derniers lorsqu'ils briguent des postes à haute responsabilité évoluent au plus près des politiques et peuvent prétendre influencer les orientations des politiques publiques de défense. Ces éléments occuperont une large place dans les prochains développements et dans les chapitres à venir.

⁵⁴⁵ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, *op. cit.*, p. 69.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 67. Souligné en italique par mes soins.

⁵⁴⁷ BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*

⁵⁴⁸ Voir notamment JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française : conséquences sur l'autorité*, *op. cit.* ; COTON Christel, *Officiers des classes en lutte sous l'uniforme*, *op. cit.* ; ELIAS Norbert, « Étude sur la genèse de la profession de marin », *Les champs de mars*, 2003, n°13, pp. 5 – 33 (Elias y déploie une perspective interactionniste appliquée à l'activité militaire).

1.2. L'affirmation d'identités organisées et les premières manifestations de tensions

Dans l'imaginaire collectif, comme dans la culture populaire, appartenir à l'armée de l'air c'est avant tout être pilote. Dans une grande majorité des cas, lorsqu'un individu évoque son appartenance à l'organisation, la première question qui lui est posée est souvent : « Vous pilotez ? »/« Vous êtes pilote ? » – j'ai moi-même pu l'expérimenter à plusieurs reprises. Or selon Everett Hughes si « *tout métier comprend un certain nombre d'activités différentes* », « *souvent l'un d'elle donne son nom au métier* »⁵⁴⁹. Ici, c'est donc cette activité : piloter des avions, intrinsèquement liée à une fonction, qui devient l'élément central de la profession. Or, comme je viens de l'expliquer, il existe trois corps d'appartenance institutionnalisés chez les officiers aviateurs. Pour les officiers dits « directs »⁵⁵⁰, l'appartenance à l'un ou à l'autre des corps est définie dès le concours d'entrée à l'École de l'air. Il est ainsi demandé aux candidats de choisir l'une des trois possibilités. Leur choix est libre et n'est conditionné qu'à la réussite au concours. Seuls une contraindication médicale ou un échec en cours de formation pourraient provoquer un changement de corps ou de spécialité. Ce choix effectué avant même le début de la formation établit une première distinction et éclaire un paradoxe : certains jeunes entrent à l'École de l'air, non pas nécessairement par goût du commandement, mais pour devenir pilotes.⁵⁵¹ D'autre part, lors de la formation, « on les forme pour être pilotes dans un escadron, mécanos dans un escadron, contrôleurs dans un escadron »⁵⁵². Ces propos sont révélateurs et ce à plusieurs niveaux. L'escadron, unité de base de l'armée de l'air, y est le référentiel exclusif – c'est d'ailleurs le référentiel de l'excellence, de la

⁵⁴⁹ HUGHES Everett, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 175.

⁵⁵⁰ Les officiers peuvent être issus d'un recrutement interne (anciens sous-officiers ayant réussi un concours pour passer officiers) ou externe : par le concours de l'École de l'air pour ceux qui souhaitent être « de carrière », c'est-à-dire effectuer une formation longue au sein de l'école et pouvant prétendre par la suite aux plus hauts grades, ce sont les « directs ». Le recrutement peut également être « contractuel ». On parle alors des « officiers sous contrat » qui peuvent cumuler jusqu'à 20 ans de service, pour un grade maximum de capitaine (sauf sur présentation de dossier pour passer de carrière). Les officiers directs seront l'objet de mon étude car ce sont eux qui ensuite sont le plus susceptibles de se retrouver dans les sphères politico-stratégiques de décision.

⁵⁵¹ PAJON Christophe, « La construction d'une vocation d'officier de l'air. Représentations sociales et sélection des élèves à l'École de l'air », 2009, *Annales des Sciences sociales de Toulouse*, LI, pp. 19 – 34. Propos recueillis en entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019 : « les gens rentrent assez souvent dans l'armée de l'air pour faire pilote de chasse donc là on en revient au rêve de gosse ».

⁵⁵² Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

dimension « opérationnelle » de cette armée. Or, l'ensemble des aviateurs n'évolue pas nécessairement au sein d'un « escadron ». Dans cet extrait il n'est fait référence pour les officiers des bases qu'à la spécialité des « contrôleurs » aériens qui ne représente qu'une partie des membres de cet ensemble, au sein duquel sont rassemblées de nombreuses spécialités allant des forces spéciales à l'infrastructure en passant par les ressources humaines ou la communication. Cette première description fait surgir de multiples lignes de clivage mais rappelons que, selon Bucher et Strauss, de simples critères formels et fonctionnels divisant le travail n'entraînent pas nécessairement une segmentation.⁵⁵³ Ce qui est intéressant ici, c'est d'observer la polarisation autour de la figure du pilote et de l'unité « escadron ».

La mise en évidence de la segmentation de deux ensembles, les mécaniciens et les contrôleurs, passe d'abord par l'identification des manifestations d'identités organisées selon les « valeurs » définies par Bucher et Strauss. Ensuite, elle passe par l'identification de la position adoptée par ces membres, entendue comme la compréhension et la mise en acte de leur insertion dans une hiérarchie professionnelle où la position de chacun est déterminée relativement à celle des autres. Ces valeurs permettent de révéler la segmentation d'une profession en ce qu'elles ne sont pas partagées par tous les segments et qu'elles peuvent représenter des espaces de conflits entre ces derniers. Parmi elles, on recense : « *le sens d'une mission* », « *les activités de travail* », les « *méthodologies et techniques* », « *les clients* »⁵⁵⁴, « *la confraternité* » (l'un des meilleurs indices de la segmentation selon les auteurs), les « *intérêts professionnels et associations* », l'« *unité apparente et [les] relations publiques* ».

Pour qu'il y ait segment, il faut qu'il y ait identité organisée. Pour ce faire, l'adoption d'une des dimensions précitées entraîne l'adoption des positions correspondantes aux autres aspects. C'est ce que nous allons voir pour le cas des mécaniciens puis pour celui des contrôleurs aériens.

⁵⁵³ BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*, p. 332.

⁵⁵⁴ Dans leur étude qui porte sur « la médecine organisée », Bucher et Strauss développent l'idée que la relation médecin – malade (et son image) varie en fonction des spécialités. Il est difficile ici de faire le parallèle avec la profession d'officiers car il n'y a pas d'enjeux similaires. Peut-être aurait-il été judicieux de s'intéresser aux relations supérieurs – subordonnés à travers le commandement. Si j'ai abordé cette question précédemment c'était dans un travail de différenciation de l'armée de l'air par rapport aux autres composantes.

1.2.1. Les « mécanos » : une confraternité concurrentielle

En 2008 une importante transformation de la division du travail militaire aéronautique a eu lieu. Auparavant les sous-officiers mécaniciens⁵⁵⁵ relevaient du commandement de l'escadron auquel ils étaient affectés. Ils étaient donc placés sous les ordres directs d'officiers de l'air qui disposent ainsi de leur propre main d'œuvre qui a en charge le reconditionnement et l'entretien de l'ensemble des matériels qui ont trait aux aéronefs et aux pilotes (des pantalons anti-G des pilotes de chasse aux visites réglementaires de sécurité sur les avions).⁵⁵⁶ Or en 2008 les Escadrons de Soutien Technique Aéronautique (ESTA) sont créés. Ces nouvelles unités, qui ont avant tout été mises en place selon des objectifs gestionnaires, ont placé les sous-officiers « mécano » des escadrons sous le commandement spécifique d'un officier mécanicien du même grade que celui de l'officier de l'air commandant de l'escadron. Cette transformation organisationnelle, en accordant plus d'autonomie aux officiers des systèmes d'arme a réduit l'autorité des pilotes en charge du commandement au sein des escadrons. Cette réforme organisationnelle révèle certains aspects de la dynamique concurrentielle qui peut exister entre différents segments de la profession d'officier. Elle permet d'illustrer ce qu'entendent Bucher et Strauss par « le sens de la mission ». Ainsi, il s'agit de revendiquer une mission spécifique réalisée par des spécialités qui affirment une contribution qu'elles sont les seules à pouvoir apporter ; revendication qui s'inscrit dans le contexte d'une lutte pour la reconnaissance et l'obtention d'un statut.

Cette lutte s'exprime notamment dans la création à l'été 2018 de « la pucelle de mécanos ». Sur le site officiel on peut lire à cette occasion que « *cette nouveauté symbolise la transmission des valeurs entre les différentes générations et marque l'admission des plus jeunes dans la communauté des mécaniciens de l'escadron de*

⁵⁵⁵ Il existe au sein de cet ensemble quatre spécialités : mécaniciens « avionique », responsables de la partie électrique et électronique de l'appareil, « armuriers » en charge de l'armement et des sièges éjectables sur avion de chasse (aussi appelés en langage indigène « PETAF »), mécaniciens « structure » formés sur les structure et l'ensemble des matières que l'on peut trouver sur un aéronef, et mécaniciens « vecteurs », formés pour effectuer tout type de maintenance possible sur tous les terrains et sur tout type d'aéronef.

⁵⁵⁶ Cela est vrai uniquement pour la maintenance de 1^{er} niveau. Le reste se faisait dans les escadrons de soutien technique spécialisés (ESTS). Le commandant de l'ESTS n'était pas nécessairement sous l'autorité d'un commandant d'escadron car il travaillait pour plusieurs escadrons. Schématiquement, l'escadron correspond au temps court, et l'ESTS au temps long. Cela a suscité de vraies crises car les mécaniciens d'escadron se sentaient plus proches de leur escadron que des mécanos d'ESTS.

soutien technique aéronautique »⁵⁵⁷. Le Ministère admet bien ici l'existence d'une communauté propre aux mécaniciens, et l'officialise pleinement par une marque de reconnaissance.⁵⁵⁸ Ici, l'existence d'insignes spécifiques signale qui « en est » et qui « n'en est pas ».⁵⁵⁹

La création d'une marque de ce type ne va pas sans susciter des réactions, parce qu'elle entérine la reconnaissance d'un groupe, donc d'un segment potentiellement concurrentiel. Interrogé sur le sujet durant un entretien, un officier de l'air manifeste sa perplexité sur le sujet : « Là les mécanos viennent de faire une pucelle mécano. On est en train de travailler sur l'identité de l'aviateur et en inter-armée de l'air... On a créé la pucelle des contrôleurs, la pucelle des mécanos parce que nous [les pilotes] on a le brevet... Ce n'est pas une pucelle. C'est pour ça que c'est une erreur. Je ne comprends pas que l'on ait autorisé ça. [...] Mais faut pas qu'on le fasse, parce qu'on s'éloigne, on perd ce qui doit faire l'aviateur ». Son propos est révélateur à bien des égards. En rappelant la distinction entre un « brevet » et une « pucelle », il souligne la hiérarchisation entre pilotes et mécaniciens. Il s'oppose en creux à la démultiplication de ces signes distinctifs, même sur le mode mineur de la pucelle ; ces derniers devant – sans le dire ici – demeurer l'apanage de l'élite (celles et ceux qui détiennent des brevets exigeants et difficiles à obtenir). Il suggère que cette démultiplication met symboliquement en péril l'unicité du groupe des aviateurs, en refusant aux mécaniciens la possibilité de porter un signe de « confraternité ».

Cette dernière constitue, selon Bucher et Strauss, « *un des meilleurs indices de la segmentation d'une profession* »⁵⁶⁰. Leur réflexion s'inspire des travaux d'Edward Gross⁵⁶¹ qui caractérise les groupes de collègues par un esprit de corps et par le sentiment d'être « *dans le même bateau* » (ou dans le même avion). La confraternité relève d'une relation très profonde qui s'appuie sur des caractéristiques comme le contrôle de l'accès au métier, le développement d'une mission unique, la

⁵⁵⁷ Ministère des armées, « Remise d'insignes aux mécaniciens "Val-de-Loire" de l'ESTA », 2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/air/actus-air/remise-d-insignes-aux-mecaniciens-val-de-loire-de-esta>, consulté le 12 avril 2021.

⁵⁵⁸ Seules deux autres pucelles de la sorte (propres à une communauté sans être symboliques de l'appartenance à une unité fonctionnelle) existent : celle des contrôleurs aériens et celle des « arpettes » (aviateurs engagés dès le lycée).

⁵⁵⁹ On peut également noter que les ESTA ont reçu des noms de baptême à l'instar des escadrons d'avions.

⁵⁶⁰ BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*, p. 330.

⁵⁶¹ GROSS Edward, *Work and Society*, *op. cit.*

communauté d'attitudes envers les clients et envers la société, et la formation d'associations formelles ou informelles.⁵⁶² La création de la pucelle est une expression de cette confraternité des mécaniciens. Cette dernière peut également procéder de rituels institués. Par exemple, les officiers mécaniciens sont, à l'issue de leur formation et lors de leur première affectation, immergés dans un bac d'huile. C'est ce qui en fait des « mécanos ». Le rituel transforme l'individu en un membre à part entière du groupe, et les caractéristiques associées au groupe rejaillissent alors sur l'individu : l'humour « gras » des mécanos est largement connu et raillé. Le partage de tâches réservées et l'exposition à des expériences partagées contribuent à constituer ces confraternités. Ces groupes peuvent aussi s'identifier à un saint-patron : Saint-Éloi pour les mécanos, célébré lors de fêtes qui occasionnent des libations et tout un cérémonial par lesquels le groupe réaffirme son existence. La « Saint-Éloi » donne lieu chaque année et sur chaque base aérienne à un carnaval ritualisé et animé par les mécaniciens. Les hiérarchies y sont renversées, les grades échangés, et les pilotes brocardés. Ces confraternités – ou leurs équivalents – ne sont donc pas secrètes, bien au contraire. Elles sont revendiquées et rendues visibles par des signes distinctifs.

1.2.2. Les contrôleurs aériens : illustration des enjeux de la définition des activités de travail

Les contrôleurs aériens appartiennent à l'ensemble des « basiers ». On retrouve en leur sein tout type de grades mais encore une fois je m'intéresserai essentiellement aux officiers. Des sous-spécialités existent au sein de cet ensemble. Par exemple, il y a des contrôleurs de défense aérienne et des contrôleurs de circulation aérienne. Ce métier est caractérisé par plusieurs singularités qui sont revenues au cours des entretiens. Tout d'abord si l'individu choisit d'être contrôleur, l'obtention du titre est conditionnée à la réussite d'une formation réalisée au centre d'instruction de contrôle et de la défense aérienne (CICDA). Cette formation « est validée par tout ce qui est européen, c'est très cadré, les instructeurs doivent faire des stages de pédagogie et ainsi de suite, des formations [...] avec des enseignants, des vrais enseignants. Quand on monite^[563], quelqu'un il faut avoir suivi des stages

⁵⁶² BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*, p. 330.

⁵⁶³ Anglicisme : conjugaison du verbe « moniter ». Comprendre « quand on est le moniteur de quelqu'un ».

pratiques, théoriques »⁵⁶⁴. L'apprentissage est long, lourd et continu. Des tests, notamment d'anglais, doivent être repassés tous les trois ans, même un adjudant-chef continue à être évalué de nombreuses années. C'est également un métier « *très calqué sur les civils* »⁵⁶⁵ car la réussite de la formation octroie une licence communautaire. Ainsi les contrôleurs sont « éduqués dans le respect de la procédure et on a des contraintes européennes », ce qui ferait « partie de [leur] crédibilité »⁵⁶⁶. C'est un métier où la sécurité aérienne et la « navigabilité » ont une grande importance. Sur ce point, on peut voir se cristalliser des tensions entre contrôleurs, mécaniciens et pilotes. Les contrôleurs sont au fait de tout ce qui est « qualité et sécurité » depuis 2002 avec un effort accru depuis 2006.⁵⁶⁷ Ces nouvelles méthodes et techniques ont également été étendues aux mécaniciens. De plus, puisque ces règles s'appliquent notamment à la gestion des aéronefs et de l'espace aérien, elles font également partie du quotidien des pilotes dans la réalisation de leurs missions de vol. Or, selon Bucher et Strauss, ces méthodes et ces techniques peuvent être à l'origine des divisions les plus profondes entre les membres d'une profession.⁵⁶⁸ J'ai pu en effet constater qu'il existait de fortes tensions entre les trois groupes professionnels à ce sujet. Ainsi, les contrôleurs peuvent entrer en friction avec les mécaniciens à ce sujet :

« Quand j'entends les mécanos qui font “oui, nous vous savez la navigabilité...” Je dis “vous m'apprenez rien les gars, moi j'ai été mécano de 2000 à 2003, la navigabilité je sais exactement ce que c'est, et c'était à peu près le néant intégral”. Donc on [les contrôleurs] a beaucoup plus d'expérience, c'est comme ça ! Je veux dire on n'est pas là à se gargariser, c'est juste de dire que bon bah c'est facile, un enfant qui a 8 ans il a plus d'expérience qu'un enfant qui en a 4. Et bah un contrôleur en qualité et sécurité, et assurance qualité, il a plus d'expérience parce qu'on a commencé plus tôt. C'est tout. On ne dit pas qu'on est les meilleurs, on dit juste que mathématiquement aujourd'hui on est encore meilleurs que vous. Après à un moment donné ça va se rejoindre mais aujourd'hui les mécanos qui viennent dire “ouais la navigabilité ça nous

⁵⁶⁴ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019.

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

⁵⁶⁷ Selon les propos d'un officier subalterne de l'armée de l'air.

⁵⁶⁸ BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *art. cit.*, p. 328 – 330.

casse les couilles”, moi je suis pas d’accord avec eux parce qu’à un moment donné ça a mis des procédures là où il fallait que ce soit cadré et on a gagné, j’en suis convaincue, en sécurité. »⁵⁶⁹

Elle-même ancienne mécanicienne et désormais contrôleuse, l’interviewée travaille chaque jour avec des pilotes. Elle a partagé avec moi le fait qu’« effectivement on n’est pas sur le même portage ». Ainsi il y aurait des incompréhensions, volontaires ou non, excusées ou pas, entre membres de ces différents segments qui auraient des impacts sur la réalisation de la mission au quotidien. Deux contrôleurs ont témoigné de façon édifiante de ces difficultés, un pilote les a confirmées en tentant de les justifier.⁵⁷⁰

Les premiers ont insisté sur les différences de perceptions (temporalité et espace puisque les uns sont au sol et les autres en vol) qui font que « c’est beaucoup plus dur entre guillemets de se comprendre » malgré des outils standardisés comme l’ensemble des procédures spécifiques ou ce qu’ils appellent la « phraséo »⁵⁷¹. Dans le cadre de la formation des élèves pilotes de Salon-de-Provence, l’un des problèmes majeurs évoqué questionne la manière dont les procédures sont transmises et apprises. Il arriverait que « les moniteurs [pilotes] racontent de la merde » et que les contrôleurs se retrouvent avec des élèves qui n’ont pas connaissance des réglementations. Ce qui semble particulièrement difficile pour les contrôleurs, c’est la dévalorisation de leur profession.⁵⁷² Plus qu’une absence de reconnaissance, c’est l’idée que leurs compétences ne seraient pas utiles, voire qu’elles entraveraient la réalisation de la mission des pilotes, qui pèse sur leur quotidien.

Les missions ne sont pas les mêmes puisque les contrôleurs sont en charge d’assurer pour partie la sécurité du pilote, de tout organiser pour qu’il puisse effectuer son vol du mieux possible, et de lui faciliter les choses à certains égards. Or il s’avère que parfois (il semblerait même régulièrement) les pilotes vont « essayer de passer un petit peu outre » les consignes et les indications des contrôleurs pour effectuer leur mission « quand il y a un truc qui ne passe pas ». Ainsi, « côté pilote il va y avoir un irrespect des instructions données par le contrôle ou des procédures qui

⁵⁶⁹ Entretien réalisé avec un officier subalterne le 27 février 2019.

⁵⁷⁰ Des extraits plus complets de ces entretiens sont disponibles en annexe 7 « Insignes des tenues », p. 418.

⁵⁷¹ « Phraséologie ».

⁵⁷² Propos et ressentis issus d’un entretien réalisé avec un officier subalterne de l’armée de l’air le 27 février 2019.

sont établies pour essayer absolument de passer la mission ». L'interviewé explique ce type de comportements en avançant l'idée que, malgré le fait que le pilote ne dispose pas de toutes les informations (notamment une image claire et exhaustive de la circulation aérienne civile et militaire dans sa zone de vol), celui-ci va estimer en savoir assez pour se permettre d'aller au-delà des consignes : « Il n'a pas toutes les informations avec lui, donc du coup il se dit que ça va passer et il essaye de le faire passer ». Il souligne toutefois que les individus n'agissent pas nécessairement en conscience du danger et des risques qu'ils prennent dans une telle situation. Le pilote « se considère un petit peu comme l'expert et du coup il va vouloir imposer sa façon de faire ».⁵⁷³ D'autres fois ces tentatives de repousser les limites se font en connaissance de cause. Une anecdote m'a été rapportée lors d'une visite d'une tour de contrôle. Je la retranscris ici en substance. Un général effectuant ses heures de vol annuelles pour le maintien de ses qualifications a tenté d'effectuer une manœuvre que le contrôleur, sergent, lui a refusée. L'officier a insisté jusqu'à ce que le sergent l'informe qu'il allait lui passer à la radio « le major ». Le pilote aurait répondu « oh non ! Pas le major ! ».⁵⁷⁴ Si cette anecdote peut faire sourire, elle révèle plusieurs choses. Tout d'abord le pilote en vol a joué de son expérience mais également de son grade en refusant de se soumettre aux consignes et aux ordres du sergent. Il n'a finalement cédé que lorsqu'on lui a annoncé qu'il allait devoir échanger avec un sous-officier supérieur⁵⁷⁵. D'autre part, ce qui est sous-entendu ici, c'est que le pilote agissait en connaissance de cause. Il semblait savoir qu'il ne respectait pas les procédures de sécurité et qu'il devait « plier » devant le major. Les contrôleurs rencontrés en entretiens ont souligné un autre élément en lien avec ce qui vient d'être dit : les pilotes ne se comporteraient pas de la même manière envers les contrôleurs civils. « Les pilotes militaires, quand ils sont avec un organisme civil, ils respectent à la lettre ce qui est donné. Justement par peur entre guillemets des représailles, mais surtout du fait que voilà, il y a l'autorité civile qui dit que c'est comme ça. Il y a le côté militaire qui fait que le pilote il est officier et le contrôleur dans 99% des cas c'est un sous-officier et il poussera pour essayer de passer et imposer un petit peu ce

⁵⁷³ *Verbatim* extraits d'un entretien avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019.

⁵⁷⁴ Carnet de terrain : discussion informelle, avril 2018, Avord.

⁵⁷⁵ Les majors sont au sommet de la pyramide des grades des sous-officiers. Ils sont en général reconnus et respectés pour leur ancienneté et leur expérience. Souvent ils sont en fin de carrière et n'ont donc « plus rien à perdre », ils hésitent alors moins à s'opposer aux chefs, à leur dire « non ».

qu'il veut ». Les propos de ces deux officiers contrôleurs sont saillants. Ils viennent éclairer crûment les rapports entre leur profession et celle des pilotes. S'ils ne sont pas à prendre au pied de la lettre dans 100% des cas, ils permettent toutefois de mettre des mots et des illustrations sur ce que d'autres ne feront que sous-entendre.

De l'autre côté de la rive, on retrouve donc les pilotes. Majoritairement, ces derniers disent avoir connaissance des procédures et respecter le travail des contrôleurs. Pourtant certains affirment que parfois il est nécessaire de « dépasser les normes » pour réaliser certaines missions. Il s'agirait alors non plus d'agir en tant que pilote mais en tant qu'officier en charge d'un commandement, de la réalisation d'une mission qui prend une décision en toute connaissance de cause.⁵⁷⁶ D'autres ont justifié ces écarts selon l'idée que le pilote, au regard de sa formation, est en mesure d'évaluer une situation de la meilleure manière qui soit car il dispose de connaissances en météorologie, en droit aérien, etc. Il serait donc compétent dans l'ensemble des métiers qui touchent à sa mission : « On [les pilotes] est à la confluence de plein de domaines donc on a une approche aussi un peu multilatérale ce que n'ont pas forcément les autres. Toute ma carrière j'ai été au contact de mécanos, d'officiers renseignement et avec des directives et des ordres à donner tout le temps, tout azimut, sur 360 degrés... [...] Il y a toujours ce champ extrêmement large. [...] Rapidement en tant que commandant d'escadrille, on va regarder comment travailler avec la mécanique pour livrer les avions au bon moment, pour faire l'effort au bon moment en fonction de leurs contraintes, pour regarder aussi la météo. Je suis désolé mais les mécanos, la météo... ils ne commencent pas la journée par le briefing météo. Nous on a une formation où on est sur plein de domaines »⁵⁷⁷.

À propos de ces témoignages, nous aurons l'occasion d'y revenir et de les compléter avec des extraits issus d'autres entretiens, lorsque nous aborderons la question de la domination d'un segment sur les autres. Néanmoins, il apparaît clairement ici que s'il existe des tâches diverses accomplies au sein d'une même profession, chaque segment peut en adopter des définitions différentes. Les membres d'une même profession n'accordent pas seulement une importance variable aux activités auxiliaires mais ils ont aussi des conceptions différentes de ce qui constitue le centre de leur vie professionnelle – l'acte professionnel qui en est le plus

⁵⁷⁶ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁵⁷⁷ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019.

caractéristique. Il s'agit là de la composante « *activité de travail* » de l'analyse des professions de Bucher et Strauss. Sont également assez prégnants « *le sens de la mission* », pour rappel entendu en tant que revendication d'une mission spécifique par les spécialités, et « *la confraternité* » des contrôleurs aériens. Il s'agit donc bien là d'un segment de la profession des officiers de l'armée de l'air.

2. « Je vole donc je suis » : hiérarchisation symbolique et effets de domination

2.1. L'éloignement ou la proximité avec le champ de bataille comme source de prestige

2.1.1. Les aéronefs : centres géographiques de l'opérationnalité de l'armée de l'air ?

Si les grades sont le premier signe visible et lisible d'une hiérarchie, de nombreuses distinctions de statut viennent moduler cette dernière. En effet, « *le prestige des armes et [des] spécialités de chaque armée [mais également de chaque individu et de chaque segment] varie en général avec leur proximité avec la mission et leur conformité aux valeurs traditionnelles militaires* »⁵⁷⁸. Des études ont été menées sur les armées américaines⁵⁷⁹ mais également sur l'armée de terre de française⁵⁸⁰. Des hiérarchies symboliques entre les officiers issus des différentes armes et armées ont été mises en évidence. De fait, il est plus prestigieux pour un « terrien » d'être issu, dans le cas français, de la cavalerie ou de l'infanterie plutôt que du train ou des transmissions. Les armes dites de mêlées disposent d'un crédit plus important que celles du soutien ou de l'appui.⁵⁸¹ La déficience supposée de ces dernières proviendrait de leur distance avec le danger et avec le combat.⁵⁸² Or on s'aperçoit aujourd'hui, avec la guerre moderne et avec l'extension de la zone de

⁵⁷⁸ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire, op. cit.*, p. 30.

⁵⁷⁹ MOSKOS Charles, *The American Enlisted Man*, New York, Sage, 1970, 274 p. ; INGRAHAM Larry H., *The Boys in the Barracks. Observations on American Military Life*, Philadelphie, Institute for the Study of Human Issues, 1984, 242 p.

⁵⁸⁰ COTON Christel, *Officiers des classes en lutte sous l'uniforme, op. cit.*

⁵⁸¹ Armes de mêlée : infanterie, cavalerie. Armes d'appui : artillerie, génie. Armes de soutien : transmissions, train, matériel.

⁵⁸² J'invite le lecteur à remarquer que ces développements font écho à ceux portant sur la distinction « combattant » vs. « professionnels » entre armée de l'air et armée de terre vue précédemment.

danger, que cette stratification pourrait être soumise à relecture, et ce d'autant plus que lorsqu'il faut déployer un « poste avancé », c'est-à-dire une emprise militaire loin des centres opérationnels, les premiers groupes à être envoyés sur place sont constitués d'unités essentiellement du soutien (infrastructure, transmission) afin que ceux qui se qualifient de « combattants » puissent s'établir dans un camp organisé qui soit, à peu près, en mesure de les accueillir.⁵⁸³ Néanmoins, au regard du poids des traditions au sein de l'armée de terre, cette stratification du prestige fondée sur le risque ne semble aucunement aujourd'hui être remise en cause au sein des forces.

La question de l'appartenance à une spécialité dont la représentation est largement construite autour de son opérationnalité ou de sa militarité, n'est pas propre à l'armée de terre. L'armée de l'air peut elle aussi être lue à travers ce prisme « militarité-opérationnalité ». Toutefois, dans son cas, cette vision de l'opérationnalité semble recouvrir une réalité physique distincte, qu'on pourrait qualifier de déportée. En effet, le « cœur de métier » se situe dans la mise en œuvre des moyens d'intervention ou de contrôle dans la troisième dimension, non dans une présence physique et constante au sol comme cela peut être le cas dans l'armée de terre. C'est donc plutôt « *cette proximité avec le milieu aéronautique et les vecteurs qui va construire ce qui a été qualifié de géographie de l'opérationnalité* »⁵⁸⁴. Dès lors, plus une spécialité a à mettre en œuvre des moyens visant à intervenir et/ou à contrôler la 3^{ème} dimension, plus elle aura tendance à être classée parmi les spécialités dites « opérationnelles ». Deux aspects permettent d'éclairer cette géographie de l'opérationnalité. Le premier se fait jour dans la structure de la base aérienne qui soutient une unité opérationnelle, en général un escadron. Ces unités vont représenter le cœur opérationnel de l'activité. Par transitivité, les services ou les unités d'une base dont l'interaction avec ce cœur est la plus intense seront évalués et identifiés comme « opérationnels ». Il ne s'agit pas d'une question d'interdépendances

⁵⁸³ Mon cadre d'analyse se porte sur l'armée de l'air. Je partage néanmoins avec le lecteur la réflexion d'un représentant de l'armée de terre, sous-officier mécanicien engins blindés (donc en spécialité de soutien à la cavalerie légère), tenue lors d'un repas à la « popotte » des maréchaux des logis : « Nous les terrains on doit les préparer, parfois deux semaines avant. Ensuite on fait le terrain, on répare les véhicules que cassent les combattants. Et au retour on reprend une, parfois deux, semaines dans la tronche pour la remise en condition du matériel et du personnel. Donc les combattants ils sont marrants à dire qu'ils sont fatigués au bout de 3 jours... Nous on fait 3 fois le boulot ! C'est nous les vrais militaires ! » – carnet de terrain : discussion informelle, octobre 2020, Gap.

⁵⁸⁴ BRUN Christian, PAJON Christophe, *Métiers de l'armée de l'air et « réservoir » de force pour la projection. Le cas des sous-officiers*, rapport final, Centre de recherche de l'armée de l'air, 2010, 94 p., p. 9.

fonctionnelles mais d'interactions au quotidien, qui vont se traduire par une synchronisation de l'activité et des normes professionnelles du cœur opérationnel avec sa proche périphérie. Bien que l'ensemble des services d'une base soutienne l'activité opérationnelle, certains d'entre eux fonctionnent sur un rythme distinct, plus lent ou plus régulier, et glissent vers la périphérie de l'opérationnalité. Les critères d'évaluation du professionnalisme dans ces services ou dans ces unités pourront alors être sensiblement différents. Le deuxième aspect induit par la géographie de l'opérationnalité est celui qui une nouvelle fois remet en cause l'idée d'un parfait recouvrement entre division organisationnelle du travail et spécialisation professionnelle. En effet, une unité ou un service au cœur ou proche de « l'opérationnalité » constitue un contexte professionnel où certaines normes et valeurs vont devenir dominantes. Or, si elles rassemblent des individus issus de la même spécialité, elles en agrègent d'autres dont la spécialisation ne les conduit pas à être classés spontanément au cœur de l'opérationnalité.⁵⁸⁵ Si l'on reprend le cas des mécaniciens évoqué précédemment, en admettant que leur mission est peut-être moins « noble » (parce qu'ils ne portent pas le feu) que celle des pilotes, plus salissante (parce qu'ils sont dans les ateliers), les officiers mécaniciens en affirment néanmoins son caractère indispensable : proches de l'avion – mais non à l'intérieur – ils concourent directement à la réalisation de la mission. Conscients de leur position, ils affirment et revendiquent une identité organisée tout en semblant endosser avec fierté cette position de dominés à qui incombe le « sale boulot »⁵⁸⁶ dans l'ombre des pilotes.⁵⁸⁷

⁵⁸⁵ *Ibid.*

⁵⁸⁶ LE FLOCH Marie-Christine, « Une relecture du sale boulot. Entre une division morale et une division sociale du travail éducatif », *Pensée plurielle*, 2008, vol. 2, n°18, pp. 31 – 48.

⁵⁸⁷ Exemple de témoignage reçu par courriel à la suite de mon intervention au colloque international « Sociologie militaire : état des lieux », décembre 2018, Paris : « Lieutenant, Merci beaucoup pour votre intervention, c'était vraiment très intéressant ! Il se trouve que je partage complètement votre opinion et que cela a amené à un mini débat sur la conversation WhatsApp de ma promo il n'y a pas plus tard que quelques heures. [...] J'ai bien pris des notes mais j'aimerais vraiment partager quelque chose de vous à la promotion. Pour que les mécanos comprennent qu'il ne s'agissait pas d'une attaque personnelle lorsque je leur ai dit que notre commandant de promotion, mécanicien et capitaine jusqu'à hier, n'était pas "vu" de la même manière par la hiérarchie que s'il avait été pilote. »

2.1.2. « Porter le feu » : point de convergence pour des segments dominants ?

« L'engagement dans le combat aérien et la possibilité de réaliser des prouesses en vol, l'intimité avec l'avion et la détention du monopole sur un domaine d'expertise qui leur est propre, font du groupe des pilotes la figure emblématique de l'armée de l'air, dominant symboliquement l'ensemble de leurs pairs »⁵⁸⁸. Pour rappel, il existe, au sein de ce groupe, différentes spécialités : chasse, transport, ravitaillement en vol, hélicoptère, drones. Toutefois, la figure de proue de l'armée de l'air française est le pilote *de chasse*.⁵⁸⁹ Ce quasi idéal-typique wébérien correspond le plus souvent à un homme⁵⁹⁰, évidemment issu du corps des officiers de l'air et qui a suivi le cursus complet de l'École de l'air (« direct »). En plus de cette intimité avec l'avion qui fait de lui le détenteur du monopole de la représentation sociale de la profession, le pilote est le « combattant » emblématique de l'armée de l'air, car il « délivre le feu » lorsqu'il met en œuvre le système d'arme qui lui est confié. Il risque sa vie. En ce sens, il détient un monopole d'expertise dans un domaine d'activité qui peut impliquer une licence, ou encore la reconnaissance d'un savoir-faire spécifique qui n'est pas accessible au profane.⁵⁹¹ Encore une fois, tous les pilotes ne profitent pas du même prestige. En effet, entre chacune des spécialités le rapport « au feu », c'est-à-dire à la capacité de délivrer de l'armement, n'est pas le même. Ainsi un officier subalterne m'expliquait que « si le PN est différent, c'est dans ce sens-là, [c'est parce qu']il appuie sur le bouton »⁵⁹². Un autre me confiait en entretien : « Je ne suis pas rentré dans l'armée de l'air pour être pilote mais pour être dans les unités de combat donc... Je sais que pilote de transport c'est considéré comme pilote de combat, mais enfin... combat combat quoi »⁵⁹³. Il est intéressant de souligner ce lien qui est fait entre « délivrer le feu » et incarner le « combattant ». En effet, les pilotes

⁵⁸⁸ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 161.

⁵⁸⁹ Il existe des différences au sein de cet ensemble entre les différents types de missions. Voir notamment MORICOT Caroline, DUBEY Gérard, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions », *op. cit.*

⁵⁹⁰ Selon l'annuaire des officiers 2018 : 2,92% des officiers supérieurs pilotes sont des femmes (soit 30 individus féminins sur un total de 1 026 individus navigants). Statistiques descriptives réalisées à partir du référentiel officiel des ressources humaines de l'armée de l'air.

⁵⁹¹ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, *op. cit.* ; BUCHER Strauss, RUE Anselm, « Profession in Process », *art. cit.*

⁵⁹² Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

⁵⁹³ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019.

de transport par exemple, s'ils ne délivrent pas d'armement sont en revanche amenés à se poser sur des terrains sommaires en territoires parfois ennemis. Ce sont également eux qui larguent les parachutistes au-dessus des zones de combat, mission qui leur demande une extrême précision comme pour le pilote de chasse qui serait amené à délivrer une GBU⁵⁹⁴. Pour ce qui est des pilotes d'hélicoptère, il est même possible d'affirmer qu'ils ont un rapport au risque plus élevé que celui des pilotes de chasse puisque contrairement à ces derniers qui volent haut, ceux-ci sont très souvent amenés à voler en basse altitude, en « rase-motte »⁵⁹⁵.

Le cas des pilotes de drones vient souligner la prégnance de la figure du pilote ainsi que le rapport au risque, à la mise en danger. On remarque un glissement sémantique : d'« opérateurs de drones », les acteurs sont devenus « pilotes à distance » (PAD). Jusqu'à récemment et avec la mise en place d'une filière de recrutement *ab initio* par le cursus d'officiers sous contrat, le personnel de cette spécialité était la plupart du temps des individus en réorientation (pour cause médicale, pour niveau insuffisant, parfois même à la suite de décisions de ressources humaines incompréhensibles pour les concernés) ce qui témoigne d'une moindre attractivité de la spécialité.⁵⁹⁶ En échangeant informellement avec les premiers officiers de l'air recrutés *ab initio* sous contrat, il s'avère que tous (ils étaient au nombre de 6) avaient accepté la proposition de l'armée de l'air pour faire pilotes à distance car ils se trouvaient soit en situation d'échec aux spécialités PN traditionnelles (pilotes et NOSA) ou bien sur liste d'attente. Une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire⁵⁹⁷ conclut que la spécialité de PAD peut recouvrir des intérêts différents en fonction du corps d'appartenance. Ainsi, pour les PNN, elle peut être envisagée comme une manière de suivre une formation en aéronautique ou d'obtenir un rôle vu comme « central » sur les opérations aériennes. Elle exerce également pour eux un attrait concernant la spécialité « renseignement ». Parmi ces PNN, certains d'entre eux avaient au moment de leur recrutement émis comme souhait n°1 de

⁵⁹⁴ *Guided bomb unit* ou bombe guidée en français.

⁵⁹⁵ Voir notamment les témoignages de militaires dans l'ouvrage de MAUCORT Pauline, *La guerre et après...*, Paris, Belles lettres, 2017, 300 p.

⁵⁹⁶ On notera que pendant longtemps « les parcours orientaient, dans un premier temps, dans un cursus chasse, puis transport en cas d'échec dans la chasse pour finir par un cursus hélicoptère en cas de nouvel échec » in DAHAN Laurent (lieutenant-colonel), *Pour un strabisme divergent heureux dans l'armée de l'air. Commander par la diversité des profils*, 56 p. Mémoire : École de guerre, Paris, 2020, p. 41.

⁵⁹⁷ ASERMOUH Nabil, *Le recrutement des pilotes à distance dans l'armée de l'air*, 48 p. Mémoire : Management public : Aix-en-Provence : 2020.

devenir PN. Or pour des raisons médicales, de limite d'âge ou de résultats insuffisants au concours d'entrée à l'EA, ils n'ont pas vu leur choix se réaliser. Intégrer la spécialité de pilote à distance serait pour eux une opportunité de réintégrer la sphère du personnel navigant.

Dans son rapport public annuel de 2020, la Cour des Comptes évoque à propos des « *drones militaires aériens* » une politique française « *mal conduite* », tardive et « *sans vision stratégique cohérente sur le long terme* ». L'une des explications avancées est explicite : les retards et les surcoûts occasionnés sont dus en partie à « *des résistances d'ordre culturel, en particulier au sein de l'armée de l'air, dans la mesure où les drones bousculent les équilibres actuels qui placent le pilote au cœur du dispositif aérien* »⁵⁹⁸. Ce que ces illustrations nous disent, c'est bien qu'au sein même du corps des officiers de l'air, il existe plusieurs segments (chasse, transport, ravitaillement en vol, hélicoptère, drone) et que l'un d'entre eux dispose d'un capital symbolique plus fort.

L'un des officiers précédemment cités complète ses propos au cours de l'entretien en me disant que certes il avait fait le choix de l'armée de l'air, mais « une fois que j'y étais si je n'avais pas été pilote je pense que j'aurais demandé à faire commando »⁵⁹⁹, toujours selon cette idée d'intégrer des « unités de combat ». Pourquoi rapprocher ces deux spécialités ? Un phénomène d'association des pilotes de combat et des fusiliers-commandos⁶⁰⁰ semble courant dans le discours. Ainsi, ce prestige, rarement remis en cause au sein de la composante aérienne, le corps des officiers de l'air le partagerait avec un groupe longtemps peu valorisé pour des raisons historiques⁶⁰¹ : les Commandos Parachutistes de l'Air (CPA)⁶⁰². Eux aussi,

⁵⁹⁸ *Le rapport public annuel 2020. Tome 1 – Finances, politiques et gestion publiques*, Cour des comptes, 537 p., p. 166.

⁵⁹⁹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019.

⁶⁰⁰ Les fusiliers-commandos sont chargés de la surveillance et de la sécurité des bases aériennes ainsi que des zones militaires dites « sensibles ». Ils représentent le premier échelon de la spécialité « fusiliers-commandos de l'air ».

⁶⁰¹ Les « ancêtres » des CPA actuels ont participé au putsch des généraux en Algérie. Ils ont progressivement retrouvé un certain rang depuis la fin des années 1990 et la multiplication des opérations extérieures. BRUN Christian, PRÉVOT Emmanuelle, *Spécificité de l'expérience opérationnelle et gestion des difficultés sur le terrain : quels enseignements pour les OPEX ? L'exemple des commandos de l'air*, rapport d'étape, Centre de recherche de l'armée de l'air, septembre 2006, 74 P.

⁶⁰² Il existe trois unités au sein des CPA : le CPA10 (aussi appelé « le 10 »), le CPA20 (« le 20 ») et le CPA30 (« le 30 »). Alors qu'auparavant seul le 10 était rattaché au commandement des opérations spéciales (COS), depuis 2019 le 30 fait également partie de cette élite. S'il est possible de considérer les CPA comme un segment au sein du corps des officiers des bases, je tiens à souligner ici que je n'ai qu'une connaissance très parcellaire des enjeux de concurrence, de segmentation et de domination – ne serait-ce que pour la

détenteurs d'un « brevet » (et non d'une « pucelle »), tirent leur prestige de leur proximité avec le combat. Bien qu'éloignés physiquement⁶⁰³ des aéronefs, leur place, *sur* le champ de bataille, près ou dans les combats, leur confère une aura similaire à celle des pilotes de chasse. Plutôt qu'une mise en compétition pour le prestige rattaché au combat, le partage de l'expérience du combat, bien que prenant une forme différente, rapproche ces deux segments. À plusieurs reprises j'ai pu trouver des indices de ce rapprochement, notamment dans le discours de pilotes comme cité précédemment ou comme ici : « on le voit : on [les pilotes] est plus proches des commandos »⁶⁰⁴. En 2004, le général Richard Wolsztynski, alors chef d'état-major de l'armée de l'air affirmait ainsi que « *mes CPA valent autant qu'un escadron de chasse* »⁶⁰⁵. L'équivalence réunit les deux segments. L'association du prestige propre à chacun des deux segments a un effet de renforcement mutuel. Toutefois, la comparaison ainsi faite, tout en mettant sur un pied d'égalité apparent les deux segments, affirme implicitement la domination du segment des officiers de l'air puisqu'il reste l'étalon du prestige visé.⁶⁰⁶ Finalement, « porter le feu », « délivrer l'armement » permet à des segments différents d'agrèger un capital symbolique⁶⁰⁷ fort. Pour autant il apparaît clairement que ce prestige est catalysé par un segment dominant, celui des pilotes.

2.1.3 Les expressions de la domination du segment des pilotes

Le capital symbolique en tant que « crédit » obtenu auprès des pairs est associé à un ensemble de signes plus ou moins matériels qui manifestent et qui réalisent ce

nouvelle répartition des missions – qui ont eu lieu et qui ont lieu actuellement au sein du COS concernant cette agrégation du CPA30 aux forces spéciales. Il est aussi tout à fait possible d'imaginer une « sous-segmentation » des CPA notamment entre 10 et 30. Pour un début de réflexion à partir du concept de « sentiment d'appartenance » voir notamment LOUSTALOT Thomas (sous-lieutenant), *Communauté des aviateurs et forces spéciales : les unités aériennes au sein du Commandement des opérations spéciales*, 169 p. Mémoire : Institut d'études politiques : Aix en Provence : 2014.

⁶⁰³ Les CPA sont chargés de missions en lien direct avec les aéronefs (largage, JTAC, etc.).

⁶⁰⁴ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁶⁰⁵ TANGUY Jean-Marc, « Les forces spéciales françaises en Afghanistan – pour quoi faire ? », *Magazine RAIDS*, 2009, n°82.

⁶⁰⁶ LOUSTALOT Thomas (sous-lieutenant), *Communauté des aviateurs et forces spéciales : les unités aériennes au sein du Commandement des opérations spéciales*, *op. cit.*

⁶⁰⁷ Au sens de Bourdieu, c'est-à-dire « comme le volume de reconnaissance, de légitimité et de consécration accumulé par un agent social au sein de son champ d'appartenance » in DURAND Pascal, « Capital symbolique », *Socius : ressources sur le littéraire et le social* [en ligne] disponible sur <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/165557/1/Capitalsymbolique.pdf> ; BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de minuit, 1979, 670 p.

crédit. Ces signes peuvent prendre diverses formes (subventions, postes, allocutions, etc.). Il est une chose dans les armées qui a plus de valeur qu'un néophyte pourrait le croire : les médailles. Ces rubans de couleurs au bout desquels pendent des médaillons aux aspects dorés ou argentés revêtent un poids loin d'être négligeable dans la hiérarchie symbolique qui s'établit au sein du personnel militaire. Ils permettent d'accorder à un homme ou à une femme un certain volume de capital symbolique en fonction du sous-texte qui y est associé. Chaque médaille a une signification qui peut être modulée par des « agrafes » qui apportent un niveau de précision supplémentaire. À partir du « placard », c'est-à-dire de l'ensemble des médailles qui sont accrochées sur la chemise ou la tenue de cérémonie du militaire, il est possible de savoir à quelle opération l'individu a participé et par quels « faits d'armes » il s'est illustré au cours de sa carrière, et donc de le situer dans une hiérarchie symbolique. La valeur des médailles doit être pondérée. En effet, la médaille de la « défense nationale » ne pèse pas bien « lourd » face à une croix de la valeur militaire, la « VM ». Si la première est obtenue « gratuitement » et qu'elle fait office de « médaille en chocolat »⁶⁰⁸, la seconde permet de jouer dans « la cour des grands »⁶⁰⁹. Au sein de l'armée de l'air, et pour faire écho aux propos précédents, on notera que ceux qui ont le plus de chances de se voir décorés d'une telle reconnaissance sont les pilotes ou les commandos d'élite puisqu'ils sont porteurs du feu et largement sollicités pour les déploiements en opérations extérieures. Statistiquement ils peuvent se retrouver plus souvent dans des situations où ils ont la possibilité de briller par le combat. Il n'est donc pas surprenant de constater que parmi les unités décorées de la fourragère de la croix de la valeur militaire on retrouve les trois CPA ainsi que l'escadron d'hélicoptères *EH 1/67 Pyrénées*⁶¹⁰. Le capital symbolique accordé aux médailles est très fort au sein des armées.⁶¹¹ Je fais ici

⁶⁰⁸ L'obtention de la « defnat » est conditionnée à l'accumulation d'un certain nombre de points : 90. En sachant qu'une année d'engagement donne le droit à 15 points, sans « rien faire », c'est-à-dire sans participer à aucune mission (extérieure ou intérieure) ou à toute forme de contingence liée au métier de militaire (comme une prise de permanence de sécurité et/de commandement), un individu peut prétendre au bout de six ans à la médaille de la défense nationale « échelon bronze » (il existe trois échelons : bronze, argent et or en fonction du nombre de points accumulés).

⁶⁰⁹ Cette médaille est décernée au personnel ayant accompli une ou des actions d'éclat en opérations extérieures.

⁶¹⁰ Cet escadron a la particularité d'avoir intégré les forces spéciales en 2014.

⁶¹¹ Voir notamment les enjeux de reconnaissance autour des premières attributions de la croix de la valeur militaire à titre collectif : TANGUY Jean-Marc, *Les Scorpions de Spin Boldak. Commando Parachutiste de l'Air n°10 : une équipe des forces spéciales raconte 20 ans de missions*, Paris Nimrod, 2013, 278 p.

l'hypothèse, sans l'avoir vérifiée scientifiquement au cours de mes recherches car hors de mon objet d'étude, que l'accumulation de ce capital joue sur l'orientation des carrières du personnel. De plus, on peut noter une boucle de rétroaction entre : « les PN sont porteurs du feu donc ils ont le plus de chance de se démarquer par des actions d'éclats au combat donc d'obtenir un capital symbolique élevé » et « l'obtention de médailles par les PN, en ce qu'ils sont les premiers délivreurs d'armement, permet à ce segment de dominer les autres segments par l'accumulation d'un capital symbolique ».

Il est aussi possible de distinguer par le port des tenues l'expression de l'appartenance à un certain groupe professionnel spécifique. Typiquement, les pilotes de l'armée de l'air sont très attachés à leur « combi », c'est-à-dire à la combinaison de vol qui constitue leur tenue de travail. À travers son port, ils affichent haut et fort leur appartenance à une caste⁶¹² supposée supérieure. De nombreux exemples me viennent en tête. Un jour que je prenais mes 24h de garde au poste de commandement de « la semaine »⁶¹³, mon OPC était en tenue de vol. Or dans le cas d'une permanence celui-ci doit porter sans discontinuer son arme de poing⁶¹⁴. Il s'avère qu'une combinaison de vol n'est pas vraiment étudiée pour porter un pistolet, ce qui lui a valu de faire tomber son arme à plusieurs reprises alors qu'il lui aurait suffi de porter la tenue idoine à ce genre de travail : le treillis. Lors d'un stage réalisé au CASPOA⁶¹⁵ j'ai pu observer que parmi les instructeurs, on retrouvait des pilotes de l'armée de l'air en tenue de vol et des pilotes de l'armée de terre (ALAT) en treillis. Un autre exemple : un réserviste m'a un jour fait part du témoignage suivant :

« J'ai encadré une compagnie d'appelés durant mon service militaire. Il y avait un « aspi » et un capitaine pilote de F1 (le Mirage, pas la voiture). Il a assuré toute l'instruction de sa compagnie, deux mois, en tenue de vol, bien qu'il fût détaché à plein temps au CIM (centre d'instruction militaire), donc sans pouvoir voler. Il remplissait malgré

⁶¹² Entendre comme « classe fermée de la société soucieuse de préserver ses droits ou ses privilèges ». Définition du lexique *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), source Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), [en ligne]. Disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/caste>.

⁶¹³ Sur une base aérienne l'OPC (officier permanence commandement) est chargé de la sécurité et de l'ordre sur l'enceinte en dehors des heures ouvrables, c'est-à-dire essentiellement le soir, la nuit, les week-ends et les jours fériés ainsi que durant les fermetures liées aux vacances.

⁶¹⁴ Le PAMAS ou pistolet automatique de la manufacture d'armement de Saint Étienne.

⁶¹⁵ Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes.

tout ses missions aériennes, mais dans ce cas-là, retournait toute la journée en escadron. Donc la combinaison n'était pas utile. Mais il la portait constamment. Nous sommes partis sur le terrain 2-3 jours pour mise en pratique de la formation. C'est la seule fois où je l'ai vu en treillis. Le lendemain, toujours en pleine campagne, il était de nouveau en combinaison de vol... J'ai vu des officiers PN « de semaine » (c'est-à-dire de permanence le soir et la nuit) à l'entrée-base, rester en combinaison alors qu'ils ne pouvaient voler. Regarde les officiers supérieurs ou généraux lorsqu'ils sont interviewés, passent en revue des troupes au Mali (aucune base chasse au Mali) ou travaillent dans des endroits protégés et clos (à Taverny par exemple, lorsque le CODA ou les FAS s'y trouvaient ; à Balard), ils sont très souvent en combinaison de vol, qui est le marqueur identitaire majeur. Même le président de la République s'est présenté en combinaison de vol, accompagné de son tout nouveau CEMA. »⁶¹⁶

Ce capital symbolique est renforcé par un capital économique⁶¹⁷ inégalement réparti entre les acteurs. Si l'on reprend le cas pilotes *vs.* fusiliers-commandos, chacune des deux spécialités se voit accorder une « solde à l'air » qui est une prime de risque. Elle est conditionnée pour les pilotes à la réalisation d'un certain nombre d'heures de vols par an et pour les commandos à un certain nombre de sauts en parachute par an. Elle représente une somme qui n'est pas négligeable puisqu'elle correspond à une demi-solde mensuelle en plus.⁶¹⁸ Toutefois il ne semble pas que son application se fasse de la même manière entre les segments. Ainsi, selon un échange informel avec un membre d'un CPA, celui-ci me confie que la solde à l'air des commandos est « plafonnée à 1 073 euros » alors que celle des pilotes ne le serait pas. En y réfléchissant, plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- les pilotes représentent une portion congrue de la masse salariale de l'armée de l'air : étant moins nombreux, ils coûteraient moins cher de leur verser la solde à

⁶¹⁶ Extrait d'un courriel reçu le 13 décembre 2018 à la suite de mon intervention au colloque international : « Sociologie militaire : état des lieux ».

⁶¹⁷ Entendu comme l'ensemble des ressources économiques possédées par un individu – ici un segment. JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, 2011, vol. 4, n°166, pp. 6 – 14.

⁶¹⁸ Par exemple : sur une solde de 1 500 (e) mensuelle (hors autres prime de qualification), un personnel bénéficiant de la prime à l'air touchera 1 500 + 750 soit 2 250 (e) par mois.

l'air sans plafond. Contrargument : ils sont tous officiers, leurs soldes de base sont donc plus élevées.

- Cette inégalité est un symptôme de la domination de segment des pilotes.

À cela, il faut ajouter le fait que cette question de la prime à l'air provoque régulièrement quelques débats au sein de l'armée de l'air : « certains s'offusquent des privilèges que l'on aurait comme la solde à l'air qui fait beaucoup parler »⁶¹⁹ ; « vous savez quand vous êtes entre personnes qui se sont engagées pour le drapeau, vous entendez des discours à propos de réduction des budgets : on dit qu'on va supprimer la solde à l'air aux mecs qui ne volent plus et que vous entendez certains qui disent "ah bah moi puisque c'est ça je m'en vais". Pardon ? "Ah mais moi je me suis engagé et voilà comme PN, ma solde j'ai droit à la solde à l'air...", qui est une indemnité ce n'est pas la solde mais pour eux c'est la solde, "...si on m'enlève la moitié de ma solde je m'en vais". Tu es venu pour la France ou pour la gamelle ? "Je suis là pour la France mais la gamelle est importante". »⁶²⁰. En réalité, les membres du personnel navigant direct effectuent leur deuxième partie de carrière en état-major. Ils ne réalisent alors que très peu d'heures de vol. Mais comme la réalisation de six heures de vol par an est la seule obligation pour conserver la prime à l'air, la plupart d'entre eux continuent de toucher cet apport économique substantiel sans prendre autant de risques que lorsqu'ils étaient aux commandes de leurs aéronefs. Il est courant de voir des officiers supérieurs venir effectuer leurs heures de vol dans les centres de formation aéronautique comme celui de la base aérienne de Salon-de-Provence, loin des théâtres de guerre.⁶²¹ Il n'est pas question ici d'ignorer les risques encourus par les pilotes dès qu'ils sont aux commandes d'un aéronef en temps de paix, en entraînement ou sur le territoire national⁶²² mais de pondérer celui-ci. Les élèves-pilotes touchent une partie de la prime à l'air dès qu'ils commencent leur formation

⁶¹⁹ Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en 2012 à Nancy.

⁶²⁰ Entretien secondaire réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air en 2012 à Nancy.

⁶²¹ On ne peut toutefois pas ignorer que ce lien école – état-major peut fournir des opportunités pour échanger entre les différents échelons : « je prêche pour l'abonnement* et pour le fait que les gens continuent à avoir l'opportunité, l'occasion d'aller de temps en temps, une fois par mois, une fois tous les 2 mois, d'aller dans leurs unités d'origine se frotter aux jeunes. D'abord parce que c'est très bon pour expliquer ce qu'ils font ces cons à Paris, "c'est quoi encore cette décision ?" On fait un petit peu de pédagogie et inversement quand on revient en état-major... "Moi j'ai vu comment ils travaillent les mecs, je peux vous dire qu'ils sont pas du tout dans ce qu'on est en train de faire. Leurs problèmes c'est ça." » – entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018. *On dit des pilotes qui viennent voler occasionnellement en escadron lors de leur deuxième partie de carrière qu'ils sont « abonnés ».

⁶²² Pour ne donner qu'un exemple, en janvier 2019 l'équipage d'un *Mirage 2000-D* est décédé lors d'une mission d'entraînement dans le Jura.

sur planeur ou sur *Cirrus SR20*, aéronefs que l'on retrouve régulièrement dans les aéroclubs civils.

Que ce soit le capital symbolique ou le capital économique, tous deux sont des expressions d'une domination du segment des pilotes sur les autres (et même sur l'ensemble de l'armée de l'air sans que celle-ci ne soit considérée comme un segment). Cette domination s'affirme tout particulièrement dans l'orientation des carrières et dans la répartition des postes à hautes responsabilités.

2.2. Une compétition segmentaire inégale pour l'accès aux positions dominantes

2.2.1. Pour « réussir » : contrevenir le moins possible à la règle ?

L'un des enjeux majeurs qui permet d'éclairer les dynamiques des relations professionnelles dans une perspective interactionniste concerne les carrières. Je vais donc m'y intéresser au travers de la répartition des postes à hautes responsabilités, pour mettre en lumière la compétition inégale qui a lieu entre les segments des officiers de l'armée de l'air.

Dans son étude de 1967, Everett Hughes revient sur la définition et les variables composant le « *parcours ou [la] progression d'une personne au cours de sa vie* »⁶²³, c'est-à-dire sa carrière. Dans une acception étroite il parle d'« *une profession offrant des possibilités de promotion* », pour finalement s'intéresser « *au sens moderne et large de parcours suivi par une personne au cours de sa vie, et plus précisément au cours de la période de sa vie pendant laquelle elle travaille* »⁶²⁴. Parmi les dimensions qu'il prend en compte pour analyser les carrières, il pointe les variables biologiques et physiologiques (âge, apparence et forme physique, changements physiologiques) ; la variable de l'âge social telle que définie dans le système considéré ; et la variable de la mobilité des personnes au sein d'un système social (entendue comme acquisition de compétences pour permettre de suivre et de survivre aux changements organisationnels). Si je ne vais pas m'appesantir sur la première variable en ce qu'elle ne constitue pas un enjeu majeur dans le cadre de ma

⁶²³ HUGHES Everett, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 175.

⁶²⁴ *Ibid.*

démonstration⁶²⁵, je m'intéresserai en revanche aux autres dimensions soulevées par Everett Hughes.

Je l'ai évoqué précédemment, les officiers « directs », et notamment le personnel navigant, voient leur carrière se répartir en deux temps. La première partie est réservée à l'apprentissage du vol et à la réalisation de missions opérationnelles. La seconde partie de carrière se passe essentiellement en état-major avant de prendre, pour les meilleurs d'entre eux, un commandement de base pour ensuite revenir au cœur des hautes sphères stratégico-politiques. Ce découpage correspond à l'image que Hughes décrit : « *en règle générale, une carrière correspond pour une part à des changements dans la répartition du temps et de l'effort entre les diverses activités constitutives d'un métier et les autres activités qui se créent au sein du système global dans lequel s'insère la carrière considérée* »⁶²⁶. À partir de là, « *une partie de l'étude des carrières consiste à rechercher les postes que les gens peuvent occuper lorsqu'ils abandonnent – ou doivent abandonner – l'activité de base ou centrale du métier* » donc à étudier les postes occupés en seconde partie de carrière. « *Il faut également étudier les processus de sélection des gens (par les intéressés eux-mêmes ou par d'autres) pour ces postes, ainsi que leurs démarches propres qui déterminent leur avenir à plus long terme – ces mouvements les aspirant vers le haut ou les poussant vers le bas de l'échelle en matière de prestige, de revenu ou de pouvoir* »⁶²⁷. « *Il peut arriver que ceux qui n'abandonnent pas l'activité centrale soient regardés de haut par ceux qui l'ont délaissée* », il leur faudrait pour « *obtenir des gratifications suprêmes [...] abandonner leur activité de base au profit d'un travail dans l'administration [...] ou dans les hautes sphères politiques de la profession* »⁶²⁸. Les développements de Hughes offrent la possibilité de saisir certains enjeux pour le personnel dans la poursuite des carrières. Un des entretiens a été particulièrement explicite et a fait écho aux échanges formels et informels que j'ai pu entretenir avec des responsables de ressources humaines ou des collègues de corps et de spécialités différents.

⁶²⁵ On pourra m'opposer que des inaptitudes médicales répétées dues à un état physique et physiologique dégradé pèsent sur le déroulé d'une carrière militaire *a fortiori* d'officier. Je ne peux qu'acquiescer. Certains officiers sous contrat ont pu se voir proposer des contrats plus courts ou pas de contrat du tout à cause de leur forme physique toute relative. Néanmoins ce serait s'éloigner du cœur de la démonstration.

⁶²⁶ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 181.

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 182.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 183.

Tout d'abord il y a le fait d'avoir un profil de carrière dit « atypique », qui « n'entre pas dans les cases » des gestionnaires des RH. Certains y voient des opportunités compte tenu de la richesse qu'un double cursus (hélicoptère/chasse⁶²⁹ par exemple) peut apporter, ce qui semble être un atout indéniable pour une meilleure compréhension entre les segments et les groupes professionnels. Toutefois, encore faut-il se soumettre à certaines pratiques informelles. Par exemple, lorsqu'au moment de sa carrière où il est censé partir en état-major un individu fait « des vagues » pour continuer dans l'opérationnel et pour retarder son passage dans ces sphères, cela peut avoir des répercussions négatives sur sa carrière. Il arrive que l'on parle, par exemple, de « mutation punition », c'est-à-dire que le nouveau poste d'affectation ne fait pas partie des choix de l'intéressé. Dans le cas de l'individu en question, les postes qui auraient « dû lui revenir » au regard de son grade, de son corps d'appartenance ou de sa spécialité, de son expérience, lui ont été refusés. Parallèlement, cela peut être une source de possibles : « mais encore une fois ils ne se sont pas imaginé le levier qu'ils m'ont donné puisque j'ai transformé l'██████ avec la vision que j'en avais. [...] en jetant de l'énergie dans le système on dépasse l'entropie... Après je les ai brusqués... »⁶³⁰.

Ensuite, dans le déroulé d'une carrière d'un officier supérieur direct, il semble qu'il y ait quelques règles informelles⁶³¹ à respecter si l'on souhaite s'assurer une « belle carrière ». Un phénomène proche de la cooptation existerait. La nomination d'un commandant de base passe par le filtre d'un groupe restreint de généraux 4 et 5 étoiles de l'armée de l'air, « huit pax qui se réunissent entre eux, qui se connaissent tous » et parmi lesquels « il y a toujours un vilain canard dans le groupe : un transporteur, un mécano, ou un contrôleur en 5 étoiles mais c'est quand même globalement des chasseurs »⁶³². Les ressources humaines présentent à ce groupe un certain nombre de dossiers individuels, elles « posent le sceau sur la table des généraux “voilà l'équipe de l'année” et donc là les généraux pendant deux ans ils nous regardent : “celui-là il a une bonne tête”, “celui-là il m'a mordu” » et chacun

⁶²⁹ Ce fut le cas d'une des personnes interrogées.

⁶³⁰ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019. Voir extraits de l'entretien en annexe 8 « Extraits d'entretiens », p. 419.

⁶³¹ Selon un officier supérieur affecté à la DRHAAE, l'ensemble des pratiques relatives à la gestion des hauts potentiels semble se situer dans une sorte de nébuleuse secrète difficile d'accès où les choses ne seraient pas aussi transparentes qu'elles devraient l'être – carnet de terrain, 24 juin 2021.

⁶³² *Ibid.*

« prend rang ». À partir de là, l'ordre établi ne bougerait plus « à moins que l'on tue quelqu'un... ou alors il faudrait sauver le monde tout seul mais c'est pas possible puisqu'il y a les chasseurs ! »⁶³³. Pour faire en sorte de se placer, il faut « aller à la cour » des généraux se faire connaître pendant une période de 12 à 24 mois. Mais si l'on souhaite sortir de ce schéma, « retourner dans la poussière », c'est-à-dire partir faire de l'opérationnel, prendre un temps de commandement, en tout cas ne pas aller en état-major, les choses se compliquent : « ma conseillère PN elle m'a dit : “ben non parce qu'on va pas te connaître il faut que tu ailles en état-major, faut que tu ailles à l'EMAA comme ça les grands chefs ils te connaissent comme ça tu seras connu et après oui quand ce sera fini tu pourras aller ailleurs” »⁶³⁴. Sans dire que ce récit de vie fait règle, il entre tout de même en écho avec des discours entendus de la part de gestionnaires ou de responsables des ressources humaines.⁶³⁵

De plus, il met en lumière l'idée selon laquelle « ne pas faire de vagues », ne pas brusquer le système est une des meilleures façons d'assurer son avancement. Tenter de faire bouger les lignes peut être mal perçu par l'organisation. Dans la suite de son témoignage, l'officier explique que lorsqu'un individu tente de faire changer les choses en essayant de modifier certaines perceptions, cela crée des tensions entre les individus. Il me donne l'exemple d'une dynamique qu'il a instaurée et dont les fins sont de rapprocher les instructeurs de vol des élèves-pilotes pour améliorer leur formation. Or ce rapprochement implique pour les instructeurs de prendre le risque de se voir « challenger » par les élèves. Ces derniers pourraient leurs poser des questions auxquelles ils ne seraient pas capables de répondre, etc. Or chez les pilotes, et *a priori* notamment chez les directs, il y aurait des jeux de pouvoir qui s'établiraient en fonction des grades mais surtout de l'ancienneté et de l'expérience. Que ce soit à propos de sa volonté d'insuffler du changement ou des conséquences que cela peut avoir sur les relations interpersonnelles, il me confie que « c'est un chemin qui est beaucoup plus tortueux parce que je ne corresponds pas au système et puis même c'est accepter d'être challengé donc devoir s'accepter soi-même, et ne pas prendre

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ *Ibid.*

⁶³⁵ Par exemples : « lieutenant, avec votre parcours et vos compétences on ne sait pas quoi faire de vous » – carnet de terrain, discussion formelle, novembre 2018 ; refus consécutifs de faire passer au grade supérieur un officier subalterne direct car il a fait un choix de carrière allant à l'encontre de ce qu'avait prévu la DRHAA – carnet de terrain, 2017 – 2018.

ombrage quand on aimerait nous mettre de côté ». Les enjeux liés à l'action des individus au sein de l'organisation et ceux liés aux impacts que cela peut avoir sur leur propre carrière transparaissent ici.

On ressent la difficulté de l'acteur pour obtenir une carrière qui aurait dû correspondre à son profil, sans que cela ne soit une mauvaise chose à ses yeux puisqu'il se dit heureux des opportunités qui se sont présentées à lui. Précédemment, il me confiait que tout au long de sa formation il avait été hyper performant, cela aurait pu lui garantir une belle carrière toute tracée. Seulement, son souhait de conserver l'opérationnel comme choix de carrière a déplu à la hiérarchie en charge de la sélection des hauts potentiels et il en a pâti que ce soit par l'imposition de postes qui ne correspondaient pas à sa volonté ou par un ralentissement dans le passage au grade supérieur. Il apparaît ici que la déviance est faiblement acceptée. Parce qu'il est issu du segment du personnel navigant il aurait dû faire en sorte de correspondre à ce que l'on attendait de lui au risque d'être « regardé de haut » et de ne pas « *obtenir une gratification suprême* » en refusant d'intégrer « *les hautes sphères politiques de la profession* »⁶³⁶. Ce qui est assez paradoxal (schizophrène ?) c'est que, dans le cas des PN de l'armée de l'air, il faut abandonner son activité centrale, voler, pour remplir des fonctions plus importantes alors même que pour atteindre ces sommets, il est nécessaire de continuer à pratiquer cette activité pour se garantir un succès digne de ce nom, d'où « l'abonnement » des pilotes lors de leur deuxième partie de carrière qui leur permet de conserver leur statut, leur appartenance à la caste, ainsi qu'une certaine forme d'opérationnalité.⁶³⁷

2.2.2. Le pilote : chef polyvalent pas excellence ?

2.2.2.1. Lorsque le corps d'appartenance semble supplanter les critères de compétences

Hughes nous explique également que ces métiers où il faut abandonner l'activité centrale pour obtenir des bonifications « *sont de ceux où l'on pense qu'il faut avoir fait son apprentissage dans l'activité centrale pour être capable de remplir des fonctions dans l'administration, la formation des générations suivantes, ou la*

⁶³⁶ HUGHES Everett, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 182 – 183.

⁶³⁷ *Ibid.*, p. 183.

recherche »⁶³⁸. Il existe au sein de l'armée de l'air l'idée que le pilote, surtout de chasse, serait celui qui disposerait de la meilleure connaissance de l'institution et des opérations, ce qui lui permettrait de pouvoir briguer à peu près n'importe quel poste dans cette même organisation. Pourtant, si certains pilotes (et *a priori* les gestionnaires des ressources humaines) en semblent convaincus, il apparaît que ce n'est pas le cas de tout le monde.

Deux visions semblent donc s'affronter. Celle du pilote omniscient, formé à l'ensemble des domaines qui touchent à sa mission, à son aéronef, et qui peut donc prétendre à occuper des postes hauts placés même s'il n'a pas reçu de formation adéquate pour cela⁶³⁹. L'une des idées qui a été avancée au cours de plusieurs entretiens c'est que le mécanicien, le contrôleur ont une vision parcellaire des choses : « le mécano il voit tout ce qui se passe lors de la préparation de l'avion pour qu'il puisse partir en vol et il reprend l'avion quand il revient de vol. Le contrôleur, lui, il va voir toute la partie entre quand le mécano il a fini de donner l'avion et quand l'avion il revient sur la base »⁶⁴⁰. Ce qui est paradoxal lorsque l'on met en miroir de ces propos les témoignages des contrôleurs qui font part des méconnaissances des pilotes en termes de droit aérien et de circulation ou de navigabilité par exemple. Certes le pilote « est dans la préparation il est dans la conduite de la mission et il est dans le *débriefing* de la mission »⁶⁴¹ mais plus précisément, de *sa* mission.

Cette approche qui veut que le pilote disposerait de plus de connaissances et de compétences est valable aussi bien pour des postes occupés sur le territoire national en temps de paix que sur les théâtres d'opérations. Elle justifierait ainsi que certaines reviennent « de droit » aux pilotes. L'un d'entre eux m'expliquait ainsi que, selon lui, il serait difficile de nommer un officier mécanicien chef de la base aérienne H5 en Jordanie car il ne serait pas compétent pour *débriefer* les pas de tir des avions entre autres. On peut s'interroger sur le panel de compétences nécessaire au commandement d'une base projetée ainsi que sur les capacités des pilotes en général à mieux le maîtriser qu'un individu issu d'un autre corps, d'autant plus lorsque des

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ Un exemple flagrant : le poste de commandant du SIRPA Air qui est l'organe de *communication* de l'armée de l'air est un poste presque exclusivement occupé par un pilote car il fait partie de ses postes identifiés comme tremplins pour une belle carrière.

⁶⁴⁰ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁶⁴¹ *Ibid.*

individus partagent les discours tenus lors de leurs formations en classes préparatoires ou au sein de l'École de l'air, de type : « l'armée de l'air s'est fait par les pilotes, pour les pilotes, que ce sont les seules carrières intéressantes »⁶⁴².

La seconde vision est plus réservée. Elle exprime l'opinion que certes les pilotes font partie de ceux qui ont une bonne connaissance de ce que représente l'opérationnel au sein de l'armée de l'air. En revanche elle s'interroge sur l'absence de gestion par compétences, c'est-à-dire qu'une incompréhension transparait dans les discours des interviewés relativement à la répartition et à l'attribution de postes à des individus qui n'ont pas reçu la formation pratique ni même théorique adéquate. Par exemple à la tête des organes de communications de l'armée de l'air et de leurs principaux outils, sont placés des pilotes (souvent de chasse) qui n'ont pas reçu de formation approfondie (civile ou militaire) en communication. Ce qui pose question, c'est de savoir dans quelle mesure leur formation de pilote et leur expérience de vol viennent conditionner leurs façons de percevoir les situations de travail. Un officier subalterne s'est exprimé ainsi à ce propos : « Ils sont un peu conditionnés dans cet état d'esprit et c'est quelque chose qu'ils pratiquent dans la durée et quand ils arrivent sur ces postes à responsabilités ils ne font que reproduire ce qu'ils ont vécu. Alors par expérience là pour avoir eu des chefs PN, dans certains cas on se rend compte que sur de l'analyse de situation qui est purement administrative ou des choses comme ça, ils ont gardé cet esprit escadron PN qui ne correspond pas à la réalité du traitement administratif d'un dossier. Et donc on observe ce décalage. Les réactions sont parfois drôles parce qu'on se dit "bon c'est bien un PN". On comprend ce qu'on veut dire quand on dit "c'est bien un PN"... C'est le traitement de l'information ou de la gestion qui en est fait, qui est quelque peu différent par rapport à ce qu'on peut traiter en administration ».⁶⁴³ Certains pilotes reconnaissent ces dysfonctionnements qui peuvent exister : « Il y a des gens qui sont vraiment capables de voir leur métier de chasseur comme un métier et de voir une réunion d'état-major comme une réunion d'état-major. Et il y a des gens qui font une réunion d'état-major comme ils font dans leur avion. J'ai croisé des gens qui disent "je réfléchis et j'agis à la vitesse de mon vecteur". Le problème c'est qu'un chasseur c'est postcombustion ou aérofreins, il n'y a pas de position médiane. Ce qui est moche c'est qu'on demande

⁶⁴² Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019.

⁶⁴³ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

à ces gens-là de faire de la RH »⁶⁴⁴. Ces données issues du terrain sont intéressantes. Elles prennent surtout une autre dimension lorsque l'on s'intéresse aux chiffres.

2.2.2.2. *L'omniprésence des pilotes au sommet de la pyramide : quelques données statistiques*

Un travail de statistiques descriptives a été effectué⁶⁴⁵ pour voir si les données issues des entretiens se révélaient être vraies, à savoir « pour faire une belle carrière, il faut être pilote ». Il en ressort que la hiérarchisation des différents segments qui composent le corps des officiers de l'armée de l'air semble conditionner leurs chances d'accès aux grades et aux responsabilités les plus élevés. De manière réciproque, l'importance relative d'un segment se reflète dans l'évolution du nombre de ses membres atteignant des grades et des responsabilités élevés, auparavant monopolisés par un autre segment.

Dans la carrière des officiers, qu'ils soient aviateurs, marins ou terriens, l'obtention du brevet de l'École de guerre s'avère déterminante dans le déroulé de leur carrière.⁶⁴⁶ Au sein de l'armée de l'air en particulier, alors que la part des officiers de l'air dans les effectifs globaux des officiers aviateurs est stable et à peu près équivalente à celle des officiers mécaniciens et des bases,⁶⁴⁷ la proportion qu'ils représentent parmi les officiers brevetés et les officiers généraux est nettement plus importante, comme si le filtre de l'École de guerre favorisait les officiers de l'air au détriment de ceux relevant d'autres spécialités.⁶⁴⁸ Ainsi, les officiers de l'air représentaient 78,1% des généraux de l'armée de l'air en 2012 contre 12,3% issus du corps des officiers des systèmes d'armes et 9,6% d'officiers des bases.

« Si les chiffres de 2015 confirment ce tableau, ceux de 2018 révèlent une évolution sensible au profit des officiers mécaniciens. Il serait toutefois hasardeux d'y voir une tendance vers un rééquilibrage des relations entre les segments résultant

⁶⁴⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019.

⁶⁴⁵ Dans le cadre d'une présentation au colloque international « Sociologie militaire : état de lieux », décembre 2018, Paris ; également au profit d'un chapitre d'ouvrage précité : PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*

⁶⁴⁶ L'École de guerre accueille au sein de ses promotions les membres des trois armées qui ont été identifiés comme hauts potentiels. Ainsi, une fois « breveté », la plupart d'entre eux pourront prétendre aux grades d'officiers généraux.

⁶⁴⁷ Composition de l'ensemble du corps des officiers de l'armée de l'air selon leur corps d'appartenance en 2012 : 36,6% (air), 28,4% (mécaniciens), 35% (bases) ; en 2015 : 36,5% (air), 28,7% (mécaniciens), 34,7% (bases) ; en 2018 : 36,9% (air), 28,2% (mécaniciens), 34,9% (bases).

⁶⁴⁸ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 163.

soit des transformations organisationnelles soit d'une politique volontariste de la Direction des ressources humaines. En revanche, ces chiffres confirment la domination du segment des officiers de l'air dans la captation des postes et des promotions les plus favorables »⁶⁴⁹.

Officiers généraux			Officiers brevetés				
	Officiers de l'air	Officiers mécaniciens	Officiers des bases		Officiers de l'air	Officiers mécaniciens	Officiers des bases
2012	78,1%	12,3%	9,6%	2012	67,2%	17,8%	15,1%
2015	79,7%	10,9%	9,4%	2015	67,8%	17,5%	14,7%
2018	72%	18,1%	9,7%	2018	63,4%	19,5%	17,1%

Figure 6 : Tableaux des effectifs et de la répartition des différents corps parmi les officiers généraux et brevetés de l'armée de l'air⁶⁵⁰

Il semble qu'il existe un « plafond de verre »⁶⁵¹ pour les « basiers » et les « mécanos », c'est-à-dire des barrières officieuses qui réduisent réellement leurs chances d'accès aux plus hautes fonctions. Un même type d'asymétrie s'observe à des échelles plus fines, au sein même du segment des officiers du personnel navigant. Si tous les chefs d'état-major de l'armée de l'air depuis 1958⁶⁵² furent des pilotes, un seul sur les vingt-deux CEMAA est passé par la filière « transport » après une première partie de carrière en tant que pilote de bombardier. Tous les autres sont issus du cursus « chasse ».⁶⁵³ Mes conclusions viennent confirmer quelque chose qui avait été évoqué à plusieurs reprises par des sociologues comme par des praticiens : « *seul le pilote accède généralement au poste de haute-responsabilité au sein de l'institution, rarement le "rampant", c'est-à-dire un personnel au sol, un mécanicien*

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 164.

⁶⁵⁰ Lire : En 2018 72% des officiers généraux étaient issus du corps des officiers de l'air, contre 18,1% issus des mécaniciens et 9,7% issus du corps des officiers des bases.

⁶⁵¹ CAPPELIN Paola, « Plafond, parois de verre ou ciel de plomb ? », *Cahiers du genre*, 2010, n°8, pp. 31 – 57 ; BILLING Yvonne, ALVESSON Mats, *Gender, Managers and Organizations*, Berlin, N. Y. de Gruyter, 1994, 260 p.

⁶⁵² Date à laquelle la fonction de commandant des forces aériennes prend le titre de Chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA). Des dynamiques similaires ont été observées au sein de la sélection des élites de l'armée de terre : CAILLETEAU François, « La sélection des élites dans le corps des officiers de l'armée de terre en France » in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers : la dialectique des légitimités*, op. cit. ; HAMELIN François, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », *Revue française de science politique*, art. cit. ; WEBER Claude, *À genou les hommes, debout les officiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 405 p. ; COTON Christel, *Officiers. La lutte des classes sous l'uniforme*, op. cit.

⁶⁵³ Sans compter que tous sont des hommes ce qui laisse sous-entendre une segmentation sexuée de la profession. Cf. PAJON Christophe, « Les femmes dans l'armées de l'air », op. cit. ; DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, op. cit., p. 250 et suiv.

par exemple, sera autant valorisé. [...] L'ensemble du personnel de l'armée de l'air travaille pour faire voler ses avions et ses pilotes ». Naturellement en termes d'image, « la mise en avant des pilotes est un formidable outil. [...] Si l'usage du "produit phare" est monnaie courante et de bonne guerre dans la communication institutionnelle, il est évident qu'en terme d'identité, les 4% que constitue la communauté des pilotes sur l'ensemble du personnel de l'armée de l'air ne représente pas la réalité »⁶⁵⁴ ; « sa sociologie interne [à l'armée de l'air] est fortement marquée par le clivage entre le personnel navigant (environ 5% des effectifs) et non navigant. Seuls les premiers accèdent aux postes de responsabilité et, parmi eux, les pilotes de chasse conservent le leadership »⁶⁵⁵.

Cet état de fait suscite de nombreuses réactions au sein du personnel de l'armée de l'air. Celles-ci sont variées et vont de l'ironie (« Question : J'avais une question sur... Vous êtes le premier contrôleur aérien que j'interviewe puisqu'en général quand je cherche à entrer en contact avec des gens qui ont eu des postes de commandement je tombe très souvent sur les pilotes, le plus souvent sur les pilotes de chasse... Réponse : C'est bizarre, c'est étonnant ! [Rires] Question : Et du coup... ? Réponse : No comment ! »⁶⁵⁶), à l'incompréhension (« on est dirigés par des PN qui décide d'adhérer au système de l'Europe [pour le contrôle aérien] donc moi ce que je ressens d'une manière très injuste, c'est quand on s'entend dire par les pilotes qu'en fait les contrôleurs on est trop "formatés"... Mais ce sont vos propres chefs qui à un moment donné ont dit qu'il fallait que l'on fasse ça ! »⁶⁵⁷).

En étudiant les carrières, le sociologue finit par trouver « *beaucoup de régularités qui ne sont pas écrites noir sur blanc – des régularités dont les gens, au sein du système peuvent ou non avoir conscience. Certaines régularités relèvent de la rumeur, et ceux qui occupent un poste de responsabilité nieraient certainement leur existence mais elles peuvent néanmoins se révéler bien réelles* »⁶⁵⁸. Ainsi, les pilotes nient, minimisent ou justifient leur domination sur les autres segments de l'armée de l'air mais ne peuvent pourtant pas, ou difficilement, ignorer cette réalité. Toutefois, à

⁶⁵⁴ WEBER Claude, *Diversité et unité. Contribution à une déclinaison des identités militaires : les formes projetées, vécues et représentées*, op. cit., p. 277.

⁶⁵⁵ MERCHET Jean-Denis, « Les transformations de l'Armée française », *Hérodote*, 2005, vol. 1, n°116, pp. 63 – 81.

⁶⁵⁶ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 février 2019.

⁶⁵⁷ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

⁶⁵⁸ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 176.

l'heure actuelle, certains hauts gradés issus du corps des officiers de l'air s'interrogent sur la place qu'occupe ou devrait occuper la figure du PN au sein de la composante aérienne. Ainsi lors d'une réunion sur le thème de « l'identité de l'aviateur » un colonel proche des « grands chefs »⁶⁵⁹ me confiait n'avoir aucun problème à imaginer une armée de l'air du futur sans pilotes dans le cas de la multiplication des systèmes de combat spatiaux par exemple. Un autre, dans le cadre d'un mémoire pour sa formation à l'École de guerre, écrit très justement : « *Comment bâtir une institution clairvoyante, agile et résiliente lorsque l'ensemble de la communauté dirigeante provient du même milieu, avec les mêmes codes, le même vocabulaire, les mêmes ambitions...* »⁶⁶⁰. En effet, à l'heure de l'avènement du cyber, de l'espace, ou encore au regard des difficultés rencontrées dans le domaine du maintien en condition opérationnelle des matériels, on peut s'interroger sur la pertinence de se priver de quasiment les deux-tiers de la population des officiers de carrière.

Ces éléments ne sont pas en contradiction avec la théorie de Bucher et Strauss puisque ces derniers précisent que « *les segments ne sont pas des parties absolument stables, définies pour l'éternité, du corps professionnel. Ils sont soumis plus ou moins continuellement à des changements. Ils prennent forme et se développent, se modifient et disparaissent. Ces changements sont imposés par des transformations de leur appareil conceptuel et technique, de leurs conditions institutionnelles de travail, et par des transformations de leurs relations avec d'autres segments et d'autres métiers. Chaque génération entreprend de déchiffrer à nouveau sa raison d'être et son avenir* »⁶⁶¹.

⁶⁵⁹ Tels que le CEMAA ou le major général de l'armée de l'air.

⁶⁶⁰ DAHAN Laurent (lieutenant-colonel), *Pour un strabisme divergent heureux dans l'armée de l'air*, op. cit., p. 34.

⁶⁶¹ STRAUSS Anselm, « Dynamique des professions », art. cit., p. 81.

Conclusions de chapitre

Ce chapitre a été l'occasion de mettre en lumière la diversité de l'armée de l'air. L'approche fonctionnaliste a permis d'offrir une vision structuro-organisationnelle pratique. Toutefois ces insuffisances au regard de mes objets d'étude ont vite eu pour conséquence d'orienter l'analyse sur la voie interactionniste. Ainsi, l'examen des dynamiques concurrentielles qui ont cours au sein de la communauté des aviateurs a permis d'en identifier le segment dominant. Ce dernier voit ses membres atteindre les sphères stratégiques, et *a priori* politiques, plus aisément que ceux des autres segments. On peut alors imaginer que ce phénomène ait un poids dans la conduite des politiques internes de l'armée de l'air mais également à l'échelle interarmées du Ministère.

CONCLUSIONS PARTIELLES

Le monde militaire est un espace plus perméable qu'il peut paraître au premier abord. Sa dimension monolithique ne doit pas dissimuler sa diversité. Si toutes les composantes relèvent du ministère des Armées, elles recouvrent des réalités différentes et variées.

L'armée de l'air, pour sa part, trouve dans le discours mythique historique de la figure du pilote le creuset de son identité. Pour autant, elle constitue un espace de travail fragmenté qui favorise le développement de communautés professionnelles diverses et aux socialisations spécifiques. Certes l'appartenance à une armée en particulier, la place prépondérante de facteurs comme la dimension technique et l'expertise, un rapport au combat, au risque et à l'opérationnalité particuliers, voire dans une certaine mesure de la passion liée au vecteur aérien, peuvent jouer un rôle fédérateur des individualités. Toutefois, cette dimension de solidarité ne peut se faire qu'en comparaison avec les autres armées et plus particulièrement avec l'armée de terre, composante avec laquelle l'armée de l'air entretient un lourd passé/passif. De plus, le potentiel heuristique de ces variables est relativement restreint pour définir et pour qualifier dans sa globalité une armée composée de plusieurs milliers d'hommes et de femmes répartis dans de nombreuses spécialités dont certaines constituent des segments professionnels identitaires.

L'interactionnisme critique la vision irénique et unifiée des groupes professionnels et les saisit par les tensions et les divergences qui les traversent. Cette approche permet d'éclairer la réalité des armées sous un angle peu prisé et d'expliquer sociologiquement les perceptions des individus. Néanmoins, on ne peut faire l'économie d'un travail d'identification des ressorts de l'unité des segments, aussi fragile et controversée soit cette dernière. Comme il a été vu, le segment des pilotes est le plus connu et le plus reconnu au sein du groupe professionnel de l'armée de l'air. Il est aussi celui qui dispose des capitaux les plus importants et influents au sein de cette sphère. Néanmoins, au regard des activités qui ont cours au sein de l'organisation (groupes de travaux, études et réflexions menées par des praticiens) on ne peut qu'affirmer une émulation continue (ce qui interroge d'ailleurs) autour des

questions identitaires et de la place qu'il convient d'accorder aux pilotes au sein de l'armée de l'air, et de l'armée de l'air au cœur des dispositifs interarmées. À cet égard, l'appel à « *la fin du règne des PN* » ou même à la « *lutte contre les guerres de chapelles entre les armées* » d'un groupe de travail d'élèves-officiers sur « *l'aviateur de demain* »⁶⁶² sont révélateurs. Il faut « *arrêter de placer la chasse sur un piédestal et promouvoir la diversité de[s] spécialités* »⁶⁶³ de l'armée de l'air.

La démarche interactionniste doit permettre d'appréhender les capacités de négociation des groupes professionnels entre eux, puis avec le politique, selon des stratégies d'influence pour l'orientation de la politique de défense en tant que politique publique. Par la suite, elle continuera de démontrer tout son intérêt pour l'examen de la place des aviateurs à l'échelle politico-stratégique.

⁶⁶² Projet FRUKUS, *Synthèse des réflexions sur l'aviateur de demain. Groupe de travail de l'École de l'air*, rapport final, 2020, 17 p., p. 9.

⁶⁶³ DAHAN Laurent (lieutenant-colonel), *Pour un strabisme divergent heureux dans l'armée de l'air. Commander par la diversité des profils*, op. cit., p. 45 – 46.

2^{ÈME} PARTIE :

INSTITUTIONS ET ACTEURS COLLECTIFS

DE LA COCONSTRUCTION A L'INFLUENCE SUR LES PROCESSUS DECISIONNELS EN POLITIQUE MILITAIRE

« Je pense qu'il y a une dialectique entre l'individu et les institutions. »⁶⁶⁴

Alors que la première partie des recherches présentées a consisté en une sorte de « photographie » d'une identité toujours dynamique, les développements de la seconde partie s'attacheront à lire cette image construite de l'identité de l'aviateur. Épistémologiquement, il s'agit d'identifier le lien de causalité entre cette identité et les processus décisionnels grâce à l'interprétation des données issues du terrain. Plus simplement, à partir des éléments organisationnels prédéterminés (le personnel navigant est à la tête de l'armée de l'air) et des variables identitaires attribuées à ce segment, il s'agit de comprendre comment l'existence de segments en tension au sein d'un groupe professionnel vient infléchir le cours des décisions publiques⁶⁶⁵. Le statut et les prérogatives d'un groupe professionnel ne se négocient pas seulement entre les segments qui composent ce même groupe professionnel mais tiennent aussi dans un face-à-face avec les autres organisations et avec l'État.

En ce sens, il faut insister sur les logiques de coconstruction des politiques publiques entre les institutions/organisations et une multitude d'acteurs en interactions (chapitre 4). Il conviendra de cerner le « contexte de l'action », c'est-à-dire les facteurs institutionnels qui stimulent, qui potentialisent ou qui limitent l'action des acteurs corporatifs. Il s'avèrera également nécessaire d'effectuer une « conversion » des identités en tant que variables indépendantes vers une matrice des préférences des acteurs selon la typologie « intérêts, normes, identités,

⁶⁶⁴ Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 28 mars 2022.

⁶⁶⁵ HÉNAUT Léonie, POULARD Frédéric, « Réformes publiques et autonomie des groupes professionnels : le jeu des segments », *Revue française de sociologie*, 2018, vol. 59, n°2, pp. 259 – 284. S'intéressent aux décisions publiques qui touchent l'autonomie des membres du groupe professionnel « conservateurs de musées en France ».

constellations »⁶⁶⁶ (chapitre 5) ; construites et transmises d'abord dans le contexte de la composante d'origine (terre, air, mer), orientations cognitives et préférences prédisposent les acteurs à faire certains choix. Enfin cette grille de lecture sera déployée à différents niveaux de la prise de décision en politique militaire (chapitre 6).

La succession d'interactions dans une constellation interarmées (hypothèse : il existe autant de constellations interarmées qu'il existe de situation interarmées) multiplie les occasions d'ajustements mutuels ou de confrontations qui conduisent à des orientations d'actions convergentes ou divergentes. Les dynamiques professionnelles ne sont pas sans effet sur la forme et sur le contenu des politiques publiques de certains secteurs⁶⁶⁷ surtout si on analyse la définition des politiques publiques comme le résultat de la rencontre de luttes concurrentielles se déroulant dans des espaces sociaux distincts mais partiellement interdépendants⁶⁶⁸.

⁶⁶⁶ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play. Actor-Centered Institutionalism in Policy Research*, Boulder, Westview Press, 1997, 317 p.

⁶⁶⁷ HASSENTEUFEL Patrick, *Les médecins face à l'État. Une comparaison européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 367 p.

⁶⁶⁸ ABBOTT Andrew, « Linked Ecologies: States and Universities as Environment for Professions », *Sociological Theory*, 2005, vol. 23, n°3, pp. 245 – 274.

CHAPITRE 4 : PENSER LES ACTEURS ET LES INSTITUTIONS DANS LA (CO)PRODUCTION D'EFFETS OBSERVABLES

Une théorie sociologique se définit par l'articulation entre une théorie de l'acteur qui en identifie les caractéristiques à retenir (positions, ressources, etc.) et les logiques d'action (dispositions, rationalités, etc.), et une théorie du système qui interroge les modes de coordination (conditions de réalisation de l'accord, de l'action collective, le rôle des structures et des contextes, etc.). Sur quoi porter notre regard ? L'individu ? Le collectif ? Quelle ou quelles unité(s) de base du raisonnement sociologique mettre en place ? La sociologie de l'action publique a opéré un glissement de regard par rapport à l'analyse des politiques publiques⁶⁶⁹ qui renvoyait principalement au rôle de l'État, de son administration et de sa capacité à réguler la société. En effet, en s'intéressant aux processus macrosociologiques on prend le risque de perdre les acteurs dans le lointain. Or il ne peut y avoir d'action sans acteurs. Cette affirmation peut sembler tautologique mais elle est en réalité lourde de sens. Les acteurs occupent une place paradoxale car ils représentent à la fois une évidence empirique et un défi théorique. Toutefois, une autre idée force vient structurer la logique mise en œuvre au cours de ce travail, à savoir que les *institutions matters* c'est-à-dire que les institutions comptent. Ces dernières « *n'existent en tant que telles que dans leur rapport à l'État qui légitime leur existence et leur confère, dans le même temps, les moyens de leur action publique* »⁶⁷⁰. Cela est d'autant plus vrai pour les armées qui sont partie prenante de l'action régaliennne de l'État français. Après un premier point sur les approches par les institutions (section 1), il sera question de la catégorisation scharpfienne des acteurs et de son acclimatation avec les objets d'étude « armée de l'air », « segments », « personnel navigant », etc. (section 2).

⁶⁶⁹ Les termes de « sociologie de l'action publique » sont d'ailleurs venu remplacer petit à petit ceux d'« analyse des politiques publiques ». HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique. L'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011 (2^{ème} éd.), 318 p.

⁶⁷⁰ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française, op. cit.*, p. 35.

1. Les approches par les institutions

En France, il est une chose que l'on ne peut pas ignorer : la politique de défense relève du domaine régalien de l'État. S'interroger sur les contours et sur le rôle des individus qui constituent les armées ne doit pas occulter le fait que ces dernières « *entretiennent et subissent un lien de dépendance et de soumission indéfectible à l'État* »⁶⁷¹. Cet état de fait implique un léger détour par les travaux de la sociologie des organisations et les enjeux des rapports entre « armées », « institutions » et « organisations ».

1.1. Les institutions comme construit social organisé

1.1.1. La sociologie des organisations et le renouveau de l'analyse de l'action publique : l'apport des démarches inductives

Dans le cadre de la sociologie des organisations, les fonctionnements internes des acteurs collectifs (entendus au sens ordinaire et non pas scharpfien) y sont analysés à l'échelon des individus et des sous-groupes composant ces institutions qui ne sont alors plus considérées comme des totalités autonomes. On cherche à analyser l'écart entre les fonctionnements affichés et réel, par exemple, entre l'organigramme et la distribution effective du pouvoir, entre un règlement et les pratiques, etc. À partir des travaux de Crozier, l'accent est alors mis sur le pouvoir détenu par les membres de l'organisation et sur les stratégies mises en œuvre. La notion de système étant alors perçue comme la résultante de ces dernières, comme une configuration émergente pas nécessairement formalisée. La sociologie des organisations⁶⁷² a ébranlé le mythe de la rationalité de la décision publique en soulignant la diversité des logiques d'acteurs intervenant au cours des processus décisionnels, les contradictions dans les objectifs de certaines politiques publiques, les imperfections de l'information (élaboration, circulation, traitement, réception) et les aléas intrinsèques aux processus étudiés. Ainsi, « *l'attention portée à la rationalité limitée des acteurs et à l'importance des interactions interindividuelles au niveau le plus micro des*

⁶⁷¹ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française. Conséquences sur l'autorité*, op. cit., p. 36.

⁶⁷² Parmi les auteurs phares nous pouvons citer de façon non exhaustive : Michel Crozier, Ehrhard Friedberg, Herbert Simon, James March, Renate Mayntz, Fritz W. Scharpf, Charles Lindblom.

politiques publiques conduit la sociologie des organisations à privilégier une démarche inductive^[673] basée sur les entretiens, l'observation (directe et/ou participante) et le recueil de matériaux de première main (notes, courriers, dossiers,...) »⁶⁷⁴.

La sociologie des organisations parle plus volontiers « d'action publique » que de « politiques publiques ». La première englobant les secondes. L'exercice du pouvoir politique s'exprime à travers l'action qui est en train de se faire. Cela implique que les sociologues de l'action organisée et les analystes des politiques publiques ne découpent pas leurs objets de recherche de la même façon, les sociologues s'intéressant le plus souvent au secteur. Ainsi, « *l'analyse d'une politique sectorielle n'est-elle pas assimilable à l'analyse d'un secteur* »⁶⁷⁵. Si un secteur est un « *assemblage de rôles sociaux structurés par une logique de fonctionnement, en général professionnelle* »⁶⁷⁶, une politique sectorielle « *concerne la place et le rôle du secteur au sein de la société* »⁶⁷⁷. Cette relation s'exprime au travers du rapport global-sectoriel. Un secteur se structure autour de deux logiques principales : l'une professionnelle en tant que logique d'expertise, c'est-à-dire qui découpe la vie sociale en spécialités professionnelles, et l'autre administrative qui repose sur l'image du secteur construite par l'État et par les intervenants publics. Plusieurs de ces logiques peuvent être en concurrence dans un même secteur. Pierre Muller et Bruno Jobert parlent de « *leadership sectoriel* »⁶⁷⁸ qui correspond à une catégorie sociale dominante dans le secteur qui définira ce que « doit être » le secteur (son produit, son image, sa fonction) : « *pour chaque secteur, il faudra donc déterminer quelle est la nature des rapports de forces et des compromis constituant ce leadership sectoriel qui apparaît alors comme une donnée fondamentale pour l'étude de la politique correspondante* »⁶⁷⁹.

⁶⁷³ MUSSELIN Christine, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, pp. 51 – 72.

⁶⁷⁴ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie de l'action publique, op. cit.*, p. 39 – 40.

⁶⁷⁵ MUSSELIN Christine, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *art. cit.*, p. 56.

⁶⁷⁶ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 242 p., p. 55.

⁶⁷⁷ DUPUY Claire, LEDOUX Clémence, POLLARD Julie, « L'analyse cognitive et normative des politiques publiques » [en ligne], *Idées*, 2007, n°14. Disponible sur <http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=35514>, consulté le 16 juillet 2018.

⁶⁷⁸ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes, op. cit.*

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 58.

La sociologie des organisations a permis de mieux prendre en compte les facteurs organisationnels et institutionnels, mais surtout elle a impulsé un regard nouveau sur les caractéristiques sociologiques des différents acteurs, contrairement aux *policy sciences* qui se sont focalisées sur les instruments de la décision publique et sur les acteurs centraux (acteurs politiques et sommets de l'administration) en écartant de leur champ d'analyse la façon dont se construisent les systèmes d'action. Cette approche *top-down* qui contribue à polariser la décision s'est vu opposer l'approche *bottom-up* qui inverse la perspective en partant des acteurs de la mise en œuvre.

Avec son ouvrage *Phénomène bureaucratique*⁶⁸⁰, Michel Crozier donne naissance à la sociologie de l'action organisée en s'inspirant des travaux d'Herbert Simon et de Robert K. Merton pour le débat sur l'organisation et sur la décision, et de Friedmann pour l'école française de sociologie du travail. Cette approche propose de ne plus dissocier les systèmes du jeu des acteurs évoluant en leur sein. L'évolution de la sociologie des organisations a produit trois voies : sur le plan empirique, elle a eu pour conséquence la création et le développement du Centre de sociologie des organisations ; sur le plan théorique, l'ambition est de sortir l'analyse stratégique de ses frontières initiales pour rendre compte de toutes les situations d'interdépendance sociale dites « systèmes d'action concrets », l'événement marquant de cette période est bien sûr la publication de *L'acteur et le système*⁶⁸¹ ; dans le champ de l'action elle s'est emparée de la problématique de Michel Crozier en diffusant une méthode diagnostique d'analyse stratégique⁶⁸². Exposée à maintes reprises par Crozier, Friedberg et leurs commentateurs, je reprends ici « *la présentation simple et concrète* » de Stéphane Dion.⁶⁸³

La démarche de l'analyse stratégique est la clef de voûte du cadre ambitieux que prétendent fournir Crozier et Friedberg aux fins d'expliquer toute organisation ou toute action organisée. Elle consiste à expliquer les comportements réels des

⁶⁸⁰ CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique : essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, 412 p.

⁶⁸¹ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 504 p.

⁶⁸² Le lecteur pourra trouver plusieurs appellations au cours d'éventuelles lectures ou recherches : « l'analyse stratégique et systémique » de *L'acteur et le système*, « l'approche organisationnelle » de *Le pouvoir et la règle*.

⁶⁸³ DION Stéphane, « Erhard Friedberg et l'analyse stratégique », *Revue française de science politique*, 1993, vol. 43, n°6, pp. 994 – 1 008.

individus dans les organisations au-delà de la structure officielle. Si « *la structure d'autorité légale ne décrit que les relations entre les individus telles qu'elles sont censées se produire dans une organisation*[, l']analyse stratégique vise à révéler ce qui se passe vraiment »⁶⁸⁴. Heuristique de recherche à base d'entretiens et d'observations, elle doit amener le chercheur à écouter ce que les acteurs ont à dire sur leurs relations au sein de l'organisation par-delà les descriptions officielles des tâches qui leur sont incombées. « *Ces relations sont faites de pouvoir dans le sens où l'individu est un acteur rationnel qui cherche à faire en sorte que les échanges qui le lient aux autres acteurs lui soient le plus profitables possible* »⁶⁸⁵. Pour ce faire, le chercheur doit éclairer les mécanismes adoptés par les acteurs pour s'écarter de la structure d'autorité formelle ou pour utiliser les zones d'incertitude de cette structure. « *Il doit montrer comment les acteurs entrent en coalition sur la base d'intérêts communs, et en viennent à former des acteurs collectifs* »⁶⁸⁶. C'est l'effet combiné des stratégies individuelles et collectives qui produit une interdépendance systémique (jeu) qui est expliquée par le fait que tous les acteurs ont besoin les uns des autres : les relations de pouvoir établies créent des inégalités entre eux mais aussi des réciprocitys. C'est ainsi que l'ensemble des jeux découverts au sein de l'organisation ainsi qu'entre l'organisation et son environnement forment un système d'action concret, c'est-à-dire une interdépendance systémique plus large. La démarche de l'analyse stratégique se transpose d'un contexte d'action organisée à l'autre. « *Comme choix de méthode, l'analyse stratégique n'a de sens que si le comportement des acteurs s'explique autant sinon davantage par leur interdépendance au sein de l'organisation que par des facteurs plus globaux ou plus anciens telles les grandes idéologies ou les convictions des acteurs antérieures à l'entrée dans l'organisation* »⁶⁸⁷. En ce sens, s'établit un rapprochement : les constellations et les préférences des acteurs de l'heuristique scharpfienne.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 995.

⁶⁸⁵ *Ibid.*

⁶⁸⁶ *Ibid.*

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 997.

1.1.2. La dialectique entre « institution » et « organisation » : de la déstabilisation à la recomposition

Certaines caractéristiques des armées viennent sanctuariser le lien qu'elles entretiennent avec l'État. Leur rôle d'outil de la violence légitime en fait l'une des institutions gouvernementales les plus emblématiques. Il s'agira ici de comprendre en quoi le terme « institution » n'est pas synonyme de celui d'« organisation » – alors même que la sociologie des organisations a entretenu une confusion entre ces deux concepts – et comment les armées peuvent osciller entre l'un ou l'autre.

Des traits propres aux armées témoignent de la pérennité de leur institutionnalisation autrement dit de leur passage d'organisation à institution. À l'échelle de l'État « *une institution résulte d'un processus de différenciation qui autonomise une organisation au point que l'institution a une existence indépendante des individus qui la font* »⁶⁸⁸. Elle fait également appel à une pratique, ici l'usage des armes, dans un champ social. Ce qui induit et pérennise l'institutionnalisation, c'est lorsque cette pratique rencontre l'intérêt supérieur de l'État qui doit alors s'assurer de son hégémonie sur cette pratique à des fins de survie politique, économique, etc. Ainsi l'organisation voit son marché asséché : elle obtient les moyens ainsi que le droit du monopole et glisse vers le modèle de l'institution. Une fois la pratique rendue nécessaire et obligatoire au bon fonctionnement de l'État, l'institution se pérennise, et assure son existence dans la durée ainsi que le renouvellement de ses membres sans se soucier de la légitimité de sa nécessité institutionnelle. Or les armées ne s'inscrivent pas dans un marché : elles sont spécialisées, détiennent le monopole de leur activité et disposent d'un droit unique de mise en action de leurs capacités, conféré directement par l'État. De plus, elles produisent leur propre discours avec une doctrine, c'est-à-dire un *corpus* d'idées et d'écrits qui définit les moyens et leur mise en œuvre. « *Autrement dit, la doctrine stigmatise la rationalité instrumentale qui traverse l'institution dans le sens où [elle] synthétise la mise en adéquation optimale des moyens et des fins* »⁶⁸⁹. La doctrine peut être subdivisée en sous-doctrines par domaine d'emploi comme le nucléaire, l'influence militaire, les forces spéciales, etc. Elle ne fait pas non plus l'objet d'un ensemble parfaitement

⁶⁸⁸ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 42.

⁶⁸⁹ *Ibid.*, p. 45.

homogène, pour rappel le premier concept d'emploi de stratégie aérienne date de seulement 2008 ce qui est relativement tardif comparé aux autres composantes.

Les institutions, par rapport aux organisations, ont une « *propension à se couper du fonctionnement du monde, c'est-à-dire à construire une réalité globale qui leur est propre* »⁶⁹⁰. Si le monde militaire ne peut que difficilement être considéré comme une organisation d'enfermement au sens de Goffman, il faut cependant y voir le développement d'un entre soi qui consacre des pratiques de différenciation entendue comme une singularisation de ceux qui sont en dehors de l'institution, et d'une indifférenciation par l'appartenance de tous à l'institution au travers du partage d'uniformes, de rites et de modes d'expression. Ces phénomènes méritent d'être analysés selon l'opposition « *profane versus sacré* »⁶⁹¹ qui éclaire l'élaboration par les institutions d'une représentation du monde et d'une façon de penser le monde qui leur sont propres. « *Puisque l'institution se doit de développer ce sentiment d'appartenance* » à sa propre communauté dont dépend son unité, elle « *est amenée à développer des cultes, des rites, des célébrations qui rappellent le caractère sacré et forge aussi l'appartenance par la solidarité et le partage* »⁶⁹². C'est en ce sens que les institutions sont une mise en acte de valeurs au travers d'actions, de décisions, d'attitudes et de comportements plus ou moins valorisés par les individus, autrement dit des croyances et des modes de conduite institués par la volonté d'individus qui croient en une même fiction sociologique ou « *connaissance-recette* »⁶⁹³ qui fournit les règles de conduite institutionnellement appropriées.⁶⁹⁴

Les institutions ne peuvent fonctionner que si elles satisfont deux principes que sont l'incorporation et la personnification.⁶⁹⁵ Le premier renvoie à l'intériorisation chez l'individu de la règle institutionnelle par un phénomène de socialisation.⁶⁹⁶ « *De par la légitimité que lui confère l'État, une institution est en mesure d'exiger une intégration forte aux membres ; intégration qu'elle assoit par la création d'instances de socialisation, d'éducation et d'instruction parallèles à celles*

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 38.

⁶⁹¹ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 638 p.

⁶⁹² JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, *op. cit.*, p. 40.

⁶⁹³ SCHÜTZ Alfred, LUCKMANN Thomas, *The Structures of the Life-World*, *op. cit.*

⁶⁹⁴ Pour rappel voir « Chapitre 1 : Les acteurs militaires au sein de processus dynamiques d'identification ».

⁶⁹⁵ LOURAU René, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 298 p., p. 60.

⁶⁹⁶ Voir également « Chapitre 2/1.3. Une identité transmise : la socialisation professionnelle ».

de l'État. Ce qui confère aux individus une lecture sociale du monde passée au travers du filtre de l'institution en question »⁶⁹⁷. Or l'ensemble du personnel militaire, à son arrivée en école de formation initiale et peu importe son armée d'appartenance, suit (ou « subit » en langage indigène) une période d'« intégration » et de formation au respect des normes, que celles-ci soient formelles comme la hiérarchie, les différents protocoles, certaines procédures, ou informelles avec la transmission, très tôt, de la hiérarchie symbolique précédemment évoquée⁶⁹⁸.⁶⁹⁹ Le second principe relève d'une adhésion libre à l'institution à partir de projections individuelles puisque l'institution ne peut être une forme vide extérieure à l'individu, « c'est-à-dire que ce sont les croyances dans un système institutionnel [...] qui fondent la jonction entre individu et institution »⁷⁰⁰.

Malgré tout, « le fondement institutionnel des armées s'étirole même si leur dépendance à l'État demeure intacte »⁷⁰¹. C'est dans cet interstice que l'on assiste à l'émergence de l'organisation au sein de l'institution. Plusieurs éléments témoignent d'un passage d'une modernité à une postmodernité des armées⁷⁰², parmi lesquels une rationalisation des parcours professionnels et des socialités par des expériences différenciées et l'éclatement des identités professionnelles ; une restructuration comme ce fut le cas avec la politique de professionnalisation des armées ou bien avec les réformes structurelles de la création des groupements de soutien des bases de défense (GSBdD) et de l'interarmisation ; une redéfinition des emplois et des compétences ; une évolution du cadre de vie et du contrôle social (éloignement de l'idéal-type goffmanien) ; un rapport nouveau à la hiérarchie et à l'autorité. Néanmoins, si toutes les institutions reposent sur des organisations, toutes les organisations ne sont pas des institutions.⁷⁰³

Lorsque l'État se désengage dans les rapports qu'il entretient avec l'institution, les incertitudes et l'instabilité qui en découlent vont fragiliser l'emprise

⁶⁹⁷ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 43.

⁶⁹⁸ Que ce soit au travers d'une stigmatisation par le statut (un officier contractuel sera souvent moins considéré qu'un officier dit « de carrière »), ou d'un éloignement plus ou moins important du centre géographique de ce qui fait l'opérationnalité.

⁶⁹⁹ Le lecteur peut voir dans ces premières règles formelles/informelles apparaître en filigrane la grille d'analyse de Scharpf et Mayntz.

⁷⁰⁰ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 32.

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 36.

⁷⁰² MOSKOS Charles C., WILLIAMS John Allen, SEGAL David R., *The Postmodern Military*, New York, Oxford University Press, 2000, 286 p.

⁷⁰³ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 36.

de l'institution sur le social. Cette dernière voit des débats apparaître sur son utilité et sur son intérêt. Elle peut également connaître des problèmes de renouvellement de ses effectifs. Organisation elle était, organisation elle (re)devient. Or la transformation des armées a conduit et conduit encore à une recomposition entre l'institution et l'organisation par le truchement d'une banalisation de l'activité militaire qui témoigne d'une rationalisation réussie.

1.2. (Ré)organisation du travail, technologies et enjeu pour les perceptions des professions

1.2.1 La prise en compte par les acteurs et par les institutions des effets des techniques

Interroger les structures des armées et les comportements des individus qui les composent sans se pencher sur la question du poids des techniques participerait d'une incomplétude de la recherche. Les grilles de lecture évoquées lors des développements sur la professionnalisation évaluent la place à accorder à la « technicisation » ou à la « technologisation » dans les phénomènes de professionnalisation des armées. De plus, comme précédemment démontré, c'est un facteur de différenciation important entre les acteurs, notamment pour les aviateurs.⁷⁰⁴

Le paradigme technologique en sociologie des organisations soutient que les variations technologiques expliquent les variations structurelles des organisations. Selon cette approche, le renouvellement de la société n'est plus le fait de l'homme producteur mais celui de la machine elle-même.⁷⁰⁵ Sans suivre la voie de cette utopie techniciste, plusieurs sociologues du militaire ont néanmoins démontré que la technologie (entendue comme l'ensemble des techniques et des savoirs associés) pouvait être envisagée comme une variable indépendante explicative des évolutions organisationnelles.⁷⁰⁶ Les évolutions dues à cette relation technologie/organisation soulèvent certaines préoccupations. Il y a celle évoquée précédemment à propos des

⁷⁰⁴ Voir « Chapitre 1/1.2 Les enjeux de la professionnalisation des armées », « Chapitre 2/2. Les briques identitaires des aviateurs : résultats d'une enquête sociologique ».

⁷⁰⁵ TRIPIER Pierre, « La sociologie du travail à travers ses paradigmes » in COSTER (de) Michel, PICHAULT François (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck université, 1998 (2^{ème} éd.), 579 p., pp. 41 – 59.

⁷⁰⁶ JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier*, op. cit. ; MARTIN Michel-Louis, *Warriors to Managers*, op. cit. ; DEMCHAK Chris, *Military Organizations. Complex Machines: Modernization in the US Armed Services*, Cornell, Cornell University Press, 1991, 202 p.

figures « guerrier » *versus* « manager ». L'innovation technique apparaît alors comme un puissant solvant du traditionalisme – à savoir l'esprit martial, la conduite des hommes, la recherche de la gloire – mais elle souligne également le décalage entre la sophistication technologique des armes et le niveau de qualification du personnel recruté.⁷⁰⁷ Cette inquiétude n'est pas nouvelle pour les armées comme le montrent les études précitées sur la professionnalisation. Il s'agit d'ailleurs d'un thème qui est revenu à plusieurs reprises au cours des entretiens⁷⁰⁸ et que l'on lit dans certains essais tirés de récits de vie d'anciens militaires⁷⁰⁹. « *L'augmentation tendancielle du niveau d'éducation entraîne progressivement des négociations, un exercice différent de l'autorité, une transformation des codes de conduite et des modèles de rôle* »⁷¹⁰. Ces éléments viennent, pour partie, éclairer les différences que l'on a pu constater entre les modèles de l'armée de l'air et de l'armée de terre. La première a une très forte tendance à se démarquer des autres composantes par un discours construit autour de l'expertise, de la spécialité, de la technique. Les trois étant intimement liées. Or nous l'avons vu, l'armée de l'air est également une armée où, si la hiérarchie fonctionnelle n'est pas remise en cause, les rapports à l'autorité diffèrent de ceux qui peuvent s'exprimer au sein de l'armée de terre. De même, au cours des entretiens, à plusieurs reprises le personnel (notamment issu des officiers supérieurs) a évoqué la différence de niveau de recrutement entre les engagés volontaires des deux composantes.

Concernant la formation, et pour ne prendre qu'un exemple, les officiers contractuels de l'armée de l'air suivent une formation militaire initiale de trois mois alors qu'à Saint Cyr les officiers sous contrat se voient suivre une instruction de huit mois.⁷¹¹ Les effets les plus forts se font donc sentir sur le recrutement et sur la formation du personnel, mais également sur leurs trajectoires de carrières et sur les

⁷⁰⁷ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire, op. cit.*, p. 37.

⁷⁰⁸ Par exemple : « Ils [l'armée de terre] vont avoir des outils de plus en plus technologiques. Ça va, eux aussi, les obliger à rehausser le niveau de recrutement ou de formation » - entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air, le 18 octobre 2018.

⁷⁰⁹ RICHOUFFTZ (de) Emmanuel, *Encore une guerre de retard ? Enfin un officier d'active ose parler*, Paris, Albin Michel, 1992, 279 p.

⁷¹⁰ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire, op. cit.*, p. 40 ; VENNESSON Pascal, « Le triomphe du métier des armes : dynamiques professionnelles et société militaire en France », *La revue Tocqueville*, 1996, vol. 17, n°1, pp. 135 – 168.

⁷¹¹ Je ne prends pas en compte ici le temps passé en écoles d'application.

relations professionnelles. Ces évolutions concernent en propre les caractéristiques du métier.

De plus, « *l'utilisation massive de nouvelles technologies n'est pas sans poser problème. [...] Elle pose avec insistance la question de l'adéquation de ces nouvelles pratiques professionnelles avec le sens que les individus confèrent à leurs différentes activités.* »⁷¹² Cela participe d'une normalisation des pratiques professionnelles.⁷¹³ Un autre effet de la professionnalisation est d'insérer davantage encore les armées dans la trame de la société civile. Moricot et Dubey en donnent pour preuve l'écartèlement des démocraties modernes entre une double contrainte de renforcement du caractère opérationnel de leurs armées, du respect et de la prise en compte des réglementations civiles et du poids de l'opinion publique. Leurs propos sont illustrés par la modification du seuil de tolérance au risque ou aux nuisances sonores de la population et par leur impact sur l'organisation militaire. Cette dernière voit son identité mise en jeu dans les rapports professionnalisation/singularité militaire.⁷¹⁴

Néanmoins il serait faux de penser que la professionnalisation est un phénomène univoque qui découlerait d'un déterminisme technologique. En réalité, technicité, caractéristiques de la profession militaire, mutation des missions coexistent. Leurs interactions sont denses. L'étude menée par Caroline Moricot et par Gérard Dubey sur la figure du pilote de chasse⁷¹⁵ en est une bonne illustration. Ainsi l'aviation de chasse voit ses missions évoluer et se complexifier. Ces changements sont les conséquences des nouveaux rapports de force géopolitiques qui se sont développés depuis les années 1990 et qui ont engendré le renforcement des opérations multinationales et des coalitions sous l'égide de l'OTAN, de l'ONU ou des États-Unis. La complexification des missions (nombre d'avions impliqués, polyvalence de fonctions requises, prise en compte de la coopération) due à ce contexte international, articulée aux nouvelles potentialités offertes par les techniques de l'information et de la communication engendre une complexification organisationnelle. Selon cette grille

⁷¹² JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, op. cit., p. 19.

⁷¹³ VANNEREAU Jean, COLMELLERE Cynthia, JAKUBOWSKI Sébastien (dir.), *Les processus de normalisation. Enjeux et pratiques professionnelles dans les organisations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 175 p.

⁷¹⁴ MORICOT Caroline, DUBEY Gérard, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions » in GRESLE François, *Sociologie du milieu militaire. La conséquence de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, op. cit., pp. 137 – 153.

⁷¹⁵ *Ibid.*

de lecture, « *au fur et à mesure que croît la complexité des systèmes mis en œuvre, croît la nécessité de communiquer et surtout de communiquer autrement. Cette évolution semble en particulier entrer en conflit avec les structures de commandement et les traditions en vigueur dans l'armée. Des contradictions apparaissent au niveau de la formation, c'est-à-dire de la transmission des savoir-faire et de la culture professionnelle. Une sorte de clivage semble s'instituer entre les générations, mais surtout entre la culture militaire et le profil psycho-social des nouveaux arrivants. Les nouvelles technologies ne font pas qu'offrir de nouvelles potentialités, elles modifient le rapport à l'autorité et la nature même des relations sociales* »⁷¹⁶. Le *Rafale*, variable indépendante de la démonstration, est l'avion polyvalent par excellence des armées françaises, « le fleuron de l'aéronautique militaire » comme aiment à le qualifier les discours des acteurs de niveau politique et stratégique. Le développement d'un tel avion obéit à une logique de rationalisation économique en termes de moyens humains et matériels, ainsi qu'à une logique d'ordre organisationnel allant dans le sens d'une plus grande et d'une meilleure intégration homme/systèmes. Ainsi, « *la polyvalence répond à une globalisation des conflits et aux besoins nouveaux en matière de conduite des opérations qui ne sont à leur tour que la transposition dans le champ politique des besoins créés par les grands systèmes techniques* »⁷¹⁷. Cette polyvalence implique un redécoupage des frontières symboliques et professionnelles dans le contexte d'un « brassage » des escadrons et de leur personnel qui ont chacun leur spécialité (exemples : le combat aérien, l'attaque au sol). Derrière « une totalité » et une cohérence affichée, les oppositions, les rivalités symboliques structurent la façon d'envisager le travail.⁷¹⁸ Des représentations et des significations différentes du métier de pilote de chasse coexistent. L'analyse des effets d'une supposée homogénéisation du binôme pilote – navigateur par la polyvalence des systèmes, souligne l'importance de la diversité des savoir-faire et des identités, garants d'une adaptabilité rendue nécessaire par la multiplication des types de missions.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 137 – 138.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 146. Voir aussi GRAS Alain, *Les macro-systèmes techniques*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 127 p.

⁷¹⁸ MORICOT Caroline, DUBEY Gérard, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions », *op. cit.*, pp. 147 – 148.

1.2.2 Impacts sur les rapports entre organisations et identités professionnelles

Penser les effets de la banalisation, entendue comme aboutissement (réussi) de la professionnalisation, sur les rapports entre les organisations et les identités professionnelles implique de déplacer notre regard et d'effectuer un pas, non pas de côté, mais en arrière.

Sans retomber dans des travers structuro-fonctionnalistes, il convient néanmoins d'admettre que la prise en compte d'identités professionnelles organisées et partagées par l'organisation, notamment l'armée de l'air, relève de la gageure. Métiers, corps, spécialités permettent d'organiser autant que faire se peut les pratiques professionnelles existantes au sein de la composante aérienne. De fait, la proposition de Bruno Milly « *de limiter la notion de profession à la notion d'ensemble de personnes regroupées sous une même étiquette parce qu'elles sont censées exercer une même activité* »⁷¹⁹ est organisationnellement pratique. Cette définition, « *suffisamment large pour englober un ensemble social et regrouper des individus aux métiers disparates qui servent une même institution ou une même cause* »⁷²⁰, ne fait pas état de la segmentation des identités professionnelles. La profession devient un *moyen* (encore une fois, pratique) de désigner une activité générale et englobante d'une entité. Il n'est pas question de chercher à retranscrire des pratiques de travail, des compétences, des qualifications, des organisations identitaires singulières, etc. La composante et ses directions, pour différentes raisons qu'elles soient gestionnaires, communicationnelles, ou autres, se satisfont de cette approche. Elles dissimulent les individus et leurs pratiques derrière une étiquette commune qui se construit autour de valeurs ou de lignes de clivages simplificatrices.

Du point de vue de l'organisation donc, on glisse de la profession vers le métier. Alors que « *les professions mettent en scène des individus au travail plus libres et donc plus autonomes où les règles peuvent être sujet de discussion dans les instances représentatives [...], le métier fait des travailleurs ou des salariés des individus dont le comportement et l'action de travail sont davantage régis par un contrôle organisationnel* »⁷²¹. S'il peut alors sembler cohérent de parler de « *métier*

⁷¹⁹ MILLY Bruno, *Soigner en prison*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 250 p., p. 26.

⁷²⁰ JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française*, op. cit., p. 264.

⁷²¹ *Ibid.*

de militaire » et non de « *profession militaire* »⁷²², il est difficilement acceptable, surtout après la démonstration tenue en première partie de ce manuscrit, de présumer d'une homogénéité derrière cette étiquette.

Toutefois, les enjeux pour l'institution (et non plus l'organisation) sont bien de dépasser les divisions qui font sens pour les individus, pour créer un consensus derrière une classification partagée par tous. L'armée de terre française a, par exemple, développé tout un discours autour de la figure (du métier) de soldat⁷²³ qui agrège l'ensemble des métiers et des spécialités qui existent au sein de la composante, du grenadier-voltigeur au colonel d'infanterie en passant par le sous-officier mécanicien issu des troupes de montagnes. Dans le cas de l'armée de l'air, les choses ne se vivent pas d'une façon aussi « simple ». Comme vu antérieurement la figure du pilote de chasse a longtemps dominé et domine encore l'image de la composante. Pourtant aujourd'hui, de nouveaux groupes de travail internes⁷²⁴ (encore !) se penchent sur la question de savoir s'il est possible d'aller au-delà de la diversité des « spécialités »⁷²⁵ des aviateurs pour trouver un point de convergence qui puisse unir l'ensemble du personnel de la composante. L'apparente naïveté des questions (« Qu'est-ce qu'un aviateur ? Un ou plusieurs types d'aviateur(s) ? À la recherche d'une identité commune. Est-il possible de penser une unité de l'aviateur ? ») expose au grand jour les difficultés de l'organisation armée de l'air à créer une cohérence du groupe social professionnel. Il ne semble pas exister de « métier aviateur »⁷²⁶. Finalement, lorsque quelqu'un vous indique qu'il « est aviateur » il fait plus référence à un rattachement organique et fonctionnel à une composante armée plutôt qu'à des pratiques professionnelles partagées par l'ensemble des aviateurs. Sociologiquement, il existe une segmentation des professions au sein de l'armée de l'air, mais cette réalité est trop complexe pour être prise en compte par l'organisation qui se structure autour de lignes de clivage simplificatrices.

⁷²² GRESLE François, « Les conséquences de la professionnalisation des armées », *Revue de la gendarmerie nationale*, 2003, n°206, pp. 67 – 71.

⁷²³ Voir par exemple les livrets *Aux sources de l'esprit guerrier, L'alliance du sens et de la force, Honneur, courage et dignité*, ou encore *Le code d'honneur du soldat français*.

⁷²⁴ Auxquels j'ai été invitée à participer. Cela est venu étoffer mon terrain jusqu'au dernier moment, jusqu'au point final de ce manuscrit.

⁷²⁵ Pour l'organisation, l'emploi du terme de « spécialité(s) » permet un raccourci cognitif simplificateur. Le lecteur y percevra, en plus, la diversité segmentaire.

⁷²⁶ Notons que rien n'est dit qu'il existe pour l'armée de terre un métier de soldat. En revanche le discours opère une uniformisation qui est valorisée en interne et valorisable lorsque dirigée vers l'extérieur, le profane.

Cette analyse peut sembler prendre un tournant fonctionnaliste inattendu. Pourtant, dans l'examen que je vais faire des interactions entre acteurs composites, institutions, identités professionnelles (segmentées et hiérarchisées) et processus décisionnels (multiniveaux et contextualisés), le lecteur se rendra compte de l'importance de ne pas faire l'impasse sur l'approche interactionniste jusque-là déployée.

2. « Acteur(s) » : théories et débats des cadres d'analyse

2.1. Agent ou acteur ? Les enjeux de la liberté d'action des individus

Analyser les interactions des acteurs avec les institutions par le truchement de la variable dépendante « prise de décision », c'est postuler que les acteurs disposent d'une certaine autonomie pour agir sans être parfaitement déterminés. Je m'efforcerai donc dans un premier temps de caractériser les acteurs en fonction des rôles qu'ils endossent et de leur degré d'intégration dans des ensembles divers à de multiples niveaux.

2.1.1. L'agent : acteur passif du collectif

Une fois cela dit, il faut chercher à clarifier la distinction entre « agent » et « acteur ». S'il existe une propension à utiliser davantage le terme « acteur », le choix entre l'un ou l'autre des deux termes relève pourtant bien d'un enjeu en sociologie. Ainsi, le terme d'agent fait référence à une perspective déterministe, on le retrouve notamment chez Bourdieu et chez ceux qui se réclament de son école. Terme que l'on retrouve également dans la tradition durkheimienne objectiviste qui s'intéresse aux individus dans la mesure où leurs comportements portent la trace des structures collectives. Le raisonnement se fait alors au niveau de la société avec un accent mis sur les supports collectifs à l'existence d'un groupe, ainsi qu'aux processus de socialisation.

L'agent est entendu comme le vecteur plus ou moins passif du collectif. Il est méthodologiquement associé aux méthodes quantitatives et à la production d'indicateurs. Néanmoins, cette analyse s'intéresse également à la façon dont le collectif va s'inscrire dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. C'est

toute la problématique de l'incorporation et de l'*habitus* bourdieusiens. La théorie sociale de l'action de Pierre Bourdieu se développe autour de trois concepts principaux que sont l'*habitus*, en tant que principe d'action des acteurs, le champ, comme espace de compétition sociale, et la violence symbolique, mécanisme premier d'imposition des rapports de domination. Bourdieu propose de donner à sa théorie le nom de « structuralisme constructiviste » ou de « constructivisme structuraliste ». Il souhaite ainsi dépasser les oppositions qui structurent les sciences sociales : subjectivisme/objectivisme, micro/macro, constructivisme/structuralisme. Aussi, reproche-t-il au structuralisme de soumettre systématiquement l'individu à des règles structurelles, et au constructivisme – en sociologie – de faire du monde social le produit de l'action libre des acteurs sociaux. Or selon lui les structures sont construites par les agents sociaux et une fois constituées, elles conditionnent à leur tour l'action que ces agents ont à la fois sur leur environnement mais également sur ces mêmes structures.

2.1.2. Rendre intelligible les comportements des acteurs grâce au sens qu'ils accordent à leurs actions

L'approche compréhensive se rapproche plus de la vision de l'acteur que je souhaite développer. En effet, dans sa perspective, Max Weber cherche à comprendre le sens que les individus donnent à leur action, le but étant de rendre les comportements intelligibles. Pour cela il attribue une rationalité aux acteurs, non pas au sens instrumental du terme, mais plutôt comme signification que l'acteur attribue à ses actes avec une idée de rationalité de valeur qui permet de penser les comportements orientés vers des finalités qui ne sont pas intéressées. Même si cela crée un décalage avec les travaux de Max Weber, cette approche est largement utilisée dans les travaux de terrain qualitatifs car elle s'intéresse particulièrement à l'autonomie de l'acteur, à ses représentations et à ses comportements.

Tout comme Weber, Norbert Elias plaide pour une sociologie qui demeure sensible au poids du passé dans le présent, aux contraintes et aux régularités. L'un comme l'autre estime que les individus ne flottent pas dans le vide mais qu'ils sont pris dans un tissu de relations avec autrui ce qui permet d'expliquer pourquoi ils en

viennent à se comporter de telle ou telle manière en fonction des situations.⁷²⁷ Norbert Elias développe le concept de « configuration » (*figuration*), déjà évoqué⁷²⁸, dont l'objectif est « *de supprimer la connotation inhérente à de nombreux termes traditionnels selon laquelle les individus et les sociétés sont substantiellement différents. Ces deux concepts ne diffèrent que pour un observateur dont le regard se concentrerait un instant sur les individus qui forment un groupe puis sur le groupe qu'ils forment ensemble* »⁷²⁹. Il évince le concept de structure au profit de celui de « *configurations d'êtres humains* » qui insiste sur l'interpénétration dynamique du comportement des acteurs. Il construit son analyse à partir de l'exemple d'un match de football où « *le processus de jeu est précisément une configuration mouvante d'êtres humains dont les actions et les expériences s'entrecroisent sans cesse, un processus social en miniature. L'un des aspects les plus instructifs de ce schéma est qu'il est formé par les joueurs en mouvement des deux camps. On ne pourrait suivre le match si l'on concentrait son attention sur le jeu d'une équipe sans prendre en compte celui de l'autre équipe. On ne pourrait comprendre les actions et ce que ressentent les membres d'une équipe si on les observait indépendamment des actions et des sentiments de l'autre équipe. Il faut se distancier du jeu pour reconnaître que les actions de chaque équipe s'imbriquent constamment et que les deux équipes opposées forment donc une configuration unique* »⁷³⁰. Avec les configurations éliassiennes, le jeu est analysé dans une perspective dynamique, comme un processus, « *s'il risque de prendre une direction qu'aucun des joueurs n'a voulue, il les contraint dans le même temps à jouer le jeu dans le respect des règles* »⁷³¹ qui sont écrites et codifiées et qui définissent ce qui est permis ou interdit de faire. L'interdépendance des joueurs les obligent au contrôle de soi sous peine d'être sanctionnés, ce qui ne les empêche pas de prendre des initiatives.⁷³² Le concept éliassien de configuration n'est pas synonyme d'interaction qui considère la société,

⁷²⁷ Paradoxalement Norbert Elias se plaçait lui-même en contre-pied de l'approche épistémologique fondamentale de Weber. ELIAS Norbert, « Trop tard ou trop tôt. Notes sur la classification de la théorie du processus et de la configuration » in ELIAS Norbert, *Norbert Elias par lui-même*, Paris, Fayard, 1991, 183 p.

⁷²⁸ Cf. « Chapitre 2/2. Les briques identitaires des aviateurs : résultats d'une enquête sociologique ».

⁷²⁹ ELIAS Norbert, DUNNING Éric, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, op. cit., p. 60 – 61.

⁷³⁰ *Ibid.*, p. 70.

⁷³¹ DUCRET André, « Le concept de « configuration » et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber » [en ligne], *SociologieS, La recherche en actes*, disponible sur <https://journals.openedition.org/sociologies/3459>.

⁷³² Ainsi aucun match de foot ne se ressemble et pourtant il est facile pour un œil averti de repérer aisément des séquences de jeu comparables d'un match à l'autre.

selon Elias, comme une simple unité cumulative composée d'individus initialement isolés.

2.1.3 L'interactionnisme et l'acteur agissant

La tradition interactionniste⁷³³ va venir éclairer la notion d'acteur sous un nouveau jour en faisant de la situation d'interaction l'unité d'analyse de base. Ainsi, l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Ses stratégies ou les conduites actives qu'il met en œuvre sont référées à un contexte donné et non à ses caractéristiques initiales. L'interactionnisme symbolique⁷³⁴ considère que « *l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la force du système ou de sa culture d'appartenance* »⁷³⁵. Les racines pragmatiques⁷³⁶ de l'interactionnisme symbolique lui font tenir pour acquis que les choses doivent être considérées comme le produit de l'action collective⁷³⁷. De même, ses liens avec l'École de Chicago font que « *le rapport entre individu et société [est envisagé] en tant que processus* »⁷³⁸. La signification des situations⁷³⁹ qui forment la réalité et dans laquelle est immergé l'acteur social influence ses actions ultérieures. Les trois axiomes de base de l'interactionnisme symbolique tels que formulés par Blumer sont les suivants : les individus agissent envers les choses sur la base du sens qu'elles ont pour eux ; la signification de ces choses dérive et émerge de l'interaction avec autrui ;

⁷³³ Renvoie aux travaux de Simmel en Europe et à l'interactionnisme symbolique aux États-Unis.

⁷³⁴ BLUMER Herbert, « Social psychology » in SCHMIDT Justus (dir.), *Man and Society: A Substantive Introduction to the Social Science*, New York, Prentice-Hall, 1937, 805 p., pp. 144 – 198.

⁷³⁵ LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008 (2^{ème} éd.), 249 p., p. 46.

⁷³⁶ MEAD George H., *L'Esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, 434 p. ; DEWEY John, « La réalité comme expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2005, n°9, pp. 83 – 91 ; BENTLEY Arthur, *Inquiry into Inquiries: Essays in Social Theory*, Boston, Beacon Press, 1954, 365 p.

⁷³⁷ BECKER Howard S., « Quelques idées sur l'interaction » in BLANC Alain, PESSIN Alain (dir.), *L'art du terrain : mélanges offerts à Howard S. Becker*, Paris, L'Harmattan, 2004, 346 p., pp. 245 – 255.

⁷³⁸ ABBOTT A., « Le concept de l'ordre social et la sociologie des processus de l'École de Chicago » in GUTH Suzie (dir.), *Modernité de Robert Ezra Park : les concepts de l'École de Chicago*, L'Harmattan, Paris, 2008, 312 p., pp. 117-128, p. 118.

⁷³⁹ Une situation est définie comme « *un ensemble de valeurs et d'attitudes auxquelles l'individu ou le groupe a affaire dans un processus d'activité et par rapport auxquelles cette activités est organisées et son résultat apprécié* » THOMAS William I., ZNANIECKI Florian, *The Polish Peasant in Europe and America. Badger*, Knopf, New York, 1927 (2^{ème} éd.) in LACAZE Lionel, « L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité », *Sociétés*, 2013, vol. 121, n°3, pp. 41 – 52, p. 43.

le sens est traité et modifié par un processus d'interprétation auquel a recours la personne qui a à faire à celles-ci.⁷⁴⁰

Selon l'interactionnisme symbolique, les objets sociaux n'existent que par leur relation mutuelle, c'est ce qui forme le principe de détermination mutuelle. Or l'interaction n'est pas par définition une action solitaire, il s'agit de se concentrer sur l'action collective et sur la façon dont les gens agissent ensemble pour créer une activité qui devient quelque chose à quoi ils ont tous contribué.⁷⁴¹ Ce principe se retrouve au cœur de la philosophie des armées, par exemple l'armée de l'air a longtemps eu comme slogan « Il faut toute une armée pour faire voler nos avions ».

Le principe de symbolisation, en écho au processus de sédimentation⁷⁴², attire l'attention sur l'institutionnalisation du sens ou sur la manière dont les symboles en viennent à être tenus pour acquis et « routinisés »⁷⁴³. La nature processuelle et adaptative de la vie sociale est exprimée au travers du principe d'émergence selon lequel un objet nouveau est susceptible d'émerger à travers l'interaction sociale. Enfin, le principe d'« agentivité » met l'accent sur la nature active et volontariste des acteurs ou sur leur aptitude à l'autodétermination. L'acteur n'est pas un agent passif, cible de contraintes internes comme externes qui conditionneraient son action.

Un des principaux reproches que l'on peut faire à l'interactionnisme est que les ensembles collectifs y sont perçus comme extrêmement mouvants, et la réalité faite de situations plus ou moins stables.

2.2. La typologie scharpfienne des acteurs

Pour l'objet d'étude qui est ici traité, la pertinence d'une approche par le bas telle que celle de l'institutionnalisme centré sur les acteurs de Fritz W. Scharpf permet, il me semble, la meilleure intégration possible entre les différents niveaux d'acteurs (individuels, collectifs) et les institutions en fonction des contextes d'action professionnels. Aux fins d'atteindre cette intégration, il convient d'identifier les acteurs impliqués aux multiples niveaux décisionnels et de considérer les règles

⁷⁴⁰ BLUMER Herbert, *Symbolic Interaction: perspective and method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969, 208 p., p. 2.

⁷⁴¹ BECKER Howard S., « Quelques idées sur l'interaction », *art. cit.*, p. 247.

⁷⁴² BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*

⁷⁴³ Correspond à des comportements qui s'expliquent par les coutumes, les habitudes, les routines. Voir par exemple : MARTIN Clément, PAJON Christophe, « Max Weber, le charisme routinisé et l'armée de l'air. L'éducation charismatique au sein d'une école d'officiers », *art. cit.*

formelles qui contraignent ou potentialisent leurs actions, avant d'analyser leurs préférences et leurs orientations dans le chapitre suivant.

2.2.1. L'institutionnalisme centré sur les acteurs : quelques éléments de compréhension

Parmi les courants de l'analyse des politiques publiques, l'institutionnalisme centré sur les acteurs fait partie de ceux⁷⁴⁴ qui se rattachent à l'école allemande de la *Steuerungstheorie*. Celle-ci propose de penser les interactions entre les sous-systèmes sociaux et se focalise sur les interactions entre le politique et les dynamiques sociales autonomes⁷⁴⁵ selon quatre facteurs essentiels : « [l]es capacités de régulation déployées par les acteurs impliqués, [le] jeu et [l]es stratégies de ces acteurs, [l]es configurations qu'ils forment et enfin [l]es opportunités et contraintes institutionnelles à l'intérieur desquelles ils interviennent »⁷⁴⁶. Résultat d'« une approche “sur mesure” de la problématique de la régulation et de l'auto-organisation dans des sous-ensembles sociaux entiers »⁷⁴⁷, l'institutionnalisme centré sur les acteurs est moins un modèle explicatif qu'une heuristique de recherche.⁷⁴⁸ Il s'agit d'« une tentative de mise en relation entre des approches institutionnalistes, souvent consacrées à l'analyse des rapports public/privé, avec certaines des approches relevant des théories du choix rationnel, et, plus précisément, de la théorie des jeux »⁷⁴⁹. Il se rattache plus au néo-institutionnalisme de Weaver et Rockman⁷⁵⁰ qui s'oppose aux courants behavioristes, structuralistes et systémiques en accordant davantage d'attention aux structures organisationnelles du

⁷⁴⁴ Avec l'analyse néo-corporatiste, les approches en termes de gouvernance associative, l'analyse de réseaux.

⁷⁴⁵ Contrairement à la conception de Niklas Luhmann, fondée sur l'autoréférentialité et l'autopoïèse, d'une différenciation sociale qui déboucherait sur un enfermement des sous-systèmes sociaux et qui remet fondamentalement en cause le rôle du politique qui n'est plus au sommet de la société et que ne peut donc pas la piloter. BRAUN Dietmar, PAPADOPOULOS Yannis, « Niklas Luhmann et la gouvernance », *Politix*, 2001, vol. 3, n°55, pp. 15 – 24.

⁷⁴⁶ GIRAUD Olivier, « La *Steuerungstheorie*. Une approche synthétique de l'action publique contemporaine », *Politix*, 2001, vol. 3, n°55, pp. 85 – 93.

⁷⁴⁷ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 95.

⁷⁴⁸ Il a été développé par Fritz W. Scharpf et Renate Mayntz, analystes comparatistes, pour expliquer la formation et la mise en œuvre de politiques dans les institutions gouvernementales – plus généralement les politiques publiques impliquant une intervention étatique.

⁷⁴⁹ GIRAUD Olivier, « Une école allemande d'analyse des politiques publiques entre traditions étatiques et théoriques », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n°1, pp. 5 – 21, p. 16.

⁷⁵⁰ WEAVER Kent R., ROCKMAN Bert A., *Do Institutions Matter? Government Capabilities in the United States and Abroad*, Washington D. C., The Brookings Institution, 1993, 498 p.

système politique, qu'à celui de March et Olsen, mais il s'en distingue toutefois par plusieurs aspects.

Selon l'approche de Mayntz et Scharpf, les institutions sont limitées aux aspects de régulation et sont considérées « *comme des variables pouvant être dépendantes aussi bien qu'indépendantes* » et sans effet déterminant.⁷⁵¹ En limitant les institutions aux aspects de régulation, l'institutionnalisme centré sur les acteurs permet d'éviter le crypto-déterminisme des approches institutionnalistes. En excluant une large définition qui englobe les normes du comportement adéquat, les éléments cognitifs et symboliques influençant l'action, les pratiques quotidiennes, l'institutionnalisme centré sur les acteurs redonne une certaine latitude d'agir aux acteurs. Surtout, « *l'explication des processus de régulation et d'auto-organisation au niveau macrosocial nécessite quant à elle un concept plus étroit des institutions, permettant de considérer l'action des acteurs comme une variable autonome et d'analyser ainsi des situations où, malgré un cadre institutionnel fondamentalement inchangé, on observe des modifications lourdes de conséquences au niveau de l'action* »⁷⁵². En choisissant de recourir à une conception étroite des institutions (centrée sur les règles) il est nécessaire de faire la distinction entre institutions et acteurs. Si « *les systèmes de règle n'agissent pas, [...] ils peuvent être un élément constitutif des acteurs et modeler des caractéristiques importantes de ceux-ci* »⁷⁵³. Que l'on analyse les structures sans s'intéresser aux acteurs ou que l'on examine l'action des acteurs sans se référer aux structures, les deux voies sont déficientes.⁷⁵⁴ L'institutionnalisme centré sur les acteurs propose de surmonter cette dichotomie en instaurant une double perspective sur les acteurs et les institutions. « *La démarcation explicite, ainsi proposée, entre institutions et action observable, rejoint le débat de longue date sur les rapports entre acteur et système ou structure et agency* »⁷⁵⁵ tout en s'en démarquant en portant davantage sur l'intégration que sur le primat de l'un ou de l'autre. De plus, pour dépasser les tensions entre *agency* (terme associé au libre

⁷⁵¹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 100.

⁷⁵² *Ibid.*, p. 109.

⁷⁵³ *Ibid.*, p. 105.

⁷⁵⁴ ALEXANDER Jeffrey C., « Commentary: Structure, Value, Action », *American Sociological Review*, 1990, vol. 3, n°55, pp. 339 – 345.

⁷⁵⁵ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 102.

arbitre) et le poids des influences sociales sur les acteurs, l'institutionnalisme centré sur les acteurs distingue « règles institutionnelles » et « actions des acteurs réels ». ⁷⁵⁶

Les facteurs institutionnels sont perçus comme un contexte de l'action stimulant, potentialisant ou limitant. Ils ne sont pas programmatiques du comportement des acteurs qui conservent la possibilité de transformer les institutions en détournant leur usage. Autrement dit, les institutions « *peuvent être volontairement modelées et modifiées par l'action d'acteurs identifiables* » ⁷⁵⁷. Ainsi, l'institutionnalisme centré sur les acteurs tient compte de l'agir des individus. Son ouverture en direction de l'analyse des stratégies individuelles peut être rapprochée des courants de pensées qui focalisent leur attention sur l'autonomie stratégique des acteurs ⁷⁵⁸.

2.2.2. Une approche des acteurs selon leurs degrés d'intégration

Dans son approche multiniveaux des politiques publiques, Scharpf déploie plusieurs types d'acteurs caractérisés par leurs orientations, leurs perceptions, leurs préférences, et leurs ressources (*capabilities*). Sans ces ressources, les acteurs ne sont pas en mesure d'avoir une influence sur les *outcomes*, c'est-à-dire sur les résultats, d'une politique publique. Avant toute chose, quelles sont ces catégories d'acteurs ?

2.2.2.1. Les acteurs individuels

Parmi les moyens à la disposition des acteurs individuels, Scharpf évoque les huit valeurs de Lasswell ⁷⁵⁹ comme instruments d'influence des politiques. Cependant leur caractère contingent ne permet pas d'en tirer une théorie généralisable. D'autre part, dans le contexte d'interactions institutionnalisées (*institutionalized interactions*), les éventuelles capacités d'influence des acteurs risquent fortement d'être neutralisées ou supplantées par les compétences ou par un éventuel droit de

⁷⁵⁶ Selon l'institutionnalisme centré sur les acteurs, « *l'action observable des acteurs a toujours une fonction de "cause première" (proximate cause), tandis que le cadre institutionnel représente [...] "la cause seconde" (remote cause) centrale. Entre ces deux pôles, de nombreux facteurs interviennent pour codéterminer les acteurs et leurs orientations, leurs relations et les situations dans lesquelles ils interagissent.* » in *ibid.*, p. 102 – 103.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 101.

⁷⁵⁸ FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, 1997, Points, 422 p.

⁷⁵⁹ LASSWELL Harold, KAPLAN Abraham, *Power and Society: a Framework for Political Inquiry*, New Londres, Routledge, 2013, 334 p.

veto des institutions.⁷⁶⁰ Parallèlement, on sait que les individus peuvent se regrouper « en familles, en réseaux de connaissances moins formels, en foules occasionnelles ou en simples “quasi-groupes”, autrement dit dans des catégories de personnes ayant en commun une caractéristique précise et pertinente pour l'action »⁷⁶¹. Ils sont également en mesure de s'identifier à des organisations de toute sorte, c'est-à-dire aussi bien à des entreprises, qu'à des groupes syndicaux, des partis politiques, des ministères voire même à l'État. Ainsi, ils peuvent agir au nom des intérêts d'une autre personne ou d'un groupe plus large ou d'une organisation.

Malgré le rappel permanent de la prédominance du groupe (le « collectif »), et la sacralisation de la mission, les forces armées se prêtent tout à fait à des analyses soulignant la pluralité des réalités vécues par les individus, et les nuances qui peuvent exister dans les modes de régulation selon les cadres d'activité. L'identification et la caractérisation des acteurs individuels passent pas l'évaluation de leur rôle et de leur comportement selon deux niveaux de lecture micro et macro sociale. C'est en effet dans un environnement contraignant, un système d'action concret que l'individu va adopter et adapter ses stratégies d'action. Ces dernières représentent un répertoire d'options déterminées et témoignent d'un cadre normatif dans lequel se meuvent les individus. À côté de ces règles du jeu, il y a le jeu avec les règles. L'introduction du choix individuel offre la possibilité d'intégrer des orientations qui ne sont pas motivées par les buts collectifs déclarés et assignés par la fonction ou par le rôle endossé. En outre, chaque acteur possède sa propre interprétation, sa traduction, des buts collectifs mais aussi des modalités pratiques légitimes de les atteindre. L'évaluation du résultat d'une action révèle un système de normes qui peut varier d'un individu à l'autre et par une sorte de ricochet d'un échelon organisationnel à l'autre puisque tout acteur collectif (au sens ordinaire du terme) est composé d'une myriade d'acteurs individuels. Une fois cela dit, il convient de préciser les différentes modélisations d'acteurs agrégés (*aggregates*) proposées par Fritz W. Scharpf.

2.2.2.2. Les acteurs composites

Il déploie, en premier lieu, l'idée d'acteurs composites (*composite actors*) qui se forment à partir d'un agrégat d'individus. La notion d'acteurs composites implique

⁷⁶⁰ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actor Play. Actor-Centered Institutionalism in Policy Research*, op. cit., p. 51.

⁷⁶¹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », art. cit., p. 107.

que ceux-ci disposent d'une capacité à agir intentionnellement à un niveau supérieur de celui des individus qui les composent. Cependant, comme seuls les individus sont capables d'intentions, cela signifie que les actions des *composite actors*, même aux échelons les plus élevés, sont les produits d'interactions internes, c'est-à-dire des individus. À partir de là, le même phénomène peut être analysé selon deux perspectives : soit de l'extérieur, avec un acteur composite doté de ressources et de capacités à employer ces ressources dans des actions stratégiques ; soit de l'intérieur, comme une structure dotée d'intentions au sein de laquelle les individus interagissent pour produire des actions attribuées à l'acteur composite. Pour Scharpf, faire le choix d'utiliser l'outil des *composite actors* doit être orienté par l'objet de l'analyse. Il s'agit de faciliter la tâche du chercheur dans ses tentatives d'explication et de prédication des résultats d'une politique publique selon les termes d'une théorie de l'acteur.⁷⁶² Pour ce faire, plusieurs catégories d'acteurs composites sont déclinées par l'auteur.

Il est courant de trouver des modèles qui usent de catégories « agrégées » pour décrire les actions parallèles d'individus qui partagent des préférences. Ces catégories sont donc vues comme la somme d'individualités et ne sont justifiées que par l'existence de similarités empiriquement tangibles parmi des choix individuels.⁷⁶³ Mais le lien entre le niveau micro des individus et le niveau macro des institutions est bien plus complexe qu'une simple agrégation, auquel cas seuls les acteurs individuels seraient finalement pris en compte dans l'analyse. Les variations d'intégration entre les acteurs composites ont amené Fritz Scharpf à proposer une distinction entre des acteurs collectifs (*collective actors*) et des acteurs corporatifs (*corporate actors*).

2.2.2.2.1 Les acteurs collectifs

Les acteurs collectifs peuvent être caractérisés selon deux traits principaux. La première concerne les ressources d'action soit qui sont détenues et contrôlées individuellement par les membres, soit qui ont été collectivisées et sont contrôlées au

⁷⁶² Scharpf reconnaît que la grille d'analyse qu'il développe peut légitimement être critiquée et que « *the viability of actor-centered institutionalism as an empirical research program depends crucially on the assumption that the « architecture of complexity » (Simon, 1962) of real-world interactions will allow us to treat larger units as actors whose choices may be explained in terms of factors defined at the level of the larger unit* » in *ibid.*, p. 52.

⁷⁶³ Par exemple : la « fuite des capitaux » lors d'une discussion sur la législation des taxes ou le « vote agricole » comme effecteur dans les élections présidentielles américaines.

niveau de l'acteur collectif. La seconde, c'est qu'ils ne sont pas autonomes dans le choix des préférences qui guident leurs actions mais qu'ils dépendent et sont guidés par les préférences de leurs membres. De plus, ils sont peu ou faiblement organisés – notamment si on les compare aux *corporate actors*. Leurs stratégies d'actions sont déterminées en fonction de leurs résultats et de l'évaluation de leur utilité par chacun des membres constitutifs. La typologie des acteurs collectifs dessinée par Scharpf comprend ainsi les coalitions (*coalitions*)⁷⁶⁴, les mouvements (*movements*), les clubs (*clubs*) et les associations (*associations*).

Les coalitions sont définies comme des arrangements semi-permanents entre des acteurs qui poursuivent des objectifs distincts mais qui, dans l'ensemble, sont convergents ou compatibles. Les acteurs utilisent leurs ressources d'action propres (séparées) dans des stratégies coordonnées. Bien que l'effet conjoint de l'action concertée soit activement recherché, l'évaluation des stratégies communes est orientée vers l'utilité individuelle de chacun des acteurs impliqués. En principe, les coalitions doivent donc agir par accord, et ne pourront se mettre d'accord que sur des stratégies qui sont perçues comme favorisant l'intérêt personnel distinct de tous les membres en même temps. Néanmoins, les avantages à long terme de l'appartenance à une coalition donnée peuvent faciliter l'acceptation de décisions individuelles qui, considérées isolément, ne sont pas attrayantes pour certains membres. Dans tous les cas, cependant, bien que les lignes d'action soient choisies par la coalition dans son ensemble, leur mise en œuvre effective dépendra des décisions prises individuellement puisque les ressources d'action critiques sont détenues par les membres de la coalition individuellement.

Les mouvements dépendent également entièrement de la coopération volontaire de leurs membres, mais diffèrent des coalitions sur deux points importants. Premièrement, leurs membres sont généralement si nombreux et si dispersés que la coordination par accord négocié ou même par vote peut être une impossibilité pratique. Deuxièmement, les membres d'un mouvement partagent généralement un engagement moral ou idéologique envers un objectif collectif qui peut être poursuivi même au prix de grands sacrifices pour les membres individuels. Cependant, comme

⁷⁶⁴ On retrouve dans le concept de coalition développé par Scharpf des similitudes avec les coalitions de cause ou d'intérêt développées par Paul Sabatier comme par exemple leur définition : « des acteurs issus d'organisations gouvernementales et privées variées ».

dans les coalitions, il n'y a pas de structure de direction institutionnalisée, et bien qu'un haut degré de consensus puisse être atteint par le biais d'un débat public sur les différentes possibilités d'action, les ressources d'action essentielles – en particulier la participation physique active à l'action collective – restent sous le contrôle des individus. Il en résulte que les mouvements peuvent être capables de se coordonner sur des stratégies relativement simples et directes, mais qu'ils sont désavantagés lorsqu'ils sont confrontés à un adversaire doté d'une plus grande flexibilité stratégique.

Les clubs partagent certaines des caractéristiques des coalitions, mais bénéficient également des avantages des ressources d'action collectivisées. D'une part, les membres d'un club, comme ceux d'une coalition, sont supposés être motivés par l'intérêt personnel et évaluer les actions du club en ces termes. De plus, l'adhésion est volontaire et la sortie n'est généralement pas associée à des coûts élevés. D'autre part, l'adhésion implique généralement des contributions régulières à une réserve de ressources collectives, et peut également impliquer une dépendance à l'égard des services du personnel pour la fourniture des biens du club. Le complément nécessaire est une structure de décision formalisée, dans laquelle la compétence de décider de l'utilisation de ces ressources collectivisées est transférée des membres agissant individuellement vers des processus de décision collectifs.⁷⁶⁵

Les associations, enfin, sont intégrées dans les deux dimensions. Les ressources d'action critiques sont détenues collectivement, et les choix sont évalués en fonction de préférences définies au niveau de l'acteur collectif. Ces dernières peuvent inclure une préférence pour l'influence et pour le contrôle du comportement des membres. L'adhésion peut être volontaire ou obligatoire (comme c'est le cas pour certaines organisations professionnelles dites « corporatistes »). Néanmoins, les associations sont normativement définies comme des organisations ascendantes destinées à servir les préférences de leurs membres, identifiés comme étant dans la position de commanditaires avec les *leaders* qui représentent les commandités⁷⁶⁶. Dans cet esprit, non seulement les dirigeants sont censés être directement ou

⁷⁶⁵ Les exemples caractéristiques sont les organisations d'intérêt privé ainsi que les organisations internationales à caractère de service (par exemple, l'OCDE) avec un « secrétariat » et un budget central à partir duquel les actions qui sont effectivement entreprises sont financées.

⁷⁶⁶ Selon la terminologie des théories économiques du « principal-agent » on parlera de « principal » pour les premiers et d'« agent » pour les seconds.

indirectement responsables devant les membres, mais les préférences des membres, lorsqu'elles sont exprimées, sont censées l'emporter sur celles des dirigeants. Cependant, la plupart des ressources d'action sont détenues par l'association en tant que telle, et le contrôle *de facto* de leur déploiement incombe aux dirigeants.

Pour chacune de ces organisations l'approche est *bottom-up*. Autrement dit, elles servent les préférences et les intérêts de leurs membres. Ce qui distingue ces acteurs collectifs les uns des autres, c'est leur degré d'indépendance par rapport à leurs membres. Par exemple, si les coalitions forment les acteurs les moins hiérarchisés, les associations sont, quant à elles, marquées par l'apparition d'une gestion commune des ressources et une approche *top-down* de la production des orientations.

2.2.2.2.2 Les acteurs corporatifs

« Un acteur corporatif est un groupe organisé de façon formelle, majoritaire dans son sous-ensemble social, capable d'action, et disposant pour agir de ressources centralisées (c'est-à-dire qui ne sont plus disponibles au niveau individuel des membres) dont l'utilisation est déterminée soit par la voie hiérarchique (par exemple dans les entreprises ou les administrations), soit à la majorité (dans les partis ou les associations) »⁷⁶⁷. Les acteurs corporatifs sont donc, par contraste avec les acteurs collectifs, des organisations typiquement *top-down*, sous contrôle d'un détenteur (*owner*) ou d'un *leader* hiérarchique représentant les membres. Partant de là, il semble possible de caractériser l'armée de l'air comme un acteur corporatif, c'est-à-dire comme une organisation organisée hiérarchiquement avec un dirigeant, le chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMA). Ces acteurs corporatifs disposent d'une plus grande autonomie à l'égard des bénéficiaires de leurs activités (soit leurs membres) ; il est vrai que l'on demande rarement leur avis aux subordonnés pour ce qui est des orientations prises par l'organisation « armée de l'air ».

Les acteurs corporatifs sont constitués par des règles institutionnelles. Il est même fréquent qu'ils soient créés par une décision de l'État ce qui leur confère du même coup, une mission et des compétences.⁷⁶⁸ Cette caractéristique n'est pas

⁷⁶⁷ Selon la définition de Coleman reprise par Scharpf et Mayntz in MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 105.

⁷⁶⁸ Voir notamment JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française. Conséquences sur l'autorité*, *op. cit.*, pp. 41 – 42.

étrangère à l'armée de l'air qui se voit attribuer des missions et des moyens au travers des contrats opérationnels du *Livre blanc* et de la répartition des budgets par la *Loi de programmation militaire* – au même titre que l'ensemble des composantes et du ministère des Armées de manière générale. Conséquemment, les activités de ces acteurs devraient être exercées par des agents dont les préférences sont censées être neutralisées par contrat de travail. Il serait néanmoins régressif de considérer les militaires, et plus particulièrement les aviateurs, comme des agents homogènes et déterminés, sans aucune marge de liberté d'action.

Les acteurs corporatifs n'ont pas le monopole de l'agir. Il arrive en effet que des individus, au niveau microsocial contribuent de façon décisive à l'orientation de l'action. Parfois même, les choix de stratégies des acteurs corporatifs peuvent s'expliquer par l'action, qui n'est pas déterminée par les institutions, d'individus en leur qualité de membres, de titulaires d'une fonction ou de représentants. À partir de là, considérant l'armée de l'air comme un acteur corporatif à la tête duquel sont placés majoritairement des individus issus du segment du personnel navigant⁷⁶⁹, l'institutionnalisme centré sur les acteurs nous offre une nouvelle grille d'interprétation des choix stratégiques qui ont pu être pris par cet « acteur corporatif armée de l'air ».

Reprenons l'exemple de la décision d'introduire des drones armés dans le système de forces français. Pour rappel, dans l'un de ses rapports datant de 2020 la Cour des comptes épingle « *une prise en compte tardive et hésitante* » des drones militaires aériens, et une politique d'acquisition qui accuse « *un retard déjà important et difficile à combler* ». Au-delà des explications avancées par les armées, les auteurs du rapport soulignent « *des causes plus profondes et cumulatives* » parmi lesquelles « *des résistances d'ordre culturel, en particulier au sein de l'armée de l'air, dans la mesure où les drones bousculent les équilibres actuels qui placent le pilote au cœur du dispositif aérien* ». ⁷⁷⁰ Plusieurs choses me semblent ici essentielles. Alors que l'on pourrait attendre des décideurs de l'armée de l'air, essentiellement issus du groupe du personnel navigant, que leurs comportements décisionnels soient en adéquation avec

⁷⁶⁹ Pour rappel, en 2018, 72% des officiers généraux sont issus du segment du personnel navigant (79,7% en 2015 ; 78,1% en 2012). Voir « Chapitre 3/2.2.2.2 L'omniprésence des pilotes au sommet de la pyramide : quelques données statistiques ».

⁷⁷⁰ Cour des comptes, *Le rapport public annuel 2020, rap. cit.*, p. 163 et suiv.

les besoins opérationnels du système de forces français⁷⁷¹, il apparaît que ces derniers n'auraient pas agi en tant qu'agents au service des intérêts de l'acteur corporatif qu'ils sont supposés servir (l'armée de l'air dans sa globalité). On peut supposer qu'en œuvrant pour ralentir l'entrée des drones dans les forces, le segment des pilotes souhaitait protéger le primat de l'aéronef habité pour garantir leur domination bourdieusienne au sein de l'acteur corporatif « armée de l'air ». Or les choix stratégiques des acteurs corporatifs sont censés être dissociés des préférences des membres⁷⁷² ainsi que de celles des bureaucrates à leur tête.⁷⁷³ Il est attendu des individus qu'ils suivent les règles adoptées par les pouvoirs centraux ainsi que les directives hiérarchiques.

L'institutionnalisme centré sur les acteurs résout cette aporie par une première idée qui veut que « *les acteurs individuels et corporatifs (organisations) sont liés par une relation d'inclusion : tous les acteurs corporatifs ont pour membres des acteurs individuels* »⁷⁷⁴. Puis par le fait que les *corporate actors* peuvent atteindre des identités (*corporate identity*), des buts et des ressources autonomes par rapport aux intérêts et aux préférences des populations qu'ils sont supposés servir⁷⁷⁵. Ainsi les supposés agents disposent d'une autonomie à l'égard de l'acteur collectif pour garantir leurs intérêts et leurs ressources. Cela est encore plus flagrant si on le met en relation avec les démonstrations de la première partie sur le discours identitaire de l'armée de l'air qui est largement dominé par la figure des pilotes et les enjeux de systèmes d'armes hautement technologiques. En sanctuarisant cette image, le segment dominant crée une identité corporative qui se veut homogénéisante à l'échelle de l'acteur composite. Par itération, les intérêts et les ressources de l'armée de l'air tendent à se superposer à ceux des individus à sa tête. Une autre conjecture peut également être faite à l'égard

⁷⁷¹ Il ne fait pas de doute que l'acquisition de tels matériels était inévitable – *a minima* dans un souci, pour la France, du maintien de son rang parmi les puissances armées.

⁷⁷² Selon l'institutionnalisme centré sur les acteurs, même si ses membres ne sont pas activement impliqués dans la définition des façons de procéder de l'acteur corporatif, ils détiennent le pouvoir de choisir et de remplacer leurs représentants. Cette caractéristique de l'acteur corporatif n'est pas applicable au cas des armées françaises.

⁷⁷³ MARCH James G., SIMON Herbert A., *Organizations*, New York, John Wiley, 1958, 262 p.

⁷⁷⁴ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 106.

⁷⁷⁵ D'un point de vue positif cela assure un certain degré d'efficacité (*effectiveness and efficiency*) ; d'un point de vue négatif la domination du monde moderne par des acteurs corporatifs énormes, puissants et souvent irresponsables constitue une vision cauchemardesque pour la théorie sociale et politique normative. COLEMAN James S., *Power and the Structure of Society*, New York, W. W. Norton, 1974, 112 p. ; COLEMAN James S., *Individual Interests and Collective Action*, Cambridge, Cambridge University, 1986, 384 p.

du segment du personnel navigant à le considérer comme une coalition, c'est-à-dire comme un acteur collectif, intégré au sein d'un acteur corporatif.

Parallèlement, les acteurs individuels peuvent adapter leurs stratégies en fonction de leur niveau décisionnel et/ou d'interaction où ils se trouvent. Typiquement, si le segment dominant de l'armée de l'air agit dans des buts de préservation de ses intérêts et de ses ressources, à l'échelle supérieure, c'est-à-dire au niveau interarmées, les stratégies des individus le composant peuvent évoluer. Parmi les officiers supérieurs de l'armée de l'air interviewés la majeure partie d'entre eux a ont passé une partie de leurs carrières en états-majors de l'armée de l'air et interarmées. Au sein de cette population tous m'ont indiqué, d'une façon plus ou moins subtile, que dans un contexte professionnel difficile (l'interarmées) l'important était d'être capable de défendre l'armée de l'air et ses intérêts en restant soudés (entre aviateurs) car, toutes composantes confondues, chacun à tendance à défendre les intérêts de son armée et de ce qu'elle peut apporter à une opération.⁷⁷⁶ J'aborderai les enjeux politiques et stratégiques qui sous-tendent ces questions plus tard. Pour le moment, l'institutionnalisme centré sur les acteurs explique ce phénomène, entre autres, par les variations d'identification observables des acteurs aux unités de référence au sein desquelles ils évoluent. Je reviendrai un peu plus loin sur ce concept d'unité de référence.

Cette analyse de l'intrication et de la superposition des acteurs est rendue possible par l'approche scharpfienne grâce à sa perspective multiscalaire des niveaux d'action des acteurs, à sa souplesse heuristique mais également par le fait que la distinction entre acteurs collectifs et acteurs corporatifs est de caractère analytique et que les formes intermédiaires sont assez fréquentes,⁷⁷⁷ sans oublier que les individus

⁷⁷⁶ Pour n'en citer que deux : « Quand on est en environnement interarmées il y a une tendance évidente... et je pense à tous les niveaux, du niveau tactique jusqu'au niveau stratégique voire politique, à défendre l'intérêt de notre armée et qu'est-ce qu'on peut apporter dans une opération. » entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019 ; « Ce qui est important, là-dedans, déjà c'est d'une part quand on traite un sujet nous en tant qu'aviateur c'est bien de connaître la politique de l'armée de l'air sur le sujet, s'il y en a une, et de la défendre, ça c'est le premier point. [...] On s'intégrera plutôt bien en interarmées mais il ne faut pas être naïf, le milieu interarmées c'est un milieu qui est très dur, qui est très dur... Il faut être capable de se défendre, de défendre nos intérêts et pour ça il faut être soudé. C'est pour cela qu'il ne faut surtout pas critiquer la politique de l'armée de l'air devant les autres. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 octobre 2018.

⁷⁷⁷ Concernant les effets combinatoires des structures voir SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 57 – 58.

sont en mesure d'endosser différents rôles simultanément et que des conflits peuvent naître de leur confrontation.

L'analyse de l'action stratégique des acteurs collectifs ne peut se permettre de négliger les processus qui se déroulent au niveau microsocial.⁷⁷⁸ En effet, les processus internes aux organisations sont des déterminants importants dans la perception des situations et des choix stratégiques de ces dernières. Il est préférable donc de les inclure dans l'analyse chaque fois que les facteurs institutionnels et que le contexte de situation ne suffisent pas à expliquer le comportement apparent d'un acteur corporatif. Dans le cadre de mon objet d'étude on peut faire l'hypothèse que l'existence et la formation de segments, donc d'identités partagées et organisées, forment de tels processus internes.⁷⁷⁹ Ainsi, ce phénomène de segmentation de la profession peut être considéré comme un facteur déterminant à la fois dans l'analyse de la production du cadre institutionnel mais également dans les perceptions et dans les choix stratégiques de l'organisation⁷⁸⁰ – ici l'armée de l'air.

⁷⁷⁸ Dans le cas où de tels processus sont négligés c'est plus pour une raison pragmatique qu'autre chose. En effet, la complexité de nombreux processus ne peut être réduite à des proportions gérables que si l'on se concentre sur le comportement d'acteurs collectifs – en l'occurrence corporatifs.

⁷⁷⁹ Cela étant dit, et selon la sociologie des acteurs de l'armée de l'air effectuée en première partie (segmentation, hiérarchie symbolique, etc.), il semble aussi cohérent de poser comme hypothèse que le segment du personnel navigant peut être considéré comme un acteur corporatif dans le contexte institutionnel du sous-ensemble social de l'armée de l'air, ou encore que l'armée de l'air (en tant que largement représentée par ledit segment) peut être envisagée, à son tour, comme un acteur corporatif dans le contexte institutionnel interarmées qui devient alors une autre unité sociale de référence. En effet, tout comme il est difficilement acceptable de transformer une agrégation de segments en une identité collective homogène, « *les organisations [c'est-à-dire les acteurs corporatifs] sont le plus souvent des coalitions de groupes ayant des intérêts, des perceptions et des potentiels d'influence différents* ». Sans compter que « *les individus agissant pour le compte d'une organisation disposent presque toujours d'une certaine latitude d'action [...] notamment parce qu'aucune organisation ne dispose de stratégies prédéfinies pour toutes les situations auxquelles elle est confrontée. De ce fait, l'issue de négociations peut être différente selon la personne qui représente l'organisation, selon qu'il s'agit d'un membre de l'encadrement, disposant d'une grande autonomie d'action et autorisé à engager et à discipline l'organisation, ou par exemple, d'un spécialiste de rang hiérarchique moins élevé* ». MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 106.

⁷⁸⁰ Je me permets de préciser à nouveau ici que les acteurs corporatifs sont bien, selon les propos de Fritz W. Scharpf des *organisations*.

Conclusions de chapitre

La professionnalisation des armées engage leur recomposition dynamique entre un statut d'organisation et/ou d'institution. Les changements organisationnels sont les conséquences de différentes évolutions (techniques, missions, etc.) qui peuvent être entendues comme des variables indépendantes. À l'échelle de l'organisation, la multiplication de ces transformations provoque une simplification à visée pragmatique qui ne reflète pas la diversité de pratiques de travail, de compétence, de qualifications, ou encore de spécialités existantes.

Les institutions comptent dans la structuration du comportement des acteurs (effectivité dans la neutralisation de certains comportements ou de certaines stratégies) qui les intègrent par choix (coconstruction). Les normes et les process sont la concrétisation, la mise en acte de valeurs (qui sont elles-mêmes des institutions puisque définies en tant que ce qui est valorisé/valorisable ou non).

De la typologie des acteurs scharpfien on retiendra surtout les acteurs composites et, dans une certaine mesure, les acteurs individuels en ce qu'ils peuvent avoir une influence déterminante sur les orientations des acteurs collectifs de par la place ou le rôle qu'ils y occupent. De surcroît, il est apparu assez clairement au cours du chapitre que les stratégies des acteurs, partant leurs comportements, sont influencés pour partie par leurs positionnements au sein d'ensembles plus larges qui impliquent de multiples acteurs (composites et individuels), ce que Scharpf appelle des constellations.

La nécessité d'une perspective multiniveaux et interactionnelle « *dans laquelle le cadre institutionnel influence l'action des organisations, ces dernières créant à leur tour le cadre institutionnel déterminant l'action de leurs membres* »⁷⁸¹ est assez limpide. Suivant cette dynamique, je m'astreindrai à articuler l'ensemble des variables fournies par l'institutionnalisme centré sur les acteurs pour une analyse des comportements décisionnels des acteurs.

⁷⁸¹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 100.

CHAPITRE 5 : LES FACTEURS DE REGULATION ET LEURS (RE)INTERPRETATION PAR LES ACTEURS

L'une des difficultés majeures avec les approches centrées sur les acteurs, c'est leur propension à offrir des explications fondées sur leurs intentions subjectives. Les causes et les effets attendus des actions y sont resitués dans le contexte de l'image que se fait l'acteur du monde. Les actions ne sont pas motivées par les intérêts objectifs (au sens de la rationalité instrumentale) des acteurs mais par leurs préférences subjectives, objets de variations. Pour reconstruire les subjectivités, Fritz W. Scharpf propose des hypothèses fondées sur les approches institutionnelles simplifiées grâce à la décomposition de la notion complexe d'orientation de l'action (*action orientation*). Cette action y est alors divisée en ses composants les plus simples, dès lors plus faciles à identifier soit comme détermination institutionnelle soit comme indicateurs empiriquement observables.⁷⁸² Après avoir proposé une modélisation des différents types d'acteurs, Scharpf propose de décomposer les variables qui pèsent sur leurs processus décisionnels des acteurs.⁷⁸³ Il propose deux genres de facteurs : ceux qu'il qualifie d'institutionnels et ceux identifiés comme non-institutionnels. L'enjeu de cette grille de lecture est de réussir à discriminer les variables qui influencent les actions observables des acteurs.

Ce chapitre reviendra principalement sur les facteurs de régulation du comportement des acteurs, c'est-à-dire les « *règles formelles* » scharpfienne de la constellation⁷⁸⁴ interarmées (section 1). Il sera également l'occasion de souligner, premièrement l'intrication des acteurs et des institutions, et deuxièmement, l'idée que les différents acteurs (individuels et corporatifs) disposent d'une certaine latitude pour interpréter et pour (ré)interpréter des ensembles normatifs communs. En effet, les acteurs appliquent dans le cadre de constellations des normes institutionnelles, mais ces modèles leur appartiennent et dépendant (dans notre cas) de leur armée d'appartenance. Il est indéniable que, dans le cas de la France, la planification et la

⁷⁸² SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 60 – 66.

⁷⁸³ Voir annexe 9 « Extraits d'entretien », p. 423.

⁷⁸⁴ Pour rappel, une constellation représente ce que l'on sait des acteurs impliqués, décrit les joueurs, leurs capacités, leurs perceptions et leurs évaluations des résultats, leurs préférences (normes, intérêts, identité, orientations issues de l'action).

conduite des opérations militaires se fait en interarmées, autrement dit avec la participation de l'ensemble des composantes. Il est néanmoins évident que chacune des armées n'est pas sollicitée au même degré en fonction des théâtres d'opérations. Par exemple, pour l'opération *Barkhane*, le dispositif est essentiellement terrestre et aérien mais la marine nationale est également mise à contribution pour le soutien logistique (transport et fret maritimes) ainsi que pour certains aspects des missions de renseignement.

Les variables indépendantes telles que les unités de références, les rôles sociaux des acteurs individuels, ainsi que certaines orientations cognitives des dimensions de l'action, seront également traitées (section 2). Le pari méthodologique repose sur une sorte de conversion des éléments sociologiques constitutifs de l'identité de l'aviateur en des éléments explicatifs des comportements décisionnels. Les interprétations dont il sera question dans le présent chapitre viendront éclairer les données issues du terrain selon les facteurs institutionnels tels que définis par Scharpf.

1. Les normes institutionnelles ou « règles formelles » scharpfiennes et leurs espaces d'interprétation par les acteurs

Selon l'approche développée par Scharpf et Mayntz, le terme d'institutions est utilisé pour faire référence à un système de règles⁷⁸⁵ qui structure et qui régule le cours de l'action que les acteurs peuvent choisir. Cette définition inclut aussi bien les règles formelles (comme les lois) mais également informelles, autrement dit les normes sociales respectées par les acteurs et dont la violation peut être sanctionnée par une désapprobation sociale, par une perte de réputation, par un ostracisme, etc. Les institutions sont, selon cette deuxième acception, la mise en acte des valeurs auxquelles les acteurs croient.⁷⁸⁶ Elles forment une connaissance commune qui oriente les actions des acteurs ; elles influencent de manière décisive leurs comportements décisionnels en pesant sur les facteurs d'explication de ces

⁷⁸⁵ Les auteurs parlent des facteurs institutionnels comme d'un « *contexte de l'action* » in MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 100.

⁷⁸⁶ La coconstruction acteurs/institutions a complexifié les tentatives d'éclatement des variables aux fins d'un exposé le plus clair et le plus complet possible. Ainsi, la nomenclature des indicateurs présentée au cours de ce chapitre est le produit de choix arbitraires de ma part mais qui, je l'espère, en rendront la lecture et la compréhension plus aisée.

comportements (orientations, ressources, constellations, modes d'interaction).⁷⁸⁷ Lorsque le chercheur dispose d'une bonne connaissance du cadre institutionnel au sein duquel se déroulent les interactions, cela lui permet d'avoir une bonne idée des acteurs impliqués, de leurs options, de leurs perceptions et de leurs préférences.⁷⁸⁸ « *Le cadre institutionnel, définissant les règles que l'on doit soi-même respecter et que l'on souhaite que les autres respectent, est un élément constitutif des acteurs et des constellations d'acteurs ; il structure leur accès aux ressources nécessaires à l'action, influence leurs orientations et modèle des aspects importants des situations auxquelles chaque acteur est confronté* »⁷⁸⁹. Pour le cas dont il est question ici, les forces armées françaises, Pascal Vennesson l'a ainsi formulé : « *les filtres institutionnels structurent la lutte pour le pouvoir au sein des armées et affectent la division du travail militaire* »⁷⁹⁰. Les prochains développements détailleront les éléments de régulation du comportement des acteurs dans un premier temps, avec les règles formelles et avec leur interprétation par les acteurs, puis dans un second temps les attentes normatives et leur caractérisation par variables indépendantes.

1.1. Normalisation et formalisation des savoir-faire (procédures) et des savoir-être (comportements)

Effectuer une classification différentielle des contenus possibles de la régulation est une tâche extrêmement complexe. Pourtant les paramètres institutionnels (*institutional settings*) représentent le cadre général dans lequel s'inscrivent les constellations d'acteurs. Ils prédisposent au développement de certains schémas d'interaction, formels et informels. Surtout, les règles institutionnelles qui sont définies, appliquées et approuvées, offrent une fiabilité dans les attentes mutuelles des acteurs et rendent ainsi l'action sociale possible.

« Dans le cadre de la régulation institutionnelle des procédures, des motifs d'interactions entre certains acteurs sont définis et des arènes sont créées dans lesquelles des acteurs donnés se réunissent pour discuter ou décider de thèmes spécifiques, tout en étant subordonnés à des

⁷⁸⁷ Voir annexe 10 « Schéma simplifié des variables qui composent les acteurs et qui influencent les processus décisionnels », p. 426.

⁷⁸⁸ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 41.

⁷⁸⁹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », art. cit., p. 104.

⁷⁹⁰ VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air*, op. cit., p. 31.

règles de décision déterminées. En définissant les tâches et les relations entre les acteurs, la régulation institutionnelle crée des structures de division du travail qui peuvent aussi être décrites par les concepts de la différenciation sociale^[791] »⁷⁹².

Selon l'approche simplificatrice de l'institutionnalisme centré sur les acteurs des contenus formels de la régulation, il faut distinguer trois types de règles qui « *limitent, potentialisent, stimulent* » les actions des acteurs.⁷⁹³

1.1.1. Les doctrines et les textes réglementaires

Les premières sont les règles qui définissent les normes matérielles de comportement et les procédures formelles dans des situations données. La nature bureaucratique de la majorité des acteurs, ou de l'environnement dans lequel ils évoluent, suppose une définition formelle de leur rôle. Ceci est également vrai pour les acteurs corporatifs qui ont pour origine un acte fondateur fixant leur mission. Les protocoles, les arrangements administratifs, les organigrammes et les fiches de postes produisent des systèmes d'obligations réciproques entre les acteurs. Les structures de conception ou les formes organiques, les buts, forgent les rôles des acteurs et produisent des attentes quant à leurs actions. Cela est valable à l'échelle des administrations mais également au niveau d'intervention des acteurs individuels qui doivent répondre à ces obligations que représente la poursuite des buts de l'interarmées.

Pour les armées françaises, l'interopérabilité et le contexte opérationnel contemporain de la multiplication des engagements de la France – notamment dans des coalitions alliées – sont deux phénomènes qui rendent nécessaire une standardisation de tout un ensemble de règles formelles et formalisées. Ainsi les armées ont construit un *corpus* de textes dont certains sont valables pour l'ensemble des composantes comme les « PIA » pour « publications interarmées » ou les « TTA » pour « textes toutes armées », que l'on retrouve par exemple pour les

⁷⁹¹ La théorie de la différenciation met l'accent à la fois sur un aspect important pour la description des structures sectorielles et des constellations d'acteurs (la division du travail) et sur une composante importante (fonctionnelle) de l'orientation de l'action.

⁷⁹² MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 104.

⁷⁹³ Il faut entendre par là que les trois types de règles (normes matérielles de comportements et procédures formelles ; règles institutionnelles d'accès à des groupes et/ou à des ressources ; relations de dominance) peuvent limiter, potentialiser ou stimuler (l'un ou l'autre, l'un et l'autre) les actions des acteurs.

mesures de sécurité à appliquer lors d'instructions et d'entraînements au tir, et dont d'autres sont spécifiques à certaines armes comme la production *ABC 34.101* qui se trouve être un manuel d'emploi du groupement tactique interarmes à dominante blindée (GTIA BLD). Ce *corpus* doctrinal est composé de plusieurs dizaines de documents régulièrement mises à jour en fonction de l'évolution des armements ou des théâtres d'opérations. Ces publications sont issues de travaux d'état-major. Dans le cas de l'armée de terre on retrouve le CDEC, Centre de doctrine et d'enseignement du commandement, basé sur le site parisien de l'École militaire. Il s'agit de l'organisme « *référence de la doctrine d'emploi de l'armée de terre, garant de l'enseignement militaire supérieur Terre et vecteur de rayonnement, sa finalité générale est l'animation de la pensée militaire au profit de l'efficacité opérationnelle des forces terrestre* »⁷⁹⁴. Il n'existe pas d'équivalent dans l'armée de l'air dont les travaux doctrinaux sont en réalité dispersés entre différentes unités. En revanche le Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation supervise l'ensemble de la communauté doctrinale militaire française et met en œuvre un « *sous-domaine opérations aériennes et espace* ».

La grille analytique de l'institutionnalisme centré sur les acteurs précise que ces règles peuvent être issues de conditions d'action antérieures. Or chez les militaires, il existe des unités dédiées aux « retours d'expériences » ou « RETEX » en langage indigène. Les travaux menés par ce type de bureaux ont pour objectif de tirer les leçons des échecs ou des réussites des missions menées par les forces françaises pour établir de nouvelles procédures qui soient les plus efficaces possibles dans le contexte des opérations.

Point besoin de détailler l'appareil doctrinal français⁷⁹⁵ pour comprendre que l'ensemble des procédures est formalisé. En effet, dans ces documents, on retrouve des « *généralités* », des « *conduites à tenir* », des « *interdictions d'emploi* », des cadres, des principes et des modalités d'emploi, ou encore des développements sur les missions, parfois extrêmement précis de type « *mener un raid blindé* » pour

⁷⁹⁴ Centre de doctrine et d'enseignement du commandement, « Missions » [en ligne], 10 février 2021. Disponible sur <https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/index.php/fr/sidebar-missions> consulté le 10 mai 2021.

⁷⁹⁵ Pour le lecteur qui souhaiterait en savoir plus sur l'architecture doctrinale des armées françaises voir : <https://www.cicde.defense.gouv.fr>, https://www.cicde.defense.gouv.fr/images/documentation/architecture/20210315_PIA-FR.pdf, https://www.cicde.defense.gouv.fr/images/documentation/architecture/20201221_DIA-FR.pdf.

l'exemple. Il est ici essentiellement question de procédures valables pour le « domaine 3 » des opérations, mais elles ont leurs pendants dans l'ensemble des domaines du Ministère : « 1. Personnel » (ressources humaines), « 2. Renseignement », « 4. Soutien », « 5. Planification », « 6. Systèmes d'information et de communication », « 7. Prépa-OPS », « 8. Budgets et finances », « 9. Influence ». Si l'on ajoute à cela le fait qu'au quotidien il existe, comme pour d'autres administrations, une myriade de processus formalisés, de règles de correspondance, ainsi que de comportements formels à adopter, on ne peut qu'adhérer à la transposition de cet ensemble, de ce *corpus*, vers les « règles formelles » scharpfiennes qui tendent à permettre, à interdire ou à contraindre les acteurs sous conditions spécifiques.

Pour chaque contexte opérationnel, il existe un ensemble de règles qui détermine en partie les actions des acteurs. Dans le cas d'une action d'ouverture du feu, que ce soit pour un aviateur ou pour tout autre militaire, la décision est cantonnée à un tryptique constitué des *ROE (Rules of Engagement)* ou « règles d'engagement », de la *PID (Positive Identification)* ou « identification positive » (discrimination population civile/combattants, amis/ennemis), et de l'évaluation des *CDE (Collateral Damages Effects)*, c'est-à-dire des dommages collatéraux.

Je l'évoquais précédemment, aujourd'hui les forces françaises évoluent la majeure partie du temps dans un environnement interalliés. Ces engagements, notamment avec l'OTAN, ont eu pour conséquence de standardiser les procédures et même les armements⁷⁹⁶. L'objectif étant de définir des procédures opérationnelles et administratives communes pour permettre les interactions entre les armées de différentes nations. Typiquement les domaines doctrinaux qui viennent d'être détaillés existent aussi dans les « *Joint* » des états-majors interalliés avec par exemple le « *J1* » pour le personnel ou le « *J8* » pour les budgets et les financements. Le terme de *Joint* est également utilisé dans les états-majors opératifs français comme à Gao. Leur déclinaison au niveau tactique se fait sous le terme de « *Staff* » avec les dénominations telles que « *S2* » en charge du renseignement dans les postes avancés déployés sur les théâtres, le « *S9* », etc. De même, pour les *ROE*, *CDE* et la *PID* qui conditionnent pour partie les règles d'ouverture du feu, ils sont déterminés pour

⁷⁹⁶ Les munitions des fusils *FAMAS* et *HK-416* sont normalisées aux dimensions 5,56 X 45 mm selon le STANAG 4172 (*Standardization Agreement*) otanien.

l'ensemble du théâtre. Ils peuvent néanmoins faire l'objet de différences d'interprétation selon les nations, parfois selon les localités. Un officier subalterne de l'armée de l'air, navigateur officier des systèmes d'armes, me confiait que lors d'une mission interalliée d'appui aux forces au sol (américaines) en Afghanistan il avait assisté à une quelque chose « d'assez édifiant ». Des avions de chasse américains et français, avaient été rassemblés pour une mission d'appui feu au profit des *JTAC*⁷⁹⁷ américains déployés au sol. Ces derniers distribuaient les objectifs militaires aux « chasseurs ». « La ville était divisée en quartier sur la *compound map*, c'est-à-dire une photo aérienne de l'ensemble de la ville, et chaque quartier avait une lettre et chaque habitation au sein de chaque quartier avait un numéro »⁷⁹⁸. Les règles d'engagement stipulaient que si l'équipe *JTAC* était sous le feu sans pouvoir se désengager, les critères de prise en compte des dommages collatéraux disparaissaient au bénéfice des troupes alliées sous le feu. Il me confie alors que les *JTAC* égrenaient les unes après les autres les habitations : « J1, après J2 “j'ai des méchants, impossibilité de me désengager”, J3 etc., puis les K... ». L'équipage français n'a pas ouvert le feu car il était arrivé au « *bingo fuel* », c'est-à-dire qu'il était temps pour lui de ravitailler au risque de manquer de carburant. Cet exemple illustre les capacités des acteurs individuels de contourner les règles formelles établies par les organisations. Car s'il admet qu'il est possible que les ennemis se déplacent de maison en maison « comme dans les films » une telle application des *ROE* questionne.⁷⁹⁹ Un autre exemple, dans un cadre national, vient cette fois-ci illustrer les différentes logiques d'interprétation de la *PID*.

Sur un autre théâtre, il était question d'éliminer « tout ce qui ressemble à un tank ». Il semble que ce critère laisse une marge de manœuvre aux acteurs assez importante qui ne disposent pas toujours des moyens les plus efficaces pour discriminer assez précisément les objectifs militaires. Ainsi l'identification pour un pilote et son navigateur, à l'œil ou à l'aide de caméras – même thermiques, peut être plus difficile que pour un *Atlantique-2* qui dispose de moyens plus importants.⁸⁰⁰ Il

⁷⁹⁷ *Joint Terminal Attack Controller* : militaire qualifié pour organiser et conduire l'action offensive d'un avion de chasse lors d'une mission de *Close Air Support*.

⁷⁹⁸ Il faut imaginer une organisation de l'espace un peu à la manière d'une bataille navale.

⁷⁹⁹ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 05 mars 2019.

⁸⁰⁰ Cette impression sera confirmée par un jeune pilote qui au détour d'une conversation lors d'un déjeuner avoue avoir potentiellement lâcher une bombe sur un rocher suite à une mauvaise *PID*. Carnet de terrain : discussion informelle, avril 2019.

apparaît ici que les règles formelles sont parfois insuffisantes ou jugées « trop faibles » pour offrir aux acteurs le seuil de risque le moins élevé possible.⁸⁰¹

Lorsqu'on leur pose la question de savoir ce qu'est une décision, les interviewés ont généralement deux réponses : il y a celle qui renvoie aux décisions du quotidien qui ne demande que peu, voire pas, de réflexion car ce sont des automatismes ; puis il y a la réponse qui s'ancre dans le contexte opérationnel. Chez les aviateurs, un lien est presque systématiquement fait avec la décision du pilote ou du navigateur « d'appuyer sur le bouton », c'est-à-dire de déclencher le largage d'une bombe, et ce peu importe que la personne entretenue soit issue du corps du PN ou non. D'un autre côté, il y a la décision qui est prise par le chef au sein de son centre d'opérations, de son état-major. Les acteurs individuels s'identifient alors plus facilement à des conseillers du chef, à des experts dans leur domaine qui ont pour mission de présenter les meilleures options possibles à leur supérieur qui, lui, serait *le* décisionnaire. Très peu m'ont confié avoir été décisionnaires à une échelle qu'ils estiment être de l'ordre du *game changer*. Pourtant, dans la division du travail au sein des états-majors en charge de la conduite des opérations, on retrouve certaines compétences qui sont sanctuarisées et qui ont, ou que l'on suppose avoir, un poids important sur l'orientation des acteurs. C'est le cas notamment du « *LEGAD* », le *legal advisor* ou conseiller juridique opérationnel. Son rôle est de conseiller le commandement sur le cadre juridique d'une opération militaire, notamment l'application des principes du droit des conflits armés tant au cours de la phase de planification que de celle de l'exécution. Ces « experts du droit » se retrouvent à tous les niveaux : stratégique, opératif, tactique.⁸⁰² La particularité de ces individus est qu'ils ne dépendent pas fonctionnellement des composantes armées mais du Service du commissariat des armées. Dans le cas français, certaines configurations opérationnelles vont mettre au centre du processus décisionnel des individus qui vont endosser le rôle de *Red Card Holder*. Il s'agit de la personne qui « va sortir le carton rouge pour interdire une frappe » même s'il semble que souvent ces individus se voient plus comme celui qui autorise la frappe. Cet acteur est entouré du *LEGAD*

⁸⁰¹ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 05 mars 2019.

⁸⁰² Voir notamment Service du commissariat des armées, « Formation LEGAD (“legal advisor”, conseiller juridique opérationnel) » [en ligne], 05 novembre 2020. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/english/commissariat/actualites-sca/formation-legalad-legal-advisor-conseiller-juridique-operationnel>, consulté le 12 mai 2021.

mais également d'autres experts-conseillers des individus spécialisés dans les effets des armements ou issus des centres de ciblage. La prise de décision se fait dans des *War Room* propres à chaque nation (dans le cas d'une opération interalliés) car il y a un besoin réel d'assurer la sécurité des systèmes informatiques nationaux (entre autres). La décision se fait rapidement, « en moins de dix minutes ». Dans le cas d'une opération interalliés (encore une fois – dans la majorité des cas), le processus démarre par des échanges téléphoniques :

« On a en fait un opérateur américain qui nous met en relation avec un de ses collègues sur des *JOC*, *Joint Operation Center*, et au sein de ces *JOC* les gens vont faire la présentation de la situation tactique. Ils vont nous dire “voilà on observe telle ou telle situation, tel ou tel fait, et on a tels détails à vous donner” sur éventuellement les infrastructures, sur la présence ou pas de civils dans la zone et finalement sur ce que l'on pourrait qualifier d'identification positive, la *PID*, qui va nous permettre de qualifier cet objectif “d'objectif militaire” et donc frappable. Donc ce briefing se fait de manière très rapide, deux minutes maximum, pour le coup c'est très normé. Puis on va avoir une discussion avec le *Red Card Holder*. On va d'abord vérifier qu'on a bien compris toutes nos informations puisque c'est en anglais... C'est rapide. Ensuite à partir de là on en discute ensemble, je^[803] lui donne ma position par rapport à l'état du droit et ce que j'ai compris de la situation tactique, et il prend sa décision sachant qu'après il peut me demander des compléments. On peut aussi demander des compléments à l'opérateur pour compléter ou préciser en fonction des moyens dont il dispose. À partir de là, la décision elle est donnée dans les 10 minutes maximum. Donc là il y a un rappel et après il y a une formalisation sur un *chat* sécurisé dans lequel les ordres sont donnés et tout est résumé sur le *chat* de manière à pouvoir après avoir une trace écrite de la décision qui est prise. Évidemment pour des questions de responsabilités. »⁸⁰⁴

⁸⁰³ La personne interviewée est un *LEGAD*.

⁸⁰⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur du Commissariat des armées (ancrage air) le 18 avril 2019.

Ici, la possession d'une compétence rare, dans un contexte professionnel donné, fournira à l'individu la possibilité d'influencer la décision au-delà de ce que pourrait lui permettre sa place dans une hiérarchie.⁸⁰⁵ L'expertise est vue comme une ressource ; la valeur attribuée à l'expertise est liée à la situation de professionnalisation notamment à travers le corps des commissaires des armées.

1.1.2. L'organisation des théâtres

L'organisation française des théâtres et des opérations, qui se déploie selon les catégories indigènes des structures militaires, fait également partie des règles formelles. On y retrouve le niveau de conception (planification), le niveau de mise en œuvre (conduite) et le niveau d'exécution. Chaque strate dispose de son type d'état-major (EM) : stratégique comme le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) qui est situé à Paris, opératif avec les EM déployés sur les théâtres (*e.g.* Gao, N'Djamena, Niamey), tactique avec les centres d'opérations (CO) que l'on retrouve par exemple aux « postes avancés » (Kidal, Menaka, Tombouctou, etc.).⁸⁰⁶ L'idée étant que les orientations générales de la mise en œuvre des systèmes de forces sont pensées au niveau stratégique pour être déclinées sous la forme d'ordres au niveau opératif qui lui-même rédige ses ordres au profit du niveau tactique. Là encore tout est normalisé et formalisé. La rédaction des ordres doit suivre des nomenclatures particulières extrêmement précises. Toutefois, des différences substantielles se font jour d'une armée à l'autre.

Tout d'abord, le commandement des opérations ne s'organise pas de la même façon d'une armée à l'autre. Dans les faits, la majeure partie du commandement des opérations aériennes se fait depuis la France et la base aérienne de Lyon.⁸⁰⁷ Il semblerait en effet, qu'hormis le déploiement des effecteurs en eux-mêmes, la conduite des missions dans la troisième dimension puisse se faire en dehors du théâtre. Il s'agit ici d'une différence fondamentale entre l'armée de l'air et l'armée de terre qui m'a été remontée à plusieurs reprises au cours des entretiens. Ainsi, « pour

⁸⁰⁵ CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique*, *op. cit.*

⁸⁰⁶ Ces états-majors sont ce que l'on appelle des C2 pour *Command and Control*, c'est-à-dire en langage militaire (otarien), qu'ils sont le lieu de l'exercice de l'autorité et de la conduite, par un commandeur désigné, des forces assignées et attachées à l'accomplissement d'une mission.

⁸⁰⁷ J'ai pu observer ce phénomène lors d'un stage interallié et interarmées (je noterai à la présence de marins) de formation à la planification et à la conduite des opérations aériennes. Nous avons simulé l'ensemble des missions de gestion (planification, conduite) des opérations aériennes depuis une salle équipée d'ordinateurs et de tous les moyens de communication.

l'armée de terre qui est ancrée au sol, le chef a souvent besoin d'être là physiquement, à l'endroit où on l'attend. On ne trouvera pas ce concept dans le cadre d'une composante aérienne. Si on prend *Serval*, le chef il était en France, le chef de la composante aérienne était en France, il n'avait pas besoin d'être au Mali. On n'a pas la même façon d'aborder des choses que... Et c'est pour ça que souvent on disait, nous les terriens, on a un COMANFOR^[808], il a besoin d'être au Tchad, il a besoin de voir ses hommes, il a besoin d'être sur le terrain. Les officiers de l'armée de l'air disaient "bah après tout vous pouvez commander l'opération *Barkhane* depuis la France" »⁸⁰⁹. Au-delà des échanges informels, des éventuelles railleries entre les deux composantes, ces différences d'organisation du commandement peuvent avoir une véritable influence sur le déroulé des opérations : « J'ai pu lire des échanges sur des opérations plus récentes, parce que moi depuis 2011 malheureusement je ne suis pas directement sur les opérations, mais j'ai pu lire des échanges récents sur l'opération *Barkhane*, où il y a typiquement des forces terrestres et aériennes, qui montraient que l'arme aérienne n'est pas utilisée à bon escient par le commandement et le fait que le commandement air, le commandement des opérations aériennes soit décentralisé et positionné hors du théâtre a certainement un rôle là-dedans »⁸¹⁰.

Un autre élément organisationnel vient influencer le comportement décisionnel des acteurs, il s'agit du degré de centralisation de la conception et de l'exécution de la manœuvre opérationnelle. Il semblerait qu'à l'armée de l'air, la conception soit centralisée et que l'exécution soit décentralisée, alors qu'à l'armée de terre toutes deux seraient décentralisées. Cela signifie que le *JFAC*⁸¹¹ qui est l'organe de commandement des opérations aériennes est parfois amené à gérer plus de 1 000 sorties d'aéronefs par jour. Pour dépasser l'entropie générée par cette complexité il prépare dans les moindres détails les différentes missions et l'attribution des missions. Un officier supérieur de l'armée de terre, issu de l'ALAT, s'interrogeait alors : « Moi ce qui m'a énormément étonné quand on est arrivé ici et qu'on m'a montré l'*ATO*^[812], c'est : le commandant d'escadron qu'est-ce qu'il lui reste à faire ?

⁸⁰⁸ Commandant de la force.

⁸⁰⁹ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019.

⁸¹⁰ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019.

⁸¹¹ *Joint Force Air Command* pour commandement interallié des opérations aériennes.

⁸¹² *Air Tasking Order*. Document extrêmement technique constitué de suites de chiffres et de lettres qui décline les ordres pour la composante aérienne.

Il met les noms sur les avions ? Le *JFAC* lui a dit “tu décolles à telle heure avec tel avion” ? C’est une ligne par avion. Le lieutenant-colonel breveté de l’armée de l’air qui commande un escadron qu’est-ce qu’il commande puisqu’on lui dit “ton *Rafale* n°1 il décolle à telle heure, il est ravitaillé à tel endroit, à telle heure t’auras fait le n°2”, patati patata. Qu’est-ce qui lui reste à faire ? Mettre le nom du pilote ? » Il compare ce phénomène avec l’organisation de l’armée de terre qui serait beaucoup plus décentralisée :

« En clair au niveau d’une division le général 3 étoiles, il sort ses ordres, cette division elle a sous ses ordres des brigades, des généraux 2 étoiles qui vont ressortir leurs ordres et puis ce général 2 étoiles, il a sous ses ordres des colonels 5 ou 6 régiments, il va donner ses ordres au colonel qui va ressortir ses ordres, ses ordres il les donne au capitaine, il a 5 ou 6 capitaines qui vont reprendre leurs ordres et qui vont les donner à leurs lieutenants qui eux aussi vont sortir leurs ordres. À chaque étape, on donne des ordres et on rédige des ordres écrit de 40, 50 pages avec la situation amie et ennemie, le “je veux”, “à cet effet”. Et puis après pour aller plus vite on a des ordres graphiques avec des symboles, des flèches, des machins mais l’ordre graphique n’est qu’une synthèse visuelle d’un ordre écrit toujours écrit de l’OPO, du FRAGO⁸¹³, du machin. Nous un colonel d’un régiment il est hors de question de lui dire “ta compagnie doit faire... tu dois faire ça.“ Popopop... “Moi j’ai ma mission régiment, j’ai mes 4 ou 5 pions de combat, c’est moi qui vais dire à mes capitaines ce qu’ils font”. Et pareil, le capitaine ne tolérerait pas que le colonel lui dise “ton lieutenant, ton pion, tu le mettras à gauche ou à droite”, “je suis capitaine j’ai un fanion vous me faites confiance mon colonel ? J’ai mes missions”. Donc nous notre exécution est décentralisée comme la composante aérienne, et notre conception est décentralisée. Et c’est indispensable parce qu’au Mali par exemple, on peut avoir un lieutenant qui ne voit pas ses chefs pendant 15 jours, il est au 15 jours au fin fond du désert, il va en “nomadisation” au fin fond du truc, il a pas de station satellite, rien du tout. Donc lui il a reçu une mission et il est autonome. Il

⁸¹³ OPO : *Operational Order* ; FRAGO : *Fragmentary Order* – deux types d’ordres.

rend compte quand il peut. Ça aussi c'est important, on est dilué dans le terrain. Il n'y a pas de liaisons radio on ne peut plus communiquer. À côté de ça, ça paraît inconcevable pour un aviateur de ne plus avoir de contacts radio. "Si je n'ai pas de radio je ne décolle pas". En fait c'est un peu, ça je suis caricatural mais la manœuvre aérienne, surtout de nos jours, ne se conçoit plus sans liaisons de données tactiques. "On n'a pas la L16 c'est *no-go*^[814]". L'armée de terre, elle, part sur le terrain : "c'est bon t'as bien compris ?" On a le droit de poser des questions au chef mais après "feu, tu vas, ta ton compartiment de terrain, tu vas faire ta guerre, tu me raconteras après". »⁸¹⁵

Ces aspects organisationnels viennent influencer les perceptions des acteurs. Toutefois, selon mon hypothèse assumée de coconstruction acteurs/institutions, ce sont bien les acteurs qui construisent et qui mettent en place ces traits caractéristiques d'organisation en fonction de leurs perceptions. Il semble bien que ces éléments liés aux « règles formelles » ne suffisent pas, à expliquer le comportement des acteurs. Une partie des réponses se trouve, certes dans les autres règles scharpfiennes, mais aussi et surtout dans les aspects cognitifs et motivationnels développés par Scharpf que j'aborderai plus loin.

1.2. Espaces de pouvoir et d'interprétation des normes par les acteurs

1.2.1 *Détention de savoirs et de compétences : les enjeux d'accès aux ressources d'action*

Les catégories analytiques de Scharpf déclinent ensuite les règles institutionnelles qui autorisent ou celles qui refusent l'accès de certains groupes à des ressources financières, juridiques, techniques, personnelles ou encore naturelles. Les trois premiers types de ressources sont distribués au sein des armées en fonction des formations qui octroient un savoir, ou même un pouvoir, à certaines catégories d'acteurs. Si je reprends l'exemple du *LEGAD*, il est intéressant de noter que seules

⁸¹⁴ « L16 » : liaison 16. « No-go » : les *no-go* déterminent l'ensemble des éléments (humains, environnementaux, etc.) qui interdisent la réalisation d'une mission. Typiquement de fortes perturbations météo qui empêcheraient un rapatriement sanitaire car elles ne permettent pas à l'avion médical de décoller peuvent empêcher qu'une mission soit lancée.

⁸¹⁵ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019.

les personnes qui ont suivi les différents niveaux de formation en conseil juridique en opérations peuvent prétendre détenir certaines compétences, ce qui permet de sanctuariser l'accès à certains postes opérationnels, à certaines missions. Typiquement un officier sous contrat de l'armée de l'air qui dispose d'un solide bagage universitaire en droit (licence, masters) ne pourra pas pour autant prétendre à participer à une opération en tant que conseiller juridique car il n'aura pas reçu la formation « *stampelisée* » du commissariat des armées. Ce service est également l'organe formateur des individus dont les missions touchent aux finances. Ainsi en opération extérieure, détentrice d'un mandat financier pour la réalisation de mes missions, je devais justifier de toute demande de dépenses et je me voyais ensuite autoriser ou refuser certaines missions par les officiers du commissariat en charge notamment des dépenses au profit des populations locales.⁸¹⁶ Ces positions, grâce à des règles formelles établies, concentrent donc une partie des ressources, ici juridiques et financières. Les exemples ne manquent pas dans le contexte d'armées professionnalisées.

Il est aussi possible de faire un lien entre ces règles institutionnelles d'accès aux ressources/groupes, et les contrats opérationnels définis par les *Livres blancs* et les *Revue stratégiques* successifs qui déterminent pour partie les budgets alloués par les lois de programmation militaire.⁸¹⁷ Ces règles institutionnelles déterminent les tâches, les moyens et le domaine des acteurs corporatifs. Par exemple, la politique de défense, largement définie par le contenu du *Livre blanc* ou de la *Revue stratégique*, détermine l'objet de l'organisation qui détermine lui-même l'éventail des tâches et le domaine dans lesquels elle est circonscrite.⁸¹⁸

Cela étant dit, l'orientation des acteurs est donc en partie modelée par les institutions selon le prisme de ces tâches et de ces objectifs d'action fixés. Toutefois,

⁸¹⁶ Carnet de terrain : opération extérieure *Barkhane*, été 2019. Je devais également rendre compte très régulièrement aux sous-officiers de ces services financiers.

⁸¹⁷ Cet outil des finances publiques établit une programmation pluriannuelle des dépenses de l'État en matière militaire. C'est une exception à l'annualité budgétaire française. Hormis ces considérations, les lois de programmation permettent surtout de préparer l'avenir de la défense notamment en matière d'équipement militaire : « *le développement et les conditions d'emploi d'un char de combat, d'un sous-marin ou d'un avion de chasse engagent les armées, leur soutien et les industries, pour plusieurs décennies, de la conception au retrait de service actif* » in Ministère des armées, *La loi de programmation militaire 2019 – 2025. Le dossier* [en ligne], 2018, 72 p., p. 9. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/enjeux2/la-lpm-2019-2025-le-dossier>, consulté le 12 juin 2021. Bien sûr ces contrats et ces budgets sont dépendants de l'évolution du contexte international et des différents types de conflits qui ont lieu sur la scène internationale.

⁸¹⁸ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 111.

cette répartition des missions et des budgets qui implique une distribution des ressources entre les différentes composantes, entre les différents acteurs, est également tributaire des stratégies adoptées par ces mêmes acteurs. En effet, et l'on reviendra sur ces questions dans le chapitre suivant, dans un milieu interarmées compétitif, chaque acteur corporatif, grâce à des acteurs individuels impliqués et convertis, défend son bilan, argue de ses besoins, projette ses ambitions, etc. L'objectif est de réussir à convaincre le politique de l'utilité de chacune des composantes, de ses besoins en termes humains et matériels afin de pérenniser, voire d'augmenter les budgets liés à des programmes d'armement ou nécessaires au recrutement et à la formation de nouvelles personnes. Les individus interviewés l'ont souvent admis assez facilement : s'ils ajustent leurs comportements dans un contexte interarmées, dès qu'il s'agit de défendre les intérêts de leur composante d'appartenance, ils sont plutôt enclins à moduler leurs stratégies.

1.2.2 Les cadres d'expériences des acteurs : variable d'interprétation des règles formelles

Enfin, il y a les règles qui déterminent les relations de dominance et de dépendance entre les acteurs donnés. Ce troisième et dernier type de règles formelles permet d'intégrer le cadre d'expérience, symboliquement explicite, des militaires dans la théorie de Scharpf. Le respect d'une étiquette, de protocoles et de signes de déférence se réalise au travers des uniformes et des grades qui forment des codes à l'origine de la formalisation des interactions individuelles. Comme déjà évoqué, une grande partie de la phase « d'incorporation » ou d'« acculturation » des individus dans les forces armées, est d'ailleurs consacrée à l'apprentissage de ces normes comportementales. Ces agencements réglementaires et légaux, ces systèmes normatifs (organigrammes, fonctions, grades, etc.) offrent des outils juridico-fonctionnels indispensables au bon fonctionnement de l'organisation. Ils représentent un cadre contraignant pour l'ensemble des acteurs. Leur intériorisation par les individus est manifeste au sein des organisations militaires où les principes de discipline, d'ordre et d'obéissance sont symboliquement explicités (uniformes, grades) mais représentent aussi des éléments centraux de l'identité professionnelle (être sous-officier, officier, marin, aviateur, etc.). Ces systèmes de normes formelles déterminent des interactions institutionnalisées à travers l'existence de procédures qui sont légitimes aux yeux des

acteurs. Les interactions sont *formellement* prévues au quotidien, dans les instances de pilotage (états-majors) et dans les formations organiques. Elles sont proches des premières règles typifiées mais ont ceci de plus qu'elles instaurent des relations de dominance (de subordonnés à supérieurs par exemple) et de dépendance (obtention d'un accord formel et formalisé pour la réalisation d'une mission). Si le néophyte peut être plus enclin à croire en une homogénéité axiologique accordée à ces interactions d'une armée à l'autre, le lecteur de ce manuscrit aura vite compris qu'il n'en est rien. En effet, si on se penche sur les interactions entre des individus membres d'acteurs corporatifs différents au sein d'une constellation, on se rend compte que tous les acteurs n'attribuent pas la même valeur à ces systèmes de normes.

On retrouve ici deux philosophies : l'une plutôt propre à l'armée de terre et l'autre à l'armée de l'air, conséquemment à la division et à l'organisation du travail au sein de chacune des composantes avec une gestion des compétences différente. En effet, la professionnalisation des compétences est à l'œuvre depuis plus longtemps au sein de l'armée de l'air qu'au sein de l'armée de terre. Légitimés par la mise en œuvre de systèmes d'armes de haute technologie, les emplois sont présentés comme nécessitant des compétences techniques élevées dans un modèle d'organisation rationnelle du travail, fondé sur la spécialisation des tâches. Ainsi, et cela a déjà été évoqué, au sein de l'armée de l'air, sans que disparaisse la croyance dans le bienfondé d'une hiérarchie militaire stricte, celle-ci est néanmoins envisagée selon une approche plus « horizontale ». La distance symbolique entre un officier supérieur et des officiers subalternes, voire des sous-officiers ou des militaires techniciens de l'air, est sans doute moins grande au sein de l'armée de l'air que dans les rangs de l'armée de terre. D'autre part, cette caractéristique technique de la composante aérienne qui impacterait les rapports hiérarchiques selon le principe indigène de « la fonction prime sur le grade » est nettement plus forte pour l'armée de l'air (ainsi que pour la marine) que pour l'armée de terre. On retrouve ici les tensions entre la dimension statutaire et les activités concrètes des membres de la composante, entre le « militaire » et le « technicien ». *« Selon les contextes, plus ou moins militaires, on assiste à l'émergence de conventions locales remettant en cause partiellement les principes formels d'organisation : horizontalité des relations, jeu avec les situations,*

bicéphalisme organisationnel, construction et protection de zones d'autonomie, usage défensif de la règle »⁸¹⁹.

Il existe donc des nuances d'interprétation sensiblement différentes de normes communes entre les armées (respect du principe hiérarchico-fonctionnel, signes de la déférence, etc.). Ces différences entre les cadres d'expériences trouvent en partie leur origine dans les divisions fonctionnelles des forces armées. Les phénomènes de distinction et d'identification qui en résultent sont le plus souvent utilisés afin de souligner les processus de construction identitaire. Les pratiques, à la fois partagées et variables, attestent de l'existence de modalités de régulation (*i.e.* des règles scharpfiennes formelles) des interactions liées à un cadre d'expérience constitué par l'armée de terre, de l'air et la marine nationale. Or dans le cadre d'une constellation caractérisée par une situation d'action interarmées, l'aviateur va devoir s'adapter au modèle dominant de l'armée de terre. Ainsi, à la question « comment est-ce qu'on travaille dans ces structures interarmées ? » un officier subalterne de l'armée de l'air me répond : « On s'adapte à l'armée de terre ! » avant de rire et de rebondir sur ma relance : « S'adapter à l'armée de terre, c'est vraiment ça ? Réponse : Exactement [rires], oui. »⁸²⁰. En plus d'une interprétation des modalités de régulation sujette à des variations, il semble que certains acteurs, *i.e.* les aviateurs, doivent s'adapter à un modèle dominant dans le contexte interarmées. En effet, l'interarmées suppose la confrontation de différentes interprétations de la professionnalité militaire et de l'emploi des systèmes d'armes. J'y reviendrai.

L'articulation entre les éléments développés dans une première partie consacrée à la sociologie des acteurs et le cadre théorique de Scharpf rappelle qu'il est nécessaire de considérer que les choix offerts aux acteurs doivent être intégrés dans un répertoire d'actions légitimes au regard d'un système préexistant de croyances.

Le cadre institutionnel structure l'accès des acteurs aux ressources nécessaires à l'action, ce que Scharpf appelle *capabilities*, mais il ne régule que partiellement cet accès. Il influence leurs orientations et modèle des aspects importants des situations auxquelles chaque acteur est confronté. Toutefois, ce cadre institutionnel n'englobe

⁸¹⁹ PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, *op. cit.*, p. 22 – 23.

⁸²⁰ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019.

pas tous les types d'action ni tous les facteurs pertinents pour l'action ; il ne détermine pas non plus entièrement l'action. Cela sous-entend que les acteurs peuvent enfreindre les normes, abuser du pouvoir ou recourir à des interactions informelles. S'ils intègrent les institutions par choix, les acteurs voient également pour partie leurs actions déterminées par des modalités de régulation. En effet, ces normes et ces process sont la concrétisation et la mise en acte de valeurs qui sont elles-mêmes des institutions puisqu'elles sont définies en tant que ce qui est valorisé et/ou valorisable ou non.

Finalement, les processus décisionnels des acteurs sont pour partie seulement déterminés par un cadre normatif partagé qui définit les règles que ces acteurs doivent eux-mêmes respecter et qu'ils souhaitent voir respectées par les autres. Ce « souhait » de voir ses propres normes respectées par les autres acteurs ouvre une brèche quant à l'interprétation et à la mise en œuvre des règles qui ne sont pas les mêmes en fonction des acteurs. Interprétation et mise en œuvre sont, pour une autre partie, dépendantes de ce que Scharpf appelle les attentes normatives.

2. L'influence des variables indépendantes sur les attentes normatives et les orientations cognitives des acteurs

Les orientations des acteurs sont, pour partie, influencées par des facteurs institutionnels. Ce premier cadre normatif, l'institutionnalisme centré sur les acteurs vient le compléter avec d'autres éléments : les préférences (constituées des intérêts, des normes ou attentes normatives⁸²¹, des identités et des orientations issues des interactions), les orientations cognitives, ainsi que les unités de référence des acteurs.⁸²² Les intérêts, les identités et les orientations issues des interactions feront l'objet de développements ultérieurs. Je vais d'abord m'intéresser plus particulièrement aux attentes normatives des acteurs, c'est-à-dire aux rôles sociaux qu'ils endossent et qui sont soumis aux facteurs « *unités de référence* » et « *orientations cognitives* ».

⁸²¹ Au sein des préférences des acteurs il y a bien deux types de normes : les règles formelles que je viens d'aborder et les attentes normatives qui vont être l'objet des prochains développements.

⁸²² SCHARPF Fritz W., *Game Real Actors Play*, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

La composante « normes » en tant que *normative role orientations* renvoie aux attentes normatives que l'on peut avoir eu égard au statut social de l'acteur. En effet, si ces normes peuvent prendre la forme de valeurs ou de qualités valables dans l'ensemble d'un système, « *elles s'adressent souvent spécifiquement à ceux qui occupent des positions sociales précises et sont comprises dans le contexte institutionnel* »⁸²³. Pour les acteurs corporatifs, elles englobent les tâches qu'ils doivent accomplir en fonction de l'objet de l'organisation et des moyens admis pour leur accomplissement. Il peut s'agir à la fois de normes formelles (comme vu précédemment) telles que les lois mais également de normes informelles telles que des sanctions ou une désapprobation sociale. Ces normes, si elles restent des consignes extérieures à l'acteur individuel, peuvent être intériorisées sous forme d'orientations normatives stables par la voie de la socialisation.

2.1. Les autres dimensions du contexte d'action

2.1.1. Un paramètre herméneutique : le contexte professionnel

Je l'aborderai un peu plus loin, l'interarmées peut être entendu comme une constellation car il rassemble des acteurs corporatifs connus et implique des modes d'interactions spécifiques. Toutefois, cela peut aussi être vu comme un contexte professionnel ou une « situation d'action » au sens de Scharpf, c'est-à-dire comme les circonstances sociales et non sociales pertinentes pour l'action. Il s'agit là d'un facteur essentiel. En effet, « *les acteurs agissent toujours dans une situation concrète* »⁸²⁴. D'une part, un acteur peut se sentir concerné par une situation d'action par le biais de ses fonctions professionnelles. D'autre part, pour ce qui est de l'action entre des organisations sectorielles, il faut tenir compte de la situation qui concerne une pluralité d'actions et de niveaux d'actions.

2.1.1.1. L'environnement physique : le « milieu » en tant que contexte de l'action

Classiquement, parler de la situation de l'action dans un contexte de théorie de l'action, c'est faire référence à l'environnement d'un acteur individuel. Pour une analyse au niveau des interactions entre organisations sectorielles, il est également

⁸²³ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 112.

⁸²⁴ *Ibid.*, p. 114 – 115.

nécessaire de tenir compte de la situation qui concerne une pluralité d'acteurs voire un secteur entier. Les situations d'actions apportent des *stimuli* aux acteurs et leur offrent des possibilités d'action⁸²⁵. « Une situation peut provoquer l'action parce qu'elle confronte le ou les acteurs à un problème ou parce qu'elle leur offre, au contraire, des opportunités particulières »⁸²⁶. Les situations activent certains aspects de l'orientation de l'action qui sont présents à l'état latent. Par exemple, dans une situation qui menace son existence un acteur va activer ses intérêts de survie. Lorsque le même acteur n'est pas menacé, on peut supposer que les valeurs et les normes gouvernent davantage l'action. Il est également possible qu'en fonction de la situation un acteur se sente concerné en tant que membre d'une famille, d'une organisation ou dans ses fonctions professionnelles.

Dans un premier temps, ces situations d'action peuvent être caractérisées par les logiques de milieux, c'est-à-dire selon que l'acteur évolue dans un environnement maritime, terrestre ou aérien. « Le marin a l'habitude de mener les opérations d'une certaine manière avec une vision au large, une continuité du milieu, la nécessité d'aller voir au-delà de l'horizon. L'armée de terre aura une vision beaucoup plus terrain, très proche des hommes, de contact donc forcément ça façonne une manière d'envisager l'opération. Et l'armée de l'air conduit des opérations depuis le ciel, prend le théâtre d'un coup, il y a une rapidité de mise en place, une succession d'opérations... il y a moins cette notion de continuité mais plus sur une succession de tâches ou d'opérations... Donc trois manières différentes d'aborder les choses »⁸²⁷. Ces conditions « non sociales » pertinentes pour l'action ont pu être identifiées comme ayant un effet structurant des identités professionnelles. Elles l'ont aussi sur les comportements décisionnels et interactionnels des acteurs. Le milieu est même un facteur clef qui fait le lien entre « identité professionnelle » et « prise de décision ». De fait, « le milieu a un impact sur la façon de réagir au sein d'un groupe. L'identité de l'aviateur, du terrien et du marin viendra nécessairement impacter, à un moment

⁸²⁵ Déterminées par des facteurs institutionnels mais également par de nombreux facteurs non imputables au contexte institutionnel. Il y a les ressources qui sont effectivement disponibles et qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles de l'institution ; les caractéristiques de la situation qui relèvent des aspects environnementaux perçus par l'acteur ; et enfin une situation réelle hypothétique perçue par des observateurs qui disposent de plus d'informations et qui codétermine le succès ou l'échec de l'action.

⁸²⁶ *Ibid.*, p. 114.

⁸²⁷ Entretien réalisé avec un officier supérieur de la marine nationale le 17 décembre 2018.

donné, la façon de réagir face à une même situation »⁸²⁸ parce que tous ne sont pas dans le même espace-temps, dans les mêmes situations d'action.

2.1.1.2. Des interactions différentes selon la proximité avec le contexte opérationnel

Dans un second temps, et dans le cas des armées françaises, nous l'avons vu, il existe des catégories indigènes qui structurent les interactions. Pour rappel : le niveau de conception avec la planification, le niveau de mise en œuvre avec la conduite, et le niveau d'exécution. Il est également possible de trouver les vocables d'échelons politique (décide, oriente, autorise, contrôle), stratégique (planifie, coordonne, organise, juge de la pertinence des actions), opératif (positionne les forces, planifie et conduit l'exécution des actions ; au niveau local : cible les enjeux et conduit les opérations) et tactique – technique (conduite effective de l'action, emploi des forces, recherche de l'impact) qui s'inscrivent dans deux dimensions, la première dite « stratégique » (politique, stratégique, opératif) et la seconde dite « opérationnelle » (opératif, tactique, technique). Ces niveaux font écho à une forme de division du travail mais également, et cela est plus lisible dans les adjectifs « stratégique » et « opérationnel » attachés aux deux dimensions précitées, à un contexte professionnel en temps de paix sur le territoire national et à un contexte en temps de conflit sur les théâtres d'opérations, ainsi que sur le territoire national si l'on tient compte de l'opération *Sentinelle*. Or les interactions entre les acteurs individuels et corporatifs ne sont pas les mêmes d'un contexte à l'autre, d'une situation d'action à l'autre. On voit ici transparaître les hypothèses proposées par Hubert J.-P. Thomas ou par Joseph Soeters, Donna J. Winslow et Alise Weibull.

2.1.1.2.1 Les sous-systèmes organisationnel et opérationnel

Hubert J.-P. Thomas construit deux types idéaux contrastés pour rendre compte de ses observations et de ses analyses : le sous-système organisationnel et le sous-système opérationnel. Chaque idéal type est construit à partir de plusieurs éléments : la performance, la rationalité et la légitimité, l'idéologie et le discours. Ainsi, « *la performance du sous-système organisationnel est le maintien de*

⁸²⁸ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

l'équilibre des échanges du système militaire avec son environnement »⁸²⁹. Dans le cas de son étude, il la définit comme la régulation des flux, c'est-à-dire, dans le cas des carrières des sous-officiers, le recrutement et la reconversion du personnel. La rationalité de ce sous-système est la même que celle de toute grande organisation (entreprise ou administration). « *La légitimité qui fonde les décisions est l'obéissance aux critères techniques et économiques [...] il n'y a donc rien qui soit spécifiquement militaire* »⁸³⁰. Ce fonctionnement du sous-système organisationnel expliquerait pour partie le choix politico-stratégique qui a été fait de créer les GSBdD.⁸³¹ D'un point de vue idéologique, ce premier idéal-type tend vers une convergence des systèmes militaire et civil (entreprise et administration publique) qui est soutenue par un discours de banalisation du métier des armes. « *L'image de l'acteur est celle du technicien et du fonctionnaire* »⁸³².

La performance du sous-système opérationnel est évaluée en fonction de « *l'exécution des missions, au sens militaire du terme* ». Sa rationalité se situe dans un domaine absolu où aucun compromis ne serait acceptable. La légitimité des décisions est fondée sur le sacrifice au profit de la mission. Dans les interactions vécues et racontées par les individus interrogés lors de ma campagne d'entretiens, j'ai pu isoler cette idée, dans un contexte d'opération, de la prégnance de la mission qui constitue un objectif transcendantal à toute forme d'obstacle ou de ralentissement qui lui serait néfaste.⁸³³ Dans ce second idéal-type, l'idéologie tend vers un isolement du système militaire qui s'exprime par une divergence croissante entre les armées et la société civile dans son ensemble. Ici le discours est celui de la vocation et des vertus militaires telles que la discipline, l'abnégation, le désintéressement. En termes d'échelle de valeurs c'est un discours qui semble beaucoup plus présent chez le personnel de l'armée de terre par rapport à l'armée de l'air.

⁸²⁹ THOMAS Hubert Jean-Pierre, « Fonction militaire et système d'hommes », *op. cit.*, p. 60.

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 61.

⁸³¹ À l'heure actuelle il semble que des travaux seraient en cours pour faire « marche arrière » et revenir à un mode de fonctionnement similaire à ce qui existait auparavant. Cette information, si elle se confirme dans les mois ou les années à venir, sera symptomatique de la difficulté pour l'organisation militaire de se soumettre à des rationalités bureaucratiques.

⁸³² *Ibid.*, p. 61.

⁸³³ Cette vision des choses semble très française comme le démontre Christophe Pajon dans sa comparaison des systèmes français et allemand. PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, *op. cit.*, p. 110.

Ces deux idéaux-types ne s'excluent pas, au contraire ils coexistent nécessairement. C'est ici que Hubert J.-P. Thomas place sa « *relation dialectique* » : chaque sous-système est une source de contraintes pour l'autre. Il n'y a pas qu'une lecture possible des dossiers, aucune n'en épuise le contenu. De plus, les acteurs militaires évoluent le plus souvent au cours de leur carrière dans les deux sous-systèmes. Mis bout à bout, on comprend qu'en fonction du sous-système, donc de la situation d'action où se trouve l'acteur, ses interactions avec autrui et ses stratégies ne seront pas les mêmes puisqu'il n'obéira pas aux mêmes critères d'évaluation ou qu'il n'identifiera pas les mêmes intérêts.

2.1.1.2.2 « *Hot organization* » versus « *Cold organization* »

L'approche développée par Joseph Soeters *et all.* est similaire en ce qu'elle distingue deux types d'organisations : « *cold* » et « *hot* », froide et chaude, qui se différencient par leur éloignement plus ou moins prononcé du champ de bataille (*battlefield*) que ce soit dans une perspective de crise (type conflit) ou de désastre, en tout cas à partir du moment où les conditions sont potentiellement menaçantes pour la vie des militaires.⁸³⁴ L'organisation froide se rapproche donc du sous-système organisationnel en ce qu'elle ressemble à une organisation bureaucratique ordinaire. En revanche, elle est appliquée au réel dans une plus large acception. Ainsi l'organisation militaire peut être qualifiée de froide dans de nombreuses circonstances à partir du moment où il n'y a pas besoin d'une véritable action militaire. Par exemple, les routines d'entraînements et d'exercice ou le simple fait de « devoir être là » ne sont pas, selon Soeters et ses collègues, des caractéristiques d'une organisation chaude. Ce serait également le cas pour les opérations de basse intensité. Dans le cas français les forces prépositionnées de souveraineté (outre-mer) et de présence (à Djibouti, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, etc.) pourraient être qualifiées de « froides ».⁸³⁵ Plus encore, en s'appuyant sur l'exemple suédois et sur l'éclatement

⁸³⁴ SOETERS Joseph, WINSLOW Donna J., WEIBULL Alise, « Military Culture », *op. cit.*, pp. 246 – 248.

⁸³⁵ Exemple : « Question : Est-ce que vous distinguez une sorte d'interarmisation sur le sol national et une interarmisation plus naturelle qui se passerait sur le terrain ? Réponse : Tout à fait. Après ça dépend, vous avez deux types d'OPEX. Vous avez l'OPEX classique, cool où on est prépositionnés, tout se passe bien et puis après vous avez l'OPEX, comme l'Afghanistan ou certaines OPEX, qu'on sait un petit peu plus tendues, sans qu'il y ait un climat de tension, mais vous êtes tellement peu nombreux que s'il y a le moindre grain de sable... Quand on est sur une OPEX qui ressemble à la France, c'est la même chose qu'en France, c'est-à-dire que l'interarmisation c'est une catastrophe parce que justement comme c'est les vacances il y a trop de chefs, il y a trop de personnes "c'est moi qui décide" et ça bloque... Quand on est sur une petite OPEX où tout le

des centres de maintenances et de commandement des opérations aériennes sur le territoire national, les auteurs estiment que ces centres ne sont pas des organisations chaudes parce qu'elles ne remplissent pas, finalement, le critère de mise en danger de la vie des militaires. D'autre part, comme pour le sous-système opérationnel proposé par H. J.-P. Thomas, l'organisation chaude a tendance à se replier sur certaines valeurs et sur une discrimination de type sacré *versus* profane. Là encore un individu ne passe pas l'intégralité d'une carrière soit dans une organisation chaude soit dans une organisation froide.

Enfin, une caractéristique des organisations chaudes est particulièrement intéressante à appliquer dans le cas français : il s'agit d'une certaine facilité à la flexibilité due aux comportements des acteurs qui, face à un environnement changeant et dangereux vont développer des schémas cognitifs, des règles et des codes propres à une situation et qui ne sont pas considérés comme légitimes ou appropriés dans le contexte « froid ». Ce phénomène est décrit par Christophe Pajon au travers du récit d'un sous-officier français, mécanicien système d'armes dans l'armée de l'air « *dans un escadron, il sera en charge d'équiper un aéronef de bombes et de missiles. Les étapes de la procédure, comme les tenues appropriées afin de réaliser cette activité, sont règlementairement définies. Elles font partie des savoirs requis afin d'obtenir les qualifications nécessaires. L'un des buts de ces règles est d'assurer la sécurité des personnels et des matériels. Cependant, dans un cadre temporel ou géographique contraignant, ce sous-officier admit qu'elles n'étaient pas toujours parfaitement respectées. La rapidité du soutien aérien réclamé par des troupes au sol ou la chaleur d'un théâtre d'opération extérieure rendait difficile le respect de toutes les étapes d'une procédure ou le port de tous les effets vestimentaires obligatoires. Plus encore, il n'aurait pas été "professionnel" selon ce sous-officier de préférer leur respect à une exécution rapide ou efficace de la mission. Les illustrations pourraient être multipliées en considérant l'armée de terre. La souplesse règlementaire est plus spécifiquement liée aux conditions de déploiement des unités. L'éloignement géographique se traduit par un ajustement des normes règlementaires en vigueur sur le territoire national. Il faut rappeler qu'il ne*

monde doit travailler ensemble pour que le système avance ça se passe super bien. » Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air en juin 2009.

s'agit pas d'un abandon des cadres normatifs, mais de leur adaptation. Les acteurs réaliseront un arbitrage entre les normes, par exemple de sécurité, jugées indispensables, et celles, impropres à la réalisation de la mission, mais ne compromettant pas sa réussite »⁸³⁶.

L'interarmées, entendu ici comme situation d'action, est un contexte qui peut être « chaud » ou « froid ». De fait, les opérations militaires actuelles de la France se déroulent toutes dans ce contexte : « l'interarmées dans les opérations c'est une force, c'est incontournable aujourd'hui dans les opérations, quel que soit le niveau, même au niveau tactique c'est interarmées et ça doit être interarmées. C'est l'interarmées qui commande dans les opérations »⁸³⁷. Dans une telle situation d'action (interarmées et *hot*) les comportements différenciés des acteurs sont gommés au profit, encore une fois de la réalisation de la mission. Un officier subordonné m'expliquait que, lors de son déploiement à Gao en tant que contrôleur aérien, il a été amené à travailler avec des contrôleurs issus de l'armée de terre. À cette occasion il dit ne pas avoir ressenti de différences en termes de degré de militarité. Tout le monde portant le même treillis, il n'y avait pas de traits particuliers qui auraient pu marquer d'éventuelles différences. Il me confiait alors que l'idée que le personnel de l'armée de terre serait « plus militaire » était, pour lui, « une légende urbaine »⁸³⁸.

Parallèlement, en France dans un contexte interarmées cette fois-ci « froid », les témoignages divergent : « en revanche, dans la vie courante, dans la vie quotidienne, je dirais que l'interarmées c'est un peu parfois forcé quand on le fait parce que on n'a pas les mêmes impératifs, on n'a pas les mêmes missions et donc on a plus de logique de milieu, de logique terre, de logique mer, de logique air dans l'entraînement, etc. »⁸³⁹. Un exemple très concret m'a été partagé par un officier supérieur de l'ALAT. Celui-ci me déclarait avoir vécu quelque chose de « très curieux » : alors que les opérations impliquent une organisation coordonnée de l'ensemble des moyens aériens (entre autres), il s'avère qu'au cours de sa carrière, lorsqu'il a tenté de planifier et de conduire des exercices conjoints armée de terre – armée de l'air, entre le 5^{ème} régiment d'hélicoptères de combat de Pau et les *Caracal*

⁸³⁶ PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, op. cit., p. 112.

⁸³⁷ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019.

⁸³⁸ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019.

⁸³⁹ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019.

de la base aérienne de Cazaux, « ça a été l'enfer »⁸⁴⁰. Il explique cette entropie, moins selon l'idée que l'armée de terre refuserait de travailler avec l'armée de l'air, mais plutôt pour une raison d'attribution des missions, autrement dit en fonction de certaines règles formelles précédemment évoquées. En effet, les *Caracal* de l'armée de l'air réalisent des missions de *Personnel Recovery (PR)*⁸⁴¹ or l'ALAT n'en fait pas, elle fait de l'extraction immédiate, en d'autres termes elle s'auto-suffit sans avoir besoin de l'armée de l'air pour réaliser des missions de sauvetage de personnels. Sa conclusion était de dire : « finalement, c'était plutôt de dire "ne m'emmerde pas avec ta PR" ». Ce type de frictions est courant au sein des armées. À plusieurs reprises les personnes interrogées ont témoigné à la fois de ces tensions, présentes surtout sur le territoire national ou en temps de paix, mais également de leur effacement au profit de la réalisation de la mission opérationnelle sur les théâtres de guerre. Les comportements des acteurs sont, par conséquent, en partie déterminés par le contexte de l'action, par ce que Scharpf appelle les situations d'action.

Ce phénomène souligne l'existence de deux sphères distinctes, de deux ordres de grandeur⁸⁴² ne répondant pas aux mêmes logiques, les acteurs le reconnaissent eux-mêmes : « en opérations tout est recherché pour que la fusion interarmées des moyens, des ressources des actions, soit *optimum* et chacun travaille là-dedans. Je vous cache pas que quand on est à Paris, que l'on rentre en France et qu'on est sur le quotidien, parfois l'interarmées c'est un peu pesant et puis on est obligé de le faire [...] donc là je dissocierais bien les deux façons de voir les choses »⁸⁴³. Il semble donc que l'orientation de l'acteur soit fonction du rôle social qui lui est dévolu, soit qu'il l'a obtenu (par une promotion, dans un parcours de carrière par exemple), soit qu'on le lui a attribué en fonction de son unité de référence au sein de laquelle il est identifié.

⁸⁴⁰ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de terre le 26 février 2019.

⁸⁴¹ Mission de récupération d'un personnel en territoire ennemi.

⁸⁴² Selon la terminologie proposée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot. BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de grandeur*, Paris, Gallimard, 2003, 483 p.

⁸⁴³ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019. Autre exemple : « Là où je pense que les oppositions entre armées sont les plus fortes, c'est naturellement dans la politique et dans l'expression de besoins parce que ce sont des besoins très divergents, parce que chacun a certainement le sentiment que sa contribution est indispensable. Très honnêtement, c'est pas dans la prise de décision opérationnelle en tout cas que les conflits vont apparaître, c'est plus dans bâtir une loi de programmation militaire etc., et là on aura une approche différente. C'est là que les cultures d'armées s'expriment vraiment très fort » entretien réalisé avec un officier général de la marine nationale le 28 novembre 2018.

2.1.2. Mieux comprendre les attitudes et les décisions des acteurs individuels

Le rôle que les acteurs vont attribuer à un autre acteur est une variable dépendante des normes scharphiennes. S'il est vrai que seuls les acteurs individuels sont capables d'actions, les recherches en politiques publiques restent largement peuplées d'acteurs de tout type et particulièrement d'acteurs corporatifs. L'institutionnalisme centré sur les acteurs résout cette aporie par l'idée, déjà évoquée, que les individus n'agissent pas toujours pour leur propre compte mais qu'ils peuvent également agir à titre représentatif et avoir la capacité de s'identifier et d'agir du point de vue d'une unité plus large (famille, réseaux de connaissance, groupes, nation, toute forme d'organisation). Ces catégories rassemblent des personnes qui ont en commun des caractéristiques précises et pertinentes pour l'action. Or, ces « quasi-groupes » ne sont pas capables d'action *a contrario* des individus qui les composent.

2.1.2.1. Associer les individus à leurs unités de références et à leurs rôles sociaux pour déchiffrer leurs comportements

Pour les recherches sur le politique, il est nécessaire de mettre en relation les comportements individuels aux unités de référence appropriées. Ces dernières sont facilement identifiables une fois que l'on a repéré le rôle social endossé par l'individu. À ce rôle sont associés des normes et des attendus qui participent à la définition de l'unité de référence de l'individu. Il est par exemple possible d'affirmer que l'armée de l'air constitue l'unité de référence des aviateurs et que leur appartenance à cette unité est identifiable au travers de leur interprétation et de leur application particulières des normes communes préalablement définies. De même, on peut faire l'hypothèse que le ministère des Armées constitue l'unité sociale de référence de tout militaire et que le rôle social attribué est reconnu, par exemple, par le port de l'uniforme. Conséquemment, c'est parce que tel acteur individuel est reconnu par le truchement d'attitudes ou de symboles extérieurs, qu'autrui peut identifier son unité de référence et associer à l'individu des caractéristiques comportementales spécifiques d'un rôle social. Il est ainsi arrivé à plusieurs reprises au cours d'entretiens que les personnes m'affirment que si untel a eu tel type de comportement, c'était avant tout parce qu'il était issu, par exemple, du segment du

personnel navigant : « Par expérience, pour avoir eu des chefs PN, dans certains cas on se rend compte que sur de l'analyse de situations purement administratives ou des choses comme ça, ils ont gardé cet esprit escadron PN qui ne correspond pas à la réalité du traitement administratif d'un dossier. Et donc on observe ce décalage, et les réactions sont parfois drôles parce qu'on se dit "bon, c'est bien un PN" »⁸⁴⁴.

Grâce à ces rôles, les individus peuvent avoir une influence dans les processus de régulation et dans la production de macro-effets.⁸⁴⁵ En général, leur volonté d'assurer de telles positions est garantie par certains bénéfices qui y sont associés (appartenance, statut, opportunités de carrière, etc.) qui ne pourraient être obtenus autrement.⁸⁴⁶ Cette assertion est particulièrement intéressante lorsque l'on sait que les pilotes de chasse sont ceux qui, statistiquement, ont le plus de chances d'occuper des postes à hautes responsabilités dans l'unité de référence « armée de l'air », et que leur segment domine l'ensemble professionnel.

En outre, les choix réalisés par les acteurs sont orientés par les rôles qu'ils endossent et qui les enferment dans un répertoire d'actions comportant un nombre limité d'options. On suppose aisément qu'un acteur individuel dont la réussite professionnelle est conditionnée par un passage remarquable dans la sphère interarmées puisse produire un discours cohérent entre le rôle qu'il occupe et ses jugements à l'égard des objectifs de l'interarmées. À partir de là, l'introduction du concept de rôle me permet d'ouvrir une parenthèse sur le biais induit par la technique d'enquête qualitative. Les personnes interviewées ont certes été interrogées car elles ont accepté de m'accorder un peu de leur temps, mais surtout elles ont été sélectionnées selon les responsabilités dont elles étaient, ou avaient été, en charge, selon leurs expériences d'opérations et de commandement et dans des contextes interarmées ou exclusivement aérien. Or l'entretien induit l'adoption d'une certaine posture par l'acteur à l'égard du chercheur. Ainsi, les individus peuvent justifier des actions dans lesquelles ils sont impliqués, voire « *faire preuve d'une forme de*

⁸⁴⁴ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

⁸⁴⁵ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 107. Lorsqu'au sein de ces quasi-groupes la dynamique des orientations de l'action des individus converge, et qu'elle est renforcée par des interactions internes, autrement dit si les membres d'un mouvement social convergent consciemment, aspirent à une action collective sans organisation formelle, alors on peut parler d'acteurs collectifs.

⁸⁴⁶ D'un autre côté, si des digressions sont observées entre le comportement et le rôle social de la personne, celle-ci peut être l'objet de sanctions comme une exclusion du groupe ou une désapprobation.

prosélytisme, moins par adhésion sincère que par respect d'un rôle et par loyauté institutionnelle. L'opinion recueillie peut ne refléter alors que, peu ou prou, le discours de leur structure d'emploi »⁸⁴⁷.

Les rôles attribués aux acteurs, comprenant les tâches et les objectifs qui leurs sont assignés, les contraignent. Plus la division des tâches est précise au sein d'une organisation, plus la liberté de l'acteur se voit réduite. Pour autant, l'acteur disposera d'un espace d'autonomie qui se traduit par une interprétation de son rôle. Toutefois ce système d'obligations a l'avantage de réduire l'incertitude des interactions, ce qui est essentiel dans l'approche institutionnaliste centrée sur les acteurs. En effet, les processus de construction et de diffusion de normes communes au travers des mécanismes d'apprentissage et d'intériorisation des pratiques⁸⁴⁸, des valeurs et des croyances, permettent aux acteurs de réduire les incertitudes liées à l'anticipation du comportement d'autrui. Les acteurs attendront de chacun d'entre eux qu'ils respectent leurs rôles et qu'ils adoptent les comportements induits. Le irrespect des normes précitées peut être puni, par une sanction formellement définie à l'avance (une sanction administrative ou une compensation financière par exemple) et/ou par une contrainte sociale plus ou moins diffuse comme, par exemple, le risque de voir réduire ou disparaître la confiance que lui accorde son partenaire qui peut pousser un acteur à abandonner certaines options et à modifier ses stratégies.

Le rôle, en tant que concept, permet de mieux appréhender les préférences des acteurs dans les processus décisionnels. Chacun d'entre eux est identifié en grande partie par ses fonctions. Mais cette approche fonctionnaliste conduit à une interprétation trop englobante et postule une unicité des rôles. Or un acteur peut s'attribuer ou se voir attribuer plusieurs rôles. Typiquement les organisations sectorielles assurent différents rôles (employeuse, productrices de services, consommatrices de moyens matériels et financiers). Les acteurs individuels, eux aussi, composent avec différents rôles. Cependant, tous n'influencent pas le comportement de l'individu avec le même poids. Les acteurs individuels intègrent

⁸⁴⁷ PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, op. cit., p. 123 – 124.

⁸⁴⁸ Comme des savoirs professionnels ou un appareil de conversation selon la socialisation secondaire développée par Berger et Luckmann. Voir notamment l'exemple du fantassin et du cavalier dans BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 190 – 191.

volontairement les règles formelles et les attentes normatives qui sont liées à leurs rôles lors de leur socialisation.

Selon Scharpf, ce qui compte pour prédire ou pour expliquer la causalité entre le rôle social et l'action menée, ce sont les attentes normatives, c'est-à-dire ce qui est attendu de l'acteur du fait de sa position, ainsi que les perceptions et les préférences qui dérivent de l'unité de référence au sein de laquelle l'action se passe. Normalement les acteurs sont capables, en tout cas on peut les considérer comme capables, de strictement séparer ces rôles et ces unités de références afin d'éviter les conflits d'intérêts. Néanmoins il existe des situations où le cours de l'action et son orientation, sont nécessairement et légitimement influencés par les intérêts d'une unité de référence autre que celle au sein de laquelle l'action a cours. Il est également possible que les orientations idiosyncratiques des individus deviennent si importantes dans certaines situations que ce serait une erreur de ne pas les prendre en compte. C'est vrai pour les positions de *leaders* (comme des ministres) qui sont contraintes par des routines institutionnelles, des effets de contrôle ou de sanctions mais aussi pour d'autres rôles organisationnels. Le niveau d'analyse du sous-ensemble social ainsi que l'idée que les individus appartiennent en général à plusieurs unités sociales hiérarchisées permettent d'avancer que ces mêmes individus peuvent agir en tant que membre d'une classe sociale, d'un groupe ethnique, d'une organisation ou d'un État, et que des conflits sont possibles entre les actions centrées sur soi et les actions centrées sur le groupe. Des conflits peuvent également apparaître dans les rapports à différents groupes. « *La détermination empirique du référent social dirigeant l'action n'a donc rien d'anecdotique* »⁸⁴⁹ dans l'analyse des interactions.

2.1.2.2. *Quand les cadres d'expériences infléchissent la perception du réel*

Les normes dont on observe le respect lors du déroulement des interactions individuelles sont associées à un cadre d'expérience sociale primaire⁸⁵⁰, c'est-à-dire à un ensemble cohérent de perceptions dans lequel les actes de la vie quotidienne sont

⁸⁴⁹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 108.

⁸⁵⁰ Goffman distingue les cadres sociaux des cadres naturels : « *est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects lequel autrement serait vide de signification* » in GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1991, 573 p., p. 30.

compréhensibles pour les individus. Les cadres d'expérience des acteurs individuels sont multiples selon les rôles qu'ils jouent. Ils se traduisent dans leurs comportements et dans leur bagage axiologique. D'une armée à l'autre, d'un corps ou d'une spécialité à l'autre, les espaces de socialisation diffèrent donc des comportements.

Le phénomène précédemment évoqué de différence de perception du contexte professionnel interarmées est particulièrement marqué lorsque l'on compare le *corpus* d'entretiens menés avec des officiers supérieurs et généraux, et celui contenant les échanges avec les militaires techniciens de l'air et les sous-officiers. Le discours des plus gradés est relativement policé et peut être interprété comme un « effet fauteuil », c'est-à-dire en accord avec le rôle attribué à leur fonction, alors que les subordonnés vivent plus difficilement l'interarmées dans leur quotidien⁸⁵¹. Deux niveaux de perception s'affrontent, qui seraient fonction des rôles sociaux des acteurs individuels. Chez les officiers l'interarmées fonctionne même si c'est un milieu qui peut être compliqué. Il est source d'opportunités et d'enrichissements professionnel et personnel qu'il faut valoriser. Chez le personnel issu du rang ou de la catégorie des sous-officiers les perceptions sont nuancées. Si l'interarmées apparaît comme nécessaire dans le contexte des opérations, cela semble beaucoup moins évident en ce qui concerne les activités de travail sur le territoire national en temps de paix. Les contraintes sont multiples, à la fois d'ordre matériel, géographique, voire administratif (logiciels de gestion du personnel différents d'une armée à l'autre par exemple). Les confrontations entre des pratiques et des perceptions divergentes (notamment armée de terre *versus* armée de l'air) peuvent avoir des conséquences importantes sur le personnel qui a pu exprimer des émotions fortes lors des entretiens (pleurs, « être à bout », se sentir abandonné, fort sentiment de nostalgie, renoncement, etc.).

Du point de vue de la prise de décision, les acteurs individuels admettent que leurs formations (espace de socialisation attachée à une spécialité) et leurs premières expériences (où ils sont mis en situation de décider)⁸⁵² les ont amenés à réfléchir d'une certaine manière. Ainsi une formation de pilote de chasse où les stagiaires évoluent dans un domaine précis, sous forte contrainte de temps et de stress,

⁸⁵¹ Dans le cas de l'interarmisation des unités (essentiellement administratives) avec la réforme des GSBdD.

⁸⁵² « dès tout petit, c'est vrai pour un jeune chef de patrouille dans son avion, c'est vrai pour un jeune chef de section à terre, c'est vrai pour un jeune marin chef de quart en passerelle, il doit prendre des décisions dans l'action » entretien réalisé avec un officier supérieur de la marine nationale le 17 décembre 2018.

influence leur manière de penser même en deuxième partie de carrière lorsqu'ils ne sont plus en escadron. Certains le reconnaissent ; cela a pu leur donner « un style de commandement » différent de celui du « terrien qui lui saura attendre » alors que l'aviateur, en tout cas le pilote, déciderait « dans l'instant »⁸⁵³.

La culture opérationnelle de permanence qui serait propre au pilote conditionne sa manière d'accéder à la décision : que ce soit par le truchement de « *check-list* », liste des actions à effectuer dans un certain ordre pour mettre en route et pour faire décoller l'avion par exemple, ou de la culture des *briefings-débriefings* qui octroient une architecture de pensée qui permet de décliner les options en temps réel quand rien ne se passe comme prévu et/ou pour atteindre l'objectif donné.⁸⁵⁴ Cet état de fait se vérifierait également au sein du segment du personnel navigant : « Il y a des différences entre un chasseur, un transporteur, un pilote d'hélico, un contrôleur, un mécano où on n'a pas la même façon de penser. Et même chez les chasseurs il y a des différences marquées entre les *MUD*, ceux qui ont les bombes, et les gens de la défense aérienne. Bon maintenant c'est de moins en moins vrai puisqu'on a des escadrons omnirôles, mais jusqu'à pas très longtemps, jusqu'à l'arrivée du *Rafale*, les deux pouvaient être très distincts »⁸⁵⁵.

Parallèlement, un mécanicien serait plus proche, dans sa façon de commander, d'un terrien que d'un pilote, car comme le premier, « le jeune lieutenant va encadrer beaucoup de monde ». Chez les marins aussi cela serait quelque chose de « plus naturel puisque rapidement aussi sur les bateaux ils vont être adjoints, alors que chez les aviateurs et pour ceux qui vont devenir nos chefs, la plupart du temps des pilotes, ils vont d'abord avoir toute une formation très technique et très exigeante de pilotes qui va leur prendre du temps et après quand ils vont commencer à prendre des responsabilités en tant que pilote pour être commandant d'escadrille, ils vont jamais finalement commander que quelques autres pilotes et ça va être finalement assez peu par rapport à ce que l'on voit dans l'armée de terre finalement ou les mécaniciens chez nous »⁸⁵⁶. Les cadres d'expérience, les espaces de socialisation (primaire et secondaire) modulent donc les schèmes d'interprétations et d'ajustements des acteurs.

⁸⁵³ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁸⁵⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

⁸⁵⁵ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019.

⁸⁵⁶ Entretien réalisé avec un officier supérieur du Commissariat des armées (ancrage air) le 18 avril 2019.

Entre également en jeu, la dimension cognitive des attentes que les acteurs ont à l'égard des autres acteurs de la constellation.

2.2. Connaissance de l'environnement et des autres acteurs : les principes de causalités qui président à les rendre intelligibles

La connaissance parfaite ou imparfaite de leur environnement par les acteurs est une question classiquement discutée dans les analyses de la prise de décision. Cependant, souligner que les acteurs ne sont pas omniscients n'est pas suffisant. La compréhension de leurs choix parmi une variété d'options passe par la délimitation de ce qui leur est connu et de ce qu'ils ignorent. Il ne s'agit plus alors seulement de la prise en considération d'une connaissance, mais d'une perception du réel ou d'une situation. Ce glissement de l'objet d'analyse induit l'élargissement de la réflexion. Il faut cerner les orientations cognitives à travers lesquelles ces acteurs « lisent » le réel. Leurs interactions avec l'environnement sont alors orientées par ce qu'ils pensent savoir de lui, mais aussi par les moyens qu'ils supposent être les plus adaptés afin de parfaire leur appréhension du réel. Les informations recueillies seront mises en cohérence par l'application de chaînes de causalité. La réalité sociale, ainsi rendue intelligible, s'appuie sur des liens de cause à effets postulés vrais par les acteurs étudiés. Ces liens logiques présideront également à la création de registres d'actions possibles auxquels les individus associent des résultats attendus.

L'institutionnalisme centré sur les acteurs s'inscrit dans cette dynamique qui veut que les acteurs n'ont qu'une connaissance parcellaire de la réalité ainsi que de l'ensemble des options possibles. Leur rationalité⁸⁵⁷ est entendue comme limitée.⁸⁵⁸ Ce phénomène est quelque chose de connu des militaires même s'ils ne mettent pas nécessairement ces mots précis sur ce phénomène somme toute humain. L'un d'entre eux l'exprimait de cette façon : « Je vais essayer de prendre le maximum d'éléments

⁸⁵⁷ De manière générale les rationalités des individus ont fait l'objet de multiples grilles analytiques en sociologie parmi lesquelles celle du choix rationnel, celle de la rationalité sociale, l'individualisme méthodologique, etc.

⁸⁵⁸ SIMON Herbert, *Administration et processus de décision*, Paris, Economica, 1983, 324 p. La rationalité limitée est l'articulation de deux phénomènes. Le premier concerne la connaissance de notre environnement. Celle-ci n'est jamais donnée mais se découvre petit à petit en n'offrant que quelques repères d'orientation à chaque fois. Le seconde relève de notre environnement « interne », c'est-à-dire notre aptitude à regrouper les données traitées en des ensembles de plus en plus volumineux pour permettre de couvrir une part croissante de l'environnement extérieur et de stocker davantage de connaissance en mémoire ; notre utilisation d'heuristiques ; nos degrés d'acceptation de solutions satisfaisantes et non optimales.

pour décider mais je n'ai jamais une totale garantie et si j'attends d'avoir la totale garantie pour décider je ne me décide pas »⁸⁵⁹, c'est ce qu'il appelle « décider dans l'incertitude »⁸⁶⁰.

Dans la grille de lecture scharpfienne, il existe des combinaisons « *connaissance – ignorance* » partagées entre les acteurs dans le cadre d'interactions institutionnalisées. Ce partage, observable, rend les choses accessibles aux chercheurs. Plus précisément, pour l'institutionnalisme centré sur les acteurs, les orientations cognitives concernent « *la perception de la situation de l'action et de sa causalité, les options disponibles et les résultats escomptés* »⁸⁶¹. Les *outcomes* de l'action dépendent notamment de l'existence d'un éventuel décalage entre la perception des acteurs et la réalité. Ils sont également tributaires « *de la manière dont les interprétations de la situation et les hypothèses sur les fins et les moyens sont intégrées dans des concepts stratégiques cohérents, la manière dont ceux-ci sont répartis selon les acteurs concernés [...] et enfin de la manière dont ils peuvent être modifiés par des processus d'apprentissage individuels et collectifs* »⁸⁶².

La manière dont un acteur, individuel ou collectif, va analyser un problème et concevoir une solution représente un processus cognitif qu'il est possible de déconstruire. La connaissance des étapes de ce processus ainsi que le type de solution le plus souvent adopté par un acteur représente une information en elle-même précieuse pour son partenaire dans le cadre d'une interaction. Une méconnaissance mutuelle ou une connaissance approximative de ces mécanismes conduisent à des interactions dont les résultats ne semblent pas optimaux selon les interprétations des différents acteurs (entre celui qui agit et celui qui prend acte de l'action et qui peut, parfois, en subir les conséquences). Les acteurs individuels, mais également corporatifs, ne sont pas omniscients.

⁸⁵⁹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de la marine nationale le 17 décembre 2018.

⁸⁶⁰ Ce trait caractéristique de l'incertitude liée aux décisions est relativement présent dans l'approche des militaires. Voir par exemple DESPORTES Vincent (général), *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2007 (2^{ème} éd.), 219 p.

⁸⁶¹ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 109. En plus de tout ce qui a déjà été traité.

⁸⁶² *Ibid.*

2.2.1. Multiplier les normes pour réduire l'incertitude : l'exemple des enjeux informationnels

Dans le contexte militaire contemporain, l'un des enjeux concerne les conséquences de la numérisation du champ de bataille, du traitement, et du partage des informations, qui influencent les process cognitifs des décideurs en ce qu'elles constituent la perception situationnelle dont ils disposent. En effet, il semblerait selon un officier supérieur de l'armée de l'air que « nos [en tant que militaires] modes de communication conditionnent nos modes d'action »⁸⁶³.

Pour ce qui est de l'armée de l'air, le décideur au cœur du dispositif « C2 » se trouve au centre d'un système centralisé de type pyramidal complexe où les échanges informationnels se trouvent dilués dans une masse d'interactions critique pour les facultés humaines. D'autre part, ces échanges se font de manière verticale, c'est-à-dire du tactique vers le stratégique et inversement, et de manière horizontale, entre les unités tactiques. « Cette augmentation significative des échanges d'informations autorise des unités tactiques à accéder à un niveau de conscience de la situation qui n'était accessible auparavant qu'au niveau stratégique »⁸⁶⁴. A contrario, les plus hauts échelons peuvent avoir connaissance de ce qui se passe en temps réel pour n'importe quelle opération. Le risque est alors de voir se développer des phénomènes de micro-management allant à l'encontre de la plus grande autonomie accordée aux unités sur le terrain par le développement d'interactions horizontales. Les perceptions de la situation offertes aux acteurs restent tronquées : on ne peut ignorer que les processus de partage des informations puissent être défaillants, de même qu'un acteur commettra certains choix en fonction de ses heuristiques ou de ses biais de sélection et de perception desdites informations.⁸⁶⁵

À l'échelle de l'interarmées, des difficultés d'action peuvent avoir pour origine de mauvaises communications ou une coordination informationnelle

⁸⁶³ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

⁸⁶⁴ FERRARI Vincent, *Prise de décision et numérisation de l'espace de bataille : l'exemple du C2*, Centre de recherche de l'armée de l'air, document interne, 2017, 34 p., p. 8. Également : BARBAROUX Pierre, GODÉ Cécile, MÉRINDOL Valérie, VERSAILLES David, *Gestion des connaissances et organisations de Défense : une réflexion autour du Network Centric Warfare*, 2005, Centre de recherche de l'armée de l'air, document interne.

⁸⁶⁵ Voir notamment les travaux de Kahneman et de Tversky : KAHNEMAN Daniel, TVERSKY Amos, « Prospect Theory: an Analysis of Decision Under Risk », *Econometrica*, 1979, vol. 47, n°2, pp. 263 – 292 ; KAHNEMAN Daniel, TVERSKY Amos, « Extensional versus Intuitive Reasoning: The Conjunction Fallacy in Probability Judgment », *Psychological Review*, 1983, vol. 90, n°4, pp. 293 – 315.

lacunaire. Par exemple, lors d'un entretien un personnel m'a confié qu'au cours de son mandat au *JFACC*⁸⁶⁶ un *Atlantique-2* a été intégré au dispositif. Or cet avion est un aéronef dévolu à la composante maritime. L'absence d'élément de liaison, c'est-à-dire de relais, de la marine nationale au sein du dispositif aérien a provoqué des difficultés de coordination. « Parce que les armées sont différentes, on a beau être tous des armées françaises, on ne travaille pas pareil » : cela a eu des conséquences néfastes pour les opérations comme en témoignait cet officier qui me confiait qu'à la suite de difficultés de communication qui nuisaient à l'efficacité de la mission, son *Chief of staff* avait fait la demande pour qu'un marin intègre le *JFACC*.⁸⁶⁷ D'autres ont partagé avec moi le fait que les liaisons radio ne sont pas forcément les mêmes pour tout le monde ce qui peut rendre les échanges impossibles ou bien les diluer dans une multiplication des canaux.

Les acteurs corporatifs et individuels vont tenter de réduire la part d'incertitude induite grâce à différentes méthodes. Les acteurs corporatifs vont par exemple avoir tendance à multiplier les normes pour la réalisation de tout type de tâches. Crozier parle de « *cercle vicieux bureaucratique* ». Il s'agit (d'essayer) de prévoir une réponse normée à toute situation auparavant inattendue ou accidentelle. Toutefois, l'accroissement du nombre des règles a des effets indésirables. D'une part, il implique pour les acteurs une connaissance complète d'un contenu normatif volumineux. Cela est souvent impossible et peut créer une nouvelle zone d'incertitude : les acteurs s'interrogeront sur l'existence et sur le contenu d'une règle particulière à la situation vécue. D'autre part, et ceci est parfois lié au problème précédent, les acteurs seront ralentis voire paralysés lors de l'exécution d'une tâche, ce qui est particulièrement vrai dans le domaine aéronautique. En outre, les perceptions d'un même ensemble normatif peuvent parfois être l'objet d'interprétations divergentes au sein d'un même ensemble. De la sorte j'ai vu apparaître des lignes de clivages entre pilotes et contrôleurs autour des règles de sécurité aéronautiques.⁸⁶⁸ Les contrôleurs seraient dans le strict respect des normes ce

⁸⁶⁶ *Joint Force Air Component Command*.

⁸⁶⁷ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

⁸⁶⁸ Lors de ma campagne d'entretiens j'ai pu remarquer l'existence de tensions qui se cristallisaient autour de l'interprétation des normes de sécurité aéronautique entre le personnel navigant et les contrôleurs aériens. Une officier subalterne témoignait ainsi que devant un même texte de norme elle et son collègue (pilote) n'en avaient pas du tout la même lecture : « il y a une lecture complètement différente qui se fait, alors qu'on lit le même texte. Alors moi je l'ai vécu : on a fait une réunion début février. On était tous les deux devant le texte,

qui impliquerait (selon les pilotes) un manque de souplesse, d'adaptation de leur part. Inversement chez les contrôleurs le comportement des pilotes peut être jugé dangereux, infantile, irrespectueux et irresponsable. Dès lors, les acteurs individuels adoptent eux-aussi des stratégies à leur échelle qui ont pour objectif de réduire l'incertitude liée à une forme d'ignorance (consciente ou non, voulue ou pas) des procédures, des savoir-faire des autres acteurs de la constellation. Parmi ces stratégies figure la mise en œuvre de stéréotypes dont l'objectif est de permettre la meilleure anticipation possible du comportement des autres.

2.2.2. La méconnaissance de l'autre et de ses process : aux origines des stéréotypes ?

« Évidemment la non-connaissance de ce que peut apporter... pas uniquement l'armée de l'air, mais même au sein de l'armée de l'air : une arme plutôt qu'une autre, un système plutôt qu'un autre, la non-connaissance complète peut évidemment poser problème parce que le but de toute décision, quel que soit le milieu c'est d'avoir toute la connaissance des outils que l'on a à sa disposition pour un effet le plus efficace possible. »⁸⁶⁹

Un autre enjeu relève de la méconnaissance de l'autre, de ses procédures, de ses manières de travailler, des possibilités qu'il est en mesure d'offrir à la planification ou à la conduite des opérations. Cette méconnaissance est à l'origine de la production de clichés, de caricatures. La sociologie des acteurs qui a été faite à partir de la banque d'entretiens révèle l'existence d'une représentation de l'autre. Cette perception est préalable à la rencontre, et elle vient possiblement orienter l'action ou l'observation – certains individus ne retiennent que ce qui vient confirmer l'image qu'ils se faisaient de l'autre (biais de confirmation), d'autres ne se laisseront pas abuser. Une itération est apparue au cours des entretiens : le personnel interrogé a tendance à justifier ou à nuancer leurs propos en précisant qu'il ne s'agit que de

un pilote et moi. Je lui dis : "Bah c'est exactement ce que l'on fait..." et il me répond "Non regarde, il y a écrit ça" sauf qu'en fait c'était dans un certain cadre qu'il n'avait pas compris. Et en fait devant le même texte, on ne l'interprète pas de la même façon !" entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019. Voir notamment « Chapitre 3/1.2.2 Les contrôleurs aériens : illustration des enjeux de la définition des activités de travail ».

⁸⁶⁹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019.

« clichés », de « caricatures » ou bien qu'ils grossissent le trait, et que cela n'est « pas vraiment représentatif » de la réalité. Pourtant, en multipliant les « *images schématiques et évaluatives qui se ramènent à quelques traits sommaires, physiques, psychologiques, moraux ou comportementaux* », ils ne font que reproduire la tendance humaine à schématiser le réel pour maîtriser son environnement.⁸⁷⁰ Ce mécanisme est utile dans le cadre d'échanges, d'interactions de manière générale. En stéréotypant l'autre, l'acteur crée un lien entre l'image que l'on produit et les comportements que l'on y associe. Or ce qui est attendu de tel ou tel acteur – fonction de ce que l'on pense savoir de lui – a des conséquences sur les attitudes des individus. Plusieurs types de comportements apparaissent alors.

2.2.2.1. Adapter son comportement et son langage

L'acteur peut, dans un premier temps adapter son discours ou ses agissements pour faciliter la transmission de son message, de ses attendus – des résultats espérés, les *outcomes*. Certains vont appeler ça « l'intelligence de situation » et vont se faire des réflexions de type : « À partir de ce que je sais sur l'autre, par exemple, les terriens sont plus à cheval sur le formalisme des relations interpersonnelles (marques de déférences, salut réglementaire, etc.), j'adapte mon comportement, je suis plus vigilant car à l'armée de l'air, les aviateurs ont tendance à avoir une culture plus débridée, plus familiale qui contrevient à ce formalisme ».⁸⁷¹ L'accent est mis sur une attention particulière vis-à-vis des normes comportementales de l'armée de terre aux fins de gommer les divergences d'attitudes des aviateurs avec ce modèle dominant. Cette expérience vient confirmer celle du contrôleur, évoquée précédemment qui me confiait qu'en interarmées « on [l'armée de l'air] s'adapte à l'armée de terre »⁸⁷². Elle vient également conforter les stratégies de certains acteurs qui consistent à « jouer le jeu » de l'autre. Il arrive des situations où les aviateurs, en tant qu'experts de la troisième dimension, ne sont pas écoutés par des autorités de l'armée de terre (qui leur demandent d'effectuer des missions dangereuses parce que les règles de sécurité aéronautique ne sont pas respectées par exemple) et se voient obligés de faire appel à

⁸⁷⁰ LIPIANSKI Marc, « La formation interculturelle consiste-t-elle à combattre les stéréotypes et les préjugés ? » [en ligne], *Textes de travail de l'Office franco-allemand de la jeunesse*, 1996, n°114. Disponible sur https://www.ofaj.org/resources/flipbooks/texte-de-travail_14/index.html, consulté le 29 mai 2021.

⁸⁷¹ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 25 avril 2019.

⁸⁷² Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019. Voir également « Chapitre 3/1.2.2 Les contrôleurs aériens : illustration des enjeux de la définition des activités de travail ».

leurs supérieurs pour que ceux-ci résolvent le problème en discutant « d'égal à égal », c'est-à-dire d'un colonel à un autre, d'un général à un autre.

Des adaptations se font aussi dans les appareils langagiers : « Quand je débrieife le général aviateur avec le général terrien je peux faire un peu attention aux mots que j'emploie dans certains domaines où je sais qu'ils s'y connaissent ou pas, ils ont un *background*... C'est plutôt lié à ça, c'est plutôt lié au *background* »⁸⁷³ ; de même : « On est forcément plus directifs parce que c'est le langage qu'ils connaissent. Trop de sous-entendus ou trop de non-dits qui appelleraient à une habitude de travail qu'ils n'ont pas... Parce qu'en fait la plupart du temps ceux que l'on entraîne à faire des posés d'assaut ce sont des gens qui ne sont pas habitués au milieu air donc il faut être directif et presque en mode "bébé", "assis couché pas bouger et pas enlever la ceinture". À l'inverse, les mecs qui sont vraiment habitués, les paras ce genre de chose là, on va être un peu moins directifs pour se caler à leur mode de pensée »⁸⁷⁴. De multiples anecdotes telles que celles-ci m'ont été confiées au cours d'entretiens ou au détour de conversations. Toutes témoignent d'une modulation du comportement et du discours des aviateurs vers le modèle dominant de l'armée de terre. En revanche, il ne semble pas que le personnel « terrien » ait recours à ce genre de stratégies, ou du moins qu'il y apporte beaucoup plus de nuances. Ainsi, un officier général de l'armée de terre me disait que lors de son temps de commandement des éléments français au Sénégal il avait eu sous ces ordres des individus issus des trois composantes. S'il avait pris en compte les spécificités des uns et des autres, cela relevait plus des différences administratives, comme les systèmes de notation par exemple. Lui-même me disait ne pas avoir adapté son comportement au-delà de ces ajustements bureaucratiques. En revanche, il admet que ses propos et son comportement devaient très certainement être perçus de façon différente en fonction de l'armée d'appartenance du personnel.⁸⁷⁵

De fait, dans certaines situations ce n'est pas tant l'acteur qui modifie sciemment son comportement mais plutôt celui-ci qui est interprété selon l'image que l'on se fait de lui, de son rôle en fonction de son unité de référence. Un exemple parmi d'autres : un officier supérieur issu du commissariat, ancrage air, m'a expliqué

⁸⁷³ Entendre par *background* les heuristiques issues des expériences passées des individus. Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019.

⁸⁷⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019.

⁸⁷⁵ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019.

que lorsqu'il était en poste en cabinet il avait pour habitude de donner ses ordres par messagerie électronique. Ce medium « passait mal au niveau de l'armée de terre », notamment aux niveaux des échelons subalternes. Selon lui « il y a des facteurs qui sont plus ou moins acceptés selon les cultures »⁸⁷⁶. Il apporte une nuance à ses propos en précisant qu'à l'heure actuelle tout le monde travaille avec des systèmes de messageries électroniques, des *chats*, mais affirme qu'il n'y a aucun doute, ces phénomènes sont transposables encore aujourd'hui.

2.2.2.2. *Dévoiler et faire connaître ses propres pratiques*

L'ensemble de ces éléments m'amènent à rejoindre l'idée de l'institutionnalisme centré sur les acteurs selon laquelle les attentes normatives que l'on a vis-à-vis d'un acteur influencent les comportements. Si elles sont cognitivement pratiques parce qu'elles contribuent à la réduction des incertitudes attachées au comportement d'autrui, il existe des risques qui leurs sont inhérents. Tout d'abord, il se peut que les perceptions des acteurs soient trop éloignées de la réalité. C'est typiquement le cas lorsque les individus partagent leurs expériences opérationnelles où du personnel issu de l'armée de terre ne prend pas en compte la composante aérienne (armée de l'air) parce qu'il n'a pas connaissance des outils qu'elle peut mettre à leur disposition ou parce qu'il en a une image tronquée, fautive qui lui fait penser qu'il n'en a tout simplement pas besoin. De multiples retours d'expériences ont ainsi poussé l'organisation « armée de l'air » à créer, par exemple, un stage au CASPOA⁸⁷⁷, centre d'excellence OTAN dédié à la simulation et aux exercices pour les opérations aériennes, qui accueille des stagiaires « terriens » afin de leur exposer les différentes contraintes qui sont liées au milieu aéronautique. Ce stage a pour objectif de pallier les incompréhensions qui seraient dues à des « petites différences culturelles » entre l'armée de terre et l'armée de l'air et qui, au regard des expériences partagées, peuvent avoir des conséquences sur le déroulement des opérations.⁸⁷⁸ Il s'agit, pédagogiquement, de lever le voile sur des manières de fonctionner propres au milieu aéronautique militaire et qui semblent parfois obscures pour la composante terrestre. « La plupart de nos gars [armée de terre] qui sont en début de carrière, qui sont capitaines, ne comprennent pas pourquoi l'armée de l'air

⁸⁷⁶ Entretien réalisé avec un officier supérieur du Commissariat des armées (ancrage air) le 18 avril 2019.

⁸⁷⁷ Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes.

⁸⁷⁸ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019.

planifiée à 72h et donc quand on leur fait l'ATO^[879] durant le stage ici au CASPOA, là j'insiste lourdement : «regardez cette manœuvre, la complexité qui est là», c'est tellement de planification, ce qui est indispensable. Ce n'est pas qu'ils [les aviateurs] ne veulent pas c'est qu'on ne peut pas faire autrement »⁸⁸⁰. Cette observation d'un officier supérieur de l'armée de terre converge avec différents témoignages que j'ai obtenus au cours des entretiens.

La connaissance ou l'ignorance des contingences liées aux milieux des uns et des autres provoquent des zones de friction entre les acteurs. Au cours du déroulement d'une opération, admettons à l'échelle d'un théâtre, des mécanismes distincts de fonctionnement vont se confronter. Cette idée a été, à plusieurs reprises, illustrée par l'existence de « cycles » propres aux milieux et aux systèmes d'armes. Ainsi un officier général de la marine m'expliquait que par exemple, le *Charles de Gaulle* « a ses avantages, on peut mettre beaucoup d'avions d'un coup, mais aussi ses inconvénients : il fonctionne par cycles. On ne fonctionne pas 24h/24, on a un cycle qui dure entre 14 et 16h et une fois qu'on l'a ouvert, 16h après on le ferme. Il faut laisser le temps au bateau de se reposer, de se régénérer ». La réalité des faits est subtile : le porte-avions fonctionne 24h/24 mais « il ne produit pas d'avions 24h/24 » tout simplement parce qu'il n'a pas assez d'équipes pour ça, d'où le besoin de mettre en place des cycles qui permettent aux équipages de « se reconditionner »⁸⁸¹ et aux équipements d'être révisés pour leur maintien en conditions opérationnelles. L'interviewé me précise que le porte-avions est capable de produire un cycle de 24h, mais exceptionnellement, que ce n'est pas quelque chose de réalisable dans la durée. Or pour le CAOC⁸⁸² l'idéal est de disposer des avions « de jour, le lendemain de nuit, le surlendemain le soir, et d'avoir beaucoup de souplesse ». Ainsi, lorsque les équipages du bâtiment arrivent avec leurs contraintes « il y a un petit moment d'adaptation » qui durerait quelques jours, « une petite semaine » avant que tout ne se cale.⁸⁸³

⁸⁷⁹ *Air Tasking Order*.

⁸⁸⁰ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de terre le 26 février 2019.

⁸⁸¹ En langage indigène le « reconditionnement » consiste pour le personnel à réintégrer les matériels, à se reposer, s'alimenter et à prendre toute les mesures d'hygiènes nécessaires pour être de nouveau en mesure d'assurer la prochaine mission.

⁸⁸² *Combined Air Operations Centre*

⁸⁸³ Entretien réalisé avec un officier général de la marine nationale le 17 décembre 2018.

Cet état de fait partagé par un marin résonne avec le témoignage précédent de l'officier de l'armée de terre mais également avec les déclarations d'au moins deux officiers supérieurs de l'armée de l'air. Leurs propos étaient de dire que l'armée de terre a parfois du mal à comprendre le cycle de programmation aérien qui dure 72h. Il leur est arrivé d'essayer des remarques telles que « vous nous vendez que vous avez des avions qui vont super vite et qui tapent n'importe où dans la *JOA*, la zone d'opération interarmées, mais il vous faut trois jours pour programmer une activité ? »⁸⁸⁴. S'ils reconnaissent que cela peut être perçu comme contradictoire, ils ne font en revanche aucune concession sur la complexité d'organisation d'une opération aérienne qui justifie de ce temps de planification. De plus, ils précisent que l'armée de l'air est « capable de réagir en quelques minutes et de rebâtir l'espace aérien pour préparer la mission et y envoyer un avion » c'est notamment le cas pour les missions de *Close Air Support* qui étaient très pratiquées en Afghanistan et qui le sont toujours aujourd'hui en bande sahélo-saharienne.

Ces cycles temporels sont dus, on l'a vu, au reconditionnement des hommes et du matériel, à la complexité et aux exigences de sécurité de la troisième dimension⁸⁸⁵, mais également à certains principes organisationnels comme la production des ordres qui, dans le cas des opérations aériennes « sont écrits sous forme d'un message unique qui sort toutes les 24h »⁸⁸⁶. Ces incompréhensions ont pour origine la méconnaissance ou le manque d'intérêt des autres acteurs.

Dans l'essentiel des témoignages qui m'ont été apportés, on remarquera que c'est davantage l'armée de l'air (ou la marine) qui a dû faire preuve de pédagogie : c'est elle, typiquement, qui a créé un stage au profit du personnel de l'armée de terre pour lui expliquer son fonctionnement. C'est elle qui s'adapte, dans un contexte interarmées, au modèle dominant de ce milieu : celui de l'armée de terre. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. Certains plaideront pour « la jeunesse » de l'armée de l'air (même si elle a aujourd'hui près de 90 ans, ce qui n'est plus, non plus, de première jeunesse), d'autres avanceront l'argument du

⁸⁸⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 février 2019.

⁸⁸⁵ « On ne fait pas décoller comme ça un avion ravitailleur ou un avion de chasse avec le bon armement et le bon équipage, ça ne prend pas 3 minutes si ça n'a pas été prévu à l'avance. Sinon on se met dans une disposition particulière, ce genre de choses. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019.

⁸⁸⁶ *Ibid.*

nombre (certes l'armée de terre compte presque trois fois plus de soldats dans ses rangs), d'autres encore le poids hérité d'un système de force continental.⁸⁸⁷ Ce dernier point et sa mise en perspective avec l'histoire de la composante aérienne, me font supposer qu'encore à l'heure actuelle, malgré des démonstrations de forces de l'armée de l'air⁸⁸⁸ et malgré ses capacités à entrer en premier sur un théâtre d'opérations, des reliquats dus à une logique de service sont encore présents dans les interactions entre les deux composantes. Cette logique, aussi connue sous le nom de *supporting/supported* veut que l'armée de l'air « offre » à l'armée de terre toute une panoplie de moyens et de capacités pour lui « rendre service », pour la soutenir.⁸⁸⁹ Ce qui sous-entendrait que les missions de l'armée de l'air soient déterminées par les actions, ou par les besoins de l'armée de terre. Sans que cela ne soit clairement défini et explicité dans les doctrines, il s'agirait plutôt d'une vision des opérations datée qui, si elle peut encore être assumée par certains « anciens », est confortée par ces phénomènes de méconnaissance, voire d'ignorance des compétences et des potentiels des uns et des autres.

Afin de dépasser l'entropie générée par la production et par la croyance en des images réductives et simplificatrices de la réalité, la majorité des acteurs interviewés au cours de la campagne d'entretiens ont émis le besoin de favoriser « l'ouverture d'esprit », de « s'intéresser à l'autre ».⁸⁹⁰ Sans forcément préconiser la mise en place de normes ou d'espaces formalisés, certains admettent que le passage par des lycées militaires ou par des classes préparatoires aux grandes écoles leur a permis de connaître ce qui correspondrait à une socialisation primaire du milieu militaire et de se créer un réseau qui leur est parfois (souvent) profitable tout au long de leur carrière. L'individu qui agit efficacement lors de situation de négociation est celui qui anticipe au mieux les actions de l'autre et qui développe des stratégies adaptées dans les différents contextes professionnels. L'identification d'individus disposant de ce « capital » interarmées, produit de leur expérience personnelle, correspond moins à

⁸⁸⁷ Voir développements « Chapitre 1/2.1.2.3. La “culture stratégique” : une variable explicative ? ».

⁸⁸⁸ Comme les opérations *Hamilton*, *Chammal*, *Harmattan*.

⁸⁸⁹ TROTOUX Camille, *La tandem “aéro-spécial” : les forces aériennes et les forces spéciales dans la diplomatie coercitive française*, 154 p. Mémoire : Science politique : Lyon 3 : 2016.

⁸⁹⁰ Un exemple parmi d'autres : « Il faut faire preuve d'imagination, faire preuve d'esprit de coopération. Il faut écouter les autres mais il faut aussi savoir être ferme et donc c'est un travail de diplomate avec un bon état d'esprit d'ouverture à l'autre, de capacité d'écoute, un peu de bon sens aussi et puis la volonté de réussir la même opération tous ensemble donc en général on se retrouve là-dessus » entretien réalisé avec un officier supérieur de la marine nationale le 17 décembre 2018.

un projet politique qu'à la détention de compétences. Il n'est pas nécessairement besoin de croire pour comprendre.

Conclusions de chapitre

L'analyse de l'interarmées en tant que contexte professionnel a mis en évidence des différences d'interprétation entre les acteurs. Si des situations ont pu conduire à des agacements, des « échecs missions », un niveau conflictuel inhabituel, pour autant l'interarmées n'est pas perçu comme intrinsèquement porteur de crise ou de complication. Surtout il existe des orientations partagées, notamment la réussite de la mission (essentiellement dans un contexte opérationnel), qui justifient des stratégies d'adaptation des acteurs dont le but est de diminuer l'entropie desdites situations. Au cours des entretiens, des résistances apparaissent à parler « d'échec » ou « de problèmes » comme le montre l'usage régulier d'expressions telles que : « je ne dirais pas ça même si... ». L'accord des acteurs sur des manières de faire et sur la valeur accordée à certains comportements ne présuppose pas l'absence de conflit. D'un point de vue des acteurs individuels, cela remet en cause l'intuition d'un recouvrement entre « comportements interarmés » et « conviction interarmées ». Le processus d'interarmisation peut se réaliser sans croyances partagées par tous les acteurs sur la nécessité d'un tel projet.

Parmi les stratégies d'acteurs, on peut estimer que les aviateurs ajusteraient plus souvent leurs comportements dans un espace de négociation dominé par les terriens. En effet, les différences d'interprétation et de perception sont moins dues à un multiculturalisme qu'à la domination d'un modèle dans l'espace professionnel auquel les aviateurs sont confrontés. Ces derniers ajustent alors leurs process pour s'immiscer dans un modèle organisationnel interarmées. Ce phénomène peut sembler étonnant dans la mesure où l'on aurait pu supposer que, dans le cas d'une interarmisation des services, des opérations, il y ait une uniformisation des procédures par création (élaboration conjointe) ou par négociation entre les savoir-faire et les savoir-être de chaque composante. De fait, les orientations cognitives et les préférences des acteurs sont construites dans un contexte professionnel propre à l'armée d'appartenance (aviateurs/armée de l'air) et les prédisposent à faire certains choix, puis à les ajuster en fonction de leurs interactions dans un contexte professionnel différent (interarmées) où un autre modèle prédomine.

Cela étant dit, les normes par élaboration conjointe engagent des coûts dans leur production et dans leur mise en œuvre. De plus, chaque partie tendra lors de leur élaboration à promouvoir son savoir-faire et son expertise, soit parce qu'elle les estime légitimement supérieurs à ceux de son partenaire, soit parce que cela induira moins d'effort d'adaptation une fois la norme produite. D'autre part, la mise en œuvre de ce type de normes implique un changement de l'ensemble de chacune des administrations en raison de la probable évolution des normes professionnelles induites.

Avec l'institutionnalisme centré sur les acteurs le comportement des acteurs n'est pas seulement caractérisé et justifié par la recherche d'une efficacité matérielle (institutionnalisme du choix rationnel) mais il est aussi soumis à l'influence de croyances partagées par les acteurs. C'est ce qui me permet de parler de *néo-institutionnalisme* centré sur les acteurs.

La difficulté de l'analyse s'exprime au travers du croisement des variables qui peuvent se superposer, ou endosser différentes caractéristiques, être identifiées selon plusieurs catégories : le tout semble fonction du niveau d'analyse, et de là où le chercheur porte son regard. Les phénomènes identifiés sont dynamiques et mouvants. L'imbrication des « pièces du puzzle » oblige à des aller-retour constants pour le chercheur.

CHAPITRE 6 : MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DES PREFERENCES DES ACTEURS CORPORATIFS À L'ECHELLE DE LA POLITIQUE DE DEFENSE FRANÇAISE

Les orientations cognitives conduisent à se concentrer sur les acteurs individuels, mais avec les préférences, Scharpf réintroduit les acteurs corporatifs. Cela permet de passer à un niveau d'analyse supérieur (macro). Au regard des connotations diverses et variées dont peut faire l'objet le terme de « préférences », Scharpf adopte une conceptualisation qui désagrège la notion en quatre composantes : les intérêts, les normes, l'identité et les « orientations interactionnelles » ou orientations issues des interactions (*interaction orientations*).⁸⁹¹

Les développements précédents ont déjà abordé les normes (facteurs institutionnels et attentes normatives). Le présent chapitre reviendra sur les dernières variables préférentielles (intérêts et identités) et leur dimension interactionnelle (section 1). Enfin, à partir de cette modulation conceptuelle qui négocie avec la complexité fondamentale des motivations des acteurs, il sera l'occasion d'appliquer l'ensemble de l'heuristique déployée jusque-là, sur la définition des orientations de la politique de défense française, au travers des enjeux d'identité professionnelle, de carrière, et des relations civilo-militaires (section 2). Selon W. Richard Scott⁸⁹² les professionnels sont sans doute les entrepreneurs institutionnels les plus influents des sociétés contemporaines grâce à leur capacité à définir les savoirs légitimes, à établir et à promulguer les bonnes façons de faire ou à occuper des positions de pouvoir dans les organisations de régulation.

1. Modalités d'interactions et préférences : pour une réintroduction des acteurs corporatifs au-delà des orientations cognitives

Afin de poursuivre la dynamique engagée dans le chapitre précédent les prochaines analyses viennent donc compléter l'étude de la constellation interarmées.

⁸⁹¹ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 63 – 66.

⁸⁹² SCOTT Richard W., *Institutions and Organizations: Ideas, Interests and Identities*, Londres, SAGE, 2013 (4^{ème} éd.), 345 p.

Il y est question des intérêts et des identités des acteurs corporatifs ainsi que des différents types d'interactions qui peuvent avoir cours au sein de la constellation.

1.1. Intérêts et identité : les aspects motivationnels de l'orientation de l'action

Selon l'institutionnalisme centré sur les acteurs, l'orientation de l'action est modelée par des aspects cognitifs – comme vus précédemment (différences entre les perceptions des acteurs et la réalité, interprétations des situations, etc.) – qui peuvent être modifiés par des processus d'apprentissage individuels et/ou collectifs, mais également par des aspects motivationnels. Ces derniers regroupent les intérêts et l'identité, entendus comme les facteurs d'impulsion incitant à une action qui soit dotée de sens. Plus étroitement, ils concernent les considérations régissant le choix des options. S'ils permettent d'expliquer les comportements des acteurs individuels par des émotions⁸⁹³ et des *habitus* aveugles, pour les acteurs corporatifs l'analyse se concentre sur les intérêts, sur les normes et sur les identités⁸⁹⁴ en tant que *preferences* qui guident leurs actions.

1.1.1. Faire le lien entre acteurs individuels et acteurs corporatifs : les intérêts

Une autre composante des préférences des acteurs (individuels et composites) correspond à leurs intérêts, plus précisément aux *basic self-interests*. Dans la littérature scientifique, le concept d'intérêt a pu être envisagé au sens du profit étroit et égocentrique à l'origine d'une action égoïste. Il a également pu être entendu dans un sens plus positif, comme le pendant raisonnable de la passion. Pour une analyse issue de l'institutionnalisme centré sur les acteurs, cet aspect est bien plus intéressant : « *puisque'ils sont raisonnables, les intérêts peuvent être définis objectivement, au niveau abstrait, comme des impératifs fonctionnels [...] [qui] visent la survie à long terme* ». Ainsi les acteurs individuels ont une préférence à l'auto-

⁸⁹³ En se fondant sur la recherche empirique et non sur des modèles de comportements rationnels, le cadre d'analyse reconnaît que la jalousie peut jouer un rôle, que des amis peuvent soutenir les gains de l'autre ou des ennemis se réjouir de leurs pertes respectives.

⁸⁹⁴ Les normes ont déjà été abordées. Néanmoins, comme le lecteur pourra s'en rendre compte, l'identité est transversale aux intérêts et aux normes. Il conviendra donc de faire quelques rappels ou quelques aller-retour avec les développements précédents.

préservation, à l'autonomie et à la croissance.⁸⁹⁵ En miroir, les intérêts des acteurs corporatifs peuvent être assimilés aux conditions de survie organisationnelle, d'autonomie et de croissance des organisations qui sont également dépendantes de l'environnement institutionnel.

Les exigences associées aux intérêts des acteurs collectifs et corporatifs sont relativement transparentes et connues des autres acteurs (individuels et composites). Néanmoins, pour qu'il y ait action, il faut que ces intérêts standards soient concrétisés. « *Ce sont alors les règles institutionnelles constitutives de l'acteur qui aident à définir ce que signifie l'autonomie dans un cas particulier ou à délimiter un domaine* »⁸⁹⁶. Dans le cas d'un acteur corporatif, c'est l'objet de l'organisation qui définit l'éventail de tâches conscrit dans un domaine. Les intérêts standards ne sont pas hiérarchisés de façon univoque mais une fois qu'ils ont adopté la forme de préférences relativement stables, ils deviennent des éléments constitutifs d'une orientation propre à l'acteur et valable dans toutes les situations.⁸⁹⁷ Il faut préciser qu'à chaque situation sont attachés un ou plusieurs intérêts spécifiques qui gouvernent l'action. On a donc ici une première séquence « impératifs fonctionnels – préférences générales des acteurs – intérêts ».

Dans une constellation interarmées de niveau stratégique, les composantes, en tant qu'acteurs corporatifs, interviendront soit au nom d'une conception générale de la Défense (menaces du futur, format des armées, missions à l'échelle du Ministère), soit au nom de la protection de leurs intérêts propres (dotation en matériels et en budgets, planification et conduite des opérations extérieures, etc.). Deux types de comportements peuvent se refléter dans ceux des acteurs individuels avec, d'un côté des aviateurs qui prônent l'importance de connaître les besoins et les politiques internes de leur organisation afin de préserver l'image et les intérêts de l'armée de l'air, et avec de l'autre des stratégies où les acteurs « jouent la carte » de l'interarmées lorsqu'ils occupent des postes dans un tel contexte.

⁸⁹⁵ Voir « Chapitre 4/2.2.2.1 Les acteurs individuels ». « *Le bien-être physique, la liberté d'action et l'accès aux ressources importantes, notamment la pouvoir, la reconnaissance sociale et la possession d'un domaine protégé, peuvent être considérés comme des intérêts quasiment "standard" chez tous les êtres vivants.* » in MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 110.

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 111.

⁸⁹⁷ « *Par exemple, si un acteur corporatif considère que la croissance est un but plus important que la protection de son domaine, il accordera plus de place à cet intérêt dans ses actions, toutes autres choses égales par ailleurs, qu'un acteur ayant l'attitude inverse* » in *ibid.*, p. 111.

À l'échelle des acteurs corporatifs la préservation des intérêts se joue autour de « l'expression de besoins » et de la « capacité à... » qui se justifient en fonction des événements et des évolutions du contexte international. Par exemple, la multiplication des engagements opérationnels terrestres permettra à l'armée de terre de justifier de besoins d'augmentation budgétaire (ou de limiter la réduction des budgets) pour le recrutement, pour la formation et pour la fidélisation des futurs soldats.⁸⁹⁸ Des stratégies similaires peuvent être mises en place pour obtenir la réalisation de programmes d'armements à l'échelle de la loi de programmation militaire.⁸⁹⁹ Les besoins et les intérêts identifiés selon un contexte de *hot* ou de *cold organization* viennent ainsi s'interpénétrer au profit de l'acteur corporatif dans sa globalité. Ces exemples sont transposables d'une composante à l'autre, d'un acteur corporatif à l'autre.

Les armées cherchent à influencer les décisions budgétaires, les formats, la création ou la fermeture d'implantations, dont l'impact peut accroître ou réduire leurs ressources. Les enjeux sont lus à travers une grille de lecture construite à partir d'intérêts ou de conceptions propres à leur organisation. Les stratégies peuvent alors être offensives – chercher à imposer, dans un contexte opérationnel de niveau opératif ou stratégique, une solution habituellement présentée et proposée à un niveau interne – ou défensive – interdire ou empêcher, grâce à ses ressources, la mise en œuvre dans le même contexte de solutions divergentes d'un modèle dominant. À travers ce type de décisions, l'acteur cherche moins à garantir sa survie, que le maintien de son influence ou de son statut. Ainsi, dans le cadre d'une constellation interarmées, on peut supposer que l'armée de terre cherchera à préserver la domination de son modèle sur les autres composantes.

⁸⁹⁸ Exemple : « On est dans un contexte de RH tendu, de budget tendus... On est en déflation d'effectifs donc chaque armée dit "j'aimerais bien garder mes mecs"... Forcément chacun a besoin d'exister et de justifier son existence donc "je suis indispensable, ma mission est forcément indispensable donc moi aussi..." » entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de terre le 26 février 2019.

⁸⁹⁹ Autre exemple : « Il va y avoir, pas des luttes de pouvoir, mais des tropismes particuliers qui vont orienter, ou pas d'ailleurs, la campagne des opérations. Question : Ces tropismes peuvent-ils être source de tensions entre les différentes armées ? Réponse : Ça dépend quand. Juste avant une loi de programmation militaire oui, parce qu'il y a des enjeux budgétaires qui sont là. Après c'est toujours pareil, vu de ma place, quand on est dans l'avion, on est l'aboutissement d'un raisonnement opérationnel et d'un effet à obtenir. On est l'instrument qui va permettre de réaliser l'effet militaire recherché par une planification interarmées. Donc en fait [...] cette friction si elle a lieu, en tout cas cette confrontation d'idées différentes, elle a lieu en amont, bien en amont au stade de la planification. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 22 mars 2018.

Du point de vue des acteurs individuels, et plus particulièrement de ceux qui sont à la tête des acteurs corporatifs, des similitudes peuvent être observées. Dans le cas de l'armée de l'air, l'organisation est majoritairement dominée par le segment du personnel navigant. Or, comme le précise l'institutionnalisme centré sur les acteurs, parfois les décisions d'un acteur corporatif prennent une orientation en faveur d'une partie seulement des groupes d'acteurs individuels, entendre ici segments, qui le composent. Cela peut se produire à propos du maintien d'avantages salariaux, comme l'a prouvé l'exemple de la « prime à l'air » des pilotes et des navigateurs de l'armée de l'air, ou encore à propos de certaines formes de reconnaissance comme la création de la pucelle du corps des aviateurs mécaniciens. L'institutionnalisme centré sur les acteurs surmonte ce paradoxe par l'idée que les décisions des acteurs corporatifs sont *réputées* être décorrélées des intérêts de leurs *leaders*, ce qui implique que ce n'est pas systématique et ce qui rend possible d'éventuels conflits d'intérêts. Ces décisions, prises au nom des intérêts d'une partie congrue de l'acteur corporatif, peuvent avoir des répercussions à l'échelle politico-stratégique. C'est ici que se situe la passerelle entre acteurs individuels et politique de défense. Les enjeux sont notamment identifiés autour de l'obtention, par certains individus issus des segments dominants, de postes clefs au sein de la constellation interarmées – j'y reviendrai dans des développements ultérieurs.

1.1.2. Les institutions comptent, mais les identités corporatives plus encore

L'identité scharpfienne, en tant que troisième composante des préférences, recouvre la capacité d'un acteur à recourir à des intérêts idiosyncratiques. Selon l'heuristique de l'institutionnalisme centré sur les acteurs, c'est un concept utile pour éclairer les choix des acteurs lorsque ni les attentes normatives ni les intérêts n'offrent d'explications. Sans compter qu'il est difficile d'exclure l'existence de conflits entre les actions suggérées par des considérations liées à des intérêts d'une part, et celles dictées par un devoir normatif d'autre part. L'une des solutions proposées par Scharpf, pour dépasser le problème de l'indétermination des préférences des acteurs, est donc fournie par la formation d'une identité spécifique qui transcende les normes et les intérêts et qui offre aux acteurs la capacité de suivre des règles qu'ils se sont eux-mêmes définies. « *L'identité*

(consciente) d'un acteur peut inclure des intérêts (par exemple la revendication d'un domaine précis) et des orientations normatives (par exemple la définition d'un comportement respectueux de l'environnement) [...] ainsi que d'autres caractéristiques essentielles qui ne peuvent être subsumées (par exemple le caractère étatique ou d'intérêt général d'une organisation, le sexe ou l'appartenance ethnique d'un individu) »⁹⁰⁰.

Individuels ou composites, les acteurs ont la possibilité de définir des intérêts spécifiques et/ou des normes pour eux-mêmes. Ils peuvent sélectionner et mettre l'accent sur certains aspects des intérêts, sur certaines règles et sur certains objectifs normatifs parmi ceux qui s'appliquent généralement à leur type d'individus ou d'organisations. Autrement dit, les acteurs ont la capacité de définir une identité spécifique qui, en y adhérant, simplifie leurs choix. Quand elles sont communiquées, partagées et considérées (*believed*), elles réduisent les incertitudes, la complexité et la contingence des situations pour l'ensemble des acteurs. Elles les informent également de ce qui est attendu d'eux. Une identité collective clairement définie permet donc d'améliorer l'efficacité des interactions. Mais l'efficacité a un prix. Les identités doivent être relativement stables et restreindre la gamme des choix possibles au-delà des intérêts et des normes. De plus, elles peuvent susciter de la part d'un acteur des comportements différents de ceux qui serviraient au mieux ses intérêts organisationnels et qui répondraient aux attentes normatives de ses partenaires. Ce troisième référent, l'identité, est donc largement autonome.

L'identité est également vectrice de valeurs qui orientent de manière plus diffuse les acteurs en ce qu'elles représentent la valorisation de certains objets, objectifs ou comportements par les acteurs. Elles ne sont pas issues d'une démarche logico-expérimentale, même si elles structurent des processus d'évaluation qui ne sont pas formalisés. Si les jugements de valeurs ne sont pas purement subjectifs puisqu'ils naissent de la confrontation et de l'accommodation avec d'autres individus ou d'autres organisations, ils ne représentent pas non plus une réalité objectivable. Les valeurs ne sont pas non plus la source de principes dont on pourrait déduire systématiquement un comportement. En effet, elles interagissent entre elles dans la

⁹⁰⁰ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 112.

production d'une préférence et révèlent par ailleurs le sens que les acteurs donnent à leur action.

Elles sont également à l'origine de la production de normes puisque ces dernières sont la mise en acte des valeurs des acteurs. Ainsi, avec les normes ce sont les valeurs qui composent les identités des acteurs. De plus, c'est dans l'attribution d'une valeur à certains objets ou à certains projets que les identités participent de la production d'une vision spécifique des intérêts propres ou des rôles. La valeur attribuée à tel comportement ou à telle règle peut être identifiée comme facteur explicatif de la réinterprétation des normes comme vu auparavant. La démarche est délicate. Les orientations des acteurs sont le produit de processus d'apprentissage et d'intériorisation des valeurs évoquées. Dans une perspective interactionniste, les échanges entre acteurs sont encadrés par des normes qui sont elles-mêmes la mise en acte de valeurs. D'un point de vue empirique, les comportements récurrents deviennent alors la manifestation de valeurs partagées par les acteurs. Dans la constellation interarmées, les valeurs en jeu sont multiples et variables d'une armée à l'autre. De plus, leur(s) combinaison(s) produi(sen)t, pour chaque acteur, une hiérarchisation plus ou moins spécifique des options à leur disposition lors de leurs interactions.

Selon l'institutionnalisme centré sur les acteurs, les identités corporatives doivent être considérées comme un élément explicatif puissant des choix sous-déterminés par des considérations générales d'intérêt et de devoir.⁹⁰¹ Pour les acteurs corporatifs, leur identité est également modelée par la culture d'organisation qui s'est construite avec le temps. Cette variable scharpfienne de l'identité justifie le travail sociologique précédemment effectué sur l'identité professionnelle des aviateurs et sur sa segmentation. Les identités professionnelles militaires des acteurs individuels ont été définies comme des manières de faire et de penser sanctionnées dans un espace social déterminé. Le processus d'identification a abouti à la démonstration de leur hétérogénéité. Cette diversité est visible dans les processus décisionnels. C'est parce qu'un acteur se confond avec une identité professionnelle qu'il agira selon les normes

⁹⁰¹ « [...] *corporate identities must be considered as an extremely powerful explanans, or predictor, of choices that are underdetermined by more general considerations of interest and duty* » in SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 66. Malgré tout, « *le cadre institutionnel, par le biais des normes et des missions auxquelles s'identifie l'acteur, imprime sa marque sur l'identité* » in MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », art. cit., p. 113.

et les intérêts qui y sont rattachés. Tout comme il existe des modèles identitaires, *i.e.* des segments donc des identités organisées et partagées par des individus, il existe des modèles de prise de décision. Autrement dit, derrière chaque identité professionnelle, composée de multiples variables distinctes et identifiables, est associé un type de processus décisionnel que les acteurs individuels auraient tendance à adopter. Ces affirmations donnent du sens aux propos des acteurs. Elles permettent d'expliquer pourquoi « un aviateur ou un marin [serait] plus à l'aise en termes de mobilité dans un système peu fonctionnel, matriciel où le grade ne sera pas le facteur déterminant alors que pour le terrien ce n'est pas le cas »⁹⁰² ; pourquoi certaines personnes « réfléchissent à la vitesse de leur vecteur, même lors de réunions en état-major alors que pour un chasseur il n'y a que deux positions : combustion ou aérofreins »⁹⁰³ et que ce n'est pas le plus adapté pour régir une politique de ressources humaines ; ou encore comment des identités professionnelles peuvent, par le truchement de perceptions, d'interprétation de normes ou de construction de préférences divergentes, être « systématiquement sources de pugilat »⁹⁰⁴ alors que cela ne devrait pas être le cas.

Je l'ai abordé, dans le monde militaire les relations entre les individus mais également entre les organismes (unités, services, directions, etc.) sont formalisées ; des doctrines existent pour normaliser les procédures et les savoir-être, et les savoir-faire. Pourtant cet appareil de régulation, contraignant, ne garantit aucunement que les interactions se fassent de manière optimale (même relativement). Les préférences des acteurs, et surtout leur identité – même collective – permettent d'expliquer les divergences entre ce qui est prévu, ce qui est autorisé, et la réalité des faits, des comportements. Certes, les institutions comptent (*institutions matters*). Néanmoins elles ne constituent que le contexte d'action limitant ou potentialisant au sein duquel évoluent des acteurs, individuels et composites, qui disposent d'espaces de modulation et d'interprétation de ce cadre normatif.

Les acteurs importent dans la constellation interarmées des logiques qui leur sont propres, des manières de comprendre le réel, d'interagir avec leur environnement, des règles, des principes de validité et de légitimité. De manière

⁹⁰² Entretien réalisé avec un officier supérieur du Commissariat des armées (ancrage air) le 18 avril 2019.

⁹⁰³ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 30 avril 2019.

⁹⁰⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 26 février 2019.

simultanée, ils construisent leurs actions et perçoivent ou analysent celles de leurs partenaires selon leurs propres modes de pensée et d'action. Chaque organisation, c'est-à-dire l'armée de l'air, la marine ou l'armée de terre, dispose de ressorts spécifiques, distincts les uns des autres, et de ceux de la sphère interarmées – même s'ils sont interconnectés. La rencontre et la confrontation récurrentes de schémas différents vont conduire à l'émergence de modes d'interaction propres à chaque constellation.⁹⁰⁵ Ainsi, une fois les composantes cognitives puis motivationnelles abordées, il convient de souligner l'importance de la dimension interactionnelle des processus décisionnels des acteurs avec les orientations issues des interactions (*interaction orientations*).

1.2. Les modalités d'interactions des acteurs : plusieurs outils d'analyse

« Une politique publique n'est pas le fruit de la volonté d'un acteur, qu'il soit individuel ou collectif, mais le produit de multiples interactions dont la combinaison forme la décision »⁹⁰⁶ et qui deviennent des objets d'analyse à part entière.⁹⁰⁷ Pour caractériser les modalités d'interactions entre les acteurs, il faut identifier les adaptations et les ajustements mutuels de leurs comportements et de leurs buts. Ces jeux supposent la mise en œuvre de schémas interprétatifs : les règles d'interactions induites ne reflètent pas automatiquement les paramètres institutionnels mais varient selon les types de constellations et les *interaction orientations*. Dans une approche théorique construite sur l'institutionnalisme centré sur les acteurs, l'exercice d'identification et d'analyse des interactions consiste à déterminer les options stratégiques des acteurs, les résultats associés aux combinaisons de stratégies, et les préférences des joueurs quant à ces résultats. La combinaison entre le concept de constellation et les modalités d'interactions dominantes (*i.e.* itératives) constituent le « jeu », concept dont l'introduction dans le raisonnement réintègre la notion d'intérêt. Grâce à l'observation de la récurrence de certaines stratégies dans les échanges, et à leur réussite ou non, on distinguera un ou plusieurs modes dominants d'interactions.

⁹⁰⁵ Pour rappel, je suppose qu'il y a autant de constellations interarmées qu'il y a de situations interarmées.

⁹⁰⁶ IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France*, *op. cit.*, p. 21.

⁹⁰⁷ La posture de l'analyse décisionnelle s'inscrit dans une dynamique qui va à l'encontre des conceptions unitaires et anthropomorphiques de l'État. Ce dernier est alors considéré comme formé d'une multitude d'organisations qui disposent d'intérêts propres, de cultures spécifiques, et de ressources inégales, et qui sont elles-mêmes constituées d'une myriade d'acteurs individuels et/ou collectifs. Voir aussi « Introduction générale/Espace définitionnel et ancrage disciplinaire : un travail à la croisée des chemins ».

L'adoption de modalités par les acteurs dépend de l'évaluation par ces derniers de leur efficacité dans la production d'une solution à un problème ou dans la conduite d'une activité particulière : la négociation, la production d'un règlement, la planification une opération militaire.

1.2.1. Les constellations d'acteurs : caractérisation et illustrations

La gestion d'un problème à l'échelle sectorielle ne dépend (quasiment) jamais d'un seul acteur mais est l'objet d'interactions au sein d'une constellation d'acteurs⁹⁰⁸ qui disposent pour agir d'options interdépendantes. Le modèle de Scharpf démontre comment les choix interdépendants des acteurs, qui sont fonction de leurs préférences, influencent les contenus des politiques publiques. Les constellations de système d'acteurs s'établissent en fonction du nombre de participants, de leurs stratégies respectives ou de leur représentativité. Comme déjà expliqué, elles représentent ce que l'on sait des acteurs qui sont impliqués dans les interactions. Elles décrivent également les capacités des joueurs entendues comme leurs stratégies, leur perception et leur évaluation des résultats possibles, aussi appelés « gains » (*payoffs*), leurs préférences et le degré de compatibilité entre les résultats envisagés et tous ces éléments. Il s'agit désormais de les inscrire dans une perspective plus globale, de les réassembler après les avoir décomposés un par un.

Le système de constellations de l'institutionnalisme centré sur les acteurs fonctionne sur un système de distribution et de comptage des points.⁹⁰⁹ Scharpf propose différents archétypes de constellations en fonction de leur potentiel conflictuel. Les deux premiers modèles sont relativement simples : celui du conflit total (*pure conflict*) dans laquelle l'une des parties perd ce que l'autre gagne, et celui de la parfaite coordination (*pure coordination*) où les deux acteurs maximisent leurs gains en recourant à la concertation. Néanmoins, comme la réalité est généralement bien plus complexe que ces modèles simplifiés, Scharpf propose des jeux mixtes (*mixed motive-games* ou *variable-sum games* pour « jeux à somme variable ») au sein desquels les préférences des joueurs sont pour une part en harmonie et pour une autre

⁹⁰⁸ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, op. cit., p. 72 – 83.

⁹⁰⁹ Les concepts de « constellation d'acteurs » et de « modes d'interaction », sont au cœur de la grille d'analyse des interactions proposée par Scharpf mais ne sont pas synonymes. Cette distinction permet à l'institutionnalisme centré sur les acteurs de recourir au pouvoir analytique des matrices de jeux tout en admettant l'existence de jeux coopératifs entre les acteurs.

part conflictuelles. Dans cette perspective, et à partir des deux premiers modèles, il propose quatre autres constellations : « assurance » (*Assurance*), « la bataille des sexes » (*Battle of the Sexes*), « le dilemme du prisonnier » (*Prisoner's Dilemma*) et la « poule mouillée », (*Chicken*). La première constellation se fonde sur des interactions de coopération. Elle est donc assez proche du second modèle (*pure coordination*) mais s'en détache en prenant en compte de manière plus fine l'importance des perceptions et de la prédictibilité mutuelle des interactions sociales de chaque joueur. La seconde, « bataille des sexes », est un jeu dit « non-coopératif » et séquentiel où les joueurs agissent à tour de rôle et qu'ils tentent de maximiser leurs gains en prenant des décisions éclairées par les choix du joueur précédent. Dans la constellation de type « dilemme du prisonnier », la défection est la stratégie dominante pour chacun des joueurs, c'est-à-dire que la stratégie choisie doit produire les gains les plus élevés possibles, indépendamment de ce que fait l'autre partie. Cette matrice du dilemme du prisonnier est similaire à celle que les néo-libéraux ont développée en théories des relations internationales.⁹¹⁰ Dans la dernière constellation (*Chicken*), la solution coopérative est tout aussi plausible que menacée par une défection des deux joueurs (comme pour le dilemme du prisonnier). Cependant une défection des deux parties aura comme résultat non pas le deuxième résultat le plus mauvais, mais le pire résultat possible pour les deux joueurs. Le modèle de la poule mouillée est un bon modèle pour les situations où les acteurs rationnels sont vulnérables aux mouvements préventifs d'adversaires agressifs et dans lesquels leurs menaces de représailles ultérieures manqueraient de crédibilité.⁹¹¹

Dans une constellation interarmées, un acteur pourra développer des préférences pour l'usage de tel système d'arme plutôt qu'un autre, pour telle répartition des tâches (centralisation *versus* décentralisation des états-majors) ou pour telle agencement des théâtres d'opérations (cloisonnée pour l'armée de terre *versus* globale pour l'armée de l'air par exemple), au détriment d'autres options. Les choix des acteurs sont le reflet d'un système complexe de valeurs et de normes. Ces

⁹¹⁰ Voir notamment BATTISTELLA Dario, CORNUT Jérémie, BARANETS Élie, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019, 800 p., p. 499 – 503.

⁹¹¹ Scharpf présente deux autres modèles *Deadlock* (pour des constellations où les deux joueurs préfèrent également la défection mutuelle plutôt que la coopération) et *Rambo Game* (jeu asymétrique). Mais rappelons qu'il n'existerait pas moins 78 types de jeux à deux joueurs avec deux stratégies par joueur en ce qui concerne les dilemmes d'action collective voir notamment POUNDSTON William, *Prisoner's Dilemma*, New York, Doubleday, 1992, p. 129.

directions de l'action correspondent à la représentation du monde réel qu'ils se font, à leur répertoire d'action et au sens qu'ils accordent à leurs actes. Elles ne sont pas nécessairement le reflet d'une croyance, c'est-à-dire qu'un acteur pourra « jouer le jeu » de l'interarmées moins parce qu'il y croit que parce que ses intérêts dépendent d'un rôle social qu'il doit endosser.⁹¹² Les données de la banque d'entretiens montrent par exemple qu'au cours de la carrière d'un individu identifié comme haut potentiel par son organisation, un passage en interarmées n'est ni valorisé ni valorisable de la même manière. Ainsi, pour l'armée de terre il semble que cela constitue une étape positive dans le *cursus honorum*, alors qu'à l'armée de l'air « sortir » de son organisation d'origine serait plus risqué.⁹¹³ Pour autant, ces tendances ne gomment par l'influence des règles formelles, ou le poids de la répartition inégale des ressources entre les acteurs, qui produisent pour partie les modalités d'interactions dominantes.

Lorsque l'on assemble les données issues du terrain et citées jusque-là, il est aisé de se rendre compte que les aviateurs occupent une place relativement fragile dans la constellation interarmées. En effet, cette dernière se construit autour d'un modèle dominant, celui de l'armée de terre, auquel les aviateurs doivent s'adapter. Il n'est pas question ici de dire qu'il existerait une suprématie absolue du « modèle terrien » dans les choix stratégiques de la politique de défense, mais plutôt de souligner que dans la majorité des cas ce sont les aviateurs qui développent des stratégies pour s'adapter et pour négocier avec leurs collègues de l'armée de terre. Un peu comme si les aviateurs devaient « faire leurs preuves ». Certains d'entre eux m'ont d'ailleurs confié que c'était parfois « fatigant de toujours devoir se justifier » ou encore d'user de stratagèmes pour « tromper » l'autre. Typiquement lorsqu'un aviateur passe par sa hiérarchie pour faire entendre raison à un gradé de l'armée de terre à propos d'un événement au sujet duquel il est expert et pour lequel il dispose de toutes les compétences pour prendre la décision.

Ainsi, la réussite ou l'échec d'immixtion des aviateurs dans une sphère interarmées dominée par l'armée de terre suppose une évaluation et une évolution du catalogue d'alternatives construites par les acteurs, de leur inscription dans un

⁹¹² C'est pourquoi il est préférable de recourir au terme d'« orientations » plutôt qu'à celui de « croyances ».

⁹¹³ Cette tendance semblerait s'amenuiser et être moins applicable aux nouvelles générations d'officiers de l'armée de l'air.

système contraignant (conception générale de l'environnement et modalités pratiques de décision) et de leur rationalité. De manière déductive, cela peut être attesté soit positivement par l'adjonction d'une ou de plusieurs alternatives au registre des possibles (par exemple la mutualisation de moyens militaires) soit négativement par l'abandon ou la dévalorisation d'autres réponses (une réponse strictement terrienne à un théâtre interarmées).

1.2.2. Conceptualiser les différents types d'interactions et les combiner aux constellations : les constellations d'interactions

Le modèle de l'institutionnalisme centré sur les acteurs accorde beaucoup d'importance à la dimension relationnelle des processus décisionnels et propose une interprétation typifiée des relations entre les acteurs. Scharpf opère une conceptualisation des modes d'interactions avec les *interaction orientations*⁹¹⁴ ou « *orientations issues de l'action* ». Ce concept doit permettre d'analyser les cas où les acteurs individuels réinterprètent de façon subjective l'intérêt objectif de la constellation ; cette subjectivation pouvant conduire à une discrimination entre les partenaires même lorsque les normes et les conséquences sont communes à l'ensemble des acteurs. Le concept d'orientations issues de l'action est, au niveau relationnel, ce que l'identité est à la définition des préférences individuelles. Il relève lui aussi d'une dimension d'individualisation.

La classification scharpfienne met en place là encore un système de comptage de points⁹¹⁵ et définit un set de cinq⁹¹⁶ « règles » : l'individualisme, la solidarité, la compétition, l'altruisme, l'hostilité.⁹¹⁷ L'individualisme renvoie au cas où les acteurs recherchent leur propre intérêt dans la collaboration ; la solidarité correspond à la configuration où l'intérêt individuel des acteurs est perçu comme un intérêt commun. De nombreux exemples d'interactions « solidaires » se font jour dans la constellation interarmées lorsque les acteurs sont dans les circonstances d'une *hot organization*.

⁹¹⁴ SCHARPF Fritz W., « Decision Rules, Decision Styles and Policy Choices », *Journal of Theoretical Politics*, 1989, n°1, pp. 149 – 171 ; SCHARPF Fritz W., « Games Real Actors Could Play: The Problem of Mutual Predictability », *Rationality and Society*, 1990, n°2, pp. 471 – 494 ; SCHARPF Fritz W., *Crisis and Choices in European Social Democracy*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, 320 p.

⁹¹⁵ Selon un modèle mathématique : $U_x = aX + bY$ où U_x est l'utilité subjectivement expérimentée par l'individu, X et Y sont les résultats objectifs obtenus respectivement par *ego* et *alter*, et a et b sont les paramètres (pouvant varier entre -1 et +1).

⁹¹⁶ Dans son ouvrage Fritz Scharpf précise que la liste qu'il propose est non-exhaustive.

⁹¹⁷ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, *op. cit.*, p. 85 – 86. Voir également MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 113.

C'est typiquement le cas quand la réussite de la mission prime avant toute chose, lorsque « quel que soit la provenance du personnel, qu'il vienne de l'armée de l'air, de la marine ou de l'armée de terre, tout le monde tend vers la même mission »⁹¹⁸.

La compétition implique, quant à elle, que la satisfaction des intérêts d'un acteur se fasse au détriment des autres – le bénéfice étant évalué par rapport aux pertes de l'autre partie. Des situations proto-compétitives pourraient être identifiées dans des circonstances de défense des intérêts pour obtenir la validation de programmes d'armement, donc potentiellement de distribution des budgets entre les armées. Toutefois, il ne semble pas dans les faits que les interactions soient caractérisées par une évaluation des bénéfices par rapports aux pertes des autres acteurs, mais plutôt en termes de gains pour soi. En revanche, lorsque sur le théâtre certaines opérations « vampirisent » les moyens d'autres opérations les choses peuvent dégénérer au détriment de la réussite de la mission : « C'est arrivé au moins une fois de manière certaine où il y a une personne recherchée, un djihadiste, quelqu'un d'important je dirais dans la structure [que l']on a perdu parce que le moyen rens^[919] a été dégagé sur une autre mission, pour d'autres besoins »⁹²⁰.

L'altruisme est caractérisé par le fait que l'acteur ne cherche pas à assurer la satisfaction de ses intérêts mais ceux d'un ou de plusieurs autres acteurs. Ce type d'interactions peut être illustré par l'expérience d'un officier de la marine nationale qui, afin de subvenir aux besoins d'un autre acteur, adapte les outils qu'il a à sa disposition : « Lorsque j'arrive avec une frégate qui a un radar de défense aérienne qui voit extrêmement loin, et que je place cette frégate au large de la Syrie, avant de convaincre le *CAOC* qu'il faut intégrer la *picture*⁹²¹, dans le réseau de la coalition il faut un petit peu de temps, ça ne se fait pas du jour au lendemain parce qu'ils se demandent ce que cela peut apporter. Et donc il faut une semaine – 15 jours d'explications pour les convaincre de le faire. De la même manière, en contrepartie il faut que la frégate adapte ce mode de fonctionnement, trie les pistes, fasse un peu de nettoyage dans sa *picture* de manière à pouvoir la partager de façon intelligente avec la coalition. Si elle ne fait pas ce travail elle va rien lui apporter à la coalition. Il y a bien un travail d'adaptation. On l'a fait, ça s'est très bien passé. D'ailleurs le *CAOC*

⁹¹⁸ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de terre le 15 janvier 2019.

⁹¹⁹ « Renseignement ».

⁹²⁰ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019.

⁹²¹ « L'image », c'est-à-dire la perception de la situation au travers des capteurs dudit radar.

était hyper content parce que ça apporté un complément d'informations très important sur la façade ouest du théâtre, ça a été très apprécié. Et ça a même été présenté dans un des principaux écrans du CAOC. Donc à partir du moment où on a réussi à franchir ce petit seuil de friction et bien on peut apporter une brique supplémentaire, un complément dans une coalition. Quand on revient 15 jours après, un mois après, c'est beaucoup plus facile parce qu'on a ouvert les canaux. Mais c'est une confiance qui peut se perdre puisque 3 mois après il y a une autre frégate qui arrive et s'ils n'ont pas pris conscience que ce "nettoyage" était nécessaire, qu'ils balancent la *picture* telle quelle, ça risque de coincer »⁹²².

Enfin, l'hostilité renvoie à la situation où l'acteur est prêt à desservir ses propres intérêts pourvu que les autres acteurs subissent des pertes. On peut s'interroger sur le degré d'hostilité de certaines interactions, notamment lorsque certains, issus des troupes d'infanterie de marine⁹²³ refusent de s'entraîner et de communiquer avec les avions de chasse de l'armée de l'air « parce qu'on est des hommes vaillants et que si on fait appel aux avions c'est que l'on n'est pas vaillants. C'est une marque de faiblesse »⁹²⁴. Cet exemple d'interactions plutôt hostiles fait écho notamment aux rapports du métier de militaire à la virilité, mais il vient aussi éclairer sous un autre angle une simple ou une apparente indifférence.

Ces différents modes d'interactions vont être conditionnés par les cadres dans lesquels évoluent les acteurs. Ils correspondent à des environnements plus ou moins structurés.⁹²⁵ Chacun d'entre eux peut s'appliquer à un archétype de constellation : par exemple, on peut trouver des modèles de « bataille des sexes » de type individualiste ou compétitif, ou des situations « dilemme du prisonnier » individualistes ou compétitives. Il est possible d'observer autant de dispositions possibles qu'il existe de jeux, c'est-à-dire des combinaisons entre les constellations et

⁹²² Entretien réalisé avec un officier supérieur de la marine nationale le 17 décembre 2018.

⁹²³ Contrairement à ce qu'indique leur nom, les unités dites « de marine » (RIMa, RPIMa, etc.) sont des unités de l'armée de terre.

⁹²⁴ Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 05 mars 2019. Cet épisode s'est déroulé peu de temps avant Uzbin. L'interviewé m'a confié que les comportements avaient changé suite à ce tragique événement et que les troupes de marines s'étaient rapprochées des aviateurs.

⁹²⁵ Face à la complexité des structures réelles Scharpf et Mayntz opèrent une réduction simplificatrice avec comme principales formes abstraites de la coordination sociale de l'action : l'adaptation unilatérale ou mutuelle, la coopération avec la négociation et la concertation, la coordination négative (ex. : imposition d'un veto).

les orientations issues de l'interaction. Ce dispositif constitue, finalement, des constellations d'interactions.

1.2.3. D'autres outils pour l'étude des interactions (découplage, agrégation, règle d'abstraction décroissante) : le besoin de simplifier

La recherche empirique implique souvent un nombre d'acteurs considérable où chacun d'entre eux dispose d'un répertoire d'actions et peut également choisir plus d'un critère pour évaluer les résultats attendus. Afin de dépasser cette complexité, l'institutionnalisme centré sur les acteurs propose deux mécanismes : le découplage (*decoupling*) ou l'agrégation (*aggregation*). Le premier implique que de nombreuses interdépendances qui pourraient faire l'objet d'une interaction stratégique seront soit ignorées, soit traitées comme faisant partie d'un environnement donné aux fins d'une interaction politique particulière. Tout en tenant compte que ces interdépendances pourraient être valables dans le futur ou qu'elles le sont déjà dans d'autres arènes de jeux. Pour le second mécanisme, il s'agit de constructions qui réduisent considérablement la complexité des interactions entre plusieurs personnes, tant pour les acteurs que pour les observateurs. On le retrouve par exemple lorsque l'on parle d'acteur agrégés ou composites. Ainsi le mécanisme de formation de coalitions est sans doute le meilleur moyen de simplifier les constellations les plus complexes. Dans le cas où les perceptions et les préférences des acteurs ne se sont pas encore fixées, et que les processus sont en cours, l'institutionnalisme centré sur les acteurs offre la possibilité de postuler des coalitions hypothétiques en divisant une population d'acteurs donnée en deux groupes dont les membres partagent des intérêts communs.

L'enjeu principal reste de savoir s'il est possible d'imputer ou non une action observable au contexte institutionnel ou à un facteur qui n'est pas institutionnel. Pour cela, étant donné que le sociologue ne cherche pas une explication parfaite, une reproduction à l'identique de la réalité, mais une simplification exacte, il peut s'aider d'une variante institutionnaliste : la règle d'abstraction décroissante. Selon cette dernière « *on ne doit pas expliquer par rapport aux acteurs ce qui peut être expliqué par les institutions, et les explications se rapportant aux acteurs doivent partir d'hypothèses simplificatrices, qui ne seront vérifiées empiriquement que s'il n'est pas*

possible d'expliquer les actions observables autrement »⁹²⁶. Le contexte institutionnel, en codéterminant les structures relationnelles, les motifs d'interaction et les orientations de l'action, offre une connaissance du contexte des acteurs, c'est-à-dire de leurs obligations ou de leurs omissions d'action, de leurs options d'action autorisées, de leurs ressources ainsi que de leurs intérêts organisationnels, de l'orientation caractéristique dans leurs interactions ou encore de leurs tendances perceptives. Surtout, l'institutionnalisme centré sur les acteurs admet la possibilité de n'utiliser que certains outils de sa grille analytique complexe. Scharpf et Mayntz en veulent pour preuve que même à l'institut Max-Planck les études ne recourent qu'à quelques variables comme par exemple les orientations de l'action et leurs déterminations empiriques ou des postulats dérivés des intérêts organisationnels. Parfois les acteurs ont été explicitement intégrés à différents niveaux. Ces raccourcis se rapportent tous aux aspects d'une thématique globale et se concentrent sur les interactions entre les acteurs dans des constellations interdépendantes. « *C'est cette détermination de l'objet de l'étude qui fait le lien entre les différentes contributions, bien plus que le traitement plus ou moins complet des catégories-analytiques élaborées à cette fin* »⁹²⁷.

En définitive, dans un objectif de simplification du réel, l'institutionnalisme centré sur les acteurs multiplie les variables explicatives (situations de l'action, unités de références, orientations cognitives, normes, identités, intérêts, orientation issues de l'action, etc.). Paradoxalement, ses auteurs reconnaissent qu'il « *risque de devenir excessivement complexe* »⁹²⁸ notamment en raison de l'intégration des théories de l'action (théories des jeux, analyse des réseaux entre autres). Néanmoins, par le truchement des constellations d'interactions, ou « jeux », entendues comme une combinaison entre une constellation spécifique et des modes d'interactions, entre les acteurs corporatifs, l'institutionnalisme centré sur les acteurs offre la possibilité d'éclairer les processus décisionnels. En effet, si ces constellations d'interactions sont en grande partie influencées par les institutions, elles ne sont pas uniquement définies par ces critères institutionnels. « *Ainsi, bien que les "joueurs" soient constitués institutionnellement comme des acteurs corporatifs, leur participation à un processus*

⁹²⁶ MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *art. cit.*, p. 122.

⁹²⁷ *Ibid.*, p. 123.

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 121.

décisionnel donné, leurs perceptions, leurs objectifs d'action et leurs relations aux autres acteurs sont aussi influencés par des facteurs non institutionnels. [...] les interprétations subjectives de la situation réelle ont aussi leur importance »⁹²⁹.

2. La place des militaires dans les processus décisionnels en politique publique de défense

Le chemin parcouru jusque-là me permet d'affirmer plusieurs points. L'hétérogénéité des professions militaires s'explique notamment dans le développement d'identités organisées et partagées. La conversion des éléments sociologiques constitutifs de ces identités en variables scharpfiennes permet de créer une passerelle entre le niveau microsociologique et une approche plus globale des politiques publiques grâce à la désagrégation et à la typification des acteurs corporatifs. Enfin, la modélisation des interactions au sein des constellations offre la possibilité d'analyser le comportement des aviateurs dans le milieu interarmées. Les possibles conséquences à l'échelle de la politique de défense de ce comportement constituent le sujet des prochains développements. Jusque-là les analyses ont surtout porté sur les acteurs (individuels et corporatifs) et sur leurs interactions dans un contexte que je qualifierais de « meso », c'est-à-dire qui ne correspond pas à l'échelon politico-stratégique mais plutôt à un niveau décisionnel intermédiaire (opérativo-stratégique). Or l'un des enjeux de cette thèse est de répondre à l'hypothèse de savoir si les identités militaires ont une influence sur la politique de défense française. Pour cela il faut réassembler les différentes pièces du puzzle, dont les contours ont été dessinés jusqu'ici, tout en les inscrivant dans une approche macro plus globale (au risque d'avoir des effets homogénéisants).

2.1. La dilution des aviateurs dans l'espace interarmées : retours sur les enjeux de carrière

L'étude des conséquences d'un passage en interarmées sur les carrières des acteurs laisse entrevoir des régularités qui, si elles ne sont pas écrites noir sur blanc,

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 120.

sont pourtant bien réelles.⁹³⁰ La réévaluation du poids du segment dominant des aviateurs dans la constellation interarmées au travers de la modélisation des carrières confirmera l'existence d'interprétations divergentes de l'opérationnalité, ainsi qu'un effet de domination de l'armée de terre qui aurait pour conséquence une dilution de l'armée de l'air dans ladite constellation.

Quel que soit leur grade, leur emploi ou leur niveau d'intervention, la gestion des carrières des militaires en interarmées continue de dépendre de leur administration de rattachement ; leur progression professionnelle (passage de grade, concours et formations) continue de s'inscrire dans le cadre de leur composante. Toutefois, certains de ces postes, particulièrement prestigieux comme les directions de structures ou ceux qui conduisent à côtoyer les responsables politiques, représentent une nouvelle étape dans la carrière des officiers. Ces postes peuvent servir d'instrument de détection des futurs « hauts potentiels » qui appartiennent le plus souvent au segment dominant du corps des officiers de chacune des composantes, pour les officiers aviateurs ceux issus du segment des officiers de l'air. L'accession à ces « beaux » postes semble constituer un espace de compétition entre tous.⁹³¹

2.1.1. L'interarmées : un passage obligé à l'importance relative

De manière générale, les carrières des officiers se déroulent en deux temps : une première période au sein de leur composante d'origine puis une seconde qui se déroule dans le milieu interarmées. Celle-ci a principalement cours au sein d'états-majors car il existe peu d'unités qui soient interarmées par nature. La construction d'une carrière induit la prise en considération par les acteurs de facteurs tels que le recrutement (« direct », « semi-direct », « contractuel »). En effet, un officier sous contrat n'a pas pour vocation d'aller au-delà du grade de capitaine. Outre le choix du statut, ceux du corps et de la spécialité sont également déterminants. Comme vu précédemment, dans le cas de l'armée de l'air, des régularités apparaissent lors de l'analyse des carrières des plus hauts gradés. Si l'on souhaite faire « une belle

⁹³⁰ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 176

⁹³¹ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », art. cit., p. 166. Les prochains développements sont largement issus de ceux menés dans ce chapitre – surtout en ce qui concerne les données des postes de la haute hiérarchie militaire et l'analyse des commentaires de sites et de blogs internet. Le lecteur appréciera toutefois quelques précisions théoriques dont un nuancement de l'approche bourdieusienne.

carrière » mieux vaut être issu du segment dominant de la composante, puisqu'en 2018, environ 72% des généraux aviateurs étaient pilotes.⁹³² La carrière de ces derniers, et plus encore de ceux identifiés par les ressources humaines comme de hauts potentiels, se déroule en deux phases comme sous-entendu plus haut : la première centre l'activité professionnelle autour du vol ; la seconde s'éloigne de cette activité principale et consiste en un passage par les états-majors de la composante aérienne puis interarmées.⁹³³ Ce phénomène ne peut être négligé à partir du moment où « *une partie de l'étude des carrières consiste à rechercher les postes que les gens peuvent occuper lorsqu'ils abandonnent – ou doivent abandonner – l'activité de base ou centrale du métier* »⁹³⁴. Ces facteurs (recrutement, corps d'appartenance, passages en états-majors) sont particulièrement centraux pour les officiers puisqu'ils conditionnent leur intégration à l'élite militaire que représente le groupe des officiers généraux.

Pour « être généralisable »⁹³⁵ il faut passer par différentes étapes de formation comme l'École de guerre⁹³⁶ ou le Centre des hautes études militaires (CHEM). L'accès à ces organismes de l'« enseignement militaire supérieur » est conditionné à une sélection opérée par chacune des directions des ressources humaines (air, terre, mer). Selon les directives officielles, le choix des candidats se fait en fonction d'une multitude de critères (type de recrutement, grade, nombre d'années dans le grade, réussite à un concours, validation et détention d'acquis, de qualification et de formations continues, etc.). Au facteur « *éloignement de l'activité centrale* » s'ajoute donc celui des « *processus de sélection des gens (par les intéressés eux-mêmes ou par d'autres) pour [l'obtention de] ces postes* »⁹³⁷ au sein de l'élite militaire.

Plusieurs marqueurs laissent néanmoins penser qu'un passage en interarmées ne revêt pas la même importance d'une armée à l'autre. Ainsi, il serait différemment

⁹³² 79,7% en 2015 ; 78,1% en 2012. Voir « Chapitre 3/2.2.2.2 L'omniprésence des pilotes au sommet de la pyramide : quelques données statistiques ».

⁹³³ Cela est vrai pour les aviateurs mais également pour le personnel de l'armée de terre. En général ils prennent également le commandement d'une base aérienne ou d'un régiment.

⁹³⁴ HUGHES Everett, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 182

⁹³⁵ C'est-à-dire, en langage indigène, pour prétendre à l'obtention du premier grade de général (« général de brigade » pour l'armée de l'air et l'armée de terre, « contre-amiral » pour la marine, communément appelés « deux étoiles »).

⁹³⁶ L'École de guerre est l'une des premières, et sans doute la plus importante, instances de socialisation à l'interarmées pour les officiers. Au cours de leur formation initiale les élèves-officiers des différentes écoles sont amenés à se rencontrer mais pour des périodes courtes de quelques jours. Exemple : le tournoi sportif des grandes écoles.

⁹³⁷ HUGHES Everett, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 182

valorisable et/ou valorisé en fonction des composantes. En comparant l'armée de terre et l'armée de l'air, on se rend compte qu'il peut être vu comme un aboutissement ou comme une opportunité. La réussite à l'École de guerre, et l'obtention du « brevet », permet aux individus de prétendre aux grades de colonels (et supérieurs) et donc à des postes de plus en plus haut placés. Or il semblerait que dans la logique de l'armée de l'air, il s'agisse de postes en interne alors que pour l'armée de terre apparaît une propension à placer ses meilleurs éléments en interarmées. Cette place plus ou moins importante que la composante accorde à l'interarmées produit des effets différents sur les carrières des individus, et cela se ressent avant même que la formation ait débuté. D'un côté l'armée de terre va accorder plus de temps et de moyens à ses officiers « prometteurs » pour préparer leur formation à l'École de guerre. Typiquement, ils suivent une formation préalable au sein de « l'École de guerre – Terre »⁹³⁸. Ils seraient également affectés à des postes avec des missions moins prenantes ce qui leur permettrait de disposer d'« une année rien qu'à se préparer à l'École [de guerre] pour se cultiver, pour lire tout ce qui se passe, pour devenir force de conviction, force de proposition »⁹³⁹. Alors que de l'autre côté, les officiers aviateurs sélectionnés pour intégrer les rangs de l'École de guerre, seraient contraints de réaliser cette préparation sur leur temps personnel⁹⁴⁰ puisqu'ils continuent de briguer des postes de commandement (par exemple chef d'escadron pour un pilote) ou des périodes intenses de formation dans leur spécialité.⁹⁴¹ La dynamique impulsée par la composante aérienne dans la gestion de ses cadres interroge, puisqu'un passage réussi en interarmées reste obligé ; il est l'une des clefs pour obtenir les postes les plus importants à l'échelle du Ministère.

⁹³⁸ Ni l'armée de l'air ni la marine n'a mis en place une école de ce type. Il est d'ailleurs étonnant de constater qu'un officier général de l'armée de terre a, lors d'un entretien, fait référence à « l'école de guerre terre, air, mer » et à « l'École de guerre interarmées ».

⁹³⁹ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019. Se ressenti est partagé par un grand nombre d'officiers aviateurs dont certains évoquent le fait que « les terriens sont cachés » pour préparer leur formation. Les officiers de l'armée de terre, quant à eux, se défendent de disposer de ce qui serait assimilable à un traitement de faveur (qui dépend de la gestion de leur direction des ressources humaines).

⁹⁴⁰ Parmi les officiers interrogés au moins deux d'entre eux m'ont confié avoir été obligé de poser des « permissions » (c'est-à-dire des jours de congés) pour préparer leur rentrée (seulement et non pas leur année) à l'École de guerre.

⁹⁴¹ Sans que je n'ai pu effectuer d'avantage de recherches en ce sens, il paraîtrait, selon quelques interviewés, qu'il n'est pas aisé de « quitter l'armée de l'air » au profit de l'interarmées – surtout en début de carrière. Les ressources humaines de l'armée de l'air ne le voyant pas d'un œil favorable, il serait plus compliqué de reprendre un parcours standard par la suite – comprendre cela peut mettre un frein au déroulé d'une « belle carrière ».

À cela s'ajoute un différentiel démographique puisque sur une promotion de « 300 stagiaires il va y avoir 50 aviateurs et 150 terriens »⁹⁴² auxquels s'ajoutent les marins et quelques auditeurs civils. Or c'est le personnel « breveté » qui peut prétendre par la suite aux postes les plus hauts placés (cela est notamment lié au fait qu'il peut prétendre au grade de général). Ce phénomène peut, certes, être envisagé comme un effet de proportionnalité entre effectifs des promotions et effectifs des composantes, mais il peut également être interprété comme une dynamique propre à l'armée de terre dont l'objectif est de permettre à ses officiers d'avoir la meilleure préparation possible aux fins de se distinguer et d'obtenir plus de chances de briguer des postes importants en interarmées.

Il existe au sein du Ministère de nombreuses structures interarmées permanentes ou provisoires. Si elles peuvent être peuplées du personnel militaire de différents grades, un certain nombre de postes en leur sein, que l'on qualifiera de la haute hiérarchie militaire, est réservé à des officiers supérieurs ou à des officiers généraux. Certaines fonctions ne peuvent être occupées que par des représentants d'une composante en particulier, d'autres ne requièrent aucune appartenance spécifique. La nomination relève d'un choix opéré parmi l'ensemble des candidats issus de réservoirs de « hauts potentiels » et proposés par chacune des directions des ressources humaines des trois armées.⁹⁴³ Ainsi, les mouvements formés par les trajectoires professionnelles (qui sont fonctions des différents facteurs évoqués) vont aspirer les individus vers le haut (de la hiérarchie militaire) ou les pousser vers le bas de l'échelle en matière de prestige, de revenu ou de pouvoir.⁹⁴⁴ Si ces effets sont identifiables par le sociologue, ils le sont aussi par les acteurs eux-mêmes qui vont transformer ces modèles de carrière en normes modales. Ils vont donc chercher à obtenir certaines affectations ou certains emplois⁹⁴⁵ puisque la nomination à l'un des postes identifiés est le signe d'une carrière promettant potentiellement d'atteindre les plus hautes fonctions. « *L'orientation exercée par un rôle ou par une fonction sera d'autant plus forte pour un individu, que cette fonction représente une réussite dans une carrière à ses yeux et selon les critères de l'administration d'appartenance, que*

⁹⁴² Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019.

⁹⁴³ Parfois elle est le fruit d'une décision du président de la République, parfois du Ministre des Armées.

⁹⁴⁴ HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 182.

⁹⁴⁵ BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit, 2012, 576 p., p. 159.

ceux qui l'exercent constituent un groupe de référence et qu'il y a identification aux buts de l'organisme d'emploi »⁹⁴⁶.

2.1.2. « Mais où est-donc passée l'armée de l'air ? »⁹⁴⁷

La compétition pour l'obtention de « beaux » postes de la haute hiérarchie militaire interarmées relève de la dynamique interne des relations professionnelles au sein du groupe constitué par l'ensemble des officiers des forces armées françaises.⁹⁴⁸ Il semblerait que l'armée de l'air soit sous-représentée à ces postes. En effet, le 3 mars 2019, le général Vincent Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air de 1991 à 1994, s'interrogeait dans les colonnes de *L'Express* : « Mais où est donc passée l'armée de l'air ? ». Constatant la faiblesse de la présence des aviateurs aux postes d'influence il soulignait « l'impérieux besoin de conserver un bon équilibre entre les armées dans leur répartition »⁹⁴⁹. Cette opinion est répandue depuis une dizaine d'années au sein de l'armée de l'air, certains interviewés ont partagé avec moi leur ennui (leur amertume ?) relatif à l'absence des aviateurs aux postes interarmées les plus convoités.⁹⁵⁰ La presse spécialisée la conforte et la relaie.⁹⁵¹

⁹⁴⁶ PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand*, op. cit., p. 123.

⁹⁴⁷ LANATA Vincent (général d'armée 2S), « Mais où est donc passée l'armée de l'air » [en ligne], *L'Express*, 3 mars 2019. Disponible sur https://www.lexpress.fr/actualite/monde/Europe/mais-ou-est-donc-passee-l-armee-de-l-air_2065526.html, consulté le 22 juin 2021.

⁹⁴⁸ Ce groupe ne constitue pas pour autant un nouveau segment d'officiers interarmées car il ne semble pas, en réalité, qu'une « identité interarmées » organisée et partagée existe, ni même un segment des officiers « brevetés » de l'École de guerre.

⁹⁴⁹ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », art. cit., p. 168.

⁹⁵⁰ À propos des tensions entre les armées : « au niveau du commandement interarmées, là en tout cas les décideurs armées de l'air et les anciens décideurs, je crois que c'est un constat qui est connu, qui est reconnu, de dire il faut... En fait c'est quoi la solution ? C'est de mettre plus de hautes autorités de l'armée de l'air dans des postes décisionnels interarmées. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019. Cet extrait sous-entend qu'il n'y a pas de hautes autorités de l'armée de l'air aux postes décisionnels interarmées.

⁹⁵¹ MERCHET Jean-Dominique, « Mais où sont donc passés les aviateurs ? » [en ligne], *Secret défense*, 02 août 2020. Disponible sur <http://www.lopinion.fr/edition/politique/sont-passee-aviateurs-221576>, consulté le 30 juin 2021 ; MERCHET Jean-Dominique, « Haute hiérarchie militaire : mais où sont les aviateurs ? » [en ligne], *Secret défense*, 12 septembre 2016. Disponible sur <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/haute-hierarchie-militaire-sont-aviateurs-109771>, consulté le 30 juin 2021 ; LARDY Hervé, « Un aviateur CEMA ? Quelle drôle d'idée ! », *Le Piège*, n°232, avril 2018, p. 50.

2.1.2.1. Des statistiques qui interrogent

De fait, la presse d'intérêt se fait régulièrement l'écho du « *mercato* » des nouveaux généraux⁹⁵² et de leurs nominations aux postes les plus en vue dont celui de chef d'état-major des armées. Il serait possible d'y déceler l'accroissement ou la perte d'influence de l'une ou de l'autre des composantes des forces armées. Les sept postes les plus observés sont : chef d'état-major des armées (CEMA)⁹⁵³, chef de l'état-major particulier du président de la République (CEMP)⁹⁵⁴, commandement de la direction du renseignement militaire (DRM), commandement de la direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD, ex-DPSD), directeur des opérations de la direction générale des services extérieurs (DGSE), chef du cabinet militaire du Premier ministre, chef du cabinet militaire du ministère de la Défense (puis des Armées). La nomination d'un officier général de telle ou telle armées serait le signe, pour les observateurs, d'un message de confiance du politique. L'analyse des nominations à ces postes depuis 1991 (ou depuis la date ultérieure de création des structures considérées) jusqu'au premier semestre 2018, révèle que sur 60 nominations : 38 ont concerné des officiers généraux de l'armée de terre, 11 de la marine et 11 de l'armée de l'air soit respectivement 64%, 18% et 18%.⁹⁵⁵ Outre l'absence de nomination depuis 1998⁹⁵⁶ d'un aviateur au poste de chef d'état-major des armées,⁹⁵⁷ aucun officier général aviateur n'a été nommé chef de l'état-major particulier du président de la République contre 5 issus de l'armée de terre et 2 de la

⁹⁵² MERCHET Jean-Dominique, « Mercato des généraux : les aviateurs n'ont pas la côte » [en ligne], *Secret défense*, 21 juillet 2017. Disponible sur <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/mercato-generaux-aviateurs-n-ont-pas-cote-131373>, consulté le 23 juin 2021.

⁹⁵³ Le CEMA est le seul interlocuteur militaire du président de la République (PR) si on exclut le CEMP. Il existe entre lui et le président une relation sans équivalent dans la sphère politico-administrative. Par exemple, lors des conseils de défense c'est le CEMA qui présente au PR les différentes options militaires et c'est lui qui fait passer les directives du président aux militaires. Le CEMA est le seul acteur d'une administration centrale à avoir un accès direct au PR.

⁹⁵⁴ L'état-major particulier du président de la République est constitué d'une équipe d'officiers supérieurs et généraux qui représentent chacune des trois armées ainsi que certains services et directions (santé, armement). Il assure la liaison avec le Ministère, informe le président des événements importants à caractère militaire, suit la préparation des programmes militaires, les propositions aux nominations d'officiers supérieurs et s'occupe de la préparation des conseils de défense. Cet état-major est commandé par un officier général sous la seule autorité du président et ne dépend d'aucune hiérarchie. Le général CEMP n'a pas de pouvoir sur les armées. Ses trois missions principales relèvent du volet nucléaire, du conseil permanent du PR, et de la diplomatie militaire. Voir COHEN Samy, *Les conseillers du Président : de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 199 p.

⁹⁵⁵ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 168.

⁹⁵⁶ Le dernier chef d'état-major des armées aviateur est le général Douin (1995 – 1998).

⁹⁵⁷ Fin juin 2021, il a été annoncé que le CEMA (général Lecointre) quittait ses fonctions au profit du général d'armée Burkhard (chef d'état-major de l'armée de terre).

marine.⁹⁵⁸ À deux exceptions près (une fois à la DRM, une fois pour la DRSD) sur la période considérée, aucun n'a été nommé à la tête d'une structure de renseignement. Finalement, « *parmi les postes considérés ici [et pour la période précisée], ceux confiés à des aviateurs sont majoritairement ceux de chefs de cabinet soit auprès du Premier ministre, 4 fois sur 11 nominations, soit auprès du ministre de la Défense (puis des Armées) avec 3 nominations sur 10* ». ⁹⁵⁹ Cette absence relative des aviateurs (ou ce bilan largement en faveur de l'armée de terre) est-elle simplement due à un effet démographique ou y aurait-il une dilution des capitaux des aviateurs dans l'espace interarmées qui ralentirait ou empêcherait leur accession à ce type de postes ?

2.1.2.2. Une (simple) raison démographique ?

L'explication démographique est la plus aisée (la plus simpliste ?). En effet, si le modèle des armées françaises a largement évolué depuis 1991, il n'en reste pas moins que leur format actuel, héritage d'une posture stratégique ancienne, est relativement stable. En 2018 selon le ministère des Armées, les effectifs militaires des trois composantes se répartissaient comme suit : 55,7% pour l'armée de terre, 19,7% pour l'armée de l'air et 16,8% pour la marine.⁹⁶⁰ Ces chiffres sont donc en cohérence avec les statistiques descriptives présentées quelques lignes au paravant. De plus, si l'on s'intéresse au réservoir de recrutement de la population considérée, soit le groupe des officiers généraux de première section⁹⁶¹, une légère sous-représentation des généraux de l'armée de l'air est observable. Ainsi en 2015 sur les 293 officiers généraux des trois armées, 57,7% étaient issus de l'armée de terre, 22,2% de l'armée de l'air et 20,1% de la marine.⁹⁶² Mais que le lecteur ne se laisse

⁹⁵⁸ Sous la V^e République, entre 1959 et 2020, 23 généraux se sont succédé au poste de CEMP dont 3 aviateurs (1962, 1981, 1987), 6 marins (1964, 1989, 1995, 2006, 2016, 2020) et 14 terriens.

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 169.

⁹⁶⁰ Ministère des Armées, *Les chiffres clefs de la Défense. Édition 2020* [en ligne], 21 septembre 2020. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/les-chiffres-clefs-de-la-defense-2020>, consulté le 30 juin 2021.

⁹⁶¹ Les officiers de deuxième section ne sont plus en activité mais sont à la disposition du ministère des Armées.

⁹⁶² Ces chiffres semblent relativement stables : en 2007, sur les 348 officiers généraux des trois armées, 58% étaient des terriens, 23,3% des aviateurs, 18,7% des marins ; en 2011, sur 299, 58% sont issus de l'armée de terre, 24,6% de l'armée de l'air et 17,4% de la marine. CHAPLEAU Philippe, « Ô combien de généraux, combien de colonels qui sont partis joyeux pour des courses lointaines... » [en ligne], *Lignes de défense*, 17 février 2012. Disponible sur <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.archive/2012/02/17/o-combien-de-generaux-de-colonels-qui-sont-partis-jo.html>, consulté le 24 novembre 2019.

pas tromper. Si le poids démographique de l'armée de terre est indéniable, il n'explique pas pourquoi la présence des officiers aviateurs n'est pas équivalente à celle des officiers de la marine (dont deux d'entre eux ont tout de même été nommés CEMP pour la période envisagée) alors que leurs effectifs sont proches. En conservant cette idée d'héritage d'une posture stratégique et en l'articulant à l'ensemble des démonstrations effectuées jusque-là, il est possible de proposer une explication qui va un peu loin que l'aspect démographique. Ainsi, une autre lecture de ces chiffres peut être faite qui considère qu'il est plus facile de s'adapter et d'évoluer au sein d'un contexte professionnel dominé par le modèle auquel on appartient. De fait, le respect et l'application de normes propres à un cadre d'expérience (armée de l'air, armée de terre, marine) dans une sphère interarmées seraient rendus plus difficiles au personnel de l'armée de l'air et de la marine car ces normes ne sont pas les mêmes que celles du modèle dominant. Il est communément admis qu'un chef d'état-major des armées doit pouvoir prétendre d'un certain temps de commandement ainsi que d'un certain *ethos* combattant. Or, on l'a vu, les interprétations de cette réalité ne convergent pas d'une composante à l'autre. Dans un contexte interarmées où l'image du combattant qui prédomine est celle de l'armée de terre, il est compréhensible qu'un aviateur ait du mal à y faire sa place puisque sa norme est trop éloignée de celle attendue. Il s'agit, en d'autres termes, de poser la question de la pertinence et de la pérennisation des capitaux du segment dominant des aviateurs dans la compétition pour les postes de la haute hiérarchie militaire.

2.1.2.3. Une conversion des capitaux insuffisante ?

Il semble en effet que les capitaux accumulés par les membres du segment dominant des aviateurs ne soient pas aussi efficaces dans l'espace interarmées, que dans l'armée de l'air, pour leur permettre de s'imposer et d'accéder aux positions les plus élevées. Certaines recherches en sociologie militaire ont montré un intérêt pour un « *capital combattant* ». ⁹⁶³ Cette conceptualisation est attrayante au premier abord puisqu'elle crée une ressource (l'expérience du combat) propre à un champ ⁹⁶⁴

⁹⁶³ Voir COTON Christel, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, op. cit. ; THURA Mathias, « En avant ! » *Sociologie de l'action militaire et de l'anticipation du combat : un régiment d'infanterie en route pour l'Afghanistan*, 710 p. Thèse : Sociologie : Paris : 2014.

⁹⁶⁴ Je ne m'intéresse ici qu'au concept de capital de Bourdieu. Je n'oublie pas que celui-ci a pensé l'architecture de sa théorie selon une intrication des concepts de champ, de capital et d'*habitus*.

(militaire) applicable uniformément. Or, « *le capital selon Bourdieu est une ressource ou une dotation : c'est la raison pour laquelle il peut être divisé en différentes espèces et, à la limite, en autant d'espèces qu'il y a de ressources* »⁹⁶⁵. Toutefois, le « *capital combattant* » (voire le « *capital guerrier* ») peut recouvrir une réalité bien différente entre un officier de carrière et un jeune de banlieue.⁹⁶⁶ Cet hiatus est également observable entre les composantes armées. En substance, la proposition de « *capital combattant* » est plus fragile qu'il n'y paraît puisqu'elle renvoie à une réalité du champ de bataille culturellement construite, celle de l'armée de terre. De plus, elle « *semble reproduire sans distanciation les critères de distinction promus par les acteurs du champ (mêlée, appui, soutien)* »⁹⁶⁷. Finalement, elle homogénéise l'expérience du combat alors que sa nature fluctue d'une armée à l'autre puisque la proximité avec le champ de bataille et celle avec la prise de risque y sont vécues de façon complètement différente. Une expérience de combat « au sol » serait, selon les informations issues du terrain, mieux valorisée et valorisable en interarmées. Ainsi, dans une constellation d'interactions interarmées, la proximité avec l'aéronef apparaît, pour les aviateurs, contreproductive alors même qu'elle est déterminante au sein de l'armée de l'air.

Si l'on s'intéresse à l'œuvre de Pierre Bourdieu dans sa globalité, on se rend compte que celui-ci distingue cinq espèces de capital : économique, social, culturel, scolaire, symbolique. Trois d'entre eux sont particulièrement intéressants pour une étude sur les rapports entre officiers qui circulent dans la haute hiérarchie militaire. Le capital scolaire, état institutionnalisé du capital culturel⁹⁶⁸ dont il est l'objectivation sous forme de titre, octroie une reconnaissance institutionnelle à celui qui le détient. Il peut prendre la forme de titre scolaire (brevet, baccalauréat, licence/master/doctorat, etc.) ou de certification professionnelle. Il s'avère que le

⁹⁶⁵ FABIANI Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, *op. cit.*, p. 121. Cette analyse va à l'encontre d'une lecture orthodoxe de l'héritage bourdieusien qui s'oppose à la dissémination indéfinie du capital en différentes espèces où, somme toute, chacune d'entre elles correspond à une ressource, une compétence, une propriété, un bien hérité. Toutefois Bourdieu n'est en rien responsable de cette inflation qui n'est pas tant illégitime au regard de la définition précitée.

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 100.

⁹⁶⁷ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 169.

⁹⁶⁸ BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, vol. 30, n°1, pp. 3 – 6. Le capital scolaire se substitue au capital culturel dans sa forme institutionnalisée. De même l'état incorporé du capital culturel est traduit par le sociologue lui-même en *habitus* dont découle l'état objectivé. La déconstruction opérée par Bourdieu qui avait pour objectif une clarification de ce que représente le capital culturel semble plutôt avoir eu un effet inverse de complexification.

savoir-faire distinctif de la maîtrise d'un avion de chasse (largement reconnu au sein de l'armée de l'air) représente un capital relativement inopérant dans un espace interarmées dominé. Autrement dit, il renforce l'éloignement du modèle des aviateurs avec celui (dominant) de l'armée de terre. De plus, « *si la forme institutionnalisée du capital culturel détenu par les officiers dites "directs" appartenant aux différentes composantes est tout à fait comparable, il semble que la formation majoritaire en sciences de l'ingénieur des aviateurs les prépare moins bien à ce que sera leur deuxième partie de carrière, mettant à l'épreuve davantage leurs capacités rédactionnelles et oratoires. Ce rapport parfois difficile à l'écrit des officiers aviateurs [...] peut expliquer la plus faible efficacité de leur capital culturel dans un espace où les compétences littéraires semblent s'imposer. Enfermés dans une sorte de double "technicité" symbiotique, celle de l'expertise de la troisième dimension et celle des sciences de l'ingénieur* »⁹⁶⁹, les officiers aviateurs peinent à transposer leur capital scolaire⁹⁷⁰ de l'armée de l'air vers l'interarmées.

Même chose pour leur capital culturel incorporé (ou *habitus*). La reconnaissance des savoir-être des officiers aviateurs en matière de commandement est délicate. « *Le pilote n'apparaît pas comme un possible leader tant il reste associé à l'exercice individuel du pilotage ou du commandement de pairs dans un escadron. Il apparaît éloigné de l'image du chef ayant connu le commandement d'une section ou celui d'une compagnie, gérant ses quelques 150 soldats et les matériels en dotation* »⁹⁷¹. Ainsi, la première interprétation liée au paradoxe « proximité aéronef – éloignement champ de bataille », est congruente avec l'analyse qualitative de plusieurs dizaines de commentaires anonymes⁹⁷² publiés à la suite d'articles en ligne sur des sites et des blogs d'intérêt qui témoignent de ce mécanisme de hiérarchisation

⁹⁶⁹ PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air », *op. cit.*, p. 170.

⁹⁷⁰ Je me suis interrogée sur la pertinence d'intégrer les médailles ou les reconnaissances honorifiques de types « lettre de félicitation » ou « témoignage de satisfaction » à un « capital scolaire militaire ». Si les premières ont un impact sur la façon dont va être perçu un individu (« plus ou moins combattant », « plus ou moins opérationnel »), elles correspondraient plutôt à un effet du capital symbolique (en tant qu'unificateur des différentes espèces de capital). Pour les secondes il est curieux, et révélateur, de noter qu'une lettre de félicitation signée par un officier de l'armée de terre au profit d'un officier de l'armée de l'air aurait plus de valeur. C'est ce qui est ressorti de mon expérience lorsque l'on m'a félicitée pour l'obtention d'un tel titre : « *en plus elle est signée par un colonel de l'armée de terre* », l'air de dire que cela avait de l'importance, une saveur particulière.

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 171.

⁹⁷² Leur analyse a été réalisée selon une méthode qualitative. Aucune demande n'a été faite auprès du gestionnaire du site afin de connaître le nombre de commentaires éventuellement modérés ce qui, évidemment, peut induire une surreprésentation de certaines opinions.

symbolique. Les discours qui en ressortent « *révèlent un profil archétypal du chef militaire et de ses compétences référées pour l'essentiel aux officiers de l'armée de terre, et, en particulier, ceux issus des rangs des armes de mêlées (infanterie, arme blindée de cavalerie)* »⁹⁷³. C'est une image familière dans la littérature militaire classique (du maréchal Lyautey au général de Gaulle) qui est largement le fait de la plume d'officiers de l'armée de terre⁹⁷⁴, avec confirmation de l'efficacité et de la domination d'un capital scolaire et d'un modèle du combattant, et ici plus particulièrement du chef, culturellement et socialement construit dans le champ de l'armée de terre. Au cours des entretiens, j'ai remarqué que les individus qui ont été socialisés très tôt aux différences entre les trois composantes, notamment par leur entrée dans des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) qui proposaient « trois corniches » préparant à l'une ou à l'autre des armées, portaient un regard plus incisif sur l'armée de l'air. Tout comme les individus qui exprimaient une appétence particulière pour le modèle de l'armée de terre (souvent ayant échoué au concours de Saint Cyr), ils laissent entendre qu'il est le plus valable. Ainsi, « en interarmées, on [les aviateurs] ne sait pas commander »⁹⁷⁵. Cette affirmation est justifiée par un élément qui est apparu régulièrement dans les entretiens : le chef aviateur, contrairement au terrien, ne saurait pas déléguer, ni véritablement donner d'ordres. Or encore une fois, tout dépend de ce que l'on définit par « donner un ordre », c'est une action qui peut s'exprimer différemment selon l'armée. Les propos recueillis ne laissent que peu de doute sur le modèle dominant auquel se réfèrent les acteurs. L'étalon qui permet d'évaluer ce que serait « un bon » ou « un mauvais » commandement se fonde sur le modèle de l'armée de terre.

Un autre capital peut être abordé : le capital social⁹⁷⁶. Celui-ci est défini comme le réseau attaché à un individu qui a investi une dépense d'efforts et de temps pour le constituer. Plus précisément, il s'agit de l'activation de ce réseau qui implique une connaissance des liens existants entre les individus. J'évoquais précédemment les CPGE. Parmi ces classes, il y en a qui sont civiles et d'autres militaires. Ces dernières

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 170.

⁹⁷⁴ Anecdote mais symptomatique : parmi les 15 militaires (clairement identifiés) qui ont été publiés aux éditions de l'École de guerre, 4 sont issus des rangs de la marine et 11 de l'armée de terre. Aucun de l'armée de l'air. Voir <https://ecoledeguerre.paris/catalogue/>

⁹⁷⁵ Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018.

⁹⁷⁶ BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n°1, pp. 2 – 3.

préparent aux concours des trois écoles (Saint Cyr, Naval, École de l'air) et certaines offrent une formation plus « spécialisée » pour l'une des écoles (e.g. de l'École des pupilles de l'air (EPA) qui prépare surtout au concours de l'École de l'air). Ces lieux d'enseignement sont l'occasion pour les individus de créer leur premier réseau. Ce capital collectif semble important (mais pas forcément déterminant) au cours de la carrière d'un officier car il lui permet de connaître et d'être connu ; il s'entretient tout au long de la trajectoire professionnelle.⁹⁷⁷

Enfin, le capital symbolique. Il a la particularité d'être plutôt un effet, « *il vaudrait peut-être mieux parler, en toute rigueur, d'effets symboliques du capital* »⁹⁷⁸, qui unit les quatre autres types de capitaux. Il permet de penser l'unité du pouvoir qui se donne toujours en dernière instance comme pouvoir symbolique⁹⁷⁹ et qui s'exerce, entre autres, par le fait de nommer les choses et d'être écouté par les autres. Il confère ce que l'on appelle communément le prestige, la réputation, la renommée, etc. L'analyse de la place qu'occupe l'armée de terre dans la constellation interarmées articulée à l'ensemble de la démonstration menée jusque-là tend à accorder un capital symbolique plus fort à la composante terrienne qu'à la composante aérienne.⁹⁸⁰ Les aviateurs ne semblent pas, finalement, disposer des ressources nécessaires pour convertir de manière efficace leurs capitaux du milieu aérien vers un milieu interarmées. Cet argument permet d'aller au-delà de la

⁹⁷⁷ « [À La Flèche] jusqu'au bac on est tous ensemble [corniche terre, air marine] donc on connaît tout le monde et puis après on se sépare : il y en a qui font air, d'autres qui font naval, d'autres qui font terre. [...] Après quand on revient dans les structures interarmées on retrouve des gens avec qui on était et il y a des liens... Ça facilite, ça change beaucoup de choses. Je l'ai vu par rapport à ceux qui n'avaient pas côtoyé ça. » entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018. « On n'est pas beaucoup dans les armées malheureusement et donc on se connaît vite tous, on se fait vite une réputation, on est connu », « le fait de connaître les gens des autres composantes, d'être connu aussi dans ce milieu, ça facilitait beaucoup les choses. » entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

⁹⁷⁸ BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, op. cit., p. 347.

⁹⁷⁹ Le capital symbolique ne se laisse pas analyser comme les autres capitaux (ressources, argent, culture incorporée, titres scolaire, réseau de relations). Il consiste en une « *adéquation parfaite entre l'habitus et le champ : il permet de boucler l'ensemble des trois concepts fondateurs, champ, habitus et capital sur eux-mêmes* » in FABIANI Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, op. cit., p. 128.

⁹⁸⁰ Sans approfondir mais aux fins d'ouvrir une piste de recherche, la question de la concentration du capital entre les mains de quelques-uns et celle de la magie sociale peuvent être des pistes intéressantes d'exploration et d'analyse des rapports entre les composantes armées françaises. De même pour la légitimité culturelle qui est « *la capacité dont sont pourvues les représentations légitimes de contribuer à la reproduction du pouvoir qui confère à l'ensemble de la théorie son pouvoir explicatif. L'imposition de la légitimité, qui est à la source de la violence symbolique, n'a d'efficacité que si elle dissimule en se déployant les rapports de force qui sont au fondement de sa force. La force de la légitimité d'une action ou d'une construction symbolique est dérivée, en dernière instance, de la force des groupes dont elle exprime les intérêts* » in *ibid.*, p. 119. Voir aussi BOURDIEU Pierre, *La Distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

justification démographique (simpliste). Le fait est que les aviateurs ne sont pas, ou peu, aux postes de responsabilité, aux postes d'influence que ce soit au niveau politique (CEMA), au niveau stratégique⁹⁸¹ ou en opérations (commandement d'une opération telle que *Barkhane*⁹⁸²). Cet état de fait peut avoir des conséquences dommageables sur la planification et sur la conduite des opérations⁹⁸³. La surreprésentation des généraux de l'armée de terre aux postes de la haute hiérarchie militaire peut aussi avoir une ascendance sur la politique de défense française. Cette absence des aviateurs interroge par ricochet sur leur degré d'influence à l'échelle de la définition d'un politique de défense et dessine les contours des enjeux liés aux relations civilo-militaires.

2.2. Les relations politico-militaires : le poids des militaires sur la politique de défense française

2.2.1. La place et le rôle (institutionnalisés) de la haute hiérarchie militaire dans la sphère politico-stratégique

En matière de défense, les processus décisionnels relèvent de la sphère politico-militaire. À l'interface de la politique et de la stratégie, cette dernière est « *la traduction militaire d'un objectif politique* »⁹⁸⁴. Dans la chaîne décisionnelle, le président de la République décide du but d'une opération et les militaires le traduisent en « effets » opérationnels. Pour cela ils doivent prendre en compte trois facteurs majeurs : « *le cadre stratégique qui justifie le déploiement, indispensable pour tenir informée l'opinion publique et obtenir son adhésion (ce qu'il appartient au politique*

⁹⁸¹ Une nuance peut être apportée si l'on s'intéresse au commandement du CPCO (en 4^{ème} position dans la chaîne de commandement opérationnel après le chef de l'État, le CEMA et le major-général des armées). Depuis 2004 sur 10 commandements, 2 sont revenus à la marine, 3 à l'armée de l'air et 5 à l'armée de terre. Le CPCO est l'outil militaire qui permet au CEMA de conseiller le président de la République. C'est un état-major de niveau stratégique, il ne commande pas les opérations directement sauf dans la période initiale de déploiement avant l'arrivée du commandement du théâtre d'opérations.

⁹⁸² Sur les 10 généraux commandants de *Barkhane*, tous sont de l'armée de terre. Chiffres à nuancer quand on sait que les opérations aériennes sont planifiées et conduites depuis la base aérienne de Lyon. Pour autant *Barkhane* reste une opération interarmées majeure : deux bases aériennes sont intégrées sur le théâtre.

⁹⁸³ « J'ai des exemples qui sont encore très récents où on voit des colonels ou des généraux qui ont une grande expérience de leur armée, de terre donc, et qui ne connaissent pas, voire qui occultent les effets que pourrait apporter en complément voire en premier lieu l'arm aérienne. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 07 mars 2019.

⁹⁸⁴ DURIEUX Benoît, VIAL Philippe « Politico-militaires (relations) » in RAMEL Frédéric, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, BURIEUX Benoît (dir.), *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, 1 560 p., pp. 1 054 – 1 063.

de faire), mais aussi pour motiver les militaires engagés dans l'opération ; deuxièmement, les conditions d'emploi de la force qui en termes militaires sont appelées les règles d'engagement (ROE) ; troisièmement, le volet financier doit être intégré dans toute proposition faite au président de la République. De là découle le format des contingents qui seront déployés »⁹⁸⁵. Une fois les décisions prises, celles-ci sont déclinées auprès des différentes composantes (terre, air, mer) et des directions et services par le biais de leurs états-majors respectifs. À chaque échelon se décline ce que l'on appelle un « effet final recherché » (EFR) en langage indigène, qui permet de définir et de planifier les objectifs à atteindre.

Les relations politico-militaires (RPM) sont le dernier espace dans lequel l'expertise peut, et doit, être considérée comme une ressource d'influence sur les décisions. Les autorités civiles prennent les décisions et les militaires se voient reconnaître une sphère d'expertise.⁹⁸⁶ Ces relations s'établissent selon le principe de subordination des seconds aux premiers.⁹⁸⁷ Les structures sur lesquelles s'appuie le chef de l'État pour conduire la politique de défense, n'ont pas d'équivalents dans d'autres secteurs de politiques publiques, même régaliennes. Au niveau le plus général, la politique de défense est définie en conseil des ministres. Puis deux structures aident le président de la République en tant que chef des armées⁹⁸⁸ : le conseil de défense et de sécurité nationales⁹⁸⁹ et le conseil restreint de défense et de sécurité nationales⁹⁹⁰.

⁹⁸⁵ JANKOWSKI Barbara, « Le dialogue politico-militaire dans les décisions d'interventions », JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, op. cit., pp. 255 – 278.

⁹⁸⁶ HUNTINGTON Samuel P., *The Soldier and the State*, op. cit. La thèse défendue par Huntington continue de faire référence malgré les questionnements dont elle fait l'objet.

⁹⁸⁷ « Le militaire a cette inhibition ou cette réserve qui fait que le politique le voit comme un exécutant. » entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de la gendarmerie nationale le 27 mars 2012. Voir aussi JAKUBOWSKI Sébastien, « Une subordination de l'institution militaire au politique : la production de confiance par l'indifférence » in JAKUBOSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, op. cit., pp. 31 – 56.

⁹⁸⁸ Selon l'article 15 de la Constitution de 1958. Voir *Constitution du 4 octobre 1958*, « Titre II – le Président de la République – article 15 » [en ligne], 28 juin 2021. Disponible sur https://legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006527478, consulté le 23 juin 2021.

⁹⁸⁹ C'est en conseil de défense et de sécurité nationale que sont arrêtées les décisions relatives à la direction générale de la défense et aux réponses à apporter aux crises majeures. Il a également pour rôle la préparation de l'avenir.

⁹⁹⁰ Il examine, entre autres, les décisions en matière d'emploi des forces qui définissent les buts à atteindre, l'approbation des plans correspondants, et les mesures destinées à pourvoir aux besoins des forces. Il constitue la cellule décisionnelle du président de la République. TEULE Jean-Pierre (vice amiral), « Le CPCO au cœur de nos opérations », *Revue Défense nationale*, 2007, n° 697, pp. 64 – 69 ; DOARÉ Ronan, *L'essentiel du droit de la défense*, Issy-les-Moulineaux, Gualino, 2016, 126 p.

Les normes qui régissent les échanges entre hiérarchie militaire et sphère politique sont formellement déterminées par un cadre constitutionnel et légal. Pour rappel, la France est un État interventionniste au modèle expéditionnaire.⁹⁹¹ Sa facilité à employer la force est rendue possible par les dispositions institutionnelles de la V^e République. La politique militaire est institutionnellement dominée par la primauté du président de la République⁹⁹² (PR) et constitutionnellement déterminée et conduite par le Gouvernement qui dispose de la force armée, avec un Premier ministre responsable de la défense nationale. Il existe également un contrôle parlementaire qui, depuis 1958, a largement évolué même s'il reste limité. En effet le Parlement français n'a pas à autoriser préalablement le Gouvernement à recourir à la force armée.⁹⁹³ Ces éléments sont assimilables aux règles formelles scharpfienues puisqu'elles contraignent pour partie le comportement des acteurs individuels comme corporatifs.

Ce découpage, théoriquement simple, ne rend pas compte des éléments qui ont lieu durant les processus préalables à la prise de décision. Or on peut (et on doit) faire l'hypothèse qu'au cours de cette phase préparatoire les militaires disposent des ressources leur permettant de faire connaître leurs préférences et de peser sur les choix politiques.⁹⁹⁴

⁹⁹¹ Voir « Chapitre 2.1.2.3. La “culture stratégique” : une variable explicative ? » ; FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, « Introduction » in FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, op. cit., pp. 13 – 28 ; JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, SCHMITT Olivier, « Frogs of war : Explaining the new French military interventionism » [en ligne], *War on the Rocks*, 14 octobre 2015. Disponible sur <https://warontherocks.com/2015/10/frogs-of-war-explaining-the-new-french-military-interventionism/>, consulté le 23 juin 2021 ; SHURKIN Michael, *France's War in Mali : Lessons for an Expeditionary Army*, RAND Corporation Research Report, 2014, 67 p.

⁹⁹² Il est « le chef des armées » au titre de l'article 15 de la Constitution de 1958. Voir *Constitution du 4 octobre 1958*, « Titre II – le Président de la République – article 15 », art. cit.

⁹⁹³ MULIER Thibaud, « Opérations extérieures et contrôle parlementaire » in FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, op. cit., pp. 57 – 78. Le Parlement est simplement informé lorsque qu'une intervention extérieure est déclenchée. Si celle-ci voit dure plus de quatre mois alors le Parlement émet une autorisation. Selon l'article 35 de la Constitution de 1958 « le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Il précise les objectifs poursuivis. Cette information peut donner lieu à un débat qui n'est suivi d'aucun vote. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. Il peut demander à l'Assemblée nationale de décider en dernier ressort » in *Constitution du 4 octobre 1958*, « TITRE V : Des rapports entre le Parlement et le Gouvernement – article 35 » [en ligne], modifié par loi constitutionnelle n°2008-724 du 23 juillet 2008. Disponible sur https://legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241022/2021-06-06, consulté le 23 juin 2021.

⁹⁹⁴ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », in JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, op. cit., pp. 57 – 85.

« En ce qu'ils se situent au sommet de la hiérarchie administrative les hauts fonctionnaires ont été particulièrement étudiés, notamment pour montrer que leur position d'interface avec les responsables politiques leur permettait d'exercer une influence sur ces derniers et de se dégager d'importantes marges d'autonomie. [...] Par les positions supérieures qu'ils occupent mais aussi par les ressources dont ils disposent, leur expertise et leurs réseaux qui en font souvent des acteurs multipositionnels, ils participent directement à la construction des choix politiques, à l'élaboration des politiques publiques et plus généralement à la décision politique »⁹⁹⁵. Dans le cas français les relations entre les autorités politiques et les élites militaires font l'objet de nombreuses analyses sans cesse réactualisées.⁹⁹⁶ Les officiers supérieurs et généraux de la haute hiérarchie militaire ont des interactions avec les instances de pouvoir qui pèsent sur l'orientation de la politique de défense (budgets, préparation et rédaction du *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationales* ou de la *Revue stratégique*, etc.). En effet, « les politiques de sécurité et de défense ne sont jamais la simple traduction en termes militaires des objectifs politiques que s'affecte un gouvernement au plan international ». Leurs orientations sont inextricablement fonction de considérations internationales et domestiques. Aussi, selon « les périodes ou les enjeux, elles font l'objet d'une compétition entre différents types d'acteurs individuels ou collectifs aux objectifs hétérogènes »⁹⁹⁷. Cette affirmation fait écho aux développements précédents sur l'analyse scharpfienne

⁹⁹⁵ GENIEYS William, *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, Éditions du CNRS, 2004, 168 p., p. 32

⁹⁹⁶ COHEN Samy, *La défaite des généraux*, Fayard, Paris, 1998, 276 p. ; DAHO Grégory, *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2016, 406 p. ; HOEFFLER Catherine, « Les réformes des systèmes d'acquisition d'armement en France et en Allemagne : un retour paradoxal des militaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, pp. 133 – 150 (et de manière générale ledit volume) ; FAURE Samuel B. H., « Quand le souverainisme l'emporte. Approche programmatique du capitalisme français de la défense », *Gouvernement et action publique*, 2020, vol. 9, n°3, pp. 31 – 57 ; JOANA Jean, *Les armées contemporaines, op. cit.* ; IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France, op. cit.* ; GENIEYS William (dir.), *Le choix des armes, op. cit.* ; JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées, op. cit.* ; JAKUBOWSKI Sébastien, *Les transformations institutionnelles de l'action publique : armées, enseignement supérieur et enseignement scolaire. Contribution à la sociologie des organisations*, Paris, Harmattan, 2021, 214 p. ; DE VORE R. Marc, « Strategic Satisficing: Civil-military relations and French Intervention in Africa », *European Journal of International Security*, juin 2019, vol. 4, pp. 163 – 189 ; SCHMITT Olivier, PANNIER Alice, *French Defence Policy Since the End of the Cold War*, 2021, Routledge, 2020, 180 p. ; JANKOWSKI Barbara, « Le dialogue politico-militaire dans les décisions d'interventions », *op. cit.*, pp. 255 – 278. Sans compter les travaux de journalistes tels que GUIBERT Nathalie, *Qui c'est le chef ? La vraie crise entre le pouvoir et l'armée*, Paris, Robert Laffont, 2018, 285 p. N'en déplaise aux très récemment auto-proclamés « experts des questions militaires » qui sont apparus dans les médias suite aux tribunes de militaires publiées entre avril et mai 2021.

⁹⁹⁷ JOANA Jean, *Les armées contemporaines, op. cit.*, p. 135 – 136.

des acteurs. Elle questionne également le pouvoir des militaires à l'égard des acteurs politiques. Cette notion de pouvoir a suscité une littérature abondante en science politique⁹⁹⁸ qui a souligné que « *la relation de pouvoir ne se résume pas à une capacité de contrainte par laquelle un acteur, individuel ou collectif, en oblige un autre à agir dans le sens qu'il souhaite, mais qu'elle pouvait s'exprimer au travers de mécanismes plus généraux par lesquels cet acteur infléchit les représentations et les perceptions que d'autres ont de leurs intérêts ou de ceux de la société* »⁹⁹⁹. Les *capabilities* des acteurs individuels et corporatifs jouent alors un rôle important dans ces rapports d'inflexion/de négociation qui touchent à la définition de la politique de défense.

Les chefs militaires ont « *une double tâche : en premier, traduire les logiques, les préférences et les contraintes qui prévalent chez les décideurs politiques et qui ne sont pas nécessairement perçues et comprises par les militaires. En second lieu, être les avocats des armées auprès des responsables politiques, pour expliquer et faire valoir le point de vue des militaires* »¹⁰⁰⁰. Une vaste revue de littérature nous égarerait. Toutefois on peut retenir que ces relations sont complexes et qu'elles ne forment pas un ensemble unifié et cohérent. En réalité, elles sont contingentées à des facteurs tels que la période historique ou le type de système politique. Par exemple, la guerre d'Algérie ainsi que le retour du général de Gaulle ont largement pesé dans « *le coup d'arrêt porté au rôle politique croissant de l'armée* » et ont engagé « *un changement profond dans les priorités, dans les menaces et donc dans les missions confiées à l'armée* »¹⁰⁰¹. Le retrait (1966) puis la réintégration (annoncée en 2007, effective en 2009) des militaires français au sein des états-majors otaniens ont

⁹⁹⁸ Parmi les classiques : Samuel Finer développe une analyse systématique des rapports entre développement politique et interventions des militaires dans la compétition pour le pouvoir. Selon lui, leur caractère professionnel n'empêche pas leur intervention en politique. Samuel Huntington, lui, distingue deux types de sociétés (prétorienne et civique) pour expliquer l'intervention des militaires dans la compétition pour le pouvoir. Voir JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, *op. cit.*, notamment le « Chapitre 4 : Les interventions en politique des militaires ».

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 133 – 134 ; LUKES S *Power: A Radical View*, New York, Palgrave, 2005, 192 p.

¹⁰⁰⁰ JANKOWSKI Barbara, « Le dialogue politico-militaire dans les décisions d'interventions », *op. cit.*, p. 262. Ce phénomène se répercute au sein des armées entre les états-majors parisiens et les emprises militaires. Ainsi un officier supérieur du corps des officiers de l'air m'expliquait à quel point l'abonnement (c'est-à-dire les heures de pilotage qu'il passe en unité opérationnelle plusieurs fois par an pour maintenir ses qualifications) est essentiel pour expliquer les décisions prises par les hauts commandements, tout en faisant remonter les problématiques de terrain. Se met finalement en place un réseau d'influence informel pour les militaires mais qui leur est propre et complètement décorrélé de celui des politiques.

¹⁰⁰¹ DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Diplomatie et outil militaire : politique étrangère de la France, 1871 – 2015*, Paris, Points, 2015, 768 p., p. 579

également eu des conséquences sur les relations établies entre eux et les autorités politiques. Les années 1990 ont vu des évolutions : « *les militaires ont retrouvé auprès du politique une confiance perdue après la guerre d'Algérie et une capacité d'influence que la dissuasion nucléaire leur avait en partie ôtée* »¹⁰⁰². Récemment quelques épiphénomènes sont venus émousser (au moins en apparence) cette confiance comme la démission de l'ancien chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, le 19 juillet 2017 à la suite du discours prononcé par le président de la République Emmanuel Macron le 13 juillet – événement historique dans l'histoire de la V^e République. On note également, en mai 2021, la publication de deux tribunes successives, signées par des militaires d'active ou à la retraite (certains anonymes d'autres non) qui soulignent la menace (illusoire) d'une guerre civile ou d'un délitement de la France. Toujours est-il que, depuis « *le retour en force des opérations extérieures par rapport à la dissuasion nucléaire a introduit une relation nouvelle entre les décideurs politiques et les chefs militaires qui ont recouvré, à cette occasion, d'importantes responsabilités en matière de défense, visibles d'abord sur le plan opérationnel, mais également dans le domaine de la gestion des armées. Mieux écoutée des politiques qu'elle ne l'avait jamais été depuis cinquante ans, l'élite militaire tendrait finalement à se fondre dans la haute fonction publique, ainsi qu'on le voit dans d'autres pays occidentaux* »¹⁰⁰³.

L'enjeu des prochains développements consistera à analyser les rapports entre armées et pouvoir politique, plus précisément de faire un point sur les relations entre chefs militaires et gouvernants civils. Il s'agit de questionner les moyens d'influence des militaires sur le politique dans la phase préparatoire à la prise de décision : leur rôle de conseillers, la façon dont ils font connaître les options envisageables, etc. Leurs relations seront à mettre en perspective avec les démonstrations précédentes (sociologie des acteurs, effets de domination et constellations d'interactions, etc.) selon une optique d'évaluation du poids des identités professionnelles militaires dans les processus décisionnels en matière de politique de défense. En France, lorsque les travaux d'analyse des politiques publiques se sont penchés sur les processus décisionnels en politique de défense, ils se sont intéressés à trois grandes thématiques

¹⁰⁰² JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 58.

¹⁰⁰³ GRESLE François, « La "société militaire". Son devenir à la lumière de la professionnalisation », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 777 – 798, p. 796.

principales : les politiques d'armement, les relations entre décideurs politiques et hauts conseillers militaires, et les études *a posteriori* des réformes systémiques comme celle de la professionnalisation.¹⁰⁰⁴

2.2.2. Les politiques d'armement : cas d'étude classique pour l'analyse des relations politico-militaires

Deux thèses s'affrontent pour expliquer les relations entre hautes autorités militaires et pouvoirs civils. D'une part, « la défaite des généraux » dont l'analyse démontre un effet marginal des acteurs militaires sur la fabrique des décisions étatiques ; et d'autre part la thèse de « la revanche des généraux » qui révélerait, cette fois-ci, la prédominance des acteurs militaires sur les acteurs politiques.¹⁰⁰⁵ Les analyses des relations politico-militaires ont majoritairement été effectuées par le truchement d'examen de politiques d'armement. On retrouve ainsi nombres d'études de cas portant sur la réalisation du programme de l'avion de transport européen *A400M*, de l'avion de chasse omnirôle *Rafale*, du char *Leclerc*.

Cette (désormais) vaste littérature se nourrit, aux origines, des productions de chercheurs anglo-saxons.¹⁰⁰⁶ En effet, comme le soulignent Jean Joana et Bastien Irondelle en 2004, si « *la science politique française s'est peu intéressée à ce type de questions, les politiques de défense en général et plus spécifiquement les politiques d'armement ont fait l'objet d'une attention soutenue dans le monde anglo-saxon, en particulier aux États-Unis* »¹⁰⁰⁷. L'analyse des processus décisionnels y est particulièrement forte. Les chercheurs américains, autour des années 1970, ouvrent « *la boîte noire* »¹⁰⁰⁸ de la décision et cherchent à reconstituer les processus complexes qui conduisent à la fabrication d'un programme d'armement, de sa

¹⁰⁰⁴ IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France : sociologie de la décision*, *op. cit.* ; JOANA Jean, *Les armées contemporaines*, *op. cit.* ; JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*

¹⁰⁰⁵ FAURE Samuel B. H., « Quand le souverainisme l'emporte. Approche programmatique du capitalisme français de la défense », *art. cit.*, p. 32.

¹⁰⁰⁶ Samuel Huntington, Morris Janowitz, Charles W. Mills entre autres. Voir également CAPLOW Theodor, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire*, *op. cit.*, p. 49 et suiv. ; JAKUBOWSKI Sébastien, « Une subordination de l'institution militaire au politique : la production de confiance par l'indifférence », *op. cit.* ; IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France*, *op. cit.*

¹⁰⁰⁷ IRONDELLE Bastien, JOANA Jean, « « État de l'art » sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes » in GENIEYS William, *Le choix des armes. théories, acteurs et politiques*, *op. cit.*, pp. 19 – 82, p. 19.

¹⁰⁰⁸ HILSMAN Roger, *The Politics of Policy Making in Defense and Foreign Affairs. Conceptual Models and Bureaucratic Politics*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1990, 337 p.

conception à sa mise en œuvre tout en tenant compte des facteurs organisationnels, des rationalités bureaucratiques, de la dimension conflictuelle des processus politiques, des affrontements entre acteurs et de l'importance du contexte institutionnel. À cette occasion, apparaissent les objets tels que le « *complexe militaro-industriel* »¹⁰⁰⁹, « *les seigneurs de la guerre* » et le « *capitalisme militaire* »¹⁰¹⁰. Ce qui soulève également la question d'un corporatisme par nature « belliqueux » des militaires, de leur appétence à l'alarmisme produit d'un professionnalisme radical. L'approche constructiviste notamment développée par Thomas Lindemann, conclura selon l'idée que « *les militaires ne sont ni "faucons" ni "colombes" mais plutôt des caméléons qui changent de couleur "belliqueuse" en fonction de l'environnement civil* »¹⁰¹¹.

Cette longue tradition américaine de recherche sur les relations entre les chefs militaires et les décideurs politiques s'est essentiellement attachée au(x) résultat(s) de la décision. « *Pour déterminer le rôle joué par les militaires, [elle s'est] focalisé[e] sur l'issue du processus, sur l'option qui avait prévalu entre celles défendues par les militaires et celles prônées par les civils. Dans cette approche, plus les choix ayant la faveur des militaires sont pris en compte dans la décision finale, plus on considère que leur influence est importante* »¹⁰¹². L'influence y est envisagée de façon homogénéisante. Cette vision n'est ni adaptée, ni assez nuancée pour l'appliquer au cas français, surtout qu'elle suppose une partition qui n'est ni ambiguë ni figée entre les préférences des militaires et celles des décideurs civils : ils seraient tous d'accord. Contrairement à ce que cette approche laisse penser, les options et les stratégies des acteurs ne sont pas homogènes. Les recherches empiriques menées dans le cadre français ont bien démontré que ni les militaires ni les civils n'avaient de visions ou de préférences homogènes. Cet état de fait ne permet donc pas de les opposer de façon systématique.

¹⁰⁰⁹ L'expression de « complexe militaro-industriel » trouve ses origines dans un discours en 1961 du président américain Eisenhower.

¹⁰¹⁰ MILLS W. Charles, *L'Élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969, 380 p.

¹⁰¹¹ LINDEMANN Thomas, « Faucons et colombes. Le choix stratégique des forces armées entre intérêt corporatiste et identités militaires », *Revue internationale de politique comparée*, 2008/1, vol. 15, pp. 55 – 76, p. 75 – 76.

¹⁰¹² JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 59.

De plus, rien n'est dit des processus de décision. Seule la décision finale, autrement dit l'aboutissement du processus, est observée et analysée. Or je cherche justement à cerner comment les militaires font pour faire passer leurs idées aux décideurs, à quels moyens ils recourent et quelle place accorder aux identités professionnelles. Le processus de décision est envisagé comme la résultante d'interactions entre des acteurs individuels et collectifs qui voient leur influence être modulée par leurs capacités à mobiliser leurs ressources. L'enjeu se porte sur la caractérisation de ces ressources.

2.2.3. Porter la voix des militaires auprès du politique : enjeu des ressources d'action

Il semblerait que seul Bengt Abrahamsson ait approfondi la notion de ressources dans l'exercice du pouvoir par les militaires. Ressources, qui plus est, utiles aux militaires pour leur investissement *en politique*¹⁰¹³. Or, tout comme les politiques d'armement, il ne s'agit pas du sujet traité ici. En revanche, les *capabilities* telles que définies par l'institutionnalisme centré sur les acteurs ont un potentiel heuristique qui n'est pas négligeable. Comme précédemment évoqué, les acteurs sont caractérisés par leurs orientations (perceptions et préférences) et par leurs ressources (*capabilities* chez Scharpf). Celles-ci sont essentielles à toute explication des résultats des politiques puisque, en l'absence de moyens d'action, les perceptions et les préférences les plus éclairées ne parviendront pas à faire une différence pratique. Néanmoins, d'un point de vue théorique il est vrai que ces ressources apparaissent comme hautement contingentes.¹⁰¹⁴ « *Tout comme le pouvoir n'existe que dans une configuration chaque fois particulière et ne peut être appréhendé que dans le cadre d'une interaction spécifique entre acteurs, les ressources sont historiquement situées et ne fonctionnent que dans des contextes bien délimités, par rapport à des enjeux préalablement identifiés. Les ressources grâce auxquelles on peut avoir du pouvoir n'existent subséquentement qu'en situation. Leur efficacité dépend étroitement de la*

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 61 ; ABRAHAMSSON Bengt, *Military Professionalization and Political Power*, Londres, Sage Publications, 1972, 184 p., p. 140 – 150.

¹⁰¹⁴ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, *op. cit.*, p. 51.

mesure dans laquelle les acteurs ont envie et peuvent les mobiliser pour obtenir un avantage »¹⁰¹⁵.

Le terme de *capabilities* chez Scharpf décrit l'ensemble des ressources d'action qui permettent à un acteur d'influencer un résultat à un certain égard et à un certain degré.¹⁰¹⁶ Il peut s'agir de propriétés personnelles pour les acteurs individuels tels que la force physique, l'intelligence ou la capital humain et social ; de ressources physiques (au sens matérielles) comme de l'argent, de la terre ou une puissance militaire ; de capacités technologiques comme un accès privilégié à l'information, etc.¹⁰¹⁷ Ainsi, et pour reprendre ce qui a déjà été dit, les acteurs individuels (et en miroir les acteurs collectifs) peuvent recourir à l'une des huit valeurs de Lasswell (pouvoir, instruction, richesse, bien-être, compétence, affection, respect et rectitude)¹⁰¹⁸ comme action ressource ou comme instrument d'influence politique. Néanmoins dans le cadre d'interactions institutionnalisées, ces ressources lasswelliennes peuvent être neutralisées ou remplacées par l'attribution de compétences institutionnalisées. En outre, ce qui importe le plus dans le contexte de la recherche sur les politiques publiques, ce sont les ressources d'action créées par les règles institutionnelles qui définissent les compétences et qui accordent ou qui limitent les droits de participation, de *veto* ou de décision pour certains aspects de processus politiques donnés.¹⁰¹⁹

Les acteurs de la haute hiérarchie militaire n'ont pas accès aux principales ressources dont peuvent se servir les responsables politiques, les hauts fonctionnaires

¹⁰¹⁵ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 62. On trouve des similitudes entre l'approche de Barbara Jankowski et la taxonomie de Scharpf. En tout cas, les propositions de la chercheuse trouvent leur pendant scharpfien relativement aisément.

¹⁰¹⁶ Les ressources ont également pu être définies comme l'ensemble des moyens auxquels peut recourir une personne pour influencer le comportement d'autrui : BADIE Bertrand, GERSTLÉ Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 127 p. ; CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, *op. cit.* ; HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, *op. cit.* L'individu qui possède une ressource, possède dans une situation déterminée, un moyen « *de peser sur les comportements des partenaires de l'interaction* » in BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2020, 802 p., p. 127. Exercer de l'influence suppose donc des capacités de mobilisation de ce que l'on définit comme ressources.

¹⁰¹⁷ D'autres typologies de ressources ont été proposées. Voir notamment les ressources matérielles, celles liées à la maîtrise des outils de la communication et celles liées à la maîtrise de la coercition chez BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, *op. cit.* ; les ressources positionnelles, matérielles, de savoir, politiques, sociales et temporelles chez HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, *op. cit.*, p. 117 – 118.

¹⁰¹⁸ LASSWELL Harold D., *A Pre-view of Political Sciences*, New York, American Elsevier Publishing, 1971, 173 p., p. 18.

¹⁰¹⁹ SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play*, *op. cit.*, p. 43.

de l'administration centrale ou les membres des cabinets ministériels. En effet, ils n'ont ni accès à la maîtrise de biens matériels entendus comme ressources financières, c'est-à-dire de l'argent qui permet de susciter des allégeances ou de récompenser des dévouements, ni à des ressources partisans, c'est-à-dire l'accès à des réseaux de solidarité politique favorisant la cooptation. De plus si les militaires disposent de leurs propres réseaux informels ceux-ci se différencient fortement de ceux des hauts-fonctionnaires qu'ils ne fréquentent pas, du moins lors de leurs formations ou de leur première partie de carrière. Ils ne sont donc pas intégrés aux réseaux d'influence politique qui jouent un rôle décisif dans les cercles décisionnels.¹⁰²⁰ Toutefois, trois types de ressources peuvent être mobilisés par les militaires : l'expertise politico-militaire, la proximité avec les décideurs, la capacité à se faire entendre. Si elles sont spécifiques et limitées, elles sont bien réelles.¹⁰²¹

2.2.2.1. *Maîtriser les normes et les codes civils pour les militaires de la sphère politico-stratégique*

Toujours dans le cas français, les officiers généraux jouent le rôle de conseillers des autorités civiles. Ils disposent de savoirs techniques (compétences lasswelliennes) qui peuvent être envisagés comme des savoir-faire spécialisés et productifs mais qui, sous la forme de l'expertise opérationnelle, sont trop répandus pour être discriminants et trop peu pertinents à leur haut niveau de responsabilités. En revanche, l'expertise politico-militaire mise en avant par Barbara Jankowski est plus appropriée et peut directement contribuer à faciliter l'exercice de tâches politiques.¹⁰²² Elle correspond à la maîtrise d'un domaine de compétences qui se trouve à la croisée du politique et du militaire : « *c'est la capacité à appréhender les conséquences politiques des décisions militaires afin de conseiller au mieux les décideurs qui se préoccupent, eux, exclusivement de l'objectif politique à atteindre* »¹⁰²³. Il ne s'agit donc pas d'une expertise militaire aux sens technique et opérationnel du terme, mais d'une compétence liée à la connaissance et à

¹⁰²⁰ IRONDELLE Bastien, « Démocratie, relations civilo-militaires et efficacité militaire », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, pp. 117 – 131.

¹⁰²¹ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 66.

¹⁰²² BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 129 – 140.

¹⁰²³ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 66.

l'interprétation des codes en vigueur dans la constellation politique avec laquelle les acteurs militaires sont en interactions.

2.2.2.1.1 Le langage et le paraître vestimentaire

La première compétence concerne la capacité à travailler avec des civils, hauts fonctionnaires comme responsables politiques. Les militaires doivent être capables de parler le même langage et d'interpréter les comportements. Les résultats de l'enquête de Barbara Jankowski montrent que la maîtrise de ces compétences est loin d'être répandue chez les officiers supérieurs peu importe leur génération (génération Guerre froide ou plus récente). Des difficultés de compréhension ont également été exprimées par les militaires interviewés lors de ma campagne d'entretiens (impression renforcée par certains *verbatim* de l'enquête de source secondaire).

Au sein des organismes où militaires et civils se côtoient les savoir-faire et les savoir-être sont différents. Parmi ces organismes on peut notamment compter le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationales (SGDSN), la Direction générale pour les relations internationales et la stratégie (DGRIS – ancienne Délégation aux affaires stratégiques DAS), les cabinets ministériels, ou encore les préfetures à l'échelle des provinces. Typiquement, dans ces instances, on ne raisonne plus en termes de grades « *au sens où le plus gradé n'est pas nécessairement celui qui emporte la décision et n'est pas non plus celui dont l'autorité a peu de risque d'être contestée* »¹⁰²⁴. Il y a par exemple « cette difficulté à travailler avec les civils que je perçois au niveau des armées. Il y a toujours cette difficulté de savoir comment considérer le civil en face de soi : est-ce qu'il rentre dans la hiérarchie des grades ? Si oui à quel niveau ? Comment est-ce que ça marche ? »¹⁰²⁵. En plus d'éprouver un certain embarras pour se positionner face à son interlocuteur civil, le militaire peut être amené à perdre, ou du moins à gommer, l'un des attributs les plus forts de son identité professionnelle, son uniforme : « à la direction des affaires financières, qui était une instance civile, on nous demandait, à nous officiers, d'être en costume civil parce qu'il arrivait régulièrement que l'on anime des réunions, certes avec des officiers plus gradés, mais où c'était la direction des affaires financières qui devait *leader* la réunion et décider *in fine*. Donc le directeur des affaires financières

¹⁰²⁴ *Ibid.*, p. 67.

¹⁰²⁵ Entretien réalisé avec un officier supérieur du Commissariat des armées (ancrage air) le 18 avril 2019.

estimait que c'était plus facile pour un officier en civil de remplir ce type de tâche et d'assumer des choses par rapport à d'autres officiers plus gradés. Ça permettait d'effacer la subordination des grades et aussi vis-à-vis des civils. Parce que ça empêchait les interlocuteurs de savoir qui était la personne, si c'était un civil ou un militaire »¹⁰²⁶. Ce constat date de 2019 – 2020. En 2012 un officier faisait également cette remarque : « Quand vous partez en réunion interinstitutionnelle avec les civils là il faut parler leur langage notamment vestimentaire et là il faut se mettre en civil parce que quand vous écoutez un petit peu les retours, notamment des préfets en réunion, le militaire s'est un petit peu l'exécutant. Par contre si vous vous pointez en civil, et on a déjà fait le constat, on sait qui vous êtes, on sait que vous êtes militaire mais vous êtes en civil donc vous avez plus de poids »¹⁰²⁷.

2.2.2.1.2 Les niveaux de responsabilités et les modes opératoires

Les savoir-faire font également l'objet de différences entre monde civil et monde militaire. Les compétences requises ne sont pas les mêmes d'un type d'acteur à l'autre : « Quand j'étais à la DAS c'était amusant de voir la rédaction des documents, de voir comment les gens réfléchissaient. C'était complètement différent. Un universitaire ne réfléchit pas de la même manière que quelqu'un qui a fait Sciences-Po, qu'un scientifique qui a été militaire ou encore qu'un énarque... [...] Je ne travaillais pas de la même manière avec des universitaires, des Sciences Po, des énarques qu'au Bureau plan ou encore ici [CPCO] »¹⁰²⁸. Les capacités à travailler avec des civils sont donc essentielles mais demandent de la part des militaires des efforts d'adaptation.¹⁰²⁹ Le fait que ce soit bien à eux de modifier leurs comportements, et non l'inverse, est symptomatique de leur subordination et du fait que les décisions sont le fruit du politique.

¹⁰²⁶ *Ibid.*

¹⁰²⁷ Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de la gendarmerie nationale le 27 mars 2012.

¹⁰²⁸ Entretien réalisée avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019. Le Bureau plan et le CPCO sont deux états-majors militaires.

¹⁰²⁹ Le cas échéant ceux-ci risquent de se mettre en porte à faux avec les autorités civiles : « On m'a raconté une anecdote à l'occasion d'une réunion avec des élus et des députés, vous avez un général qui arrive en treillis et autres et qui dit "un militaire c'est ça". Mais là il faut lui dire qu'il n'est pas militaire, qu'il parle avec des élus et qu'ils sont pas comme lui et le problème c'est que les élus, ils font la loi, ils font la budget... » Entretien secondaire réalisé avec un officier supérieur de la gendarmerie nationale le 27 mars 2012.

Ce même politique est généralement plus jeune qu'eux tout en ayant des responsabilités plus importantes que celles de militaires à âge équivalent. Jusqu'à récemment la tendance était au rajeunissement des membres civils des cabinets militaires. En effet, sortir des études à 28 ans pour entrer en cabinet deux ans plus tard, a pour conséquence de mettre en postes de jeunes contractuels politiques.¹⁰³⁰ Toutefois, la décision de l'exécutif de réformer l'École nationale d'administration (ENA) devrait changer les choses.¹⁰³¹ Par ailleurs les militaires n'ont aucun pouvoir hiérarchique vis-à-vis des acteurs civils contrairement à leurs relations de travail habituelles. Un officier a résumé assez clairement les contingences que cela pouvait produire sur les interactions entre acteurs, mais également les conséquences que cela pouvait avoir directement sur la politique et les éventuelles solutions qui permettraient de réduire les incertitudes liées à une méconnaissance de l'autre :

« Le problème c'est que l'énarque, à âge égal, il est à N+2 ou N+3 en termes de responsabilités. [...] il sort, il est directement directeur ou sous-directeur d'administration. Ce n'est pas comme chez nous où le mec gravit les échelons. Ce qui fait qu'on se retrouve avec des gens qui ont 10 ou 12 ans de moins à des responsabilités égales avec en plus un potentiel de carrière bien plus important. Ça, ça crée un problème là aussi culturel incroyable si on ne permet pas à nos jeunes officiers ou à certains d'entre eux d'appréhender ça, cette différence culturelle. On continuera, au mieux, à vivre dans l'incompréhension et dans l'insatisfaction pour les uns et pour les autres, dans la frustration. Et pour les énarques qui ne vont pas comprendre que le militaire soit aussi con, et pour le militaire qui ne va pas comprendre que l'énarque, décidément il ne comprend rien, et il ne pourra jamais rien comprendre. Et au pire dans l'erreur stratégique ou dans la vraie bêtise. C'est indispensable que l'on fasse des échanges. Par exemple qu'on emmène un jeune lieutenant, un jeune

¹⁰³⁰ EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, BIOY Xavier, MOUTON Stéphane (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 815 p., p. 80 – 81.

¹⁰³¹ Voir : Vie-publique, « Suppression de l'ENA, création de l'ISP : vers une réforme de la formation des cadres de l'État » [en ligne], 09 avril 2021. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/en-bref/279359-suppression-de-lena-reforme-de-la-formation-des-cadres-de-letat>, consulté le 30 juin 2021 ; Infrarouge, *L'énarque est un humain (presque) comme les autres*, documentaire [en ligne], 2021, 80 minutes. Disponible jusqu'au 23 juillet 2021 sur <https://www.france.tv/France-é/infrarouge/2460509-l-enarque-est-un-humain-presque-comme-les-autres.html>, vu le 28 juin 2021.

capitaine dans un cabinet et qu'il se rende compte de comment ça marche, de ce que c'est que la vision politique, ses problèmes, ses soucis. »¹⁰³²

Ce besoin de connaissance des modes opératoires interministériels et la maîtrise des processus décisionnels sont indispensables aux officiers supérieurs pour pouvoir évoluer dans la sphère politique : « Moi j'ai fait de l'état-major au niveau interministériel et au niveau interarmées et aussi dans l'armée de l'air. J'ai été rapidement au contact d'autorités de très haut niveau. Lorsque j'étais commandant j'ai servi au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale où je me suis retrouvé commissaire du gouvernement au Conseil d'État. Ça m'a amené à travailler sur des projets de loi, des projets de décrets et d'aller aussi à Matignon pour préparer des conseils des ministres. J'étais chargé de mission à la sous-direction du contrôle des exportations des matériels de guerre, armes et munitions sur la partie réglementation. J'étais avec le Secrétaire général du gouvernement donc je me suis retrouvé à côtoyer tout ce microcosme qui participe aux processus décisionnels, à la rédaction des textes réglementaires, des textes de loi, à leur plus haut niveau. C'était une sacrée remise en question avec un niveau d'exigence très élevé donc ça m'a beaucoup appris sur le processus décisionnel et puis aussi sur la manière de rédiger, de faire des notes, le travail d'état-major, la synthèse^[1033] »¹⁰³⁴. Il s'agit donc d'acquérir de nouvelles connaissances, de nouveaux modes opératoires.

L'action publique se caractérise par une production interministérielle de programmes publics – la défense n'y échappe pas. La réunion interministérielle (RIM) « *c'est le cœur du processus de décision de l'État* »¹⁰³⁵. Cette caractéristique exige une vision décentrée de la part des militaires et des efforts d'adaptation. Parmi les compétences nécessaires de développer il y a celles liées à la détention et à l'usage de l'information : disposer de l'information et savoir l'utiliser de façon optimale et relative. Ce que Patrick Hassenteufel appelle « *les ressources de*

¹⁰³² Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

¹⁰³³ Barbara Jankowski, ainsi que Christophe Pajon, relève tous les deux ce rapport parfois difficile des militaires à l'écriture. JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 68 ; PAJON Christophe, « Officiers de l'armée de l'air et pensée stratégique : de la formation à la construction du « goût » », *Penser les ailes françaises*, 2016, n°34, pp. 151 – 165.

¹⁰³⁴ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 25 octobre 2018.

¹⁰³⁵ EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, BIOY Xavier, MOUTON Stéphane (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, *op. cit.*, p. 87

savoir »¹⁰³⁶. À cela s'ajoute les compétences de négociation et d'argumentation. En effet, les militaires doivent exprimer et défendre leur avis alors qu'ils ont majoritairement été formés à se ranger du point de vue de leur supérieur hiérarchique ou à être celui qui dispose du dernier mot sans que ses propos ne soient remis en cause, ou très rarement. Enfin, il est également important que les plus hautes autorités militaires disposent d'un bon « sens politique ».

2.2.2.1.2 Le sens politique

Pour un militaire avoir le sens politique c'est appréhender correctement le cadre général de la mission fixée par le politique. Cela doit lui permettre d'interpréter si besoin les zones floues qui peuvent subsister dans la définition des objectifs recherchés par le décideur politique pour les décliner au mieux en objectifs militaires. La haute autorité militaire traduit les logiques, les préférences et les contraintes qui prévalent chez les politiques. Pour cela, elle doit prendre en compte un ensemble de facteurs qui va bien au-delà de l'expertise opérationnelle. Le sens politique suppose la prise en compte d'enjeux auxquels les militaires ne sont pas nécessairement habitués « parce que moi finalement je vois mon avion, mon char, mon bateau et la vie de Paris elle paraît vachement simple alors qu'en réalité c'est l'inverse. [...] L'environnement il est compliqué, il est international, il n'arrête pas de changer. Les médias sont omniprésents »¹⁰³⁷. Les acteurs militaires doivent donc être capables de déchiffrer les préoccupations et les attentes des politiques et de jouer avec deux langages différents.¹⁰³⁸ Le rapport au temps est également un facteur très différent d'un monde à l'autre – tout comme il l'était déjà d'une armée à l'autre. « *Les horizons temporels différents s'accompagnent de logiques de raisonnement intellectuel également propre à chaque milieu [politique ou militaire]* »¹⁰³⁹.

Finalement « avoir le sens politique » pour un militaire renvoie à la distinction entre l'expert et le politique. L'apprentissage de l'ensemble des compétences indispensables est long et prend la forme d'un parcours initiatique. Plus les autorités militaires montent haut dans la hiérarchie plus ces compétences leur sont primordiales

¹⁰³⁶ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique. L'action publique, op. cit.*

¹⁰³⁷ Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 18 octobre 2018.

¹⁰³⁸ Les militaires font un usage important des acronymes ce qui rend souvent leurs propos incompréhensibles pour qui n'en maîtrise pas, *a minima*, le glossaire.

¹⁰³⁹ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 70.

pour évoluer dans un milieu qui leur est méconnu. C'est d'autant plus vrai au plus haut niveau de la hiérarchie militaire : « *Le chef d'état-major des armées doit proposer toutes les équations possibles et cela impose de connaître et de comprendre le jeu politique, ce qui n'est possible que grâce à une relation privilégiée avec le décideur politique. [...] Il faut avoir une vision claire de l'interarmées et des trois armées, il faut avoir été opérationnel, avoir été en état-major international et au CPCO, il faut avoir vécu et pris des décisions dans un organisme où on prépare et on prend des décisions. Il faut avoir fait de RH, été aux finances/plan/budget, être un bon communicant, rédiger une fiche, avoir le sens politique* »¹⁰⁴⁰.

2.2.2.2. De la proximité organisationnelle au dialogue

Si les officiers supérieurs et généraux qui sont en place dans les instances civiles ont pour mission, entre autres, de traduire les attentes politiques en objectifs militaires, ils doivent également savoir s'adresser au politique¹⁰⁴¹ ainsi que défendre et faire valoir le point de vue des militaires. Pour ce faire ils peuvent recourir à une ressource organisationnelle : la proximité avec les décideurs, et ce peu importe le niveau d'interactions, préfets, ministres ou directement avec l'exécutif.

Le CEMA et le CEMP sont les deux conseillers militaires principaux du président de la République¹⁰⁴² qui, en tant que décideur politique, s'entoure d'experts mais n'est pas lui-même un « *super-expert* ». ¹⁰⁴³ Le CEMA est le seul représentant d'une administration centrale à avoir un accès direct au président de la République. Cette proximité représente une ressource, il s'agit d'une relation sans intermédiaire et donc unique. Divers éléments sont venus renforcer ces rapports à l'exécutif, notamment les pouvoirs renforcés sur les chefs de chacune des trois composantes. Depuis 2005, le CEMA est *primus inter pares*. Les chefs d'état-major de chaque

¹⁰⁴⁰ Ancien CEMA *in ibid.*, p. 71.

¹⁰⁴¹ « On travaille pour le ministre et donc ça part aussi d'ici où nous on est plugués au théâtre et on rédige un certain nombre de papiers qui doivent permettre soit d'expliquer les choses parce qu'il faut expliquer les choses, soit de rédiger des bilans, de donner des éléments de langage aux autorités. » Entretien réalisé avec un officier supérieur de l'armée de l'air le 13 février 2019.

¹⁰⁴² Concernant l'analyse des décisions présidentielles de déclencher une opération extérieure voir JANKOWSKI Barbara, « Le dialogue politico-militaire dans les décisions », *op. cit.* ; BISEAU Grégoire, HOFNUNG Thomas, « Conseil de défense, revue des troupes », *Libération* [en ligne], 15 janvier 2013. Disponible sur https://www.liberation.fr/France/2013/01/15/conseil-de-defense-revue-des-troupes_874335/, consulté le 30 juin 2021.

¹⁰⁴³ BRAUD Philippe, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 512

armée n'ont plus accès au président¹⁰⁴⁴ et n'ont qu'un accès restreint au ministre de la Défense puis des Armées. Le CEMP, quant à lui, est le numéro deux du cabinet qui entoure le président juste après le secrétaire général de l'Élysées qui a autorité sur tous les membres du cabinet sauf le CEMP. Ce dernier jouit donc d'une grande proximité avec le président. Pour être efficace il doit « avoir l'oreille » et la confiance de l'exécutif. « *L'influence des officiers généraux chefs de l'état-major particulier du président de la République s'est avérée déterminante. Dès lors que leur était acquise la confiance du président, ils purent exercer des fonctions de catalyseur, de facilitateur et d'orienteur* »¹⁰⁴⁵. Cela présuppose deux choses : que le CEMP ait une totale maîtrise de ses dossiers et qu'il ait accès au premier cercle¹⁰⁴⁶ de l'entourage politique du Président. La façon dont il présentera les dossiers au Président et à son équipe peut être déterminante. Rien n'étant gravé dans le marbre, « la manière dont chaque chef d'état-major particulier remplit sa fonction tient à la personnalité des militaires en poste »¹⁰⁴⁷ comme pour le CEMA. Ainsi cela « *dépend de sa culture et de l'idée que l'on se fait de son métier* »¹⁰⁴⁸. Cette simple phrase permet de comprendre toute la dimension des enjeux d'influence qui se jouent entre identités professionnelles et présence des composantes aux postes de la haute hiérarchie militaire.

« *Être proche d'un acteur décisionnaire est une condition nécessaire mais non suffisante. Il faut être convaincant et surtout vouloir convaincre* »¹⁰⁴⁹. En plus de profiter d'une proximité certaine avec les décideurs, il faut pouvoir détenir des capacités statutaires, intellectuelles et morales pour leur dire les choses. Un premier

¹⁰⁴⁴ Cette dynamique ne date pas de 2005, dès 1995 le CEMAA perd son accès exclusif au PR concernant les questions de dissuasion, au profit du CEMA. En 2009, ce dernier voit de nouveau ses pouvoirs se renforcer avec le décret du 15 juillet n°2009-869. Il y gagne un rôle central dans l'organisation de la défense et dans la définition de la politique de gestion des RH au détriment, cette fois-ci, du Ministre de la Défense.

¹⁰⁴⁵ GARRIGOU GRANDCHAMPS Pierre, « État militaire et sens politique : une nécessaire désinhibition », *Inflexions*, 2007, vol. 2, n°6, pp. 199 – 216.

¹⁰⁴⁶ Selon la typologie des cercles d'acteurs de Pierre Muller avec le premier cercle constitué du président de la République, du secrétaire général de la Présidence et son cabinet, du Premier ministre avec son cabinet et la secrétaire général du Gouvernement, du ministre des finances, son cabinet et son état-major des directions les plus importantes ; le deuxième cercle avec les états-majors des administrations sectorielles ; le troisième avec les acteurs extérieurs à l'État comme les syndicats ou les groupes d'intérêts, etc. ; le quatrième cercle avec les organes juridiques ou politiques comme la Cour des comptes, le Conseil constitutionnel, etc. MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, op. cit. et plus précisément le chapitre 4 de l'ouvrage : « Les cercles de la décision » (pp. 68 – 86).

¹⁰⁴⁷ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », op. cit., p. 76.

¹⁰⁴⁸ Ancien CEMP in *ibid.*

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*, p. 78.

écueil s'impose aux militaires. Ils sont habitués à restreindre leur liberté d'expression du fait de leur statut.¹⁰⁵⁰ Cela peut avoir deux conséquences. D'une part, les militaires ne sont pas forcément formés à émettre et à défendre une opinion qui peut être déplaisante pour leur supérieur hiérarchique. Cela peut provoquer, d'autre part, une forme d'autocensure. Il semble donc qu'un certain courage intellectuel soit nécessaire pour faire entendre sa voix. Il leur est sinon possible de mobiliser des réseaux qui relayeront leur point de vue auprès du décideur. Cependant comme évoqué précédemment les militaires ne sont pas intégrés aux réseaux d'influence politique informels. Certains d'entre eux évoquent des activités de *lobbying* auprès des politiques (exécutif mais également députés par exemple) à qui « il faut savoir expliquer ».¹⁰⁵¹ Pour atteindre le décideur, il est donc nécessaire d'avoir sa confiance. Le cas échéant il faut avoir le courage de ses préférences. La meilleure illustration, et la plus récente, est sans doute la démission en 2017 du chef d'état-major des armées en poste à ce moment, le général de Villiers.

Les ressources de l'influence des militaires sur les processus décisionnels politiques sont spécifiques¹⁰⁵², limitées mais avérées. Elles se combinent et s'additionnent. « *Seuls ceux qui ont des compétences politico-militaires peuvent prétendre accéder aux postes qui offrent la proximité avec les autorités politiques et peuvent mettre en œuvre les autres ressources indispensables pour se faire entendre* »¹⁰⁵³. De plus, elles sont, en règle générale, cumulatives et concentrées car détenues par les mêmes personnes. Il est possible de décliner l'ensemble des propos qui viennent d'être tenus à d'autres niveaux. Les ressources dont il a été question sont également mobilisées par les différentes composantes et leurs représentants auprès du CEMA. Chacun tentant de faire valoir ses préférences. À partir de là, il ne semble pas incohérent de dire que l'origine d'armée du CEMA, du CEMP, etc., influence leurs comportements et donc, par ricochet, les processus décisionnels en politique de

¹⁰⁵⁰ Encore une fois des exceptions peuvent être observées. Cf. les tribunes d'avril et de mai 2021 – même si l'anonymat qui caractérise la seconde nuance cette limitation de la liberté d'expression des signataires.

¹⁰⁵¹ Entretiens secondaires réalisés avec un officier supérieur de la gendarmerie nationale le 27 mars 2012, et un officier supérieur de l'armée de l'air le 28 mars 2012.

¹⁰⁵² Les militaires ne disposent pas non plus des ressources équivalentes à celles des hauts fonctionnaires. Cela ne leur permet donc pas de se fondre si facilement dans la haute fonction publique comme l'affirmait François Gresle.

¹⁰⁵³ JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? », *op. cit.*, p. 85.

défense.¹⁰⁵⁴ D'où l'importance de considérer les identités professionnelles comme facteur d'influence et de tenir compte de la répartition des postes de la haute hiérarchie militaire entre les trois armées. Partant du principe que l'identité d'un acteur influence ses rapports à l'exécutif, il est envisageable de postuler que les variables de son identité professionnelle influent également la manière dont il traduira les consignes politiques en ordres militaires à l'intention des chefs d'état-major des trois armées.

¹⁰⁵⁴ J'émetts néanmoins l'hypothèse que les officiers généraux les plus proches du pouvoir politique voient diminuer leurs « préférences d'armées » au profit d'un poids de plus en plus important de leurs « préférences interarmées ». Effet accentué par la dimension politique des postes en question.

Conclusions de chapitre

Avec les variables préférentielles « intérêts » et « identités », l'institutionnalisme centré sur les acteurs explore la dimension motivationnelle du comportement des acteurs. La protection ou la défense des intérêts (budgétaires, gestionnaires, maintenir une influence/un modèle dominant, sauvegarder une forme d'institutionnalisation, etc.) d'un acteur corporatif engage des interactions, qui peuvent prendre de multiples formes, avec d'autres acteurs. Des stratégies (défensives, offensives) peuvent se mettre en place pour exprimer ces préférences dans une dimension interactionnelle. Le concept d'identité scharpfienne, quant à lui, vient transcender l'ensemble des facteurs précédemment évoqués. Il est celui qui permet d'expliquer les choix et les comportements des acteurs *in fine*, lorsque les autres explications ne suffisent pas ou plus. L'heuristique de Fritz Scharpf lie l'identité à la culture organisationnelle et aux perceptions des acteurs. Conséquemment, elle crée un lien entre elles et les processus décisionnels.

Faire l'exposé des jeux d'acteurs (civils et militaires) dans la sphère politico-stratégique permet de mieux cerner les marges d'action et de mobilisation des ressources des acteurs militaires. Apposer le calque de la variable identitaire sur ces éléments vient compléter la démonstration, et dessiner les contours de l'influence qu'il est possible de lui accorder dans les processus décisionnels à l'échelle du microcosme qui définit une politique publique.

L'effort de mise en cohérence de l'ensemble des données doit permettre d'éclairer le lien entre acteurs individuels, acteurs corporatifs et politique publique. En ce sens, l'un des objectifs de ce chapitre était de recentrer le regard sur les acteurs corporatifs. Toutefois, il apparaît assez vite et assez clairement que l'on en revient à l'échelle de l'individu (exemples des CEMA, CEMP, etc.). Cette dernière réflexion m'amène à la proposition suivante qui consiste à parler, non plus d'institutionnalisme centré sur les acteurs, mais de *néo*-institutionnalisme centré sur les acteurs, puisque la voie des acteurs corporatifs, finalement et à mon sens, ne peut s'exprimer qu'au travers de celle des individus.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

VERS UN *NEO*-INSTITUTIONNALISME CENTRÉ SUR LES ACTEURS

Retours sur la démarche de recherche

Ce travail doctoral a débuté par l'intuition que les militaires français ne forment pas un tout homogène, et qu'ils développent certaines caractéristiques en fonction de leur appartenance à l'une des trois composantes (terre, air, marine). La variable centrale qui a été retenue, dès le début des recherches, est celle de l'identité, selon des aspects généraux d'abord, puis rapidement, au sens d'identité professionnelle. La littérature existante sur les identités militaires, et les données issues du terrain ont participé de la déconstruction de ce qui a d'abord été une sorte de nébuleuse obscure et complexe : l'identité de l'aviateur. Au fur et à mesure, les facteurs constitutifs se sont accumulés. Certains se superposent, d'autres se complètent, mais tous participent à une réalité construite et dynamique.

Dans un premier temps, il s'est agi de (re)construire cette identité à l'aide des théories interactionnistes de la sociologie des professions. Cette approche a permis de mettre en lumière des phénomènes de segmentation et de domination qui éprouvent l'hétérogénéité de l'ensemble « armée de l'air », à la fois comme organisation et comme institution. Les conclusions de ce « cas d'étude » abondent, de fait, dans le sens d'une logique de déconstruction de l'apparente homogénéité du monde militaire, et s'inscrivent résolument à l'encontre du courant structuro-fonctionnaliste de la sociologie *du* militaire.

Dans un second temps, après avoir dessiné les contours de l'identité de l'aviateur, l'enjeu était de chercher à circonscrire le poids qu'il convient de lui accorder dans les processus décisionnels en politique militaire française. Les grilles analytiques qui s'intéressent à la décision sont légion, mais peu disposent d'une heuristique qui propose une approche multiscalaire pour faire le lien entre le niveau des acteurs individuels et celui des acteurs collectifs. Dans le sous-champ disciplinaire de l'analyse des politiques publiques, c'est finalement ce qu'offre l'école allemande de l'institutionnalisme centré sur les acteurs, et c'est, pour une

large partie, la raison pour laquelle il constitue mon cadre théorique. L'ensemble de facteurs qu'il identifie comme pouvant influencer le comportement des acteurs est riche et substantiel. Il permet de définir les variables dépendantes et indépendantes dans la construction des préférences des acteurs, ainsi que les liens de corrélation entre ces préférences et les processus décisionnels. De plus, l'institutionnalisme centré sur les acteurs tient autant compte des institutions que des individus et de leurs liens avec les acteurs collectifs, le tout dans une logique de coconstruction. Malgré sa complexité, tant au regard de l'effort de compréhension qu'il présuppose, qu'en ce qui concerne la multiplication des variables explicatives, il constitue la meilleure herméneutique parmi celles que j'avais identifiées.

Le regard appuyé que je porte sur les acteurs individuels témoigne de mon positionnement sur la place à leur accorder. Rien n'est possible sans eux : ni institutions, ni organisations, ni actions ou interactions.¹⁰⁵⁵ C'est pourquoi je souhaite engager mon travail sur la voie d'un *néo-institutionnalisme* centré sur les acteurs qui permet leur identification, mais également celle de la construction de leurs orientations et de leurs préférences, et celle de leurs modalités d'interactions – *en partant de l'individu vers le collectif*. Cette prise de position révèle également mon appétence, sans cesse grandissante, pour la sociologie et plus particulièrement pour la sociologie des professions en particulier.

Réponses aux hypothèses et apports de la thèse

Pour rappel, les hypothèses présentées en introduction tiennent en quatre propositions dont la première postule l'existence de phénomènes dynamiques de différenciation entre le monde militaire et le monde civil mais aussi entre les différentes composantes. La démonstration de la perméabilité du monde militaire, et de la construction de représentations attachées à des ensembles distincts, a permis de confirmer cette première conjecture.

La deuxième hypothèse de travail suppose que l'identité est une variable qui se construit selon des interactions, des contingences et une historicité. Les

¹⁰⁵⁵ Toutefois, ils forment des ensembles qui finissent par atteindre la choséité et qui peuvent avoir un effet sur le réel et, conséquemment, sur leurs comportements. C'est un peu « la question de l'œuf ou de la poule » : est-ce l'institution qui façonne l'individu à son image, ou est-ce l'acteur qui modèle l'institution pour qu'elle ressemble à l'idée qu'il s'en fait ? Aussi passionnante soit-elle, cette question ne trouvera pas de réponse ici.

développements sur la quête identitaire de l'armée de l'air, sur les concurrences entre armée de l'air et armée de terre, et sur la socialisation offerte, pour chacune de ces dimensions des éléments de réponses péremptoires.

La troisième prémisse présume de l'hétérogénéité de l'identité des aviateurs. La déconstruction de la réalité identitaire « armée de l'air » a démontré sa diversité. Celle-ci s'exprime en fonction des corps, des spécialités, de la proximité plus ou moins grande avec les aéronefs, et souvent en comparaison avec l'armée de terre. L'éclatement de l'identité des aviateurs a également souligné l'existence de segments et d'effets de domination. De plus, la difficulté éprouvée à produire un ensemble cohérent et unifié, dans la pratique (par les aviateurs eux-mêmes) comme dans la théorie (par le travail de sociologie des acteurs) sous-tend cet axiome.

Enfin, la quatrième et dernière hypothèse de travail affirme que les acteurs et les institutions se coconstruisent. Elle suppose également que les variables internes (filtres institutionnels, rationalités bureaucratiques, intérêts organisationnels) et les variables identitaires (perceptions et préférences des acteurs) interagissent et ont des effets sur le réel. Grâce, principalement, à l'institutionnalisme centré sur les acteurs, il est possible d'apporter des résultats allant dans ce sens.

La question principale est de savoir s'il existe un facteur identitaire professionnel idiosyncratique qui influence les comportements des acteurs dans le cadre des processus décisionnels de la politique de défense française. Il semble que le résultat principal tient moins d'une réponse affirmative à cette question, que de la nécessité et de l'importance d'explicitement les processus et les facteurs de constructions des identités professionnelles, de leurs positionnements et de leurs interactions (entre elles et avec les institutions) dans les constellations d'acteurs. Néanmoins, il me semble possible d'affirmer que les identités professionnelles ont un impact sur les processus décisionnels. De façon plus précise, j'avance l'idée que cette influence est plus prégnante aux niveaux d'analyse micro et meso (tactique, opératif et dans une certaine mesure stratégique). L'enquête de terrain me permet également d'affirmer que ces effets sont particulièrement visibles, premièrement, dans l'ensemble « armée de l'air » dominé par le personnel navigant, ainsi que, deuxième, dans la constellation interarmées, à l'échelle des interactions concurrentielles de la planification et de la conduite des opérations. Par déduction, je suppose délibérément que des phénomènes

similaires ont cours à l'échelle de la définition des grandes orientations de la politique publique de défense française.

Ce travail de presque quatre ans a pour ambition de mettre en lumière des zones d'ombres sur des choses « sues » mais qui ne sont pas démontrées sociologiquement. L'objectif est bien d'apporter une ossature scientifique à l'idée commune, voire reçue, que « bien évidemment, nous sommes différents » et que cela impacte les façons de travailler et de penser. Au travers de la démonstration initiale, j'ai eu l'opportunité de révéler l'existence de phénomènes supposés, admis, mais qui n'avaient pas été démontrés. C'est le cas notamment de l'ensemble du travail fondé sur les statistiques descriptives relatives à la place du personnel navigant dans la constellation de l'armée de l'air. Cette recherche m'a permis de développer une meilleure connaissance de la réalité que recouvre « l'identité de l'aviateur » et de toute sa complexité. De même, les questions de la coopération interarmées se sont présentées à moi assez spontanément.

Tout au long de la démonstration j'ai souhaité m'inscrire dans une dynamique de transférabilité des théories (interactionnisme en sociologie des professions, néo-institutionnalisme centré sur les acteurs en analyse des politiques publiques) au profit de la sociologie du militaire. Au-delà de la recherche d'une forme d'originalité, cela avait également pour but de satisfaire mes minces ambitions de participer à la déspecialisation, à la « déspecification » de l'objet militaire. Selon une approche quasi durkheimienne, peu importe la place que l'on accorde aux phénomènes militaires (dans la recherche ou dans les sociétés), leur analyse ne vaut d'être menée que pour ce qu'elle nous apprend de phénomènes politiques et sociaux plus généraux.

Pistes de réflexions et perspectives de recherches

Les présents travaux ne constituent pas une fin en soi, mais ouvrent de nombreuses perspectives de recherches. L'une des questions qui m'a le plus animée ces dernières années relève de la résolution (peut-être impossible) de l'antinomie entre unité et diversité au sein de l'ensemble professionnel formé par les armées. Paradoxalement, je souhaiterais continuer à interroger la segmentation de la profession militaire et ouvrir mon terrain à l'armée de terre et à la marine nationale. La conceptualisation des modalités d'existence entre segments au sein d'un ensemble,

mais également des identités professionnelles dans la constellation interarmées, est un axe de recherche qui semble loin d'être épuisé. Celui-ci peut emprunter au registre de la concession, par le récit d'une unité s'accommodant de l'existence d'une diversité de pratiques, ou au contraire, par le récit d'une segmentation permanente qui intègre des moments où le groupe professionnel prend forme autour d'une communauté de pratiques de travail, de stratégies concurrentielles interindividuelles ou d'intérêts collectifs.¹⁰⁵⁶ Il peut également s'inspirer des travaux qui postulent l'idée selon laquelle l'unité des groupes professionnels peut aussi advenir par leur diversité et non seulement malgré elle. Une telle proposition invite à penser l'unité des groupes professionnels non comme quelque chose d'harmonieux et de stable mais comme une capacité collective à agir, par exemple face à la menace de réformes exogènes, qui peut bénéficier à la segmentation du groupe.¹⁰⁵⁷ Il me semble aussi qu'un travail plus approfondi sur les processus de socialisation au sein de l'armée de l'air apporterait beaucoup à la connaissance de cette institution militaire.

Dans un autre ordre d'idée, une « internationalisation » du sujet pourrait être envisagée. En effet, une comparaison entre plusieurs pays présente quelques attraits concernant la définition de l'identité des aviateurs. On peut supposer, par exemple, qu'une sorte de communauté épistémique existerait, peu importe la nationalité, autour de l'objet « pilote militaire ». Autre proposition de comparaison internationale : les mêmes rapports de segmentation et de domination que ceux explicités dans cette thèse, peuvent-ils être observables entre les composantes d'un autre pays ?

Mener une étude de cas, issue d'un travail d'enquête sur une opération extérieure récente des forces françaises, présente l'opportunité de confirmer les résultats du présent travail. Les enjeux se cristallisent ici autour de la confidentialité des données et de l'accès aux sources pour traiter « de l'intérieur » les processus décisionnels dans leur dimension identitaire (interactions, confrontations). Malgré ces difficultés, cela serait l'occasion également de développer les travaux et les

¹⁰⁵⁶ OLLIVIER Carine, « Division du travail et concurrences sur le marché de l'architecture d'intérieur. Propositions pour une analyse des formes des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 2012, vol. 53, n°2, pp. 225 – 258.

¹⁰⁵⁷ HÉNAUT Léonie, POULARD Frédéric, « Réformes publiques et autonomie des groupes professionnels : le jeu des segments », *Revue française de sociologie*, 2018, vol. 59, n°2, pp. 259 – 284. Le programme de recherche proposé en conclusion de l'article est particulièrement intéressant. D'autre part, ces travaux font écho à ceux de Georg Simmel sur le conflit (SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1999, Paris, Presses universitaires de France, 756 p.).

connaissances sur le niveau tactico-opératif grâce à une mise à jour qui prendrait en compte les effets de la professionnalisation et de la « génération OPEX » sur les identités militaires.

Des travaux sont en cours pour traiter de façon plus précise de l'application de l'épistémologie bourdieusienne (champs, capitaux, violence légitime) aux militaires et aux aviateurs en particulier. À côté de cela, la complémentarité entre sociologie des élites et des *curricula* peut constituer une approche originale pour une analyse de la sélection et de la formation de la haute hiérarchie militaire interarmées (enseignement militaire supérieur, École de guerre et Centre des hautes militaires).

Mon expérience au sein du ministère des Armées m'a également amenée à m'interroger sur les résistances au(x) changement(s) des institutions militaires. Par ethnopraxie, j'en suis venue à m'interroger sur l'intérêt de mener des travaux de recherches pour une institution de gouvernance où la frontière entre chercheur et expert est floue. Je souhaiterais donc, au travers notamment de la recherche-action mais pas seulement, explorer les possibilités d'application de la recherche pour, à la fois donner du sens, renforcer les liens chercheurs-praticiens, mais également pour participer à l'évolution et aux changements (s'ils sont possibles) de l'institution.

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages et monographies**

- ABRAHAMSSON Bengt, *Military Professionalization and Political Power*, Londres, Sage Publications, 1972, 184 p.
- ALLISON Graham, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Brown & Company, 1971, 338 p.
- ANDERSON Nels, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, 319 p.
- BALZAC Thierry, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Paris, Science Po les Presses, 2016, 506 p.
- BENTLEY Arthur, *Inquiry into Inquiries: Essays in Social Theory*, Boston, Beacon Press, 1954, 365 p.
- BLUMER Herbert, *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*, Englewoods Cliffs (N. J.), Prentice Hall, 1969, 208 p.
- BOËNE Bernard, *Les sciences sociales la guerre et l'armée*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014, 277 p.
- BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, 302 p.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de minuit, 1979, 670 p.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, les Éditions de Minuit, 1980, 476 p.
- BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit, 2012, 576 p.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2015 (2^{ème} éd.), 391 p.
- BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2020, 802 p.
- BREWER John D., *Ethnography*, Buckingham, Open University Press, 2000, 211 p.
- CHAMPY Florent, *La sociologie des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 272 p.
- CHAMPY Florent, *Nouvelle théorie sociologiques des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 284 p.

- COHEN Eliot A., *Supreme Command. Soldiers, Statesmen, and Leadership in Wartime*, New York, The Free Press, 2002, 288 p.
- COHEN Samy, *La défaite des généraux. Le pouvoir politique et l'armée sous la V^{ème} République*, Paris, Fayard, 1998, 276 p.
- COHEN Samy, *Les conseillers du Président : de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 199 p.
- COLEMAN James S., *Individual Interests and Collective Action*, Cambridge, Cambridge University, 1986, 384 p.
- COLEMAN James S., *Power and the Structure of Society*, New York, W. W. Norton, 1974, 112 p.
- COSER Lewis, *Greedy Institutions: Patterns of undivided commitment*, Londres, Pitman, 1974, 166 p.
- COTON Christel, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, 2017, 283 p.
- CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique : essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, 412 p.
- CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2001, 122 p.
- DAHO Grégory, *La transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2016, 406 p.
- DAVID Charles-Philippe, *Au sein de la Maison Blanche : la formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'université de Laval, 2004, 737 p.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998, 262 p.
- DEMCHAK Chris, *Military Organizations. Complex Machines: Modernization in the US Armed Services*, Cornell, Cornell University Press, 1991, 202 p.
- DESCH Michael C., *Civilian Control of the Military. The Changing Security Environment*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999, 184 p.
- DESPORTES Vincent (général), *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2007 (2^{ème} éd.), 219 p.

- DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 p.
- DOARÉ Ronan, *L'essentiel du droit de la défense*, Issy-les-Moulineaux, Gualino, 2016, 126 p.
- DOUHET Giulio, *La maîtrise de l'air*, Paris, Economica, 2007, 438 p.
- DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2015 (5^{ème} éd.), 251 p.
- DUBAR Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 256 p.
- DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 638 p.
- ERIKSON Erik H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1994, 348 p.
- ELIAS Norbert, *Norbert Elias par lui-même*, Paris, Fayard, 1991, 183 p.
- ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Pocket, 1999, 258 p.
- FABIANI Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, 2016, 309 p.
- FACON Patrick, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La documentation française, 2009, 558 p.
- FACON Patrick, *L'armée de l'air en quête de son identité*, Paris, La documentation française, 2020, 487 p.
- FACON Patrick, *L'armée de l'air dans le tourmente. La bataille de France, 1939 – 1940*, Paris, Economica, 2005, 305 p.
- FAVRE Pierre, *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique*, Paris, Presses de Science Po, 2005, 391 p.
- FINER Samuel E., *The Man on Horseback. The Role of the Military in Politics*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2002, 268 p.
- FORGET Michel, *Nos forces aériennes en OPEX : un demi-siècle d'interventions extérieures*, Paris, Economica, 2013, 208 p.
- FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Points, 1997, 422 p.

- GENIEYS William, *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, Éditions du CNRS, 2004, 168 p.
- GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, 450 p.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les Édition de Minuit, 1973, 251 p.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, 175 p.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1991, 573 p.
- GOYA Michel, *La chair et l'acier : l'armée française et l'invention de la guerre moderne*, Paris, Le grand livre du mois, 2004, 479 p.
- GRAS Alain, *Les macro-systèmes techniques*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 127 p.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001 (11^{ème} éd.), 1 019 p.
- GROSS Edward, *Work and Society*, New York, Corwell, 1958, 652 p.
- GUIBERT Nathalie, *Qui c'est le chef? La vraie crise entre le pouvoir et l'armée*, Paris, Robert Laffont, 2018, 285 p.
- HAMEL Jacques, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 1997, 285 p.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Les médecins face à l'État. Une comparaison européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 367 p.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011 (2^{ème} éd.), 318 p.
- HILSMAN Roger, *The Politics of Policy Making in Defense and Foreign Affairs. Conceptual Models and Bureaucratic Politics*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1990, 337 p.
- HEATON Janet, *Reworking Qualitative Data*, Londres, SAGE, 2004, 176 p.
- HOFSTEDE Geert, *Cultures and Organizations: Software of the Mind*, Londres, McGraw-Hill, 1991, 279 p.

- HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, 420 p.
- HOWARD Becker S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 247 p.
- HUDSON Valerie M., *Foreign Policy Analysis*, Maryland, Rowman & Littlefield, 2014 (2^{ème} éd.), 257 p.
- HUGHES Everett, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, 344 p.
- HUNTINGTON Samuel P., *The Soldier and the State: the Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Londres, Harvard University Press, 1985, 534 p.
- INGRAHAM Larry H., *The Boys in the Barracks. Observations on American Military Life*, Philadelphie, Institute for the Study of Human Issues, 1984, 242 p.
- IRONDELLE Bastien, *La réforme des armées en France : sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 338 p.
- JAKUBOWSKI Sébastien, *La professionnalisation de l'armée française. Conséquences sur l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 2007, 306 p.
- JAKUBOWSKI Sébastien, *Les transformations institutionnelles de l'action publique : armées, enseignement supérieur et enseignement scolaire. Contribution à la sociologie des organisations*, Paris, Harmattan, 2021, 214 p.
- JANIS Irving L., *Groupthinking: Psychological Studies of Policy Decisions and Fiascoes*, Boston, Houghton Mifflin, 1982 (2^{ème} éd.), 349 p.
- JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier: a Social and Political Portrait*, Glencoe, Free Press, 1960, 464 p.
- JERVIS Robert, *Perception and Misperception in International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 2017 (2^{ème} éd.), 445 p.
- JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 242 p.
- JONES Charles O., *An Introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Duxbury Press, 1970, 170 p.
- KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 1985, 141 p.
- KLEIN Étienne, *Le pays qu'habitait Albert Einstein*, Paris, Actes Sud, 2016, 256 p.,

- KUHN Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2018, 337 p.
- LAFAYE Christophe, *L'Armée française en Afghanistan : le génie au combat, 2001 – 2021*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 502 p.
- LASSWELL Harold D., *A Pre-view of Political Sciences*, New York, American Elsevier Publishing, 1971, 173 p.
- LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, 249 p.
- LIDDELL HART Basil H., *The British Way in Warfare. Adaptability and Mobility*, New York, Penguin, 1942, 223 p.
- LORIGA Sabina, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontais aux XVIIIème siècle*, Paris, les Belles Lettres, 2007, 308 p.
- LOURAU René, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 298 p.
- LUKES Steven, *Power: A Radical View*, New York, Palgrave, 2005, 192 p.
- LUTTWAK Edward, *La renaissance de la puissance aérienne stratégique*, Paris, Economica, 1998, 156 p.
- MAHAN Alfred T., *The Influence of Sea Power Upon History. 1660 – 1783*, Londres, Bison Book Ltd, 1980, 256 p.
- MARTIN Michel Louis, *Warriors to Managers: The French Military Establishment Since 1945*, Chapel Hill, University of California Press, 1981, 424 p.
- MAUCORT Pauline, *La guerre et après...*, Paris, Belles lettres, 2017, 300 p.
- MEAD George H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 434 p.
- MERTON Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 514 p.
- MICHELIN Jean, *Jonquille. Afghanistan, 2012*, Paris, Gallimard, 2017, 368 p.
- MILLS W. Charles, *L'Élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969, 380 p.
- MILLY Bruno, *Soigner en prison*, Paris, 2001, Presses universitaires de France, 250 p.
- MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1982, 434 p.
- MORIN Edgard, *Sociologie*, Paris, Fayard, 466 p., 1984.

- MORIN Jean-François, *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013, 319 p.
- MOSKOS Charles, *The American Enlisted Man*, New York, Sage, 1970, 274 p.
- MULLER Caroline, *Au plus près des âmes et des corps. Une histoire intime des catholiques au XIX^{ème} siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 372 p.
- NISBET Robert, *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 (5^{ème} éd.), 409 p.
- PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, 408 p.
- POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, 395 p.
- POSEN Barry R., *The Sources of Military Doctrine. France, Britain and Germany Between the World Wars*, Ithaca, Cornell University Press, 1984, 283 p.
- POUNDSTON William, *Prisoner's Dilemma*, New York, Doubleday, 1992, p. 129.
- RICHOUFFTZ (de) Emmanuel, *Encore une guerre de retard ? Enfin un officier d'active ose parler*, Paris, Albin Michel, 1992, 279 p.
- RICKS Thomas, *Making the Corps*, New York, Scribner, 1997, 320 p.
- RENAHY Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010, 284 p.
- RUFFA Chiara, *Military Cultures in Peace and Stability Operations. Afghanistan and Lebanon*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2018, 195 p.
- SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998 (3^{ème} éd.), 477 p.
- SAURUGGER Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 483 p.
- SCHARPF Fritz W., *Crisis and Choices in European Social Democracy*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, 320 p.
- SCHARPF Fritz W., *Games Real Actors Play. Actor-Centered Institutionalism in Policy Research*, Boulder, Westview Press, 1997, 317 p.
- SCHELLING Thomas, *stratégie du conflit*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 312 p.

- SCOTT Richard W., *Institutions and Organizations: Ideas, Interests and Identities*, Londres, SAGE, 2013 (4^{ème} éd.), 345 p.
- SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1999, Paris, Presses universitaires de France, 756 p.
- SIMON Herbert A., *Models of Man Social and Rational: mathematical essays on relational human behavior in a social setting*, New York, John Wiley, 1957, 287 p.
- SIMON Herbert, *Administration et processus de décision*, Paris, Economica, 1983, 321 p.
- STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, 319 p.
- ROSEN Stephen P., *Winning the Next War: Innovation and the Modern Military*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, 275 p.
- TANGUY Jean-Marc, *Les Scorpions de Spin Boldak. Commando Parachutiste de l'Air n°10 : une équipe des forces spéciales raconte 20 ans de missions*, Paris, Nimrod, 2013, 278 p.
- WACQUANT Loïc, *Corps et âme, carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Antigone, 2000, 268 p.
- WEBER Claude, *À genou les hommes, debout les officiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 405 p.
- WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, 653 p.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003, 206 p.
- VENNESSON Pascal, *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^{ème} siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 210 p.

- **Ouvrages collectifs**

- ALLISON Graham T., ZELIKOW Philip D., *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crises*, New York, Longman, 1999 (2^{ème} éd.), 416 p.
- ALVESSON Mats, BILLING Yvonne Due, *Understanding Gender and Organizations*, Thousand Oaks, Sage, 2009 (2^{ème} éd.), 266 p.

- AMBLARD Henri, BERNOUX Philippe, HERREROS Gilles, LIVIAN Yves-Frédéric, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Éditions du Seuil, 2005 (3^{ème} éd.), 291 p.
- BADIE Bertrand, GERSTLÉ Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 127 p.
- BACHIR Myriam (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 326 p.
- BATTISTELLA Dario, BARANETS Élie, CORNUT Jérémie, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019 (6^{ème} éd.), 800 p.
- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2018, 341 p.
- BILLING Yvonne, ALVESSON Mats, *Gender, Managers and Organizations*, Berlin, N. Y. de Gruyter, 1994, 260 p.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015, 126 p.
- BOËNE Bernard (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990, 284 p.
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de grandeur*, Paris, Gallimard, 2003, 483 p.
- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 848 p.
- CAFORIO Guiseppe (dir.), *The European Cadet. Professional Socialisation in Military Academies: a Cross National Study*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1998, 160 p.
- CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire. Armées, guerre et paix*, Paris, Armand Colin, 2000, 280 p.
- CARR-SAUNDERS Alexander M., WILSON Paul A., *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 1933, p. 284.
- CEFAÏ Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, 615 p.
- CHAMPCHESEL (de) Hélène (dir.), *OPEX : des vies pour la France. Une histoire des opérations extérieures depuis 1963*, Saint-Jean-sur-Mayenne, Historien-Conseil, 2019, 456 p.

- COHEN Samy (dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 277 p.
- COMAN Ramona, CRESPIY Amandine, LOUAULT Frédéric, MORIN Jean-Frédéric, PILET Jean-Benoît, VAN HAUTE Émilie, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Paris, De Boeck Supérieur, 2016, 221 p.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 504 p.
- DESCHAUX-DUTARD Delphine (dir.), *Research Methods in Defence Studies. A Multidisciplinary Overview*, Oxon, Routledge, 2021, 223 p.
- DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Diplomatie et outil militaire : politique étrangère de la France, 1871 – 2015*, Paris, Points, 2015, 768 p.
- DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 2015 (4^{ème} éd.), 378 p.
- DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert (dir.), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989, 644 p.
- ELIAS Norbert, DUNNING Éric, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 392 p.
- EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, BIOY Xavier, MOUTON Stéphane (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 875 p.
- FARRELL Theo, TERRY Terriff (dir.), *The Sources of Military Change. Culture, Politics, Technology*, Londres/Boulder, Lynne Rienner, 2002, 301 p.
- FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE-VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS éditions, 2020, 335 p.
- GHASARIAN Christian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002, 248 p.
- GLASER Barney, STRAUSS Anselm, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldin Pub, 1967, 271 p.
- GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, « Tome 4. Les politiques publiques », Paris, Presses universitaires de France, 1985, 558 p.

- GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p.
- JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p.
- JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p.
- JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 242 p.
- KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARÉ Hélène, SÉNOTIER Danièle, *Les infirmières et leur coordination*, Boulogne, Lamarre, 1992, 192 p.
- KROEBER Alfred L., KLUCKHOHN Clyde, *Culture: A Critical Review of Concepts and Definitions*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, 448 p.
- LAFAYE Christophe, PAYA Y PASTOR Alicia, THURA Mathias (dir.), « La pratiques des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 2, n°27, 87 p.
- LASSWELL Harold, KAPLAN Abraham, *Power and Society: A Framework for Political Inquiry*, New Londres, Routledge, 2013, 334 p.
- LÉVESQUE Georges-Henri, ROCHER Guy (dir.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome II, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, 671 p.
- MARCH James G., SIMON Herbert A., *Organizations*, New York, John Wiley, 1958, 262 p.
- MARILL Jean-Marc, CHAPLEAU Philippe (dir.), *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française de 1963 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2018, 451 p.
- MARMOZ Louis (dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L'Harmattan, 2001, 253 p.
- MENGER Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs catégories. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2003, 272 p.
- MERTON Robert K., LAZARSELD Paul F., *Studies in the Scope and Method of «*

- the American Soldier* », Glencoe, The Free Press, 1950, 255 p. ^[L]_[SEP]
- MERTON Robert K., READER George G., KENDALL Patricia L., *The Student-Physician: Introductory studies in the sociology of medical education*, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 360 p.
- MOSKOS Charles C., WOOD Frank R., *The Military. More Than Just a Job?*, Washington, Pergamon-Brassey's, 1988, 305 p.
- MOSKOS Charles C., WILLIAMS John Allen, SEGAL David R., *The Postmodern Military*, New York, Oxford University Press, 2000, 286 p.
- MUCCHIELI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996, 280 p.
- NAUDIER Delphine, SIMONET Maud, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagement*, Paris, La Découverte, 2011, 251 p.
- PAJON Christophe, THIÉBLEMONT André, RACAUD Yves, *Le métier de sous-officiers dans l'armée de terre aujourd'hui*, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 2004, n°60, 302 p.
- PORTERET Vincent (dir.), *La défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, 2007, 239 p.
- RAYMOND Henri, HAUMONT Nicole, *Les pavillonnaires*, Paris, 2001, L'Harmattan, 168 p.
- SCHMITT Olivier, PANNIER Alice, *French Defence Policy Since the End of the Cold War*, Londres, Routledge, 2021, 180 p.
- SCHÜTZ Alfred, LUCKMANN Thomas, *The Structures of the Life-World*, vol. 1, Evanston, Northwestern University Press, 1973, 339 p.
- SCHWEISGUTH Étienne, SINEAU Mariette, SUBILEAU Françoise, *Techniciens en uniforme. Les sous-officiers de l'armée de l'air et de la marine*, Paris, Les Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1979, 294 p.
- SNYDER Richard C., BRUCK Howard W., SAPIN Burton M., *Foreign Policy Decision-Making: an Approach to the Study of International Politics*, New York, The Free Press of Glencoe, 1962, 274 p.
- SNYDER Richard C., BRUCK Howard W., SAPIN Burton, HUDSON Valerie M., CHOLLET Derek H., GOLDGEIER James M. (dir.), *Foreign Policy Decision Making (revisited)*, New York, Palgrave Macmillan, 2002, 186 p.

- THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 339 p.
- THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, 374 p.
- VANNEREAU Jean, COLMELLERE Cynthia, JAKUBOWSKI Sébastien (dir.), *Les processus de normalisation. Enjeux et pratiques professionnelles dans les organisations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 175 p.
- WEAVER Kent R., ROCKMAN Bert A., *Do Institutions Matter? Government Capabilities in the United States and Abroad*, Washington D. C., The Brookings Institution, 1993, 498 p.
- WEBER Claude (dir.), *Les femmes militaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 273 p.

- **Chapitres d'ouvrages**

- ABBOTT A, « Le concept de l'ordre social et la sociologie des processus de l'École de Chicago » in GUTH Suzie (dir.), *Modernité de Robert Ezra Park : les concepts de l'École de Chicago*, L'Harmattan, Paris, 2008, 312 p., pp. 117-128.
- BARRIER Julien, CASTEL Patrick, « Sociologie des professions et politiques publiques » in BOUSSAGUET Laure, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses des Sciences Po, 2019 (5^{ème} édition), 848 p., pp. 594 – 600.
- BECKER Howard, « Inférence et preuve en observation participante. Sur la fiabilité des données et la validité des hypothèses » in CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, 615 p., pp. 350 – 362.
- BECKER Howard S., « Quelques idées sur l'interaction » in BLANC Alain, PESSIN Alain (dir.), *L'art du terrain : mélanges offerts à Howard S. Becker*, Paris, L'Harmattan, 2004, 346 p., pp. 245 – 255.
- BECKER Howard S., « The Nature of a Profession », *Sixty First Yearbook of the National Society for the Study of Education. Part II*, Chicago, University of Chicago Press, 1962, pp. 27 – 47.

- BENOÎT Christian, « La symbolique de l'armée de terre : de l'usage à la réglementation de l'usage » in THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 339 p., pp. 51 – 84.
- BLUMER Herbert, « Social psychology » in SCHMIDT Justus (dir.), *Man and Society : A Substantive Introduction to the Social Science*, New York, Prentice-Hall, 1938, 805 p., pp. 144 – 198.
- BOUSTRON Camille, « Femmes, genre(s), armées. Émergence de nouvelles problématiques » in JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *La sociologie militaire : héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p., pp. 67 – 86.
- CAFORIO Giuseppe, « Some Historical Notes » in CAFORIO Giuseppe (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Plenum Publishers, 2003, 498 p., pp. 7 – 26.
- CAILLETEAU François, « La sélection des élites dans le corps des officiers de l'armée de terre en France » in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers : la dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, 374 p., pp. 149 – 164.
- COHEN Samy, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère » in SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les nouvelles Relations internationales : pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 409 p., pp. 75 – 101.
- DESCHAUX-DUTARD Delphine, BORZILLO Laurent, « Secondary analysis of qualitative data in defence studies. Methodological opportunities and challenges » in DESCHAUX-DUTARD Delphine (dir.), *Research Methods in Defence Studies. A Multidisciplinary Overview*, Oxon, 2020, Routledge, 223 p., pp. 60 – 75.
- DURIEUX Benoît, VIAL Philippe « Politico-militaires (relations) » in RAMEL Frédéric, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, BURIEUX Benoît (dir.), *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, 1 560 p., pp. 1 054 – 1 063.

- EMERSON Robert, « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes » in CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, 615 p., pp. 398 – 424.
- EVARD Aurélien, GOURGUES Guillaume, RIBÉMONT Thomas, « Acteurs » in BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 848 p., pp. 29 – 36.
- FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, « Introduction » in FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, Paris, 2020, CNRS éditions, 335 p., pp. 13 – 28.
- GRESLE François, « Préface » in GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p., pp. 9 – 12.
- HADDAD Saïd, « La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation : quelques pistes de réflexion » in GRESLE François, *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p., pp. 27 – 45.
- HOLEINDRE Jean-Vincent, « Des *Strategic Studies* aux *War Studies* : la structuration d'un champ d'études » in TAILLAT Stéphane, HENROTIN Joseph, SCHMITT Olivier, *Guerre et stratégie*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, 536 p., pp. 499 – 512.
- HOLEINDRE Jean-Vincent, « La société au miroir des armées. Pour la sociologie militaire » in JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p., pp. 221 – 225.
- IRONDELLE Bastien, JOANA Jean, « “État de l'art” sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes » in GENIEYS William, *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, Éditions du CNRS, 2004, 168 p., pp. 19 – 82.
- JAKUBOWSKI Sébastien, « Une subordination de l'institution militaire au politique : la production de confiance par l'indifférence » in JAKUBOSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p., pp. 31 – 56.

- JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel, « Introduction. À l'aube du XX^{ème} siècle, comment l'institution militaire s'adapte-t-elle à son nouvel environnement ? » in JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p., pp. 9 – 27.
- JANKOWSKI Barbara, « L'influence des militaires dans les processus décisionnels : quelles ressources ? » in JAKUBOWSKI Sébastien, CARDONA GIL Emmanuel (dir.), *Les logiques de transformation des armées*, Villeneuve d'Ascq, 2020, 248 p., pp. 57 – 85.
- JANKOWSKI Barbara, « Le dialogue politico-militaire dans les décisions d'interventions », JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p., pp. 255 – 278.
- KESSLER Marie-Christine, « La politique étrangère comme politique publique » in CHARILLON Frédéric, (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 438 p., pp. 167 – 192.
- KLUCKHOHN Clyde, « Values and Values Orientations in the Theory of Action. An Exploration in Definition and Classification » in PARSONS Talcott, SHILS Edward (dir.), *Toward a General Theory of Action*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, 506 p., pp. 388 – 433.
- LÉONARD Sarah, BLAZACQ Thierry, « L'impact de la révolution dans les affaires militaires sur la « culture stratégique » de l'OTAN » in BALZACQ Thierry, NÈVE (de) Bastien (dir.), *La Révolution dans les affaires militaires*, Paris, Economica, 2003, 215 p., pp. 157 – 185.
- LETONTURIER Éric, « Des civils chez les militaires. Civilianisation de l'armée et culture militaire » in PORTERET Vincent (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, 2007, 239 p., pp. 73 – 88.
- MORICOT Caroline, DUBEY Gérard, « Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions » in GRESLE François, *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p., pp. 137 – 154.

- MOSKOS Charles, « La banalisation de l'institution militaire. L'armée américaine : du modèle institutionnel au modèle industriel », in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, 374 p., pp. 39 – 48.
- MULLER Pierre, « Interviewer les médiateurs : hauts fonctionnaires et élites professionnelles dans les secteurs de l'agriculture et de l'aéronautique » in COHEN Samy (dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 277 p., pp. 67 – 84.
- MULIER Thibaud, « Opérations extérieures et contrôle parlementaire » in FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste (dir.), *Les opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS éditions, 2020, 335 p., pp. 57 – 78.
- PAJON Christophe, « Le sociologue enrégimenté : méthodes des sciences sociales en terrain militaire » in GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p., pp. 45 – 55.
- PAJON Christophe, « Les femmes dans l'armée de l'air : exception ou modèle ? » in WEBER Claude (dir.), *Les femmes militaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 273 p., pp. 125 – 142.
- PAJON Christophe, TROTOUX Camille, « Officiers dans l'armée de l'air. Segmentation d'une profession et espace interarmées » in JANKOWSKI Barbara, MUXEL Anne, THURA Mathias (dir.), *La sociologie militaire : héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, Oxford, 2021, 470 p., pp. 153 – 176.
- ROCHER Guy, « Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres » in LÉVESQUE Georges-Henri, ROCHER Guy (dir.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome II, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, 671 p., p. 369 – 383.
- SABATIER Paul A., « Advocacy coalition framework (ACF) » in BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2019 (5^{ème} éd.), 848 p., pp. 46 – 53.
- SAGLIO Jean, « Le modèle militaire et la représentation des salariés dans le système français de relations professionnelles » in BERNIER Colette (dir.), *Formation*,

- relations professionnelles et syndicalisme à l'heure de la société monde*, Paris, L'Harmattan, 2002, 254 p., pp. 169 – 184.
- SAVOIE-ZAJC Lorraine, « Saturation » *in* MUCCHIELI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996, 280 p., pp. 109 – 111.
- SAVOIE-ZAJC Lorraine, « Triangulation (technique de validation par) » *in* MUCCHIELI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996, 280 p., pp. 261 – 262.
- SCHMITT Olivier, « Opérations extérieures et « culture stratégiques » français » *in* FERNANDEZ Julian, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, *Les opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS Éditions, 2020, 335 p., pp. 41 – 56.
- SCHMIDT Vivien A., « Give Peace a Chance: Reconciling Four (not Three) Institutionnalisations » *in* BÉLAND Daniel, COX Robert (dir.), *Ideas and Politics in Social Science Research*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 270 p., pp. 47 – 64.
- SMITH Andy, « L'analyse des politiques publiques » *in* BALZACQ Thierry, RAMEL Frédéric (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 1 228 p., pp. 439 – 465.
- SOETERS Joseph, WINSLOW Donna J., WEIBULL Alise, « Military Culture » *in* CAFORIO Giuseppe (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Plenum Publishers, 2003, 498 p., pp. 237 – 254.
- THIÉBLEMONT André, « Approche théorique de la notion de culture militaire » *in* GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 262 p., pp. 15 – 26.
- THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public » *in* THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 339 p., pp. 163 – 212.
- THOENIG Jean-Claude, « Politique publique » *in* BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2019 (5^{ème} éd.), 848 p., pp. 462 – 468.

- THOMAS Hubert Jean-Pierre, « Fonction militaire et système d'hommes » in THOMAS Hubert Jean-Pierre (dir.), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, pp. 49 – 66.
- TRUPIER Pierre, « La sociologie du travail à travers ses paradigmes » in COSTER (de) Michel, PICHAULT François (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck université, 1998 (2^{ème} éd.), 579 p., pp. 41 – 59.
- WASINSKI Christophe, « La notion de culture stratégique dans les études stratégiques », in TAILLAT Stéphane, HENROTIN Joseph, SCHMITT Olivier (dir.), *Guerre et stratégie*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, 536 p., pp. 131 – 147.

- **Articles de revues**

- ABBOTT Andrew, « Linked Ecologies: States and Universities as Environment for Professions », *Sociological Theory*, 2005, vol. 23, n°3, pp. 245 – 274.
- ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'Miel Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 3, n° 87, pp. 155-173.
- ALEXANDER Jeffrey C., « Commentary: Structure, Value, Action », *American Sociological Review*, 1990, vol. 55, n°3, pp. 339 – 345.
- BARDIÈS Laure, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n°2, pp. 273 – 295.
- BATAZZI Claudine, DELAYE Richard, « Les représentations du sacré chez les élèves-officiers de l'armée de l'air. Entre mutations et permanence de la notion d'engagement », *Questions de communication*, 2013, n°23, pp. 101 – 120
- BAUDRY Robinson, JUCHS Jean-Philippe, « Définir l'identité », *Hypothèses*, 2007, vol. 1, n°10, pp. 155 – 167.
- BENSA Alban, « Les dessous des mots », *Sensibilités*, 2016, n°2, pp. 163 – 173.
- BIAVA Alessia Biava, « The Emergence of a Strategic Culture Within the Common Security and Defense Policy », *European Foreign Affairs Review*, 2011, vol. 16, n°1, pp. 41 – 48.
- BOËNE Bernard, « Les décisions américaines en matière de défense : comment les sociologues y contribuent », *Revue française de sociologie*, 1983, vol. 24, n°2, pp. 203 – 226.

- BOËNE Bernard, « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 647 – 693.
- BOËNE Bernard, « La représentation des armées et ses enjeux », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n°2, pp. 351 – 381.
- BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1973, vol. 14, n°1, pp. 3 – 26.
- BONGRAND Philippe, LABORIER Pascale, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 55, n°1, pp. 73 – 111.
- BOUDON Raymond, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique », *Revue du MAUSS*, 2004, vol. 2, n°24, pp. 281 – 309.
- BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n°1, pp. 2 – 3.
- BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, n°1, 1979, pp. 3 – 6.
- BRAUN Dietmar, PAPADOPOULOS Yannis, « Niklas Luhmann et la gouvernance », *Politix*, 2001, vol. 3, n°55, pp. 15 – 24.
- BUCHER Rue, STRAUSS Anselm, « Professions in Process », *American Journal of Sociology*, 1961, vol. 66, n°4, pp. 325 – 334.
- BURBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001, vol. 4, n°139, pp. 66 – 85.
- BRUNETEAUX Patrick, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *Genèses*, 1995, n°19, pp. 108 – 121.
- BRYON-PORTET Céline, « Les pratiques rituelles de l'École de l'air. Les dispositifs symboliques et leurs enjeux en termes de transmission et de communication durant la période de formation militaire », *Communication et organisation*, 2011, n°40, pp. 141 – 162.
- CAPPELIN Paola, « Plafond, parois de verre ou ciel de plomb ? », *Cahiers du genre*, 2010, n°8, pp. 31 – 57.
- CEFAÏ Daniel cité in ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'Miel Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme

- impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 3, n° 87, pp. 155 – 173.
- CHAPOULIE Jean-Michel, « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1984, vol. 25, n°4, pp. 582 – 608.
- CHAPOULIE Jean-Marc, « Sur l’analogie sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 1973, vol. 14, n°1, pp. 86 – 114.
- CHAVALARIAS David, « L’articulation individu/collectif dans les sciences des systèmes complexes : quels apports pour la sociologie ? », *Sociétés*, 2007, vol. 4, n°98, pp. 41 – 51.
- DABEZIES Pierre, « La spécificité militaire : esquisse d’une approche globale de l’armée », *Arès*, 1980, pp. 77 – 105.
- DAVIES Christie, « Goffman’s Concept of Total Institution: Criticism and Revision », *Human Studies*, 1989, n°12, pp. 77 – 85.
- DELORI Mathias, « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960. L’apport de l’analyse des politiques publiques », *Revue française de sciences politiques*, 2006, vol. 56, n°3, pp. 409 – 428.
- DESCHAUX-DUTARD Delphine, « Stratégie qualitative et défense : l’entretien comme interaction sociale en milieu militaire », *Champs de Mars*, Paris, 2015, n°27, pp. 42 – 49
- DE VORE R. Marc, « Strategic Satisficing: Civil-military relations and French Intervention in Africa », *European Journal of International Security*, 2019, vol. 4, pp. 163 – 189.
- DEWEY John, « La réalité comme expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2005, n°9, pp. 83 – 91.
- DEWITTE Jacques, « Ni hasard, ni nécessité. La contingence des phénomènes sociaux selon Marcel », *Revue du MAUSS*, 2002, vol. 1, n°10, pp. 241 – 272.
- DION Stéphane, « Erhard Friedberg et l’analyse stratégique », *Revue française de science politique*, 1993, vol. 43, n°6, pp. 994 – 1 008.
- DUBAR Claude, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, 1992, vol. 33, n°4, pp. 505 – 529.

- DUMOULIN André, « Le “zéro-mort” : entre le slogan et le concept », *Revue internationale et stratégique*, 2001, vol. 4, n°44, pp. 17 – 26.
- ELIAS Norbert, « Étude sur la genèse de la profession de marin », *Les champs de mars*, 2003, n°13, pp. 5 – 33.
- FANCELLO Sandra, « Travailler sans affinités : l’ethnologue chez les “convertis” », *Journal des anthropologues*, 2008, pp. 65 – 90.
- FARRELL Theo, « Transnational Norms and Military Development. Constructing Ireland’s Professional Army », *European Journal of International Relations*, 2001, vol. 2, n°1, pp. 63 – 102.
- FAURE Samuel B. H., « Quand le souverainisme l’emporte. Approche programmatique du capitalisme français de la défense », *Gouvernement et action publique*, 2020, vol. 9, n°3, pp. 31 – 57.
- FOURNIER Pierre, « Des observations sous surveillance », *Genèses*, 1996, n°24, pp. 103 – 119.
- GARRIGOU GRANDCHAMPS Pierre, « État militaire et sens politique : une nécessaire désinhibition », *Inflexions*, 2007, vol. 2, n°6, pp. 199 – 216.
- GENIEYS William, MICHEL Laura, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d’une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *Revue française de sociologie*, 2006, vol. 47, n°1, pp. 117 – 142.
- GIRAUD Olivier, « La *Steuerungstheorie*. Une approche synthétique de l’action publique contemporaine », *Politix*, 2001, vol. 3, n°55, pp. 85 – 93.
- GIRAUD Olivier, « Une école allemande d’analyse des politiques publiques entre traditions étatiques et théoriques », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n°1, pp. 5 – 21.
- GRESLE François, « Les conséquences de la professionnalisation des armées », *Revue de la gendarmerie nationale*, 2003, n°206, pp. 67 – 71.
- GRESLE François, « Présentation », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 4, n°44, pp. 637 – 645.
- GRESLE François, « La “société militaire”. Son devenir à la lumière de la professionnalisation », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n°4, pp. 777 – 798.

- GODART Patrick, « Est-ce que l'officier du XXI^{ème} siècle est réellement en mesure de pouvoir penser autrement ? », *Stratégique*, 2016, vol. 2, n°112, pp. 21 – 34.
- GOODE William J., « Community within Community: the Professions », *American Sociological Review*, 1957, vol. 22, n°2, pp. 194 – 200.
- HALL Peter A., TAYLOR Rosemary C. R., « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 1997, vol. 47, n°3, pp. 469 – 496.
- HAMELIN Fabrice, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », *Revue française de science politique*, 2003, vol. 53, n°3, pp. 435 – 463.
- LARDY Hervé, « Un aviateur CEMA ? Quelle drôle d'idée ! », *Le Piège*, n°232, avril 2018, p. 50.
- HASSNER Pierre, « Guerre sans morts ou morts sans guerre ? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo », *Critique internationale*, 1999, vol. 4, pp. 6 – 13.
- HÉNAUT Léonie, POULARD Frédéric, « Réformes publiques et autonomie des groupes professionnels : le jeu des segments », *Revue française de sociologie*, 2018, vol. 59, n°2, pp. 259 – 284.
- HÉRAN François, « L'institution démotivée. De Fustel de la Coulanges à Durkheim et au-delà », *Revue française de sociologie*, 1987, vol. 28, n°1, pp. 67 – 97.
- HOEFFLER Catherine, « Les réformes des systèmes d'acquisition d'armement en France et en Allemagne : un retour paradoxal des militaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, pp. 133 – 150.
- HOEFFLER Catherine, « Genre, travail de terrain et accès au secret dans le domaine de la défense et de l'armement », *Cultures & Conflits*, 2020, vol. 2, n°118, pp. 71- 87.
- HONNETH Alex, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, 2004, vol. 23, n°1, pp. 133 – 136.
- HOUGHTON David P., « Reinvigorating the Study of Foreign Policy Decision Making: Toward a Constructivist Approach », *Foreign Policy Analysis*, 2007, vol. 3, n°1, pp. 24 – 45.
- IRONDELLE Bastien, « Démocratie, relations civilo-militaires et efficacité militaire », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, pp. 117 – 131.

- JERVIS Robert, « Hypotheses on Misperception », *World Politics*, 1968, vol. 20, n°3, pp. 454 – 479.
- JOANA Jean, « Faire la guerre : les politiques publiques, l'État et les conflits armés », *Critique internationale*, 2016, vol. 72, n°3, pp. 127 – 145.
- JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, 2011, vol. 4, n°166, pp. 6 – 14.
- KAHNEMAN Daniel, TVERSKY Amos, « Extensional versus Intuitive Reasoning: The Conjunction Fallacy in Probability Judgment », *Psychological Review*, 1983, vol. 90, n°4, pp. 293 – 315.
- KAHNEMAN Daniel, TVERSKY Amos, « Prospect Theory: an Analysis of Decision Under Risk », *Econometrica*, 1979, vol. 47, n°2, pp. 263 – 292.
- KIER Elizabeth, « Culture and Military Doctrine: France Between the Wars », *International Security*, 1995, vol. 19, n°4, pp. 65 – 73.
- KINNE Brandon J., « Decision Making in Autocratic Regimes: A Poliheuristic Perspective », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 114 – 128.
- KUBINA Camille, « La prise de décision : de l'acteur rationnel à la politique bureaucratique », *Canadian Public Administration / Administration publique du Canada*, 2005, vol. 48, n°2, pp. 274 – 275.
- LACAZE Lionel, « L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité », *Sociétés*, 2013, vol. 3, n°121, pp. 41 – 52.
- LINDEMANN Thomas, « Faucons et colombes. Le choix stratégique des forces armées entre intérêts corporatistes et identités militaires », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2008, vol. 15, n°1, pp. 55 – 76.
- LE FLOCH Marie-Christine, « Une relecture du sale boulot. Entre une division morale et une division sociale du travail éducatif », *Pensée plurielle*, 2008, vol. 2, n°18, pp. 31 – 48.
- LEGRO Jeffrey, « Culture and Preferences in the International Cooperation Two-Step », *American Political Science Review*, 1996, vol. 90, n°1, pp. 118 – 137.
- MACMILLAN Alan, « Strategic Culture and National Ways in Warfare: The British Case », *RUSI Journal*, 1995, vol. 140, n°5, pp. 33 – 38.
- MARCH James G., OLSEN Johan P., « The Institutional Dynamics of International Political Orders », *International Organization*, 1998, vol. 52, n°4, pp. 943 – 969.

- MARTIN Clément, PAJON Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'insiders ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 2, n° 27, pp. 23 – 30.
- MARTIN Clément, PAJON Christophe, « Max Weber, le charisme routinisé et l'armée de l'air. L'éducation charismatique au sein d'une école d'officiers », *L'année sociologique*, 2011, vol. 61, n°2, pp. 383 – 405
- MARTIN Michel Louis, « Prometteur ou marginal ? Le champ de la sociologie militaire en France », *Champs de Mars*, Paris, 1999, vol. 2, n°6, pp. 5 – 30.
- MARTIN Michel Louis, « From Periphery to Center: Women in the French Military », *Armed Forces and Society*, 1982, vol. 8, n°2, 303 – 333.
- MAYNTZ Renate, SCHARPF Fritz W., « L'institutionnalisme centré sur les acteurs », *Politix*, 2001, vol. 3, n°55, pp. 95 – 123.
- MEIJER Hugo, « La sociologie de "l'État en action" au prisme des relations internationales : Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques vers la Chine », *Gouvernement et action publique*, 2015, vol. 4, n°1, pp. 87 – 110.
- MERCHET Jean-Denis, « Les transformations de l'Armée française », *Hérodote*, 2005, vol. 116, n°1, pp. 63 – 81.
- MEYER Eric G., « The Importance of Understanding Military Culture », *Academic Psychiatry*, 2015, n°39, pp. 416 – 418.
- MILLY Bruno, « Les professions en prison : convergences entre individualisme méthodologique et interactionnisme symbolique », *L'année sociologiques*, 2001, vol. 51, n°1, pp. 103 – 136.
- MINTZ Alex, « Applied Decision Analysis: Using Poliheuristic Theory to Explain and Predict Foreign Policy and National Security Decisions », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 94 – 98.
- MINTZ Alex, « How Do Leaders Make Decisions? A Poliheuristic Perspective », *Journal of Conflict Resolution*, 2004, vol. 48, n°1, pp. 3 – 13.
- MOSKOS Charles, « All-Volunteer Military: Calling, Profession or Occupation? », *Parameters*, 2010, vol. 40, n°4, pp. 23 – 31.
- MOSKOS Charles, « Institutional/Occupational Trends in Armed Forces: an Update », *Armed Forces and Society*, 1977, vol. 4, n°1, pp. 41 – 50.

- MUSSELIN Christine, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, pp. 51 – 72.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La violence faite aux données » *Enquête*, 1996, n°3, pp. 31 – 59.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Le “je” méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terre », *Revue française de sociologie*, 2000, vol. 41, n°3, pp. 417 – 445.
- OLLIVIER Carine, « Division du travail et concurrences sur le marché de l'architecture d'intérieur. Propositions pour une analyse des formes des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 2012, vol. 53, n°2, pp. 225 – 258.
- PAJON Christophe, « Officiers de l'armée de l'air et pensée stratégique : de la formation à la construction du “goût” », *Penser les ailes françaises*, 2016, n°34, pp. 151 – 165.
- PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les “trois I” et l'analyse de l'État en action » *in Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, pp. 7 – 32.
- PAVEAU Marie-Anne, « Paroles de militaires : les “libres réflexions sur la défense” dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986 – 1996 », *Mots*, 1997, n°51, pp. 58 – 74.
- PAVEAU Marie-Anne, « Les frontières discursives de la militarité », *Langage et société*, 2000, n°94, pp. 45 – 74.
- PENA Louis, « Doctrine générale de l'armée de l'air et emploi de l'arme aérienne », *Stratégie*, 2013, vol. 1, n°102, pp. 395 – 407.
- PETITVILLE Franck, SMITH Andy, « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, 2006, vol. 56, n°3, pp. 357 – 366.
- PINSON Gilles, SALA PALA Valérie, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n°5, pp. 555 – 597.
- PINTO Louis, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n°3, pp. 18 – 40.
- PITARD-BOUET Jean-Christophe, « Le CESA de 1945 à 1950 : renouvellement de l'enseignement supérieur aérien », *Revue historique des armées*, 2002, n°228, pp. 59 – 66.

- PITARD-BOUET Jean-Christophe (commandant), « L'air, un espace de puissance à conquérir », *Penser les ailes françaises*, 2016, n°34, pp. 166 – 177.
- PLATT Jennifer, « The Development of the “Participant Observation” Method in Sociology: Myth and History », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 1983, n°19, pp. 379 – 393.
- PORTE Rémy, « Officier d'active et historien est-il indispensable d'être schizophrène ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 2, n° 27, pp. 59 – 66.
- PRÉVOT Emmanuelle, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du Genre*, 2010, n°48, pp. 81 – 101.
- PROCHASSON Christophe, « Les jeux du “je” : aperçus sur la subjectivité de l'historien », *Sociétés et représentations*, 2002, vol. 1, n°13, pp. 207 – 226.
- PUTNAM Robert, « Diplomacy and Domestic Policy. The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, 1988, vol. 42, n°3, pp. 427 – 460
- REDD Steven B., « The Influence of Advisers and Decision Strategies on Foreign Policy Choices: President Clinton's Decision to Use Force in Kosovo », *International Studies Perspectives*, 2005, n°6, pp. 129 – 150.
- REDD Steven B., MINTZ Alex, « Policy Perspectives on National Security and Foreign Policy Decision Making » in *The Policy Studies Journal*, 2013, vol. 41, n°1, pp. 11 – 37.
- SANDAL Nukhet A. (*et all.*), « Poliheuristic Theory and Crises Decision Making: A Comparative Analysis of Turkey with China », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 2011, vol. 1, n°44, pp. 27 – 57.
- SCHARPF Fritz W., « Decision Rules, Decision Styles and Policy Choices », *Journal of Theoretical Politics*, 1989, n°1, pp. 149 – 171.
- SCHARPF Fritz W., « Games Real Actors Could Play: The Problem of Mutual Predictability », *Rationality and Society*, 1990, n°2, pp. 471 – 494.
- SCHWEISGUTH Étienne, « L'institution militaire et son système de valeurs », *Revue française de sociologie*, 1978, vol. XIX, pp. 373 – 390.
- SCHWEISGUTH Étienne, « Les attitudes envers le métier de militaire chez les sous-officiers de l'armée de l'air », *Revue française de sociologie*, 1975, vol. 16, n°4, pp. 485 – 515.

- SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 2007, vol. 27, n°1, pp. 127 – 140.
- SUREL Yves, « L'intégration européenne vue par l'approche cognitive et normative des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°2, pp. 235 - 254.
- TEULE Jean-Pierre (vice-amiral), « Le CPCO au cœur de nos opérations », *Revue Défense nationale*, 2007, n° 697, pp. 64 – 69.
- THIÉBLEMONT André, « Le double langage du galon dans l'armée de terre », *Mots*, 1997, n°51, pp. 103 – 110.
- TROTOUX Camille, « Militaire et chercheuse : les enjeux du retour du terrain sensible », *Revue Défense nationale*, 2021, n°840, pp. 16 – 20.
- VIENNE Philippe, « De l'institution totale à l'institution scolaire. La grille de lecture goffmanienne d'une ethnographie scolaire dans l'enseignement professionnel », *La matière et l'esprit*, 2005, n°2, pp. 63 – 81.
- TANGUY Jean-Marc, « Les forces spéciales françaises en Afghanistan – pour quoi faire ? », *Magazine RAIDS*, 2009, n°82.
- TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », *Terrains et travaux*, 2015, vol. 2, n°27, pp. 99 – 115.
- THOMAS Hubert Jean-Pierre, « Hypothèses pour une étude de mobilité sociale auprès des sous-officiers », *Revue française de science politique*, 1972, vol. 22, n°1, pp. 55 – 76.
- TROMPETTE Pascale, « Métier militaire et identité féminine : à bord de la frégate Montcalm », *Les Champs de Mars*, 2000, n°7, pp. 5 – 29.
- VENNESSON Pascal, « Le triomphe du métier des armes : dynamiques professionnelles et société militaire en France », *La revue Tocqueville*, 1996, vol. 17, n°1, pp. 135 – 168.
- VENNESSON Pascal, « La culture militaire existe-t-elle ? », *La lettre du C2SD*, 2000, n°11.
- VINSONNEAU Geneviève, « Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu », *Carrefours de l'éducation*, 2002, vol. 2, n°14, pp. 2 – 20.
- WALT Stephen, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, 1991, vol. 35, n°2, pp. 211 – 239.

WENDT Alexander, « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, 1992, vol. 46, n°2, pp. 391 – 425.

- **Rapports et études**

BOUSTRON Camille, *Le ministère des Armées face à l'agenda « Femmes, paix et sécurité*, étude de l'IRSEM, 2021, n°82, 51 p.

GENIEYS William (dir.), *Groupes d'influence et processus de décision dans le domaine de la Défense. Approches comparées*, rapport final, juin 2003, 228 p.

SHURKIN Michael, *France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army*, RAND Corporation Research Report, 2014, 67 p.

SNYDER Jack, *The Soviet Strategic Culture. Implications for Limited Nuclear Operations*, Santa Monica, RAND Corporation, 1977, 48 p.

WINSLOW Donna, *Le régiment aéroporté du Canada en Somalie. Une enquête sociologie-culturelle. Étude préparée pour la Commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, 1997, 54 p.

- **Communications scientifiques**

SAGLIO Jean, « La tradition pour accommoder la contrainte. Vie collective sur un bateau de guerre », *Séminaire Vies collectives de l'École de Paris*, 15 janvier 1998, Paris.

SURUBARU Alina, « Techniciens avec et sans uniforme. Les carrières professionnelles des sous-officiers de l'armée de l'air », *8^{ème} congrès de l'Association française de sociologie*, août 2019, Aix en Provence.

TROTOUX Camille, « Carrière(s) de pilote(s) : hiérarchisation et différenciation professionnelles », *La sociologie militaire : un état des lieux*, colloque international, 12 – 13 décembre 2018, Paris.

- **Thèses et mémoires**

ALBER Alex, *La formation initiale des officiers : une comparaison européenne*, 344 p. Thèse : Sociologie : Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : 2007.

- AUFFRET Yves, *Relations Internationales et cyberspace, théories et acteurs asymétriques. Étude pragmatique de la sécurité de l'information par l'analyse de discours*, 564 p. Thèse : Science politique : Rennes : 2019.
- BARDIÈS Laure, *Deux siècles de sociologie militaire en France (1815 – 1991) : sociologie d'une sociologie*, 952 p. Thèse : sociologie : Toulouse : 2008.
- BENOIST Odile, *Le recrutement des aviateurs français pendant la guerre 1914 – 1918*, 84 p. Mémoire : Université Paris I : 1975.
- ESSID Yousra, *Construction d'un projet de développement de logiciel en Tunisie : comment puiser des ressources de la culture nationale pour improviser*, 495 p. Thèse : Administration : Montréal : 2014.
- HAMELIN Fabrice, *La spécificité militaire, une construction institutionnelle : le cas de la formation des officiers du génie aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, 603 p. Thèse : Science politique : Paris, Institution d'études politiques : 2000.
- PAJON Christophe, *À la recherche de l'Europe de la Défense : un itinéraire franco-allemand. La négociation militaire franco-allemande entre constructivisme et néo-institutionnalisme*, 160 p. Habilitation à diriger des recherches : Science politique : Toulouse : 2011.
- PAJON Christophe, « La construction d'une vocation d'officier de l'air. Représentations sociales et sélection des élèves de l'École de l'air », *Annales de l'université Toulouse I Capitole*, LI/2009, pp. 19 – 34.
- PREVOT Emmanuelle, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier de militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*, 580 p. Thèse : Sociologie : Paris 1 : 2006.
- ROY Dorothee, *Analyse de la politique étrangère : application du modèle poly-heuristique à la décision canadienne d'intervenir en Afghanistan*, 131 p. Mémoire de maîtrise : Relations Internationales : Institut québécois des hautes études internationales : 2006.
- THURA Mathias, « *En avant !* » *Sociologie de l'action militaire et de l'anticipation du combat : un régiment d'infanterie en route pour l'Afghanistan*, 710 p. Thèse : Sociologie : Paris : 2014.

TROTOUX Camille, *La tandem "aéro-spécial" : les forces aériennes et les forces spéciales dans la diplomatie coercitive française*, 154 p. Mémoire : Science politique : Lyon 3 : 2016.

VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'armée de l'air, 1890 – 1934*, 672 p. Thèse : Science politique : Paris : 1992.

WEBER Claude, *Diversité et unité. Contribution à une déclinaison des identités militaires : les formes projetées, vécues et représentées*, 491 p. Thèse : Ethnologie : Strasbourg 2 : 2000

- **Webographie**

BIHAN Benoist, « Un concept pour l'armée de l'air » [en ligne], 30 septembre 2008. Disponible sur <https://www.laplumelesabre.com/2008/09/30/un-concept-pour-l-armee-de-l-air/>.

BISEAU Grégoire, HOFNUNG Thomas, « Conseil de défense, revue des troupes » [en ligne], *Libération*, 15 janvier 2013. Disponible sur https://www.liberation.fr/France/2013/01/15/conseil-de-defense-revue-des-troupes_874335/.

BLONDEAU Cécile, « La boucherie : un lieu d'innocence ? » [en ligne], *ethnographiques.org*, 2002, n°2. Disponible sur <https://www.ethnographiques.org/2002/Blondeau>.

BOËNE Bernard, « Classiques des sciences sociales dans le champ militaire. Morris Janowitz » [en ligne], *Res Militaris*, 2010, vol. 1, n°1. Disponible sur <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1013316>.

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement, « Missions » [en ligne], 10 février 2021. Disponible sur <https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/index.php/fr/sidebar-missions>.

CHAPLEAU Philippe, « Ô combien de généraux, combien de colonels qui sont partis joyeux pour des courses lointaines... » [en ligne], *Lignes de défense*, 17 février 2012. Disponible sur <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.archive/2012/02/17/o-combien-de-generaux-de-colonels-qui-sont-partis-jo.html>.

CHAUVANCY François, *Chercheurs et militaires au service des armées*, [hors ligne], 10 février 2013.

- DAHO Grégory, « Faire parler les généraux. Retour sur quelques usages des techniques d'entretien en milieu militaire » [en ligne], *Revue ¿ Interrogations ?*, 2016. Disponible sur http://www.revue-interrogations.org/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=499.
- DESCHAUX-BEAUME Delphine, « Enquêter en milieu militaire. Stratégie qualitative et conduite d'entretiens dans le domaine de la défense » [en ligne], 2011, *Res Militaris*, vol. 1, n°2. Disponible sur www.resmilitaris.net/index.php?ID=1013783.
- DIAZ Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité » [en ligne], *Champ pénal*, 2005, vol. 11. Disponible sur <https://journals.openedition.org/champpenal/79>.
- DUCRET André, « Le concept de « configuration » et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber » [en ligne], *SociologieS*, 11 avril 2011. Disponible sur <https://journals.openedition.org/sociologies/3459>.
- DUPUY Claire, LEDOUX Clémence, POLLARD Julie, « L'analyse cognitive et normative des politiques publiques » [en ligne], *Idées*, 2007, n°147. Disponible sur <http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=35514>.
- DURAND Pascal, « Capital symbolique », *Socius : ressources sur le littéraire et le social*, [en ligne], 20 juin 2014. Disponible sur <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/165557/1/Capital%20symbolique.pdf>.
- FRIEDBERG Erhard, « Comment lire les décisions ? » [en ligne], *Cultures & Conflits*, 1999 – 2000, n°36. Disponible sur <http://journals.openedition.org/conflits/312>.
- HEATON Janet, *Secondary Analysis of Qualitative Data: Social Research Update*, [en ligne], 1998, Working Paper n°22, Université de Surrey. Disponible sur <https://sru.soc.surrey.ac.uk/SRU22.html>.
- JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, SCHMITT Olivier, « Frogs of war : Explaining the new French military interventionism » [en ligne], *War on the Rocks*, 14 octobre 2015. Disponible sur <https://warontherocks.com/2015/10frogs-of-war-explaining-the-new-french-military-interventionism/>.
- LANATA Vincent (général d'armée 2S), « Mais où est donc passée l'armée de l'air » [en ligne], *L'Express*, 3 mars 2019. Disponible sur

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/Europe/mais-ou-est-donc-passee-l-armee-de-l-air_2065526.html.

LECAPLAIN Guillaume, MORAN Anaïs, « Interview. Claude Weber : « La question du maintien des classes prépa militaires se pose » » [en ligne], *Libération*, 22 mars 2018. Disponible sur https://www.liberation.fr/france/2018/03/22/claude-weber-la-question-du-maintien-des-classes-prepa-militaires-se-pose_1638208.

Libération, « Dossier. Harcèlement au lycée militaire de Saint-Cyr » [en ligne], 2018 – 2020. Disponible sur <https://www.liberation.fr/dossier/saint-cyr/>.

LIPIANSKI Marc, « La formation interculturelle consiste-t-elle à combattre les stéréotypes et les préjugés ? » [en ligne], *Textes de travail de l'Office franco-allemand de la jeunesse*, 1996, n°114. Disponible sur https://www.ofaj.org/resources/flipbooks/texte-de-travail_14/index.html.

MERCHET Jean-Dominique, « Haute hiérarchie militaire : mais où sont les aviateurs ? » [en ligne], *Secret défense*, 12 septembre 2016. Disponible sur <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/haute-hierarchie-militaire-sont-aviateurs-109771>.

MERCHET Jean-Dominique, « Mercato des généraux : les aviateurs n'ont pas la côte » [en ligne], *Secret défense*, 21 juillet 2017. Disponible sur <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/mercato-generaux-aviateurs-n-ont-pas-cote-131373>.

MERCHET Jean-Dominique, « Mais où sont donc passés les aviateurs ? » [en ligne], *Secret défense*, 02 août 2020. Disponible sur <http://www.lopinion.fr/edition/politique/sont-passes-aviateurs-221576>.

MOUMMI Akhesa, « De l'usage du « je » dans l'écriture scientifique », [en ligne], 20 octobre 2020. Disponible sur <https://laicites.hypotheses.org/340>.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *L'enquête sociologie-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, bibliothèque numérique de l'Université du Québec à Chicoutimi, 114 p. Disponible sur https://www.classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/enquete_socio_anthro_terrain/enquete_socio_terrain.pdf.

- PAJON Christophe, « Corps et armes : les risques du métier et les femmes militaires » [en ligne]. Disponible sur <https://www.researchgate.net/Christophe-Pajon>.
- PAJON Christophe, « Identité(s) militaire(s) et Relations Internationales : éléments d'un dialogue » [en ligne], *Dynamiques internationales*, décembre 2015, n°11. Disponible sur, <https://dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2016/02/Pajon-DI-11.pdf>.
- PAJON Christophe, « Les femmes, des militaires comme les autres ? » [en ligne], *The Conversation*, 2016. Disponible sur <https://theconversation.cil/les-femmes-des-militaires-comme-les-autres-52616>.
- TEXIER Mélanie, « Identités et langues à la légion étrangère » [en ligne], *Res Militaris*, 2011, vol. 1, n°3. Disponible sur <http://resmilitaris.net>.
- THURA Mathias, « Armer le lecteur : Pour une relecture de la sociologie militaire française à partir de ses conditions institutionnelles de production », *Dynamiques internationales* [en ligne], n°11, décembre 2015. Disponible sur <https://dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2016/02/Thura-DI-11.pdf>.
- SMANIOTTO Alessia, « Sonal : Un mur (couleur) d'entretiens : Alex Alber présente son logiciel SONAL » [en ligne], 31 mars 2011. Disponible sur <https://mastersociologie.hypotheses.org/1196>.
- THURA Mathias, « Armer le lecteur : Pour une relecture de la sociologie militaire française à partir de ses conditions institutionnelles de production » [en ligne], *Dynamiques internationales*, n°11, décembre 2015. Disponible sur <https://dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2016/02/Thura-DI-11.pdf>.
- Vie-publique, « Suppression de l'ENA, création de l'ISP : vers une réforme de la formation des cadres de l'État » [en ligne], 09 avril 2021. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/en-bref/279359-suppression-de-lena-reforme-de-la-formation-des-cadres-de-letat>.
- VERRIER Christian, *Journal de grève. Gare du Nord. 24 novembre – 18 décembre 1995*, [en ligne]. Disponible sur www.barbier-rd.nom.fr/journal-greve.html.

WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, [en ligne], 1913. Disponible sur http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/Essais_science_3.pdf.

SOURCES

- **Littérature grise :**

- **Mémoires**

ASERMOUH Nabil, *Le recrutement des pilotes à distance dans l'armée de l'air*, 48 p.

Mémoire : Management public : Aix-en-Provence : 2020.

DAHAN Laurent (lieutenant-colonel), *Pour un strabisme divergent heureux dans l'armée de l'air. Commander par la diversité des profils*, 56 p. Mémoire : École de guerre :

Paris : 2020.

DEWATCHER Quentin (sous-lieutenant), *Identité de l'aviateur et travail interallié : le cas des aviateurs présents dans les structures du commandement intégré de l'OTAN*, 174

p. Mémoire : IEP d'Aix en Provence : 2016.

LOUSTALOT Thomas (sous-lieutenant), *Communauté des aviateurs et forces spéciales : les unités aériennes au sein du Commandement des opérations spéciales*, 169 p.

Mémoire : Institut d'études politiques : Aix en Provence : 2014.

SOLEILHAVOUP Clémentine (sous-lieutenant), *Militarité de l'aviateur. Évolution chez les élèves-officiers des années 1990 à 2010*, 202 p. Mémoire : Histoire militaire : IEP

d'Aix en Provence : 2018.

- **Rapports et études**

BARBAROUX Pierre, GODÉ Cécile, MÉRINDOL Valérie, VERSAILLES David, *Gestion des connaissances et organisations de Défense : une réflexion autour du Network Centric Warfare*, 2005, Centre de recherche de l'armée de l'air, 87 p.

BRUN Christian, PAJON Christophe, *Métiers de l'armée de l'air et « réservoir » de force pour la projection. Le cas des sous-officiers*, Centre de recherche de l'armée de l'air,

2010, 94 p.

BRUN Christian, PRÉVOT Emmanuelle, *Spécificité de l'expérience opérationnelle et gestion des difficultés sur le terrain : quels enseignements pour les OPEX ? L'exemple des commandos de l'air*, rapport d'étape, Centre de recherche de l'armée de l'air,

septembre 2006, 74 p.

CARBONNELLE Yvan (lieutenant-colonel), « Militarité statutaire versus esprit militaire : l'exemple de la police nationale israélienne », Collège interarmées de défense, 2009.

FERRARI Vincent, *Prise de décision et numérisation de l'espace de bataille : l'exemple du C2*, Centre de recherche de l'armée de l'air, document interne, mai 2017, 34 p.

PAJON Christophe, THIÉBLEMONT André, *Le métier des sous-officiers de l'armée de terre aujourd'hui*, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 2001, n°46.

Projet FRUKUS, *Synthèse des réflexions sur l'aviateur de demain. Groupe de travail de l'École de l'air*, rapport final, 2020, 17 p.

- **Groupes de travaux**

Groupe de travail « Traditions, valeurs et identité », MGAA, Paris, 2021.

Réunion de travail « *leadership* », CREA, Salon de Provence, avril 2018.

Réunion de travail « aide à la prise de décision », CREA, Salon de Provence, avril 2018.

Séminaire de recherche interne, intervention de Joël Zaffran, présentation de travaux sur l'engagement des jeunes dans l'armée, IRSEM, visioconférence, 10 décembre 2020.

- **Participation observante**

Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes, stages *JFAC* (théorique et mise en application).

Centre d'interaction avec l'environnement, stage d'influence militaire en janvier et février 2019.

Opération extérieure : participation à l'opération *Barkhane* de mai à octobre 2019.

- **Doctrines**

AAP-06 2015

AAP-15 2013

AJP-3.3 2016

CIA-01(A) 2013

DIA-01(A) 2014

DIA-5(B) 2013

DIA-3(A) 2014

PIA-5(B) 2014

- **Reuves institutionnelles**

Armée de l'air et de l'espace : *Air actualités*

Armée de terre : *Terre information magazine (TIM)*

Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) : *Penser les ailes françaises*

École de l'air : *Le Piège*

Marine nationale : *Cols bleus*

Ministère des Armées : *Revue Défense Nationale (RDN) ; Inflexions*

• **Colloques et conférences**

Association française de sociologie, 9^{ème} congrès, « Changer ? », Lille, visioconférence, 06 – 09 juillet 2021.

AEGES, colloque annuel, « Le soldat et le citoyen. Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ? », Paris, Université Paris 1, 13 – 14 décembre 2017.

Armée de l'air, 4^{ème} colloque annuel, « L'héroïsme à l'ère de l'intelligence artificielle », Paris, 18 décembre 2017.

Armée de l'air, 5^{ème} colloque annuel, « Anticiper, oser, créer. Des enjeux transverses dans un monde en mouvement », Paris, université de Paris 1, 29 novembre 2018.

BENTÉGEAT Henri (général d'armée 2S), VENNESSON Pascal, « Comment décident les généraux ? », Paris, 19 décembre 2017.

Centre d'études sur la sécurité internationale et la coopération européenne (CESICE), séminaire « Virtual book launch – *Methods in defence studies* », Université Grenoble Alpes, visioconférence, 02 décembre 2020.

École de l'air, séminaire ARES (Armées, Recherche, Entreprise, Santé), « Sens de l'action », Salon de Provence, 12 juin 2018.

État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), colloque « L'interculturalité au prisme des actions militaires », Paris, 28 novembre 2018.

IRSEM, séminaire « Jeunes chercheurs », Paris, 2017 – 2018.

IRSEM, colloque international « La sociologie militaire : un état des lieux », Paris, 12 – 13 décembre 2018.

IRSEM, journée d'étude des Jeunes chercheurs, « La notion de « culture » et l'étude du fait guerrier », visioconférence, 1^{er} et 2 octobre 2020.

IRSEM, journée d'études « Revenir du combat – Revenir du terrain sensible », visioconférence, 14 octobre 2020.

Institut des relations internationales et stratégiques, conférence « La féminisation des armées : progrès sociétal ou enjeu opérationnel ? », visioconférence, 8 mars 2021 .

VENNESSON Pascal, « Master class », Paris, IRSEM, 15 décembre 2017.

- **Correspondance**

From A. W., « Colloque ce jour », [mail], *to* lieutenant Camille Trotoux, 13 décembre 2018, communication personnelle.

From A. N., « Message », [téléphone/WhatsApp], *to* lieutenant Camille Trotoux, 13 décembre 2018, communication personnelle.

- **Documents officiels**

Code de la défense, « Article L4111-1 » [en ligne]. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071307/LEGISCTA000006120662/#LEGISCTA000006120661.

Code de la Défense, « TITRE II : droits et obligations » [en ligne]. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071307/LEGISCTA000006120662/#LEGISCTA000006120661.

Constitution du 4 octobre 1958, « Titre II – le Président de la République – article 15 » [en ligne], 28 juin 2021. Disponible sur https://legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006527478.

Constitution du 4 octobre 1958, « TITRE V : Des rapports entre le Parlement et la Gouvernement – article 35 » [en ligne], modifié par loi constitutionnelle n°2008-724 du 23 juillet 2008. Disponible sur https://legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241022/2021-06-06.

Cour des comptes, *Le rapport public annuel 2020. Tome 1 – Finances, politiques et gestion publiques*, 537 p.

Haut comité d'évaluation de la condition militaire, 7^{ème} rapport : *Les femmes dans les forces armées françaises*, juin 2013.

Ministère des armées, *Bilan social 2019 et rapport du situation comparée*, Tulle, Service du commissariat des armées, 2019, 376 p.

SIRPA Air, « Unis pour « Faire face ». Plan stratégique », *Air Actualités*, hors série, 2014.

- **Sources en ligne**

ALBER Alex, « Sonal. Une nouvelle méthode pour retranscrire et analyser les entretiens » [en ligne]. Disponible sur <https://sonal.hypotheses.org/>.

Armée de l'air et de l'espace, « Nos métiers » [en ligne]. Disponible sur <https://devenir-aviateur.fr/devenir/nos-metiers>.

Armée de l'air et de l'espace, « Plan de vol. Le CEMAA dévoile le nouveau plan stratégique de l'armée de l'air » [en ligne], 15 mai 2019. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/air/defis/plan-strategique/plan-strategique-2018/plan-de-vol-le-cemaa-devoile-le-nouveau-plan-strategique-de-l-armee-de-l-air>.

AUBOUT Mickaël (capitaine), *Esquisse d'une culture stratégique aérienne* [en ligne], 05 septembre 2017. Disponible sur <https://www.geostrategia.fr/esquisse-dune-culture-strategique-aerienne/>.

CHAPLEAU Philippe, *Lignes de défense* [en ligne], Ouest-France. Disponible sur <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr>.

DGRIS, « Cérémonie de lancement des labels « Centre d'excellence » du ministère des Armées » [en ligne], 10 décembre 2018. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/labels-centre-d-excellence>.

DICOD, « Plan stratégique Unis pour faire face » [en ligne], 24 juin 2015. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/english/actualites/la-vie-du-ministere/plan-strategique-unis-pour-faire-face>.

GOYA Michel, *La voie de l'épée* [en ligne], Blogspot. Disponible sur <https://lavoiedelepee.blogspot.com>.

- Infrarouge, *L'énarque est un humain (presque) comme les autres*, documentaire [en ligne], 2021, 80 minutes. Disponible jusqu'au 23 juillet 2021 sur <https://www.france.tv/France-é/infrarouge/2460509-l-enarque-est-un-humain-presque-comme-les-autres.html>.
- Institut des relations internationales et stratégiques, « La féminisation des armées : progrès sociétal ou enjeu opérationnel ? », visioconférence, 8 mars 2021.
- IRSEM, « Le soutien financier » [en ligne], 2021. Disponible sur <https://www.irsem.fr/jeunes-chercheurs/soutien-financier.html>.
- IRSEM, « Relève stratégique » [en ligne], 2021. Disponible sur <https://www.irsem.fr/jeunes-chercheurs/releve-strategique.html>.
- Mer et Marine*, « Les premières femmes de la sous-marine française » [en ligne], 19 juillet 2018. Disponible sur <https://www.meretmarine.com/fr/content/les-premieres-femmes-de-la-sous-marine-francaise>
- MERCHET Jean-Dominique, *Secret défense* [en ligne], L'Opinion. Disponible sur <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense>.
- Ministère des Armées, *Bilan social* [en ligne], 2021. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/ressources-humaines/bilan-social>.
- Ministère des armées, *La loi de programmation militaire 2019 – 2025. Le dossier* [en ligne], 2018, 72 p. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/enjeux2/la-lpm-2019-2025-le-dossier>.
- Ministère des Armées, *Le plan famille* [en ligne], 06 novembre 2020. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/plan-d-accompagnement-des-familles/le-plan-famille/le-plan-famille>.
- Ministère des Armées, *Le plan mixité du ministère des Armées : y aller, y rester, y évoluer* [en ligne], 08 mars 2019. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/fre/actualites/articles/le-plan-mixite-du-ministere-des-armees-y-aller-y-rester-y-evoluer>.
- Ministère des armées, « Organigramme simplifié du ministère des Armées » [en ligne], 07 juin 2017. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/ministere/organisation-du-ministere-des-armees/organisation-du-ministere-des-armees/organigramme-simplifie-du-ministere-des-armees/organigramme-simplifie-du-ministere-des-armees>.

Ministère des armées, « Remise d’insignes aux mécaniciens « Val-de-Loire » de l’ESTA » [en ligne], 2019. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/air/actus-air/remise-d-insignes-aux-mecaniciens-val-de-loire-de-l-esta>.

Ministère des Armées, *Les chiffres clefs de la Défense. Édition 2020* [en ligne], 21 septembre 2020. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/actualités/articles/les-chiffres-cles-de-la-defense-2020>.

Ministère des Armées, « Le rôle du ministère des Armées » [en ligne]. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/ministere/le-role-du-ministere-des-armees>.

Service du commissariat des armées, « Formation LEGAD (« legal advisor », conseiller juridique opérationnel) » [en ligne], 05 novembre 2020. Disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/english/commissariat/actualites-sca/formation-legal-legal-advisor-conseiller-juridique-operationnel>

SIRPA air, « Concept de l’armée de l’air » [en ligne], 2008. Disponible sur https://www.traditions-air.fr/texte/documents_pdf/Concept_Armée_Air.pdf.

- **Vidéos et documentaires**

Institut de recherche stratégique de l’École militaire, Journée d’étude journée « Revenir du combat – revenir du terrain sensible » [en ligne], 14 octobre 2020. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=QQ83yW4Uvck>.

Infrarouge, *L’énarque est un humain (presque) comme les autres*, documentaire [en ligne], 2021, 80 minutes. Disponible jusqu’au 23 juillet 2021 sur <https://www.france.tv/France-é/infrarouge/2460509-l-enarque-est-un-humain-presque-comme-les-autres.html>.

Présidence de la République, « Intervention télévisée de M. Jacques Chirac, président de la République, sur la professionnalisation de l’armée, la restructuration de l’industrie d’armement et la prochaine suppression du service national » [en ligne], Paris, le 22 février 1996. Disponible sur <https://www.elysee.fr/jacques-chirac/1996/02/22/intervention-televisee-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-professionnalisation-de-larmee-la-restructuration-de-lindustrie-darmement-et-la-prochaine-suppression-du-service-national-paris-le-22-fevrier-1996>.

- **Entretiens de source primaire**

14 mars 2018

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier général

Durée : 56 minutes

22 mars 2018

Lieu : Istres

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 53 minutes

18 octobre 2018

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 1 heure et 07 minutes

25 octobre 2018

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 44 minutes

28 novembre 2018

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Marine nationale

Catégorie de personnel : officier général

Durée : 50 minutes

17 décembre 2018

Lieu : Toulon

Armée d'appartenance : Marine nationale

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 54 minutes

15 janvier 2019

Lieu : Aubagne

Armée d'appartenance : Terre

Catégorie de personnel : officier général

Durée : 45 minutes

13 février 2019

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 1 heure et 10 minutes

13 février 2019

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 1 heure et 06 minutes

25 février 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 39 minutes

26 février 2019

Lieu : Lyon

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 49 minutes

26 février 2019

Lieu : Lyon

Armée d'appartenance : Terre

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 45 minutes

27 février 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier subalterne

Durée : 58 minutes

05 mars 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier subalterne

Durée : 58 minutes

07 mars 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 33 minutes

18 mars 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier subalterne

Durée : 40 minutes

18 avril 2019

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air (commissariat)

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 48 minutes

25 avril 2019

Lieu : Salon de Provence

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier subalterne

Durée : 37 minutes

30 avril 2019

Lieu : Avord

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 1 heure 29 minutes

- **Entretiens en analyse secondaire**

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Terre

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 18 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Terre

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 1 heure 01 minute

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 38 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Marine nationale

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 23 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Marine

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 22 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 40 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier subalterne

Durée : 51 minutes

Juin 2009

Lieu : Nancy

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 1 heure 34 minutes

26 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 43 minutes

26 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Terre

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 36 minutes

27 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 29 minutes

27 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Gendarmerie

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 51 minutes

28 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air (Espagne)

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 47 minutes

28 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : *US Navy*

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 31minutes

28 mars 2012

Lieu : Paris

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 45 minutes

03 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 48 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 32 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 01 heure 03 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 28 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 55 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 51 minutes

04 avril 2012

Lieu : Nîmes

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : officier supérieur

Durée : 40 minutes

05 avril 2012

Lieu : Orange

Armée d'appartenance : Air

Catégorie de personnel : sous-officier

Durée : 1 heure 07 minutes

TABLE DES ANNEXES

<i>Annexe 1</i>	409
<i>Annexe 2</i>	411
<i>Annexe 3</i>	412
<i>Annexe 4</i>	413
<i>Annexe 5</i>	414
<i>Annexe 6</i>	416
<i>Annexe 7</i>	418
<i>Annexe 8</i>	419
<i>Annexe 9</i>	423
<i>Annexe 10</i>	426

Annexe 1

Guide d'entretien

Enquête : identité(s) de l'aviateur et prise de décision

Consigne :

Cet entretien est réalisé dans le cadre de travaux de recherches conduits afin d'obtenir le grade de docteur en Science politique que je réalise au sein du Centre de recherche de l'École de l'air (CRÉA). Mes objets de recherches sont la prise de décision et l'identité de l'aviateur. Au cours de l'entretien, différents thèmes seront abordés relativement à votre carrière, avec quelques précisions quant à vos fonctions de commandement, ainsi qu'à votre perception de l'identité de l'aviateur. L'anonymat sera de rigueur lors de l'exploitation de l'entretien. Je vous remercie du temps que vous acceptez de m'accorder.

I – La carrière

- Pouvez-vous me décrire votre carrière depuis votre engagement ?
- Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir militaire ? Pourquoi avoir choisi l'Armée de l'air ?
 - Relance : CPGE [question de l'influence sur l'ouverture des individus à l'interarmées ?]
- Quelle est votre fonction actuelle ?

II – Les postes de commandement

- Avez-vous déjà eu l'occasion d'être affecté ou détaché dans des structures de commandement opérationnel sur le territoire national ou en OPEX ?
- Lesquelles ? Quelles étaient vos fonctions ?
- Parmi ces expériences, certaines se sont-elles déroulées dans des structures uniquement armées par des aviateurs ?
 - Relance : De même, certaines se sont-elles déroulées dans des structures interarmées ?

- Estimez-vous avoir participé à ces occasions à la planification ou à la conduite des opérations aériennes (toutes structures de commandement confondues) ?
- Quelles seraient d'après vous les caractéristiques du travail dans une structure de commandement de cette nature (planification/conduite en fonction de la réponse précédente) ?
- Dans ce contexte (de structure de commandement des opérations), estimez-vous avoir pris/ou participé à des décisions qui auraient marqué votre carrière ? Pour quelles raisons ?
- Quels sont, selon-vous, les principaux problèmes à la prise de décision ?
- Estimez-vous avoir été formé à la prise de décision ?
 - Relance : École de guerre (et interarmisation).

III – L'identité de l'aviateur

- Validation : Avez-vous participé à des structures de commandement en interarmées ?
- Cela pose-t-il des problèmes de conduire des opérations en interarmées ? Pourquoi ? Pouvez-vous me donner un exemple ? [Question de confiance ?]
- D'une manière générale, existe-t-il une manière particulière de travailler avec un aviateur, un marin, un terrien ?
- Existe-t-il, selon-vous, une manière de décider propre à l'aviateur ?
 - Relance : Estimez-vous que les solutions proposées par un aviateur, un marin ou un « terrien » face à un même problème seront différentes ? Avez-vous des illustrations ?
 - Validation : Quelles sont vos expériences au sein de structures exclusivement armées par des aviateurs ?
- Selon vous, existe-t-il des caractéristiques propres au travail avec des pilotes, des mécaniciens, des basiers ?

De manière générale, pensez-vous que certains sujets n'ont pas été abordés dans le cadre de cet entretien ?

Annexe 2

« Colorisation » des entretiens par le logiciel Sonal

Source : capture d'écran personnelle



Annexe 4

« Les quatre valeurs fondatrices de l'identité de l'aviateur »

Source : Air Actualités, « Unis pour faire face. Plan stratégique », hors-série, 2014.

Les fondamentaux de l'armée de l'air



Respect

De l'institution, des règlements, des missions, des femmes et des hommes : le respect mutuel à la base de la confiance et au cœur du dialogue.



Service

Donne un sens à l'engagement. L'aviateur est au service de la mission, de ses concitoyens, de la Nation.



Intégrité

Chacun dans ses actes est responsable de l'autre : la réussite des missions tient dans l'interdépendance entre les hommes. C'est le sens des responsabilités qui guide l'action.



Excellence

Credo de l'aviateur, elle s'exprime dans la complexité des missions aériennes qui exige rigueur et capacité d'innovation permanente.

4 VALEURS FONDATRICES DE L'IDENTITÉ DE L'AVIATEUR

UNE VISION STRATÉGIQUE...

Le plan de transformation de l'armée de l'air lancé il y a trois ans porte ses fruits. Nous accueillons de nouvelles capacités, nous valorisons vos parcours de carrière, nous rendons nos organisations plus cohérentes. Je tenais à vous remercier tous pour vos efforts permanents qui nous permettent de moderniser notre armée de l'air. Nous allons poursuivre le plan stratégique que j'ai initié pour consolider ces belles avancées et nous faire aller plus loin.

Mais nous allons aussi l'élever. En effet, depuis 2015, la France et ses armées font face à une situation sécuritaire sans précédent, en opérations extérieures comme sur le territoire national. L'armée de l'air est toujours en première ligne, ce qui impose que nous poursuivions notre effort d'adaptation. Nos conditions d'engagement ne cessent d'évoluer. Nos opérations augmentent en nombre et en durée, dépassant les contrats sur la base desquels nos capacités en matériel furent conçues. La transformation de l'armée de l'air, mais aussi le point focal des tensions liées à cette situation exceptionnelle. J'ai donc tenu à vous associer plus étroitement à notre plan stratégique. Imposée par le nouveau contexte sécuritaire, l'enjeu est de relever ce défi.

Il s'agit donc d'un second acte, plus que d'une nouvelle histoire. Les fondamentaux ne sont pas remis en cause, mais parce qu'ils restent pertinents, au service de la protection des Français.

Cet acte 2 vous concerne tous. La transformation de l'armée de l'air est un état d'esprit, indissociable de nos missions, de nos valeurs et de nos engagements. Vous êtes au cœur de ce projet de transformation. Je me réjouis de votre implication et de votre engagement de demain et de la vigueur de notre belle institution.

ANDRÉ LANATA
GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE

...DES PROJETS FÉDÉRATEURS...

...PORTÉS PAR LA COHÉSION DES AVIATEURS

Retrouvez l'intégralité des projets sur le site de l'armée de l'air.

MODERNISER LES CAPACITÉS DE COMBAT

ADAPTER LES STRUCTURES

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

VALORISER L'AVIATEUR

AVIATEURS FRÈRES D'ARMES

RESPECT

↑

INTÉGRITÉ

↑

SENS DU SERVICE

↑

EXCELLENCE

↑

CLIP DE PRÉSENTATION DE L'ARMÉE DE L'AIR. UNIS POUR FAIRE FACE - ACTER

"Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions suivent."

Alain de Saint-Sulpice

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



**MAINTENIR
UNE ARMÉE DE L'AIR PUISSANTE**

Assurer à la France une position forte sur la scène internationale





**GARANTIR
LA SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE**

Permettre la liberté d'action des forces militaires



**CONSERVER
UN TEMPS D'AVANCE**

Anticiper les menaces futures, stimuler l'innovation

**CULTIVER LA FORCE MORALE
& LIBÉRER LES ÉNERGIES**

S'appuyer sur des aviateurs engagés
et des organisations décloisonnées



"POUR VAINCRE ET PROTÉGER ENSEMBLE PAR LES AIRS, JE VEUX UNE ARMÉE DE L'AIR"

 <p>PUISSANTE</p>	<p>Des missions assurées en permanence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du domaine aérien et spatial • Dissuasion nucléaire • Intervention 	<p>Effort sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supériorité aérienne • Commandement et conduite des opérations • Préparation opérationnelle
 <p>AUDACIEUSE</p>	<p>DRHAA 4.0 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Talents et compétences • Parcours dynamiques 	<p>Aviateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identité militaire et ADN singulier • Responsabilité et subsidiarité
 <p>AGILE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des menaces futures • Innovation • Modernisation des outils de combat 	<ul style="list-style-type: none"> • Big data, intelligence artificielle et connectivité • Organisations décloisonnées
 <p>CONNECTÉE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérations, rôle moteur en Europe • Jeunesse, société civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Monde académique, secteur industriel • Plan famille • Politique mémorielle

Annexe 7

Insignes des tenues

« Étoile » des officiers de l'air



« Roue crantée » des officiers des systèmes d'arme



« U » des officiers des bases



Annexe 8

Extraits d'entretiens

« 1.2.2. Les contrôleurs aériens :

illustration des enjeux de la définition des activités de travail »

Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 18 mars 2019 :

« Quand on est en fréquence avec un pilote il y a le facteur temps qui est très important donc c'est une phraséo type, on ne peut pas en sortir, sauf que nous on a notre perception de la situation en étant au sol, eux ils ont la leur en étant en vol. Déjà cette situation elle est différente donc à partir de là c'est beaucoup plus dur entre guillemets de se comprendre voilà... C'est pour ça que l'on a les outils, c'est pour ça qu'on a la phraséo, c'est pour ça qu'on essaie de parler de la même façon. Maintenant il y aura toujours une perception de la situation qui est différente et il y a, entre guillemets, pas la même mission. Moi mon but c'est d'assurer sa sécurité et d'organiser tout bien, lui sa mission ça va être justement de faire son vol, de faire sa mission et d'essayer de passer un petit peu outre quand il y a un truc qui ne passe pas pour réaliser le truc.

Question : Et ça passe par quoi ce type de problème par exemple ?

Réponse : C'est, entre guillemets, côté pilote il va y avoir un non-respect des instructions données par le contrôle ou des procédures qui sont établies pour essayer absolument de passer la mission ou parce que... ou parce que voilà, il n'a pas toutes les informations avec lui donc du coup il se dit que ça va passer et il essaye de le faire passer.

Question : Au détriment de la sécurité que le contrôleur lui assure en lui donnant les bonnes procédures et les bonnes informations ?

Réponse : Oui, oui. Après volontairement pas forcément. Il aura tout à fait conscience... Encore tout à l'heure on lisait un mail justement sur un non-respect d'une clairance : la personne à tout à fait conscience du fait qu'elle pousse, qu'elle demande un petit peu plus sauf que voilà il pense maîtriser la situation qu'il peut ou pas... Mais de son point de vue c'est maîtrisé donc il peut se permettre de demander,

de par son expérience, d'avoir fait des situations où ça passe, de demander à pousser un petit peu donc voilà... Chose qui ne se fait pas avec les civils puisque, pour avoir volé, pour avoir visité plusieurs tours^[1058] civiles et ainsi de suite, avoir fait une formation à l'ENAC^[1059] aussi puisqu'on fait une partie de la formation à l'ENAC, les pilotes militaires, quand ils sont avec un organisme civil, ils respectent à la lettre ce qui est donné. Justement par peur entre guillemets des représailles, mais surtout du fait que voilà, il y a l'autorité civile qui dit que c'est comme ça. Il y a le côté militaire qui fait que le pilote il est officier et le contrôleur dans 99% des cas c'est un sous-officier et il poussera pour essayer de passer et imposer un petit peu ce qu'il veut.

Question : De par le grade ?

Réponse : Naturellement je pense... C'est pas en disant « je suis capitaine » enfin on le sent de temps en temps, au débriefing téléphonique, c'est assez marqué et voilà... De base le pilote se considère un petit peu comme l'expert et du coup il va vouloir imposer ».

Entretien réalisé avec un officier subalterne de l'armée de l'air le 27 février 2019 :

Extrait 1 : « Et en fait moi je dis souvent, contrôleur ici on se doit d'être exemplaires au niveau phraséo, des procédures parce qu'on la première image du contrôle qu'ont les élève mais ça marche aussi pour les moniteurs. Donc forcément quand les moniteurs racontent de la merde c'est compliqué... Et on se retrouve avec des élèves qui vous appellent en disant... parce que moi je prends le poste de chef de quart le midi quand ils ont besoin, et là on se retrouve... la dernière fois j'ai eu un élève qui m'appelle : « oui je comprends pas pourquoi je peux pas rentrer dans la R266 », c'est la zone de la PAF qui est impénétrable... Je dis « mais vous avez lu l'AIP ? », c'est la publication aéronautique, « c'est marqué : contournement obligatoire. C'est valable pour tout le monde, vous y compris ! », « Ah bon ? Vous avez dit qu'on trouve ça où ? » Voilà... Ohh alors là, on part de loin... Je veux dire on part de très, très loin... ! Et puis on a eu d'autres histoires récemment qui me font un petit peu bondir sur des choses basiques... [...] Bah le dernier exemple en date c'est : ici on est dans un espace aérien contrôlé, les gens croient que espace aérien... Les pilotes font l'amalgame entre espace aérien contrôlé = contrôle = séparation. Séparation, c'est-à-dire vous

¹⁰⁵⁸ Tours de contrôle.

¹⁰⁵⁹ École nationale de l'aviation civile.

avez deux avions et en fait pour pas qu'ils se rentrent dedans on leur met de l'étagement ou on les sépare en latéral soit 5 nautiques soit mille pieds. Alors oui et non. C'est-à-dire que, en espace aérien contrôlé de classe delta, delta égale, et ça c'est écrit dans la doc on n'invente rien, égale le contrôle rend le service du contrôle entre des avions qui volent à vue. Les avions qui volent à vue comme ici, on leur donne des informations de trafic, pas de séparation. L'information de trafic c'est de dire « toi pour info il y a un tel qui est là, à telle altitude, telle route, tel type d'avion, telle vitesse ». Après c'est à lui de gérer. C'est à lui d'essayer d'acquérir le visuel. Mon rôle de contrôleur c'est de dire au pilote, de lui donner toutes les infos pour qu'il acquiert le visuel parce qu'il vol à vue. Et je fais la même info à l'autre. C'est ça et les gars en fait, il y en a, pas contents, qui déposent en plus des notifications d'évènements, c'est de la traçabilité, d'ailleurs ils ne comprennent pas quel est cet objectif... mais encore une fois ils sont mauvais. Ça je n'en démords pas. La majorité des gens qui ne savent pas ce que c'est qu'un NAR [?], un FEA. Ils ne savent pas... Donc ils déposent n'importe quoi et les mecs écrivent « oui, on n'a pas été étagés » Bah non parce que ce n'est pas ce qui est prévu ! Parce qu'ils sont pilotes militaires et qu'on est contrôleurs militaires, ils exigent que nous plus que ce que l'on est censés faire. Sauf que moi, en fait, je suis contrôleur tout court, donc j'applique la réglementation et l'étagement il arrivera que si à un moment donné les avions se rapprochent et que le contrôleur estime que, si vous n'avez toujours pas visuel, « OK je vous suggère de » et là on lui dira « tu montes » et lui on lui dira « tu tournes ». Mais on ne va pas faire plus que plus, parce que... et c'est ce que quelque part les pilotes nous reprochent, parce qu'ils disent mais non vous êtes là pour nous rendre service. Non on rend le service... »

Extrait 2 : « Le pilote sa mission c'est de la faire, nous on veut la faire aussi sauf qu'on connaît très bien le cadre et on est beaucoup plus plongé dans le juridique, on est beaucoup plus... Et vous pouvez le demander à n'importe quel contrôleur ici qui va vous dire : « moi si jamais je fais ça, s'il se passe une merde, le juge il va me dire et pourquoi vous avez fait comme ça ? » Parce qu'on est éduqués pour ça. C'est pour ça que j'explique notre manière d'évoluer et d'apprendre la spécialité... on est vraiment des professionnels dans le sens où, au même titre que nos homologues civils... C'est ça que je veux dire, on n'est pas plus professionnels que les pilotes ou

que les mécanos, je dis simplement que on est éduqués différemment, on est plus éduqués dans la réalité juridique du terrain parce que nous on se pose toujours la question du « si je le fais qu'est-ce que je risque ? » Tout le temps. Et à mon avis les pilotes ils se posent la même question sauf que c'est pas dans le même cadre. »

Extrait 3 : « Il y a une lecture complètement différente qui se fait, alors qu'on lit le même texte. Alors moi je l'ai vécu : on a fait une réunion début février. On était tous les deux devant le texte, un pilote et moi. « Bah c'est exactement ce que l'on fait... » « Non regarde, il y a écrit ça », « Oui, dans ce cadre-là. » Et en fait devant le même texte, on ne l'interprète pas de la même façon ! Je trouve ça génial... »

Entretien réalisé avec un officier général de l'armée de l'air le 14 mars 2018 :

« On est tellement techniciens justement qu'il y a des normes définies et que quand le chef dit à un contrôleur « on fait ça » lui va dire « moi dans mon domaine, que je connais bien, parce que je suis expert du domaine, la norme c'est ça, j'ai pas le droit de le faire ». Et donc il ne va pas le faire. Même si moi je connais cette norme là et que je sais qu'on peut la dépasser et que dans un cas particulier je vais dire « OK on la dépasse », j'agis pas en tant que pilote, j'agis en tant que commandement en disant « je sais que c'est ça la norme mais comme c'est une mission régaliennne on va la dépasser et j'accepte de la dépasser ». Aujourd'hui les gens sont mal à l'aise, c'est anxio-gène, c'est an-xio-gène de faire... quand quelqu'un est habitué à mettre en œuvre une norme, c'est anxio-gène de les faire sortir de la norme. Et donc du coup on affaiblit le système. On ne prend plus de risque, on a enlevé le risque. Alors que pour moi ce qui est inhérent au métier des armes c'est la prise de risque. Si on ne prend plus de risque... »

Annexe 9

Extraits d'entretiens

« 2.2.1. Pour « réussir » :

contrevenir le moins possible à la règle ? »

Extrait 1 : « Comme je suis atypique [entendre : j'ai un profil de carrière atypique] je ne rentre pas dans beaucoup de cases et de ce point de vue-là...

Question : Très mauvais plan pour les RH ça.

Réponse : Tout à fait et donc clairement j'ai froissé des gens d'une façon ou d'une autre et l'ensemble des choses fait que dans un cursus où j'aurais dû naturellement prendre le [REDACTED], je l'ai pas et du coup mon conseiller PN, qui a été mon commandant d'escadron, ce monde est très petit... alors que je voulais complètement changer et partir commander l'escadron de Guyane, refaire de l'ops, partir à l'étranger, ben ça aussi ça n'a pas plu parce que j'aurais dû demander le [REDACTED] avant tout... C'est plein de petites choses comme ça mais j'ai aussi essayé d'obtenir l'A400, on m'a dit que j'essayais de me servir mais pas du tout en fait c'est juste que j'ai sauté dans le puits sans fond de l'armée de l'air. Il suffit d'avoir les bonnes ailes pour prendre de la vitesse... Il y a différents points comme ça qui fait que les gens n'ont pas forcément apprécié et que donc du coup la mutation qui était certaine au [REDACTED]... On m'appelle en me disant « rappelle-moi pour que je fasse des propositions de postes », ça pue... Et en fait on m'a dit que le général ne voulait pas de moi dans la BAAP donc c'est soit l'état-major, soit l'[REDACTED]. « Ça serait bien de sortir du transport, donc maintenant ce serait bien de faire de la RH » donc j'ai choisi l'[REDACTED].

Question : L'[REDACTED] est considérée comme de la RH ?

Réponse : Ben c'est sous commandant DRHAA [...] mais en fait encore une fois quelque part on m'a mis ici parce que je ne correspondais pas au modèle mais encore une fois ils ne se sont pas imaginé le levier qu'ils m'ont donné puisque j'ai transformé l'[REDACTED] avec la vision que j'en avais.[...] Mais en jetant de l'énergie dans le système on dépasse l'entropie et par plein de petits cliques... Après je les ai brusqués, certains trouvent qu'on s'est trop rapprochés des élèves sauf que c'est le but. [...] En fait eux ils y voient une notion de statut.

Question : Ils ont peur que leur statut soit remis en cause ?

Réponse : Ben parce qu'ils sont instructeurs donc s'ils se rapprochent d'un élève il va peut-être être capable de les challenger ou de leur poser une question qui va dépasser leur simple relation instructeur-élève. Je pense qu'ils ont peur que leur aura soit remise en cause. Pour le coup, le nombre de gens, surtout dans un escadron PN... lorsque le leader est 3 – 4 promos avant, le chef 7 promo avant, le commandant de base X promo avant, il y a des gens dans cet état de fait qui vont penser que c'était parce qu'il était vraiment excellent alors que si la personne elle est au-dessus de moi, c'est pas parce qu'elle est meilleure, c'est parce qu'elle est née plus tôt que moi et qu'elle est rentrée à l'école plutôt mais on a fait les mêmes bases au même moment et limite si on regarde proprement il est possible que j'ai accédé à des postes plus rapidement que le mec qui est devant moi. Mais il est plus gradé... Donc en fait il y a tout un jeu de pouvoir chez les directs qui fait qu'en escadron il y a vraiment cet aspect de dire « je suis instructeur, tu es ^[1060] ». « Non en fait tu es juste plus vieux que moi, tu as fait ton test instructeur 3 ans avant moi, dans 3 ans je serai instructeur ». Et le pire c'est que même pour les directs, à un moment donné on sera tous lieut-co. [...] Je le vois il y a des gens, une promo plus basse que moi, ils ne sont pas École de guerre et tout mais ils sont lieut-co donc ils ne sont pas pire... Donc oui peut-être, moi je vais monter et eux partiront peut-être plus à plat mais ça prendra peut-être 5 ou 8 ans... C'est sûr que c'est un chemin qui est beaucoup plus tortueux parce que je ne corresponds pas au système et puis même c'est accepter d'être challengé donc devoir s'accepter soi-même, ne pas prendre ombrage quand on aimerait nous mettre de côté...

Extrait 2 : « *Question* : Comment peut-on expliquer que ces personnes-là [les pilotes de chasse], qui n'ont pas forcément une perception du temps adéquate pour gérer des dossiers comme les RH que vous preniez en exemple, ces individus-là se retrouvent plus vite et plus nombreux aux postes à hautes responsabilités ?

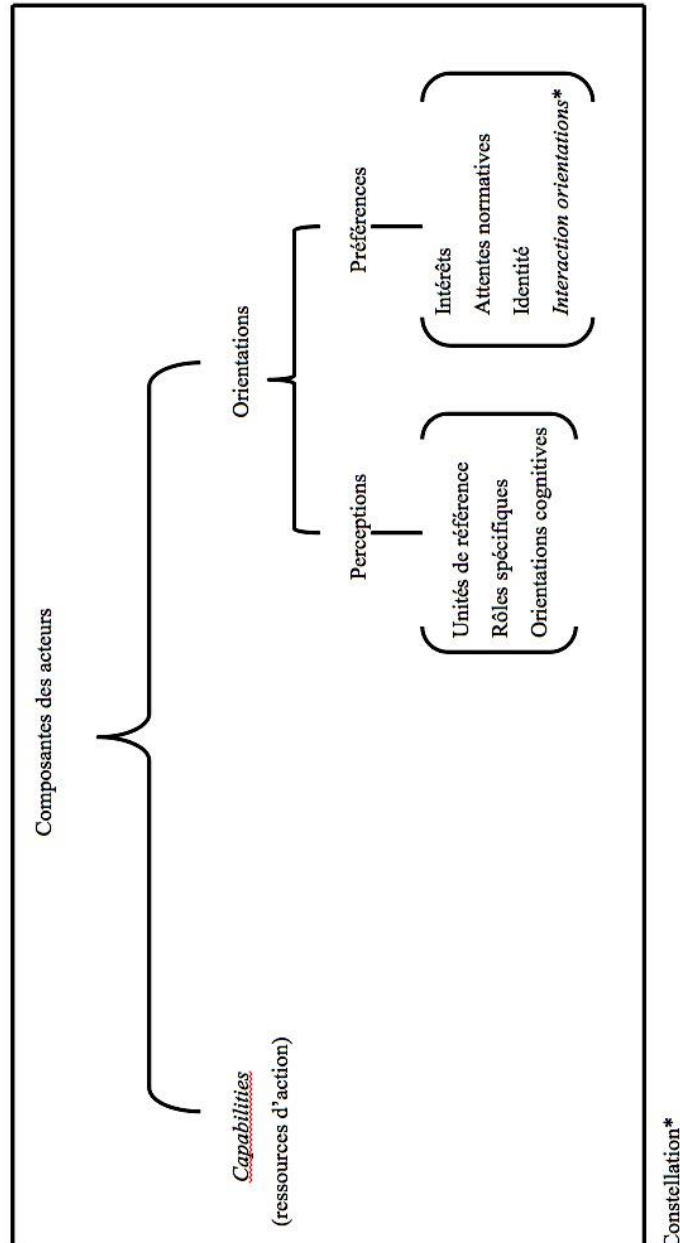
Réponse : Bah le mec d'avant... Pas de cooptation mais tout le reste de l'armée de l'air fonctionne comme ça. Donc le mec qui sort de l'escadron il prend un poste d'état-major. Une fois que ces gens montent il faut armer les postes de colonels RH et ainsi de suite et là on met qui ? Parce qu'en fait il y a beaucoup de choses... Ne serait-

¹⁰⁶⁰ Élève.

ce que commandant de base, c'est au niveau du COMSTRAT, c'est-à-dire la réunion 4 et 5 étoiles de l'armée de l'air. C'est huit pax qui se réunissent entre eux, qui se connaissent tous voilà... Bon il y a toujours un vilain canard dans le groupe : un transporteur, un mécano, ou un contrôleur en 5 étoiles mais c'est quand même globalement des chasseurs... Là actuellement c'est [REDACTED] qui est « le bizarre » et tous les autres ils sont chasseurs. Soit. Mais en fait ça vient de plein d'éléments qui concourent au même système... c'est le fait de ne pas être capable en RH de miser sur des gens en posant ses couilles sur la table en étant très mal poli. En disant « ce mec là on peut l'envoyer n'importe où mais dans 6 ans il faut qu'il prenne commandant de base parce qu'il est super fort », non, commandant de base actuellement il faut être validé par tout le monde. Donc la RH elle préfère prendre, et c'est mon cas, elle prend tous les piou piou de province qui traînent, commandants d'unité, elle pose le sceau sur la table des généraux « voilà l'équipe de l'année » et donc là les généraux pendant 2 ans ils nous regardent : « celui-là il a une bonne tête », « celui-là il m'a mordu », et en fait on « prend rang » et de ce rang il ne changera pas. Les deux premières années on prend du rang, et après ça ne changera pas à moins que l'on tue quelqu'un... Ou alors il faudrait sauver le monde tout seul mais c'est pas possible puisqu'il y a les chasseurs ! C'est trop tard, ce sera pas possible mais non il y a vraiment cette idée de prendre rang, ça peut paraître assez acerbe mais c'est juste caricatural. En tant que baron de province, puisqu'au-dessus moi c'est commandant de base, donc je suis baron de province, il faut que j'aille à la cour pour me faire connaître : « baron [REDACTED] de la [REDACTED] » et en fait pendant un an et demi, deux ans et, ou pendant les postes d'état-major il faut aller au CPCO et tout ça... Sauf que moi je suis fana OPS, je veux retourner dans la poussière et ma conseillère PN elle m'a dit « ben non parce qu'on va pas te connaître il faut que t'ailles en état-major, faut que t'ailles à l'EMAA comme ça les grands chefs ils te connaissent comme ça tu seras connu et après oui quand ce sera fini tu pourras aller ailleurs ». Toujours dans ma logique de « il ne me reste que 6 postes » là je vais en perdre un peu malheureusement... C'est ça et en fait... Pour le changer [le système] il faut accepter de casser des dogmes de grades ou de quoi que ce soit. »

Annexe 10

*Schéma simplifié des variables qui composent les acteurs
et qui influencent les processus décisionnels*



* : constellation + *Interaction orientations* = « constellation d'interactions »

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1 : « Tableau récapitulatif de l'échantillon de la campagne d'entretiens ».....</i>	<i>79</i>
<i>Figure 2 : « Tableau récapitulatif de l'échantillon des entretiens traités en analyse secondaire ».....</i>	<i>80</i>
<i>Figure 3 : « Grades ».....</i>	<i>121</i>
<i>Figure 4 : « Organigramme simplifié du ministère des Armées ».....</i>	<i>123</i>
<i>Figure 5 : « Corps d'appartenance et des officiers et spécialités au sein de l'armée de l'air ».....</i>	<i>181</i>
<i>Figure 6 : « Tableaux des effectifs et de la répartition des différents corps parmi les officiers généraux et brevetés de l'armée de l'air ».....</i>	<i>212</i>

Résumé :

La thèse examine l'influence des identités professionnelles sur les processus décisionnels dans la politique militaire, à partir d'une étude sur le personnel militaire de l'armée de l'air. Elle analyse la profession d'aviateur, a priori homogène, à partir d'un cadre théorique interactionniste. Celle-ci est traversée par des phénomènes de concurrence entre différents segments qui partagent une identité construite dont celui, dominant, des pilotes. De plus, au vu des multiples corps et spécialités, de la division du travail et de sa perception par les acteurs, la définition d'une identité professionnelle unique est complexe. Toutefois, des marqueurs communs peuvent être identifiés : rapports à la militarité, au milieu, aux systèmes d'armes, etc. Ensuite, la thèse s'appuie sur une approche institutionnaliste centrée sur les acteurs afin d'atteindre un double objectif. Il s'agit d'abord de compléter la démonstration avec une conversion des variables prédéfinies et de nouvelles composantes (normes, orientations et préférences des acteurs). Puis, de proposer une solution théorique multiscalaire qui fasse le lien entre les acteurs individuels et collectifs d'une politique publique. L'identité professionnelle, envisagée comme variable explicative « transcendante » (Scharpf) à toutes les autres, devient un facteur influençant les processus décisionnels des acteurs. Toutefois, le poids de cette variable identitaire est fonction du contexte : bien que, au sein de l'armée de l'air, les pilotes occupent la plupart des postes à hautes responsabilités, leur influence semble se diluer dans l'espace interarmées.

Descripteurs :

Politique de défense, sociologie militaire, identités professionnelles militaires, processus décisionnels, armée de l'air, interactionnisme, institutionnalisme centré sur les acteurs

Title and Abstract:

“Define ‘being an airman’?”

Professional military identity and decision-making: a multilevel analysis based on the French case.

This thesis examines the influence of professional identities on decision-making processes in defence policy, based on the study of military personnel in the Air Force. It analyses the profession of airman, a priori homogeneous, from an interactionist theoretical framework. This profession is crossed by competition phenomena between different segments that share a constructed identity, including the dominant one of pilots. Moreover, in view of the multiple bodies and specialties, the division of labor and its perception by the actors, the definition of a single professional identity is complex. However, common markers can be identified: relationships to militarism, to the environment, to weapon systems, etc. Secondly, the thesis relies on an institutionalist approach focused on the actors in order to achieve a double objective. First, to complete the demonstration with a conversion of the predefined variables and new components (norms, orientations and preferences of the actors). Second, to propose a multiscalar theoretical solution that links individual and collective actors in a public policy. Professional identity, considered as an explanatory variable “transcending” (Scharpf) all others, becomes a factor influencing the decision-making processes of the actors. However, the weight of this identity variable depends on the context. Thus, while within the Air Force, pilots occupy most of the high responsibility positions, their influence seems to be diluted in the joint space.

Keywords:

Defence policy, Sociology of the Military, military professional identities, Decision-Making Process, French Air Force, Interactionism, Actor-centered Institutionalism